UNIVERSITÉ DE LORRAINE | BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

# AVERTISSEMENT
# DROIT D'AUTEUR

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document. Toute contrefaçon, plagiat ou reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
34 COURS LÉOPOLD — CS 25233
54052 NANCY CEDEX
WWW.UNIV-LORRAINE.FR

Université de Lorraine
École doctorale Humanités Nouvelles – Fernand Braudel
Unité de recherche EA 7304
LOTERR – Centre de recherche en Géographie

# THÈSE DE GEOGRAPHIE

pour l'obtention du grade de docteur
de l'Université de Lorraine

Présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2025 par

**Antoine BRICHLER**

Sous la direction de Simon EDELBLUTTE et Milan BALABAN

# La ville-usine avec et sans l'usine
# Fonctionnement, reconversion et redéveloppement d'un territoire anciennement industrialisé et rural à partir du cas de Bataville (Moselle)

**Présidence du jury : Corinne LUXEMBOURG**

| | |
|---|---|
| **Directeurs de thèse** | **Simon EDELBLUTTE,** Professeur des Universités en Géographie, Université de Lorraine, Nancy<br>**Milan BALABAN,** Mgr., Ph.D., Bata Information Centre, Tomas Bata University in Zlín, Tchéquie |
| **Rapporteur et rapporteure** | **Jérémy CENCI,** Dr. Arch., Chef de travaux, Université de Mons, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Mons, Belgique<br>**Corinne LUXEMBOURG,** Professeure des Universités en Géographie, Université Sorbonne Paris Nord |
| **Examinatrices** | **Florence HACHEZ-LEROY**, Professeure des Universités en Histoire contemporaine, Université d'Artois, Arras<br>**Martine PAINDORGE,** Maitresse de conférences en Sciences de l'Éducation, Université de Lorraine, Nancy |

Université de Lorraine

École doctorale Humanités Nouvelles – Fernand Braudel
Unité de recherche EA 7304
LOTERR – Centre de recherche en Géographie

## THÈSE DE GEOGRAPHIE

pour l'obtention du grade de docteur
de l'Université de Lorraine

Présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2025 par

**Antoine BRICHLER**

Sous la direction de Simon EDELBLUTTE et Milan BALABAN

# La ville-usine avec et sans l'usine
# Fonctionnement, reconversion et redéveloppement d'un territoire anciennement industrialisé et rural à partir du cas de Bataville (Moselle)

**Présidence du jury :**

**Corinne Luxembourg**

| | |
|---|---|
| **Directeurs de thèse** | **Simon EDELBLUTTE,** Professeur des Universités en Géographie, Université de Lorraine, Nancy<br>**Milan BALABAN,** Mgr., Ph.D., Bata Information Centre, Tomas Bata University in Zlín, Tchéquie |
| **Rapporteur et rapporteure** | **Jérémy CENCI,** Dr. Arch., Chef de travaux, Université de Mons, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Mons, Belgique<br>**Corinne LUXEMBOURG,** Professeure des Universités en Géographie, Université Sorbonne Paris Nord |
| **Examinatrices** | **Florence HACHEZ-LEROY**, Professeure des Universités en Histoire contemporaine, Université d'Artois, Arras<br>**Martine PAINDORGE,** Maitresse de conférences en Sciences de l'Éducation, Université de Lorraine, Nancy |

# Remerciements

Étrange usage que de placer au début du travail ce qui a été écrit en dernier, une fois ce travail de longue haleine accompli ! Étant d'une nature peu expressive, ces remerciements sont courts, mais cela n'en minimise pas leur importance.

Le premier remerciement va à Simon Edelblutte. Quand on commence à envisager de s'engager en thèse, beaucoup de craintes émergent et celles liées aux relations avec les directeurs ou directrices sont nombreuses : directeurs abusifs qui « volent » les recherches, qui n'informent pas, qui ne répondent pas, qui ne soutiennent pas … ce qui a d'ailleurs motivé il y a quelques années la mise en place des Comités de Suivi Individuels. Ici, rien de tout cela et c'est même l'inverse au vu de l'étirement temporel de ce travail. S. Edelblutte aurait pu juste, sans qu'on puisse le lui reprocher, renoncer à suivre mon travail qui s'étendait au-delà des délais habituels. Il ne l'a pas fait et a tenu son engagement jusqu'au bout. Et pourtant, accepter de s'engager à suivre un doctorant ayant une forte dyslexie et dysorthographie (dont il était au courant car il avait pu le constater dès le mémoire de Master 2) et dont le travail a été interrompu longuement par la maladie, implique une réelle surcharge de travail. Ainsi, autour d'un sujet et d'un lieu qui nous fascinaient et nous motivaient tous les deux, il s'est impliqué, engagé et est resté jusqu'à la fin. Cette thèse n'existerait donc pas sans son appui. Le merci est à la hauteur du temps et de l'énergie investis.

Le second remerciement va à Milan Balaban. La distance et la barrière des langues sont réelles, mais Milan Balaban a toujours été présent pour m'aider et me soutenir, notamment pour les relectures finales et surtout avec son accueil et son accompagnement durant mon séjour en Tchéquie de septembre à 2018 à décembre 2018. Les visites des batavilles tchèques, polonaise et slovaque restent d'excellents souvenirs et des moments forts de la thèse ; qu'il en soit remercié ici.

Dans un troisième temps, j'adresse un remerciement particulièrement marqué à Martine Paindorge qui m'a accueilli en stage au sein du Batalab et qui n'a pas compté son temps pour me soutenir lors de mon stage de Master 2. Sa passion pour Bataville et son énergie ont été des modèles pour moi. J'associe à ces remerciements les membres du Batalab : leurs travaux ont été des supports constants pour cette thèse.

Je remercie également les membres du jury qui ont accepté de prendre le temps de lire et d'évaluer ce travail : Jérémy Cenci, Florence Hachez-Leroy, Corinne Luxembourg et Martine Paindorge.

J'ai une pensée particulière pour Michaël Picon qui m'a beaucoup aidé au début de ma thèse, avant l'interruption pour maladie, et m'a indiqué certains cadres indispensables pour avancer ce type de travail.

Les autres remerciements vont à mes amis et famille et notamment à Joanne qui a su accepter mon caractère si peu sympathique à certains moments.

# Avertissement au lecteur et à la lectrice

Ce court paragraphe est l'occasion d'écrire plus personnellement et d'avertir le lecteur ou la lectrice sur une particularité de ce travail. La thèse a commencé en octobre 2017 par l'obtention d'une allocation doctorale accordée par l'École doctorale Humanités Nouvelles Fernand Braudel (HFNB) de l'Université de Lorraine et se termine donc en 2025, soit 8 ans plus tard. Ce temps particulièrement long est en réalité marqué une interruption conséquente entre 2020 et 2024 en raison d'une maladie qui a d'abord empêché toute recherche, puis l'a retardée.

En novembre 2024, le dernier arrêt maladie est arrivé à son terme et la recherche et la rédaction ont pu reprendre officiellement avec une réinscription mais, en réalité, elles avaient déjà pu être reprises à partir d'août 2023 et avaient alors été vues comme éléments thérapeutiques.

Cette interruption non voulue, contrainte et forcée a pu néanmoins, dans le cadre d'une recherche doctorale, présenter une certaine utilité. En effet, l'interruption de 4 ans a permis une prise de recul à propos de l'objet étudié, Bataville, notamment en ce qui concerne son redéveloppement post-Bata. L'action publique, les initiatives privées ont évolué, voire ont été interrompues, remplacées par d'autres durant l'interruption ; certains projets mis en place sur le territoire ont pu suffisamment avancer pour amener des réponses convaincantes à la problématique et aux hypothèses.

## *Sommaire*


**Introduction Générale** **6**

**Partie 1 – Contextes, outils, méthodes** 18

Chapitre 1 – Industrie et géographie 20

Chapitre 2 – De l'industriel a l'urbain, un chemin non exclusif mais dominant 89

**Partie 2 – Batavilles et Bataville : du réseau à la ville-usine** 133

Chapitre 3 – Le système bata : un réseau de villes-usines au service de l'industrie de la chaussure 135

Chapitre 4 – Bataville, la bataville française sur 60 ans de vie : genèse, développement, déclin et fermeture 186

**Partie 3 – Du territoire industriel au territoire post-industriel : Bataville sans l'usine** 264

Chapitre 5 – Reconversion et redéveloppement : une transition territoriale 268

Chapitre 6 – Bataville et les batavilles, quelle(s) trajectoire(s) pour un redéveloppement en cours depuis 25 ans ? 316

**Conclusion générale** 380

# Introduction Générale

L'industrie a façonné et façonne toujours l'espace environnant en créant des territoires[1], qui se constituent par et pour l'industrie, créant une relation symbiotique entre l'espace local et le site industriel ; avec parfois des ensembles industrialo-urbains où c'est l'industrie qui crée, organise et fait fonctionner la vie locale.

Cependant, pour la France et les pays d'Europe de l'ouest, la phase dominante de l'industrie, où elle était un moteur visible (et ce terme visible est capital) du territoire, est terminée. Les termes de désindustrialisation, de délocalisation, etc. se sont insérés puis imposés dans les discours politiques et dans l'inconscient. Certes, beaucoup d'usines ont fermé, le nombre d'emplois industriels a fortement été réduit, mais l'industrie existe et fonctionne toujours, même si elle est moins visible qu'autrefois. Elle ne construit plus – tout au moins en Occident – de villes, ni même de villages.

L'activité industrielle est une activité qui a créé son propre territoire fonctionnel, construisant, de façon compacte autrefois, et de façon de plus en plus réticulaire aujourd'hui, des structures d'abord économiques, mais aussi sociales, voire politiques.

C'est aussi une activité qui s'adapte aux nouveaux paradigmes économiques liés à la mondialisation, ce qui peut la pousser à changer de localisation ou à fermer si l'adaptation n'est pas possible on n'est pas effectuée assez vite. Cependant, la temporalité économique n'est pas la même que la temporalité sociétale et lorsque le contenu (l'activité) disparait, subsiste le contenant (l'usine et tout ce qui avait été bâti autour d'elle), au sein d'une société alors bouleversée par ce changement. Que se passe-t-il sur un territoire profondément marqué par l'industrie lorsque l'usine ferme ? Comment le territoire est-il transformé ? Comment réagissent les acteurs du territoire ? Quels comportements spatiaux sont alors à l'œuvre ? Quels sont les choix mis en place pour le territoire ?

[1] Les termes fondamentaux et leurs nuances seront explicités dans le corps de la thèse.

Ces questions se posent avec une forte acuité dans les territoires anciennement industrialisés comme de nombreuses parties de la Lorraine[2]. Le terme de territoire anciennement industrialisé sert à décrire les territoires ayant connu l'industrialisation, ayant été créés ou transformés par elle, et qui, par suite d'évènements économiques, voient la place de l'industrie décroitre, sans pour autant et forcément disparaître.

À l'échelle de la ville, le territoire pouvait être totalement organisé par une seule entreprise qui en gérait les aspects économiques, sociaux, voire politiques, dans le cadre du paternalisme. Au-delà d'un seul système productif, il s'agissait donc d'un système territorial complet (un géosystème) : c'est la **ville-usine**. Lorsqu'elle est créée et contrôlée par un seul industriel, la ville-usine est dite planifiée, ce qui est le cas des batavilles[3], exemples fascinants de cette forme urbaine, dont l'une est présente en France.

Ainsi et par ce sujet « **La ville-usine avec et sans l'usine : fonctionnement, reconversion et redéveloppement d'un territoire anciennement industrialisé et rural à partir du cas de Bataville (Moselle) »**, il s'agira essentiellement d'étudier une ville-usine, d'abord durant la période d'activité avec sa composition et son fonctionnement ; puis d'étudier et d'analyser les évènements et les actions recomposant son territoire une fois son « moteur » – l'usine – à l'arrêt (une fois que le système est privé de son créateur).

Ce lien très fort entre industrie et territoire a poussé les géographes à s'intéresser très tôt à l'activité industrielle, mais selon des modalités qui ont beaucoup varié. D'abord avec des approches plus descriptives, issues de la géographie vidalienne et où l'étude du paysage joue un rôle majeur (Deshaies 2005), puis, à partir de l'entre-deux-guerres, d'une façon plus liée à l'économie et aux données quantitatives. En 1925, est créée la revue *Economic Geography,* connectant la logique de production des ressources et l'analyse des localisations industrielles (Benko 2008). La géographie industrielle abordée de cette façon domine largement durant les années d'après Seconde Guerre mondiale.

[2] Le territoire lorrain a été utilisé comme référence plutôt que celui du Grand Est, au regard de l'histoire industrielle profonde de la Lorraine et du caractère récent de la constitution de la région Grand Est (2016).
[3] La différence entre Bataville et les batavilles sera expliquée au cours de cette introduction.

À partir des années 1970, et surtout après la crise économique et les débuts de la désindustrialisation, l'étude du fait industriel par la géographie prend une couleur plus sociale et culturelle, intégrant la profondeur historique de l'activité industrielle, et ouvrant la voie à des travaux sur la patrimonialisation possible de l'industrie. Ainsi, la place du géographe dans ces réflexions est-elle centrée sur le lien entre l'industrie et l'espace puisque la géographie est une *« science sociale qui étudie le rapport des sociétés humaines à leurs espaces »* (Géoconfluences 2023).

En effet, l'industrie s'approprie et utilise des espaces pour créer des territoires spécifiques, plus ou moins bien identifiés au fil de l'histoire. Ainsi, avant même d'étudier les conséquences de la fermeture d'une usine sur un territoire, il faut d'abord comprendre comment ces territoires industriels se sont construits et fonctionnent au temps de leur apogée et comment ils évoluent ensuite. Cet aspect fonctionnement d'un territoire industriel – ici Bataville – sera donc un des éléments forts de cette thèse.

Ces territoires industriels et anciennement industrialisés sont visibles et sensibles au travers des paysages, notion, objet et approche qui seront centraux dans ce travail. En 1997, un article de R. d'Angio parait dans la revue *L'Information Géographique*. Il s'intitule significativement *« Au secours le paysage revient ! ».* Il traite du retour de la notion et de l'utilisation du paysage dans l'analyse géographique, après une éclipse (mais non une disparition) longue de plusieurs décennies. Le tournant culturel de la géographie (Claval 2015) a permis ce retour du paysage considéré comme non mesurable et trop subjectif au temps où la géographie quantitative dominait. Il apparait alors essentiel afin de *« reconstituer l'histoire de la lente et complexe sécrétion qui a donné naissance à cette personnalité géographique que l'on ne saurait retrouver nulle part ailleurs »* (Humbert 1996, p. 7) et, cela, même s'il ne suffit comme outil d'analyse d'un territoire. En effet, *« Les paysages sont donc d'imparfaits greffiers »* (d'Angio 1997, p. 125) ; ils sont *« un ensemble d'indices »* ; ils parlent *« par bribes »* (Brunet 1990, p. 27).

En géographie industrielle, où l'approche quantitative était particulièrement dominante (les activités économiques se prêtent bien à la mesure), l'approche par les paysages est utilisée plus tardivement, par M. Deshaies en 2008, puis S. Edelblutte en 2010, autour notamment de l'évolution des paysages post-miniers ou post-industriels.

Cela pose ainsi les questions de la reconversion des sites industriels et du redéveloppement du territoire que l'industriel avait construit autour de son usine. Cela ouvre également de nombreux axes et pistes de recherche tant l'industrie a façonné puis délaissé de nombreux territoires. Des géographes, comme S. Daviet en 2005, insistent, dans le cadre de la reconversion, sur les liens entre industrie, espace et culture en lien avec le tournant culturel déjà évoqué. Ces travaux abordent la thématique de façon plus générale, mais il en existe d'autres, plus spécifiques, orientés par exemple vers les vallées sidérurgiques, comme la thèse de L. Del Biondo (2014), *les stratégies de recomposition urbaine soutenable des anciens territoires industrialo-urbains,* qui aboutit à la notion de redéveloppement territorial. Dans cette même otique, le textile vosgien est par ailleurs abordé par S. Edelblutte en 2014 à l'échelle d'une commune, alors que la dimension sur la gouvernance de ces anciens territoires industriels est traitée en 2012 par V. Xhauflair et F. Pichault, qui apportent un éclairage méthodologique sur la gestion de l'après-industrie.

Cependant les géographes ne sont pas les seuls s'atteler à la compréhension des logiques de l'après industrie. M. Grossetti, sociologue, et son équipe énoncent en 1998 les principes du deuil des sociétés industrielles après l'industrie. Toujours du côté de la sociologie, P. Hassenteufel (2011, 2021), s'intéresse, non pas directement aux thématiques du territoire, mais à la sociologie de l'action publique, qui est nécessaire pour comprendre comment se met en place cette action publique. En effet, les actions de reconversion et de redéveloppement du territoire sont avant tout des actions publiques.

Si ce travail de thèse est avant tout géographique, certains concepts utilisés peuvent être issu de la sociologie ou encore de l'histoire, mais ils seront là avant tout pour servir l'analyse d'un espace et plus précisément d'un territoire. L'intérêt du sujet est ainsi d'apporter des éléments de compréhension dans les processus de recomposition, de reconversion et de redéveloppement du territoire. Ces trois notions sont proches, elles traitent toutes les trois de logiques qui sont visibles dans les territoires anciennement industrialisés, c'est-à-dire des territoires qui ont connu (et qui peuvent encore connaitre) une présence industrielle sur un temps long au regard du fait industriel (au moins depuis la fin XIX$^{ème}$ / début XX$^{ème}$ siècles). Ces trois phénomènes ne se succèdent pas clairement, ils peuvent se superposer.

- La recomposition est la façon dont le territoire transforme ces logiques spatiales après la fermeture ; comment le tissu local mute pour s'adapter au nouveau paradigme du territoire ; comment effectue-t-il une transition ? C'est un phénomène qui est structurant pour le territoire, mais qui est le moins visible immédiatement.

- La reconversion consiste en une substitution d'une fonction du site industriel fermé par une autre. Cela peut être un remplacement d'activité économique par une autre, sans grande logique de transformation du site ou au contraire une destruction totale du bâti existant. C'est peut-être l'action la moins engageante, en matière de moyens, pour les acteurs politiques locaux, car elle ne se joue qu'à l'échelle du site industriel, contrairement au redéveloppement du territoire.

- Le redéveloppement du territoire est une transformation globale de l'ancien territoire industriel, bien au-delà du site seul et cela englobe tout le système économique, social, politique, culturel … qu'avait mis en place l'industrie, essentiellement au temps du paternalisme.

Ces notions seront discutées plus avant dans le développement, notamment dans la partie 3.

Ces phénomènes touchent tous les territoires anciennement industrialisés dans des pays ayant connu les premières phases de l'industrialisation, ce qui est le cas de la France et plus précisément de la Lorraine et du terrain principal d'étude choisi, Bataville (figure 1).

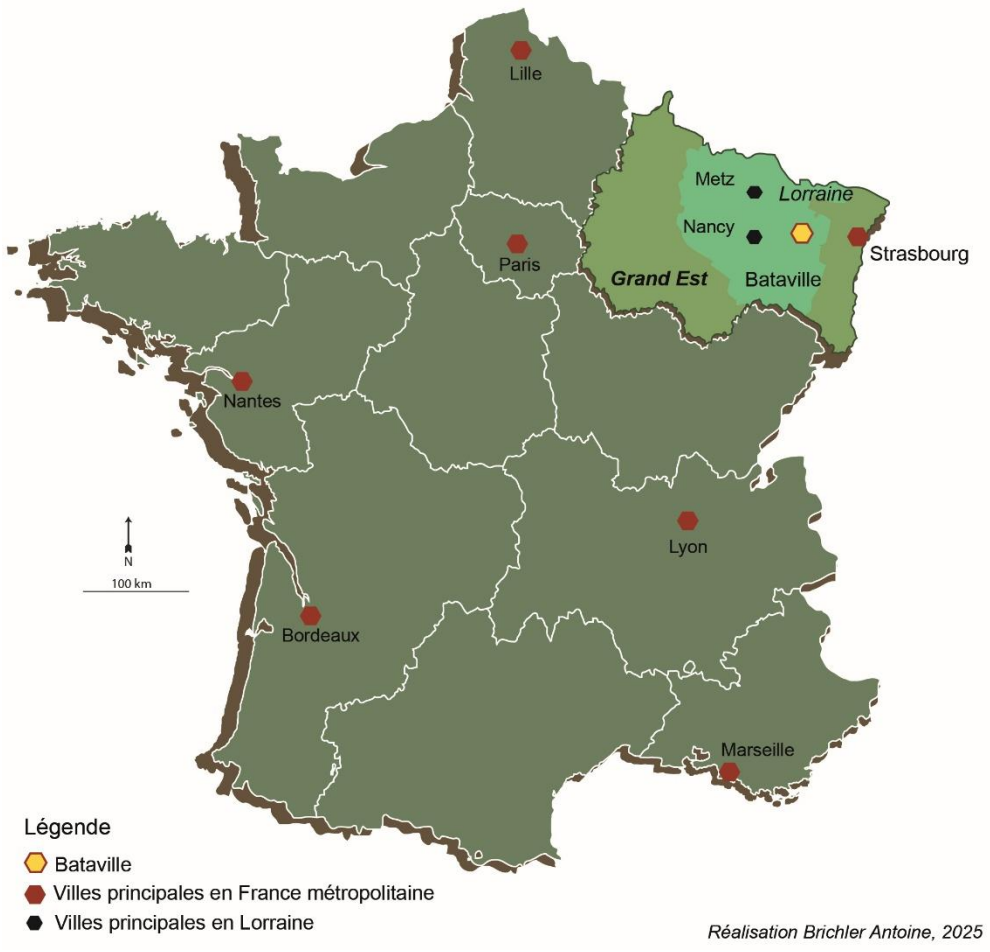


*Figure 1 - Bataville en France*

Bataville porte en son nom son histoire industrielle. En effet, Bata est le nom d'une entreprise tchèque de fabrication de chaussures, fondée en 1894 à Zlín en Moravie, partie de la Tchéquie[4] actuelle, alors dans l'Empire d'Autriche-Hongrie. Cette compagnie connait une phase de forte croissance entre 1930 et 1939 et, après avoir saturé son marché national, (à l'époque tchécoslovaque), décide de constituer plusieurs ensembles industrialo-urbains à l'étranger, dans des aires géographiques différentes. Ainsi, tant pour des raisons économiques qu'idéologiques (Muñoz Sanz 2015), l'entreprise décide de fonder non pas des usines, mais des villes-usines qui seront nommées ici batavilles. L'une d'elle est fondée en France, nommée Bataville. Bataville (avec un « B » majuscule) désigne la bataville française. Pour cette thèse, il a été décidé d'utiliser le néologisme bataville (comme un nom commun, avec un « b » minuscule et s'accordant) pour désigner tous les ensembles industrialo-urbains, quelque soient leur taille, fondés par Bata.

Bataville est donc la ville-usine Bata française, fondée en 1932, sur le territoire de 3 communes (Moussey, Réchicourt-le-Château et Maizières-lès-Vic) en Moselle, il y a presque 100 ans, ce qui fait de ce territoire un territoire anciennement industrialisé, d'autant plus après la fermeture de l'usine Bata en 2001. Le nom de Bataville est le plus couramment utilisé, notamment par les habitants, et figure sur les cartes mais, sans distinction de période, on peut trouver Bataville à Moussey, Bataville à Réchicourt-le-Château, la Cité Bata, les établissements et la cité Bata à Hellocourt (nom d'une ferme toute proche sur la commune de Maizières-lès-Vic), Bata Hellocourt, etc. Tous ces noms, utilisés localement et surtout par l'entreprise elle-même, correspondent au terrain d'étude de ce travail.

Du côté des institutions publiques, ne sont utilisés que les noms des communes concernées : Moussey, Réchicourt-le-Château et, beaucoup plus rarement, Maizières-lès-Vic. Par ce point de vocabulaire, apparaît une spécificité essentielle de Bataville. Ce n'est pas un territoire institutionnel, bien qu'étant un véritable territoire fonctionnel, organisé autour de son usine par et pour la production de chaussures. Cela entraine des distorsions et des dissensions dans la gestion et l'aménagement de ce territoire, tant à l'époque Bata que dans l'après-Bata.

[4] Plusieurs termes existent pour parler du pays des Tchèques : Bohême et Moravie, République Tchèque et Tchéquie. Cependant, depuis avril 2016, le terme Tchéquie (Česko) s'est imposé et est officiellement utilisé par les institutions nationales. Cet usage se répand à l'international.

Un des intérêts de l'étude de Bataville, au cœur de ce sujet, est l'existence d'autres batavilles, à la genèse souvent proche, mais aux destins post-Bata très variés. La comparaison possible de Bataville avec les autres batavilles permet ainsi une prise de hauteur, un recul et une contextualisation particulièrement intéressante et éclairante pour la compréhension de l'évolution post-Bata de Bataville. Au sein des nombreuses batavilles existantes, il a néanmoins fallu faire un choix pour ces comparaisons, en déterminant un échantillon utile à la compréhension de Bataville. Le choix a été effectué sur quatre critères :

- une visite par l'auteur durant la période de thèse, ce qui a été le critère le plus déterminant ;

- une genèse comparable ;

- un système Bata complet, pas juste un établissement industriel isolé ;

- posséder un ou des éléments distinctifs permettant d'en évaluer la reconversion et le redéveloppement.

Avec ces critères, six batavilles ont été retenues :

- Batapark (parfois écrit Bata Park en fonction des auteurs et des dates) à Möhlin, en Suisse ;
- Bata Factory (parfois écrit Batafactory en fonction des auteurs et des dates) à East Tilbury au Royaume-Uni ;
- Bat'ovany, renommé Partizánske après la Seconde Guerre mondiale, en Slovaquie ;
- Chełmek en Pologne, qui est l'une des rares batavilles n'ayant pas « Bata » dans son nom ;
- Batawa, en Ontario au Canada ;
- Zlín, évidemment, car il s'agit du point de départ de l'aventure Bata.

La visite a été le critère de choix le plus important car le travail, et cela sera plus longuement développé, repose en grande partie sur une approche par les paysages et une vision personnelle de ces paysages était essentielle. Le défaut du critère de la visite est évidemment le coût financier des déplacements, qui a limité l'échantillon à ces 6 batavilles.

Un tel objet d'étude a évidemment déjà été exploré sous divers angles. Bata et les batavilles sont principalement étudiés par des historiens, notamment tchèques, avec T. Ehrenbold en 2012 ; M. Marek, V. Strobach en 2013 ; O. Ševeček et M. Jemelka en 2013 ; M. Balaban en 2018 … traitant soit d'une ville-usine spécifique, soit de Bata en général. En France, F. Le Bot en 2005 traite de la famille Bata dans le cadre spécifique de son arrivée sur le territoire français et les réactions des industriels français contre Bata. Un autre angle d'étude des batavilles est l'architecture avec notamment J. Smith en 2007 et 2008 et V. Šlapeta en 1990.

Vis-à-vis de Bataville, deux ouvrages principaux (entre autres importants qui seront cités dans le développement) peuvent être mentionnés :

- le premier est celui d'A. Gatti, en 2004, et traite de l'histoire du lieu suivant la démarche d'un historien. Il a été écrit dans les premières années après la fermeture ;

- le second ouvrage est celui issu du travail du Batalab[5] publié en 2023 par L. Jacquot, B. Monier, M. Paindorge & S. Paye. Il traite de Bataville selon une approche pluridisciplinaire, notamment historique, sociologique et géographique ; ce dernier aspect est porté par S. Edelblutte et l'auteur de cette thèse.

Il existe aussi un document réalisé par Notre Atelier Commun, université foraine, en 2016, traitant de l'architecture du lieu avec quelques références historiques et une tentative de proposition d'un après-Bata. Ce document mélangeant recherche scientifique et proposition pour le territoire est utilisé dans le cadre des réflexions de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud jusqu'en 2019.

En plus de ces livres et documents, il existe des articles scientifiques, avec par exemple celui de S. Suma, centré sur l'architecture de Bataville titré : *Bataville : identité confuse d'un héritage d'urbanisme industriel autoritaire*.

[5] Il s'agit d'un groupe de recherche de l'université de Lorraine ; il sera présenté dans le développement.

En Tchéquie, le « *Information Bata Centre* » (Centre d'information Bata) tente de regrouper l'ensemble des connaissances sur Bata. Ce centre est basé à Zlín au sein de la *Univerzita Tomáše Bati ve Zlíně* (UTB). Il emploie plusieurs chercheurs travaillant sur les thématiques de Bata, avec des historiens comme M. Balaban. Hors de ce centre, mais dans la même université, le docteur P. Bednář, géographe, s'intéresse aux dynamiques territoriales liées à l'industrie, dont évidemment Bata. Il s'est d'ailleurs aussi intéressé aux questions de redéveloppement des villes-usines Bata lors d'un colloque au Canada en 2022.

Enfin, une des spécificités de Bataville est son inscription en milieu rural. La ville-usine (la pertinence de l'appellation sera elle-même discutée) est éloignée de toute ville (Sarrebourg, la plus proche, est à plus de 25km et ne compte qu'une quinzaine de milliers d'habitants). Ce terme de rural renvoie à plusieurs réalités et représentations, autour d'un peuplement peu dense, de nature, de verdure et d'agriculture dans une zone « calme » où les pouvoir publics ont moins de financement … Cette facette rurale de Bataville a un impact dans la gestion de son après industrie, d'un point de vue positif comme négatif.

Ces diverses réflexions sur les termes du sujet et sur le territoire de Bataville lui-même amènent les questionnements suivants :

**Comment Bata a façonné Bataville en créant un système territorial au paysage industrialo-urbain spécifique en milieu rural ? Comment ce territoire évolue et se transforme, devenant un territoire anciennement industrialisé au fil du temps ? Et, surtout, comment la fermeture de l'usine entraine le territoire vers une reconversion, une recomposition et un redéveloppement, aux impacts visibles sur un paysage qui conserve de très forts héritages Bata ?**

Plusieurs hypothèses de travail sont sensibles dès cette problématique :

- La première interroge **l'affirmation de Bataville en tant que ville-usine**. De prime abord, Bataville correspond bien à la définition qui sera abordée dans le développement, mais, à l'étude du territoire, apparaissent de nombreux éléments qui viennent interroger le constat initial, d'autant plus lorsque la ville-usine perd son usine.

- La seconde est **l'existence même d'un territoire Bataville**. Si la notion primaire de territoire (un espace borné dont les limites sont connues) ne parait pas correspondre, puisque Bataville n'est pas une commune, il existe bien une réalité territoriale autour d'éléments économiques et sociaux au temps du fonctionnement de l'usine, culturels et en matière d'identité encore aujourd'hui, autour de cet ensemble.

- Au-delà de Bataville elle-même, **il existe un réseau de batavilles construites autour d'un modèle spécifique**, néanmoins décliné en fonction des contextes locaux et surtout évoluant au gré des soubresauts géopolitiques majeurs des 100 dernières années.

- Bataville après Bata implique des processus de reconversion, de recomposition et **de redéveloppement territorial impliquant un volet patrimonial.** Ces trois processus sont à l'œuvre à Bataville, mais avec de nombreux à-coups et nuances et le volet patrimonial semble malmené.

- **La ruralité de Bataville joue un rôle déterminant et structurant de l'action publique**, mais les élargissements successifs de la base intercommunale peuvent faire sensiblement évoluer ce contexte.

La démarche scientifique ne consiste pas à chercher à montrer que ces hypothèses sont confirmées ou infirmées, mais de les mettre à l'épreuve des faits et analyses (Beaugrand 1988, p. 1). Pour cela, il est nécessaire de structurer le travail de la façon à répondre à la problématique. Ainsi, la thèse sera découpée en trois parties, chacune composée de deux chapitres.

- La partie 1 **« Contextes, outils, méthodes »** est classique d'un début de thèse. Il s'agit d'y présenter le contexte scientifique de la recherche et de définir clairement les notions clés du sujet. Le premier chapitre, ***« Industrie et géographie »*** est là pour définir ce qu'est l'industrie, terme utilisé très couramment, mais qui demande à être explicité dans le cadre d'un travail de recherche tel que celui-ci. Ce chapitre présente aussi la trajectoire de la notion d'industrie dans la géographie scientifique française, passant de la géographie descriptive, à la géographie économique quantitative cherchant à comprendre les clés de localisation des industries, puis à des géographies contemporaines ouvertes vers le social ou le culturel élargissant l'étude de l'industrie à ces domaines. Les approches et méthodes utilisées pour approcher ce territoire, notamment l'utilisation du paysage, à la fois notion polysémique, approche scientifique et objet intellectuel, culturel et légal, seront abordées en fin de chapitre.

Le second chapitre, intitulé ***« De l'industriel à l'urbain, un chemin non exclusif mais dominant »*** permet de balayer l'ensemble des structures industrialo-urbaines créées, avec leurs nuances, et de préciser les liens entre la ville et l'industrie, mais aussi la présentation des formes initiales et contemporaines d'industrie rurale.

Cette première partie cherche à poser les fondamentaux scientifiques, mais aussi à mettre à l'épreuve l'hypothèse de Bataville ville-usine.

La partie 2 **« Bataville et batavilles : du réseau à la ville-usine »** est dédiée aux batavilles. Le chapitre trois ***« Le système Bata : un réseau de villes-usines au service de l'industrie de la chaussure »*** étudie les batavilles, leurs origines, le pourquoi de leur existence, et la volonté de de Bata de développer un réseau international de batavilles. Au-delà des batavilles, c'est aussi l'entreprise Bata et son évolution qui sont traitées dans ce chapitre. Cette partie utilise principalement des travaux d'historiens et d'architectes. L'objectif est de voir s'il existe un modèle particulier de bataville, aussi systématique qu'énoncé par certains auteurs, mettant ainsi à l'épreuve l'hypothèse de l'existence d'un réseau de batavilles répondant à un modèle. En matière de temporalité, ce chapitre étudie les batavilles de l'échantillon quand elles sont en fonctionnement.

Le chapitre quatre, ***« Bataville, la bataville française sur 60 ans de vie : genèse, développement, déclin et fermeture »***, est centré sur la Bataville française. Comment les principes Bata se sont exprimés en Moselle ? Mais aussi comment les institutions ont réagi à cette greffe tchèque dans une zone rurale profonde à un moment où le protectionnisme est la norme. L'hypothèse guidant cette partie est celle de l'existence d'un géosystème Bata, qu'il soit à l'échelle locale, de chaque pays ou plus large.

La troisième et dernière partie, **« Du territoire industriel au territoire post-industriel : Bataville sans l'usine »** traite directement du questionnement sur la reconversion et le redéveloppement. Le chapitre cinq, ***« Reconversion et redéveloppement : une transition territoriale »***, est un éclairage sur la démarche même de reconversion, recomposition du territoire (et donc transition) et du redéveloppement avec les différentes étapes qui structurent ces actions. Y sont inclus la prise en compte des héritages industriels et leur éventuelle patrimonialisation, notions utilisées dans le langage courant mais qui, dans le cadre de l'action publique et l'aménagement du territoire, sont en réalité très spécifiques. Les questions de ressources pour le redéveloppement territorial, ainsi que la nature et le rôle des acteurs de ce redéveloppement seront traités ici.

Le chapitre six, enfin, intitulé ***« Bataville et les batavilles, quelle(s) trajectoire(s) pour un redéveloppement en cours depuis 25 ans ? »*** utilise les éléments du chapitre cinq, pour lire le cas de Bataville et, au-delà des batavilles de l'échantillon, permettant d'identifier une ou des trajectoires post-Bata.

# Partie 1 : Contextes, outils, méthodes




*Figure 2 - Presse à coller la tige sur le semelage chez Bata à Bataville  Archives départementales de Moselle, 5PHJ21*

## Introduction de la partie 1

La partie 1 est d'abord, dans un premier chapitre, consacrée au cadrage scientifique du sujet ainsi qu'aux outils et méthodes qui seront utilisées pour répondre aux questionnements présentés dans l'introduction. Le cadrage scientifique permet de préciser, en les discutant, certains termes liés au sujet comme industrie, rural, urbain, territoire, paysage. Ces termes sont très utilisés en général et en géographie et sont polysémiques, portant en eux à chaque fois plusieurs réalités en fonction de leurs utilisateurs. Ces termes, ainsi que d'autres plus spécialisés, sont utilisés dans un cadre scientifique ou non et doivent être explicités en lien avec leur utilité pour ce travail. Au-delà de ce travail de définition des termes, se pose la question des méthodes et outils pour répondre à la problématique du sujet ? Bataville est un lieu qui a presque 100 ans, les archives, abondantes, ont été sollicitées ; mais c'est aussi un milieu vivant et les entretiens, le terrain et les paysages, appuyés notamment sur des photographies au sol et aériennes, ont joué un rôle essentiel dans le traitement du sujet.

Le chapitre 2 se rapproche des batavilles et surtout de Bataville. Il s'agit ici de mettre à l'épreuve l'hypothèse Bataville, ville usine. Ce chapitre interroge le terme de ville-usine et sa pertinence ou non pour notre « entité » industrialo-urbaine. Le terme urbain ici renvoie à son origine latine « *urbs* » qui désigne l'ensemble des villes ouvertes, y compris les agglomérations d'habitants lié à l'agriculture, ce qui est extrêmement large. Il ne faut pas voir urbain (dans cette expression) comme étant lié uniquement à une définition urbaine liée stricto-sensu à la ville.

# CHAPITRE 1 : INDUSTRIE ET GEOGRAPHIE

## Introduction du chapitre 1

Ce chapitre est avant tout une présentation des concepts scientifiques utiles pour répondre à la problématique et ses différents questionnements. Bataville étant née de l'industrie, une plongée dans ce qu'est l'industrie est nécessaire. En effet, ce terme est utilisé à la fois par les économistes, les acteurs économiques (public ou privé), les institutions, dans le langage courant. Tout le monde s'en fait une représentation, qu'elle soit positive (enrichissement, emploi) ou négative (pollution, ultralibéralisme). L'industrie et son histoire sont également étudiées dans les cours d'histoire-géographie de l'enseignement secondaire. Cependant, ces éléments communs sont insuffisants pour traiter le sujet, car il concerne certes l'industrie et son lien au territoire, mais aussi, voire surtout, l'après industrie et sa perception.

La façon d'étudier l'industrie par les sciences, notamment par la géographie, répond initialement et principalement à des logiques de compréhension de l'élément industriel pour répondre à un besoin, celui des entreprises ou des autorités locales et nationales. Il s'agit, pendant longtemps, de comprendre pourquoi une usine s'installe ici et pas ailleurs, dans l'objectif de pouvoir attirer les industriels sur le territoire en question. L'approche est essentiellement quantitative, puis, avec les premiers temps des crises économiques et industrielles de la fin du XX$^{ème}$ siècle, l'approche devient plus qualitative, voire plus sensible. Elle répond à un besoin de comprendre comment l'industrie s'inscrivait et s'inscrit encore (par ses héritages si elle est fermée, comme par ses unités si elle est active) dans le territoire et dans la société qu'elle fait vivre. En effet, l'industrie, et cela sera largement traité dans ce travail, construit des territoires, soit en les créant de toutes pièces (ce qui est le cas de Bataville), soit en se greffant sur des territoires déjà constitués.

Enfin, ce travail s'insère dans une logique scientifique plus vaste de travaux universitaires et scientifiques ayant constitué le socle des connaissances nécessaires au traitement du sujet. Ce socle et les méthodes et outils utilisés pour ce travail constitueront la dernière partie de ce chapitre.

# I] Le fait industriel

L'industrie est un objet à la fois simple et complexe. Simple par sa définition basique tirée du dictionnaire ; complexe, car soumis à des perceptions variées. Les scientifiques, enfin, ont une définition basée sur la définition simple, tout en y ajoutant d'autres éléments. Pour comprendre et définir l'industrie, il est nécessaire de fournir les trois définitions, celle du dictionnaire, celle « ressentie » et celle des scientifiques.

## *I.1 Définitions classiques et perceptions*

### I.1.1 La définition du dictionnaire

Selon une définition souvent utilisée, l'industrie est *« toute activité transformant des matières premières dans des usines »* (définition dite restreinte d'A. Nonjon 1992, p. 150). Le Larousse, quant à lui, définit l'industrie comme *« l'ensemble des activités économiques qui produisent des biens matériels par la transformation et la mise en œuvre de matières premières »*

Ces deux définitions laissent des éléments en suspens. Par exemple, le terme « usine » de la première définition reste très large, ne donne pas d'éléments numériques, de taille, d'échelle et ignore les industries qui se basent sur des matières déjà transformées (produits semi-finis) pour les retransformer.

La seconde définition sous-entend l'intégration de l'industrie dans une logique économique (et donc profondément humaine) à côté de la logique de transformation de la matière première, intégrant *de facto* une logistique et donc un impact étendu sur le terrain (via la mise en place des infrastructures de transports). Cependant, la taille n'est jamais indiquée.

Il y a deux notions (l'usine et sa taille) qui interrogent dans ces deux définitions :

- L'« usine », selon L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) est un *« Établissement de la grande industrie où s'effectue tout ou partie d'un processus de fabrication en série d'objets ou de produits, ou bien la transformation ou la conservation de matières premières, ou bien la production d'énergie, à l'aide de machines consommant une grande quantité d'énergie de diverses sources. ».* L'usine est le lieu de l'activité industrielle (dans sa forme restreinte).

- La taille de l'ensemble est toujours questionnée car non précisée. Elle est pourtant essentielle pour différencier l'artisanat de l'industrie. Selon l'INSEE, *« l'artisanat regroupe les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ».*

La distinction entre l'artisanat et l'industrie est arbitraire car elle se base sur le nombre d'employés (10) et la quantité produite (non précisée) et dépendante d'une décision du Conseil d'État, organe politique.

Le nombre d'emplois est utilisé pour discriminer l'artisanat et l'industrie. L'emploi étant très étudié en France par l'INSEE, de nombreuses données existent permettant d'analyser succinctement l'emploi industriel et l'emploi artisanal. Ainsi, toujours en se basant sur les chiffres de l'emploi fournis par l'INSEE, il y a en France, en 2017, 178 800 entreprises industrielles qui emploient 3,1 millions de salariés en équivalent temps plein. L'artisanat (toujours en 2017 et selon l'INSEE) est constitué de 1,5 millions d'unités légales dont 50% sont des entreprises individuelles.

Ce détour par l'analyse chiffrée confirme que le nombre d'emplois est en effet le seul véritable élément discriminant entre les deux. Le chiffre de 10 employés est certes arbitraire, mais permet un classement qui sert avant tout au politique pour des questions de taxation, de classement, et d'action publique.

Le terme d'établissement industriel (une entreprise peut être constituée de plusieurs établissements) est en France avant tout une notion fiscale. Cette qualification permet à l'État d'appliquer une taxe foncière spécifique. Sa définition précise vient du Code Général des Impôts Article 1500 I-A : *« Revêtent un caractère industriel les bâtiments et terrains servant à l'exercice d'une activité de fabrication ou de transformation de biens corporels mobiliers qui nécessite d'importants moyens techniques. Revêtent également un caractère industriel les bâtiments et terrains servant à l'exercice d'activités autres que celles mentionnées au premier alinéa du présent article qui nécessitent d'importants moyens techniques lorsque le rôle des installations techniques, matériels et outillages mis en œuvre est prépondérant. »* (Legifrance 2019).

Le terme entreprise utilisé par l'État pour sa classification est défini ainsi par l'INSEE : *« L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. »*.

L'établissement industriel est l'emprise foncière (le bâti, dont l'usine, et les terrains autour), là où l'entreprise est la structure légale.

### I.1.2 Un acteur essentiel de l'industrie, l'ouvrier ou l'ouvrière

La définition classique de l'industrie parle du bâtiment, l'usine mais omet de parler des personnes qui la font fonctionner : les ouvriers et les ouvrières. L'INSEE, cherchant à chiffrer les différents éléments de la population française, met ainsi en place une nomenclature de ce qu'est l'ouvrier ou l'ouvrière, classés par l'INSEE en plusieurs types :

- Ouvriers qualifiés / Ouvrières qualifiées de type industriel (CS 62) ;
- Ouvriers qualifiés / Ouvrières qualifiées de type artisanal (CS 63) ;
- Conducteurs / Conductrices de véhicules de transport, chauffeurs-livreurs / chauffeuses-livreuses, coursiers / coursières (CS 64) ;
- Conducteurs / Conductrices d'engins, caristes, magasiniers / magasinières et ouvriers / ouvrières du transport (non routier) (CS 65) ;
- Ouvriers peu qualifiés / Ouvrières peu qualifiées de type industriel (CS 67) ;
- Ouvriers peu qualifiés / Ouvrières peu qualifiées de type artisanal (CS 68) ;
- Ouvriers / Ouvrières agricoles, des travaux forestiers, de la pêche et de l'aquaculture (CS 69).

Dans le cadre de ce sujet, il est pertinent de repérer la catégorie sociale (CS) 62 présentée par l'encadré 1 et très présente à Bataville au temps de l'usine. De plus cette liste est aussi utile pour comprendre un élément qui peut être invisibilisé, l'existence d'une grande variété du monde ouvrier, qui se traduit dans le paysage même de Bataville. Enfin, la catégorie 69 est intéressante à garder en mémoire, car elle relie le monde ouvrier au monde rural. De plus l'ouvrier peut être à la fois lié à l'industrie et à l'artisanat ; or, dans la perception de l'industrie l'artisanat s'oppose à l'industrie.

### I.1.3 Les perceptions de l'industrie

Au-delà des définitions et de leur limites, l'industrie est aussi affaire de représentations, qu'il faut comprendre. Pour cela, deux outils simples ont été utilisés[6]. Le premier est un questionnaire autour de la définition de l'industrie ; le second une recherche d'images de l'industrie sur internet dans un moteur de recherche.

L'utilisation de ces deux outils n'aboutit pas à une définition scientifique ; cependant, exactement comme une carte mentale, ils montrent la réalité perçue d'un élément géographique, et permettent ainsi d'aboutir à une « définition subjective ».

[6] Il ne s'agit pas ici de faire un travail de fond sur la perception de l'industrie, juste d'en rappeler les grandes lignes.

*Catégorie socioprofessionnelle 62 : Ouvriers qualifiés / Ouvrières qualifiées de type industriel*

*« Cette catégorie regroupe les personnes qui, ayant un **statut salarié**, exécutent, dans le cadre d'une division **poussée du travail**, des tâches manuelles exigeant une formation spéciale ou un apprentissage suffisamment long, ou impliquant des responsabilités matérielles importantes.*

*La catégorie comprend les ouvrières et ouvriers qualifiés classés comme tels dans **les conventions collectives.** Elle inclut des personnels ouvriers du secteur public, qui y sont toutefois largement minoritaires : ils travaillent principalement dans le secteur des travaux publics, de l'eau, de l'énergie et du traitement des déchets, ou dans les laboratoires d'essai, contrôle et maintenance.*

***La conduite des engins de transport et de manutention étant exclue** (elle est classée dans les CS 64 et 65), le domaine d'activité des ouvrières et ouvriers de type industriel se définit par **l'exécution d'un travail à dominante manuelle sur des machines, installations ou chaînes de production automatisées pour une production à grande échelle de type industriel** (pour la distinction avec le type artisanal, voir partie 3.2).*

*L'exécution d'un travail de type industriel peut consister en **la conduite, la surveillance, la préparation, le réglage ou l'entretien d'installations industrielles, de machines, d'engins de génie civil ou de travail du béton**. Elle comprend la conduite de ligne de production et le pilotage d'installation lourde de certaines industries, qui réalisent de manière quasi automatique la totalité ou quasi-totalité des phases de production : cette conduite et ce pilotage peuvent s'exercer à partir de salles de commande centralisées dotées d'écrans de visualisation et de consoles informatiques. Le travail de type industriel tel que défini ici n'inclut pas la conduite d'engins de transport et de manutention.*

*Précisément, les domaines suivants relèvent du type industriel :*

- ***Les travaux publics et le travail du béton**, le montage des charpentes métalliques de grande dimension et la conduite d'engins spéciaux des travaux publics et du bâtiment (engins de levage exclus), les mines et les carrières (taille de pierre exclue),*
- *La production de **matériels électriques et électroniques**, l'ajustage et le montage en atelier d'éléments mécaniques (même à l'unité ou en petite série), le travail des métaux par formage, soudure, revêtement et enlèvement de métal dans le cadre d'une activité de production (même à l'unité ou en petite série),*
- *La conduite **d'installations industrielles automatisées, de machines dans l'industrie lourde** (chimie, industrie agroalimentaire, production et première transformation des métaux, fonderie, industrie du verre, des matériaux de construction et céramiques, industrie lourde du bois et du papier carton) et d'installations de production d'énergie,*
- *La conduite **de machines du textile**, le travail industriel ou semi-industriel des étoffes et du cuir (grande ou moyenne série seulement), le travail industriel du bois, la composition et l'impression,*
- *Le contrôle des produits fabriqués dans les industries de toutes natures, le travail de laboratoire, le réglage et l'entretien (électrique ou mécanique) des équipements de production industrielle, des équipements de télécommunication et des matériels lourds de transport (air, mer, terre).*

*Pour les ouvrières et ouvriers de production et assimilés, on trouve une suite de spécialités qui sont repérées par la lettre située en 3e position du code de profession (travaux publics et industrie extractive, électricité, électronique, mécanique et travail des métaux, etc.). Même si ces spécialités renvoient à des activités économiques d'établissement ou d'entreprise, il est bien entendu que les notions de profession (code PCS) et de secteur d'activité (code NAF) ne doivent pas être confondues : il n'y a, par exemple, pas uniquement des mécaniciennes et des mécaniciens dans une usine de mécanique, et des ouvrières ou ouvriers mécaniciens peuvent travailler sur des machines de production relevant d'activités très diverses. »*

*Encadré 1 - Définition de l'ouvrier selon l'INSEE*

Le questionnaire, envoyé sur différents réseaux sociaux à un panel de contacts personnels et professionnels, est composé d'une seule question : « définissez, selon vous, l'industrie ».

Il y a eu 14 réponses (tableau 1), ce qui est certes faible au regard du nombre de contacts, mais apporte néanmoins quelques pistes de réflexion sur la représentation de l'industrie.

| Réponses données |
|---|
| Dans ma tête c'est les gros bâtiments ou les hommes ont créé des machines pour produire des produits (automobile, alimentaire, textile, pharmaceutique,) |
| Production de biens via la transformation de matière(s) première(s) ou de matière(s) déjà transformée(s) |
| C'est assez abstrait en ce qui me concerne. Ce serait ce qui relève de la fabrication en usine, à la chaîne, par opposition à l'artisanat. |
| Production de produits à l'échelle nationale pour l'international en vue de rationaliser les couts |
| Production à grande échelle de biens (meubles, véhicules, médicaments, etc.) ou de services (tourisme), principalement via l'emploi de technologies d'automatisation et de machines |
| C'est à mon sens un terme vicieux qui globalise un ensemble de choses (production, commercialisation...) Autour d'un secteur spécifié où il y a une création de valeur / valeur ajoutée. Exemple : l'industrie cosmétique, automobile, ferroviaire... |
| Production de masse |
| Secteur d'activité servant à produire quelque chose en masse (JV, pharma, matériau, etc.) |
| Pour moi, l'industrie est en opposition totale avec l'artisanat. Elle est basée sur l'automatisation des tâches, bien évidemment, mais a également pour but de servir le patronat et l'actionnariat ; apporter un maximum de rentabilité en dépit des besoins réels derrière. Elle est très souvent en retrait de la qualité attendue des biens qui en sortent et pousse à une surconsommation non nécessaire (obsolescence des biens produits, avant celle du même bien produit avec la durabilité en ligne de mire). L'industrie, sous couvert de produire des produits à des prix inférieurs, selon moi, produirait donc sur le long terme, des biens à un prix supérieur, car soit, non réparable, soit à un prix supérieur au rachat de celui-ci. Elle participe donc à une surconsommation de bien et n'est très souvent ni éthique (délocalisée dans des pays de main d'œuvre à bas coûts), ni écologique. |
| Désigne l'ensemble des filières du secteur secondaire de l'économie. |
| Activité qui permet de fabriquer et commercialiser de nombreux articles/produits |
| L'industrie est à la fois la conséquence et le point d'origine du développement des sociétés humaines modernes au niveau économique, technique et social. Avec l'industrie s'est développé le système capitaliste, le commerce à l'échelle mondiale et du même coup, les problèmes inhérents au réchauffement climatique et aux disparités humaines. |
| Production à grande échelle. |
| Un système de production ancré dans le capitalisme et large promoteur d'emploi divers au sein de la société |

*Tableau 1 - Réponses au questionnaire*

Si la logique économique est clairement perçue par les interrogés, il se dégage des réponses une perception politique de ce qu'est l'industrie, avec des jugements de valeurs nombreux ; rares sont ceux qui cherchent à donner une définition neutre de l'industrie.

La majorité a avant tout évoqué ses perceptions de l'industrie, teintées de logiques politiques plutôt orientées à gauche dans le spectre français, avec des termes fort comme « surconsommation » ou « néfaste ». Certains confondent l'industrie et ce qu'en font les acteurs et l'aspect positif de l'industrie n'est jamais évoqué.

Deux d'entre eux mettent en opposition le terme d'industrie et le terme d'artisanat, sans pour autant définir l'artisanat. Est aussi perçue la logique d'échelle, de masse, bien que certaines industries produisent des objets à très haute valeur ajoutée, en petit tirage.

Ainsi, les grandes tendances perçues par l'échantillon sont :

- la production de masse ;
- une perception négative de l'industrie ;
- une logique idéologique capitalistique ;
- une opposition à l'artisanat.

Complétant ce questionnaire, une simple recherche dans le moteur de recherche le plus utilisé (Google, dans sa catégorie « images ») avec le mot clef « industrie » permet de constater d'autres représentations, cette fois-ci visuelles (figure 3)[7]. On y repère la place centrale du travail, avec des ouvriers et des ouvrières collaborant ; la place de la machine et du robot, organisés en chaine de production ; la domination d'un type d'usine bien spécifique, l'usine tubulaire.

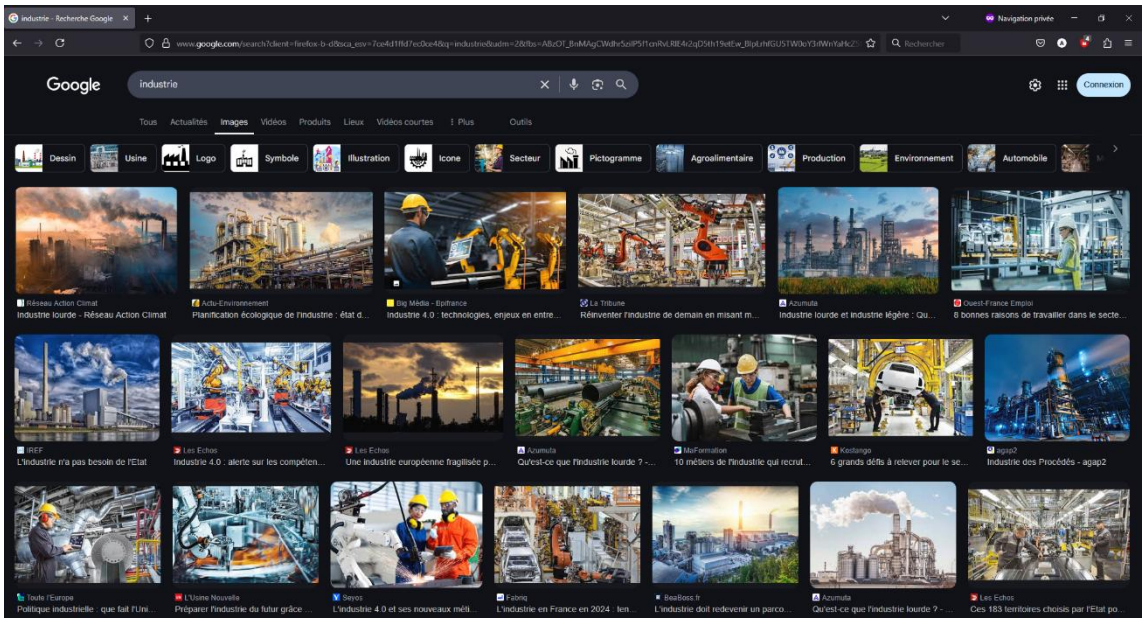


*Figure 3 - L' industrie dans le moteur de recherche Google catégorie « images » 28/04/2025*

[7] La recherche s'est faite via la navigation privé de façon que les cookies ne faussent pas la recherche.

De ces images, ressortent les logiques de la machine, de la grande taille, de valeur du travail et de l'ouvrier ou ouvrières, éléments essentiels de l'industrie. Les images renvoient également à un sentiment positif sur le lien entre l'humain et l'industrie, car on y voit des ouvriers et des ouvrières heureux de participer à l'activité ; là où, dans le questionnaire, les humains n'étaient évoqués qu'en tant que « victimes » de l'activité et plus précisément des délocalisations. Enfin, le questionnaire et les images confirment une perception de l'industrie dominée par le coté productif, la logique de masse, et son lien avec le travail ; alors que les paysages de l'industrie sont minoritaires (8 images sur 21).

De plus, d'un point de vue paysager, l'industrie se trouve presque entièrement assimilée à un seul des éléments qui la compose : l'usine ; plus spécifiquement l'usine tubulaire, masquant toutes les autres formes architecturales liées à l'industrie, qui sont pourtant plus nombreuses. Ainsi, dans l'idée courante (la notion perçue), l'industrie c'est l'usine. Le bâtiment « usine » est l'avatar de l'industrie mais il n'est en réalité pas l'industrie à lui seul. Certes, l'usine fait bien partie de l'industrie, mais n'est pas le seul élément paysager constitutif de l'industrie. Dans ce domaine, l'industrie dépasse largement l'usine, et construit un système interconnecté avec son territoire proche et lointain, qui fonctionne et rayonne largement au-delà du site industriel seul, en zone rurale comme en zone urbaine. L'ensemble de ces formes industrialo-rurales et industrialo-urbaines sera traité ultérieurement.

Pour le politique, l'industrie est perçue différemment : elle est d'abord une source d'emplois. En période de chômage important, le politique cherche à favoriser l'installation de l'industrie via des aides publiques, des aides à l'installation, etc. Les discours et actions récentes de plusieurs gouvernements successifs indiquent vouloir réindustrialiser le pays. Par exemple, le 12 mai 2023, le Président de la République E. Macron organise une réunion avec les acteurs de l'industrie française et indique vouloir *« accélérer notre réindustrialisation »*. La relation entre l'emploi et l'industrie est d'ailleurs affirmé via les axes de politiques prioritaires indiqués sur le site du gouvernement : « Axe n°1 Atteindre le plein emploi et réindustrialiser le pays ». Enfin, dans cette logique politique, l'industrie est souvent liée à des questions de souveraineté.

Tout cela contribue donc à des définitions variées d'industrie par les institutions, le pouvoir politique et l'usage commun, mais l'industrie est aussi un objet de recherche et les sciences cherchent aussi à la définir.

### I.I.4 L'industrie et les chercheurs

Au-delà de ces facettes d'un même mot autour des définitions du dictionnaire et des perceptions, les scientifiques, et notamment les géographes, se sont, dès les forts développements industriels des XIX$^{ème}$ et XX$^{ème}$ siècles, intéressés à cette activité industrielle qui modifiait profondément l'économie, les sociétés, les paysages et les territoires. C'est en particulier sur la localisation des usines, aux forts enjeux sociaux et politiques, que leurs travaux se sont effectués.

#### *I.I.4.1. L'apport des économistes*

Les économistes ne sont pas les premiers à s'intéresser à l'industrie. Dès 1776, le philosophe-abbé É. Bonnot de Condillac l'aborde dans son ouvrage « *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* ». À cette date, il cherche à distinguer l'industrie de l'artisanat. Pour lui, les manufactures de la campagne font des produits « grossiers » (de Condillac, cité par Perreur 2002, p. 22). Ce qui protège cet artisanat vis-à-vis de l'industrie, c'est la faible qualité de la marchandise (de faible valeur et consommée tous les jours). Il n'est pas rentable de l'exporter là ou les produits fabriqués en ville ont une valeur ajoutée plus importante et, le coût du transport étant peu élevé vis-à-vis du prix de vente, il est rentable de les exporter plus loin.

La problématique de la localisation industrielle est abordée via la méthode scientifique par les économistes à partir des années 1880. À ce moment-là, les économistes étudient la localisation des entreprises industrielles. W. Launhardt, puis A. Weber (1909), sans se consulter, arrivent à des théories assez similaires, en lien avec sur le placement des entreprises industrielles en fonction des ressources (main d'oeuvre, gisements, nœuds routiers). A. Weber ajoute à la théorie de W. Launhardt une réflexion sur les économies de main d'œuvre faites par les entreprises s'installant dans des agglomérations plus riches.

Les auteurs « *perçoivent* » (terme est choisi à dessein par Perreur 2002, p. 23) deux éléments :

- Les coûts du transport limitent la taille des entreprises et par voie de conséquence l'aire du marché.

- Le poids des coûts dans la production provoque des monopoles locaux, l'entreprise peut croitre et devenir de grande taille uniquement si le produit fabriqué a une forte valeur, ce qui permet de compenser les coûts du transport.

La mise en exerge des coûts de transport explique en partie une absence d'intérêt plus poussé par les économistes à la réflexion spatiale en général (Perreur, 2002).

Ces différentes théories économiques sont reprises par les géographes ; notamment C. Manzagol, en 1980, quand il écrit son *« Logique de l'espace industriel ».* Il y indique clairement que la majorité des recherches sur ces thématiques pourtant spatiales sont l'œuvre de non-géographes et il base son ouvrage sur un *« examen critique des théories classiques qui précède une analyse des nouvelles approches et la présentation du système industriel. »* (p. 11).

### *I.I.4.2. La localisation des industries selon la géographie classique*

La géographie classique théorise la localisation de l'industrie en utilisant globalement trois approches (Bailly, Béguin, Scariati 2016).

La première approche consiste à tenter d'établir une liste d'activités et, pour ces activités, d'effectuer un travail de description géographique. Une fois ce travail d'observation et d'enregistrement de données, il y a une tentative d'induire une explication en liant la localisation aux gisements par exemple, comme la sidérurgie et les bassins houillers. La principale critique de cette approche est le risque d'associer de manière causale la localisation et le fait étudié, dans une démarche déterministe et prenant des coïncidences géographiques comme des causes.

La seconde approche consiste à décrire, puis à tenter d'expliquer des paysages industriels, qui naissent de la cohabitation de plusieurs catégories d'industries. C'est une approche initialement descriptive, mais qui s'enrichit ensuite d'éléments divers liés à la nécessité d'expliquer ces paysages.

La troisième approche consiste à faire la liste et analyser ce que les auteurs cités précédemment appellent les « facteurs de localisation ». Contrairement aux approches précédentes, l'objectif est ici directement explicatif. Elle consiste en une action de classement des différents éléments qui sont potentiellement susceptibles d'être des causes à la localisation. Cependant, là encore, cette démarche est directement issue de la démarche inductive, les facteurs sont trouvés via de multiples observations.

Ces trois approches souffrent des mêmes faiblesses : elles favorisent avant tout de l'observation, et par sa nature, la démarche inductive qui « *butte sur la diversité des cas particuliers que lui impose sa fidélité à la primauté de l'observation* » (*op. cit.* p.144.).

En complément de ces approches classiques d'autres méthodes existent, venant d'A. Weber (1909) (dite problématique néopositiviste) ou d'une une recherche du processus décisionnel pour comprendre la localisation basée principalement sur le transport, en lien avec la distance. A. Weber part de 4 postulats :

***-*** *« **H1.** Il existe un producteur qui fabrique un ou plusieurs produits demandés (extrants) à partir d'intrants donnés ; il satisfait la demande ; il cherche à maximiser son bénéfice et dispose de l'information requise pour ce faire.*

***- H2.*** *Il existe un espace géographique fait de lieux ponctuels. Il est homogène quant au transport et quant à la disponibilité suffisante des intrants non transportables. Il est hétérogène quant aux quantités d'extrants demandées et d'intrants transportables offertes : ces quantités sont fixées et positives en un nombre fini de lieux donnés, nulles ailleurs.*

***- H3.*** *Les prix des intrants et des extrants sont des données fixées.*

***- H4.*** *Le prix du transport d'un bien par unité de distance et de quantité est constant quelles que soient la distance à parcourir et la quantité à transporter. Le coût du transport est supporté par le producteur. »* (cité par Bailly, Béguin, Scariati, 2016, p. 145)

De ces quatre éléments il émet sa théorie de localisation en ayant comme élément principal le transport, sans pour autant s'associer aux thèses de la théorie des lieux centraux, partant du principe dans **H2** d'un milieu hétérogène là où la théorie des lieux centraux se base sur des lieux homogènes. Et c'est justement cette hétérogénéité qui provoque mécaniquement des problématiques de transport. Cependant le transport est certes un élément important, mais ce n'est pas l'élément primordial. L'élément primordial est ce qu'il appelle le *« poids idéal d'un lieu relatif à un lieu donné »*. Ce poids est *« la somme de quantités à transporter (vers et depuis ce lieu) par un prix unitaire de transport (par unités de quantité et de distance) »* (*op. cit.* p.148) ; c'est en clair la capacité de transport vers ou depuis un lieu. C'est le croisement de ces éléments qui fondent la théorie de localisation de A. Weber.

Les auteurs cités précédemment concluent leurs analyses par une phrase simple mais lourde de conséquences : *« Les résultats* [des différentes théories de localisation] *sont des règles générales de localisation, provisoirement valides dans le cadre des postulats admis. Actuellement, on est encore loin d'une explication complète des localisations industrielles. »* (Bailly, Béguin, Scariati 2016, p. 161). Dit autrement, il n'existe pas à l'heure actuelle de règle clairement définie de localisation industrielle.

L'objectif de cette brève revue des méthodes de localisation a été de voir comment est analysée la localisation de l'industrie pour pouvoir définir le fait lui-même. Le bilan est intéressant, car la localisation est aussi multiforme que la définition du fait lui-même et le cas de Bataville en sera justement une bonne illustration. L'industrie ne se définit donc pas simplement et elle s'installe en raison de très nombreux facteurs et nuances.

### *I.I.4.3. Les définitions et regards actuels*

Les géographes s'éloignent des théories émises par les économistes et des théories de la géographie classique, comme l'indique B. Mérenne-Schoumaker en 2011 : *« il y a toujours un fossé entre les théories de localisation de l'industrie et la réalité ».* Elle admet les fondamentaux théoriques de l'économie, notamment l'aspect de la maitrise des coûts, mais en montre surtout les limites. En effet, les théories des économistes sont trop simples vis-à-vis du niveau spatial ; ces théories ne prennent peu voire pas en compte l'aspect physique et aussi politique de l'espace tout en omettant la partie culturelle de l'industrie.

Ainsi, S. Daviet écrit en 2005 : *« les savants calculs de distance et de coût, les belles équations mathématiques, les poids de Launhardt, les triangles d'Alfred Weber ne sont plus présentés comme les clés de lecture de la nouvelle économie »* (2005 p. 99). De même, S. Edelblutte écrit en 2020 : *« L'intérêt de ces théories est ainsi essentiellement de permettre la réflexion quant aux territoires industriels, notamment à l'échelle régionale, mais la complexité de la réalité les rend finalement peu opératoires, notamment aux échelles locales et particulièrement à celle de la ville. »*[8].

Ainsi, d'après S. Daviet en 2005 : *« l'industrie se définit par rapport à un produit, mais aussi des valeurs véhiculées et des histoires, générant une territorialité de l'entreprise se rattachant à l'espace vécu. »* (citée par J. Fache 2006, p. 98). Cette définition est la plus complète, elle véhicule l'ensemble des éléments importants pour le sujet de ce travail. En effet, l'industrie est fortement liée à un produit ; l'utilisation du terme produit sous-entend plusieurs notions : matière première, transformation, échange, mise en réseau qui ont déjà largement été prises en compte dans les définitions cités plus haut.

[8] Les citations ne comportent pas de numéros de page lorsqu'elles sont issues de publications uniquement parues en ligne.

Les mots « valeurs véhiculées », « histoire », renvoient à la notion culturelle de l'industrie, les histoires et mythes qui se construisent autour de cet objet, le faisceau de valeurs qui se constitue pour les travailleurs de l'entreprise, etc.

La notion de territorialité et d'espace vécu est ici présente pour affirmer une chose importante : l'industrie provoque autour d'elle une transformation physique, mais aussi paysagère et culturelle de l'espace, via des bâtiments, des types d'installation, des décors urbains particuliers, etc. Tout cela marque l'espace qui se transforme en territoire (aux limites qui ne sont pas clairement établies cependant) approprié par l'industriel et qui, pour les personnes qui y en font partie, entraine un sentiment d'appartenance et donc un espace vécu comme étant industriel.

Ainsi, *« il semble donc, qu'à la charnière des XX$^{ème}$ et XXI$^{ème}$ siècles, l'étude de l'industrie se dilue de plus en plus dans des approches plus larges, intégrant, aux côtés des préoccupations économiques autrefois clairement dominantes et renouvelées, des préoccupations sociales, culturelles, historiques, territoriales… (Talandier, Pecqueur 2018 ; Boulay, Grandclément 2019). Cette dilution autorise aussi, à propos de l'industrie, un élargissement des centres d'intérêt, un renouvellement des thématiques, une diversification des sensibilités. »* (Edelblutte 2020).

Cette partie a permis de comprendre la trajectoire de l'industrie dans la réflexion géographique et la définition de S. Daviet est celle qui correspond le plus le plus à la notion d'industrie qui sera utilisée pour ce travail. Cependant, l'industrie étant en renouvellement constant et en évolution constante, son étude et sa définition sont mobiles et suivent ces évolutions qui se sont opérées sur plusieurs siècles d'industrialisation sur lesquelles il est opportun de revenir dans la partie suivante.

## *I.2 Retour sur l'histoire industrielle*

Il ne s'agit pas ici de faire une histoire industrielle exhaustive, mais d'en saisir les grandes logiques temporelles et spatiales dans lesquelles la fondation et l'évolution de Bataville s'inscrivent. Ces logiques ont un impact sur les territoires industriels ou post-industriels actuels et aussi pour mieux comprendre la façon dont les différentes disciplines se sont emparées des faits industriels.

### I.2.1 La première révolution industrielle européenne

#### *I.2.1.1 L'industrialisation européenne*

L'industrie s'est certes développée et structurée au moment de la première révolution industrielle[9], mais elle plonge ses racines dans des activités similaires et bien antérieures ; activités qualifiées de proto-industrielles car elles ne sont plus vraiment de l'artisanat (utilisation des premières machines) sans être encore tout à fait de l'industrie (peu de concentration de main d'œuvre, pas de travail à la chaîne et de production de masse, etc.). Ainsi, aux XVI$^{ème}$ et XVII$^{ème}$ siècles, la protoindustrie existe sous une forme petite, dispersée, rurale, lié à la ressource agricole mais aussi énergétique, autour de l'eau et du bois (Richardot et Schnapper 1965 ; See 1939). Ceci qui explique la dispersion de la proto-industrie, ces ressources étant elles-mêmes disséminées.

Selon J. Perreur en 2002, c'est aussi à cette époque que certaines activités artisanales urbaines quittent les pôles urbains pour aller vers les campagnes, de façon à pouvoir utiliser la première mécanisation liée à l'énergie hydraulique. Selon cette auteure, les villes ne sont pas propices à la mécanisation (notamment le foulage mécanique pour le textile). Il y a aussi une question de coût de main d'œuvre et le souhait de *« s'éloigner du carcan que les corporations imposent en ville »* (Brasseul 1999).

De plus, au-delà de cette question de la fuite des villes, la proto-industrie peut se développer de l'intérieur dans l'espace rural. Cela est lié au rythme de travail paysan. En effet, en hiver, les activités agricoles sont réduites et laissent du temps pour une activité comme le travail du textile à domicile. Par exemple, dans le Massif vosgien et dès le XVIII$^{ème}$ siècle, des négociants mulhousiens apportent en automne la matière première (coton) ou des produits semi-finis (fils) dans la montagne et récupèrent fil ou tissu au printemps. Cette spécialité textile peut, dans certains cas, prendre en importance et devenir l'activité principale, créant les premiers espaces industriels (Edelblutte 2012).

[9] Si l'expression même de révolution industrielle peut-être contestée par certains historiens, il a été choisi de la conserver ici, dans une partie qui se veut un rappel simple de la périodicité industrielle et parce qu'elle est très largement utilisé.

Une des balises chronologiques acceptée pour la première révolution industrielle est le début du XVIII$^{ème}$ siècle au Royaume-Uni. Cette révolution industrielle est centrée autour du charbon, du textile, de la fonte au coke (combustible obtenu par pyrolyse de la houille), de la machine à vapeur et du chemin de fer. Le début de la première révolution industrielle n'est pas daté précisément, cependant plusieurs éléments sont balisés temporellement, notamment la première coulée de fonte au coke en 1709 par Abraham Darby à Coalbrookdale (Angleterre), le moteur à vapeur Boulton et Watt en 1776, la première usine textile (usine Lombe à Derby en 1727).

Puis, à partir du XIX$^{ème}$ siècle l'industrie arrive sur le continent européen, particulièrement au Nord-Ouest (figure 3) et dans des territoires bien précis. En effet, l'industrie a besoin de ressources, qu'elles soient humaines (grande ville préexistante), minérales (charbon, fer etc.), ou énergétiques (cours d'eau). La figure 4 indique d'ailleurs certaines des villes qui ont connu une mutation liée à l'industrie, comme Londres, Manchester, Liverpool, qui sont des villes antérieures à l'industrie mais qui, via l'industrialisation, jouent un rôle économique prépondérant. En France, il y a un bassin industriel en région parisienne, pour autant, Paris n'est pas considéré comme une ville centrale dans le développement industriel français, qui se concentre dans le Nord et l'Est de la France.

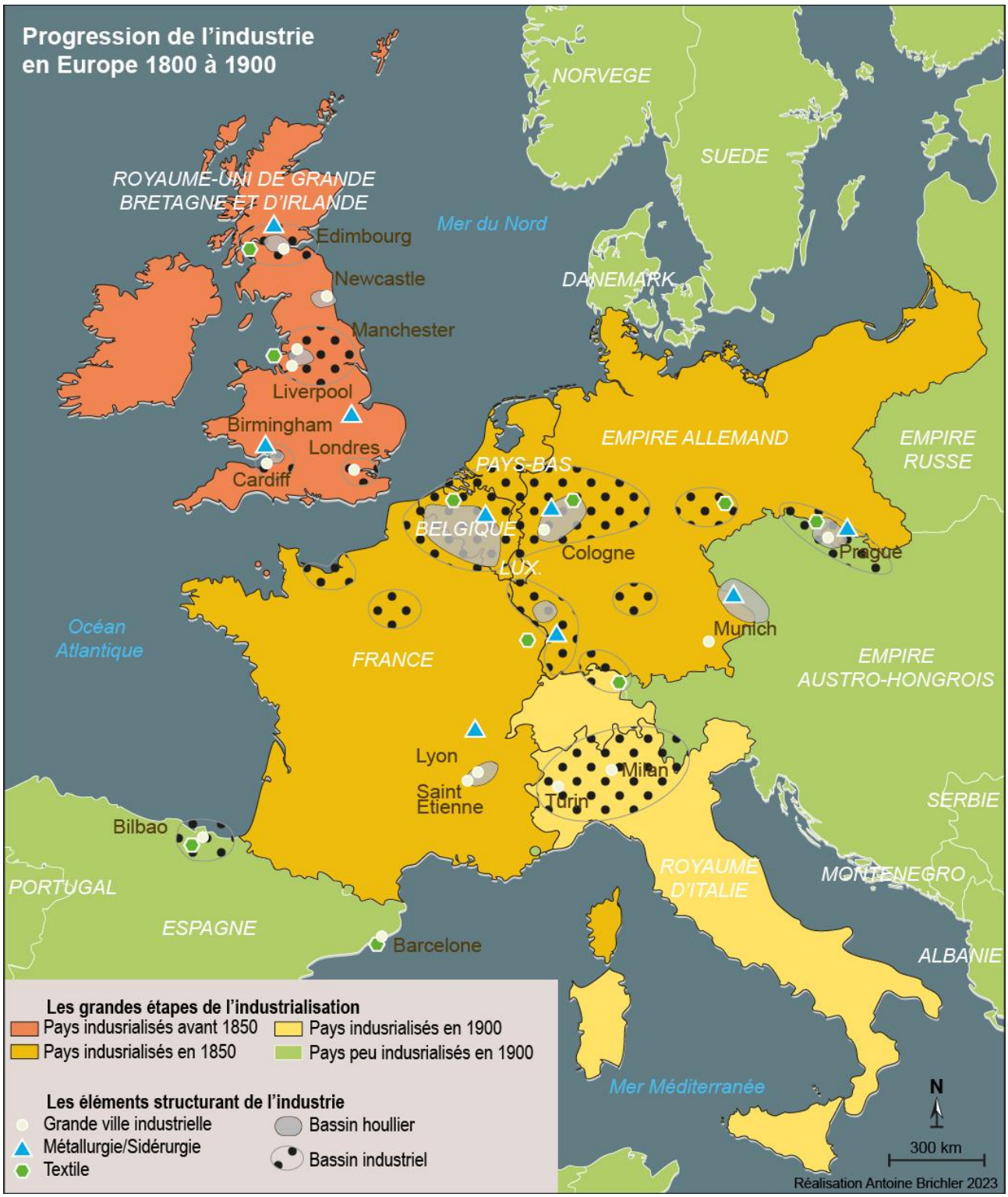


*Figure 4 - Progression de l'industrie en Europe 1800 à 1900*

### *I.2.1.2 Détails et effets territoriaux de la première industrialisation en France*

Il ne s'agit ici pas d'être exhaustif à propos de l'ensemble des changements que l'industrialisation opère sur la France, mais de comprendre, à travers plusieurs éléments choisis, comment l'arrivée de cette logique économique transforme un pays. Pour la France, D. Woronoff, en 1994, présente l'évolution de la puissance en chevaux vapeur (tableau 2) installés par l'industrie.

*Tableau 2* - Puissance en chevaux vapeur France. Source : Denis Woronoff 1994, p.211

| Dates | 1833 | 1839 | 1840 | 1847 | 1852 | 1858-1860 | 1867-1869 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de chevaux vapeur disponibles, en milliers | 15 | 29 | 35 | 60 | 75 | 166 | 305 |

Cette industrie constitue un réseau transnational ; ainsi, selon D. Woronoff en 1998, les machines-outils servant en France sous la restauration proviennent de Belgique et d'Angleterre et il faut attendre 1841 pour que les premiers constructeurs français arrivent à les concurrencer.

Le territoire national est transformé pour l'industrie ; en 1852, cinq départements emploient 52% du total des machines à vapeur : le Nord, la Seine-Inférieure (Seine-Maritime depuis 1955), le Rhône et la Loire. Le territoire national s'adapte à cette nouvelle activité économique car il faut également à gérer des flux logistiques avec la mise en place de voies ferrées, de canaux et plus généralement de voies navigables, etc. En 1815, il y a en France 1200 km de canaux pour 4170 km en 1851 ; le chemin de fer et les routes connaissent des évolutions équivalentes.

Les évolutions industrielles ne concernent pas que le bâti et les transports, mais aussi l'utilisation de ressources énergétiques. En effet, pour fonctionner l'industrie demande de l'énergie. Énergie hydraulique pour le textile, charbon de bois pour la sidérurgie et la métallurgie, puis charbon de terre. La nécessité d'un approvisionnement énergétique continu et abondant transforme les territoires. Ainsi, la filière bois, traditionnellement utilisée pour la construction et le chauffage, devient une filière énergétique forte et puissante avec la création de nouveau lieux industriels dans les départements forestiers (Haute-Marne, Meuse, par exemple) pour répondre à ces besoins. Entre 1819 et 1825, 35 nouvelles usines sont construites en France, avec 1 100 feux d'affinerie au bois : ces établissements

produisent 27% du fer français (41 000 tonnes) (Woronoff 1998, p. 214).

Cependant, dès 1789 l'inspecteur des mines Duhamel indique clairement un besoin énergétique plus important et le charbon végétal ne peut suffire : « *on ne doit pas se dissimuler que l'exploitation des mines métalliques ne puisse plus désormais avoir lieu sans celle des mines de charbons de terre* » (Woronoff 1998, p. 211). Avec cette phrase, il indique une future évolution dans la logique industrielle. Ces évolutions amènent ainsi, dans la seconde moitié du XIX$^{ème}$ siècle, un changement dans la répartition des usines sidérurgiques qui se concentrent dans ou à proximité des bassins houillers.

Tous ces éléments impliquent, lors de cette première révolution industrielle, une brutale transformation de tous les pays touchés, créant des territoires industriels nouveaux mais aussi de nouveaux réseaux, de nouvelles interactions sociales, mettant en place un nouveau paradigme social, entrainant des modifications législatives, etc.

L'historien de l'industrie D. Woronoff borne le processus de cette première industrialisation de 1780 à 1880, Comme toute borne temporelle, elle reste sujette à débat, mais est utile comme repère et sert ici d'indicateur temporel commode, bien que cette croissance industrielle ne soit pas uniforme : *« envisagée dans une perspective d'ensemble, la croissance industrielle du XIX$^{ème}$ siècle est donc inégale et saccadée »* (Woronoff 1994, p. 314). En effet et par exemple, entre 1870 et 1880 une période de crise économique s'installe, appelé Grande déflation ou Grande dépression (à ne pas confondre avec la crise de 1929). Au terme de cette crise, l'industrie amorce une restructuration qui ouvre la voie à une seconde industrialisation.

### I.2.2 Les évolutions industrielles : la seconde industrialisation

La crise provoque une réaction paradoxale car les acteurs décident d'investir massivement de façon à augmenter la production avec une mécanisation de plus en plus massive. Certaines lois, comme celle de Waldeck-Rousseau de 1884, tout en autorisant la création de syndicats, pousse à une forme d'entente entre les acteurs de l'industrie sur une « juste » concurrence qui favorise la sortie de la crise.

Aux vu des investissements toujours plus importants, les acteurs industriels sont poussés à réfléchir à des marchés dépassant les frontières nationales pour rentabiliser leurs investissements. Toujours dans une logique de gestion des prix, se mettent en place des quotas, des zones de vente mais aussi des ententes entre les pays et entre les industries transnationales. Aidant ces échanges internationaux, le chemin de fer, avec la première ligne transnationale en 1840 (Fouquin 2016), joue un rôle majeur dans cette seconde industrialisation.

Cette seconde industrialisation est concentrée autour de l'acier, de la chimie et du développement d'une nouvelle source d'énergie, l'électricité. Elle a comme caractéristique une standardisation des produits, permettant une fabrication plus rationnalisée et un commerce de plus en plus mondial. Pour assurer des débouchés à ces produits manufacturés produits massivement, les ouvriers ont un salaire relativement élevé permettant la consommation des dits produits. C'est la base du Fordisme, qui devient la norme de l'organisation du travail industriel à la fin du XIX$^{ème}$ au dernier tiers du XX$^{ème}$ siècle.

L'industrie consomme de plus en plus d'espace et façonne des territoires plus grands ; les industriels mettent en place des politiques dites paternalistes à la fois pour palier la faiblesse des États (Gueslin 1992) et pour mieux maîtriser la main d'œuvre. L'usine devient un instrument de production et d'organisation sociale (Ewald 1986). Cette volonté paternaliste suit des logiques à la fois pragmatique et idéologique ; en effet, en assurant aux ouvriers des conditions de travail et de vie correctes et décentes, elle assure la paix sociale mais aussi la non-intervention de l'État, tout en permettant un contrôle des ouvriers et ouvrières. C'est dans ce mouvement que la création de Bataville s'inscrit.

Durant cette période l'industrie est partout, dépassant les sites de l'industrie lourde pour se disperser dans des districts industriels ou de façon plus diffuse (Edelblutte 2011). Enfin, cette période est aussi le début du pétrole comme ressource énergétique, qui remplace rapidement le charbon, comme on le voit sur le tableau 3 montrant la source d'énergie et sa taille dans le bouquet énergétique général de la France.

| | Charbon | Pétrole | Bois | Hydraulique |
|---|---|---|---|---|
| 1930 | 82% | 7% | 4.3% | 6.7% |
| 1935 | 76% | 10.7% | 4.1% | 9.2% |

*Tableau 3 - Sources d'énergie en France Source : Denis Woronoff 1998, p.467*

Après la parenthèse de la Seconde Guerre mondiale, où le développement industriel est centré sur la production d'armement, la période qui s'ouvre est, pour l'Europe de l'Ouest notamment, le moment de la gloire de l'industrie avec les Trente Glorieuses. En effet, à la suite de la guerre, l'industrie est le vecteur de la puissance des États. M. Thorez (homme politique français, secrétaire général du Parti Communiste Français de 1930 à 1964) le résume bien : *« Produire, c'est aujourd'hui la forme la plus élevé du devoir de classe, du devoir des Français. Hier notre arme était le sabotage, l'action armée contre l'ennemi. Aujourd'hui, l'arme c'est la production pour faire échec aux plans de la réaction »* (Woronoff 1998, p. 484). Cependant, dès les années 1960, la perte de débouchés coloniaux, des évolutions technique et technologique, l'ouverture des marchés et les progrès des transports de marchandises notamment maritimes, fragilisent toutes les branches industrielles, provoquant des fermetures et des transformations sociales, brutalement révélées et accentuées après les chocs pétroliers des années 1970.

### I.2.3 Crise et réorganisations industrielles

La fin du XX$^{ème}$ siècle porte une réorganisation économique mondiale qui met à mal l'industrie des pays anciennement industrialisés tel la France. Crise des années 1980, fin du fordisme, délocalisations, désindustrialisations, mais aussi maintien d'un tissu industriel renouvelé et développement de nouvelles industries caractérisent la période et le début du XXI$^{ème}$ siècle.

#### *I.2.3.1 Désindustrialisation*

Ce terme désigne le phénomène touchant l'industrie française et européenne à partir des années 1970 ; il est très utilisé, mais plus tardivement, à partir du début du XXI$^{ème}$ siècle, dans les discours politique et journalistique alors qu'il est absent des dictionnaires géographiques francophones (Bost et Messaoudi 2017).

Pour l'État, il ne s'agit pas d'ailleurs pas, jusqu'aux années 2010, de désindustrialisation, mais plutôt de « *reconversion* » ou de « *mutations* » industrielles (Nesta 2010), termes déjà utilisés dans les années 1970. La désindustrialisation n'est pas reconnue et même conspuée, qualifiée de « *mythe* » ou de « *fantasme* » dans certains rapports ministériels ou parlementaires (Roustan 2004).

Le terme renvoie pourtant à une réalité de pertes d'emplois liés à l'industrie, qui sont chiffrées et documentées : la France a par exemple perdu 28,6% de ses emplois industriels entre 1990 et 2010 (Bost 2017). Au-delà de la réalité de la perte d'emplois et d'usines, ce terme véhicule une logique de déclin de l'industrie et d'abandon des territoires par l'industrie. Il laisse sous-entendre que le monde est de moins en moins industriel, que l'humain entre dans une société sans l'industrie ce qui a d'ailleurs longtemps motivé l'utilisation du terme post-industriel, sans prendre en compte le fait que l'industrie reste très présente dans le Monde d'un point de vue global, en fournissant la quasi-totalité de biens consommés sur la planète. Cette désindustrialisation touche des industries ayant fortement façonné les territoires locaux et, au-delà, affecte l'organisation spatiale général des États eux-mêmes, entrainant de fortes mutations dans les hiérarchies régionales. L'emprise du paternalisme industriel s'estompe, l'aspect paysager des ensembles change et des exemples concrets liés aux batavilles seront présentés dans les chapitres 3 et 6.

Cependant, désindustrialisation ne veut pas dire disparition de l'industrie et, malgré son retard, l'État (notamment via la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR) cherche à contrer ce mouvement par l'aide à l'implantation d'activités à haute valeur ajoutée (Bost et Messaoudi 2017). Le travail de M. Gros-Balthazard en 2019 présente les détails de cette mutation de l'industrie. Elle démontre un déplacement de l'industrie anciennement basé dans l'Est et le Nord de la France, vers une *« néo-industrie »* plutôt à l'ouest. Elle démontre aussi que l'industrie, anciennement très concentrée sur certains points en France, se disperse. En fonction du type d'espace (urbain, périurbain, rural), l'emploi industriel se déplace vers les espaces ruraux ; l'analyse de l'industrie et son imbrication dans le monde rural sera étudiée dans le chapitre 2 de cette partie. De la même façon, G. Le Blanc indique plutôt une transformation qu'une disparition totale *« les formes, les lieux et les manifestations de l'industrie sont devenues plus variées et diffuses »* (Le Blanc 2012, p. 26).

Ainsi, alors que cette désindustrialisation – et ses nuances – est à l'œuvre pour certains pays, le Monde connait dans son ensemble ce qui a été parfois qualifié de troisième révolution industrielle.

### *I.3.3.2 Une troisième révolution industrielle pour une réindustrialisation ?*

Si les deux premières révolutions industrielles sont des évolutions économiques rapides en lien a avec les deux phases d'industrialisation déjà évoquées, la période récente, qui voit l'industrie s'étendre sur la planète entière mais paradoxalement être moins dominante dans une économie financiarisée et moins visible dans les paysages, est parfois qualifiée de troisième révolution industrielle. Cependant, de nombreux autres termes existent et le recul manque pour correctement borner et définir cette période. L. Bourquin en 2017 présente les difficultés du bornage temporel de cette nouvelle période ; il présente ce qu'il nomme la phase de *gestation,* sur quarante ans entre 1950 et 1990, se centrant sur plusieurs technologies (le transistor en 1947, la création du circuit imprimé, et des microprocesseurs). Puis, il distingue une seconde phase, qu'il nomme *éclosions* avec la diffusion de trois nouvelles technologies :

- la numérisation, où l'on passe de réseau électromécanique vers un mode numérique, en combinaison avec l'arrivée des ordinateurs dans les entreprises et les foyers ;
- la naissance et la diffusion des protocoles de communication internet (Internet Protocol – IP), avec un premier navigateur internet en 1993, qui ouvre la réflexion économique de la viabilité ou non de ce système ;
- la connectique : le système pour accéder à internet évolue avec un débit plus important et ne passe plus par le réseau téléphonique.

À partir des années 2000, L. Bourquin parle de phase *d'expansion*, avec la fondation de plusieurs entreprises emblématiques comme Google ou Facebook, basées uniquement sur internet. L'utilisation d'internet est une nécessité pour le monde professionnel et industriel, accélérant un monde globalisé. Ces changements sont caractérisés par l'interpénétration croissante des acteurs économiques (Montagné-Villette 2001).

Cette interpénétration entre les acteurs économiques, notamment entre les services et l'industrie, interroge le terme de révolution industrielle. L. Bourquin l'évoque clairement avec ces mots : *« D'abord, si par analogie nous avons jusqu'ici employé le terme de révolution «* industrielle *», la révolution numérique est avant tout une révolution de services.*

*Dans la nouvelle économie, la frontière entre le produit et le service s'estompe, le produit n'est plus conçu sans les services qui lui sont associés. Si les deux premières révolutions à l'origine de l'industrie moderne se sont traduites par d'énormes gains de productivité dans les usines, la productivité des services a dans l'ensemble peu augmenté jusqu'à la fin du XX$^{ème}$ siècle. La révolution numérique, en rendant plus efficace le fonctionnement du secteur tertiaire, constitue un immense gisement de productivité pour les services. »* (2017, p. 22). Ainsi la période est parfois plutôt nommée révolution numérique que troisième – voire quatrième avec l'arrivée de l'internet – révolution industrielle.

Les impacts de cette évolution majeure sont nombreux : une économie bien plus mondialisée, une gestion des flux de communication différente, une société transformée par sa tertiarisation, etc. Cela se combine à de nouvelles méthodes de management dans les industries, comme le « juste à temps » qui implique par exemple la fin des stocks. Ainsi, ces nouvelles technologies de communication et d'information provoquent une mutation du système industriel global. À cela s'ajoute la mise en place de nouveaux produits (biochimie, électronique, etc.) comme pour la seconde révolution industrielle par rapport à la première. Le système de travail change aussi (logique qualitative plus que quantitative), etc. Cette globalisation des marchés entraine une concurrence internationale pour la recherche des coûts de production plus faibles et renforce en fait la désindustrialisation présentée précédemment pour les pays anciennement industrialisés et, inversement, renforce une industrialisation pour les pays émergeants ou en voie de développement.

Cependant, les questions environnementales (avec, dès les années 1990, l'apparition de la notion de développement durable, puis celle de transition) ont peu à peu poussé à reconsidérer les déplacements de marchandises sur de longues distance et ont incité les états à réfléchir à une relocalisation – et *de facto* à une réindustrialisation – de leurs usines parties à l'étranger. Mais c'est surtout la hausse de coût de l'énergie, avec un impact direct sur le transport de marchandises et, bien plus encore, les risques stratégiques et géopolitiques de dépendance à l'étranger, dont la crise de la COVID-19 en 2020-21 puis les guerres en Ukraine et en Israël-Palestine à partir de 2022 et 2023, qui ont poussé les états anciennement industrialisés à tout faire pour inciter et accompagner une réindustrialisation et des relocalisations que les industriels eux-mêmes commençaient pour toutes ces raisons, mais aussi pour des questions d'image, à envisager.

Ainsi, un mouvement encore timide, mais bien réel et chiffré en France par le cabinet Trendeo avec une création nette (créations moins fermetures) de 300 usines lors de la période 2017-2022, existe depuis le début des années 2010 et est de plus en plus étudié (Bost 2015 ; Gros-Balthazard et Talandier 2023). Si les discours politiques sont résolument optimistes, cette réindustrialisation reste balbutiante et très tributaire, à la fois des évolutions du coûts de l'énergie aux conséquences contradictoires (augmentation des coûts de transport invitant à la relocalisation, mais aussi augmentation des coûts de production dans les états anciennement industrialisés) ; des évolutions du coût de la main d'œuvre et des soubresauts géopolitiques à la fois externes (conflits) et internes (changements brusques de majorité et donc de politique socio-économique, avec par exemple l'élection de D. Trump aux États-Unis et l'augmentation brutale des droits de douane) auxquels les entreprises sont très sensibles.

### *Conclusion de la première partie du chapitre 1*

La force de création de l'industrie, que cela soit en matière de territoires, de paysages, de puissance pour les états, etc. est un des moteurs de l'intérêt des scientifiques pour l'industrie. L'industrie transforme des espaces, crée des territoires, les abandonne pour en créer d'autres ailleurs et les flux sont réorganisés. Tous ces changements sont étudiés pour comprendre son impact, notamment quand la temporalité économique n'est pas la même que les temporalités politique et sociale. De ce décalage, nait les questions de reconversion des espaces anciennement industrialisés qui intéressent les spécialistes du territoire, géographes, urbanistes, aménageurs, etc. mais aussi d'autres disciplines. Il s'agit ainsi maintenant de préciser les façons dont les géographes se sont penchés sur l'industrie, ses évolutions, et en particulier lien avec les territoires, au temps de son fonctionnement comme au temps de sa disparition.

## II] Industrie et géographie : approches et méthodes

Cette seconde partie du chapitre 1 est consacrée aux différents outils intellectuels (leurs cheminements, leurs évolutions) permettant le traitement du sujet de ce travail dans la problématique établie et donc de comprendre pourquoi ces outils sont pertinents dans le cadre de l'étude de la structure industrialo-urbaine de Bata en Moselle.

## *II.1 L'industrie, un objet initialement lié à la géographie économique*

### II.1.1 Genèse de la géographie industrielle et économique

Au moment des révolutions industrielles l'industrie n'est pas un sujet au cœur des analyses et réflexion des géographes vidaliens (Deshaies 2005) : la géographie vidalienne, dite aussi géographie classique, est centrée sur l'analyse du milieu et ses relations, mais aussi sur les études régionales, principalement rurales et fondées sur l'observation des paysages, très productive en matière de monographies et de descriptions des milieux. Cependant, avec le fort développement industriel, l'étude de l'activité (fin XIX$^{ème}$ et début XX$^{ème}$) intéresse des chercheurs de toutes disciplines, particulièrement en économie et en géographie.

D'un côté, les économistes affirment leur travail en intégrant l'espace dans leurs réflexions comme vu précédemment : minimisation des coûts de transports, optimisation de la localisation des entreprises, etc. De l'autre, les géographes font essentiellement des descriptions de la répartition des activités économiques (approche vidalienne classique présentée en I.I.3.2). D'un côté comme de l'autre, s'il n'y a initialement pas de réflexion globale sur les outils et méthodes d'analyse du fait industriel, ces travaux sur l'industrie se développent néanmoins, mais plus en économique que dans une géographie plus centrée sur l'étude des milieux.

En effet, en 1925, la revue *Economic Geography*, voit le jour. Elle est orientée sur les préoccupations de son temps, liés à la protection des ressources, à la localisation industrielle et aux performances industrielles, d'autant plus après à la crise économique de 1930. En Europe, la géographie économique est liée à des besoins économiques et sociaux précis : formation de gestionnaires pour le commerce et la distribution notamment (Benko 2008). Les postes d'enseignants de géographie économique sont présents globalement dans deux endroits, les écoles de commerces et, comme indiqué par J. D. Fellmand en 1986, dans un faible nombre de départements d'économie des universités nord-américaines, montrant encore une fois le lien fort entre les besoins économiques et commerciaux pragmatiques et la façon dont est pensée la géographie économique. Enfin, c'est l'échelon national qui est le plus étudié (Benko 2008).

Dans son ouvrage de 1947, *Esquisse d'une philosophie de l'histoire de la géographie économique*, la géographie économique est présentée par H. Hauser comme une discipline difficile à théoriser :

*« La géographie économique est en mouvement constant, en perpétuel devenir... La localisation, les lignes de communication, la création de nouvelles puissances commerciales, l'importance croissante ou décroissante des importations ou exportations, tous ces éléments sont sous l'emprise d'une dynamique sans fin et sont toujours sujets à transformation. C'est là, disons-le en passant, à la fois la grande difficulté et l'attraction principale de la géographie économique ... Il est impossible de constituer une géographie économique scientifique, car comment appliquer le nom de science à un champ de connaissance en perpétuel changement et en mouvement ? »*

Néanmoins, les économistes s'y essaient, en réfléchissant aux limites conceptuelles de la géographie économique, notamment via leurs travaux sur la localisation de l'industrie déjà évoqués. Ils vont structurer leur pensée et leur façon de travailler.

### II.1.2 Structuration de la géographie économique et industrielle scientifique

En 1953, F. K. Schaeffer est le premier à émettre des critiques vis-à-vis de la façon habituelle de traiter l'espace dans la tradition géographique, autour, selon G. Benko, de deux piliers fondamentaux : *« Le succès de l'économie keynésienne favorise l'analyse globale du circuit économique. L'importance de la distribution spatiale des activités revient au premier plan. La consolidation politique et économique d'après-guerre a permis la mise en œuvre des idées de Keynes. L'homogénéisation spatiale des économies nationales devient une priorité dans les pays développés. L'aménagement du territoire est né. On peut le définir comme l'application géographique de l'économie keynésienne. Les évolutions théoriques et les possibilités d'applications pratiques ont rendu crédible l'économie spatiale, et ont suscité des vocations à partir des années 1950. »* (Benko 2008, p. 31).

Ainsi, au moins chez les géographes américains, l'économique et le spatial combinent des problématiques plus larges touchant aux territoires nationaux notamment, avec la recherche d'une formalisation de modèles différents sur les choix de localisation, l'organisation des flux spatiaux, l'analyse des comportements d'achat, etc. À partir des années 1960, la science régionale et la géographie économique (sous la forme de l'analyse spatiale quantitative) sont presque impossibles à différencier (Benko 2008) et évoluent de pair, tant l'économie occupe une place forte dans la géographie. Peu à peu, l'analyse spatiale quantitative arrive à une position hégémonique dans la pensée géographique nord-américaine et nourrit les agences fédérales en données et en logique de travail, qui, en retour, financent beaucoup ces recherches.

Cette émulsion intellectuelle touche aussi l'Europe dans les mêmes années suivant des trajectoires assez similaires et finit aussi par s'y imposer.

En plus des besoins économiques de compréhension de l'espace, la donnée politique et idéologique (avec l'affrontement des deux blocs aux logiques économiques radicalement différentes) explique l'engouement des États pour encourager et financer ces réflexions. En effet, lors de la période de la guerre froide, l'industrie est le facteur de puissance, il s'agit de calculer, de quantifier, de comprendre où et comment l'industrie s'insère, et ainsi comparer les puissances entre elles et les hiérarchiser. La géographie économique est dans une période très quantitative avec des analyses sur les productions, les ressources mesurables, etc. qui s'impose sur une approche plus localisée, plus sociale, plus culturelle, alors peu développée.

En France, la géographie économique prend des couleurs marxistes, ce qui se heurte à l'approche géographique de l'époque vidalienne, mais aussi au dogme libéral de la géographie économique présenté ci-dessus. Le géographe P. George (membre du Parti Communiste Français jusqu'en 1960), multiplie critiques et déclarations contre une géographie économique hégémonique. En 1945, il exprime que la géographie humaine doit être une géographie sociale articulée à la géographie économique ; la géographie s'inscrivant dans la société où elle est pratiquée.

De plus, selon Pierre George, *« [la géographie] trouve sa justification dans les rapports entre la répartition de la richesse et celle des hommes tout comme les disparités des revenus à l'échelle de la planètes »* (George 1965). Cependant, même s'il critique l'approche économique purement quantitative, il ne la renie pas, car pour pouvoir faire cette géographie économique plus sociale, il y a toujours une nécessité de quantifier, de compter, de calculer les données pour pouvoir les comparer et les utiliser. De plus, il écrit en 1978 *« l'importance du développement industriel pour définir géographiquement un espace donné (État ou région) »* (p. 92) dans une vision centrée sur *« l'homme producteur plus que l'homme habitant »* (Guglielmo 2008, p. 255).

Il faut attendre les années 1970, et notamment les grosses remises en cause économiques du fordisme en lien avec les chocs pétroliers, pour que la géographie économique connaisse à la fois son apogée, mais aussi les premières critiques très virulentes.

## *II.2 Un tournant méthodologique s'ouvrant vers des approches multiples*

### II.2.1 Les raisons de l'évolution

Étant le courant scientifique géographique dominant, voire hégémonique, il est logique qu'à un moment ce courant soit interrogé et même remis en cause. Ainsi la géographie économique fait face, durant les années 1970, à de « *petits groupes de géographes radicaux en révolte contre ce qu'ils considéraient comme l'enfermement méthodologique et la nature foncièrement conservatrice de la science régionale et de l'analyse spatiale* » (Benko 2008, p. 31), en France comme à l'étranger.

La période économique et sociale est différente de celle des années 1960 aux États-Unis. C'est le pic de la contestation contre la guerre du Vietnam et des révolutions sociétales. De plus, dans les domaines économique et spatial, de nouveaux espaces industriels connaissent une évolution ne correspondant pas à la production fordiste et à la façon de faire antérieure. Les grosses concentrations industrielles cèdent la place à des réseaux d'unités de production flexibles et décentralisées. Cela nécessite des évolutions méthodologiques pour les analyser.

La nature de ces nouveaux espaces industriels, plus décentralisés, conduit en géographie à un retour de la région comme entité économique utilisée pour les analyses. De plus, les années 1970 signent aussi la fin de l'État imposant un développement « par le haut » volontariste et normatif et donc le début du développement local, avec sa multiplication d'études et de recherches depuis (Pecqueur 1989 ; Greffe 2002 ; Joyal 2002 ; Longhi 2000 et plusieurs centaines d'autres).

Avec cette transformation, plusieurs écoles de pensée se développent et coexistent, dont celle que G. Benko appelle *« l'école française de l'économie de proximité »*, s'intéressant aux proximités géographiques et organisationnelles à travers les institutions et l'apprentissage collectif, incluant ainsi un fort volet social dans le développement local. Ainsi et par exemple, le développement local tout comme l'aspect culturel sont capitaux pour comprendre l'organisation spatiale de Bataville, tant durant la période d'activité de l'usine que dans la période post-Bata.

La question du développement local est capitale, car il s'agit avant tout d'emploi, de développement économique et de création de richesse. À partir du moment où les États cherchent autant à développer les différents territoires et espaces qui les composent et ne raisonnent plus seulement à l'échelle nationale, l'étude de ce développement local est devenue primordiale. Ce changement de paradigme fait suite à deux évènements économico-politiques majeurs :

- Le premier est lié aux chocs pétroliers des années 1970, qui mettent un terme aux Trente Glorieuses : le plein emploi disparait, l'industrie quitte le devant de la scène économique (et scientifique en géographie économique par exemple) et devient un pourvoyeur d'emploi parmi d'autres, chacun avec des spécificités sociales qui construisent des territoires qu'il s'agit de comprendre.

- Vingt ans après le choc pétrolier, un autre évènement finit de transformer la place et la perception de l'industrie en géographie économique : l'effondrement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS). Avec cette disparition, l'habitude de comparer les productions industrielles, facilement mesurables entre elles, en tant que facteur de puissance perd de son attrait : il n'y a plus besoin de comparer, vu que l' « ennemi » n'est plus. De plus, la période des années 1970 aux années 2000 est le berceau de plusieurs évolutions économiques et industrielles (du fordisme au toyotisme et au néomanagement) qui finissent de transformer la perception de l'industrie, mais aussi de comment l'industrie est étudiée par la géographie (Edelblutte 2020).

### II.2.2 L'industrie et son lien avec la culture

C'est ainsi que la notion de culture percole dans le champ intellectuel des sciences sociales et dans en géographie à partir de la seconde moitié du XX$^{ème}$ siècle, mais surtout dans les années 1980 et 1990 (Cuche 2001). I. Geneau de Lamarliere et J.-F. Staszak en 2001 parlent même du « *tournant culturel* » de la géographie. Pour cette thèse, portant sur un objet initialement créé dans un objectif économique (une ville née d'une usine) dont le moteur économique, l'usine, est fermé tout en laissant de forts héritages, le lien entre l'économique et le culturel, tant au temps du fonctionnement qu'après, apparaît comme essentiel. Il est impossible d'étudier Bataville sans prendre en compte une logique culturelle autant qu'économique.

L'approche culturelle en géographie s'est construite dans un premier temps comme une forme d'opposition à la géographie économique classique ; N.Thrift, en 2004 a cette phrase très violente, « *la culture était la culture parce qu'elle avait été purifiée de la souillure économique »* (cité par Daviet 2007, p. 11), présentant une véritable disjonction entre l'économie (et donc la géographie économique classique), la société et la culture. S. Daviet, en 2008, indique que cette disjonction est ancienne et cette logique est montrée par I. Hacking en 2002-2003 via la notion de style de raisonnement scientifique. Cette notion est une critique forte de l'enfermement disciplinaire qu'une science peut avoir et présente ceci : les styles de raisonnements scientifiques déterminent les critères d'évaluation fondamentaux ; ces critères sont ensuite utilisés pour juger et fabriquer les dit contenus étudiés ce qui nourrit cette autojustification. Enfin, la disjonction économie culture n'est pas le seul fait de la pensée rationaliste économique, mais aussi d'un courant de pensée qui ne voit l'art que comme opposition à l'égard de la Raison (Adorno et Horkheimer 1944).

Cependant, cette déclaration d'opposition laisse entendre une succession dans l'approche intellectuelle : d'abord l'approche économique et quantitative, puis l'approche plus culturelle. La réalité est bien plus nuancée. S. Daviet en 2007 indique en effet que la culture a toujours été dans le champ de la recherche géographique, mais éclipsée et étouffée par la géographie économique. Elle était par exemple présente avec des notions comme le « genre de vie », notion de la géographie vidalienne du début du datant de 1911 et qui désigne l'ensemble des formes matérielles d'existence d'un groupe social adaptées à un milieu donné. L'existence du genre de vie permet d'introduire dans la géographie française une dimension culturelle (Daviet 2007). De même, dès 1936, P. Gourou publie une étude du delta du Fleuve rouge s'intéressant aux relations entre la terre et les paysans, soulignant comment le riz influe sur les techniques, comment le groupe familial et la communauté permet d'apprivoiser le milieu. Pour D. Retaillé en 2003 (cité par S. Daviet 2007, p. 13), la géographie de Pierre Gourou *« annonce le behaviorisme, l'espace vécu, la humanistic géography, voire l'inquiétude environnementale, ces formes contemporaines de la géographie qui ne se satisfont pas de l'application des lois de l'économie simple, c'est-à-dire du marché abstrait, aux sociétés et à leur espace »*.

Même si ces travaux sont de qualité et reconnus, ils ne sont pas largement suivis dans l'après-guerre, laissant place à la géographie économique hégémonique déjà amplement présentée dans ce travail. Ainsi, la géographie culturelle ne surgit pas du néant, elle s'inscrit dans les racines du genre de vie, mais aussi des travaux du sociologue H. Lefebvre (1974), qui conçoit l'espace comme un produit social.

C’est via l’affaiblissement de la géographie économique des années 1990-2000 à la suite des crises déjà évoquées que l’industrie est étudiée autrement par les géographes. Ce bouleversement intellectuel provoque une redéfinition des champs et méthode de la géographie (Daviet 2007). La géographie s’ouvre, voire se réouvre, aux nouvelles données socio-culturelles. À partir des années 2000, le lien entre la culture et l’industrie est affirmé clairement : la culture a un impact et des conséquences sur l’industrie et l’industrie construit une culture particulière. On ne sépare plus ces éléments. L’étude de l’industrie passe aussi par son fait culturel et social. Enfin, plus que l’économie, caractérisée par les évolutions rapides déjà évoquées, la culture fonctionne sur un temps long et la composante historique de l’industrie, en lien avec son aspect culturel, ouvre la voie à des approches par la géohistoire.

### II.2.3 La géohistoire pour voir l’industrie sur un territoire

La prise en compte du temps long est essentielle pour l’étude d’un territoire construit par une activité qui n’y fonctionne plus mais qui y a laissé un très fort héritage. Ainsi, et bien au-delà des approches économiques longtemps dominantes et des approches sociales et cultures plus récentes de l’industrie en géographie, l’utilisation de l’histoire, en lien avec le territoire, est essentielle pour comprendre l’organisation actuelle d’un territoire tel que Bataville.

Le terme géohistoire date de 1942. Utilisé par Fernand Braudel, il est une façon de croiser deux perspectives, la perspective temporelle et la perspective spatiale (Grataloup 2015). Cette matrice d’analyse permet de spatialiser les processus historiques tout en acceptant que les localisations des sociétés sont-elles aussi les résultats de l’évolution historique. En 2015, Ch. Grataloup définit la géohistoire comme *« La démarche intellectuelle consistant à mettre en interaction constante l’espace et le temps des sociétés »* (p. 7). Il ne s’agit pas de faire l’histoire d’un lieu, qui est du domaine de la géographie historique, il s’agit bien de relier les deux (temps et espace) à égale mesure. La géohistoire travaille beaucoup sur le changement d’échelle et l’imbrication des réseaux et la création progressive d’un espace mondialisé.

La première démarche pour utiliser la géohistoire consiste en un découpage autant spatial que temporel, le fait étudié doit être borné ; tout en ayant en conscience que ce découpage est artificiel et n'est qu'un objet intellectuel (Grataloup 2015). L'outil phare de cette démarche est la carte, qui est non plus utilisé pour des fins d'illustration, mais comme un outil capital pour la compréhension des phénomènes. Le paysage est aussi un objet très utilisé dans les démarches géohistoriques. En effet, en partent du paysage actuel (observé sur le terrain ou à travers la photographie), on peut reconstituer une partie de cette évolution historique selon des méthodes qui seront abordées dans la partie suivante. Cette approche géohistorique repose donc beaucoup sur l'utilisation de la carte et de photographies qui seront très présentes dans ce travail sur Bataville.

En effet, la démarche géohistorique est particulièrement pertinente dans le cas de l'analyse des villages ou villes-usines qui se trouvent être bornés facilement au niveau temporel (de façon simple : la durée de vie de l'usine) et spatiale (le territoire d'une commune) même si, et on le verra pour Bataville, les bornages temporel (la fin de l'usine n'est pas la fin de Bataville) comme spatial (Bataville n'est pas une commune et s'étend sur au moins deux communes, Moussey et Réchicourt-le-Château), doivent être discutés et nuancés.

À partir d'études très centrées sur l'économie et des méthodes très quantitatives, l'étude de l'industrie en géographie a pris, plus récemment, une tournure plus sociale et culturelle, avec des méthodes et des approches plus diverses, dont l'utilisation du paysage sera un des éléments structurants dans la présente étude sur Bataville.

## III] Géohistoire, paysages, terrains et entretiens : comment appréhender le territoire de Bataville sur un temps long ?

Bataville est un territoire industrialo-urbain ; les courants scientifiques présentés précédemment sont tous utiles pour comprendre cet objet d'étude, cependant certaines spécificités (territoire mal défini administrativement, limites non identifiées par des bornes claires) nécessitent d'utiliser, entre autres, un autre outil d'approche qui sera le paysage.

En effet, l'approche paysagère permet non seulement de voir et même de « ressentir » l'objet d'étude, mais aussi de comprendre le système d'organisation territoriale qui s'applique et s'est appliquée à un endroit. L'utilisation de cette approche est complétée par une recherche au niveau des archives de façon à obtenir des éléments supplémentaires, notamment statistiques – l'approche quantitative n'est pas mise de côté – et le tout sera complété par des entretiens avec d'anciens travailleurs, et d'autres acteurs de ce territoire. L'objectif est de mieux comprendre ce territoire de Bataville, pour éventuellement mieux prendre en compte ses caractéristiques dans son aménagement post-Bata.

## *III.1 Une entrée par les paysages*

Avant d'utiliser cette approche sur le territoire de Bataville, il est nécessaire de comprendre pourquoi le faire et de revenir cette notion de paysage et d'en définir le terme tout en retraçant son utilisation en géographie. Le paysage est en effet un objet bien plus complexe qu'il n'y parait et il est à la fois culturel, artistique, scientifique et légal.

### III.1.1 Une notion polysémique et complexe

#### *III.1.1.1 Évolutions, définitions et utilisations*

La notion de paysage nait dans la peinture en Occident : c'est une représentation réelle ou imaginée de ce qui est vu. La notion de paysage est ensuite utilisée et analysée par les historiens ou les naturalistes et géographes tel A. von Humboldt, auteur d'une des théories historiques les plus élaborées sur l'origine du paysage (Humboldt, réédition de 2000 [1846-1851]).

A. von Humboldt semble être (selon Briffaud 2014) le premier scientifique à s'intéresser au paysage. A. von Humboldt a contribué à identifier ce qu'il appelle la « *connexité* » des phénomènes naturels, permettant de passer d'un sentiment abstrait de l'unité de la nature, à un sentiment plus concret, où le paysage est perceptible et est nourri d'éléments concrets.

Toujours dans son essai « Cosmos », A. von Humboldt présente ce que S. Briffaud appelle une seconde vue, c'est-à-dire un point de vue que l'observateur peut avoir sur le paysage qu'après s'être imprégné de l'histoire d'un lieu. Cette capacité de prise de recul ne se fait que grâce à la compréhension des mécanismes et des interactions entre les éléments naturels et anthropiques, d'où l'intérêt d'utiliser le paysage pour l'étude d'une territoire tel que Bataville.

Pour l'époque, c'est très innovant, car, avant cet essai, la logique était à la séparation des différents éléments naturels, et non leur appréhension en interaction. Le « temps du paysage scientifique » (Briffaud 2014) commence à partir de là et les géographes, notamment autour de P. Vidal de la Blache, s'en emparent et l'utilisent de cette façon. Le paysage est un objet qui est perçu et qui permet d'appréhender la nature et le monde environnant, mais il reste cependant propre à certains mondes sociaux et à certaines aires culturelles (Briffaud 2014).

Dans les années 1950, les géographes reconstruisent la notion de paysage, critiquant la posture du géographe-observateur, proposant un dépassement du point de vue historique, dit le paysage géographique hérité (Tissier 2003). Le « nouveau » paysage a deux dimensions :

- en premier lieu le géographe ne doit plus penser son rapport sous l'angle de l'observation objective d'une réalité donnée (Cosgrove 2007) ;

- en second lieu, le paysage n'est plus un objet qui est lu comme un texte, mais *« comme un processus par lequel se forment des identités sociales et subjectives »* (Mitchell 1994, p. 1).

R. Williams, tout comme D. Cosgrove, voit le paysage comme une manière particulière de voir le réel, qui a eu un rôle important (en fonction des époques) dans la représentation, mais aussi dans la légitimation du pouvoir, car il va alors servir d'outil pour légitimer certaines inégalités et les relations de domination. Cette vision du paysage outil de domination a été nourrie par les *cultural landscape studies*, qui se sont construites sur des terrains spécifiques notamment sur les rapports entre colonisation, impérialisme et paysage. Ce type de paysage spécifique a un nom, donné par son premier concepteur W.J.T. Mitchell (1994) : *imperial landscape*. Il est appréhendé comme une idéologie visuelle au service du pouvoir (Briffaud 2014). Dans le domaine de l'industrie, et particulièrement avec les réalisations du type Bataville, l'utilisation par les industriels de marqueurs forts, notamment architecturaux, ainsi que la mise en scène paternaliste autour des usines (cités ouvrières bien alignées par exemple) nourrissent ce lien entre paysage et domination.

Après cette entrée en matière, il est nécessaire d'essayer de donner une définition du paysage. Le mot paysage est utilisé par plusieurs disciplines ; c'est un terme polysémique. L'utilisateur du mot, selon sa discipline, mais aussi selon son expérience personnelle, le perçoit de façons différentes. Ce mot est parfois utilisé pour parler de la structure (Avocat, 1982), un paysage agraire, ou encore sert à décrire des réalités physiques (paysage marin,

de montagne).

Formé du radical pays, et du suffixe âge, la racine est très large, et est source d'imprécision. Le suffixe âge peut être décortiqué de deux manières :

- il peut renvoyer à la notion où il forme un ensemble (feuillage, l'ensemble des feuilles) ; le paysage est ainsi le visage de la terre en un lieu donné ;
- il sert pour désigner une activité correspondant au verbe utilisé (labourage : actions de labourer) dans ce cas, le mot paysage est autant l'action de percevoir le pays, que l'observation des traits qui le caractérisent.

Grâce à cette étude étymologique, la nature du paysage en géographie se dessine : une définition, issue de Géoconfluences (dans sa dernière modification de 2024), peut être utilisée : « *Le paysage est constitué par l'ensemble des éléments observables à partir d'un lieu précis. Il ne se confond pas avec le milieu géographique, qui comprend des éléments invisibles. ».*

Le paysage est l'aspect visible de l'espace, il s'offre au regard et permet de voir les différentes strates de l'information géographique via les traces qui restent visibles, que ces traces soient issues de l'action anthropique ou naturelle : *« le paysage est l'expression tangible des aménagements passés, présents et des projets d'un groupe social ou d'une société sur son territoire »* (Maréchale 1996, p. 117).

Cependant, il n'existe pas de définition unique du paysage et le paysage est avant tout ce qui est vu. Ce qui place l'œil qui observe au centre de l'approche, en mettant un humain au centre de l'analyse (son regard), il y a une de subjectivité de fait : « *il n'y a de paysage que politique et historique* » (Régnauld, Lefort et Retaillé 2014).

De plus le paysage est un lieu identitaire, il porte en lui une image de beauté, d'un « sentiment de la nature », il renvoie à des éléments inconscients. Par exemple, un paysage avec une montagne renvoie pour certains à un lieu sauvage, un lieu froid mais, pour d'autres, c'est un lieu de randonnée paisible au soleil. Dans les deux cas, ce n'est pas le paysage qui est négatif ou positif, c'est l'imaginaire qui est construit sur la notion de paysage.

Plus récemment, le paysage est devenu une ressource, notamment en lien avec le tourisme et le patrimoine, avec une création de labels ayant pour but de le protéger et de mieux le mettre en valeur ; ainsi et par exemple :

- Les paysages culturels évolutifs vivants reconnus par l'UNESCO et décrits de cette façon : *« Il existe une grande variété de paysages représentatifs des différentes régions du monde. Œuvres mêlant la nature et l'empreinte qu'y a laissée l'être humain, les paysages culturels expriment la longue et intime relation des peuples avec leur environnement. »* (Unesco, le paysage culturel). Il s'agit pour cet organisme de souligner le lien entre l'humain, la nature, et la culture.
- Les Grands sites de France qui prennent en compte les paysages. *« Le label Grand Site de France peut être attribué par le ministre chargé des sites à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable. Le périmètre du territoire concerné par le label peut comprendre d'autres communes que celles incluant le site classé, dès lors qu'elles participent au projet. Ce label est attribué, à sa demande, à une collectivité territoriale, un établissement public, un syndicat mixte ou un organisme de gestion regroupant notamment les collectivités territoriales concernées. La décision d'attribution fixe la durée du label ».* (Code de l'environnement article Art. L 341-15-1) Ce label est signalé aux populations par un logo, qui reprend le paysage concerné, avec son nom (figure 5).




*Figure 5 - Logo du label Puy Mary, source site officiel Puy Mary*

Dans les deux cas, une autorité politique donne au paysage une valeur en passant par le prisme de ses propres valeurs, esthétique, historique ou autre. Le paysage devient une ressource, exploitable, à valoriser, en fonction des valeurs esthétiques qu'il porte, sachant que la vision de l'esthétique d'un paysage évolue en permanence (encadré 2).

*L'esthétisme dans la notion de paysage*

À l'origine selon H. Régnauld, I. Lefort, et D. Retaillé en 2014, il y a originellement deux visions sur le paysage et l'esthétique :

- La vision kantienne : le beau est l'objet de la satisfaction, ce n'est pas l'objet en lui-même qui est beau, il n'est beau que via le regard de l'observateur. Néanmoins Kant termine ses réflexions en exprimant que tout jugement sur la beauté cherche un fondement universel, le beau est pour lui non démontrable *« Est beau ce qui plait universellement sans concept »* (Kant 1790). Ce côté à la fois subjectif, mais universel se retrouve dans les labels paysagers, subjectifs, car c'est un organisme unique qui donne le label, mais avec une portée universelle.
- L'autre vision est fondée sur la vision de N. Goodman et de B. Van Fraasen, qui lie les facultés cognitives, les savoirs, aux goûts esthétiques. La vision de N. Goodman est celle-ci : *« dans le plaisir esthétique les émotions fonctionnent cognitivement et les connaissances fonctionnent émotivement »* (Pietra 2018, paragraphe 3), là où B. Van Frassen traite de la réalité empirique (le paysage est un objet empirique, de par sa nature d'objet présenté aux regards). Selon lui, l'empirisme ne peut avoir de croyance sur l'être (ou l'objet). Mais l'observateur a des fonctionnements, sur la manière de se conduire, et surtout de conduire une enquête/observation scientifique. Ces deux visions se combinent pour faire une vision qui refuse la dualité entre l'être et la nature, ainsi que l'opposition scientifique entre le savoir, et le goût.

Les deux visions sont le ciment d'une réflexion plus globale sur la place de l'observateur (Ruby 2012), d'autres se concentrent sur l'objet « élaboré » en paysage (Flécheux, 2009 ; Laneyrie-Daguin, 2010).

*Encadré 2 - Esthétisme et paysage*

De nos jours, les deux perceptions de l'esthétique du paysage indiquées dans l'encadré restent actives et peuvent concerner l'industrie à condition que les paysages qu'elle a produits et qu'elle produit aient une valeur universelle et puissent relier connaissance et perceptions.

Enfin, une des définitions les plus récentes du paysage est donnée par H. Regnauld, I. Lefort, et D. Retaillé en 2014 dans leur article au sein de la revue « l'Information Géographique » : *« Le paysage serait alors la modalité par laquelle un spectacle est objectivé en concept. Il serait alors évènement constitué dans la durée et il intégrerait dans sa structure le fait d'être à plusieurs titres changeant. Il change parce que naturellement il évolue (effondrement, érosion, tectonique…). Il change parce qu'il est toujours artéfacté, transformé. Il change parce que le regard culturel qu'on lui porte est modifié au cours des évènements historiques et selon des influences politiques. Il change parce que les critères de la dimension esthétique varient. »* (p. 8).

Cette définition sanctuarise la logique de processus intellectuel lié au paysage ; c'est un processus quand il est utilisé en tant que palimpseste (ce sera le cas dans ce travail sur Bataville – cf. plus loin dans cette partie), mais cette définition omet le fait que le paysage est aussi un objet, c'est l'objet qui se présente à l'observateur à un instant T. C'est cette double nature du paysage scientifique qui est retenue pour ce travail.

Cependant, le paysage n'est pas qu'un objet scientifique, c'est aussi un objet de droit, un bien juridique. La partie suivante présente l'objet paysage juridique, qui complète la définition scientifique.

#### *III.1.1.2 Le paysage : pouvoir et législation*

Une approche scalaire permet de comprendre comment le paysage a été intégré par les pouvoirs à différents niveaux : État français, Union Européenne et échelle mondiale. Il s'agit d'une perception d'échelle et non une approche chronologique.

À l'échelle de l'État en France, le législateur promulgue la loi n°93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages (surnommée loi Paysage). Elle a pour objectif de protéger et de valoriser le paysage. Le 8 décembre 2000, un arrêté est émis et constitue le Conseil national du paysage qui a pour objet de constituer un plan annuel sur l'évolution des paysages ainsi qu'un bilan régulier des effets de la loi Paysage.

En octobre 2000, l'Union Européenne édicte elle aussi un texte dans le but de préserver certains paysages ; c'est la Convention européenne du paysage, ratifiée par la France en juillet 2006 et parue au journal officiel le 20 décembre 2006. Elle sanctuarise une idée du paysage : le paysage n'est pas un bien immobile, qui doit être figé, mais c'est un bien commun, qui est utile pour le développement humain, mais aussi économique. Il ne s'agit pas d'en faire une réserve, mais d'en faire une ressource.

Le monde juridique nécessite de tout définir précisément pour bâtir des normes, donnant ainsi une définition claire de ce qu'est un paysage pour l'Union Européenne, mais aussi pour l'État Français qui transcrit dans son droit, les réglementations européennes (avant cela la législation française ne définissait pas le mot paysage) : *« Le paysage désigne une partie de territoire tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »* (Chapitre 2, JORF n° 0296, 2006).

L'UNESCO, en 1972, édicte la Convention du Patrimoine mondial qui classe les paysages au rang des biens à préserver au nom d'œuvre de l'humanité, naturels, ou culturels. Elle permet de voir les différences de conception entre les Amérique qui voient le paysage comme l'endroit de grands phénomènes de la nature, là où l'Europe et l'Asie voient le paysage comme un produit culturel issu de l'histoire sociale et artistique.

En dehors des États ou des entités supra-étatiques, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) militent et agissent pour le développement des travaux sur le paysage à la fois dans la recherche fondamentale, mais aussi dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le rôle de ces organisations est centré sur la mise en place de préservations écologiques, ou sur des actions de mise en réseaux de partenaires à l'échelle supra-nationale (Luginbühl 2007). Néanmoins, malgré des efforts, le monde de la recherche et le monde opérationnel ne sont pas toujours connectés. Ainsi, les différents projets d'aménagement paysager se font trop souvent sans rapport avec les recherches scientifiques.

Au-delà de ces législations nationale et européenne, il existe une prise en compte du paysage à l'échelle régionale et locale et c'est à cette échelle-là que le paysage industriel hérité de Bataville pourrait être pris en compte.

Les régions et départements français sont concernés par le paysage. En effet, c'est à eux que reviennent certaines compétences, dont la mission de mise en place du programme national éolien, par exemple. Cela a un lien immédiat et fort avec le paysage, puisque ce dernier combine esthétique, préservation d'une « identité » paysagère se confrontant donc à un objectif économique, mais aussi écologique, la mise en place d'une production électrique plus douce. Des conflits naissent de ces interactions (Valette 2005**)** et leur règlement est avant tout politique. Un conflit étant *« une tension révélée par la proximité géographique d'acteurs aux points de vue et/ou intérêts divergents quant à l'usage ou l'aménagement de l'espace »* (paragraphe 14).

Dernièrement, les collectivités locales (tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), de la Communauté de Communes (CC) aux Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR)) se sont ainsi emparés des thématiques paysagères. Cependant leurs échelles locales ont pour conséquence que ce sont souvent des opérations d'aménagements ponctuels, à grande échelle, qui sont concernés et non une réflexion territoriale plus large.

Ces actions sont souvent menées en coopération avec les pouvoirs départementaux et régionaux, notamment avec des organismes spécifiques tels les Parcs Naturel Régionaux. Les pouvoirs publics locaux utilisent les agences d'urbanisme et surtout les études qu'elles peuvent effectuer fournissent des outils à ces structures publiques.

Le paysage est ainsi et aussi devenu un objet économique, créant un microsome économique spécifique sur les études paysagères. Ce marché est en phase de structuration, il couvre des activités diverses (allant du concepteur de machines-outils taillant les haies aux architectes du paysage). Entrainant avec lui des conflits portant sur la définition de chaque métier, mais aussi des diplômes les délivrant (*op.cit*.).

#### *III.1.1.3 Le paysage comme ressource*

Le capitalisme et la valeur marchande de la terre influencent le rapport de l'humain au paysage. De nos jours c'est encore le cas, quand un label est mis sur un paysage, c'est tout autant pour le transformer en ressource économique que pour le préserver.

L'idée de paysage, selon D. Cosgrove, vient de la transition entre le moment où la valeur de la terre se transforme, passant de la terre comme valeur d'usage issue du système féodal, qui se transmet en donnant un titre de noblesse, à la valeur marchande. La terre devient alors un objet en soi, et non un objet lié à un autre (le titre de noblesse). Selon l'auteur anglais, c'est la notion d'objet paysagé qui constitue la méthode pour masquer cette mutation, et aussi le faire accepter (Briffaud 2014). *« L'idée de paysage en Occident et son expression artistique ont servi en partie à promouvoir idéologiquement l'acceptation du rapport de propriété, en soutenant au moment où s'impose l'image d'un rapport non aliéné de la terre en tant que valeur d'usage. »* (Cosgrove 1984, cité par Briffaud 2014, p. 75).

C'est durant la période Moderne (1453/1492 à 1789/1792 en fonction des historiens et des pays) que se fait cette transition entre le système féodal et capitalistique, avec l'apparition de la bourgeoisie et l'augmentation des échanges commerciaux. C'est (toujours selon Cosgrove cité par Briffaud 2014) à ce moment-là que le paysage n'est plus juste une *« force artistique et morale et devient un résidu de la production culturelle, considéré ou comme un élément de subjectivité purement individuelle, ou comme un objet d'étude académique scientifiquement définie, en particulier en géographie »* (p. 57).

J.B. Jackson en 2003 confirme cette vision, tout en y apportant une nuance au niveau de l'éloignement entre le regard et le sentiment du paysage. Pour lui, la relation paysagère au monde est à la fois solidaire d'un partage qui s'opère et d'un lien qui se noue entre un « monde intérieur » et un « monde extérieur » mis à distance. Comme forme de regard, le paysage ne serait ainsi pas seulement un filtre à travers lequel passerait l'appréhension du monde environnant, mais la voie par laquelle ce dernier acquiert une extériorité – devient, précisément, un « *environnement* » – et se voit dans le même mouvement construit comme objet d'appréciation et support d'une mise en scène du cadre de vie (Jackson 2003 [1re édition 1983]).

Comme vu précédemment, le paysage est un lieu de pouvoir, mais aussi un lieu de vie. K. Olwig (1996 ; 2002 ; 2009) le démontre dans ses études de texte en datant de la fin du Moyen-âge la définition des termes « *Landschaft*, *landskab*, *landscape »* qui désignent des paysages correspondant à des territoires ayant des gouvernants spécifiques, communautés souvent autonomes, ayant un droit spécifique différent de celui des pouvoirs centraux. Ce qui est important ici pour ce travail, c'est la relation entre le paysage et le territoire qui apparait dès le Moyen âge. Selon lui (pour certaines régions en tout cas) la nature du paysage n'est donc pas esthétique, mais plus proche de la notion de communauté, ce qui se rapproche de la notion de territoire.

Toujours selon K. Olwig, le paysage perd son côté local pour devenir un objet du pouvoir dans l'Angleterre absolutiste de la première moitié du XVIIème siècle. Le *landscape* devient une représentation du pays, mais améliorée, glorifiée (Briffaud 2014, p. 62). Les autorités représentent toujours le paysage, mais une version sur laquelle le roi a agi, que le roi a améliorée, dont il a fait fructifier les ressources. Le paysage devient la représentation d'un pouvoir (Briffaud 2014). Ainsi, alors que J.B. Jackson en 2003 distingue le paysage politique et le vernaculaire, c'est le second que K. Olwig décrypte. Cette approche du paysage est classique dans la littérature des géographes anglo-saxons.

### III.1.2 Pertinence de l'utilisation du paysage pour l'approche géographique d'un territoire

Les définitions du paysage et ses aspects culturels, législatifs, économiques et scientifiques ont été présentés. Mais comment utiliser cet objet comme un outil pour comprendre un territoire donné (ici anciennement industriel) et comment cette notion de paysage est exploitée de façon à fournir une grille d'analyse pertinente pour Bataville ? Enfin, en complément des méthodes et outils constitués grâce et via le paysage, il est nécessaire d'avoir conscience des limites de l'utilisation du paysage dans cette démarche géographique d'approche d'un territoire anciennement industrialisé.

#### *III.1.2.1 Paysage, territoire, système : le géosystème*

C'est de l'approche écosystémique issue de l'écologie scientifique des années 1930 que le concept de géosystème est issu. L'approche écosystémique est mise au point de manière à étudier les relations qu'entretiennent les espèces vivantes et leur biotope, « *Milieu défini par des caractéristiques physicochimiques stables et abritant une communauté d'êtres vivants (ou biocénose) »* (Larousse 2023) ; le biotope forme, avec sa biocénose, un écosystème.

Le géosystème en diffère néanmoins par son échelle d'analyse et une temporalité plus large. L'objectif est de pouvoir étudier l'espace à l'échelle des sous-ensembles régionaux (Vergnolle-Mainar 2007). C'est en URSS dans les années 1960 que le géosystème devient réellement un outil d'analyse, V.B. Sochava s'en sert pour analyser les flux d'énergie et de matière vivante ou minérale. À travers des méthodes de mises en relations et d'analyse complémentaire, le géosystème permet de comprendre le milieu « *dans son sens écologique, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs extérieurs qui agissent de façon permanente ou durable sur un animal, une plante, une biocénose et auxquels les organismes doivent être adaptés pour survivre et se perpétuer* » (Larousse 2023) sous trois angles : sa structure spatiale (autant horizontale que verticale) son fonctionnement, et son changement d'état (Vergnolle-Mainar 2007).

À partir de cette base, Georges Bertrand fait arriver en 1968 ce concept dans la géographie française. Pour lui, ce terme sert à désigner un système géographique naturel homogène lié à un territoire. (Bertrand 1978). Il possède plusieurs caractéristiques qui permettent de le reconnaitre :

- Une morphologie spécifique c'est-à-dire :

- Une structure spatiale verticale que sont les géohorizons, les géohorizons étant des couches qui différent des strates par le fait que ces couches vont contenir l'ensemble des éléments suivants, aéromasse, biomasse, lithomasse et hydromasse (Beroutchachvili et Radvanyi 1978).
- Une structure spatiale horizontale que sont les géofaciès. Les géofaciès étant des ensembles spatiaux qui sont physionomiquement et fonctionnellement homogènes faisant quelques centaines de mètres carrés (Vergnolle-Mainar 2007).

- Un fonctionnement qui prend en compte l'ensemble des transformations liées à l'énergie (solaire, gravitationnelles), mais aussi les cycles de l'eau, aux mouvements des masses aériennes, etc. (Bertrand 1978)
- Un comportement spécifique, ce qui correspond aux changements d'état qui surviennent au sein même du géosystème pour une séquence de temps donné, par exemple, les saisons.

Le géosystème est différent de l'écosystème, le géosystème est un concept territorial (op.cit.) il possède une unité spatiale clairement identifiée et analysée à une échelle choisie.

Le géosystème se définit par sa masse, c'est un volume qui est en trois dimensions (largeur, profondeur et hauteur). Quand G. Bertrand parle de masse, il indique que le géosystème possède une quantité de matière, mais aussi, une énergie interne. Le géosystème est composé de plusieurs éléments :

- Les composants abiotiques (terme biologique qui renvoie à l'idée d'un milieu impropre à la vie) que sont la lithomasse, l'aéromasse, l'hydromasse.
- Les composants biotiques (ce sont les facteurs liés à l'activité des êtres vivants)
- Les composants humains, ou anthropiques.

L'objectif est de prendre en compte l'ensemble des flux et leurs effets au sein du géosystème, pour en comprendre les tenants et les aboutissants. Contrairement à l'écosystème qui est le concept mère, il s'agit de dépasser les fonctionnements uniquement biologiques. Néanmoins dans cette incarnation, le géosystème en est très proche et surtout utilisé en géographie physique.

Au sein du géosystème, l'humain est étudié via deux entrées : la première de façon indirecte, dans les composants biotiques, l'humain fait partie du vivant ; la seconde, directe cette fois, à travers les actions humaines. Contrairement aux autres qui s'apprécient via leur masse, c'est plus compliqué dans le cas de l'élément humain. En effet, le rapport entre l'énergie dégagée par l'humain ne dépend pas de la masse du groupe ; c'est un facteur certes, mais grossier, car 10 Parisiens/New Yorkais/Tokyoïtes dégagent une énergie supérieure à 20 Népalais habitant un village de montagne pour un effectif pourtant plus faible.

Ces difficultés de mesure ont été une des limites de l'utilisation du géosystème en science humaine, mais les logiques systémiques ont néanmoins percolé entre les sciences et les sciences humaines, à travers la notion d'anthroposystème (l'influence de l'action humaine est mise devant le milieu). L'anthroposystème est défini en tant que système complexe, hybride et interactif entre deux ensembles organisés constitués par un (ou des) sociosystème(s) et un (ou des) écosystème(s), plus ou moins artificialisé(s) (Latour 1999). Un des points importants dans cette notion est celui des interactions, comme pour le géosystème. Sont étudiées les interactions et évolutions entre les composants divers : l'anthroposystème prend en compte dynamiques natures et sociales, comment elles coévoluent et interagissent, le tout lié sur un temps long de façon à voir l'évolution des espèces y vivants.

Dès les années 1980-90 les scientifiques anglo-germaniques s'interrogent sur une démarche plus intégrative des fonctionnements sociaux au contact des systèmes naturels, ce qui débouche sur une conceptualisation dans les années 2000 du « socio-ecological system » (Glaser *et al*., 2008) qui peut être contracté en « socio-ecosystem » (Holling 2001). Mais pour deux raisons il n'est pas entré dans les pratiques en France. La première est une question de langue, le terme écosystème est connoté en français, et le terme a provoqué des rejets de la part de certains scientifiques, reprochant aux écologistes d'exclure l'Homme de leurs recherches. Mais au-delà de cette raison linguistique, la raison principale est dans le concept même, le « socio-ecological system » est défini comme suit : un système socio-écologique consiste en une unité géographique biophysique, associée aux acteurs sociaux et aux institutions. Ce système est complexe, adaptatif, et délimité par des limites spatiales ou fonctionnelles, entouré d'écosystèmes particuliers, avec des contraintes spécifiques (Glaser *et al*. 2008). L'idée de réciprocité entre dans les interactions entre les systèmes sociaux et écologiques est absente.

Plus récemment (1990), l'expression « service écosystémique » – aussi écrit éco-systémiques – (SE) est utilisé par les experts et scientifiques face aux décideurs publics et privés (Carnoye et Petitimbert 2002). C'est une méthode d'évaluation de l'environnement via les outils du marché. Il s'agit d'évaluer de façon monétaire les coûts de l'environnement, non pas dans un but d'en tirer un subside économique immédiat, mais au contraire de chiffrer les coûts de la dégradation environnementale (Costanza *et al.* 1997). Cet outil est utilisé pour alerter les décideurs publics et privés sur la valeur de la biodiversité. La définition courante de ce terme est celle-ci issu du *Millenium Ecosystem Assessment* (MEA) « *les services que procurent les écosystèmes sont les bénéfices que les humains tirent des écosystèmes* » (MEA, 2005, p. 9). Cette notion de SE est en débat, notamment autour de la logique capitalistique qui lui y est lié car la biodiversité devient une ressource qui est chiffrée, aidant à la constitution de l'équation suivante pour les décideurs : *« est-ce rentable de passer outre, ou de préserver ? »*.

En 2019, C. Moreau *et al*. montrent que ce SE est avant tout un bénéfice pour les acteurs locaux, qu'ils soient liés au tourisme ou au agriculteurs locaux. Cependant, cette marchandisation a un effet négatif, étant donné qu'elle se base avant tout sur une multiplication d'actions ponctuelles d'un décideur local public ou privé à une échelle restreinte, qui a pour conséquence une dégradation potentielle d'une échelle plus large, celle du paysage (*op. cit.*, paragraphe 46).

#### *III.1.2.2 Le géosystème-territoire paysage (GTP)*

Le paysage et le territoire sont liés au géosystème par G. Bertrand dans les années 1990-2000 dans un ensemble théorique qu'il nomme le Géosystème-Territoire-Paysage (GTP) (Bertrand 2014). Avec une approche systémique, il s'agit de relier des connaissances sectorielles avec la structure et le fonctionnement globaux de la « nature », dans son rapport d'artificialisation avec les sociétés (Bertrand 2014). Le GTP met en relation trois éléments expliqués précédemment, le géosystème, le territoire et le paysage. C'est tout autant un concept qu'une façon d'analyser.

Chacun des éléments du nom de cet outil représente une des parts qui le compose. Le géosystème est la part biophysique de ces relations, le territoire représente la dimension sociale et politique, et le paysage constitue la dimension culturelle, avec les représentations des acteurs et les relations esthétiques ou symboliques (Luginbühl 2007). Cette approche a été utilisée, suite à G. Bertrand, par d'autres géographes qui l'ont appliquée à des thématiques plus rurales, avec l'exemple de l'exploitation agricole où « *la coïncidence entre paysage et système est simple à déceler parce qu'il y a des relations très puissantes entre le lieu et le centre actif du système, c'est-à-dire la famille paysanne* » (Humbert 1994, p. 97-98), ou encore industrielles (Edelblutte 1998), ce qui la relie à Bataville. La figure 6 représente cette logique du GTP appliquée à Bataville à partir d'un paysage vu depuis une photo aérienne oblique.

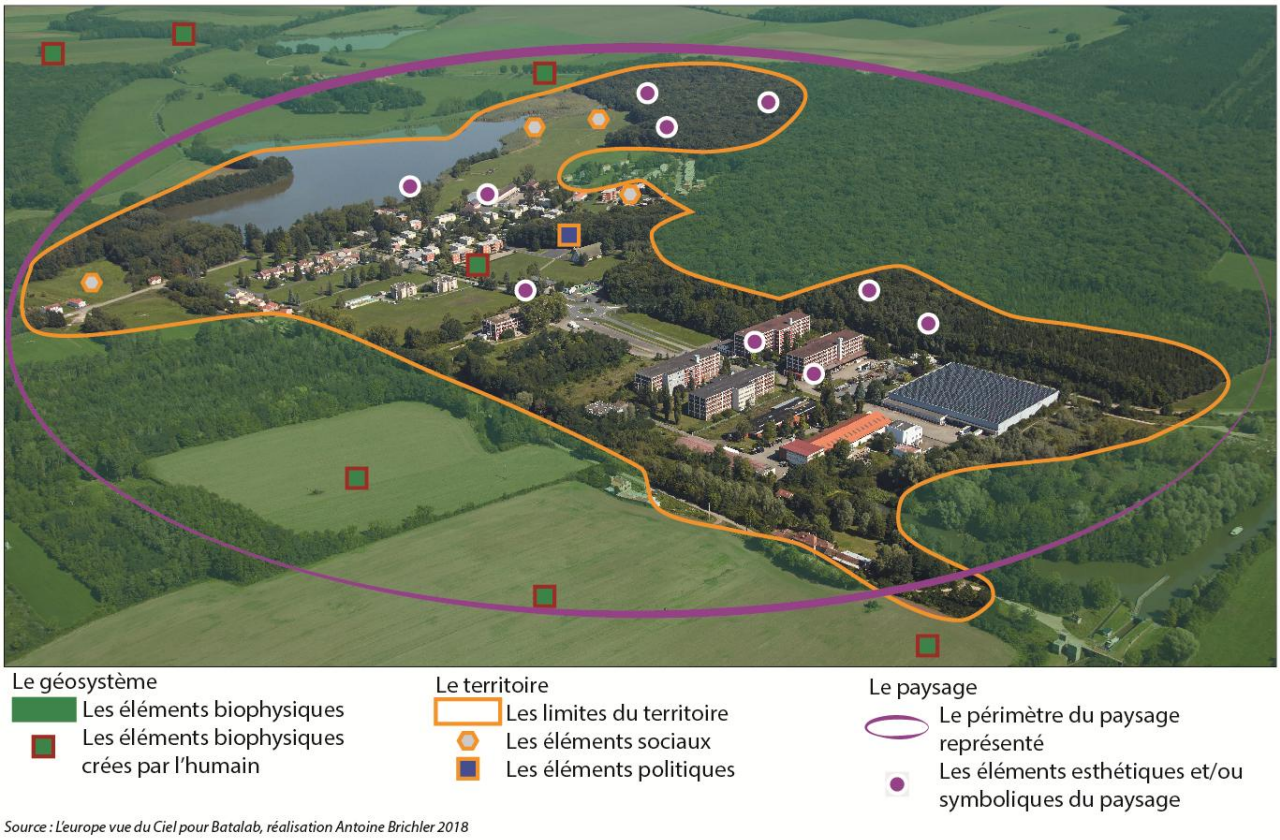


*Figure 6 - Schématisation du Géosystème-Territoire-Paysage à Bataville*

Un des fondements du GTP est la présence de la nature en relation avec l'Homme. Un des objets de cette matrice d'analyse est de tenter de prendre en compte le milieu géographique au sens large, mais sous deux aspects, l'aspect physique, grossièrement appelé nature, mais aussi culturel (affirmant une fois encore cette dimension pour l'objet paysage). L'unité du territoire étudié n'empêche pas la diversité du système, système avec trois entrées et trois sous-systèmes (Bertrand 2014) :

- Le Géosystème, entrée et sous-système naturaliste anthropisé ; en vert sur la figure 6. La « nature » présente n'a rien de naturel ; elle est anthropique : ce sont des champs, des forêts gérées et entretenues ; l'étang est artificialisé.
- Le Territoire, entrée et sous-système socio-économique ; en jaune sur la figure 6. Cela représente le territoire, les limites définies du site industriel, mais aussi de son système résidentiel qui y est intimement lié (le cas des ville-usines sera expliqué plus en aval dans ce travail).
- Le Paysage, entrée et sous-système socio-culturel ; c'est l'ellipse violette de la figure 6. C'est ce que l'on voit mais aussi ce qu'on imagine être le paysage de l'espace étudié, avec de la verdure, quelques éléments patrimoniaux, le tout étant un ensemble intégrant des comportements sociaux collectifs.

La nature est présente, mais mélangée aux autres catégories, là, où dans le géosystème « basique », la nature est l'une des composantes. Ici, la nature est transverse à chacune des entrées et c'est une des évolutions du concept de géosystème.

Le GTP, via le concept de nature-artefact permet d'appréhender la dimension sensible et esthétique qui dépasse le fait matériel pur, c'est la place du paysage dans la matrice d'analyse. Le GTP est une mise en scène scientifique, tout en étant un objet sensible mis en scène. C'est une matrice qui prend en compte le coté subjectif et sensible du sujet étudié.

L'approche systémique présentée à travers différentes facettes la liant au territoire par le paysage est pertinente dans le cadre du travail de Bataville, car elle permet une compréhension globale d'un territoire. En effet, l'espace Bataville, notamment à l'époque du fonctionnement de l'usine, mais encore aujourd'hui, fonctionne via des liens d'interdépendance entre son cœur industriel et la structure urbaine autour. L'un et l'autre ont fonctionné en symbiose et continuent, même après la fermeture, à entretenir des liens très forts.

Cette approche par le système vu à travers le paysage, qui sera utilisée à propos de Bataville, s'entend aussi sur un temps long, réalisant une géohistoire de ce territoire particulier (naissance, développement, déclin, fermure, reconversion, redéveloppement, etc.) ; le paysage se prête très bien aussi à cette géohistoire.

### *III.1.2.3 Le paysage favorise une approche géohistorique : le palimpseste*

La géohistoire, comme présentée précédemment, se base sur des éléments cartographiques, mais peut aussi se baser sur le paysage ; le paysage se substitue alors à la carte et permet de voir les évolutions du territoire étudié, et se comporte comme un palimpseste. Ce terme désigne un parchemin dont la première écriture est volontairement effacée pour écrire à nouveau dessus. En géographie, et notamment pour le paysage, cela correspond à l'idée suivante : même si des infrastructures ou bâtiments sont détruits, modifiés, transformés, le paysage en conserve des traces visibles (un mur, un emplacement, la marque d'une ancienne voie ferrée, etc.), autrement le paysage devient *« une sorte de mémoire où s'enregistre et se totalise l'histoire des visées successives de l'homme sur la terre »* (Béguin 1995, p50).

Ce n'est pas une approche classique en géographie économique et industrielle. En effet, le fait industriel a longtemps été étudié uniquement par le prisme de l'économie et le paysage industriel n'a pas été utilisé ni en tant qu'objet d'étude, ni en tant qu'outil de compréhension d'un territoire. De plus, on associe la logique de palimpseste à des documents anciens, utilisés sur un temps long ; or, dans le sens commun, l'industrie est trop récente pour avoir marqué durablement et en profondeur un espace.

Certes, la temporalité de l'industrie à l'échelle de l'histoire de l'humanité est courte. Cependant, comme toute usine, et même en moins d'un siècle d'existence, Bata a profondément transformé son territoire d'accueil en Moselle. La qualité de palimpseste d'un paysage peut facilement être illustrée concrètement avec une photo récente (cf. figure 6 plus haut) présentant le paysage actuel de Bataville et les très nombreux éléments du passé industriel qui sont encore visibles bien que l'usine soit fermée depuis 2001.

Enfin, cette approche géohistorique via le paysage, outil visible et sensoriel, est parlante, plus pédagogique et plus attractive qu'une projection mathématique, une table statistique d'évolution de la population par exemple, qui sont exactes et pertinentes sur le fond, mais présentent une forme abstraite. Le paysage permet d'entrer dans la démarche géographique pédagogiquement : *« pour de jeunes élèves, il est difficile d'entrer en géographie par les statistiques ou les modèles spatiaux »* (D'Angio 1997, p. 127).

Les avantages et intérêts des approches d'un territoire à travers les paysages sont tributaires des moyens d'observer ces paysages.

### III.1.3 Paysage, moyens d'observation et limites

Le moyen d'observation idéal d'un paysage est le terrain où l'analyse paysagère peut être effectuée en direct ; mais pour toute réflexion plus poussée et pérenne, il faut pouvoir conserver en mémoire le paysage, ce qui a longtemps été fait, dans des objectifs principalement artistiques, uniquement par le dessin.

Ainsi, et pour conserver en mémoire le paysage, la photographie est l'outil le plus adapté. La photographie c'est l'ensemble des techniques permettant d'obtenir des images permanentes grâce à un dispositif optique produisant une image réelle sur une surface photosensible ou sur un écran. C'est la capture d'une information visuelle à un instant T qui transcrit le regard du photographe. La photographie d'un paysage est donc par nature un objet subjectif (la subjectivité du photographe étant au niveau de la prise de vue, de la lumière, de l'objet mis au centre de l'objectif par le cadrage – Leresche 2018). Elle peut servir à comprendre ce qu'elle ne montre pas, mais en aucun cas une photo est absolue et présente un système complet. Une photographie est le fruit d'une construction.

Cette problématique est identifiée par le géographe A. Humbert dès 2001 : *« Mais cette géographie de la perception accorde la plus grande importance au contact avec l'environnement dans lequel nous vivons tous – littéralement, en privilégiant le local et le sensuel. »*[10] (p. 2).

La photographie de paysages par les géographes permet de prendre en compte deux préoccupations, la première est de quoi le réel est-il fait ; la seconde est comment et où ces objets qui composent le réel sont-ils répartis ; c'est la chorographie (Leresche, 2018).

La photographie permet au géographe d'inventorier, d'ordonnancer et de hiérarchiser les objets présents dans le paysage. Cependant, N. Leresche indique la naissance d'un double mythe au sujet de la photographie dans son utilisation : *« considérer l'image photographique comme la retranscription exacte et immédiate du réel et lui attribuer les caractéristiques dont la nature serait porteuse : pérenne, immuable et non-historique. »* (Leresche 2018, p. 63).

[10] *"But this geography of perception gives greatest importance to contact with the environment in which we all live-literally, favouring the local and the sensual."*

Autrement dit, la photographie est une prise à un instant T du réel visible ; de plus cette image est stockée indéfiniment (en fonction de la durée de vie du support) et elle devient la représentation du réel, quelle que soit l'évolution de ce dernier, tant qu'une autre photo ne la remplace pas. Exemple plus concret encore, les photos des batavilles dans la partie 2, et surtout dans la partie 3, sont la représentation du réel de ces batavilles en 2018 et restent la représentation que l'auteur de la photo a de la ville en question tant qu'il n'y a pas eu de mise à jour. Ainsi, cette représentation pérenne et immuable de l'objet présenté est un mythe, ce qui n'empêche pas cependant son utilisation en tant que représentation la plus proche du paysage réel.

La photographie de paysage se présente sous de multiples formats, mais elle a globalement deux origines : soit au niveau du sol, soit aérienne. Ce travail de recherche sur Bataville s'appuie sur ces deux types de photo qui sont rapidement présentées sur la figure 7.

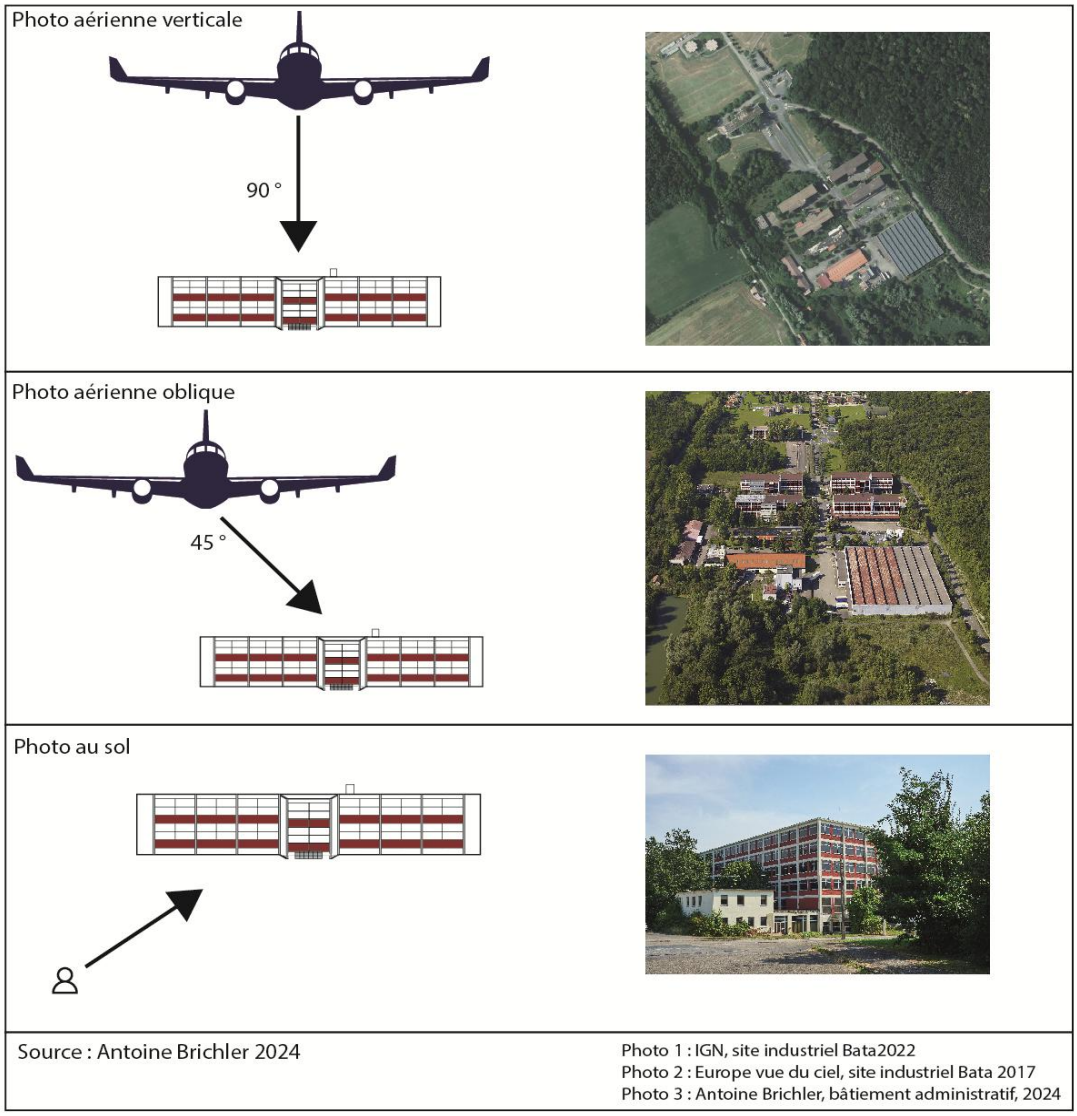


*Figure 7 - Différents angles de prise de vue*

Ces différents angles de photos permettent d'obtenir une variété de paysages d'un même lieu et se complètent tout en ayant des limites et des fonctions particulières dans l'approche géographique.

#### *III.1.3.1 La photographie aérienne verticale*

L'arrivée et la démocratisation de la photo aérienne verticale (prise à la perpendiculaire de l'appareil, le premier cadre de la figure 7) est liée, en France, à l'Institut National de l'information Géographique et forestière (IGN) qui produit ce type de document depuis les années 1930 et le met à disposition du public dès les Trente Glorieuses dans des photothèques régionales puis, plus récemment, en ligne sur ses sites (Geoportail, Carte IGN). Ce type de photo donne une vue du terrain peu familière (le relief est totalement écrasé) mais ne présente que très peu de distorsions géométriques, comme il est pris à la verticale, à la même échelle (les mesures sont possibles) et selon des techniques de prise de vue définies pour toute une série.

De plus, cette production de données et sa démocratisation a au moins deux effets (Grevsmühl 2014) :

- Un changement dans la perception de la perspective issue de la renaissance, avec une disparition du point de fuite, ce qui crée une forme de géocentrisme (Leresche, 2018).
- Une transformation du rapport individus (et leurs sociétés industrialisées) à la Terre.

Ce type d'image est utile pour observer le système étudié, il permet d'avoir une vision uniformisée, une échelle constante avec ce qui entoure la photo prise. Cependant, d'après A. Humbert, R. Courtot. & C. Renard en 2013, ce type d'image provoque une distanciation entre le géographe et le terrain, l'impression que tout est disponible et compréhensible via ce type de photo, surtout en combinaison d'autres moyens de télédétection et de Systèmes d'Information Géographiques.

#### *III.1.3.2 La photographie aérienne oblique*

La photo aérienne oblique, prise à partir d'un avion (ou d'un drone à une altitude plus faible) permet d'avoir une vision intermédiaire entre la prise au sol et la prise aérienne verticale. Elle autorise un agrandissement de l'angle de vision tout en gardant la capacité de sélection de l'objet pris en photo. Il y a deux types de photos aériennes obliques

académiques :

- grande oblique avec un angle séparant l'axe optique de la caméra et la verticale du plan formé par la ligne de vol supérieure à 45° ;

- petite oblique avec un angle inférieur à 45° ;

Cependant, des photographies aériennes obliques ne respectant pas cette orthodoxie existent et restent valables et scientifiquement pertinentes.

A. Humbert plaide pour l'utilisation de l'avion léger et la photo aérienne oblique avec ces termes :

*« L'observation à partir d'un petit avion permet de saisir un paysage dans toute sa réalité complexe avec une perspective globale, ce qui est souvent essentiel pour comprendre l'ensemble d'une scène. De plus, l'altitude modérée d'un vol en avion léger (1000 à 5000 pieds environ[11] permet de préserver tous les détails d'un paysage. Le vol en petit avion offre simultanément les avantages d'être sur place, comme si nous étions au sol, et l'éloignement qui donne un sens immédiat de la configuration, de la globalité.*

*La mobilité et la vitesse d'un avion sont un autre avantage, car elles nous permettent, en peu de temps, d'obtenir de nombreux points de vue différents au-dessus d'un espace déterminé, un vue d'ensemble d'une nature tout à fait primordiale. Cette capacité confère au géographe-observateur (et au photographe) un pouvoir – l'unicité – qu'il ne trouve nulle part ailleurs : de près et de loin, devant et derrière, sur les bardeaux d'un toit et en avant d'une ligne d'horizon. »*[12] (Humbert 2001, p. 274).

#### *III.1.3.3 La photographie au sol*

[11] Entre 300 et 1500 mètres.

[12] *"Observation from a small plane captures a landscape in all its complex reality with an encompassing perspective, and this is often essential to understanding the whole of a scene. Moreover, the moderate altitude of a light-plane flight (1000 to 5000 feet, approximately) preserves every detail of a landscape. Small-plane flight offers, simultaneously, the advantages of being right there, as if we were on the ground, and the remote that yields an immediate sense of pattern, of the global.*
*The mobility and speed of a plane is another advantage, for it permits us, in a short time, to obtain many different points of view above a determined space, an angel's-eye conspectus of a positively primordial nature. This capacity gives the geographer- observer (and photographer) a power-ubiquity-to be found in no other way: close and far, in front and behind, atop roof shingles and ahead of a skyline".*

Le dernier type de photo, dite au sol, est prise de pied. C'est le type de photo, massivement diffusées sur internet, prises par monsieur et madame tout le monde, depuis le sol, démocratisées avec des coûts toujours réduits, par les appareils photos, d'abord argentiques, puis numériques et enfin les téléphones portables équipés d'appareil photo.

Ce type de photo est cependant la plus partiale, car totalement soumise à ce que veut montrer l'observateur, mais permet de mieux ressentir le lieu. Elle apporte une échelle humaine, intéressante et pratique pour comprendre les perceptions tout en montrant des éléments de toutes façons visibles.

#### *III.1.3.4 Les limites de l'utilisation du paysage pour approcher un territoire*

Pour terminer ce propos sur le paysage, il faut réaffirmer le fait que le paysage, surtout utilisé comme outil d'approche d'un territoire, a ses limites ; limites qu'il faut avoir en tête pour l'utiliser à bon escient.

La première limitation est la subjectivité liée au caractère toujours perçu du paysage en fonction de l'observateur et du ou des photographes, qui sont autant de filtres qui s'ajoutent à l'observation initiale. Cette subjectivité peut néanmoins être largement compensée par la multiplicité des supports photographiques de plus en plus disponibles pour un lieu donné. Au XIX$^{ème}$ siècle, il y a peu de moyen d'obtenir des photographies ; au XX$^{ème}$ et surtout au XXI$^{ème}$ siècle, cette donnée change : *Google street View, Google Earth*, les différents sites internet, permettent d'obtenir un grand nombre d'échantillons, évitant ainsi l'écueil de n'avoir qu'une seule source, donc qu'une seule interprétation liée à un seul observateur.

Ensuite, l'approche par le paysage ne permet pas de comprendre tous les aspects d'un territoire : R. Brunet cité par R. d'Angio en 1997 prévient que le paysage peut être un *« piège où se perdent les imprudents »* (p.124). Cela signifie que le paysage, tout aussi séduisant soit-il, ne peut pas traduire à lui seul ni parfaitement ni complètement l'organisation spatiale (Edelblutte 2012). Le paysage permet de voir seulement ce qui est visible, à travers la perception d'un observateur. Il y a une nécessité absolue de le compléter par d'autres données et informations, notamment économiques, sociales, démographiques, etc. C'est à cette condition que l'approche paysagère devient un outil pertinent : elle doit être mise en relation avec d'autres outils, issus de réflexion intellectuelles comme présentés précédemment et avec d'autres données, plus classiquement statistiques ou recueillies par des sources bibliographies, des archives, des entretiens, des enquêtes et des missions sur le terrain.

## *III.2 Bataville et les batavilles à travers le terrain et les données*

Il s'agit, dans cette sous-partie, non pas de présenter et d'analyser le territoire de Bataville (ce qui sera l'objet de la partie 2), mais de répertorier les différentes sources et méthodes qui ont été utilisées en parallèle et en complément de l'approche paysagère.

### III.2.1 Les sources humaines

Derrière l'expression de « sources humaines » se trouve l'ensemble des informations récupérées via les interactions humaines « directes », c'est-à-dire rencontres et entretiens. Elles doivent être prises à chaque fois avec en tête un certain recul et au mieux recoupées, car ce type d'information est celui qui présente le plus de risque d'inexactitude.

#### *III.2.1.1 Les témoignages*

La première lecture du territoire de Bataville se fait à travers les humains qui y vivent et qui le racontent. Le projet de recherche Batalab (encadré 3), mené de 2016 à 2019 et au sein duquel j'ai effectué mon stage de Master 2, a permis de multiples rencontres avec les habitants, notamment d'anciens travailleurs Bata.

Les entretiens plus « officiels » sont les suivants :

- Le premier est avec le maire de Réchicourt-le-Château de l'époque, G. Kelle, le 17 mars 2017, en compagnie de M. Paindorge dans le cadre du Batalab.
- Le second est avec le maire de Moussey, J.-P. Leroy en 2018.
- Le troisième est un entretien datant de février 2018 avec deux personnes : Ph. Morand, ancien directeur général (DGS) des services de la communauté de communes des Deux Sarres puis de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) et Ph. Martin, anciens DGS de la Communauté de communes du Pays des Étangs. Il a été réalisé en compagnie d'A. Gouju (membre du Batalab, doctorante en sociologie).
- Le quatrième est réalisé le 30 octobre 2024 avec Ph. Martin, DGS de la CCSMS.

- Le cinquième en réalisé en février 2025 avec S. Ermann, alors maire de Réchicourt-le-Château depuis 2020.

*Le Batalab*

Le Batalab est un projet de recherche porté par Martine Paindorge de 2016 à 2023 et financé par les fonds FEDER (Fonds européen de développement régional) et le CPER (Contrat de plan, État-région) ARIANE (Attractivité de la Région : Innovations, Aménagement du territoire, Nouveaux Effets économiques et sociaux) axe « mutations et innovations : enjeux du territoire et de la région » de l'Université de Lorraine, de 2016 à 2019.

| | Laboratoire et n° d'unité | CNU | Nom et prénom du correspondant pour le projet | Etablissement ou institution de rattachement | Nombre de chercheurs/partenaires |
|---|---|---|---|---|---|
| **Laboratoire coordonnateur** | LHSP Archives Poincarré UMR7117 | 17-72 | Paindorge Martine | ESPE de Lorraine | 3 |
| **Partenaire 1** | 2L2S | 19 | Jacquot Lionel | Université de Lorraine | 5 |
| **Partenaire 2** | LOTERR | 23 | Edelblutte Simon | Université de Lorraine | 2 |
| **Partenaire 3** | LISEC | 70 | Monier Brice | Faculté des sciences du sport Nancy | 1 |
| **Partenaire 5** | Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud | | Secrétaire général | | Institution |
| **Partenaire 6** | Association La Chaussure Bataville | | Gad Ghislain | | Association |

*Tableau 4 - Participant au Batalab*

Le tableau 4 présente l'ensemble des acteurs participants à cette recherche. Plusieurs noms de ce tableau sont cités dans le présent travail de recherche, et l'origine même de cette thèse est liée à un stage de Master 2 proposé par le Batalab effectué entre janvier 2017 et juin 2017.

Le résultat de ce projet de recherche est double :

Un livre, évoqué précédemment, dirigé par L. Jacquot, B. Monier, M. Paindorge & S. Paye, *Bataville (1931-2001), ville-usine de la chaussure*, Grenoble, PUG, 2023, 384 p.

Un site internet : https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/page/accueil regroupant notamment l'ensemble scanné des périodiques publiés par Bata sur Bataville, mais aussi différentes cartes et informations

En dehors de ces deux éléments le Batalab est aussi l'élément de base ayant permis ensuite plusieurs publication géographiques, sociologiques, un colloque et plusieurs conférences.

*Encadré 3 - Le Batalab*

Un des matériaux les plus courant dans ce domaine est le témoignage ; ce type d'interaction permettant de constituer un narratif et de capter le souvenir de la personne interrogée. En l'état, ce matériel n'est pas exploitable seul sans précautions et explications. En effet, un témoignage est toujours soumis à la subjectivité de la personne interrogée, de son vécu, des sentiments qu'elle a vis-à-vis du vécu. Par exemple, une des personnes le plus interrogées (que cela soit par la presse ou les scientifiques) est J.-P. Kohler ancien cadre de l'entreprise vivant dans le quartier Haut-des-Vignes de Bataville, sur la commune de Moussey. Il a le souvenir « glorieux » de Bata, présentant souvent un point de vue très positif sur l'entreprise et ses effets, omettant consciemment ou non, les détails moins reluisant de l'entreprise. Inversement quelqu'un qui a un souvenir douloureux de l'entreprise va au contraire appuyer sur les aspects négatifs de cette dernière omettant les effets positifs.

Ce type de source nécessite un travail de mise en relation à la fois entre elles, mais aussi avec d'autres matériaux. Cependant, ce type de source est l'une des rares permettant de capter le ressenti, l'affect des gens interrogés et il reste indispensable.

Les différents témoignages sont obtenus via des entretiens pour lesquels il n'y a pas eu de méthodologie spécifique (directif, semi-directif) et pas de guide de l'entretien, mais des questions préparées à l'avance ; l'entretien n'étant pas l'approche principale de ce travail. Les interrogateurs posent des questions et la personne y répond du mieux qu'elle peut. Ces réponses sont ensuite corrélées ou non avec d'autres informations et données.

Une autre façon d'obtenir des ressentis sont les promenades et conférences faites sur les lieux même. Le Batalab en a organisé certaines et a été invité à d'autres. Ces moments sont utilisés pour prendre des contacts, mais aussi discuter avec les habitants qui, même s'ils connaissent les lieux et son histoire, sont toujours présents et complètent, contredisent, ou confirment les éléments donnés.

#### *III.2.1.2 Les réunions institutionnelles*

Comme sur tout territoire en France, plusieurs institutions sont présentes et sont à l'origine d'actions politiques.

Le terrain d'étude est aussi un terrain d'action pour les politiques divers, surtout depuis la fermeture de l'usine, l'entreprise ayant été de tout temps un acteur majeur de l'aménagement du territoire local. Des questions de reconversion/redéveloppement (notions qui seront expliquées ultérieurement dans ce travail) se posent alors aux institutions locales.

De nombreuses réunions ont été organisées autour de ces questions par les institutions locales (communes, intercommunalités, etc.). Le matériel est collecté directement durant la réunion ; en effet, le Batalab a été invité à plusieurs d'entre elles. Le type d'information y est plus fiable que les témoignages, car basé sur des sources quantifiables, des documents préparatoires, etc. Cependant, comme tout renseignement humain, il doit être tenu compte des motivations de chacun des intervenants, et donc pondérer les déclarations. En effet, ce type de réunion est politique et transmet une intention de faire, sans forcément un résultat à la fin.

### III.2.2 Les ensembles documentaires

#### *III.2.2.1 Les productions pour les institutions*

Ce type de documents est à fois la suite directe des réunions institutionnelles et leurs bases. Ce sont les différents projets, chiffrés ou non, les prévisions, les éléments d'enquêtes sanitaires, les budgets, etc. De façon plus claire, c'est l'ensemble des documents produits pour et, dans certains cas, par les institutions dans le but d'aider la décision politique et ces documents sont des mines d'informations sur Bataville. Ce type de document peut être récent comme beaucoup plus ancien, d'une enquête demandée par la préfecture de Moselle en 1935 à une enquête de l'INSEE de 2020.

Ces documents sont, soit directement transmis par l'institution, soit issus des archives (départementales ou autres). Ils permettent d'obtenir des informations et des données, chiffrées, explicites, mais transcrivent aussi la volonté politique ou non d'action.

### *III.2.2.2 Les archives personnelles et d'entreprise*

Une partie des archives de l'entreprise a été récupérée par A. Gatti qui, une fois son travail de recherche terminé, les a transmises au Centre des Archives Industrielles et Techniques de la Moselle (CAITM) à Saint-Avold. Une autre partie, correspondant à 70 mètres linéaires, est récupérée auprès de Bata en 2002 directement par le CAITM. Elle comprend la « carthothèque » qui n'est pas composé de cartes, mais des fiches du personnel, des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales, des registres comptables, des plans de bâtiments, des procédures de fabrication de chaussures, des photographies, ainsi que les archives des filiales de la société. Une dernière partie, enfin, reste sur place, en la possession de G. Gad, propriétaire du bâtiment administratif, racheté suite à la fermeture, où elles sont stockées. Les chercheurs du Batalab y ont accédé entre avril et juin 2017 et ont constaté que les archives n'étaient pas stockées dans des conditions idéales, avec un fort risque de perte. Par ailleurs, « Notre Atelier commun » y a eu accès durant son année passée sur place en 2016. C'est d'ailleurs dans ces archives que certains plans essentiels ont été retrouvés et communiqués aux mairies, comme, en 2017, le plan de raccordement à l'eau potable de l'usine Bata et de sa cité. Depuis, les relations de G. Gad avec les différents acteurs du territoire (y compris les chercheurs) se sont tendues et les contacts sont rompus. En 2024, il cherche à vendre l'ensemble des bâtiments qu'il possède.

Si toutes les archives Bata en possession de l'État sont centralisées au niveau du CAITM, les archives administratives en lien avec Bata sont conservées aux Archives Départementales de Moselle, à Saint-Julien-lès-Metz. Un troisième fond important d'archives pour Bataville existe, principalement pour la période 1932-1939, au Státní okresní archiv Zlín (MZA, SOkA Zlín), c'est-à-dire les archives du district de l'État de Zlín. Enfin, une partie des archives est possédée par différents particuliers qui les gardent en souvenir et n'ont pas forcément conscience de ce qu'ils possèdent.

### *III.2.2.3 Les productions scientifiques*

De nombreux chercheurs de tous pays ont travaillé et publié sur Bata et les batavilles, avec plus ou moins de qualité et de nuances. Il est par exemple nécessaire de prendre du recul vis-à-vis de l'œuvre de A. Cekota souvent citée (dans ce travail ou d'autres), notamment sur l'ouvrage publié de façon posthume en 1968 et intitulé « Bata Créateur génial ». Cet ouvrage est une ode à la gloire de Tomáš Baťa écrite plus de 30 ans après sa mort. C'est d'ailleurs le fils, Thomas Bata, qui en signe la préface. Au moment de l'édition du livre, Bata est encore dans une logique de communication importante et de glorification du côté paternaliste de l'entreprise.

Un autre auteur a déjà souvent été cité ici et le sera encore beaucoup dans ce chapitre. Il s'agit de V. Muñoz Sanz, ayant présenté sa thèse d'architecture en 2015, intitulée *« Networked Utopia en Red, Arquitectura y Urbanismo de las Ciudades Satelite de la Bata Shoe Company 1930 al Presente »* (« L'utopie en réseau, l'architecture et l'urbanisme des villes satellites de la Bata Shoe Company de 1930 à aujourd'hui »). Cette thèse est avant tout basée sur l'architecture des batavilles, ses effets sur l'humain et son évolution dans le temps. Cette thèse espagnole est écrite en anglais et l'ensemble des traductions ont été réalisées par l'auteur du présent travail.

Un des autres ouvrages souvent cité dans ce travail académique est le livre dirigé par O. Ševeček et M. Jemelka en 2013, *Company Towns of the Bat'a Concern*. Cet ouvrage rassemble des publications issues de plusieurs disciplines provenant de plusieurs pays ; chacun y évoque la bataville qu'il connait. Les points de vue sont divers. L'intérêt de cet ouvrage est qu'il permet de lire différents angles autour d'un même lieu : la bataville. Ce livre a le mérite de regrouper des connaissances vérifiées et sourcées en un seul ouvrage. Il est écrit en anglais et l'ensemble des traductions présentes par la suite sont réalisées par l'auteur du présent travail. Les différents points de vue sont historiques, sociologiques, architecturaux ou encore philosophique, en fonction de l'auteur. Autre élément de source : *Úvahy a projevy* (Réflexions et discours) de Tomáš Baťa. Il s'agit d'une compilation de ses discours, éditée en 1932 et rééditée en 1990.

Pour Bataville, la bataville française, objet principal de ce travail, les sources directes (terrain, entretiens, photographies aériennes et au sol)[13] ont évidemment été privilégiées aux sources indirectes, qui prennent néanmoins leur place dans le travail. En effet, Bataville a donné lieu à de nombreuses productions, scientifiques ou non, dont trois majeures :

- La première est celle d'A. Gatti, en 2004, *« Chausser les hommes qui vont pieds nus »*. A. Gatti est syndicaliste membre de l'exécutif régional de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), venant en support des travailleurs Bata alors en grève avant la fermeture. Il a ainsi pu récupérer une partie des archives et ainsi rédigé son ouvrage, le tout avec une approche historique.

- Notre Atelier Commun, une association, publie en 2016 le fruit d'une présence d'un an sur place : *« Faire des pieds et des mains, un plan guide pour Bataville »,* ouvrage centré sur l'architecture de Bataville et l'urbanisme.

- L'ouvrage pluridisciplinaire déjà cité et dirigé par L. Jacquot, B. Monier, M. Paindorge et S. Paye, *« Bataville (1931-2001), ville-usine de la chaussure »* est publié en 2023. Il s'agit d'une vision pluridisciplinaire de Bataville, mêlant sociologie, géographie, histoire du travail et histoire du sport.

Ces trois ouvrages sont considérés par l'auteur comme majeurs dans le cadre de ce sujet par leurs impacts. Celui d'A. Gatti est le premier ouvrage tentant de disséquer Bataville dans une logique historique et présente le conflit social au moment de la fermeture. Le second est utile et sert aux pouvoirs publics jusqu'en 2019 dans le cadre des réflexions post-Bata après 2017 (le chapitre 6 sera plus explicite sur ce point). Et enfin, le dernier ouvrage est celui issu du travail du Batalab, dans lequel l'axe géographique est porté par deux auteurs, S. Edelblutte et l'auteur de cette thèse.

[13] Les entretiens ont commencé avant le début de la thèse dans le cadre du stage de Master 2 au Batalab, de janvier 2017 à juin 2017.

#### *III.2.2.4 Le périodique de l'entreprise*

Une autre source importante d'informations est le périodique de l'entreprise, diffusé de 1933 à 1996 (titré Bataville, puis Batapresse à partir de 1983) et que le Batalab a pu entièrement numériser sur le site Batadata. Cette source riche et qui apporte des éléments factuels exploitables est néanmoins à prendre avec précaution car il s'agit d'un élément loin d'être neutre puisqu'écrit par l'entreprise à destination de ses employés travailleurs. Son sous-titre principal est « avis et échos : journal des collaborateurs des usines Bata en France ». À l'origine gratuit, il devient payant en 1960 (5 centimes). Il connait plusieurs mutations, passant du format journal hebdomadaire au format magazine mensuel en 1970. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'un organe de communication de l'entreprise, il permet d'avoir un suivi des évènements au sein de l'usine de Bataville. En matière de logique territoriale, il contient de nombreuses informations quant aux relations entre l'entreprise et les autres acteurs du territoire.

### III.2.3 La récupération des données et des sources

#### *III.2.3.1 Bataville en France*

Si, dans les institutions, le travail de collecte est assez simple car les différents services d'archives ont effectué le travail de classement et de référencement, il est plus difficile pour les archives personnelles. La présence sur le terrain du Batalab a été un avantage certain permettant le contact avec la population, qui participe au travail de recherche et accepte de prêter ses archives pour numérisation : c'est ainsi que le périodique de l'entreprise a pu être consulté et numérisé, car sauvegardé par des particuliers. La construction d'une relation avec les acteurs politiques locaux (maires des différentes communes notamment) permet de mettre en relation les différents chercheurs avec les habitants qui acceptent de témoigner de leur histoire avec Bata. Cependant, il reste certainement des personnes qui possèdent des éléments pertinents mais qui l'ignorent et c'est le travail du chercheur que d'inlassablement essayer de sensibiliser les populations rencontrées à la question.

Au moment de la fermeture, comme indiqué précédemment, il n'y a pas eu de plan de sauvegarde ou d'organisation pour la récupération des archives : elles sont alors laissées sur place et appartiennent à celui qui a racheté le bâtiment qui en dispose à sa guise. Par exemple, des plans essentiels de connections eau et assainissement de la cité et du site industriel (terme utilisé par le conseil municipal de Moussey) ne sont retrouvés qu'en 2017.

Pour compléter la difficulté, Bataville s'étendant sur plusieurs communes, il n'y a pas de centralisation des données démographiques à l'échelle de l'ancienne ville-usine. Les seules données démographiques à l'échelle de Bataville disponibles sont, soit des estimations faites après la fermeture, soit celles issues des archives de l'entreprise, mais qui, au vu de leur dispersion, sont encore incomplètes.

#### *III.2.3.2 Les batavilles hors de France*

Pour les batavilles étrangères, la collecte d'informations est différente et plus difficile, du fait de la barrière linguistique qui limite les entretiens. Les différentes façons de découper administrativement un territoire comme les différences de recensement des populations jouent aussi pour les études statistiques. Par exemple, aux États-Unis, le recensement n'est pas fait par municipalité (l'équivalent – éloigné – des communes françaises), tout comme au Royaume-Uni. En Suisse, la structure Bata n'est qu'une partie d'une commune. Les données démographiques sont soumises aux spécificités de chaque pays et dans certains cas, nous ne disposons que d'estimations alors que dans d'autres, des données précises sont issues de l'entreprise, tout au moins à l'époque de son fonctionnement.

Les témoignages directs sont bien plus difficiles à obtenir, sauf s'il y a un déplacement du chercheur directement sur le terrain, ce qui a été le cas à 6 reprises : le tableau 5 indique les batavilles visitées par l'auteur et la date de la visite.

| ***Date de la visite*** | **Pays** | **Ville** | **Nom de la structure Bata (si existant)** |
|---|---|---|---|
| *Mai 2018* | Suisse | Möhlin | Batapark |
| *Juin 2018* | Royaume-Uni | East Tilbury | Bata factory |
| *Septembre 2018* | Tchéquie | Zlín | |
| *Octobre 2018* | Slovaquie | Partizánske | Baťovany |
| *Décembre 2018* | Pologne | Chełmek | |
| *Septembre 2019* | Canada | Quinte West | Batawa |

*Tableau 5 - Les batavilles visitées*

Ces visites (exceptions faites de celle à Zlín) se sont faites sur un court laps de temps en général entre 1 journée à 5 journées sur place. En fonction de l'endroit, il y a pu avoir des rendez-vous avec les institutions, avec des habitants, ou non.

Par exemple, effectué rapidement en marge d'un colloque, le voyage à Batawa n'a permis qu'une prise de photos sur le terrain et une exploration de l'ancien site. Dans un cas comme celui-là, la recherche de sources complémentaires (institutions, sites dédiés, etc.) est capitale. Dans d'autre cas, comme à Möhlin, les autorités municipales ayant sauvegardé une grande partie des archives de l'entreprise, elles les mettent à disposition du public et une mission plus longue (4 jours) a permis une recherche plus complète sur place. Enfin, au-delà des entretiens prévus et programmés comme à East Tilbury, de nombreux entretiens et discussions sur le terrain ont été réalisés de façon informelle, sans questionnaires clairement définis.

La mission à Zlín, la bataville-mère et aussi le siège de l'Université Thomas Bata (UTB – *Univerzita Tomáše Bati ve Zlíně),* la présence de l'université sur place a duré 4 mois et a permis l'accès au sein du centre de documentation Thomas Bata. En effet, l'un des chercheurs de l'UTB, M. Balaban, est le co-directeur de cette thèse. Sa présence a d'ailleurs permis plusieurs entretiens en tchèque et en anglais directement sur le site.

En complément de ces visites et des documents écrits collectés sur place, l'autre source d'information non-universitaire est directement issue des institutions de chaque pays, ou d'acteurs privés (passionnés d'histoire locale, personnes à l'origine de valorisations à but lucratif, etc.) qui ont chacun un intérêt à préserver certaines informations.

Concrètement les difficultés de la dispersion des informations constatées à Bataville sont les mêmes dans les autres batavilles avec, en plus, la limitation du temps passé sur place et la barrière linguistique. La donnée la plus importante collectée dans ces missions reste des photographies et informations sensorielles et immédiates (entretiens informels avec les habitants). Ces photographies sont capitales au vu de l'approche paysagère choisie dans ce travail. Elles nourrissent les bases des réflexions sur ce qui reste de l'identité visuelle de Bata dans les batavilles.

Paysage, données, entretiens … sont utilisés pour appréhender Bataville en tant que territoire spécifique liée à l'industrie, tant au moment de son fonctionnement qu'après la fermeture de l'usine.

## *III.3 Bataville : un territoire, mais de quel type ?*

### III.3.1 Espace, lieu, territoire… de nombreux termes pour parler d'une logique spatiale et humaine liée à l'industrie

Le terme de territoire est aussi complexe que celui de paysage ; la notion est ancienne, utilisée par plusieurs sciences humaines (économie, géographie, histoire, sociologie, etc.) ou non (biologie, botanique, géologie, pédologie, etc.) et chacune en a sa définition et son interprétation. De plus, le terme est très utilisé dans les discours publics et politiques depuis une quinzaine d'années et il présente une grande variété de définitions. En effet, en fonction de l'acteur qui parle, le terme territoire a des significations différentes et, de plus, il peut être remplacé, dans un sens identique, par lieu, espace, voire local.

M. Lussaut en 1993, présente 8 définitions, utiles pour comprendre à quel point le terme de territoire est complexe et traduit des réalités humaines versatiles. Pour les politiques par exemple, le territoire est *« un espace dont l'enracinement historique et l'identité créent une spécificité qui peut constituer une ressource pour le développement local. »* (Lussaut 1993). Cette définition construit un lien entre l'espace et le développement local, autrement dit, le territoire est la transformation de l'espace en ressource dans un but politique, et c'est l'humain qui constitue le tout ; le territoire est donc bien, dans cette définition, directement issu de la construction intellectuelle humaine. Cependant, cette définition immobilise le terme « territoire » car le mot perd son identité propre pour devenir un élément d'un autre ensemble (le développement local).

Dans son sens le plus ancien, le territoire est un espace borné, dont les frontières sont connues. Définition que l'on trouve dans le Larousse : « *Étendue de pays qui ressortit à une autorité, à une juridiction quelconque. (Le territoire d'un État est l'espace terrestre, maritime et aérien sur lequel les organes de gouvernement peuvent exercer leur pouvoir). ».* Dans cette définition le territoire est très borné, très structuré et institutionnel. Il répond uniquement la question de localisation via des bornes clairement définies. Le territoire est dans cette acception le lieu d'un contrôle exclusif par une seule autorité officielle.

Cependant, l'appropriation territoriale peut se faire de façon non officielle. C'est ce que J.-D. Urbain écrit à propos d'une famille qui s'installe sur une plage : *« Voici un homme qui arrive sur la plage, armé dans la main droite d'un parasol plié et, dans la main gauche, d'une glacière : le butin. À la tête d'un commando qui le suit de près, c'est un éclaireur. Soudain, dans un geste fondateur, plantant son parasol comme un drapeau en terre conquise, il instaure un centre. Il le déploie. L'ombre portée étend d'autant son territoire »* (Urbain 1996).

Cet exemple présente une territorialisation par l'usage, la fonction (ici la baignade) d'un espace ; il s'agit d'un territoire fonctionnel et non institutionnel ; la limite, contrairement à la définition précédente n'est pas clairement définie.

Le territoire est un espace (terme plus neutre) approprié, voire possédé. Il peut l'être par un État, une puissance publique quelconque, mais aussi un groupe humain, une société, voire un individu (territorialisation par les animaux) et, bien sûr, une entreprise, notamment industrielle autour de son usine. Ainsi, dans le cas des villes-usines, c'est l'entreprise, voire l'usine qui s'approprie l'espace et le territorialise à son service.

Ces différentes acceptions ne permettent pas de donner une seule définition ; en effet, proposer une définition unique risque de se heurter à d'autres définitions préexistantes. Par exemple la définition stricte indique un espace aux limites connues, là ou autre définition, celle du territoire fonctionnel exclut l'existence de bornes claires.

Cependant, la notion de territoire renvoie à un ensemble d'éléments qui sont avant tout des éléments construits : il n'y a pas de territoire « naturel », il y a des territoires constitués via des bornes, via un usage, via la construction intellectuelle, la construction sociale.

Un territoire n'a pas forcément de bornes administratives, mais il peut en avoir. Il n'y a pas qu'une définition mais plusieurs qui ne s'annulent pas, mais ne se combinent pas forcément. Par exemple, la définition « habituelle » où le territoire est un espace institutionnel borné peut ne pas correspondre, voire s'opposer, à la définition du territoire fonctionnel. Dans certains cas d'ailleurs, un territoire fonctionnel peut devenir un territoire institutionnel à travers une décision politique qui le borne spatialement. Ainsi, tout au long des XIX$^{ème}$ et XX$^{ème}$ siècles, des communes ont été créées autour de villes-usines comme Fourchambault dans la Nièvre ou encore des communes ont pu être agrandies pour correspondre au territoire fonctionnel (ici industrialo-urbain), comme le cas de Neuves-Maisons en Meurthe-et-Moselle (Edelblutte 2006).

Pour ces raisons, il est possible d'affirmer que, même si Bataville en Moselle n'a pas de limite établie en tant que commune, elle constitue néanmoins un territoire fonctionnel à l'impact fort sur le paysage et la société. Ce territoire fonctionnel est à cheval sur plusieurs territoires institutionnels, communes préexistantes à l'usine. Les limites du territoire fonctionnel sont plus floues que celle d'un territoire institutionnel, d'où un figuré moins précis sur la figure 8). Sur cette figure, Maizières-les-Vic est indiquée, tout comme son lieu-dit Hellocourt, mais le figuré ne l'englobe pas. En effet, le territoire de Bataville est fonctionnel sur les deux autres communes ; Hellocourt qui joue un rôle important au tout début de Bata, n'est plus que très annexe ensuite et n'a pas de bâtiment de style Bata (le rôle d'Hellocourt sera précisé dans le chapitre 4 traitant spécifiquement de Bataville).




*Figure 8 - Le territoire fonctionnel de Bataville, les trois communes et leurs limites*

### III.3.2 Bataville, territoire social et fonctionnel

Bataville n'est pas un territoire au sens administratif et institutionnel et s'étend en fait non seulement sur trois communes, mais aussi sur deux arrondissements (arrondissement de Sarrebourg pour Réchicourt-le-Château et Moussey et arrondissement de Château-Salins pour Maizières-lès-Vic). Pour autant, et à l'instar des exemples présentés auparavant, il y a eu une tentative de constitution de commune propre « Bataville », le 6 aout 1936, via une pétition. Cette pétition argumentait que les différentes communes *« n'ont à peu d'exception près (Moussey excepté) pour ainsi dire rien fait pour améliorer et rendre viable nos habitations, les voies d'accès ainsi que les adductions d'eau potable en perspective »* (107J15, CAITM) ; les critiques vont aussi à l'encontre de Réchicourt-le-Château au sujet d'une route. Cette année-là, le Maire de Moussey, J. Weill, est un employé de l'entreprise Bata ; il y est chargé de relation avec les administrations françaises. Il est pour la création communale, mais il y a là un cas de confusion des intérêts entre sa fonction dans l'entreprise et sa fonction de maire de Moussey, dont la création communale amputerait une partie du territoire ! Ce mélange des intérêts est l'une de raisons de la méfiance des institutions françaises vis-à-vis de la création d'une commune de Bataville.

Au-delà des premières récriminations, des arguments sont donnés pour la constitution d'une commune spécifique, comme la présence d'un bureau de poste, d'une école, d'une église, d'une salle des fêtes et de plusieurs lieux récréatifs. Ces différents bâtiments, en combinaison avec les cités ouvrières Bata et l'usine, constituent ensemble un lieu social, territoire fonctionnel où les habitants travaillent, consomment et se sociabilisent au même endroit. Leurs enfants vont à l'école, non pas au village de Réchicourt-le-Château ou à celui de Moussey, mais bien à Bataville. Cette tentative de création communale est néanmoins un échec. En effet, si les gouvernements français d'avant la première guerre mondiale, pour des raisons de clientélisme, étaient assez favorables à la création de communes, ce n'est plus le cas durant l'entre-deux-guerres où les communes, notamment celles qui se dépeuplent de plus en plus en raison de l'exode rural, apparaissent alors de plus en plus comme des charges pour l'État (Edelblutte 2006). Cette affaire de création communale avortée sera reprise plus en détail et dans une autre perspective dans le chapitre 4.

Bataville est donc bien un territoire spécifique, un territoire fonctionnel par son activité industrielle et sociale, par l'aspect humain et l'entre-soi qui s'y développe. Le système industriel, qui sera amplement présenté ultérieurement, constitue le pilier principal de ce territoire fonctionnel.

## Conclusion du chapitre 1

Contrairement à l'économie, la géographie traditionnelle, focalisée sur les « pays » ruraux, ne s'intéressait que peu à l'industrie, secteur économique plutôt nouveau au XIX$^{ème}$ siècle. La géographie économique prend le relais durant l'entre-deux-guerres et spatialise le fait industriel, toujours très teinté d'économie, en s'intéressant avant tout à la logique productive. Cela est favorisé par les pouvoirs politiques qui s'intéressent à cette logique productive, pour comprendre où, comment et pourquoi l'industrie s'insère dans leur territoire. Pour les États, l'industrie est facteur de puissance et comprendre les choix de localisation des industries est une question stratégique.

Dans un contexte géopolitique, technique et économique mouvant, l'industrie évolue et mute. Sa façon d'être vue par la géographie aussi : à la fin des Trente Glorieuses, la géographie redécouvre cette facette culturelle de l'industrie, présente depuis toujours mais effacée et étouffée par le poids de la logique économique. La géographie s'intéresse à l'industrie à travers des prismes plus humains, en lien avec le développement des géographies sociale et culturelle. Cette évolution suit aussi une logique politique. En effet, les décideurs ont besoin de comprendre l'industrie, non plus comme seul facteur de puissance, mais dans une perspective d'aménagement du territoire, notamment après les fermetures industrielles nombreuses à la fin du XX$^{ème}$ siècle : comprendre comment s'est construit ce territoire industriel et comment il se vit, notamment après la fermeture des usines qui l'avaient créé.

L'industrie est bien une activité économique, mais elle est aussi créatrice de territoire ayant une logique bien spécifique, bien particulière. Cette activité économique construit des territoires et ainsi façonne un paysage ; paysage qui impacte la mémoire et l'esprit des occupants du territoire. Ce paysage se constitue autour de bâtiments spécifiques, ayant une architecture particulière qui percole dans l'inconscient : par exemple, le toit à sheds, toujours utilisé sur les panneaux de signalisation des Zones Industrielles de certains pays, même si les sheds ne sont plus une forme architecturale utilisée par les industriels depuis longtemps.

La relation entre ces trois ensembles, l'industrie, le territoire et le paysage sont les éléments fondateurs, via leurs interrelations, de nombreuses entités industrialo-urbaines particulières ; dans cette expression, « urbain » renvoie à une notion très large proche de « bâti ». Ces formes diverses et particulières sont l'objet du chapitre suivant et permettront ensuite de qualifier, dans la seconde partie du chapitre, Bataville elle-même.

# CHAPITRE 2 : DE L'INDUSTRIEL À L'URBAIN, UN CHEMIN NON EXCLUSIF MAIS DOMINANT

Les notions essentielles liées au sujet ont été présentées dans le chapitre précédent ; il est nécessaire de s'intéresser ensuite, pour mieux comprendre le fonctionnement territorial de Bataville, à la relation entre l'industrie, activité économique, et l'urbain. Cependant, contrairement à l'interprétation dominante, industrie et ville ne sont, ni aujourd'hui, ni dans le passé, automatiquement liées. En effet, l'industrie existe aussi en milieu rural, et la création des grands espaces industrialo-urbains est une évolution plus récente d'une relation préexistante qui transforme son milieu rural d'accueil jusqu'à créer un organisme aux caractères urbains plus ou moins marqués.

Bataville est justement une de ces créations combinant industrie, espace résidentiel et services, aux caractères urbains, mais en milieu rural. La difficulté est de définir s'il s'agit d'un espace industrialo-urbain ou industrialo-rural, voire de quelque chose entre les deux. Pour cela, la définition de ces différents liens entre ville, rural et industriel est nécessaire, sachant qu'il existe des modèles hybrides et que chaque définition peut être discutée.

## I] L'industrie en milieu rural : une importance sous-estimée dans le passé comme aujourd'hui

L'objet de cette sous partie est de traiter le lien entre industrie et monde rural, qu'il s'agit de définir dans un premier temps, en s'appuyant notamment sur les travaux de l'INSEE. Il ne s'agit certes pas du sujet principal de la thèse, mais ce bref travail de définition permettra de mieux caractériser le contexte territorial de Bataville, prenant en compte les spécificités du lien entre l'industrie et le monde rural. Certaines formes industrialo-rurales et industrialo-urbaines seront développées alors qu'elles ne correspondent pas à l'implantation de Bata en Moselle, mais cela est nécessaire pour justement mieux définir ce qu'est Bataville en matière de territoire industriel.

## *I.1 Une proto-industrie essentiellement rurale*

### I.1.1 La notion d'espace rural

De prime abord, le terme rural renvoie à une logique agricole, mais il est devenu ensuite aussi polysémique que territoire. Il transmet plusieurs réalités différentes et est utilisé par différents acteurs mais pas forcément dans un même objectif. De plus, le terme est complexe à définir en raison du fait que c'est l'urbain qui est en premier étudié et caractérisé ; le rural devient, par défaut, l'espace qu'il y a entre les espaces urbains.

L'INSEE a longtemps défini les communes rurales comme celles ne faisant pas partie d'une unité urbaine (une unité urbaine étant un ensemble d'une ou de plusieurs communes, dont le territoire est partiellement ou totalement couvert par une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants). À partir de 1977, l'organisme de statistique décide d'affiner sa réflexion et de prendre en compte la disparité du monde rural. Il créé des « pôles d'emploi de l'espace rural », ce qui correspond aux petits bourgs, qui possèdent des logiques différentes des espaces ruraux plus profonds qui sont polarisés par eux.

Plus récemment, l'opposition entre le rural et l'urbain tend à disparaitre, remplacé par un découpage plus fin : l'espace n'est plus rural ou urbain, il est à dominante rurale, ou dominante urbaine (Roullier 2010), laissant la place à des nuances, des logiques plus fines. Ce découpage est important, car le rural, défini par un critère de densité (cf. infra), correspond à 60 % de la superficie du territoire français (voir figure 9) pour 33% des habitants (INSEE 2017).

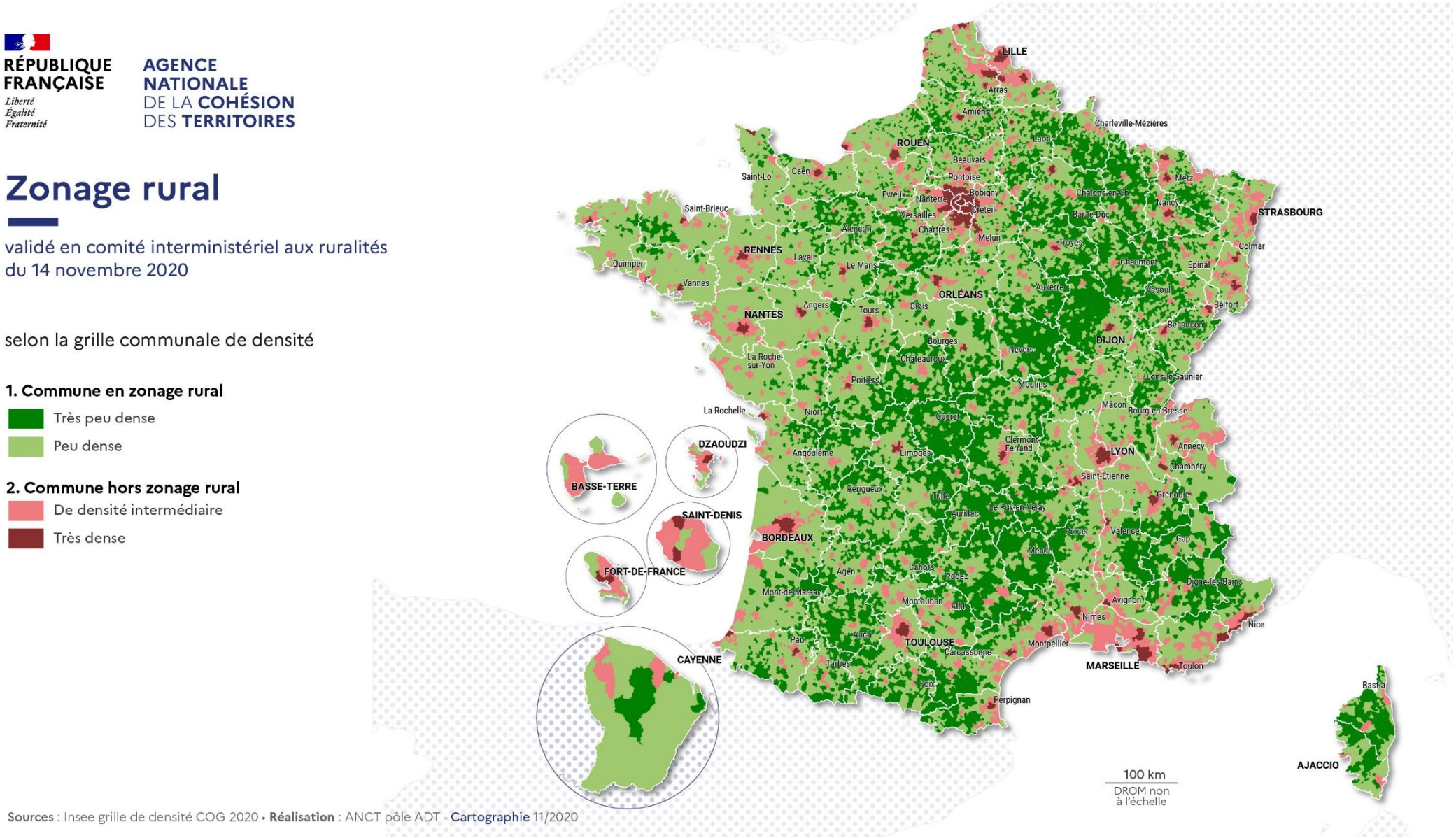


*Figure 9 - Le zonage rural*

L'espace rural a longtemps été caractérisé par deux tendances démographiques ; la première étant sa dépopulation liée à l'exode rural ; la seconde étant son vieillissement. Ces tendances restent dominantes mais une mutation est en cours. En effet, si la chute démographique touche bien toujours certains espaces ruraux, d'autres, au contraire, sont en pleine croissance. En valeur absolue, depuis les années 2000, la population rurale augmente via le solde migratoire et non la natalité propre. Le taux d'accroissement moyen global est de 0,7% par an (Roullier 2011, issu des données de INSEE 2007).

L'article de 2011 de C. Roullier présente les différentes caractéristiques du monde rural. Il définit la structure de la démographie et du tissu économique, qui se résume ainsi : une population majoritairement employée (30% des actifs) pour 17% des emplois français qui se trouvent dans l'espace rural et représentant 23% de l'emploi ouvrier. Cependant, ce ne sont pas des ouvriers agricoles, seul 17% des ouvriers issu de l'espace rural sont employés dans ce secteur agricole. L'industrie joue un rôle toujours essentiel en matière d'emploi en espace rural (Ensemble des chiffres issus de l'INSEE datant de 2007).

L'INSEE définit ainsi les communes rurales : *« Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. »*. Ce qui est un changement important car la définition précédente étant que l'espace rural était tout ce qui n'est pas l'espace urbain.

Cette grille de densité est échelonnée

- 4 193 (12%) communes urbaines groupant 67,2% de la population française et divisées comme suit :
    - 774 (2,2%) communes denses pour 37,2% de la population ;
    - 3 419 (9,8%) communes de densité intermédiaire pour 29,3% de la population.
- 30 775 (88,0%) communes rurales groupant 32,8% de la population française et divisées comme suit :
    - 18 763 (53,7%) communes peu denses pour 29,2% de la population ;
    - 12 012 (34,3%) communes très peu denses pour 3,6% de la population.

En 2019, une nouvelle répartition des communes est utilisée pour étudier le rural. Il est découpé en plusieurs grande catégories, sous influence d'un pôle avec comme éléments discriminant, en plus de la densité, l'influence ou non d'un pôle. Est constitué ce découpage (tableau 6) :

| *Communes* | Population | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Nombre | Répartition (en %) | En milliers | Répartition (en %) |
| *Rural* | 30 775 | 88 | 21 881 | 33 |
| *Rural autonome* | 16 206 | 46 | 9 143 | 14 |
| *Très peu dense* | 8 097 | 23 | 1 561 | 2 |
| *Peu dense* | 8 109 | 23 | 7 582 | 11 |
| *Rural sous faible influence d'un pôle* | 7 399 | 21 | 5 937 | 9 |
| *Rural sous forte influence d'un pôle* | 7 170 | 21 | 6 801 | 10 |
| *Urbain* | 4 193 | 12 | 44 900 | 67 |
| *Ensemble* | 34 968 | 100 | 66 781 | 100 |

*Tableau 6 - Répartition des communes par types d'espace, source INSEE*

Ce tableau, basé sur le type d'espace, permet de prendre en compte de façon plus explicite l'importance du rural en matière de nombre de communes. Le nombre de communes rurales (selon l'INSEE) est bien supérieur aux communes urbaines. De plus, l'utilisation des pôles est utile pour l'étude territoriale, les mécaniques de centralité, d'attractivité, etc.

La catégorie « rural autonome » est très rarement utilisée ; elle permet de décrire des espaces qui sont en situation d'isolement, avec une population âgée en déclin démographique. Le découpage du rural selon l'INSEE se fait ainsi autour de 4 échelons le rural sous forte/faible influence d'un pôle, peu dense et très peu dense.

Plusieurs caractéristiques sont identifiées par l'INSEE pour définir cet espace rural :

- Une faible, voire très faible, densité de population. Des densités thématiques ou fonctionnelles peuvent être aussi pertinentes que celle de la population. « *Sa déclinaison en densités thématiques – densité médicale, densité commerciale, etc. – rend bien compte des nécessaires ajustements à opérer sur les concepts, ces dernières étant beaucoup plus significatives pour caractériser l'espace rural et fournir des analyses efficientes* » (Poulot et Reveyaz 2018, p. 4).
- L'éloignement des pôles de services et des pôles d'emploi : la proximité (plus ou moins relative) d'un, voire de plusieurs centres urbains, éclaire sur la relation entre un espace rural et un espace urbain et donc sur son degré d'attractivité ou d'isolement. Elle est liée au dynamisme plus ou moins important d'un espace rural.

- Par conséquent, la mobilité est un facteur-clé du développement rural actuel en France. Cette mobilité rend possible la multi-résidentialité qui, avec la pratique du télétravail, complexifie la notion de déplacement domicile-travail.
- L'ancrage local : à l'époque de la mondialisation, chaque espace rural est profondément ancré dans son environnement proche, qui en marque le paysage, les modes de vie et la territorialisation spécifique. Cet ancrage local est autant social que spatial.
- La multifonctionnalité : elle va de pair avec la part et le rôle très variable de l'agriculture, ainsi qu'avec la diversification des atouts propres au rural comme le tourisme et plus généralement la valorisation des ressources naturelles.

Ce découpage via la densité n'est pas parfait et M. Vanier en 2020 (cité par Bouba-Olga 2021), critique ce découpage. Selon lui, ce zonage gomme les interdépendances entre les différents espaces. De plus, ce raisonnement urbain et rural à tendance à considérer ces deux éléments comme étanches, voire en opposition.

Cependant, et en ayant en tête la pondération précédente, c'est bien le découpage par l'INSEE qui est utilisé dans ce travail. Il est effet plus cohérent de conserver ce découpage qui correspond aux données présentées plutôt que de réinterpréter des données, ce qui présente un risque de fausser l'analyse.

Ainsi, les trois communes où s'étend Bataville sont chacune dans une catégorie différente. Moussey est considérée comme une commune rurale autonome très peu dense ; Maizières-lès-Vic est une commune rurale autonome peu dense ; enfin, Réchicourt-le-Château est une commune rurale sous faible influence d'un pôle. Si le découpage par densité seule est choisi alors les trois communes sont dans la même catégorie, les communes peu denses.

Il est nécessaire de garder en tête ces deux découpages, car même si la nouvelle catégorisation date déjà de 2019, l'ancien découpage est parfois encore utilisé.

### I.1.2 La relation entre espace rural et industrie

L'industrie n'est pas exclusivement urbaine et l'espace rural a lui aussi des activités industrielles, parfois à la frontière entre artisanat et industrie. Comme vu précédemment, la distinction entre industrie et artisanat est difficile, mais s'établit au niveau de la taille de l'établissement, des techniques, avec une certaine mécanisation, ainsi que d'une organisation du travail spécifique. Une forme d'industrie embryonnaire, la proto-industrie, est très présente en milieu rural. Cette proto-industrie n'a ni la taille, ni la mécanisation ni l'organisation du travail spécifique au milieu industriel, cependant les prémices de l'activité industrielle sont présentes. Ces prémices industrielles sont de trois formes, catégorisées par S. Edelblutte en 2018.

La première forme est une combinaison de l'activité industrielle avec une autre, plus classique en milieu rural : l'agriculture. Dans certains milieux, notamment en montagne, les paysans, durant la saison froide où le travail de la terre s'arrête ce qui leur laisse plus de temps, peuvent effectuer une activité annexe. Ainsi, des négociants venant des villes voisines fournissent la matière première – le coton par exemple – pour que, durant cette saison, cette matière soit transformée à domicile (filée, voire tissée) et récupérée au printemps. L'ensemble constitue un véritable réseau avec des fonctionnements différents du réseau constitué par l'agriculture. Dans cette forme proto-industrielle, l'idée de transformation d'une matière première en matière secondaire pour être vendue ailleurs est présente. Dans certains cas, cette activité industrielle provoque un changement pour le paysan qui se spécialise (Edelblutte 2012), conduisant alors un changement d'activité principale, le paysan devenant d'abord tisserand ou fileur. Ce changement d'activité laisse une trace visible dans le paysage, avec l'adaptation du domicile du travailleur (pièce dédiée, voire étage supplémentaire ou atelier) pour répondre aux besoins spécifiques de la nouvelle activité.

La seconde forme de proto-industrie en milieu rural montre le poids du décideur politique dans la création de l'espace. En effet, en parallèle de la forme précédente qui est une évolution « organique » se faisant via l'usage et le réseau, la seconde forme est un acte d'autorité classique du pouvoir absolutiste du XVII$^{ème}$ siècle, avec la constitution des manufactures royales. Dans le cas français, le pouvoir royal décide la constitution de cette manufacture de façon à fabriquer des produits à haute valeur ajoutée, très spécifiques, et en général luxueux, et destinés uniquement à l'exportation et non la consommation locale. Ce n'est pas encore de l'industrie à proprement dit, car la mécanisation n'est pas présente, mais ces manufactures ont déjà plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, d'employés, avec une organisation du travail spécifique, à but de transformation pour vente.

La troisième forme de la proto-industrie prend corps à travers un bâtiment, le moulin. Le moulin est associé au vent et à l'eau et sa principale fonction est celle de fournir de l'énergie, énergie servant à la transformation d'un bien en un autre. Le moulin est de fait une machine-outil ; selon le Larousse, une machine-outil est une machine destinée à façonner la matière au moyen d'un outillage mis en œuvre par des mouvements et des efforts appropriés. De la même façon utilisée pour l'industrie dans le chapitre 1, une recherche par image sur un moteur de recherche a été effectuée (figure 10).




*Figure 10 - Recherche du mot « moulin » dans un moteur de recherche (Google images)*

L'image largement dominante – et *de facto* la représentation dominante – du moulin est celle d'un moulin à vent, le moulin à eau n'étant visible que sur trois images sur plus de quarante. Ces moulins à vent, tournant paisiblement au gré du vent, donnent une fausse impression de calme, de vide, avec rien autour. Cette imagerie ignore et efface tous les moulins qui ne sont pas à vent et ce calme apparent oublie leur intégration dans un système agricole plus important, avec leurs fonctions principales de moudre du grain. De plus, ces images associent le moulin à vent à la campagne, oubliant ceux, notamment à eau, présents en ville.

Cependant, le moulin à eau était un moteur bien plus efficace pour le travail que le moulin à vent. Concrètement, il y a eu bien plus de moulins à eau que de moulins à vent, mais ils sont beaucoup plus discrets au niveau paysager, d'où leur invisibilisation dans la représentation actuelle. Les cours d'eau servent de moteur, y compris dans les villes (la Bièvre à Paris – Le Roux 2010), avec des successions, le long de cours d'eau, de moulins aux fonctions variées (grain, foulons, plâtre, papier, etc.). En effet, les moulins à eau, grâce à une énergie plus constante et à la présence de l'eau qui peut entrer dans un process (papier par exemple), permettent une plus grande variété d'utilisation que les moulins à vent, n'étant quasiment utilisés que pour moudre les grains.

De plus cette activité proto-industrielle cohabite et interagit avec l'activité identifiée comme basique à la campagne, l'agriculture. Il n'y a pas d'antagonisme entre l'un et l'autre mais, au contraire, un lien. Les premiers ouvriers sont, avant d'être ouvriers, des agriculteurs qui, via les modifications du contexte économique de l'endroit où ils sont, ont changé lentement d'activité. Enfin, et toujours dans cette logique de coopération entre l'agricole et la proto-industrie, le meunier du moulin est un bon exemple de l'action de l'ouvrier sur sa machine-outil au service de l'agriculture.

L'industrie et la ruralité sont bien, dès la période proto-industrielle, des termes non seulement compatibles en matière de sens, mais présentant une réalité territoriale et économique. Ce tissu industriel s'entremêle, comme en ville, aux tissus résidentiels et économiques de l'espace rural, générant des espaces spécifiques dédiés à l'activité industrielle. Ainsi, des activités économiques ayant un fonctionnement particulier, avec un but productif pour des biens utilisés parfois loin de la zone de production, sont bel et bien présentes dans l'espace rural et portent les germes de l'industrialisation qui arrive ensuite. En effet, cette proto-industrie rurale, lentement développée, donne parfois naissance à des concentrations industrielles particulières, initialement nommés districts.

## *I.2 Le développement ancien de districts industriels ruraux*

### I.2.1 Définition du district industriel

L'étude et la réflexion autour du district industriel suit la même trajectoire intellectuelle que la géographie industrielle ; c'est-à-dire qu'a la base, cette notion est étudiée par des économistes. La première définition du district industriel est issue des travaux de A. Marshall en 1919, qui étudient plus l'organisation économique du district que la forme de l'ensemble. L'une des conclusions d'A. Marshall concerne la pérennité ou non des structures industrielles ; selon lui la viabilité d'un site dépend autant des économies externes que des logiques internes du système.

Sa définition du district industriel est résumée par cette citation : *« un système de production localisé géographiquement et fondé sur une intense division du travail entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans des phases distinctes d'un même secteur industriel »* (Marshall, cité par Lescure 2002, p. 7). Cette définition est large permet de prendre en compte les multiples formes prises par l'industrie dans ces districts. Ces districts industriels sont composés d'une multitude de petites structures économiques, dans des branches économiques proches, voire similaires. Les districts industriels français les plus étudiés sont ceux du Choletais, autour de l'habillement et de la chaussure, dans le département du Maine-et-Loire ; de la vallée de l'Arve en Haute-Savoie, avec le décolletage (activité liée à la fabrication de petites pièces métalliques) ; ou encore du Vimeu dans la Somme (robinetterie et serrurerie) qui fonctionne avec 250 entreprises et 9 000 salariés en 2018 (Edelblutte 2018). Les activités industrielles effectuées sont multiples.

Une particularité du district industriel est qu'il est en général issu d'un essaimage local plus que d'investissements extérieurs comme la grande industrie paternaliste. Une spécialité se développe autour d'une ressource locale (savoir-faire, énergie, matière première). Avec le succès de cette spécialité, des employés des premières entreprises prennent leur indépendance en fondant d'autres entreprises dans cette spécialité, sous-traitant pour les entreprises initiales, mais plus souvent les concurrençant. Cela crée une émulation entre toutes ces entreprises qui restent relativement modestes et pousse à l'innovation dans tous les domaines.

Le lien entre les districts, vus initialement de façon purement économique, et les communautés locales est fait lors la « redécouverte » (terme choisi par J. Daumas en 2007 parlant du travail de G. Becattini) du district par G. Becattini en 1979 quand il travaille sur l'industrie de la troisième Italie (entre l'Italie du Sud agricole et l'Italie du Nord industrielle). Cette forme de territoire sert de base de réflexions nouvelles sur la localisation et la réussite de l'industrie au moment où la crise de la grande industrie paternaliste est patente.

Comme pour la géographie industrielle en général, l'aspect culturel finit par être pris en compte, notamment par les auteurs G. Benko et A. Lipietz et G. Becattini, à partir de 1992 (Benko *et al.* 1996), qui mettent, ou plutôt réaffirment, à cette échelle, la logique culturelle déjà présente dans l'étude de l'industrie lourde. Becattini, en 1992, intègre cette dimension culturelle qui fonde une communauté particulière et lui permet d'affirmer que le district est *« une entité socio-territoriale »* (Becattini 1992).

Le terme de district, qui a beaucoup d'autres sens, notamment administratif dans certains pays, est très générique et ne renvoie ni à une fonction, ni à une superficie précise. Lorsqu'il est qualifié d'industriel, on ne retrouve pas non plus une délimitation précise. Ce qui domine, dans la définition première d'A. Marshall reprise par J. Zeitlin, c'est le côté communauté dédiée à l'industrie et son intégration à un ensemble plus large, rural principalement mais parfois aussi urbain.

### 1.2.2 Le district industriel rural : caractéristiques territoriales et paysagères

Historiquement, les districts se développent principalement en espace rural et pour une raison simple : c'est alors là qu'est la population vit la majorité de la population (Edelblutte 2018).

Le district industriel en espace rural se caractérise par des usines jamais très grandes et par la rareté des cités ouvrières. En effet, au contraire des villes-usines qui seront évoquées ultérieurement, le passage d'une activité agricole classique à une activité industrielle se fait sur un temps long, de façon progressive et souvent après une étape proto-industrielle. Cette activité industrielle a un effet de fixation de la population au sein d'un territoire, ce qui va à l'encontre des modèles habituels où le développement de l'industrie est associé à une thématique plus large qu'est l'exode rural des populations vers les villes pour justement fournir l'industrie en main d'œuvre.

Se développant progressivement, l'industrie s'insère dans le paysage agri-rural et ne forme pas d'ensembles spectaculaires ou facilement identifiables (cf. II de ce chapitre). Les éléments industriels sont des composantes des territoires de petites villes et villages, aux côtés des éléments agricoles. Cela forme *« un mélange industrialo-rural anarchique »* (Edelblutte 2018) composé de petits ateliers placés à côté des habitations, des usines modestes reprenant les codes architecturaux habituels (étages, sheds), de quelques cités ouvrières à côté des habitations traditionnelles. Contrairement aux ensembles industrialo-urbains pensés pour et par l'industrie, il n'y a pas de grand schéma organisationnel, la construction se fait de façon plus organique, pulsant selon les usages et la temporalité économique, sans forcément qu'il y ait d'évolutions paysagères spectaculaires.

Ainsi, et même s'il y a une concentration d'usines sur le territoire, avec parfois l'apparition d'usines plus importantes, le tissu économico-industriel reste constitué de petites et moyennes entreprises et établissements. Le caractère rural reste préservé et dominant (Edelblutte 2018) et ces districts industriels n'évoluent que rarement en grands centres industrialo-urbains.

Agrégat de petites et moyennes industries intégrées au territoire et au paysage rural, le district industriel rural comporte néanmoins certains marqueurs industriels (usines, maisons ouvrières et patronales, diverses annexes) qui sont intégrés dans le paysage à dominante rurale. Ces formes ont évolué, vers une ouverture et une mise en réseau à d'autres échelles (cf. partie I.3.2) ou encore vers une urbanisation plus forte, souvent peu planifiée, ce qui sera évoqué en II.

## *I.3 Quelle industrie rurale aujourd'hui ?*

### I.3.1 L'industrie dans l'espace rural, un poids toujours très fort

L'industrie dans l'espace rural présente une situation paradoxale. Son poids est faible en valeur absolue au regard des concentrations d'emplois industriels dans les grandes métropoles, mais bien plus fort en valeur relative. En effet l'espace rural étant moins peuplé, il faut moins d'emplois industriels qu'en ville pour atteindre une forte proportion au sein du nombre d'emplois total.

Le tableau 7 permet de voir comment est réparti l'emploi selon les secteurs d'activité par type d'espace. Dans le cas qui nous intéresse, les catégories dites « Rural autonome peu dense », « Rural sous faible influences d'un pôle » et « Rural autonome très peu dense » (voir I.1.1 pour plus de détails), correspondant aux communes de Bataville, ont été sélectionnées.

| | Rural autonome très peu dense | Rural autonome peu dense | Rural sous faible influence d'un pôle | Rural sous forte influence d'un pôle | Urbain |
|---|---|---|---|---|---|
| Agriculture | 16,8 | **7,1** | 5,7 | 3,6 | 0,8 |
| Industrie | 14,2 | **17,9** | 16,3 | 13,9 | 10,4 |
| Construction | 7,9 | **8,1** | 8,3 | 7,7 | 5,6 |
| Commerce | 18,7 | **21,0** | 21,5 | 22,0 | 22,1 |
| Services aux entreprises | 9,6 | **11,3** | 13,5 | 15,8 | 23,0 |
| Administration | 28,3 | **30,2** | 30,1 | 32,4 | 32,7 |
| Services aux particuliers | 4,4 | **4,4** | 4,5 | 4,6 | 5,4 |

*Tableau 7 - Répartition des emplois selon les secteurs d'activité par type d'espace*

*Source : Insee, recensement de la population 2017 les valeurs sont exprimées en %.*

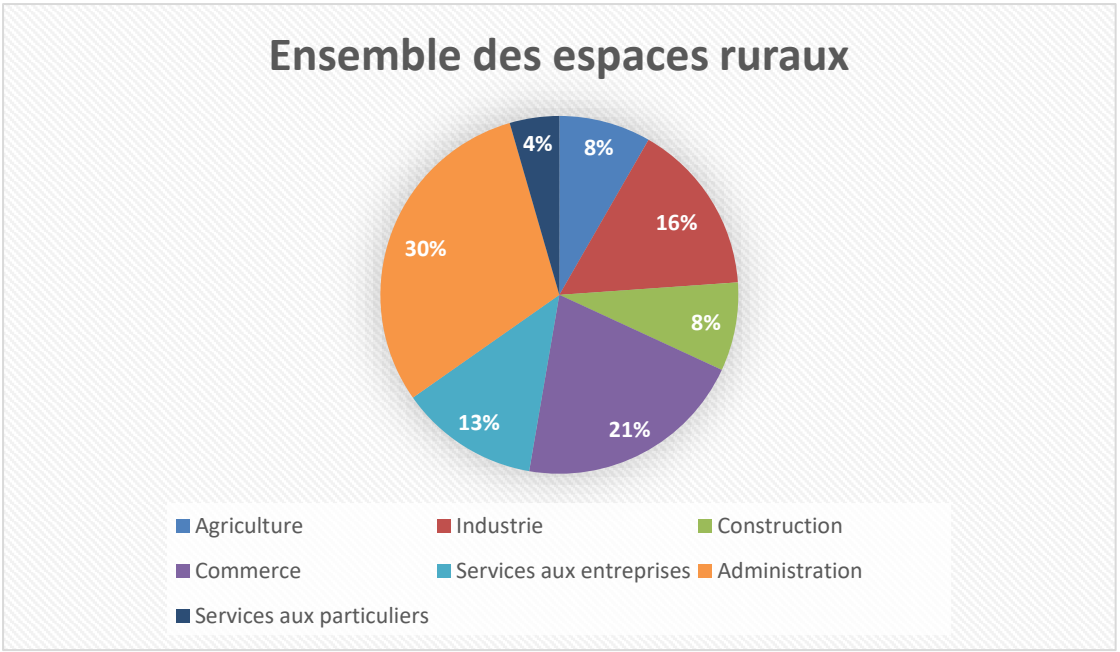


*Figure 11 - Représentation du poids des secteurs d'emploi en milieu rural (en pourcentage du nombre d'emploi total), source INSEE*

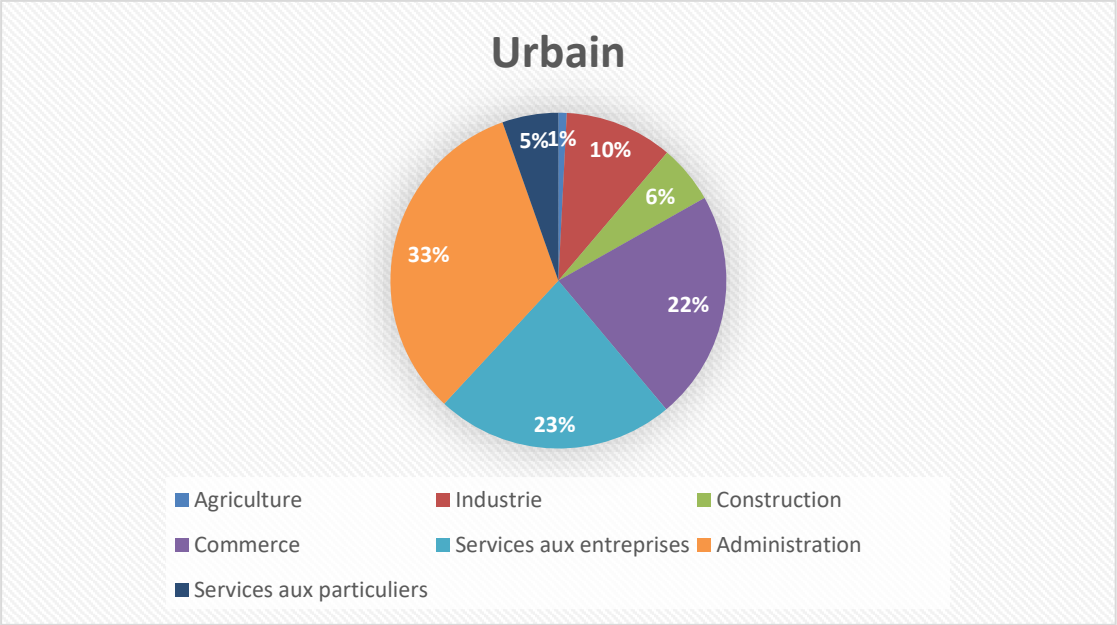


*Figure 12 - Représentation du poids des secteurs d'emploi dans les espaces urbains (en pourcentage du nombre d'emploi total), source INSEE*

Les figures 11 et 12 réalisées à partir des données présentées dans tableau 7, montrent une moyenne de cette répartition des emplois pour le rural et l'urbain. L'industrie y représente 15,6% des emplois ruraux en 2017, ce qui est une proportion bien plus forte que dans l'espace urbain (10%). Ce qui aggrave l'impact de toute fermeture ou réduction d'activité industrielle en espace rural par rapport à l'espace urbain.

D'autres données issues de l'INSEE[14] précisent que 75% des emplois industriels sont situés en dehors des métropoles, ce qui ne signifie pas que 75% des emplois industriels sont dans des espaces ruraux, mais cela relativise le lien de l'industrie avec les grandes villes. Par ailleurs, 71% des investissements industriels étrangers sont réalisés dans les communes de moins 20 000 habitants.

[14] *Insee, recensement de la population 2017 fait par Cristina D'Alessandro (Cnis), David Levy (Insee), Théodore Regnier (ENS)*

Complétant ces présentations statistiques, les politiques publiques récentes montrent elles aussi une prise de conscience de la place essentielle de l'industrie dans l'espace rural. Ainsi, le dispositif « Territoires d'industrie », mis en place par l'État en 2018, cible, dans sa première mouture (2018-2022) des territoires non métropolitains (pas exclusivement ruraux, mais non centrés sur des métropoles). Ce dispositif a pour objectif la mise en place d'une coopération entre les élus locaux et les acteurs industriels. Le site officiel de l'agence nationale de la cohésion des territoires (responsable de ce label) donne cet objectif : *« Territoires d'industrie donne carte blanche aux territoires labellisés pour proposer un plan d'action évolutif, coconstruit par un binôme local élu-industriel. Le programme repose sur une collaboration entre les EPCI, la Région et l'État en partenariat avec France industrie, Intercommunalités de France et Régions de France. ».* Concrètement, il s'agit de mettre en place des interfaces de communication entre les industriels d'un territoire et les élus locaux, via un soutien à l'animation locale, des moyens d'ingénierie et des investissements aidés par l'État.

La figure 13 permet de voir le déploiement géographique de ce dispositif, partout en France, y compris dans les territoires d'outre-mer, il ne s'agit pas d'un dispositif lié uniquement aux anciens territoires industriels, mais d'une politique globale de développement économique qui touche de très nombreux territoires ruraux.

Tous ces éléments permettent d'affirmer clairement que l'industrie est toujours bien présente dans les espaces ruraux et qu'il y a même une volonté politique d'y maintenir et d'y développer ce tissu industriel ; sous quelles formes cette industrie est-elle présente et visible aujourd'hui ?

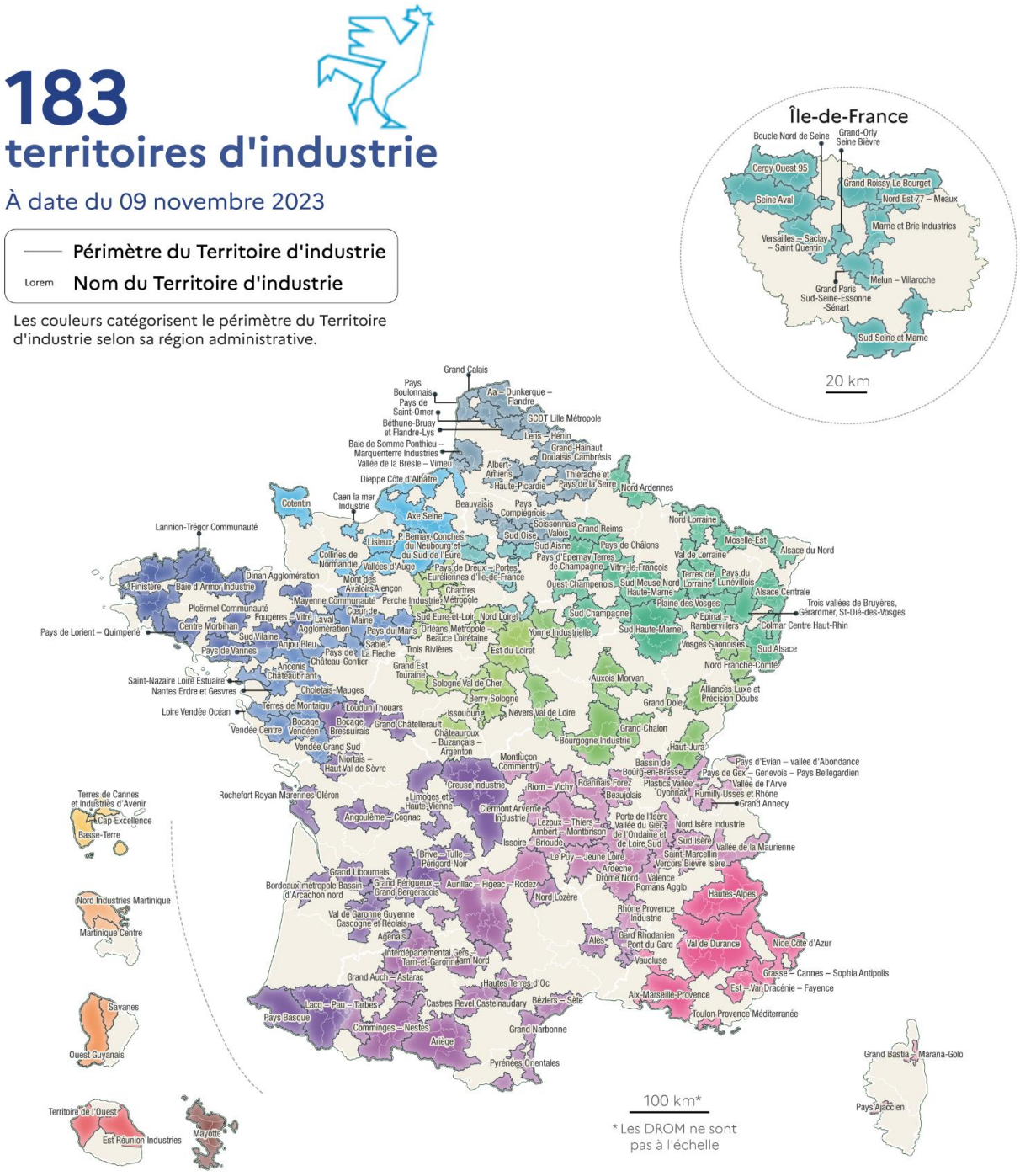


*Figure 13 - Les territoires d'industries, source : Cartographie ANCT 10/2023*

### I.3.2 Des formes industrielles renouvelées

En premier lieu, les traces de l'ancienne industrie subsistent plus longtemps qu'en ville. En effet, la faible pression foncière préserve de facto les héritages industriels : il n'y a pas d'intérêt pour les acteurs du territoire à détruire les éléments présents, et ils subsistent, pas forcément entretenus, pas forcément bien identifiés (Edelblutte et Legrand 2012). Ainsi, en matière d'aspect, l'industrie dans l'espace rural est en quelque sorte dissimulée par l'habitude, les héritages et le patrimoine industriel ruraux sont basés sur des bâtiments qui sont intériorisés par les habitants et les observateurs : ils ne sont pas particulièrement spectaculaires, pourtant ils sont présents partout.

Au-delà de ces héritages et comme on l'a vu dans la partie précédente, l'industrie est encore active dans les espaces ruraux, qui peuvent même attirer de nouvelles implantations. Ainsi, que cela soit au niveau du paysage ou de l'emploi, l'industrie reste ancrée en zone rurale, et même si elle est moins visible qu'en zone urbaine, elle est pourtant bien présente et représente emploi et richesse pour ces territoires.

En effet, si l'industrie lourde a généré des villes entières, si beaucoup d'usines se sont implantées dans les faubourgs des villes déjà existantes, l'industrie n'a jamais quitté le monde rural et est même aussi devenue un des éléments de périurbanisation. Pour ces établissements, l'objectif est de sortir de la ville pour économiser le prix du foncier et être accessibles sans se couper des aménités de la ville et de son centre (Aubert 2016).

Les pouvoirs publics, dans la lignée de la Charte d'Athènes et de ces préconisations de zonage, ont, depuis l'après Seconde guerre mondiale, cherché à encadrer et aider l'installation de ces industries, en constituant des Zones Industrielles (ZI), qui sont des espaces planifiés par le politique autour de la ville. Ces zones s'installant à proximité d'axes routiers, le plus souvent au contact de la tache urbaine, mais en sont parfois plus éloignées et donc en espace rural, pour de questions variées liées au coût du foncier, à l'accessibilité ou aux nuisances.

Elles créent de nouveaux paysages industriels ruraux basés sur le hangar fonctionnaliste qui ne se différencient pas d'autres hangars fonctionnalistes, utilisé par exemple pour l'agriculture. Sont ainsi crées des ZI au milieu des champs, dont l'attractivité peut être questionnée (figure 14).



*Figure 14 - Photo aérienne de la ZI des Souhesmes-Rampont, 2002 Humbert*

La photo montre des hangars fonctionnalistes au milieu de la campagne, proche de l'autoroute A4. La ZI a été créée en 1995 à 15 km de Verdun (Meuse), la petite ville la plus proche, pour accueillir un gros établissement industriel qui n'est finalement pas venu. Elle est directement branchée sur l'autoroute A4 Paris-Strasbourg et, peut-être trop éloignée de toute grande ville ou métropole, elle s'est remplie très difficilement, par quelques entrepôts logistiques et de distribution, sans aucune usine et en laissant de nombreux espaces vides, dont certains pourtant viabilisés à la date du cliché. Son caractère industriel initialement voulu n'a pas été concrétisé.




*Figure 15 - Parc d'activité des Souhesmes-Rampont en 2024*

En 2024, cette zone n'a pas beaucoup changé (figure 15) au niveau paysager. D'après le site Immo-hub[15], vendant des parcelles du site, sur les 49 hectares totaux de la zone d'activité, il y a un total de 6,4 hectares disponibles. Les trois entreprises présentes sont France Express GEODIS (logistique), Royal Canin (dépôt logistique) et des archives de la Poste. La ZI est officiellement toujours dédiée à l'industrie et l'artisanat, mais il n'y a pas d'activité industrielle en soi et elle est concrètement une Zone d'Activités (ZA). Cela marque les difficultés d'implantation industrielle « hors sol » rurales, comme des sécrétions lointaines de la ville (Renard-Grandmontagne 2004), alors que les industries déjà présentes en espace rural ont souvent su évoluer et s'adapter à de contextes économiques et territoriaux fluctuants.

[15] Site de vente d'immobilier.

En effet, l'industrie en espace rural existe bien en dehors de l'attractivité urbaine : des industriels s'installant en milieu rural pour profiter des avantages énoncés précédemment certes, mais il y a aussi et surtout des cas d'industriels choisissant l'installation en milieu rural pour bénéficier d'une ressource ou d'un savoir-faire local, notamment dans des territoires de type district industriel qui ont su évoluer (Edelblutte 2018).

En réalité, le district industriel évoqué dans les parties précédentes n'a pas disparu en tant que tel ; ses installations sont toujours présentes, mais la façon de les désigner a changé avec leur évolution. Deux expressions sont principalement utilisées :

- Le système productif local (SPL). Un SPL est une concentration, sur un territoire géographiquement délimité, d'unités productives de type Petites et Moyennes Industries (PMI), spécialisées dans un secteur d'activité, autour d'un métier ou d'un type de produit, à la fois concurrentes et complémentaires, appuyées sur des structures d'animation, des dispositifs de formation, en association avec les autres acteurs du territoire (Géoconfluences 2005). La définition, très proche de celle d'un district ou d'un cluster (cf. ci-dessous) est celle d'économistes et est complétée par des seuils quantitatifs qui l'ont finalement rendue assez peu opérationnelle Elle est à l'origine aussi de la notion de systèmes productifs (Carroué 2015), largement répandue aujourd'hui, mais à plus petite échelle, non locale, et qui même infusé dans les programmes du secondaire. Elle s'applique néanmoins bien aux espaces ruraux où les industries présentes sont surtout des PMI.

- Le cluster industriel : *« un cluster est la concentration géographique d'entreprises interdépendantes : fournisseurs de biens et de services dans des branches industrielles proches ; les firmes livrant le produit final coopèrent avec les universités, et leurs concurrentes »* (Porter 1998, p. 197). On est ici très proche du district industriel, si ce n'est que l'idée de coopération, notamment avec les pouvoirs publics et les universités, était absente de la notion de district. La notion a d'ailleurs été reprise pour créer, en France, le label « pôle de compétitivité » (Guillaume, 2008) qui est défini par l'administration française ainsi : *« Un pôle de compétitivité rassemble, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et régionaux sont étroitement associés à cette dynamique. »* (Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique).

La différence entre les deux est au niveau de l'aire géographique. Dans le cadre du cluster, l'ensemble des entreprises en réseau sont proches géographiquement les unes des autres et forment territoire, là où les entreprises d'un pôle de compétitivité (qui porte bien mal son nom de pôle puisqu'il est plus un réseau) ne sont que rarement toujours regroupées dans un territoire bien défini. Enfin, la mise en œuvre du dispositif Pôle de compétitivité a été similaire à la méthode choisie pour la mise en place en 1999 d'aides pour soutenir les SPL (Guillaume, 2008), ce qui relie bien tous ces termes ensembles.

Le niveau de relation entre les acteurs est cependant variable et montre de grandes disparités ; certaines associations d'entreprises, comme « France Clusters », développent cette logique de réseau à une échelle nationale et présentent les différents avantages à intégrer le réseau, avec des arguments identiques ou proches de ceux développés plus haut.

Ce rapide tour d'horizon lexical permet de comprendre plusieurs choses. La première est la volonté de l'État de soutenir l'installation de concentrations d'activités industrielles à certains endroits, avec mise en place d'infrastructures et d'aides. La seconde est que l'ensemble de ces termes permettent de percevoir la multitude d'installations industrielles moins visibles que les grosses implantations emblématiques (automobile, sidérurgie, chimie, etc.) avec une difficulté de les conceptualiser voire et de les décrire et donc de saisir la forme de l'industrie en zone rurale contemporaine, autour de petites villes et villages, mais plus rarement en isolats.

Dans tous les cas, l'atout du monde rural vis-à-vis de l'industrie a été et est toujours en lien avec les savoir-faire locaux et une mise en réseau des acteurs, bien plus que les coûts du foncier ou même la ressource minière depuis l'amélioration déjà ancienne des moyens de transport. Cette remarque sera à mettre au regard de l'implantation des batavilles et en particulier de Bataville – et de la fermeture de son usine – qui évoque par certains côtés la ZI des Souhesmes-Rampont présentée plus haut.

Cette revue succincte de l'histoire de la relation entre industrie et espace rural et des formes industrielles dans cet espace a permis de comprendre que le monde rural, aussi vaste soit-il et aussi complexe sa définition soit-elle, n'est pas exclu de l'histoire et de l'actualité industrielles. L'industrie a transformé cet espace depuis très longtemps (proto-industrie), a construit des polarités à tel point que certaines sont devenues des villes. De plus, l'espace rural est toujours une terre où l'industrie, que cela soit en matière d'emploi, d'investissement, et plus récemment de volonté politique, est d'une importance capitale, au cœur d'enjeu de développement de ces territoires ruraux. Ce lien entre industrie et monde rural est d'une grande importance pour comprendre à la fois l'implantation et l'évolution de Bataville … dont le nom contient le suffixe -ville. Bataville est-elle une ville-usine à la campagne ou une simple usine rurale ? Une exploration des liens entre usine et ville est indispensable pour le comprendre.

## II] L'industrie et la ville, définitions et liens

Après avoir montré que l'industrie a un lien fort avec le rural, il est nécessaire, pour mieux éclairer le sujet sur Bataville, d'évoquer la relation entre l'industrie et la ville, autour de deux configurations : la ville attire l'industrie ou la ville est créée par l'industrie (la ville-usine). Il s'agit dans cette partie, après être brièvement revenu sur la définition de la ville, de présenter le premier cas, celui où la structure sociale et territoriale, la ville, existe avant l'industrie ; le territoire est déjà polarisé, regroupant des activités commerçantes et ou de commandement pour son espace périphérique proche ou lointain. C. Luxembourg en 2008 interroge cette relation entre la ville et l'industrie, elle étudie particulièrement les rapports à la ville de ceux qui font l'entreprise. Le second cas sera présénté dans le III.

## *II 1 Quelques éléments sur la définition de la ville*

Les définitions de la ville et de l'urbain sont au moins aussi complexes que celles des villages ou de la ruralité, à tel point que l'INSEE n'utilise que très peu le mot « ville » dans ses définitions officielles (encadré 4) et reste dépendante des découpages communaux.

Aire d'attraction des villes : *« L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. »*

Unité urbaine (Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine) : *« La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Les unités urbaines sont construites en France métropolitaine et dans les DOM d'après la définition suivante : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.*

*Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée.*

*Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale.*

*Si une de ces communes concentre moins de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu mais qu'elle y concentre 2 000 habitants ou plus alors elle constituera une unité urbaine isolée. L'agglomération de Paris désigne l'agglomération multicommunale contenant Paris. Enfin, on désigne par « commune hors unité urbaine », les communes non affectées à une unité urbaine. »*

Sources des deux définitions : Définitions et méthodes et qualités, INSEE

*Encadré 4 – Les définitions INSEE de l'AAV et de l'UU*

Ces définitions officielles sont au service d'un objectif pragmatique de classement et de hiérarchisation des villes françaises, de description du territoire et de compréhension pour constituer une base de données et d'informations pour les différents acteurs. Elles doivent tenir compte des réalités politiques du découpage communal du territoire national et c'est un point essentiel pour Bataville qui s'étend sur trois communes différentes. Elles ne sont pas à proprement parler scientifiques, mais leurs résultats statistiques sont repris par les chercheurs qui en pointent souvent les difficultés d'utilisation.

Du coté scientifique, la difficulté de définition de la ville est clairement identifiée : *« si la ville semble être un objet commun et concret, sa définition est délicate. Certes, on peut considérer que « l'urbain » se caractérise par des lieux concentrant population et activités, mais toute concentration de population ou d'activités ne peut à l'évidence être considérée comme urbaine. Définir la ville est donc une entreprise indispensable mais complexe. »* (Humain-Lamoure et al. 2022). Il ne s'agit pas ici de trouver la définition parfaite de la ville, mais d'en comprendre certains éléments de façon à en trouver une définition, certes imparfaite, mais qui sera cohérente avec ce travail sur Bataville.

Les géographes reconnaissent, comme l'INSEE, l'importance du seuil statistique et donc le poids démographique de la ville plus important que celui d'un village, mais précisent qu'il reste arbitraire, artificiel et très insuffisant. Ainsi et par exemple, pour mieux distinguer un simple espace de peuplement d'une entité de type « ville », A. Humain-Lamoure *et al*. prennent en compte la dimension fonctionnelle : la ville est ainsi un espace de fonctions diversifiées : fonction de commandement, de formation, industrielle, commerciale, etc. Plus encore, A. Laporte (2022), identifie ainsi plusieurs dimensions à la notion de ville :

- L'approche politico-administrative. La ville est un lieu de peuplement avec un statut politique ou symbolique. Avec la concentration de la population ou de fonctions spécifiques, la ville est un lieu de commandement politique et a ainsi obtenu un statut reconnu. Le défaut de cette définition est de créer parfois une incohérence entre la réalité morphologique et fonctionnelle et le statut urbain. Par exemple un foyer de peuplement important peut être maintenu au statut de village et un petit village avoir un statut de ville hérité de périodes plus fastes.
- Le foyer démographique. La ville est ville via un seuil de population. C'est la façon de faire en France, avec l'INSEE, mais aussi de beaucoup d'autres pays, mais avec des seuils différents, ce qui réduit son intérêt en compliquant les comparaisons. En Scandinavie par exemple, il faut 300 habitants pour qu'une municipalité soir une ville ; au Japon, 30 000 ; 10 000 en Espagne, etc. (Humain-Lamoure et Laporte 2022) La raison de ces disparités est que chaque État prend en compte ses spécificités géographiques. Ainsi, *« dans le cas de la Scandinavie […], des localités de quelques centaines d'habitants se trouvent seules sur de larges régions, les obligeant à abriter, même en l'absence d'une population nombreuse, des services de base et donc à constituer des effets de polarisation notables. »* (Humain-Lamoure et Laporte 2022, p. 20.).

- L’approche morphologique. La ville est un espace de bâti continu. La difficulté réside dans ce cas dans l’inadéquation des limites administratives (notamment communales en France) et la tache urbaine au bâti continu : a-t-on une seule ville pour plusieurs communes urbaines ?
- L’approche fonctionnelle. Elle correspond à la capacité de la ville a centraliser des fonctions économiques, de services et de commandement.

Cette revue des différentes définitions des villes ne permet pas de la définir précisément *in fine* … et encore moins l’espace urbain. La ville est, d’après, un « *objet complexe et variable* » (Humain-Lamoure et Laporte 2022, p. 16) ; sa définition varie en fonction de la façon de l’analyser. Chacune des définitions de la ville se base sur un indicateur et possède des faiblesses et une définition unique ne peut prendre en compte l’ensemble des paramètres, car certains s’excluent. Par exemple, si la ville est une ville car décidé par l’État, alors son statut n’est pas lié à la démographie. La ville est quelque chose que tout humain connait : chacun sait reconnaitre une ville, mais la définir précisément montre toutes les nuances que cette notion possède.

Comment l'industrie s’intègre-t-elle dans cette ville aux contours finalement flous ? Comment peut-elle être créatrice d’urbanité ?

## *II 2 La ville attire l’industrie dans ses faubourgs*

Les parties précédentes ont évoqué l’attractivité de l’industrie pour les populations d’un point de vue général (Mérenne-Schoumaker 2011), mais, inversement, l’industrie est aussi attirée par les concentrations de population (les villes). C’est notamment le cas des industries qui ont un besoin moindre d’énergie ou de matières premières lourdes, par exemple la confection, la petite métallurgie (Edelblutte 2023), etc.

L’intérêt est pour les industries de s’approcher d’un lieu de peuplement préexistant et la ressource essentielle recherchée est la main d’œuvre et son savoir-faire, mais aussi les infrastructures, les aménités et les débouchés que la ville offre. Cette action a provoqué le développement urbain, mais aussi paradoxalement peut stopper l’exode rural dans des campagnes densément peuplées où l’industriel vient s’installer pour profiter de la main d’œuvre présente et où des développements industriels endogènes, favorisés par la présence de main d’œuvre et de savoir-faire spécifiques, peuvent aussi avoir lieu (cas des districts industriels). Il peut alors se développer dans ces campagnes des points centraux qui deviennent rapidement de villes.

Les territoires urbains recevant ces industries sont alors profondément modifiés, quel que soit le niveau démographique antérieur à l’installation. Car même si cette installation a pour but de s’approcher d’un foyer de peuplement, ce dernier est rarement suffisant en matière de main d’œuvre (Edelblutte 2023). La conséquence en est des déplacements de population issus des lieux non-industriels vers des lieux industriels.

Le déplacement de population de la campagne vers la ville à proximité est certes ancien ; ce qui change avec l’industrialisation est l’intensité de la migration mais aussi la distance parcourue, qui dépasse de loin le local vers des échelles régionales, nationales, voire internationales. Enfin, si l’ouvrier peut venir seul, c’est souvent temporaire et sa famille le rejoint ensuite.

Ces migrations provoquent des changements importants dans la morphologie du lieu d’implantation, avec l’apparition de quartier entiers, mais aussi dans le tissu social de l’ensemble, avec un arrivage massif de nouvelle population avec des besoins et des fonctionnements spécifiques, se retrouvant à cohabiter avec des populations préexistantes qui avaient leurs propres fonctionnements.

Toutes ces installations sont postérieures à la ville elle-même, elles ne s’insèrent pas au fur et à mesure de l’évolution de la ville sur un temps long, mais, au contraire, sur une temporalité courte, au moment des révolutions industrielles : l’industrie s’installe et provoque une forte croissance démographique et spatiale de la ville.

Tous ces aménagements et installations se font en périphérie immédiate de la ville d'alors, pour des raisons de place et d'accessibilité, recherchant, mais aussi parfois générant des infrastructures spécifiques de transport tel que le rail et les canaux. De plus, l'activité productive attire d'autres activités de logistique (dépôts, entrepôts), de commerces de gros et aussi de *« services dévoreurs d'espace indésirables (traitement des ordures, abattoirs, stations de traitement des eaux, etc.) »* (Edelblutte 2023).

Le terme de faubourg industriel sert en ce cas à nommer cet espace industriel qui se constitue. Faubourg est un terme ancien issu de la période médiévale le terme trouve son origine dans « fors le bourg » désignant des quartiers issus de la croissance urbaine en dehors de ses fortifications, en périphérie immédiate. Il s'applique donc parfaitement pour ces nouveaux espaces construit juste en dehors de la ville d'alors.

Ce faubourg industriel est l'une des formes liant la ville et industrie et, avec eux la ville classique devient une ville industrielle, une ville préexistante qui accueille de l'industrie *a contrario* d'une autre forme urbaine, qui sera décrite en partie III de ce chapitre et qui n'existe pas avant l'industrie.

### *II 3 Une ville toujours plus attractive pour l'industrie*

Les faubourgs industriels se développent du XIX$^{ème}$ siècle au milieu du XX$^{ème}$ siècle. Depuis les Trente Glorieuses, ils sont progressivement abandonnés car de plus en plus enclavés en raison de l'étalement urbain. Cet enclavement empêche l'extension des emprises industrielles dans le quartier saturé et rend les nuisances liées à l'activité industrielle insupportables aux riverains de même qu'il gêne l'activité elle-même (difficulté d'accès). Leur abandon, assez rapide dans les années 1970 et 1980, combiné au phénomène de périurbanisation, a pour conséquence un changement démographique et morphologique des communes-centres. Les faubourgs, dorénavant anciennement industriels, étant proches de l'hyper centre, connaissent un renouveau rapide, notamment résidentiel et en lien avec les services et les commerces.

L'industrie suit le mouvement de mise en périphérie, dans une forme d'exurbanisation, mais, en réalité, reste intégrée aux agglomérations. En effet, comme au temps des faubourgs industriels, la ville actuelle fournit toujours la main d'œuvre qualifiée, les lieux de formations (universités, écoles d'ingénieurs, formations spécifiques), une bonne connectivité aux réseaux (ferroviaire, routier, portuaires mais aussi virtuel et numérique) et les aménités. Ainsi, comme pour l'espace rural, l'industrie n'a pas quitté la ville, mais elle s'est déplacée au sein de celle-ci. Ces déplacements ont aussi suivi des normes et des règles encadrant l'organisation spatiale de l'espace urbain contemporain français, autour du maître-mot du zonage suivant les préceptes de la Charte d'Athènes de 1931 (encadré 5).

La charte d'Athènes

La charte d'Athènes de 1931 énonce les grands principes d'architecture et d'urbanisme notamment celui du zonage jusqu'en 1975 où elle est remise en question avec notamment la charte d'Aalborg en 1994 qui, pour chacun des principes énoncés ci-dessous, en prend le contrepied. Le texte est publié en 1942, L'urbaniste Charles-Edouard Jeanneret-Gris plus connu sous le nom de Le Corbusier est l'un de ces principaux porteurs.

Ces principes sont :

- La table rase.
- L'abstraction de l'architecture et du contexte environvant, priorisant un style international.
- Une logique de zonage pour quatre fonctions : l'habitat, le travail, les loisirs et les infrastructures de transports.
- Une fluidification de la circulation, liée au zonage, nécessitant alors des axes de circulation de qualité et en nombre, principes amenant à la logique du « tout automobile ».
- Une séparation des circulations via les constitutions de voies de circulations exclusives (uniquement la voiture, uniquement le piéton, uniquement le tram, etc. ; pas de partages des voies entre deux modes de circulations).
- Un urbanisme d'expert (logique du top - down).

*Encadré 5 - Principes généraux de la charte d'Athènes*

Ce zonage, transcrit au niveau législatif, impose le regroupement des usines dans des zones prévues à cet effet, le plus souvent à la périphérie des villes. C'est ainsi que sont créées les Zones Industrielles (ZI), dont la dénomination, au vu du mélange croissant des activités autrefois dominées par l'industrie, a évolué vers celle de Zones d'Activités Economique (ZAE). Ces zones sont encadrées par la loi : l'Article L318-8-1 du code de l'urbanisme définit ainsi quelles sont les zones considérées comme ZAE et leurs transcriptions dans le code général des collectivités. L'article L318-8-2 du code de l'urbanisme définit qui décide de la création et l'aménagement de ces zones, autour d'une autorité territoriale compétente : en fonction des endroits, cela peut être soit les municipalités, soit les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Enfin, en matière de forme paysagère, les ZAE rassemblent, sur des terrains pré-aménagés et structurés par une voirie orthogonale et des ronds-points, des hangars fonctionnalistes interchangeables quelle que soit l'activité.

Que ce soit en milieu rural ou urbain, l'industrie se greffe à un système territorial préétabli. En créant des emplois et en déplaçant hommes et femmes, elle transforme les territoires dans lesquels elle s'installe, et devient un enjeu d'aménagement du territoire, générant des emplois et des richesses. Le politique cherche ainsi à favoriser le développement de l'industrie, via des aménagements, des aides, etc., transformant ainsi les espaces urbains et ruraux pour mieux l'accueillir. Cependant, l'industrie a aussi pu créer ses propres territoires, imposant ses règles en lien avec les nécessités de la production, et générant ainsi des villes qui lui sont entièrement ou quasi entièrement dédiées : les villes-usines, au contact de l'urbain et de l'industriel, mais aussi aux confins du rural.

## III] La ville-usine, un objet hybride

Par son système productif et au temps du paternalisme, l'industrie constitue un territoire fonctionnel (Edelblutte 2006) autour d'elle, c'est-à-dire un espace approprié par un acteur précis, pour une fonction définie (ici la production) mais incluant de nombreux éléments annexes. Ce système productif industriel, qui s'étend bien au-delà de la seule production, peut constituer une ville créée ex-nihilo ou presque : la ville-usine, dont la genèse, les caractéristiques et les limites sont présentées ci-dessous, avant d'en arriver à caractériser Bataville.

### *III 1 Une définition et des indicateurs simples*

La différence fondamentale entre toutes les autres formes de relation ville/industrie présentées jusqu'ici est au niveau de la genèse. La ville-usine est en effet construite pour et par l'industrie, à l'endroit où elle s'est implantée (près d'un gisement de matière première ou d'énergie, par exemple). L'industriel met en place le système productif qui l'intéresse (extraction du minerai de fer et sidérurgie par exemple) et l'ensemble du bâti résidentiel et social.

Ville-usine est un terme ancien, utilisé la première fois par P. Lavedan en 1941 (historien et urbaniste) dans son ouvrage « Histoire de l'urbanisme, Renaissance et Temps moderne ». Il réutilise ce terme à plusieurs dates dans plusieurs ouvrages, mais toujours pour la même forme industrialo-urbaine. Si les termes désignant la relation entre industrie et villes sont nombreux (ville industrielle, ville d'usine, cité industrielle, etc.) (Edelblutte 2018), la définition actuelle est issue de la production intellectuelle de P. Bruyelle et B. Dézert en 1983. Elle est présentée comme la troisième[16] forme « d'usine dans la ville » : *« Un troisième type correspond à la notion d'industrie créatrice de ville, lorsqu'une industrie crée en site vierge, induit, crée de toutes pièces une ville ou un fragment de ville à ses côtés, à son service, pour loger son personnel, élaborant des villes-usines très dépendantes. »* (p. 8).

[16] La première étant les usines et ateliers s'installant délibérément en ville, la seconde les usines qui cherchent des emplacements libres près de la ville et qui finissent englobées par celle-ci.

La ville-usine est une ville entièrement ou presqu'entièrement née pour l'activité industrielle, organisée en fonction de ces besoins, et l'ensemble (ou presque) du bâti est lié directement (entrepôt, gare, bureaux, etc.) ou indirectement (maisons ouvrières, école, centre sociaux divers, commerces, etc.) au système productif industriel. La figure 16 présente de façon schématique ce qu'est une ville-usine et son fonctionnement.

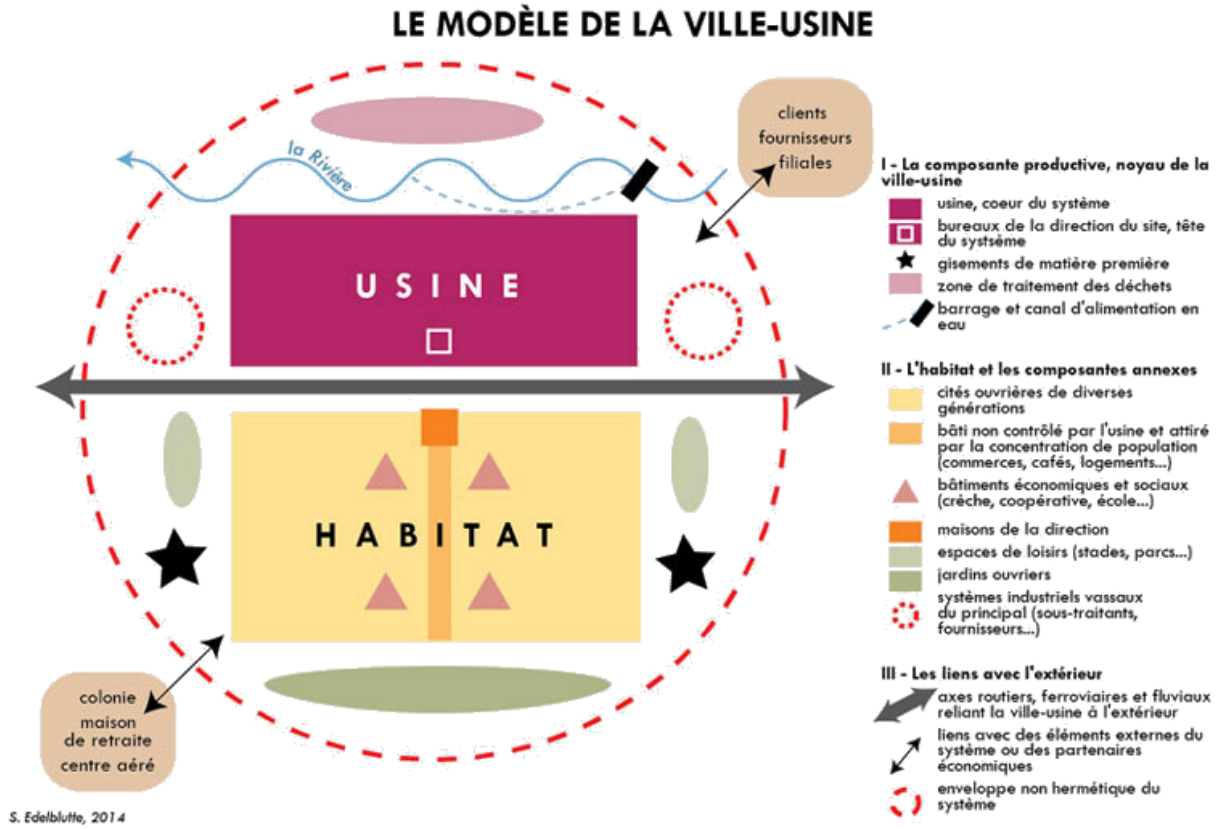


*Figure 16 - Le modèle de la ville-usine par S.Edelblutte, 2014*

Le premier indicateur de la ville-usine est simple, il est énoncé dans la définition : c'est la genèse de l'ensemble, évoquée ci-dessus. C'est l'élément primordial distinguant la ville-usine des autres structures industrialo-urbaines. C. Luxembourg, en 2014, propose elle aussi une tentative de classement des structures industrialo-urbaines, basée sur « *la plus ou moins grande imbrication des espaces urbains et usiniers* » ; quand la vie du lieu est dictée par l'usine, elle parle de ville-usine « *le rythme de la ville est alors marqué par celui de l'usine et par la vie économique de celle-ci* », avant de préciser qu'il s'agit « *des villes usines ou villes minières* ».

Un autre indicateur est la démographie : les villes-usines provoquent une forte croissance démographique dans la ou les communes d'accueil. En effet, une ville-usine, dépendante d'un gisement par exemple, peut se construire puis s'étendre sur une ou plusieurs communes, sans considération pour les limites administratives héritées d'un autre temps. Ainsi, le territoire fonctionnel industriel (la ville-usine) ne suit pas, ou très rarement, les limites institutionnelles et par conséquent ne correspond pas au territoire institutionnel. C'est par exemple le cas de Bataville qui s'étend trois communes.

Un autre indicateur caractéristique de la ville-usine (et de ses variantes qui seront présentées ensuite) est lien consubstantiel avec le paternalisme. La ville-usine est en effet la quintessence territoriale du paternalisme industriel. La doctrine du paternalisme débute dans le contexte postrévolutionnaire (Hommel 2006). Il est une réponse à la question ouvrière qui devient une question politique face aux besoins des ouvriers, ouvrières et de leurs familles et de leurs revendications. L'entreprise se substitue à l'État pour corriger ses insuffisances en matière de logement, d'éducation, de santé. Selon les industriels paternalistes, l'objectif est d'éviter que ces manquements ne bloquent l'industrialisation. Selon A. Gueslin (1992), il y ainsi trois grandes raisons au développement du paternalisme durant le temps des révolutions industrielles

La première raison est culturelle ; c'est une volonté de l'entrepreneur, une logique de mission en occident chrétien, voire, pour J.-B. Godin (1888), un « *amour* » de l'humanité. C'est la vision chrétienne de la famille qui entre ici en jeu dans l'action paternaliste. Le patron est le père, là où les ouvriers sont assimilés aux enfants (Gueslin 1992, p. 203). De son côté L. Harmel (industriel du textile) défini le Val-des-Bois[17] comme une *« association religieuse et économique formée par les familles des patrons et des ouvriers ».* La création d'un espace culturel sous la coupe du patron a aussi comme intérêt l'encadrement des populations, dont le regroupement rapide dû à l'industrialisation peut être générateur de conflit (Gueslin 1992, p. 204). Les ouvriers et le patron sont alors une famille, avec des liens de loyauté entre eux.

[17] Firme textile près de Reims dont L. Harmel est le dirigeant à la fin du XIX$^{ème}$ siècle.

En accompagnement de cette raison culturelle, il existe aussi une approche idéologique. L'industrialisation très libérale (*op.cit.*, p. 206) provoque des maux (paupérisation, conditions de travail difficiles, etc.) donnant à l'industrie un aspect très négatif (« *pernicieux* » pour Gueslin 1992, p. 206). Pour éviter l'intervention de l'État, les grèves et autres mouvements ouvriers, les industriels mettent en place des mesures de protection touchant les travailleurs. Le paternalisme est un système social qui cherche à enrayer l'extension du mouvement ouvrier, notamment le socialisme (*op.cit.,* p. 205). Cependant, cette volonté est pondérée par certains patrons souhaitant une intervention de l'État dans un objectif d'uniformiser les protections et ainsi avoir une concurrence plus saine au niveau des embauches.

Les embauches et leur difficulté sont justement au cœur de la troisième raison de la mise en place du paternalisme : l'aspect économique et pragmatique. Le paternalisme est un moyen d'attirer de la main d'œuvre et de lutter contre le turn-over qui est un problème majeur dans l'industrie du XIX$^{ème}$ siècle et, tout simplement et pragmatiquement, d'avoir dans leur usine des ouvriers et des ouvrières qui ne disposent pas des moyens de transport individuels comme aujourd'hui. Transformer un humain rural en ouvrier qualifié a un coût, d'où la volonté de conserver sa main d'œuvre.

Le paternalisme a un coût, qui est néanmoins très variable en fonction des entreprises et des choix des industriels. Pour les entreprises du Creusot, Cl. Beau et J-M Moine, en 1990, estiment qu'entre 5 et 10% du salaire par ouvrier est dédié à la mise en place et l'entretien du système paternaliste. Pour la période 1908 à 1913, pour les aciéries de Longwy, les auteurs l'estiment à environ 13% du coût de la masse salariale et de 46% à 68% des dividendes.

Les trois raisons ne sont pas exclusives et se combinent, formant un système, certes ouvert sur un plan économique, mais clos d'un point de vue socio-spatial et politique qui, finalement, se substitue à l'État (Gueslin 1992).

Durant les Trente Glorieuses et face à l'ouverture mondiale de l'économie, le paternalisme a rapidement décliné puis disparu, tout au moins dans les pays développés car il peut encore exister, sous des formes privées ou étatiques (Chine) dans des pays émergeants. En effet, le coût pour maintenir ce système est élevé et n'est pas soutenable face à la concurrence dans une économie mondialisée. De plus, les évolutions sociales et sociétales combinées à la croissance de l'implication des États dans l'économie et le social, ont condamné ces systèmes où le contrôle social était très fort. Néanmoins, ces systèmes paternalistes ont eu le temps de constituer des villes-usines dont les héritages sont encore fortement présents dans les pays développés.

Un dernier indicateur peut être utilisé pour caractériser une ville-usine : le paysage. La ville-usine paternaliste est un système spatial complet, constitué du site industriel dominant et des structures urbaines formés entre-autres par les cités ouvrières. Ce paysage perdure après la fin de l'usine, permettant de voir les restes de ces systèmes. Selon L. Del Biondo et S. Edelblutte (2016) *« L'observation et l'analyse du paysage permettent donc de différencier clairement la ville-usine, fonctionnelle ou non, des villes préindustrielles ayant accueilli et accueillant encore de l'industrie, autrefois dans des quartiers réservés (les faubourgs industriels) ou aujourd'hui dans des zones industrielles (ZI) ou d'activités (ZA) périphériques ».*

En résumé, les indicateurs pour être certain d'affirmer la présence d'une ville-usine sont les suivants :

- la genèse de l'ensemble ;
- la croissance démographique ;
- la présence d'un système paternaliste ;
- le paysage.

Cependant comme tout concept, il y a des limites et des nuances à apporter.

## *III 2 Les nuances et les limites du concept de ville-usine*

Le concept de ville-usine est en fait pluriel et évolutif, notamment autour du caractère planifié ou non-planifié de la ville.

### III.2.1 La ville-usine non planifiée

Les villes-usines non planifiées sont nées de l'installation de plusieurs industriels (et non d'un seul) près de ressources, à proximité ou dans un village préexistant avec une activité proto-industrielle affirmée. Le nombre de lieux dédiés à l'industrie croit dans le temps, de façon plutôt lente et plonge ses racines dans la proto-industrie, en fixant une main d'œuvre abondante sur place. La présence de plusieurs industriels concurrents pour la main d'œuvre comme pour l'espace, combiné à la présence d'autorités déjà constituées mais incapables de faire face à l'afflux de population, a comme résultat une entrave à la planification. Ce type de structure peut grandir jusqu'à atteindre le statut démographique de ville, générant des organismes urbains très informels sans centre bien identifié par exemple, avec une allure anarchique, sans unité paysagère. S. Edelblutte parle de *« ville à l'allure de nébuleuse informelle »* (Edelblutte 2025). Ces villes sont plus difficilement identifiables que les villes-usines planifiées (cf. partie suivante), elles sont néanmoins plus nombreuses et paradoxalement moins étudiées, moins reconnues, comme éclipsées par les formes planifiées plus spectaculaires.

### III.2.2 La ville-usine planifiée

Contrairement aux précédentes, ces villes-usines sont un peu l'image d'Épinal de la ville-usine. Des villes dédiées pour et par l'industrie, sortant rapidement de terre, présentes dans plusieurs pays, s'installant dans des zones faiblement peuplées (en Europe), voire pas peuplées (Ouest et Nord-américain, Grand Nord russe, etc.). Par sa nature soudaine et décidée pour une fonction, par sa conception rationnelle de l'espace, l'ensemble est planifié, réfléchit, de façon à répondre à un besoin. Dans certains cas, la volonté de l'industriel va jusqu'au choix de la décoration des façades des maisons.

Le terme de ville-usine planifiée renvoie à des références anglo-saxonnes, notamment aux *company towns*, terme certes mal défini (Picon 2018), mais qui implique que la ville-usine en question est gérée par une seule entreprise : *« a company town is a settlement built and operated by a single business entreprise »* (Garner 1992, p. 4). Les *company towns* désignent des villes gérées par une seule entreprise – et donc très planifiées – en Amérique du Nord, là où la ville-usine s'appuie sur la fonction mono-industrielle.

L.K. Morisset, historienne canadienne francophone, utilise le terme de « ville de compagnie », qui est la traduction littérale de *company town* (qui pourrait, en France, être plutôt traduit par « ville d'entreprise »). Elle précise que cette définition vaut pour le Canada « *Par « villes de compagnie » nous entendons […] des ensembles mono-industriels planifiés, où une entreprise a fait construire des habitations pour ses travailleurs, généralement sur un plan urbain, et mis en place divers équipements. À cette définition générique, qui leur a valu d'être qualifiées de « villes industrielles planifiées » et, plus souvent, de* single-enterprise communities*, les villes de compagnie ajoutent cette caractéristique d'être des* frontier towns *»* et *« ce sont principalement des « villes du secteur primaire »,* des ressource towns. *»* (Morisset 2017, p. 6).

Le tableau 8 permet de voir les différentes nuances des structures urbaines lié à l'industrie et n'indique pas les structures qui ne sont pas considérées comme des villes. Cependant, même en excluant du tableau les structures non urbaines, il y a déjà de nombreuses nuances : planifiées, non planifiées, mono-industrielles ou pluri-industrielles, avec une spécificité géographique ou non.

| | *Sous-modèle* | *Localisation principale* | *Caractéristique générale* | *Exemples* |
|---|---|---|---|---|
| *Ville industrielle* | | | | |
| | | Pas de localisation spécifique | Présente avant l'industrie, absence du système paternaliste, modification de l'espace pour accueillir l'activité industrielle | Paris, Berlin, Londres, toutes les villes possédant un ou des faubourgs industriels. |
| *Company town* | | | | |
| | Extractive | Amérique du Nord | Ville-frontière (front pionnier), ville temporaire ou transitoire, isolation | Keno City, Uranium City, Anyox |
| | Manufacturière | Amérique du Nord | Paternalisme, modelage social | Chicopee, Arvida |
| *Ville-usine* | | | | |
| | Non planifiée | Zone faiblement peuplé, Europe | Lié à une ressource, proche d'un territoire préexistant, aspect nébuleux, plusieurs entreprises | Lavelanet, Fressenneville |
| | Planifiée | Zone faiblement peuplée, Europe | Mono-industrie, construction *ex-nilo,* paysage facilement indentifiable, poids de l'industrie sur le système très fort, système paternaliste abouti et complet | Arvida, Hayange, Uckange, Thaon-les-Vosges |
| | Ville de compagnie (canadienne) | Canada (Québec) | Mono-industrie et une seule entreprise, majoritairement lié au secteur primaire, ville-frontière, forte planification | Arvida, Kapuskasing, |
| *Ville-minière* | | | | |
| | | Là où il y a la ressource | Mono-industrielle, lié à la mine ; système paternaliste fort, le pouvoir politique est à l'industrie | Petite-Rosselle (France) Val d'Or (Canada) |

*Tableau 8 - Résumé des différents concepts de ville-usine / ville industrielle*

Avec ces nuances en mémoire, il est possible d'affirmer qu'il n'y a pas de définition complète et absolue de ce qu'est une ville-usine. Le modèle de S. Edelblutte de 2014, présenté dans la partie III-1 plus haut, a l'avantage d'être très ouvert, et intègre l'ensemble de ces nuances. Les villes-usines sont toutes, qu'elles soient planifiées ou non :

- Organisées au service de la production ;
- Comportant un habitat ouvrier ;
- Ayant des infrastructures les reliant à l'extérieur.

Les différences entre les ville-usines sont présentes essentiellement au niveau de la planification, avec la présence d'un ou plusieurs industriels, d'un ou plusieurs secteurs industriels. Enfin, l'indicateur démographique doit être abordé plus particulièrement, car il constitue une limite à l'utilisation du concept.

### III.2.3 Ville-usine et village ouvrier

Le terme ville-usine renvoie à la notion de ville, à un certain seuil de population, au-delà même de la fonction. Ainsi, la distinction entre ville-usine et village-usine ou village ouvrier est encore en discussion (Edelblutte 2018). En France, comme expliqué en partie II.1 de ce chapitre, la notion de ville est très liée au seuil démographique en rapport avec les communes, oubliant alors les notions de polarisation liées à l'attractivité urbaine. Dans certains cas, le terme de village ouvrier s'impose aisément, comme c'est le cas des colonies industrielles catalanes étudiées par G. Dorrel-Ferré en 1992. Inversement, certains ensembles, notamment liés à la sidérurgie, dépassent aisément le seuil démographique de l'INSEE et l'urbanité de ses ensembles ne pose pas de question, validant le terme de ville-usine.

En revanche, de très nombreux ensembles liant industrie et habitat sont proches de seuil (en-dessous comme au-dessus), créant un flou entre la ville-usine et le village ouvrier. La différence entre les deux termes doit se faire au niveau des polarités générées, des équipements, des connexions, de l'aire d'influence. Cependant la limite entre les deux reste floue. La figure 17 montre cette porosité entre les modèles et tente d'y positionner les batavilles de l'échantillon, plus ou moins planifiées, plus ou moins rurales, et surtout en évolution permanente, ce qui sera l'objet de la partie suivante.

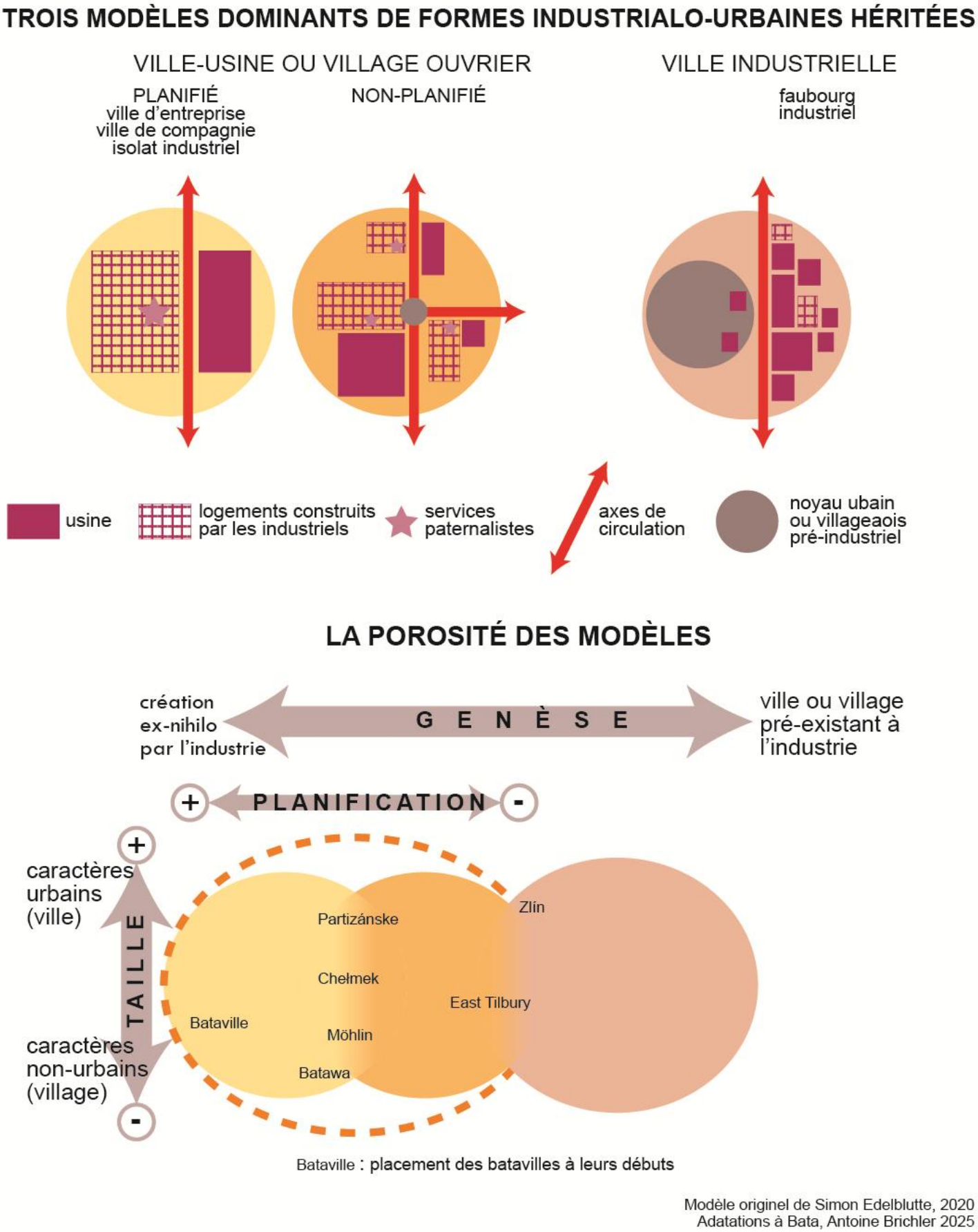


*Figure 17 - La place des batavilles dans les trois modèles dominants de formes industrialo-urbaines héritées*

## *III 3 Bataville, ville-usine, village ouvrier ?*

Si l'on sent tient au travail sur les définitions de la partie II.1., ce sont principalement deux aspects de la définition de la ville qui sont sélectionnés pour Bataville, mêlant l'urbain et le rural :

- Le premier est celui lié de l'INSEE et est lié à la définition officielle de la commune urbaine, autour de l'approche démographique. En effet, les logiques d'aménagement du territoire, de politique et d'attractivité économique, qui seront abordées dans les chapitres 5 et 6, sont basées sur les définitions et les données collectées par l'INSEE et il est difficile de ne pas en tenir compte. Dans ce cas, Bataville est clairement rurale, avec moins de 2 000 habitants même à son apogée, et bien que la mesure de sa population soit rendue difficile par le fait qu'elle s'étend sur trois communes.

- Le second est en lien avec les approches fonctionnelles et morphologiques et, dans ce cas, Bataville possède des éléments d'urbanité indiscutables.

### III.3.1 La genèse d'une ville-usine planifiée

Dans l'idée de son créateur, Bataville doit être une ville-usine planifiée, correspondant parfaitement au modèle décrit par la figure 16 dans la partie III-2 de ce chapitre. En 1931 le terrain est acheté, dans ce qu'É. Arnould appelle en 1989 *« la Lorraine des faibles densités »*. Les points d'intérêt de ce terrain sont la présence, sur un axe nord-sud, de la voie de chemin de fer reliant Strasbourg à Dieuze qui s'embranche, quelques kilomètres plus au Sud à Avricourt, à la grande voie ferrée Paris-Nancy-Strasbourg et celle du canal de la Marne-au-Rhin, en bordure Sud de la parcelle.

Un autre argument pour définir Bataville comme une ville-usine planifiée est celui du paysage. En effet, l'ensemble du système mis en place possède une identité paysagère commune avec les autres batavilles, ce qui est voulu par l'entreprise. De plus, Bataville a toutes les caractéristiques de la ville-usine présentées précédemment. Le système est bâti pour et par l'industrie au service de la production, comportent un habitat ouvrier, et possèdent des infrastructures les reliant à l'extérieur (figure 18) mais aussi des bâtiments à usages récréatifs (comme la piscine) et sociaux. Sa planification, la présence d'une seule entreprise fortement paternaliste, combiné à une activité mono-industrielle (le travail du cuir pour la production de chaussures), place Bataville dans la famille des villes-usines planifiés.

Cependant, dans sa conception et dans une partie de ce qui est effectivement réalisé, Bataville est bien une ville-usine, la pratique et l'évolution de l'ensemble, notamment d'un point de vue démographique, rend l'utilisation du terme discutable.

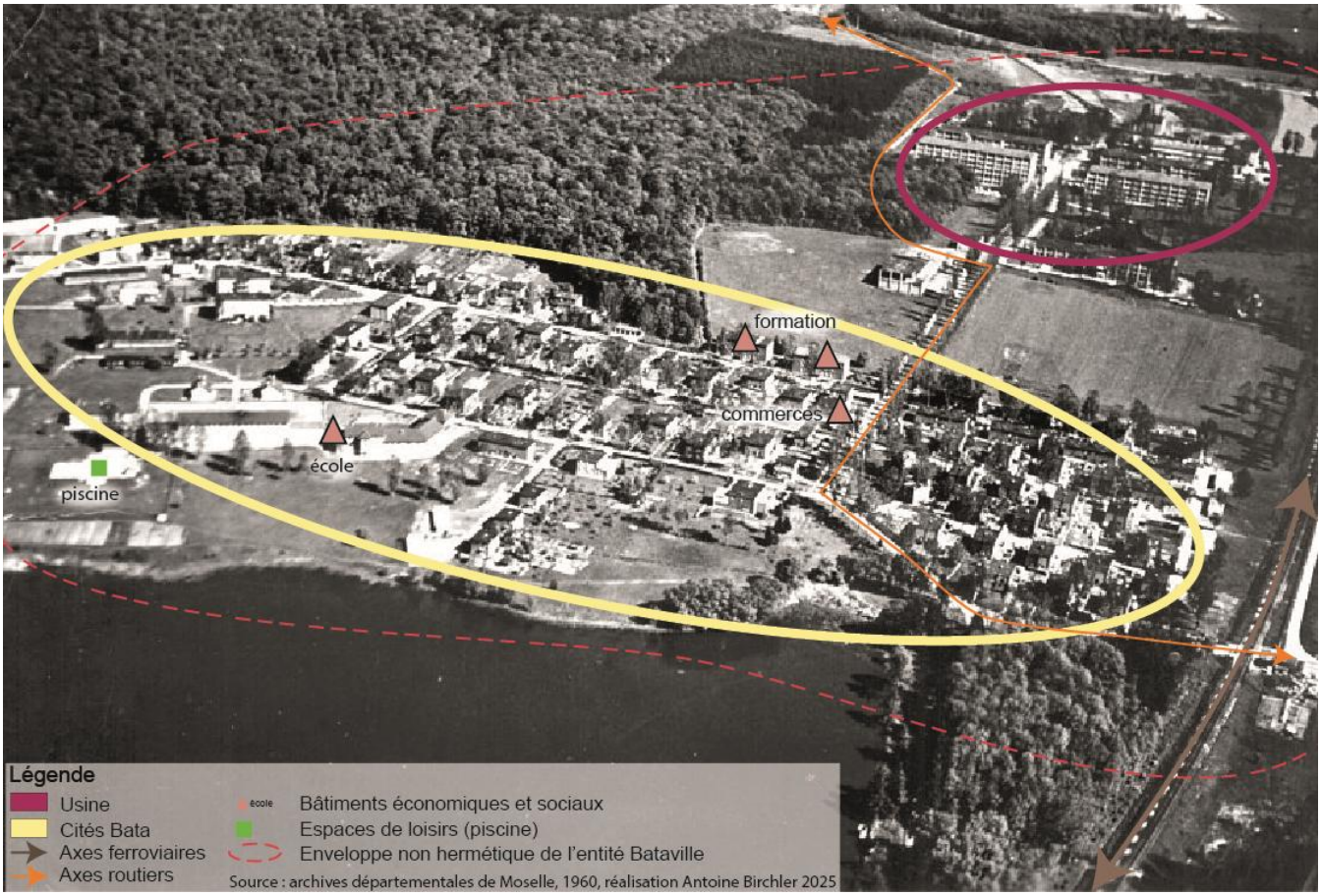


*Figure 18 - Les caractéristiques de la ville-usine de Bataville en 1960*

### III.3.2 Bataville, un village ouvrier ?

Au niveau démographique, Bataville, à son apogée (1971), compte 1 185 habitants, internes[18] exclus (données de l'entreprise, archives de Saint-Avold, cotes 107J121 et 107J123), pour 2 430 travailleurs ; ce dernier chiffre comprend tous les travailleurs vivant à Bataville et ceux vivant à l'extérieur. Ces chiffres montrent deux choses :

[18] Le terme d'interne n'est jamais clairement défini par Bata, il correspond probablement aux résidents de l'internat, donc les personnels en formation.

- La première est que la majorité des travailleurs de l'usine ne vit pas à Bataville (cela sera développé dans le chapitre 4). Cela implique néanmoins qu'à l'apogée du fonctionnement de l'usine et pendant les temps de travail, la population de l'ensemble dépasse bien – et largement si on inclut les familles des travailleurs vivant sur place – les 2 000 personnes.

- La population permanente est cependant loin du seuil urbain de l'INSEE. De plus, avec une population aussi faible, les polarités habituelles ne sont pas présentes : il n'y a pas de grand centre décisionnaire hors de l'entreprise, il n'y a qu'un commerce, par ailleurs lié à l'entreprise dans le cadre du paternalisme. L'ensemble est en réalité un ersatz de ce que Bata souhaitait à l'origine pour Bataville (cela sera aussi développé dans la partie 2 chapitre 4). Ainsi, comment caractériser cet ensemble ?

### III.3.3 Bataville, hybridité entre industrie, ville et village

Les deux sous parties précédentes ont permis de mettre en lumière à Bataville un élément exprimé plus tôt sur ces ensembles industrialo-paternalistes en général, la porosité et le flou entre les notions de ville-usine et de village ouvrier. Bataville est un village ouvrier par sa taille démographique mais est une ville-usine planifiée par sa genèse, par son fonctionnement, par son organisation de l'espace. Les deux définitions sont, en fonction des critères choisis, pertinentes. De plus, à une autre échelle (celle de l'entreprise Bata au temps de sa splendeur), Bataville, comme toutes les autres batavilles, est présentée comme une ville-satellite, terme utilisé en général par les architectes et paysagistes de l'entreprise (Suma 2020, Sanz 2017), traduisant par ce terme la filiation entre Zlín, ville-mère des batavilles et les batavilles crées ensuite de par le Monde. Là encore, ce terme est pertinent et traduit une réalité géographique et organisationnelle.

## *Conclusion du chapitre 2*

L'industrie construit son espace et son territoire, au moins fonctionnel, que cela soit en espace rural ou urbain – la limite entre les deux étant complexe et toujours sujet à discussions et débats. Dans les nombreuses possibilités de relation entre industrie et ville, le cas où l'industrie constitue une ville à partir de rien ou presque, relie finalement le rural à l'urbain, avec le passage du village ouvrier à la ville-usine. Ce territoire créé est bien spécifique, appelé communément ville-usine, mais il traduit de nombreuses réalités.

En fonction de cette réflexion sur les définitions des notions utilisées et de leurs limites, on peut finalement aboutir aux qualificatifs suivants pour Bataville en fonction de la période :

- une ville-usine planifiée de 1931 à 1936 ;
- un village ouvrier planifié avec la démographie d'un village mais la planification d'une ville-usine de 1936 à 1970 ;
- un village ouvrier avec le désengagement progressif de l'industriel dans la vie social (1970 à 2002).

Finalement, c'est la genèse du lieu, la raison même de sa création, qui est d'en faire un espace dédié à un système productif fonctionnel, qui lui donne sa spécificité paysagère encore très sensible en 2025. Cette genèse a pour conséquence le dimensionnement initial du système, l'impulsion du début, l'organisation et les fonctionnements même du système jusqu'à tardivement et, pour ces raisons, Bataville est bien plus proche des villes-usines que des villages ouvriers. Ainsi et finalement, malgré l'hybridité et ces nuances, le terme de ville-usine, insistant sur la place de l'usine dans la construction économique, sociale, territoriale et paysagère de l'ensemble, a été retenu.

## Conclusion de la partie 1

La partie 1 a donné le cadre théorique et pratique de l'analyse de Bataville et des batavilles choisies. La définition de l'industrie et les discussions qui ont suivi sont des ancrages permettant de comprendre dans quelle logique économique et sociale s'insèrent les villes-usines Bata. Au-delà de cet ancrage, c'est aussi un moyen de comprendre les évolutions de la géographie française à propos de l'industrie et de comprendre l'impact de l'aspect culturel, nécessaire pour gérer l'après industrie et son poids sur les décisions et actions politiques. Or, Bataville est justement un exemple de territoire industrialo-urbain connaissant un après industrie.

Au-delà de ces premiers éléments, le paysage et la notion de géosystème territoire paysage (GTP) sont nécessaires pour comprendre à la fois l'impact visible de la construction industrielle sur l'espace et l'évolution du bâti durant la période industrielle et la période d'après industrie. Ce paysage est la marque à la fois physique et culturelle de l'industrie – marque toujours présente en 2024 – et l'explication du lien entre paysage et industrie a été un prérequis pour la suite.

Le chapitre 2 établit qu'une catégorisation claire de Bataville au sein des ensembles industrialo-urbains n'est pas si simple, en raison de la porosité des modèles et de l'évolution de Bataville elle-même. Néanmoins, le chapitre a permis de répondre à la première hypothèse : Bataville, ville-usine.

Cette hypothèse se trouve d'un côté en partie invalidé. En effet, Bataville, dès 1936, est freinée dans son développement programmé pour atteindre une taille urbaine incontestable. D'un autre côté, cette hypothèse est en partie confirmée, car d'autres caractéristiques de Bataville, déjà évoquées plus haut, valident le terme et il sera finalement utilisé, tout en conservant à l'esprit que chaque terme peut être pertinent à un moment donné de l'existence de Bataville.

Par exemple, si l'on cherche à souligner l'effet polarisant, la centralisation de fonction de commandement, alors le terme de ville-usine est pertinent. Si au contraire, c'est l'aspect rural qui souhaite être surligné, une démographie faible, un sentiment d'enclavement, alors le terme de village ouvrier est pertinent. Il n'y a pas de réponse tranchée, les deux termes cohabitent à Bataville, et dans les deux cas ils ont leur pertinence.

# Partie 2 : batavilles et Bataville : du réseau à la ville-usine



*Figure 19 – Autel dressé à Hellocourt pour le vingtième anniversaire de la mort de T. Bata*

*12 juillet 1952, archives départementales de Moselle 107J206*

## *Introduction de la partie 2*

La première partie de cette thèse a fourni le cadre de réflexion scientifique général dans lequel s'inscrit ce travail, à savoir les logiques de la relation entre l'industrie et son territoire, dans la ruralité, et les logiques des villes aménagées par et pour l'usine, autrement dit, les villes-usines. La seconde partie réduit la focale en traitant des batavilles, autour des principes du système Bata, puis de Bataville.

Cette partie est en lien avec plusieurs hypothèses évoquées en introduction générale au début de ce travail :

- L'existence d'un modèle de bataville. Au premier regard, les batavilles, créées en une seule vague, semblent se conformer à un modèle dessiné à Zlín : des bâtiments à l'allure identique, créant ainsi une identité visuelle reconnaissable ; ouvriers des premières générations venant de Tchécoslovaquie, etc. Cependant, ce premier regard demande à être affiné et devra être rapidement nuancé, notamment dans le chapitre 3.

- Une autre hypothèse concerne l'existence d'un territoire « Bataville ». Elle est liée à l'affirmation commune et populaire que Bataville est un système autonome fonctionnant en autarcie. Cette affirmation a été structurante dans la façon dont Bataville est abordée les six premiers mois de la recherche, lors du stage au sein du Batalab, mais a été rapidement (immédiatement même : Bataville étant un objet économique avant tout, l'autonomie n'est pas le but de cet ensemble) infirmée. Cependant, cela n'exclut pas la constitution d'un territoire propre au système Bata à Bataville et cette hypothèse sera détaillée et débattue, dans le chapitre 4.

Ainsi, le chapitre 3 est dédié au système Bata, réseau de villes-usines et le chapitre 4 resserre encore la focale sur Bataville, la bataville française, principal objet de ce travail.

# CHAPITRE 3 : LE SYSTÈME BATA : UN RÉSEAU DE VILLES-USINES AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

L'entreprise Bata, qui a conçu et défini ce qu'est une bataville, existe toujours et continue son activité de production et de vente de chaussures, même si elle ne produit plus dans les batavilles ; un dernier magasin de vente de chaussures Bata est néanmoins présent à Best au Pays-Bas. C'est une transnationale réputée et l'objectif de ce chapitre est d'en retracer l'historique, en lien notamment avec la création des batavilles. Il s'agit, dans un premier temps, de comprendre la stratégie générale de l'entreprise, incluse dans une « culture Bata », qui l'animait avant la seconde guerre mondiale, au moment de la fondation des batavilles et donc dans ses ressorts territoriaux : qu'est-ce qui l'a poussée à cet acte de création territoriale qu'a été la construction de batavilles dans le monde entier ?

Puis, dans un second temps, il s'agit d'étudier les batavilles de l'échantillon, leur développement avant-guerre et après-guerre, ce qui permettra de répondre à la première hypothèse exposée en introduction de partie.

Bata est fondée à Zlín, dans la province historique de Moravie, le 21 septembre 1894 (The Bata Company 2024). À l'époque, la Tchéquie n'existe pas en tant qu'état indépendant mais est intégrée à l'Empire austro-hongrois, un ensemble regroupant plusieurs nations (figure 20). Cet Empire est démantelé après la Première guerre mondiale en pas moins de 8 pays : Autriche, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS et Yougoslavie.




*Figure 20 - La Tchéquie actuelle dans l'Empire austro-hongrois et son découpage contemporain*

L'entreprise est familiale, fondée par Tomáš Baťa (1876-1932), Antonin Baťa (1874-1908) et Anna Baťová (1872-1936) sœur des deux précédents.

Un moment fondateur dans la pensée industrielle de Tomáš Baťa[19] est son voyage aux États-Unis en 1905. A. Cekota, dans sa biographie de Baťa en 1968, parle de la fascination de l'entrepreneur pour l'individualisme et l'inventivité au travail des Américains. Il y découvre surtout le fordisme et son adaptation dans le monde de la chaussure via l'usine qu'il visite à Lynn, dans le Massachusetts non loin de Boston. Il y découvre aussi une méthode ayant permis de passer d'un réseau d'artisans travaillant pour un marché local à un système de production apte à répondre à un marché en expansion (Muñoz Sanz 2015).

Le travail de la chaussure est subdivisé en tâches successives en plusieurs lieux : un lieu pour la coupe, un lieu pour la couture, etc. Se dessine alors l'organisation générale du travail et sa transcription spatiale pure : comment sont aménagées les usines ? C'est cette mutation que souhaite transposer Baťa de Lynn vers Zlín.

Les effets, selon A. Cekota (1968), sont visibles dès le retour de Tomáš Baťa à Zlín en 1911. En effet, il ramène des États-Unis des machines-outils, une nouvelle centrale électrique de 120KW et engage un ingénieur pour sa maintenance.

La première guerre mondiale est autant pour la compagnie une aubaine qu'une difficulté. En effet, avec la guerre, l'accès à certains marchés (notamment celui des matières premières) est bloqué (Cekota 1968 ; Devinat 1930), mais l'armée austro-hongroise a besoin de chaussures. Via un ordre militaire, Tomáš Baťa doit regrouper les fabricants de chaussures de la région de Zlín et produire de façon industrielle. La demande de l'armée, très normée, lui permet de mettre en pratique l'exemple américain : standardisation, automatisation, utilisation de machines-outils. Cependant, et malgré cette demande de production de chaussures supplémentaire, qui pourrait sembler une aubaine pour tout le personnel de Bata, ces commandes ne compensent pas les effets de la guerre sur l'économie austro-hongroise d'autant plus que l'armée n'a pu payer l'ensemble des commandes (Balaban 2021). À la fin de la guerre l'entreprise est criblée de dettes et les conditions de vie des ouvriers, qui ont évité la mobilisation grâce à l'action de T. Baťa, sont détériorées.

[19] Selon les sources, les prénoms et noms « Tomáš Baťa » sont orthographiés soit « Tomáš Baťa » soit « Thomas Bata ». Cependant le fils de Tomáš Baťa / Thomas Bata se nomme aussi Thomas Bata (1914-2008). Afin de permettre de distinguer père et fils, Tomáš Baťa senior sera orthographié à la tchèque et Thomas Bata junior ne sera jamais orthographié à la tchèque, mais à l'anglo-saxonne, dans le présent travail.

Ainsi, une conclusion s'impose à lui : il est nécessaire d'avoir une forme d'autonomie dans ses approvisionnements (Cekota 1968). Cette autonomie est la solution pour répondre à la fois aux besoins de l'usine et de ceux des ouvriers, tout en évitant des conflits sociaux potentiels.

Il y a déjà là les principes de base d'une bataville : volonté d'autonomie pour les besoins de base, sectorisation et contrôle de l'espace pour et par l'industrie.

Un troisième voyage aux États-Unis en 1919 lui permet de voir deux entreprises : la Ford Motor Company et la Endicott-Johnson Shoes Compagny (EJSC) (Muñoz Sanz 2015, p. 96). L'EJSC est profondément paternaliste, basée sur un système nommé le « *Square Deal* » (Aswad et Meredith 2003, p.15). Ce système organise des relations et des conditions de travail « *bienveillantes* » combinées à des mesures sociales comprenant logement et couverture médicale. L'objectif du système est, *in fine*, de diminuer les possibilités de conflit et le niveau de tension au sein d'une communauté de plus en plus grande qui peut se composer de personnes d'origines très variées aux relations pas toujours fluides.

Le Square Deal est ainsi présenté comme une fusion « d'amitié et de fair-play » qui vise à obtenir la coopération des travailleurs dans l'entreprise par une batterie de mesures de bien-être, de propagande et de contrôle (Inglis 1947, cité par Muñoz Sanz 2015, p. 56). De plus, la figure du patron G.F. Johnson est glorifiée, ses discours servent de propagande. Néanmoins, la méthodologie de sectorisation de la production ainsi que la glorification du patron ne sont pas l'apanage des seules entreprises Baťa ou EJSC. Ce sont des éléments courants dans la conception des villes-usines paternalistes et, lors de son voyage aux États-Unis, T. Baťa observe juste lesdites méthodes, pour les appliquer ensuite à son entreprise.

Les voyages de T. Baťa sont considérés comme formateurs par A. Cekota et V. Muñoz Sanz et se combinent à d'autres éléments qui seront présentés plus loin pour fonder la logique du bataïsme et des batavilles. Quand il rentre, dans les années 1920, en Tchécoslovaquie nouvellement créée, il peut, sur ces modèles observés aux États-Unis, entamer la grande phase d'expansion de l'entreprise.

## I] Une transnationale issue d'une entreprise paternaliste

Comme énoncé dans l'introduction, Bata est une entreprise née en 1894 et toujours en activité en 2025. En plus de 130 ans, elle a bien évidement connu des évolutions, dictées à la fois par des impératifs industriels, économiques et politiques.

Plusieurs périodes (figure 21) peuvent être distinguées dans l'histoire de l'entreprise. Ce travail est centré avant tout sur les phases suivantes : la phase d'extension, importante car elle est la période du début du système Bata monde avec la constitution des batavilles, la phase d'apogée qui voit les batavilles grandir et durablement s'installer. Enfin, la phase d'adaptation actuelle implique un abandon des batavilles par l'entreprise et subséquemment une déconnection entre l'entreprise et ses créations industrialo-urbaines.

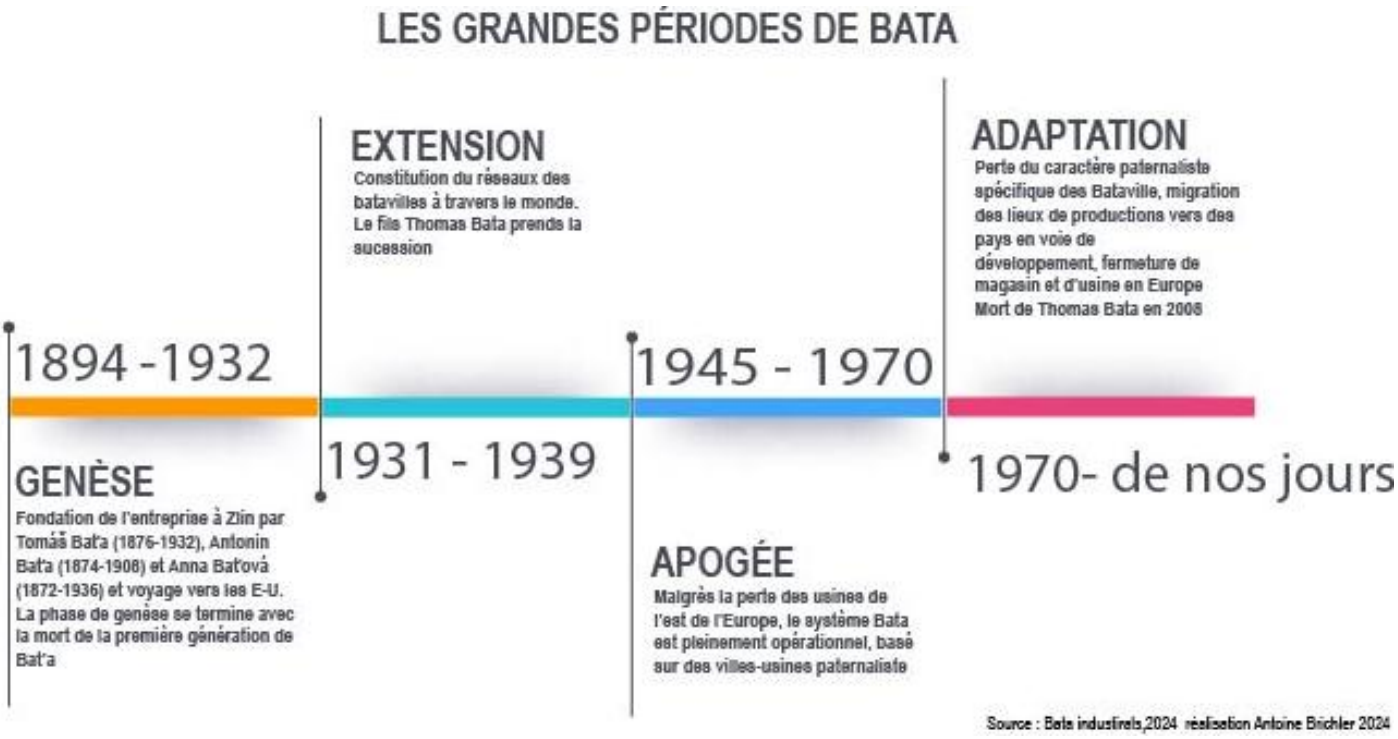


*Figure 21 - Les grandes périodes de Bata*

Un des objectifs de cette thèse est justement de comprendre comment Bataville évolue sans l'entreprise, après le retrait de Bata, consommé en 2001. Néanmoins, les liens entre Bataville, les batavilles en général, et Bata restent forts autour des questions des héritages, du patrimoine avec le rôle que peut jouer l'entreprise dans ces domaines. Il est par conséquence nécessaire de comprendre ce qu'est l'entreprise Bata de nos jours. Quelle est sa forme (transnationale ? société avec des actionnaires ? société familiale ?), son organisation territoriale de ses usines (réseau mondial ? toujours des villes-usines ?) et sur quels marchés opère-t-elle ?

## *I.1 la compagnie Bata au moment de la création des villes-usines : une entreprise paternaliste*

### I.1.1 Bata à Zlín

Avant le début de la grande phase d'extension (années 1930), la compagnie Bata est déjà une entreprise florissante. Zlín, ville qui existe depuis 1322 (Pokluda, Herman et Balaban 2023) est déjà une ville industrielle dirigée et transformée par Bata et devient ainsi « la mère » des batavilles. En 1929, Bata Zlín représente 12 000 ouvriers pour 75 000 paires de chaussures produites quotidiennement. Les usines, inspirées des voyages aux États-Unis de Tomáš Baťa, sont équipées de chaines d'assemblage depuis au moins 1927, fonctionnent avec le système spécifique déjà présenté du Square deal, et sont ainsi considérées comme étant les plus performantes dans le domaine de la chaussure (Le Bot 2005). Au sein même de l'entreprise, chaque atelier est pensé comme une entreprise dans l'entreprise. Chaque atelier doit acheter les matières qui lui sont nécessaires, tout comme l'énergie. C'est à l'atelier qui, via sa propre comptabilité, paye ses ouvriers, et vend sa production à l'usine. Cependant, cette vente est fictive dans le sens où il n'y a pas d'échange de monnaie. Les dépassements de quotas sont transformés en prime pour le chef d'atelier et les ouvriers qualifiés, et sont considérés comme du bénéfice. À l'inverse, si l'atelier est « *déficitaire* », le chef d'équipe se voit sanctionné au niveau de ses primes (*op. cit.*).

L'entreprise met également en place des sites de production auxiliaires, comme à environ 10km à l'ouest de Zlín dans la ville d'Otrokovice (le nom est parfois orthographié à l'allemande *Otrokowitz*). Cette extension se produit en 1930 avec la fondation par Tomáš Baťa à Otrokovice de la zone industrielle Baťov, ce qui provoque un fort changement démographique (1 927 habitants en 1921 pour environ 8 000 habitants en 1938 – Český statistický úřad[20] 2006). L'objectif initial est de faire en sorte qu'Otrokovice deviennent une périphérie de Zlín (Elman Zarecor 2013). Ainsi, après 1929, 9 paires de chaussures sur 10 sur le marché tchécoslovaque sont produites par Bata. Ce quasi-monopole est directement issu de la capacité de résistance de Bata à la crise financière mondiale, là où ses concurrents locaux trop petits n'ont pas encaissé le choc, et ont été rachetés à bas prix par Bata (Lehár 1963 ; Harna 2009 ; Agnew 2014).

[20] Office tchèque de la statistique.

D’un point de vue économique, le système fonctionne, mais se retrouve contingenté au marché intérieur tchécoslovaque et, pour grandir, Bata met d’abord en place une politique de diversification des produits vendus (fibres artificielles, masques à gaz, pneus, bicyclettes, avions même), mais surtout, renforce ses actifs à l’étranger (Ševeček 2013). En effet, l’entreprise fait le choix de chercher des marchés internationaux et donc de s’implanter à l’étranger sur le modèle de ce qui a été fait à Zlín, transcription urbaine de la logique industrielle de l’entreprise. Ainsi, en 1930 quand est décidée l’expansion internationale, l’idéologie organisationnelle de l’entreprise est déjà définie et Zlín sert de modèle et de prototype pour les autres batavilles en devenir.

### I.1.2 Le développement de villes-usines à l’international

Décrivant l’ampleur de cette phase d’extension, P. Bednář évoque en 2022 la mise en place de villes à l’architecture fonctionnaliste, créant un paysage unique et suivant les idées et pratiques modernes en matière d'urbanisme. La qualité des logements des travailleurs à cette époque dans les batavilles était supérieure à celle observée dans d’autres villes-usines.

De façon plus précise, le tableau 9 présente un récapitulatif des batavilles (isolées ou en faubourg industriel suffisamment important pour lui donner les caractéristiques d’une bataville) fondées entre 1930 et 1942 (Pokluda, Herman & Balaban, 2020, p. 48).

Ces batavilles sont construites de façon à constituer un réseau et des voies de communications sont mises en place pour circuler facilement des batavilles vers Zlín (figure 22), centre du système Bata mondial (Muñoz Sanz 2020).

Ainsi, jusqu’au moment de la perte de Zlín, le système est très centralisé vers elle. En effet, les premiers dirigeants des usines Bata à travers le monde sont tous issus de la maison mère et c’est d’ailleurs un point d’achoppement avec la France lors de l’installation de Bataville, cela sera abordé plus loin.

| Nom de la municipalité **(bataville étudié)** | **Pays (pays actuel)** | **Achat des terres** | **Construction usine** | **Construction résidence** | **Mise en fonction de l'usine** | **Fin de production Bata** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Otrokovice | Tchécoslovaquie (Tchéquie) | 1929 | 09/1930 | 1931-1938 | 1932 | 1945 (nationalisé) |
| Ottmuth | Allemagne (Pologne) | 1930 | 09/1931 | 1932-1938 | Automne 1931 | 1948 (nationalisé) |
| Borovo | Yougoslavie (Croatie) | 12/1930 | 08/1931 | 1932-1939 | Automne 1931 | 1946 (nationalisé) |
| Třebíč | Tchécoslovaquie (Tchéquie) | 1931 | n/a | 1931-1939 | 1931 | 1945 (nationalisé) |
| Bošany | Tchécoslovaquie (Slovaquie) | 1931 | n/a | 1932-1938 | 1931 | 1945 (nationalisé) |
| **Chełmek** | Pologne | 08/1931 | Fin 1931 | 1932-1937 | Printemps 1932 | 1947 (nationalisé) |
| **Möhlin (Batapark)** | Suisse | 09/1931 | 05/1932 | 1933-1960 | 08/1932 | 1990 |
| **Hellocourt (Bataville)** | France | 10/1932 | 05/1932 | 1933-1977 | 08/1932 | 2001 |
| **Tilbury (Bata factory)** | Royaume-Uni | 01/1932 | 01/1931 | 1933-1963 | 07/1933 | 2005 |
| Kronnaga | Inde Britannique (Inde) | 1931-1932 | 03/1932 | n/a | 1933 | 1934 |
| Batanagar | Inde Britannique (Inde) | n/a | 10/1934 | Vers 1935-136 | 08/1936 | n/a |
| Best | Pays-Bas | 08/1933 | Eté hiver 1934 | 1933-1941 | 03/1934 | n/a |
| Svit | Tchécoslovaquie (Slovaquie) | 06/1934 | Eté 1934 | 1935-1943 | 1936 | 1945 (nationalisé) |
| **Šimonovany / Partizánske (Baťovany)** | Tchécoslovaquie (Slovaquie) | 06/1938 | 1938 | 1938-1942 | 1939 | 1945 (nationalisé) |
| Zruč n. Sázavou | Tchécoslovaquie (Slovaquie) | 02/1939 | 08/1939 | 1939-1942 | 01/1940 | 1945 (nationalisé) |
| Sezimovo Ústí | Tchécoslovaquie (Tchéquie) | 06/1939 | 07/1939 | 1939-1952 | 12/1939 | 1945 (nationalisé) |
| **Batawa** | Canada | n/a | 1939 | 1939-1952 | 09/1939 | 2000 |
| Belcamp | États-Unis | Automne 1933 | Printemps 1939 | Année 1940 | 09/1939 | Destruction 2005 |
| Peñaflor | Chili | n/a | 06/1939 | Vers 1940 | Aout/septembre 1939 | n/a |
| Batatuba | Brésil | Vers 1939 -1941 | Vers 1940-1941 | Vers 1941-1942 | 08-09/1941 | 1983 |
| Rufisque | Afrique Occidentale Française (Sénégal) | n/a | n/a | Vers 1960 | Vers 1940 | 1989 |
| Martfü | Hongrie | 1940 | Printemps 1940 | Vers 1941-1943 | 1942 | 1949 (nationnalisé) |
| Limuru | Kenya | n/a | 1942 | n/a | 1942 | n/a |
| Gwello | Rhodésie (Zimbabwe) | n/a | 1939 | n/a | 1943 | n/a |
| Cochabamba | Bolivie | n/a | n/a | n/a | Vers 1940-1942 | n/a |
| Batapur | Inde Britanique (Inde) | n/a | n/a | n/a | 1942 | n/a |

*Tableau 9 - Liste non exhaustive des batavilles* *Source: Pokluda, Herman et Balaban, 2020, Bata na všech kontinentech Zlín, p. 48*

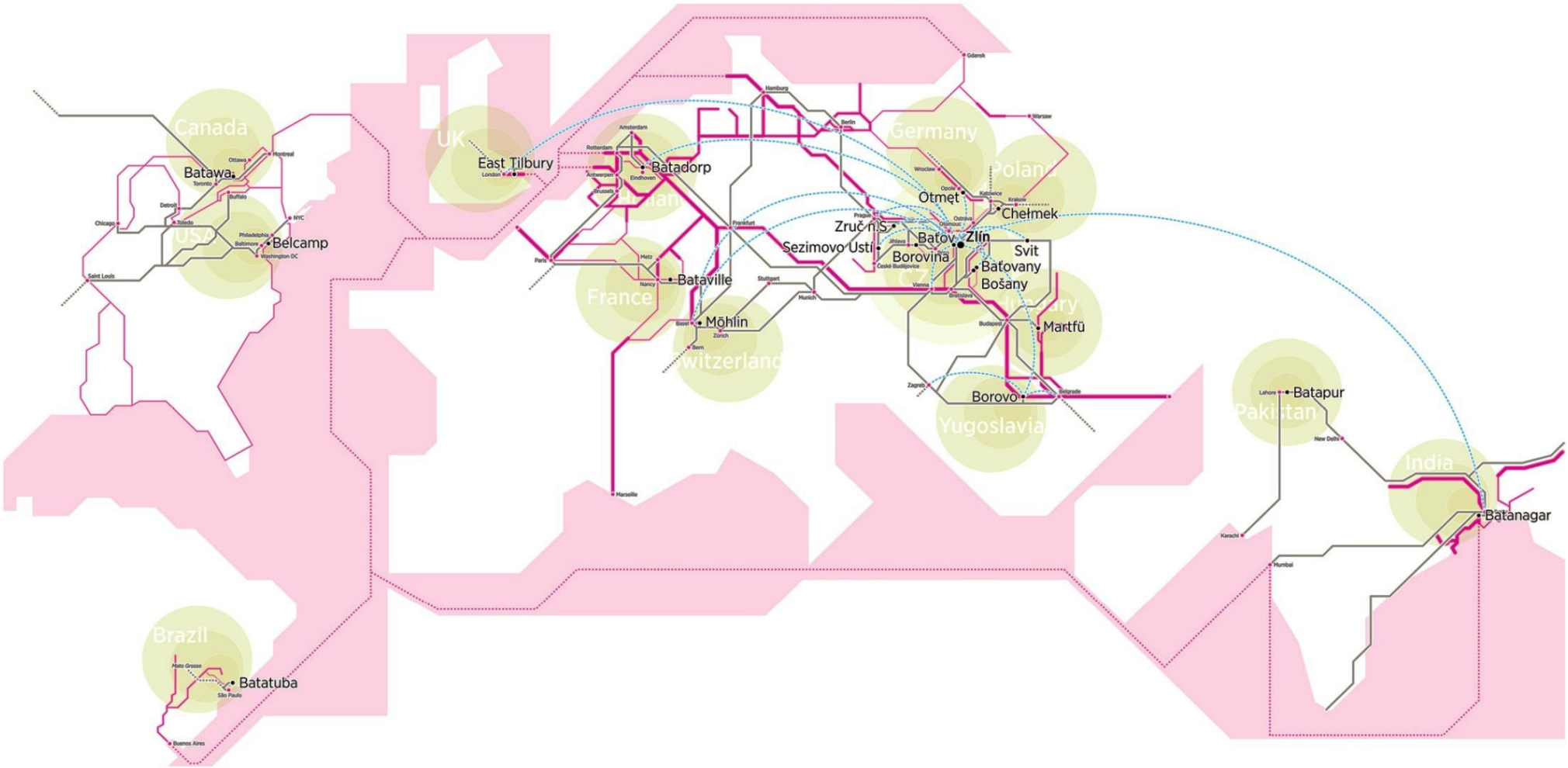


*Figure 22 - Les batavilles construites dans les années 1930 et 1940 et les réseaux liés (chemin de fer, naval, aérien) mis en place par Bata.* *Source V. Muñoz Sanz 2020, p. 8*

Les batavilles présentes sur le sol tchécoslovaque sont avant tout destinées au marché intérieur et liées aux différentes externalités mises en place par l'entreprise avant l'internationalisation.

La recherche de nouveaux marchés n'est pas la seule logique qui pousse Bata vers l'international. En effet, l'internationalisation s'inscrit aussi dans une logique de contrôle des coûts de production. Bata souhaite ainsi contrôler le plus possible sa chaine de production et choisit, pour s'étendre, des pays ayant des empires coloniaux avec un accès facile à des matières premières (Muñoz Sanz 2015, p. 213).

À une échelle plus locale, le choix des emplacements se fait vis-à-vis de paramètres complémentaires, comme le taux de chômage élevé (Muñoz Sanz, 2015, p. 210), la proximité d'un cours d'eau (Smith 2008) ou de voies de communication diverses (voie ferrée, canal). Cependant, comme l'indique V. Muñoz Sanz (p. 209), il n'existe pas d'informations précises (de déclaration directe de l'entreprise) sur les raisons du choix du lieu précis implantation des usines Bata. Les remarques ci-dessus sont les résultats d'observations empiriques faites par les différents auteurs qui se sont penchés sur la question. Le taux de chômage élevé est important pour Bata pour plusieurs raisons : une population connaissant le chômage va plus facilement accepter l'arrivée de Bata et s'y engager, permettant de trouver facilement de la main d'œuvre pour son usine. De plus, c'est aussi un moyen d'être en position de force pour l'entreprise vis-à-vis des pouvoirs publics locaux. Le résultat de cette logique d'expansion est la constitution de nombreuses batavilles à travers le monde, toutes sur le modèle d'une ville-usine propre à Bata et pensée à Zlín.

Cependant, ces implantations se sont souvent heurtées à des résistances locales. En France, c'est la loi Le Poulen ; en Hongrie, en Bulgarie, en Yougoslavie et aux Pays-Bas, ce sont des manifestations et des boycotts qui accueillent Bata (Zahra 2024). En Pologne, l'entreprise lutte contre des accusations d'être une « *entreprise juive* » et demande l'intervention d'un prêtre catholique pour bénir un magasin et faire taire les rumeurs (Zahra 2024, p. 203). Pour Bata, il y a un fort enjeu à connaitre le tissu national, de façon à comprendre et connaitre les habitudes de consommation, et à s'y intégrer.

En s'intégrant nationalement, l'entreprise cherche à perdre son côté étranger qu'on lui reproche localement.

H. Varecka (directeur dans les années 1930) l'écrit ainsi : « *Nous avons dans notre usine des jeunes hommes originaires de Yougoslavie, de Bulgarie, de Pologne, de France, d'Angleterre, d'Égypte, d'Inde, etc. que nous formons ... car partout, il existe une forte réaction contre les étrangers. Il est utile de connaître les détails concernant vos clients, de pouvoir comprendre leurs dialectes locaux, leurs différentes habitudes religieuses, en particulier en Égypte et en Inde*. »[21] (Zahra 2024, p. 197 citant Doleshal).

Cependant, d'une manière générale et malgré ces politiques, Bata est perçue comme une entreprise étrangère aux débuts de ses implantations et elle cherche à lutter contre cela en incitant ses employés tchèques à parler la langue locale, à se marier localement (cela est particulièrement souligné dans le périodique polonais à Chełmek). Plus encore, les services marketing de l'entreprise cherchent systématiquement à montrer que la production de chaussures est locale, et non issue d'importations étrangères. Cette politique d'intégration finit par fonctionner et Bata réussit à la fois à la fois à conserver sa logique rationnelle, standardisée et uniforme, et à prendre en compte les résistances locales qui sont plus ou moins fortes, le tout afin de réussir à s'implanter localement et à développer son activité économique (Doleshal 2024).

### *I.2 Bata à son apogée les années 1970*

Malgré la perte des batavilles de l'est européen après la Seconde Guerre mondiale, les années 1970 sont les années glorieuses de Bata car le système est pleinement fonctionnel. La communication de l'entreprise, que cela soit via les périodiques locaux ou le magazine de la Bata Shoes Organisation, appuie sur la logique de réseau.

En effet, en 1978, l'entreprise publie encore des documents comme la figure 23 et la figure 24 qui en est issue. Cet ensemble permet de comprendre comment la compagnie Bata Shoes Organisation classe les filiales locales. Cependant, dans cette représentation, c'est la production et la distribution qui dominent, les villes-usines paternalistes ne sont pas explicitement signalées et ont été ajoutées par l'auteur sur la figure 24. Enfin, c'est l'une des dernières fois que Bata montre le réseau des filiales Bata.

[21] "We have young men in our factory from Yugoslavia, Bulgaria, Poland, France, England, Egypt, India, etc., to train them . . . because everywhere there is a strong reaction against foreigners. It pays to know the details of your customers, to be able to know their local dialects, their various religious habits, especially in Egypt and India."




*Figure 23 - Les filières bata dans le monde*

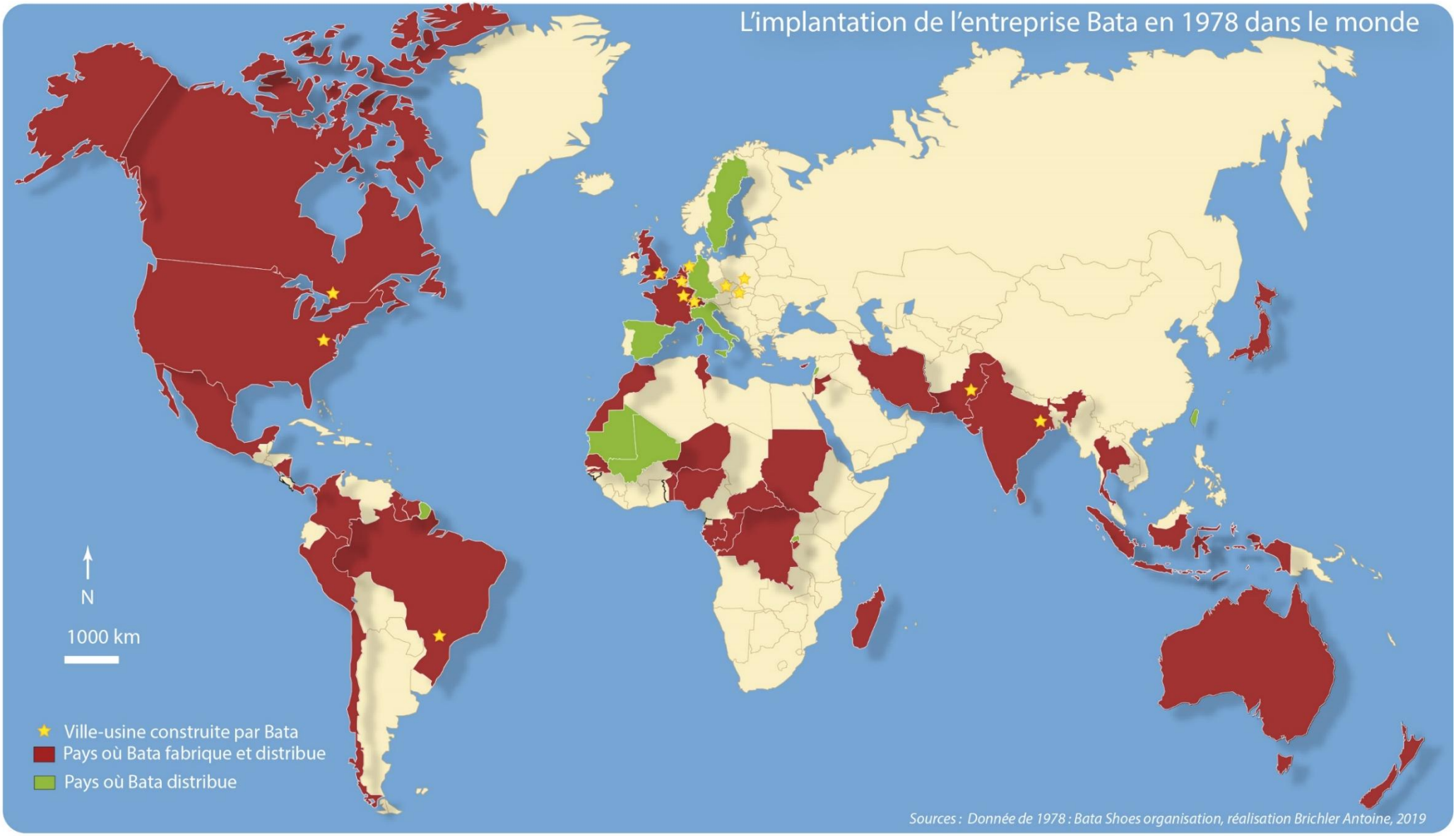


*Figure 24 - L'implantation de l'entreprise Bata en 1978 dans le monde*

Chaque filiale Bata est classée par pays (ou territoire dépendant, comme la Martinique par exemple) et il est indiqué ce qui est fait :

- *manufacturing* veut dire que le pays en question possède un lieu de fabrication, site industriel et son usine ;

- *engineering* (présent uniquement dans trois pays, France, Belgique, Canada) signifie qu'il y a un bureau d'étude et de réflexion sur la façon dont les produits sont manufacturés ;

- *retail* et *dealer* représente une logique d'échelle dans la vente. Le premier concerne la vente au détail et cela signifie qu'il y a des magasins, succursales Bata ; le second signife que les produits Bata sont distribués par d'autres magasins ;

- *wholesale* correspond à la capacité de vente en gros de la compagnie Bata locale ;

- *export* indique que la compagnie Bata de ce pays vend aussi à l'étranger.

L'année 1978 est aussi intéressante, car c'est la dernière fois que l'entreprise présente au public des chiffres sur la production, le nombre d'employés, le nombre de magasins et le nombre d'usine (figure 25).

C'est nombre d'usines qui est le plus intéressant dans le cadre de notre sujet. Selon l'entreprise, en 1946, Bata possède 38 usines, alors que les diverses recherches consultées (que cela soit celle de O. Ševeček, M. Jemelka *et al.* 2013 et V. Muñoz Sanz 2020) sont plus proche de la vingtaine. Un chiffre précis est compliqué à déterminer car le jeu des filiales et des participations dans telle ou telle est parfois opaque et, de plus, il n'est jamais distingué les usines simples des villes-usines. Ainsi, en France en 1970, il est possible de compter trois 3 lieux de productions (cf. le chapitre 5 pour en connaitre les raisons) mais il n'y a qu'une seule bataville. Le tableau 10 permet de comprendre l'évolution globale de l'entreprise Bata de 1895 à 1992, avec des données compilées par les chercheurs du *Bata Information Centre,* là où la figure 25 est directement issue de la communication de l'entreprise. L'année 1978 sert de point d'apogée de l'entreprise qui communique encore beaucoup, mais, en réalité, l'entreprise connait déjà les premières difficultés dues au choc pétrolier affectant l'ensemble des secteurs industriels.

| Année | Employés (en millier) | Production annuelle (en millions de paires) | Ventes annuelle (en millions de paires) | Magazins Bata | Usines | Productivité (production/ employés) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **1895** | 0.05 | | | | 1 | |
| **1922** | 3 | 2 | | 60 | 2 | 684 |
| **1927** | 9 | 15 | | 373 | 1 | 1,607 |
| **1932** | 31 | 36 | | 2,491 | 10 | 1,171 |
| **1937** | 59 | 77 | | 4,365 | 22 | 1,291 |
| **1946** | 34 | 34 | | 2,168 | 38 | 1,000 |
| **1950** | 43 | 50 | 56 | 2,843 | 47 | 1,160 |
| **1960** | 57 | 120 | 131 | 3,886 | 64 | 2,097 |
| **1970** | 83 | 220 | 254 | 4,863 | 83 | 2,663 |
| **1981** | 87 | 243 | 314 | 5,154 | 99 | 2,793 |
| **1992** | 64 | 160 | 250 | | 70 | 2,500 |

*Tableau 10 : La croissance de Bata jusqu'en 1992*

*Source: Pokluda, Herman and Balaban 2020 Internal company reports from the Bata Information Centre, Thomas Bata University. Productivity is pairs of shoes produced per employee each year.*

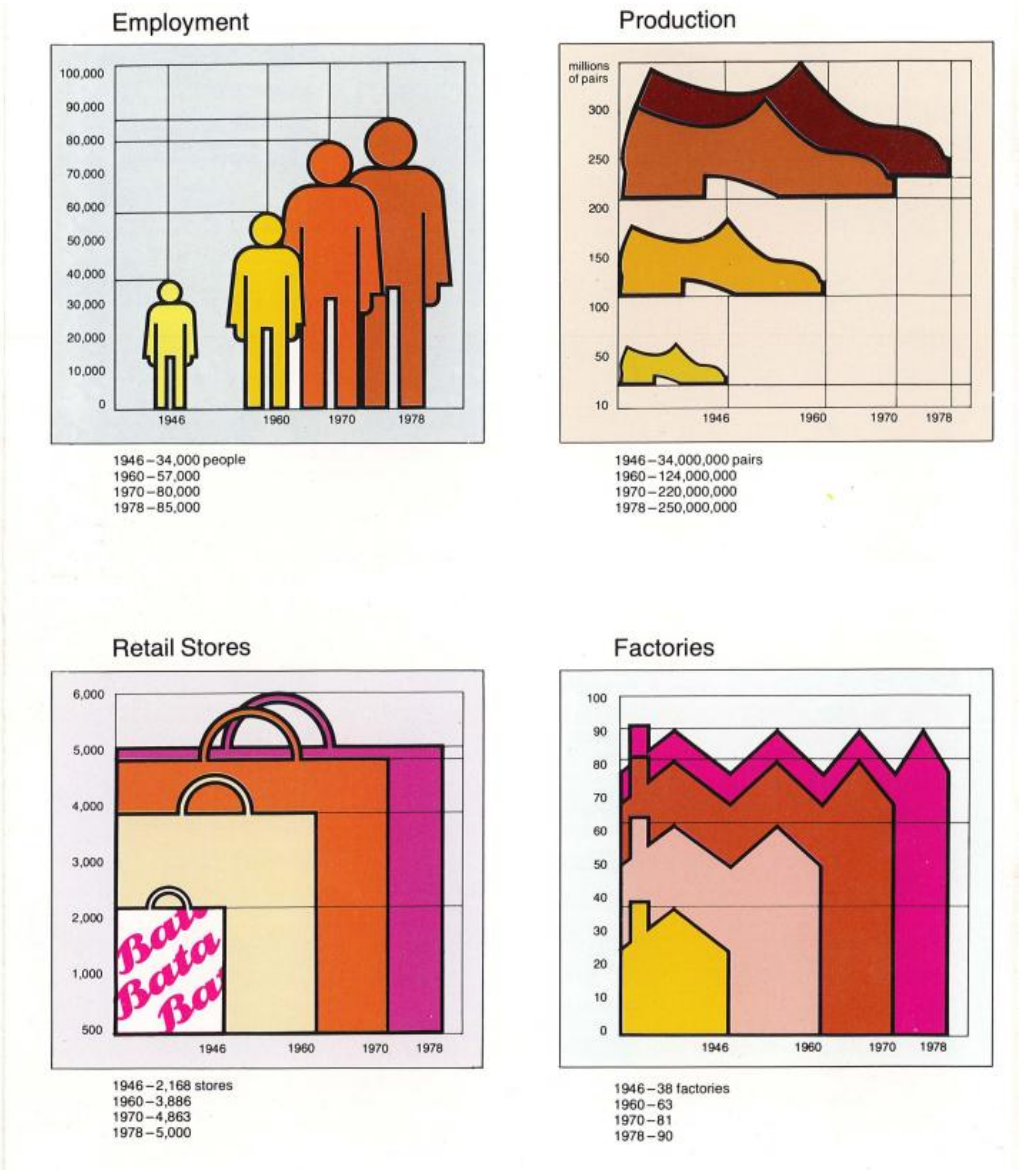


*Figure 25 - Bata en chiffre, 1978*

*Source : Bata Shoes Organisation*

### *I.3 Bata en 2024 : une transnationale*

Le site internet de Bata, en 2024, publie ces chiffres dans un objectif de communication et ils doivent être nuancés.




**150 millions** de paire de chaussure vendu par an

**32 000** employées dans le monde

Plus de **75** nationalités représentés

**21** sites de productions

**5300** Magasins de détails

Plus de **70** pays où les produits Bata sont vendu

Plus de **125** ans d'expérience dans la fourniture de chaussures élégantes, confortables et abordables

*Source : thebatacompany.com traduction Antoine Brichler 2024*

*Figure 26 - Bata en 2024 par Bata*

D'abord, le bilan financier global de l'entreprise n'est pas disponible pour le grand public. Ensuite, si Bata mentionne bien 21 sites de production, il ne les localise pas et il n'y a aucune information sur les sous-traitants pourtant très présents dans la chaine de production ; l'entreprise n'est en fait pas tenue de diffuser des informations plus précises. Le même type de démarche est observé concernant le nombre de magasins. 5 300 magasins sont indiqués dans 70 pays mais il n'y a pas d'information sur le statut des boutiques en lignes et des associations avec d'autres marques pour distribuer les produits. Enfin, la communication de l'entreprise a évolué en même temps que l'économie et Bata ne fait plus référence au paternalisme comme dans le passé.

Le seul élément indiquant une longue histoire est la phrase *« Comfort & Style since 1894 ».* Ce « *since* » est utilisé comme argument marketing renvoyant à un savoir-faire ancien et une longue histoire, gage de sérieux et de qualité.

Les chiffres actuels communiqués par Bata (figure 26) montrent une diminution de certains indicateurs par rapport à 1978 (nombre d'employés, nombre d'usines) au moment où l'entreprise communique sur sa croissance (figure 25). La diminution du nombre d'usines et d'employés peut s'expliquer par une modification des techniques nécessitant moins de main d'œuvre et moins de sites de production, ce qui s'inscrit dans le repositionnement de l'entreprise loin de sa spécificité paternaliste initiale.

Ainsi, Bata a amorcé un changement de politique assez radical à la fin du XX$^{ème}$ siècle. Entre 2000 et 2020 la tendance est un retrait des marchés européens, moins porteurs et un recentrage vers les pays émergeants ou en développement. En France par exemple, les magasins Bata ferment en 2016 à la suite du redressement judiciaire de l'entreprise Bata France. En 2016, Bata est néanmoins toujours présent en Europe, mais dans beaucoup moins de pays. La production subsiste au Pays-Bas à Batadorp avec une spécialisation dans la fabrication de chaussures de sécurité et un nombre de travailleurs réduit (sous le nom de Bata Industrials Europe), et la commercialisation s'effectue en Italie et en Suisse via un e-shop.

Cependant, en 2022, un nouveau changement de politique amorce une tentative timide de retour sur le vieux continent. Bata met en place deux e-shop, en Espagne et, en décembre 2023, en France. En complément de ces e-shop, Bata établit un partenariat avec le site Zalando, spécialiste de la vente à distance de chaussures.

En conclusion Bata est devenu une entreprise transnationale comme une autre avec des actionnaires, des lieux de productions qui ne font plus l'objet de soins ou d'une communication particulière. En effet, la spécificité paternaliste à totalement disparu, mais il reste de cette époque, des réalisations (des bâtiments au paysages) et une histoire, entretenue avec soin par l'entreprise. La partie suivante revient sur ces épisodes.

# II] De l'idéologie et de la politique au fonctionnement des batavilles

## *II.1 Un lieu fait par l'économie, mais de fortes préoccupations sociales*

### II.1.1 L'idéologie et l'usine : la pensée politique et sa transcription industrielle et spatiale

La politique et l'usine sont intiment liées dans les villes fondées par les Baťa, suivant les logiques de la pensée économique de Tomáš Baťa, combinée à ses séjours aux États-Unis présentés en introduction de ce chapitre.

Quand les Baťa décident l'organisation de leurs lieux industriels, les liens traditionnels entre apprentis, compagnons et maitres sont en voie de disparition (Doležalová 2013, p. 89) et la grande période de création et d'installation des villes-usines, de la fin du XIX$^{ème}$ au début du XX$^{ème}$ siècle, est terminée. Parallèlement, les États (y compris tchécoslovaque) interviennent de plus en plus dans les questions sociales et mettent au point des politiques dans ce domaine. T. Baťa reconnait d'ailleurs la pertinence de l'intervention de l'État dans l'économie : *« J'ai lentement commencé à entrevoir que les âmes sombres des capitalistes avaient raison et qu'une vie d'aisance ne convenait pas à quelqu'un qui ne s'était pas assuré, d'une manière ou d'une autre, un accès au trésor de l'État ou de la municipalité »* (Baťa 1990, p. 21). De plus les Baťa estiment que la « *mentalité de petit exploitant* » dévoué à la terre natale (Doležalová 2013, p. 99) est transposable à l'ouvrier pour son usine. Enfin, T. Baťa envisage l'éducation au travail comme une source de bien-être, mise en œuvre afin que *« le travail puisse apporter le bien-être à tous »* (Baťa 1990, p. 69).

L'entreprise cherche ainsi à façonner ses employés selon sa propre vision, celle de travailleurs fidèles à Bata qui, en échange de cette fidélité, pourvoit des services et surtout un emploi. La loyauté est d'ailleurs une valeur cardinale pour Bata qui, dans son guide du manager de 1938, déclare *« Un gramme de loyauté vaut mieux qu'une livre d'intelligence »* (SOkA Zlín, p.6).

Pour façonner ces travailleurs, l'entreprise lutte contre l'alcool, le tabac et les jeux d'argent. Cette recherche morale à des conséquences spatiales et économiques ; par exemple toutes les femmes célibataires sont logées dans des dortoirs exclusivement féminins, qu'il faut construire (Balaban *et al.*, 2023).

Une des racines de la logique organisationnelle de Baťa est le lien avec l'anarchisme, notamment avec l'utopie rurale de L. Tolstoï[22]. Revenant d'un voyage à Francfort-sur-le-Main, T. Baťa déclare : *« j'étais alors un collectiviste, un peu communiste, mais résolument socialiste. Je considérais que la société capitaliste telle qu'elle existait ne convenait qu'aux hommes mauvais, aux exploiteurs d'un côté et aux retardataires de l'autre. Je rêvais sans cesse de la vie simple prônée par Tolstoï »* (cité par A. Cekota 1968, p. 52). En effet, dans le discours de L. Tolstoï, la société urbaine est « *hypocrite, immorale, avide de statut, d'argent et de plaisir »* c'est aussi le lieu des agressions, de la violence et des persécutions. Cette lecture (supposée) de l'un des pères de l'anarchisme chrétien influence T. Baťa, qui espère créer autour de ses usines, au moins initialement, une « *communauté tolstoïenne* » (Muñoz Sanz 2015) différente des villes d'alors. À ce moment de sa vie T. Baťa a en effet un regard très sombre sur la ville :*« Les villes n'existaient que pour asservir les travailleurs de la terre, et les usines pour rendre les ouvriers esclaves ; quant aux hommes d'affaires, ils s'engraissaient sur le travail de toute la communauté »* (cité par A. Cekota, 1968). Mais ce côté idéologique (rural, anti-mécanisation – L. Tolstoï refuse aussi la mécanisation de la production) est tempéré par ses voyages aux États-Unis et aussi par les impératifs industriels et économiques. Cela pondère fortement les visions anarchiste et tolstoïenne (notamment sur la mécanisation) de T. Baťa. Cette fascination pour l'auteur russe ne dure finalement pas et, dès 1926, T. Baťa publie *Prosperity for All* dans lequel il exprime son opposition aux syndicats (Balaban *et al.* 2023, p. 18).

Par ailleurs, V. Muñoz Sanz émet un doute sur le fait que le fondateur de la dynastie Baťa ait bien lu les ouvrages cités précédemment au moment où Cekota l'indique. Pour autant, ce sont bien ces visions qui ont influencé la façon de gérer l'entreprise et l'aspect des communautés urbaines fondées par Bata. Ces différentes visions utopiques l'ont aidé à fonder son propre modèle en ayant pour but de légitimer sa façon de faire tout en limitant la contestation sociale.

Dans cette organisation, le sport est un élément important de l'idéologie Bata. Dès le début (en 1924), l'entreprise se met à soutenir le Bata Sports Club de Zlín, pour lequel elle construit des installations sportives (*op. cit.* 2023 p. 19). Ainsi le sport participe-t-il à la constitution d'un lieu global lié à Bata et à l'industrie.

[22] Lev Nikolaïevitch Tolstoï, 1823-1910 auteur de Guerre et Paix, considéré comme un des pères de l'anarchisme.

Les thématiques sociales du monde industriel sont réfléchies comme des problèmes techniques et transformés en thèmes de conception. Ces thèmes (zonage, construction rationnelle, habitat individuel, verdure très présente) deviennent, à la suite de ce cheminement idéologique, des éléments concrets de l'urbanisme Bata. La verdure très présente et l'habitat individuel renvoient aux logiques tolstoïennes et aux lectures d'É. Zola (notamment « Travail » et son usine utopique « la Crêcherie »), là où le zonage et la construction rationnelle sont issus des voyages américains. C'est ce mélange idéologique multiple qui amène Bata à fonder les batavilles, lieux qui combinent, selon lui, production et cadre de vie agréable au service de l'industrie. Enfin, l'organisation générale en cité-jardin est probablement plus d'inspiration germanique (Balaban *et al.* 2023).

### II.1.2 Un lieu de travail

Même si T. Baťa souhaite mettre en place un lieu de vie agréable dans son utopie industrialo-urbaine, il est nécessaire de rappeler et de réaffirmer que ce lieu est avant tout un lieu de travail, lié à l'industrie et à la production de chaussures. L'ensemble des équipements et des facilités est là pour les travailleurs, appelés « *collaborateurs* » par l'entreprise. T. Baťa déclare certes *« L'homme d'abord, les machines ensuite »* (Baťa 1992), mais, en réalité, ce n'est pas l'homme lui-même qui importe, mais bien l'homme-travailleur. Ainsi, la ville Bata est le lieu d'une certaine contradiction, où les idées de T. Baťa sur la coopération et l'égalité se heurtent à ses logiques capitalistiques. T. Baťa cherche ainsi à exclure le politique de son lieu de travail : il exige, suite aux premières grèves, que la politique soit bannie de son usine ; il tente d'éviter tout le long de sa vie d'industriel d'être assimilé à une idéologie, même durant la période où il est maire de Zlín (Balaban *et al* 2023).

Par exemple, habiter une des cités ouvrières est conditionné au fait de travailler pour Bata. Ainsi, le règlement spécifie : *« Le droit d'utiliser l'appartement est lié avec l'emploi à l'usine. Avec la fin de l'emploi, le droit d'utilisation de l'habitat disparait* »[23] (Adamski 2013, p. 225). De plus, l'employé idéal doit adopter un programme précis et strict d'activités quotidiennes (de loisir ou non) car il doit adapter son corps à sa fonction au sein de l'usine (Marek et Strobach, 2013, p. 53).

[23] Traduction du tchèque à l'anglais par Theresa Adamski puis en français par Antoine Brichler. *Domovní řád v domech fmy Baťa, a. s. Zlín* (Moravský zemskýarchiv v Brně, pracoviště Zlín : 1937-39).

À l'amont du recrutement, les services sociaux, combinés aux services du personnel, ont pour tâche de centraliser toutes les informations disponibles sur les personnes souhaitant être embauchées. Ces données sont passées dans une matrice (économie, psychologie, psychiatrie, médecine, éducation, etc.)[24]. L'objectif de cette méthode est avant tout de mettre en place, dès le recrutement, un suivi du « collaborateur » et de diviser la vie de la personne en sous-catégories de façon à l'évaluer et la surveiller au mieux.

La soumission de l'individu à la fonction travail est absolue : la vie privé et intime est évaluée régulièrement par l'entreprise qui peut décider de mettre un terme à la vie professionnelle de la personne si sa vie personnelle ne correspond plus à ses critères d'évaluation. M. Marek et V. Strobach écrivent : *« Si la vie personnelle d'un employé n'était pas jugée "intacte", sa progression professionnelle pouvait être interrompue, voire il pouvait être licencié. Comme en témoignent les nombreuses inscriptions dans les dossiers personnels et les registres de licenciements, de tels événements se produisaient indépendamment du fait que le travailleur en question était un employé qualifié ou un ouvrier non formé. »* (*op. cit.* 2013, p. 56).

En cas de baisse de performance, voire seulement de stagnation, l'entreprise cherche les raisons et s'introduit dans la vie de couple de ces travailleurs pour chercher à savoir ce qui en est à l'origine. Elle met alors une série de mesures pour corriger cela et adapter le couple aux visions de l'entreprise (*op. cit.* 2013). Le contrôle des populations est autant le fait de Tomáš Baťa que de son demi-frère Jan Antonin Baťa (successeur de Tomáš de sa mort en 1932 jusqu'aux années 1950), qui cherche, via la psychologie pseudo-comportementale, à identifier les gens infidèles (Doleshal 2024).

Le travailleur est lié à l'entreprise par deux moyens :

- le premier est le salaire qui, au niveau conceptuel, représente l'achat du temps et de la capacité de travail du travailleur par le patron. ;

- le second est défini par O. Ševeček en 2009 : c'est le loyer, qui représente la relation du salarié avec le logement de l'entreprise.

[24] Un aperçu relativement holistique de ces connaissances, est fourni par des " manuels didactiques " publiés par le Département social pour ses fonctionnaires sociaux (Vedení osobního oddělení et Výběr a výchova průmyslového člověka, Zlín, non daté ; la première publication comprend le manuel de l'Institut d'études Základní poznatky. Z úvodu dopraktické psychologie a vychova- telství) (Marek et Strobach 2013).

Le choix de ne pas se soumettre à cette surveillance implique le licenciement. Il n'y a aucun doute que les batavilles, au moins dans leur conception et dans leur première itération (celle de Zlín), sont des lieux dédiés uniquement au travail, et tout ce qui est construit autour par Bata est là avant tout pour favoriser l'activité économique.

En dehors de ces méthodes, Bata met en place des équipements qui, habituellement, sont liés aux fonctions des États : hôpitaux, écoles, lieux dédiés aux sports avec notamment, ce qui était révolutionnaire pour l'époque, des piscines. Ces installations sportives sont nécessaires pour suivre le programme d'activités prescrit par l'entreprise.

Si cet environnement de travail très contrôlé est finalement assez classique du paternalisme dominant aux XIX$^{ème}$ et XX$^{ème}$ siècles, il est poussé très loin chez Bata et, de plus, il est systématisé partout où l'entreprise s'implante. Selon M. Balaban *et al.* en 2023, l'objectif de l'entreprise est, via le contrôle, les équipements et les prestations sociales, de se substituer à l'État sur ses territoires : « *Grâce à ces politiques et institutions, la société Bata a supplanté et amélioré le système de sécurité sociale défaillant de l'époque, faisant de Zlín une ville d'entreprise typique du capitalisme social, c'est-à-dire un lieu où les capitalistes pouvaient contrôler le système de protection sociale à leur guise.* » (Balaban *et al.* 2023)[25].

### II.2.1 Zlín, la première des batavilles

Zlín est l'endroit où l'histoire industrielle de Bata débute ; c'est le prototype et le lieu d'expérimentation de toutes les batavilles. Tout ce qui a été énoncé précédemment est mis en place à Zlín avant d'être appliqué (ou tout au moins avant d'essayer d'appliquer) ailleurs. C'est ici que les principes généraux de ce qu'est une bataville sont édictés.

L'introduction de cette partie a présenté l'impact du voyage aux États-Unis de T. Baťa sur sa façon de voir et de concevoir la production que cela soit au niveau social (vu précédemment), mais surtout purement industriel. En effet, les batavilles sont des lieux de production et l'urbanisme et les maisons présentés ci-dessus sont liés au bâtiment de production, cœur, symbole, et origine même de la bataville. Ainsi, dans ce domaine, ces idées ont aussi façonné une usine Bata caractéristique.

[25] By means of these policies and institutions, the Bata company supplanted and enhanced the flawed state social security system of the day, making Zlín a company town typical of welfare capitalism, i.e. a place where capitalists could control the social protection system at their discretion.

Le style architectural utilisé, présenté sur la figure 27, est identifié par les architectes comme : « l'usine à lumière du jour[26] » (Muñoz Sanz 2015, p. 108). Ce style avec de nombreuses fenêtres permet à la lumière naturelle d'être très présente au cœur du bâtiment. Il est issu d'un plan américain, acheté par T. Baťa pour cent dollars lors de son séjour. Le plan est ensuite donné à Zlín a un architecte local D. Fey (*op.cit. 2015,* p. 109). Cependant, le plan américain est modifié pour être adapté au climat et aux savoir-faire tchécoslovaques. Une de ces adaptations est, dans un premier temps, le remplacement du béton qui est alors peu utilisé en Tchécoslovaquie, par les briques et par le bois, notamment pour le cadre. Cependant, à partir de 1924, la maîtrise du béton est suffisamment développée pour que les architectes conçoivent des cadres en béton.



*Figure 27 - Les bâtiments industriels Bata*

Comme toujours, le choix de cette standardisation est avant tout fait dans une logique économique. La standardisation du bâtiment et des choix de matériaux permet des économies liées à la transférabilité des systèmes de construction.

[26] The daylight factory.

L'architecte J. Bolek, en 1943, présente comment les travaux de chaque module, le type de matériaux, la façon de faire, l'organisation même des travaux doivent être choisis ou effectués (SOkA Zlin[27], Bata XV inv. č. 64, fol. 81-88). Le plan de l'usine a cependant évolué à la marge depuis sa genèse. Les matériaux d'origine changent ; les colonnes carrées deviennent rondes, le nombre d'étages peut varier, etc. Néanmoins, le cœur du concept ne change pas et les bâtiments ont la même emprise au sol (80m x 20m et une structure de base – *frame* – de 6,15m x 6,15m).

Zlín est conçue comme un « automate », c'est-à-dire de manière à fonctionner toute seule une fois mise en marche, sans intervention supplémentaire (Adamski 2013, p. 222), en se régulant toute seule. Cependant, cette volonté idéologique ne se traduit pas complètement dans la réalité. En effet, une entité de cette ampleur ne peut pas vivre, ni se réguler, seule et est forcément connectée au tissu urbain proche ou lointain et aux territoires environnants.

En effet, que cela soit à Zlín ou dans les autres batavilles, les travailleurs de Bata n'habitent pas tous dans les maisons Bata ou même dans la ville. De plus, lieu économique de production industrielle, Zlín (comme les autres batavilles) est reliée par plusieurs voies de communication avec l'extérieur de façon à recevoir les matières premières et à expédier les marchandises. Cette contradiction entre le discours et la réalité s'explique par le mythe d'autarcie industrielle et par la logique d'indépendance prônée par Bata.

Zlín est ainsi le cœur du système Bata jusqu'aux années 1940, tant d'un point de vue économique que d'un point vue urbanistique car c'est ici que sont mises au point les caractéristiques architecturales des batavilles.

L'aspect des villes Bata est dû à deux personnes : J. Kotěra (aussi orthographié Kotera dans certains écrits) architecte tchécoslovaque et M. Menčíková, épouse de T. Baťa (Muñoz Sanz 2015, p. 90). En effet, c'est durant la construction de leur maison privée en 1910 que, peu convaincue par l'aspect de cette dernière, qu'elle demande à son époux de faire venir l'architecte J. Kotěra (déjà connu à Prague), surnommé par V. Slapeta en 2003 « *le fondateur de l'architecture moderne* » et qui a déjà travaillé sur logements ouvriers et des colonies industrielles, notamment celle de Louny (entre 1909 et 1913).

[27] Státní okresní archiv Zlín : archives du district de Zlín

Suite à cet épisode, J. Kotěra est engagé par T. Baťa pour réaliser des logements ouvriers à Zlín. J. Kotěra et T. Baťa s'entendent globalement sur ce que doit être la colonie Bata, à tel point que V. Muñoz Sanz émet un doute pour savoir si c'est T. Baťa qui a influencé J. Kotěra ou l'inverse (2015, p 97) ; l'interrelation des idées entre les deux hommes est très forte.

C'est ainsi que nait la première des batavilles, organisée en blocs (quartiers), fondés sur des maisons individuelles partageant un aspect commun où la verdure joue un grand rôle. En effet, T. Baťa et J. Kotěra ont à cœur de préserver une atmosphère rurale, avec beaucoup de verdure ; J. Kotěra étant un défenseur de la « cité-jardin » et T. Baťa, comme indiqué précédemment, un défenseur d'une certaine idée de l'identité rurale. De plus, cette cité-jardin s'oppose au « *mechanical slums* » (bidonvilles mécaniques), cités ouvrières sommaires issues de l'empilement du bâti dévolu au travailleurs, extrêmement denses, et liées à la cupidité des spéculateurs, des constructeurs et des industriels-promoteurs.

Selon T. Bat'a et un certain Kunic[28] qui présente, en 1937, le plan de la ville industrielle idéale conservé aux archives de Zlín, la verdure des cités industrielles ne doit pas être juste *« un petit arbre minable[29] »* (Kunic 1937, p. 37, cité par Muñoz Sanz 2015, p. 249).

La maison Bata est issue d'une réflexion liée au contexte de l'époque en Tchécoslovaquie. Ainsi, pour les architectes locaux, le bâtiment ouvrier de base doit être une maison familiale en brique, sous la forme d'un cottage avec jardin. Le choix de la brique est avant tout un choix économique : une brique est simple à produire, simple à utiliser, et s'intègre bien dans une logique de standardisation. Plus précisément et pour J. Redensek en 2007 (cité par Muñoz Sanz 2015, p. 101), le choix des maisons individuelles en brique est lié aux éléments suivants :

- la fonctionnalité ;
- la simplicité des matériaux de construction ;
- les contraintes économiques liées à la sortie de la première guerre mondiale ;
- le cheminement intellectuel en matière de logement durant les années 1920.

[28] Kunic est une personne ayant signé certains plans utilisés par T. Bat'a. Son identité n'est pas clairement établie, on sait juste que c'est un architecte empreint de la culture et vision de T. Baťa vis-à-vis de la ville, et qu'il a fait partie du département « construction » de Bata (Muñoz Sanz 2015 p. 278).
[29] *Shabby little tree*.

Néanmoins, il ne s'agit pas d'une révolution dans la conception de l'habitat ouvrier par l'impulsion d'un patron, mais la soumission de l'aménagement du territoire au besoin de l'activité économique avec la construction rapide de maisons bon marché, mais suffisamment confortables pour motiver l'ouvrier à travailler.

La figure 28 présente les photos de maisons Bata identifiées comme telles au sein des batavilles de l'échantillon, et on peut remarquer qu'elles ne sont pas identiques : l'emplacement des portes d'entrée et le nombre de familles habitantes varie de l'une à l'autre. Cependant, elles sont toutes issues des différentes formes urbaines présentes à Zlín et conservent toutes une certaine similitude. Avec le temps et les évolutions du système Bata, des variations locales ont eu lieu, mais le lien avec Zlín perdure toujours. Par exemple, dans le cas de Möhlin, les plans sont élaborés sous la direction des architectes de Bata à Zlín (Ehrenbold 2013, p. 134 cité par Muñoz Sanz 2020 p. 2). Ainsi, la maison individuelle avec une seule famille à l'intérieur domine très largement chez les cadres, là où les ouvriers sont dans des maisons blocs de 1 à 4 logements. Enfin, le jardin est un élément important de ces maisons. La majorité des résidences est associée à un espace de verdure privatif. Par exemple, dans les blocs à 4, chaque appartement possède un espace vert dédié au jardinage. L'ensemble confère à la cité un paysage contrasté entre le rouge des briques et le vert des jardins.




*Figure 28 - Les résidences Bata*

À la mort de J. Kotěra en 1923, c'est l'un de ses élèves, F. L. Gahura (1891-1958), qui prend sa place en tant qu'architecte Bata le plus connu. Il est à l'origine du plan directeur de Zlín de 1930 et de celui de 1947. La majorité des architectes[30] liés à Bata ont eu la même formation, avant tout technique via des écoles d'ingénieurs ou des écoles dites techniques. Ces architectes ont fonctionné en réseau entre eux, partageant des idées, permettant la transmission de la même logique architecturale en la modernisant à chaque fois.

[30] Deux ont été cités, mais il y en a beaucoup plus.

Un des effets de cette standardisation est la constitution d'un paysage Bata particulier, et cet aspect paysager n'est pas un effet secondaire imprévu, il est volontaire. Ainsi, l'utilisation de la *frame* 6,15 x 6,15m (correspondant au cadre orange sur la figure 27) dans tous les bâtiments industriels donne cet aspect uniforme qui est recherché *: « Le bâtiment de l'usine a lui aussi une apparence particulière. C'est le « leitmotiv » de l'architecture de Zlin. Il est répété dans de nombreuses variations dans toutes les structures, servant à des fins publiques, écoles, dortoir, maisons communautaire, institut d'aide sociale, etc. »*. (Gahura 1935). Le lien avec les bâtiments résidentiels est fait via la couleur rouge des briques, et le coté rectangulaire de l'ensemble.

En résumé et en un schéma, une bataville est une ville-usine conçue par Bata. Ainsi, en reprenant le code couleur ayant servi à définir et schématiser la ville-usine dans le chapitre précédent (Partie 1, chapitre 2 III.1 figure 16), on peut aboutir à la figure 29, qui a été déclinée, au-delà de Zlín, dans plusieurs pays.

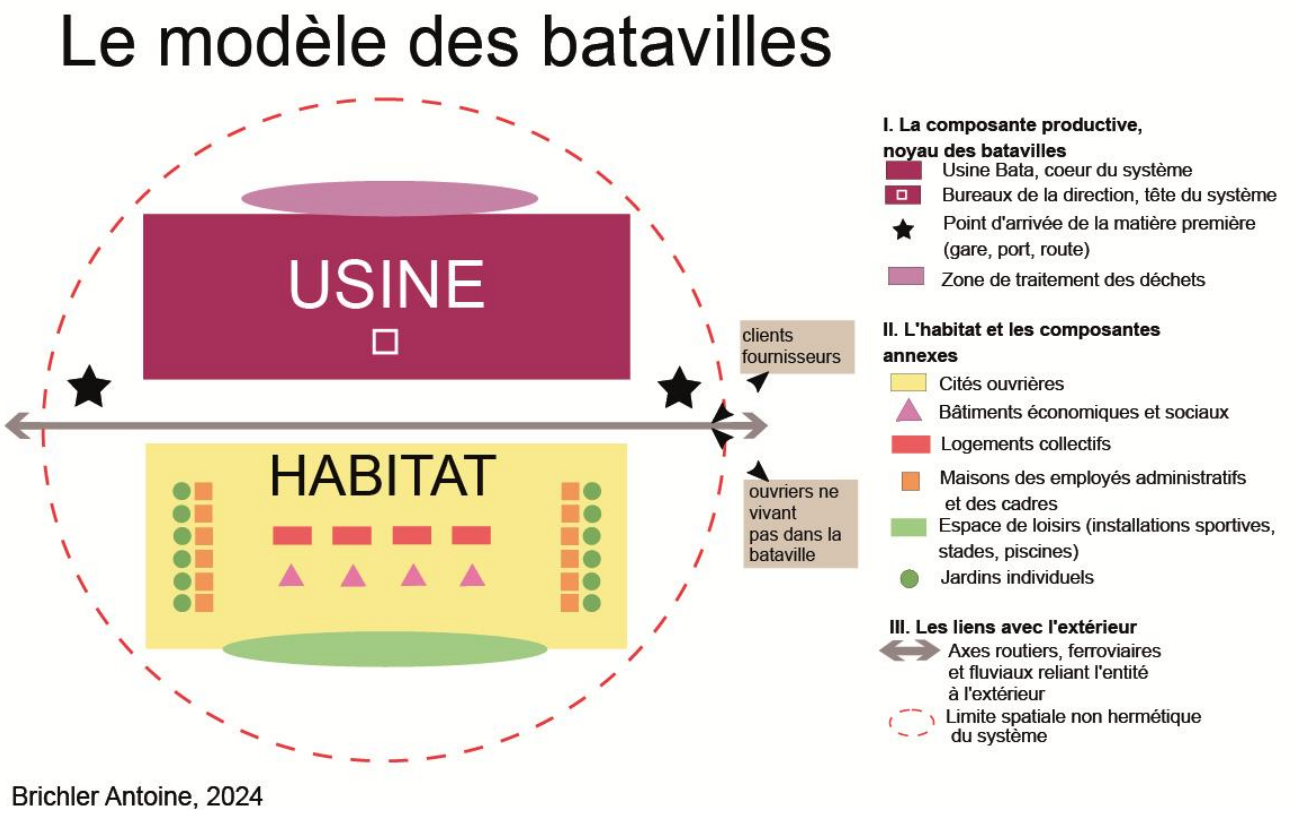


*Figure 29 - Un modèle théorique des batavilles*

Ce modèle est avant tout un modèle théorique, il ne peut représenter l'ensemble des variations existantes, il sert de guide de lecture et permet d'identifier les batavilles. Il peut aussi être reliée à l'une des hypothèses de départ : l'existence d'un modèle homogène de bataville.

## *II.2 Le fonctionnement des différentes batavilles de l'échantillon*

À partir de la « bata-mère » de Zlín présentée ci-dessus, il s'agit de dégager les principes généraux du fonctionnement des batavilles sélectionnées : comment le modèle idéologique, présenté dans la partie ci-dessus, a été transcrit sur les différents terrains. Sont donc étudiées, dans cette perspective, cinq batavilles[31] qui pourront servir de point de comparaison à Bataville, la bataville française, sujet principal de ce travail.

Comme indiqué dans l'introduction générale, la sélection a été effectuée selon quatre critères qui sont rappelés et explicités ici :

- Une genèse comparable : il s'agit d'étudier des batavilles nées à la même époque (les années 1930, permettant ainsi d'avoir les mêmes technologies de construction, un contexte économique initial commun et une logique industrielle commune), en milieu rural ou clairement séparées et identifiables si elles sont à proximité immédiate d'une ville déjà existante. Il est nécessaire qu'il y ait un effet de séparation entre la ville « hôte » et le système Bata ; celui-ci ne devant pas être intégré dans le bâti de la ville voisine préexistante. Cela permet ainsi de mieux mesurer l'importance de l'entreprise dans la genèse du territoire et son évolution une fois révolue la mainmise de Bata. Le système Bata doit être identifiable et suffisamment séparé pour avoir une logique interne et autonome d'où le critère numéro 2.

- Présenter un système Bata complet, à la fois résidentiel et industriel avec impact paysager fort en lien avec certains marqueurs identitaires bien identifiés. Cela permettra, in fine, de montrer comment le paysage de l'entreprise – et notamment ses marqueurs – survit à son départ.

[31] Pour rappel : Batapark à Möhlin (Suisse) visitée en 2018 ; Bata Factory à East Tilbury (Royaume Uni) visitée en 2018 ; Partizánske (Slovaquie) visitée en 2018 ; Chełmek (Pologne) visitée en 2018 ; Batawa (Canada) visitée en 2019.

- Avoir été visitée par l'auteur, de façon que le coté sensoriel du paysage soit pris en compte d'une façon plus complète qu'avec la photographie seule.

- Enfin, posséder un élément suffisamment distinctif dans le cadre du redéveloppement du territoire pour être pertinent dans la démarche de suivi.

### II.2.1 Batapark Möhlin

Le spécialiste de la bataville Suisse est l'historien T. Ehrenbold qui publie « *Batapark Möhlin Bata Schuhe für die Welt geschichten aus der Schweiz* » en 2012. Son approche est avant tout historique mais elle permet de traiter ici plus spécifiquement du territoire de la bataville suisse.

Bata possédait des magasins en Suisse avant d'y mettre en place un lieu de production. En 1931, quand l'entreprise cherche à installer une usine, elle choisit certes des terres planes adjacentes au Rhin, mais ce qui intéresse avant tout l'entreprise c'est la démographie locale : une population à revenu modeste, à proximité d'un centre urbain important, Bâle, à 20 km. Les terres achetées ne sont pas au contact du vieux bourg de Möhlin mais dans une périphérie plus lointaine, à 4 km au Nord, en raison de craintes de pollution exprimée par la municipalité (Ehrenbold 2012). Ce n'est d'ailleurs pas le seul lieu que Bata imagine pour son site (Bata Archive Mohlin (BAM), 1931, 841.111.1 et BAM 1932 841.111.2).

En matière d'opposition, l'entreprise réussit le tour de force de s'aliéner autant les communistes (Bata est pour eux le summum de l'exploitation) que les fascistes (Bata est pour eux un élément d'influence étrangère), et aussi, comme ailleurs en Europe, celle des cordonniers du pays. Le tout compose, selon T. Ehrenbold un « *bouquet coloré d'ennemis* » (Doleshal 2024, p. 129). Ces trois forces tentent de tout faire pour bloquer Bata, sans succès. Pour se faire accepter l'entreprise modifie certains de ces rituels comme la fête du 1er mai, qui en 1934 est une copie de ce qui se fait à Zlín ; en 1935, la politique d'acclimatation est en marche et la ville-usine est décorée de drapeaux suisses et de banderoles indiquant « la galoche Suisse, notre produit ! » (Doleshal 2024). Il faut certes plusieurs années, mais l'entreprise réussit son pari et finit par s'intégrer dans le paysage suisse, perdant son côté « étranger » (Doleshal 2024).

La figure 30 montre l'emplacement des terres achetées par Bata par rapport au village de Möhlin.

L'objectif de la « colonie Bata » (terme utilisé par l'administration suisse « *Die Bata-Kolonie in Moehlin* ») est d'atteindre une population de 2000 à 3000 habitants. La construction commence en 1932.

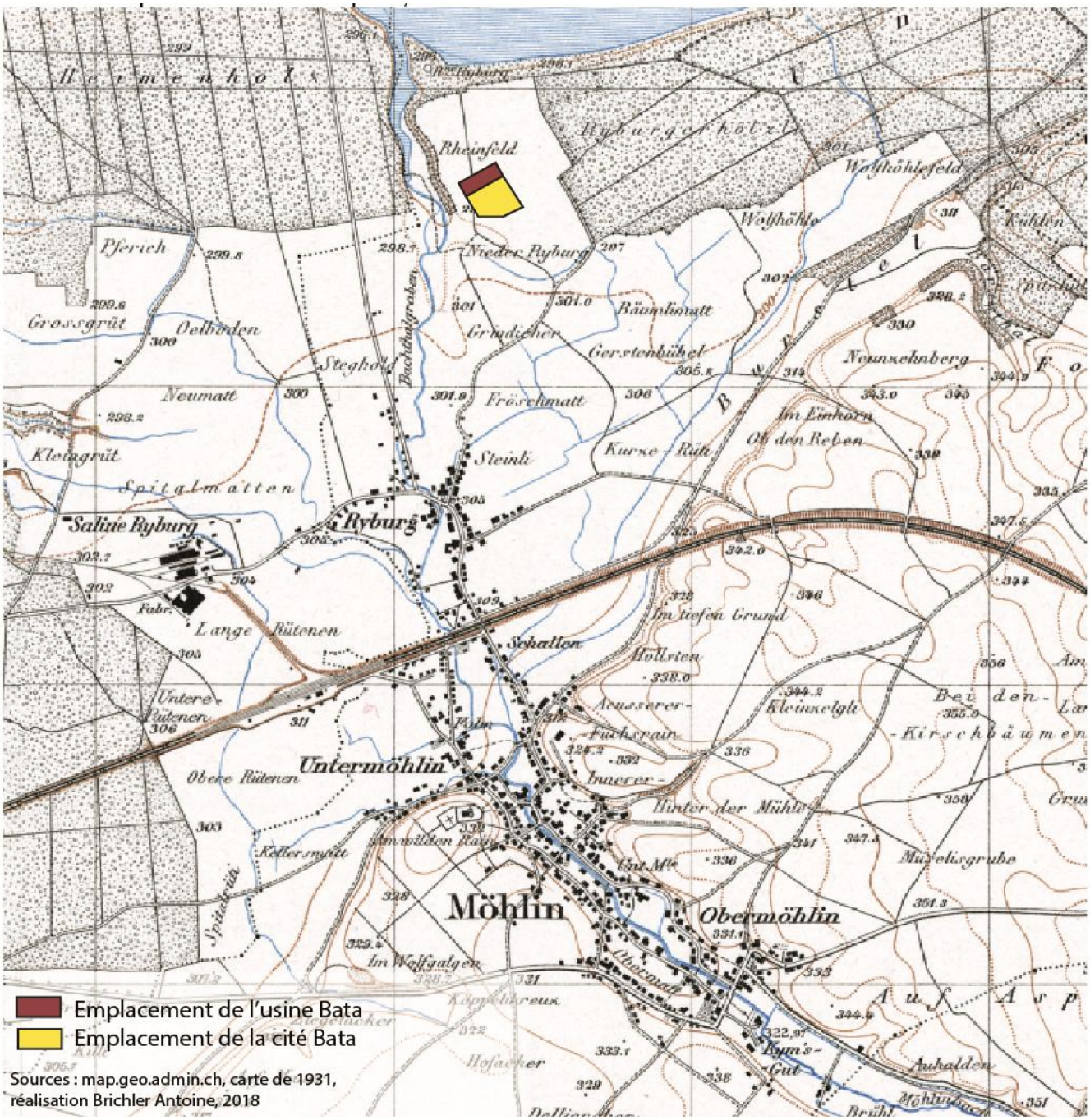


*Figure 30 - Site de la future bataville suisse, 1931*

Même si elle est relativement modeste en taille, Bata Park présente les éléments classiques d'une bataville. Cependant, il y a eu quelques difficultés dans sa planification. Ainsi et par exemple, en 1933, sont construites 3 maisons à quatre logements (appelées *Vierfamillenhäuser*[32]) qui, dès 1934 sont détruites et remplacées par un bâtiment industriel. Par ailleurs, les bons salaires et l'attraction territoriale liés à l'installation de l'entreprise poussent les municipalités successives à accompagner l'installation, en mettant par exemple en place le gaz et l'électricité (Ehrenbold 2012).

Exactement comme à Zlín, l'arrivé de Bata a des conséquences démographiques. Avec environ 500 ouvriers à l'usine, la commune de Möhlin passe d'environ 2 800 habitants en 1940, à 3 820 en 1950. Cependant, les projets initiaux de l'entreprise ne sont respectés car les 500 ouvriers des années 1940 sont loin des 2 000 à 3 000 prévus. Un élément montrant bien le redimensionnement de la cité est le club house. Dans la conception Bata, le club house doit être au centre de la zone résidentielle, entouré des installations sportives. Or, ici, la carte (figure 31) montre bien qu'il y a de nombreux espaces vides entre le club house construit en 1948 et les constructions résidentielles.

En 1960, la croissance de la bataville suisse s'arrête. Elle possède sept bâtiments industriels et 25 immeubles d'habitation pour un total de 300 personnes y vivant. En matière de fonctionnement, Batapark Möhlin est une bataville de petite taille, mais elle est organisée et fonctionne comme les autres : des logements collectifs à faible densité pour les ouvriers, une maison individuelle pour le directeur de l'usine, le système est relié via la route au reste du monde, chaque famille a la jouissance d'un jardin, plusieurs garages (inadaptés à la taille actuelle des véhicules) sont disponibles pour les automobiles de l'époque.

Contrairement à Bataville, la piscine n'est pas particulièrement valorisée par l'entreprise dans sa communication. En fonction des plans, elle est même exclue du système. Les travaux, notamment ceux des architectes et de certains historiens, l'évoquent à peine ; pourtant cette piscine est bien issue du système Bata et elle est représenté dans un document de l'entreprise de 1960 (Ehrenbold 2012, p. 83).

[32] « Maisons pour 4 familles » : l'ensemble des noms allemands provient des plans issus du fond d'archives de la municipalité de Möhlin dossier 841.112.43-46, consulté en 2018.

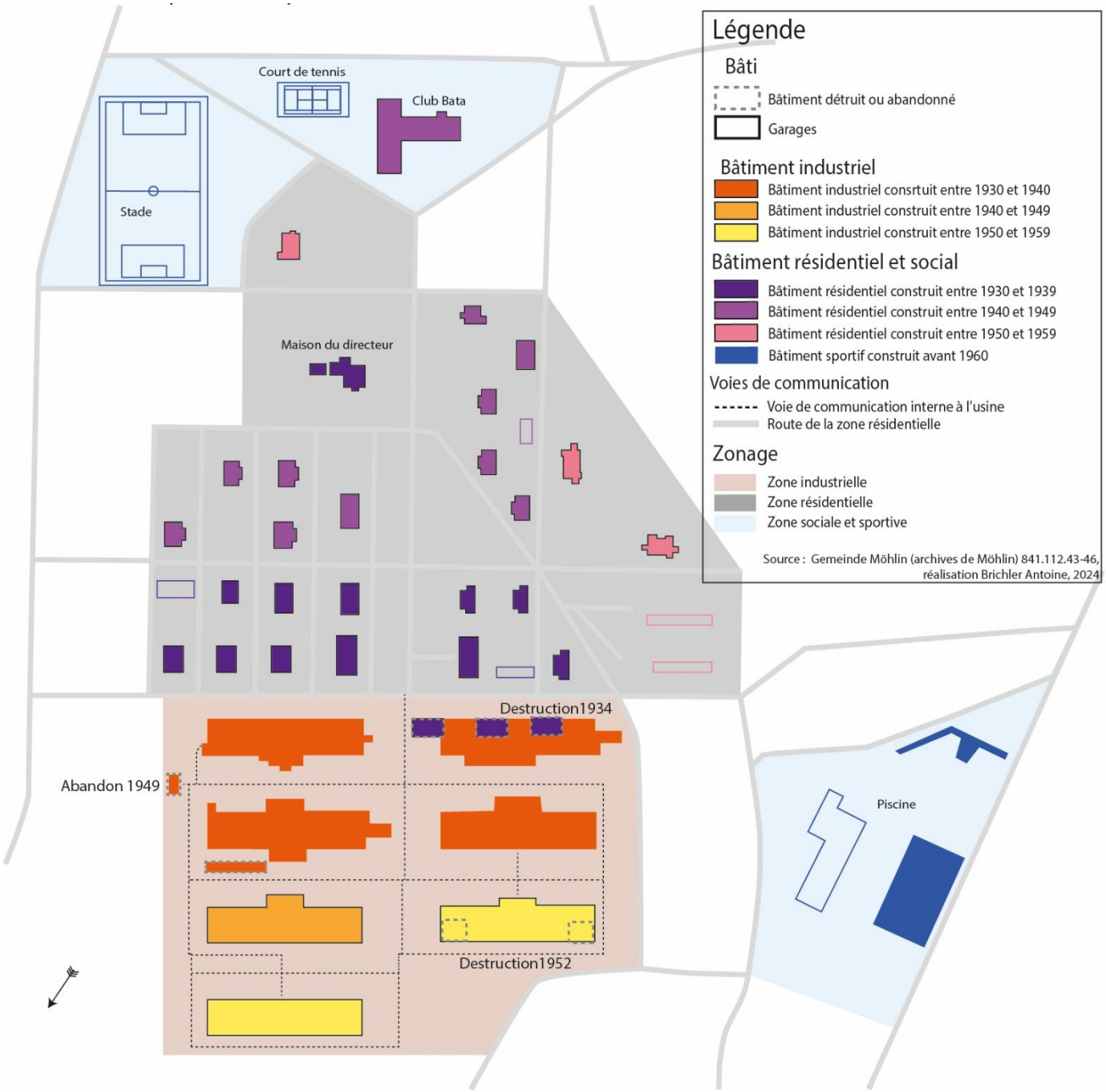


*Figure 31 - Batapark Möhlin : localisations et évolutions de 1932 à 1960*

La figure 32 montre, au prisme du modèle de la bataville, comment s'organise le système Bata de Möhlin. L'ensemble des éléments caractéristiques du système Bata (à l'exception d'un centre dédié à l'éducation ou à la formation, présent dans la plupart des autres batavilles) est bien représenté à Möhlin, ce qui en fait bien une bataville.




*Figure 32 - Batapark à travers la matrice des batavilles*

### II.2.2 Bata Factory à East Tilbury

En 1931, alors que Bata est déjà présent au Royaume-Uni depuis 1924 par la distribution avec la Bata Shoe and Leather Company Ltd., l'entreprise prévoit la construction d'une grande usine et d'une bataville. 35 localisations sont retenues (Rumsey, 2010) et East Tilbury est finalement choisie, pour plusieurs raisons : la proximité de Londres (moins de 100 km à l'Est), la proximité avec les docks de Tilbury sur la Tamise, le tout connecté au réseau de chemin de fer (Smith 2007[33]). Un autre facteur de cette installation est la jeunesse de la population du secteur (Smith 2007), mais cela n'est pas confirmé par d'autres sources. En janvier 1932, soit 4 mois après Möhlin et 3 mois après Bataville, l'entreprise achète les terres et les travaux débutent en mars 1932

La figure 33 localise la zone protégée actuelle (cf. chapitre 6) sur une carte de 1870 de l'Ordonnance Survey, équivalant Britannique de l'IGN. On y remarque quasiment aucune habitation : la zone est agricole, ce qui est toujours le cas en 1932 quand Bata s'installe.




Carte de l'Ordonance Survey de 1870 source : Bata Village Conservation Area Character Appraisal and Mangement Plan

*Figure 33 - L'aire protégée actuelle de la bataville d'East Tilbury sur une carte de 1870*

[33] Joanna Smith est la personne ayant réalisé l'étude de Bata pour la fondation « English Heritage ».

La bataville britannique, appelée Bata factory, n’est pas la seule réalisation de la British Bata Shoe Company. En effet, l’entreprise a non seulement construit une autre usine à Maryport, tout au Nord de l’Angleterre, pour produire des chaussures en caoutchouc, mais aussi d’autres dans l’Empire britannique d’alors, en Jamaïque et au Nigeria, élargissant ainsi son implication au sein d’un marché britannique très étendu.

La construction et l’extension de l’usine prend place entre 1933 et 1968. Le plan directeur de la bataville est réalisé par le tandem d’architectes F. L. Gahura et V. Karik. La partie industrielle de la bataville respecte les règles établies à Zlín, que cela soit en matière d’organisation spatiale ou en matière de structure des bâtiments qui sont bien dans le style Bata.

Le développement de la cité ouvrière se fait en parallèle avec l’usine. La première série de maisons est construite à proximité immédiate de l’usine, alors que la seconde est construite un peu plus loin. Puis, les générations ultérieures comblent les trous. La figure 34, qui montre l’évolution diachronique de l’ensemble.

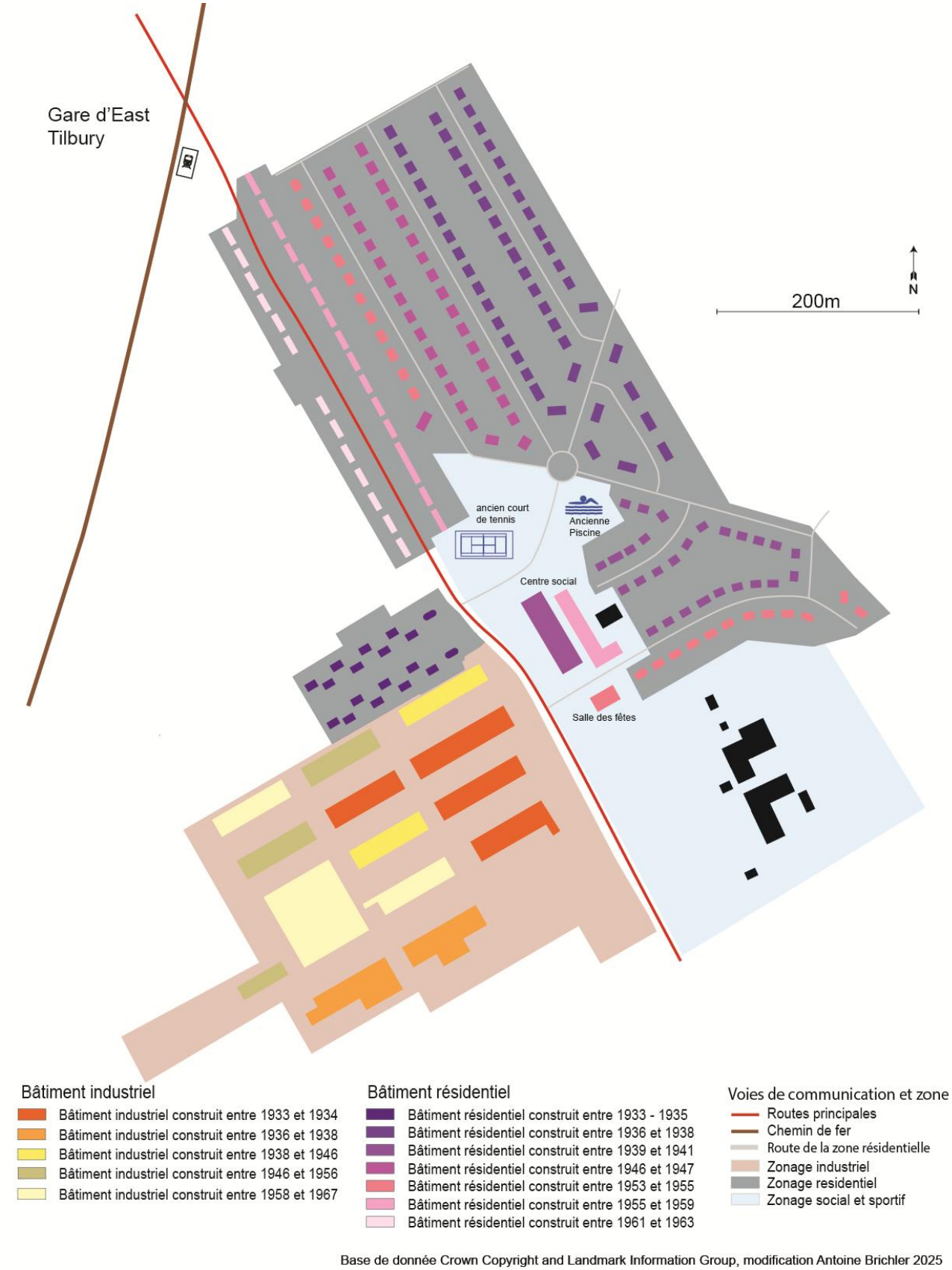


*Figure 34 - East Tilbury : localisations et évolutions de 1933 aux années 1960*

Ainsi, de 1934 à 1938, l'usine se développe et voit son nombre d'ouvriers considérablement augmenter (tableau 11), ce qui implique l'augmentation du nombre de maisons : entre 1933 et 1941, deux dortoirs et 16 maisons, soit 79 logements sont construits (thomasbata.org[34]). M. Balaban, J. Herman et Z. Pokluda, en 2022, donnent des chiffres similaires, mais regroupent les maisons et les logements pour arriver au chiffre de 95 maisons ; ils ajoutent 2 maisons d'invités.

| *Année* | Nombre d'employés |
|---|---|
| *Janvier 1934* | 335 |
| *Janvier 1935* | 721 |
| *Janvier 1936* | 1 215 |
| *Janvier 1937* | 1 461 |
| *Janvier 1938* | 1 432 |
| *Janvier 1938* | 1 583 |

*Tableau 11 - Nombre d'employés à East Tilbury, source tomasbata.org*

En matière de fonctionnement, cette bataville suit l'organisation générale des batavilles. Le système n'est pas hermétique et possède plusieurs voies de communications, une routière et une ferroviaire. En matière de planification du système, les éléments visibles actuellement sont ceux définis dans le premier plan mis en place par Bata. Il y a ensuite d'autres plans proposés par la firme qui agrandit l'ensemble en 1935, 1947 et 1962, à chaque fois par une extension à l'est de la structure existante (Smith 2007, p. 21).

En 1936, l'entreprise met en place la voie de chemin de fer et la gare (Smith 2007, p. 8) qui, à partir de 1967, devient la seule gare desservant le secteur après la fermeture de celle de Low Street Station.

[34] Thomasbata.org est le site d'information sur Bata regroupant les informations collectées par le Bata Information Centre mis en place par l'université Thomas Bata à Zlín (Univerzita Tomáše Bati ve Zlíně).




*Figure 35 - Batafactory à travers la matrice des batavilles*

En matière d'activités sociales, cette bataville possède l'ensemble des commodités habituelles : Les installations sportives sont classiques de Bata, avec des terrains de sports et une piscine dès 1934, qui était la première dans l'Essex et était une source de fierté pour les habitants. L'entreprise possède aussi, dans le centre social, une salle de cinéma. Bata construit, tardivement durant la guerre en 1943, une école primaire. En matière d'éducation professionnelle, un premier bâtiment est construit avant 1939, avant l'ajout d'un collège technique en 1948 (Balaban, Herman & Pokluda 2022, p. 254). La figure 35 montre, au prisme du modèle de la bataville (figure 29), comment s'organise le système Bata d'East Tilbury.

Néanmoins, des nuances sont visibles par rapport au modèle. En effet, à partir des années 1950, les toits plats des maisons sont abandonnés pour des toits inclinés, réalisées sous la direction de British Bata (le lien avec Zlín était rompu, le communisme s'étant installé en Tchécoslovaquie). La raison de ce changement de toiture n'est pour l'instant pas connu.

Dans les années 1950, Bata emploie environ 3 000 ouvriers à l'usine, mais il est difficile de mesurer l'impact sur l'évolution de la population locale. En effet, le système de recensement britannique prend en compte un échelon assez large comprenant de nombreux villages et villes ; pour East Tilbury, il s'agit de l'autorité unitaire de Thurrock, qui est fortement périurbanisé, notamment depuis les années 1970, par la proximité du Grand Londres.

### II.2.4 Partizánske et Chełmek, des exemples de batavilles compromises

Partizánske et Chełmek sont regroupées pour des raisons pratiques. En effet, l'objet principal de cette thèse, plus que le descriptif des batavilles, est de comprendre comment le système évolue une fois l'usine arrêtée. Or, et contrairement aux autres usines qui ont fermé entre 1990 à 2000, Partizánske et Chełmek ont connu une « débataïsation » précoce dépendant non pas d'un choix de l'entreprise Bata, mais d'une évolution historique : la mise en place du communisme en Pologne et en Tchécoslovaquie.

Partizánske a en réalité eu trois noms : le premier, avant Bata, est Šimonovany (d'où la présence de ce nom dans le tableau 9) ; puis, durant la période Bata, le nom de Baťovany, bien plus évocateur de sa nature de ville-usine Bata est utilisé avant de passer à Partizánske après la seconde guerre mondiale. Cette ville est située à 120 kilomètres au sud-est de Zlín et, au moment de sa fondation, dans le même pays, la Tchécoslovaquie. Le choix de s'installer à cet endroit répond toujours aux mêmes logiques : un fort chômage local (Haviard 2012, cité par Vaňová 2022, p. 24), des voies de communications bien établies (notamment avec Zlín) (Vaňová 2022, p. 24).

Cette usine est conçue, non pas pour fabriquer des chaussures, mais pour la production de machines-outils destinées aux usines Bata et pour avoir une tannerie dans le groupe (Balaban, Herman & Pokluda 2022, p.222). En 1934, une nouvelle branche est ajoutée à l'usine pour produire des chaussures. En 1938 un bâtiment spécifique pour la production de caoutchouc est inauguré (*op.cit*. 2022).

Cependant, en 1939, la déclaration d'autonomie de la Slovaquie par rapport à une Tchécoslovaquie démembrée, puis annexée par l'Allemagne nazie, change les plans de Bata qui n'a pas de lieu de production dans ce nouveau pays. Les machines-outils sont donc remplacées par une classique production de chaussures.

Le plan d'urbanisme et les bâtiments sont classiques du style Bata et les plans proviennent directement de Zlín ; il est prévu une population de 5 000 à 15 000 habitants, selon la logique de la bataville idéale déjà présentée (Moravčíková 2003, cité par Vaňová 2022, p. 28).

La constitution du système résidentiel à Bat'ovany est particulière. En effet, dans un premier temps, les ouvriers Bata sont logés dans des bâtiments réaménagés du village préexistant et non-construits pour eux. Puis, en 1932, les maisons Bata apparaissent, au nombre de 5. En 1935, avec 4 maisons de plus, le système résidentiel est lancé et chaque année voit une augmentation du nombre de bâtiments avec, par exemple en 1936-1937, 2 dortoirs, 3 maisons individuelles et 17 maisons jumelés. En 1939, l'entreprise construit massivement : 32 nouvelles maisons jumelées, 6 maisons individuelles et 4 logements pour quatre familles, surnommés blocs à quatre (Balaban, Herman & Pokluda 2022, p.222).

Le système résidentiel est composé de deux grands éléments, nommés selon leurs couleurs : l'élément « rouge » en raison de la couleur des briques ; l'élément « blanc » en raison de l'utilisation du plâtre. Le système industriel est bien séparé du système résidentiel (figure 36). Le sport n'est pas oublié, il arrive plus tardivement, à partir de 1940 avec la construction de nouveaux terrains de sport et la constitution de l'équipe de football local, le club ŠK Bošany de sport. En 8 ans, la ville de Baťovany est complètement sortie de terre : 48 maisons individuelles sont construites, 90 appartements, des jardins, des écoles, des installations sportives.

C'est une bataville presque parfaite, construite par l'entreprise, ayant une superficie importante. Pour autant, cela ne veut pas dire que la ville est figée dans son aspect Bata car, dès 1941, les premières modifications non Bata arrivent : les toits plats iconiques de Bata sont remplacés par des toit à plusieurs pans. De plus, entre 1943 et 1944, de nouvelles maisons non inspirées de Zlín voient le jour et sont crépies (Haviar 2012, p. 36-37). Cependant, ces modifications demeurent dans l'esprit Bata.

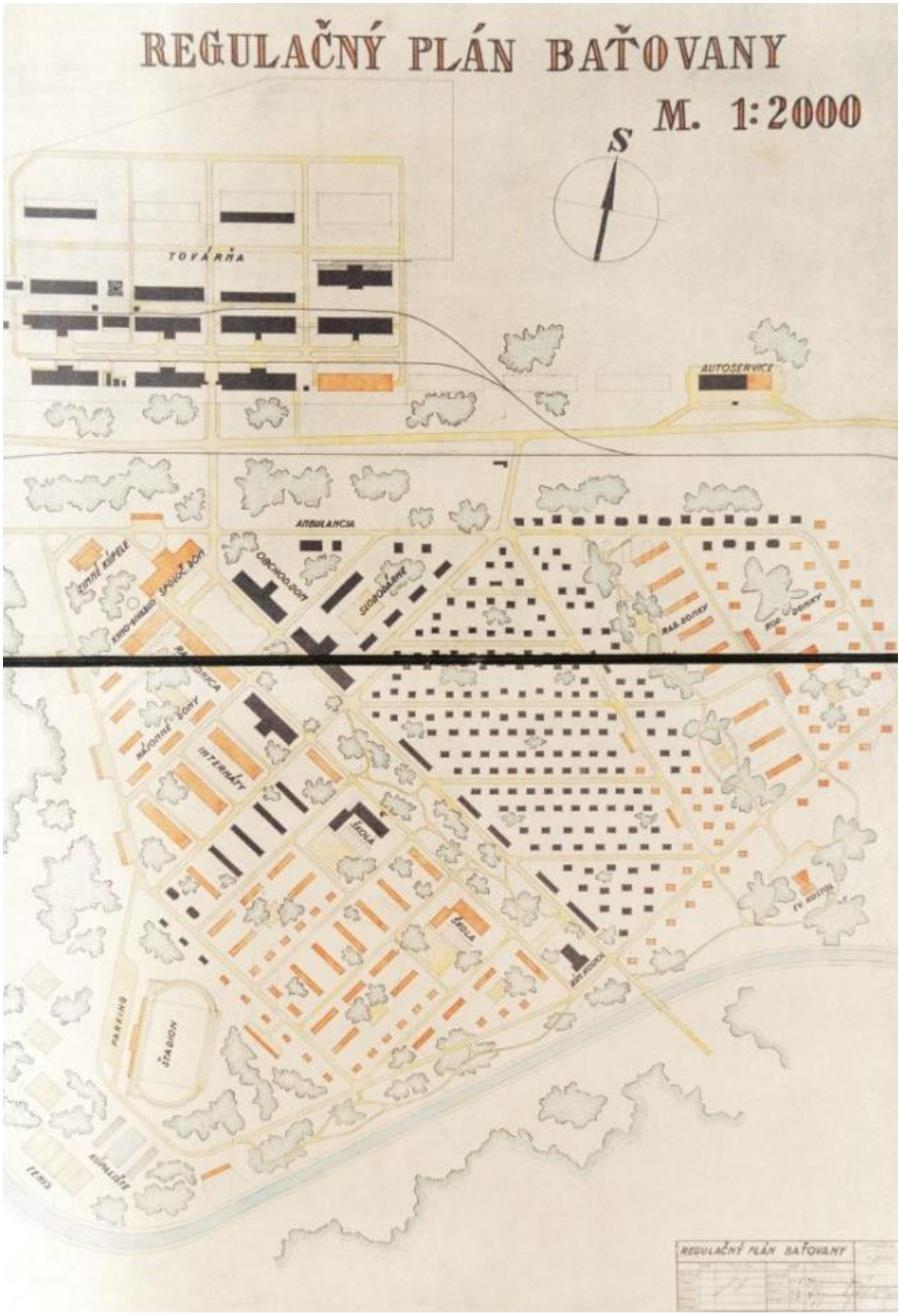


*Figure 36 - Bat'ovany, plan de développement urbain de J. Voženílek, 1946*

La figure 36 montre le plan originel défini par Bata. Le plan a été respecté et montre une bataville assez importante en matière de population et de superficie. Cependant, le « statut » de bataville se perd assez tôt, dès 1948-1949. Cette coupure n'est pas liée au choix de l'entreprise, mais au contexte géopolitique. Le 4 avril 1945, après une période autonome entre 1938 et 1939, puis le protectorat allemand de 1939 à 1944, la Slovaquie reforme la Tchécoslovaquie avec la Tchéquie et intègre le bloc de l'Est communiste. La République tchécoslovaque et sa nouvelle constitution sont proclamées le 9 mai 1948. Dans cette « République populaire », toutes les entreprises sont nationalisées et Bata l'est dès octobre 1945. Bat'ovany continue de produire des chaussures mais plus pour Bata et, le 9 février 1949, la ville est renommé Partizánske, entérinant symboliquement le divorce d'avec Bata.

La seconde bataville ayant basculé rapidement dans le monde communiste est celle de Chełmek en Pologne. Les terrains (d'une superficie de 986 hectares) sont achetés en 1931 et, en janvier 1932, la première ligne de production est lancée. Avant l'arrivée de Bata, Chełmek n'est qu'un petit village (Syska 2015, p. 101) ; cet aspect rural est un des éléments recherchés par Bata pour installer une usine. Un autre élément présent, classique pour Bata, est la présence d'une voie ferrée, en l'occurrence la voie Cracovie - Vienne.

Comme pour les autres cas présentés ici, les bâtiments suivent le protocole Bata (une structure de 6,15 x 6,15 en brique et acier). La partie industrielle consiste en 10 « *objets* » (terme d'architecture renvoyant à un style de bâtiment d'un type spécifique de géométrie architecturale). Cependant, si le style Bata est respecté, il est altéré car une des mesures de lutte contre l'installation de Bata en Pologne aboutit un résultat surepreneant et distinguant Chełmek des autres batavilles. Bata n'a en effet pas eu le droit de construire des bâtiments à étages et l'usine est composée de 8 bâtiments de type halle de plain-pied (Balaban, Herman & Pokluda 2022, p.205) visibles sur la figure 37.




*Figure 37 - bâtiments de l'usine de Chełmek, années 1930* *Source : Balaban. Herman & Pokluda.*

Du côté résidentiel, dès 1932, deux premières maisons familiales sont construites ainsi qu'un dortoir. En 1937, le complexe résidentiel est composé de 14 maisons familiales, de 54 appartements et de 4 dortoirs pour les employés célibataires (*op. cit*. 2022). En lien avec les structures résidentielles, les installations sportives sont construites à partir de 1934, avec notamment une des fiertés de Bata, la piscine. La vie spirituelle et morale selon Bata n'est pas oubliée et une église est aussi construite en 1936 (*op. cit.* 2022, p. 205)

Le tableau 12 illustre la progression des effectifs et de la capacité de production de l'usine, avec 1 479 ouvriers au 30 juin 1938, soit un nombre d'ouvriers comparable à celui d'East Tilbury (1 583).

| Année | Nombre d'employés | Chaussures produites |
|---|---|---|
| **1932** | 498 | |
| **1933** | 767 | |
| **1934** | 890 | 1 523 400 |
| **1935** | 982 | 1 537 800 |
| **1936** | 1 196 | 1 742 700 |
| **1937** | 1 261 | 2 066 600 |
| **1938** | 1 479 | 1 119 900 |
| **1939** | 1 656 | 1 987 200 |
| **1940** | 1 983 | 2 177 900 |
| **1941** | 2 390 | 3 233 700 |
| **1942** | 2 585 | 3 920 700 |
| **1943** | 2 835 | 3 917 500 |
| **1944** | 2 783 | 2 557 300 |
| **1945** | 1 896 | 1 079 300 |

*Tableau 12 - Usine de Chełmek ; nombre d'employés et production (chiffres au 31 décembre sauf en 1938 au 30 juin)* *Source : tomasbata.org*

Cette augmentation du nombre d'employés Bata oblige, comme dans chaque bataville, à la construction de logements supplémentaires. La genèse et l'organisation de cette bataville, constituée lors de la grande phase d'expansion de Bata, n'est pas originale et la ville est une bataville comme les autres, intégrée au réseau Bata, fournissant les magasins Bata polonais tout en étant connectée aux autres.

En revanche, son évolution durant la Seconde guerre mondiale, puis l'après-guerre, est plus singulière.

Durant la guerre, Chełmek continue de croitre sous la direction de Bata, mais est subordonnée dès 1939 au commissariat allemand et à son directeur R. Dubberke. Ce type de subordination est classique pour les entreprises dans les zones occupées. L'usine connait une extension et une reconstruction des bâtiments, mais ces nouveaux bâtiments ne respectent pas l'esthétique de Bata, (Syska & Woźniakowska, sd). L'usine est ensuite réquisitionnée par l'armée allemande qui en détourne la production de chaussures à son profit. Après la guerre, avec la constitution du bloc communiste et la nationalisation des moyens de production, Chełmek et Bata divorcent, comme à Partizánske.

La guerre n'a pas empêché la croissance et l'usine a continué à produire et vendre sous la direction de Bata même si sa mainmise a commencé à se déliter. C'est bien la mise en place du communisme qui a mis fin à l'histoire Bata en Pologne et en Slovaquie. Chełmek et Partizánske sont les batavilles qui ont le moins vécu en tant qu'entité Bata. La bataville suivante, dernier exemple de cette partie, confirme le systémisme Bata tout en, comme pour toutes les autres, présentant des nuances au modèle.

### II.2.5 Batawa, ville Bata du Canada

En août 1939[35], 120 travailleurs tchécoslovaques ainsi que leur matériel arrivent à Montréal puis sont envoyés en Ontario, sur le lieu d'implantation de la future Batawa (Muñoz Sanz 2015, p. 428). Le nom Batawa est la contraction d'Ottawa (capitale fédérale du Canada) et de Bata (Bata 1990 p. 69), dans une volonté de « canadaïser » une fondation extra-européenne qui doit son existence aux soubresauts géopolitiques européens.

En effet, durant la seconde guerre mondiale, quand l'Europe (et les donc batavilles européennes) est sous le feu direct des combats et/ou de l'occupation, Bata décide de se développer sur le continent américain avec l'installation de deux batavilles, l'une au Canada, et l'autre aux États-Unis d'Amérique, à Belcamp. Le site sélectionné est à trois kilomètres au sud de la ville de Frankford, au niveau de la rivière Trent, par ailleurs navigable par la Trent-Severn Waterway, qui était alors l'une des voies de communication majeures du Canada, reliant sur 386 km les lacs Ontario et Huron, sans faire le détour par le Lac Erie. De plus, un terrain d'aviation (Stirling Airport) se trouve à proximité ainsi, qu'à 71km, l'aéroport de Kingston. Enfin, l'autoroute 401, reliant Toronto (137 km) à Montréal (356 km), passe à proximité. L'implantation est rurale, mais bien connecté par plusieurs modes de transport et, contrairement aux autres batavilles, Batawa s'insère dans un tissu déjà industriel (au niveau régional), et en conséquence avec une main d'œuvre locale habitué aux conditions de vie de ce type d'établissement. L'autorisation d'installation arrive en juillet 1939 (Balaban, Herman & Pokluda 2022)

[35] V. Muñoz Sanz indique 1931 dans son livre. Cependant, toutes les autres sources s'accordent sur 1939.

Cependant, les premiers ouvriers arrivés de Zlín avant le recrutement local (ce qui est une façon de procéder habituelle pour Bata), ne trouvent pas sur place les équipements pour lesquels ils sont habitués et pour lesquels Bata est connu. En effet, l'installation au Canada se fait durant la seconde guerre mondiale et est impactée par celle-ci (Cekota 1944 ; Barrons & Files 2006). L'urgence et la temporalité n'ont pas permis d'anticiper les constructions, d'autant plus, qu'en raison de la guerre, l'entreprise n'a plus les ressources financières pour construire des maisons similaires à celle de Zlín, avec en plus un coût des matériaux et de la main d'œuvre supérieur au Canada par rapport à l'Europe (Cekota 1944). Ainsi, quand les ouvriers arrivent, l'usine est encore en construction et les maisons Bata n'existent pas. Dès lors, le premier bâtiment industriel utilisé par Bata est une ancienne papeterie reconvertie et il faut attendre 1940 pour pouvoir occuper le bâtiment iconique de Bata (Balaban, Herman & Pokluda 2022).

Cependant, la participation de Bata à l'effort de guerre du Canada rend l'entreprise éligible au « *war time house* », programme de logements préfabriqués, démontables et remontables. Les maisons issues de ce programme et de la collaboration avec Bata commencent à être construites dès 1939, mais ne ressemblent pas aux maisons des autres batavilles : elles ont un toit incliné et sont en bois, et non en briques avec un toit plat. Néanmoins, les spécificités urbaines de la cité-jardin et de la logique d'organisation territoriale de Bata sont respectées. Au total, ce sont 75 logements qui sont ainsi mis en place auxquels s'ajoutent des dortoirs pour 80 travailleurs célibataires (Barrons & Files 2006).

En revanche, les bâtiments industriels sont bien issus du modèle Bata (6,15 x 6,15). Cependant la production initiale de l'entreprise n'est pas liée aux chaussures mais à une production liée à la guerre : fabrication et maintenance de pièces de moteur, fabrication d'armes anti-aériennes, ainsi que des munitions (Ricketts 1993, p. 86). C'est grâce à cette réorientation de la production, en lien avec l'effort de guerre, que Bata s'est rendu éligible au programme d'aide cité ci-dessus.

Parallèlement à l'effort de guerre et au programme canadien, l'entreprise Bata maintient sa logique de proposer à ses travailleurs les commodités d'usage. En 1942, est mise en place une salle de loisirs (remplacée par un autre bâtiment en 1963), un centre commercial avec une épicerie et une banque (1943), une église catholique (1943) et un terrain d'athlétisme et de sport (1944). La fin de la guerre n'est pas synonyme de l'arrêt de la croissance, car est construite une église méthodiste (1948), un nouvel atelier pour la division ingénierie (1948) ainsi que deux écoles, une catholique en 1950 et une publique en 1953 (Barrons & File 2006).

Ainsi, et d'un point de vue paysager (figure 38), même si les maisons ne sont pas de style Bata, l'aspect général en est bien caractéristique : un milieu rural avec beaucoup de verdure (logique de la ville-jardin), un bâtiment industriel qui domine le paysage et qui est typique et classique des constructions Bata, comme d'ailleurs les bâtiments sociaux. C'est d'ailleurs le seul bâtiment industriel typé Bata à plusieurs étages construit à Batawa. Mais cet unique bâtiment facilement identifiable, combiné aux autres éléments, relie Batawa à l'aspect paysager global des batavilles. À ce sujet, L. K. Morisset, dans son chapitre au sein de l'ouvrage collectif du Batalab, écrit : *« les plus anciennes images que l'on connaisse de Batawa n'étonnent pas : on reconnait sans hésiter la manufacture Bata et sa moderniste architecture modulaire, sa structure de béton et ses pleins-de-travée de brique »* (L.K. Morisset 2023, p. 71).

La genèse particulière de Batawa a perturbé la mise en place du système Bata, mais il est néanmoins bien présent et vivant, avec juste un certain retard et l'absence du stéréotype de la maison Bata. Plus récemment, le développement ne suit pas la volonté de Bata et deux plans d'agrandissements sont envisagés, l'un en 1976 et l'autre en 1982, pour étendre l'ensemble et accueillir jusqu'à 1 450 habitants en 2000, là où il y avait une capacité d'accueil de 1 200 habitants (Barrons & File 2006) ; Batawa devant devenir la nouvelle Zlín, puisque cette dernière avait échappé à l'entreprise (Muñoz Sanz 2015, p. 427). Aucun de ces plans n'est mis en place, d'autant plus que, au début des années 1960, l'entreprise décide d'installer les locaux de la Bata Shoe Organisation (la holding gérant l'ensemble de l'entreprise), non pas à Batawa, mais à London, non loin de la métropole de Toronto, à mi-chemin entre celle-ci et Detroit aux États-Unis.







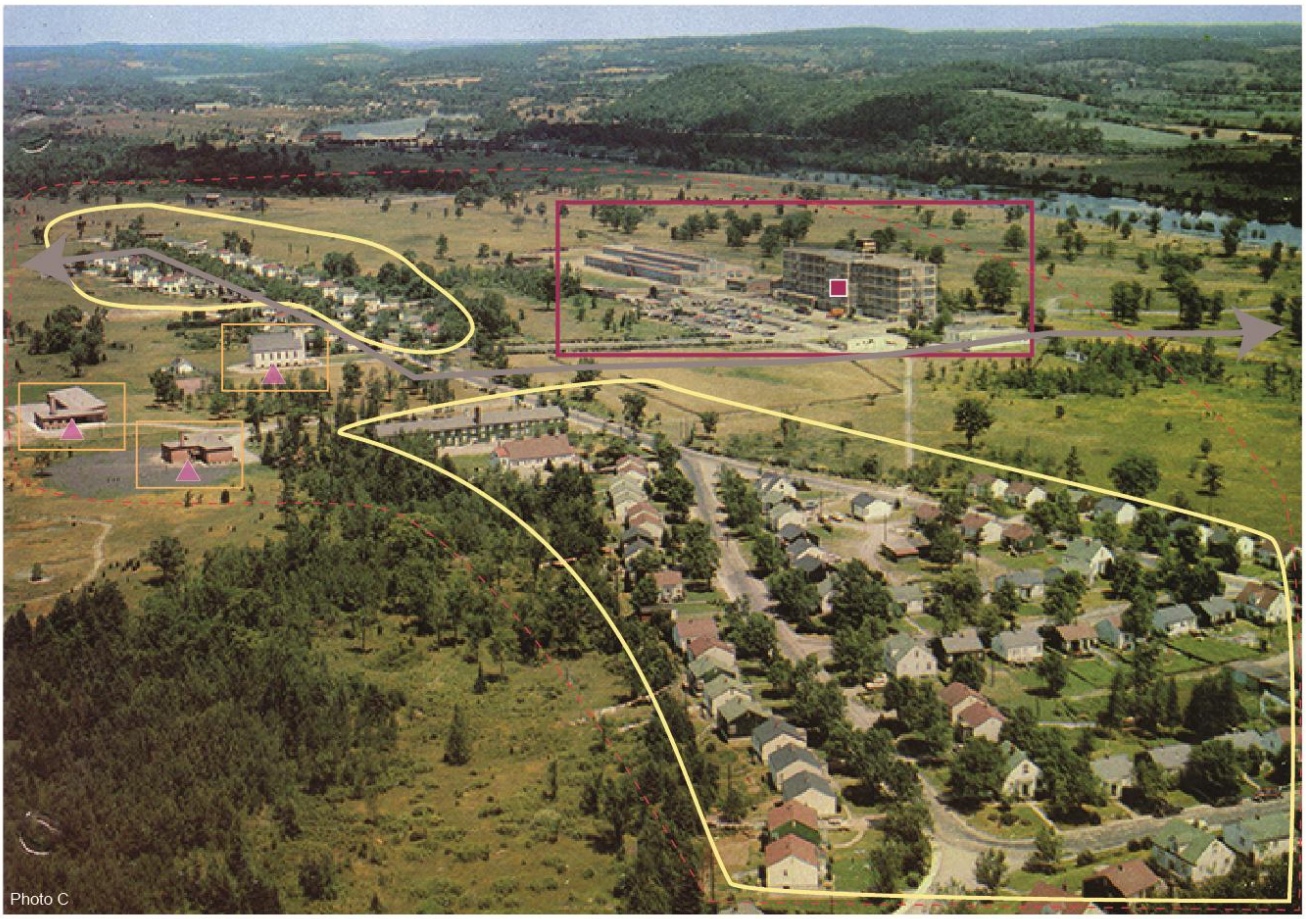


Légende

**I. La composante productive, noyau des batavilles**
- Usine Bata, coeur du système
- Bureaux de la direction, tête du système

**II. L'habitat et les composantes annexes**
- Zone de la citée ouvrière
- Bâtiments économiques et sociaux

**III. Les liens avec l'extérieur**
- Axes routiers, ferroviaires et fluviaux reliant l'entité à l'extérieur
- Limite spatiale non hermétique du système

Note : Les photos sont issues du Batawa Development Corporation ou de la municipalité de Batawa qui n'en précisent pas les dates.
La photo A est probablement la plus ancienne, la cité est encore en construction d'ou sa datation durant la seconde guerre mondiale.
La B est un peu plus récente mais aucune information n'a été trouvée sur le spectaculaire château d'eau
La C est probablement la plus récente : la voiture visible au premier plan (Coccinelle couleur Royal Red, produite entre 1967 et 1970) permet d'indiquer la date de 1968 au minimum.

*Figure 38 - La bataville canadienne. Batawa et son inscription dans le modèle Bata*

## *Conclusion du chapitre 3*

Ce tour d'horizon des batavilles de l'échantillon sélectionné permet de comprendre et de voir ce qu'est une bataville, son aspect, son organisation. Quel que soit le pays, la volonté de l'industriel est toujours la même : constituer un lieu pour et par l'industrie, répondre à une exigence économique qui est une extension d'un marché ou la recherche d'un nouveau marché suite à la saturation du marché tchécoslovaque. Pour cela, la recette de l'industriel Baťa est la même, même si on a montré que les nuances étaient nombreuses :

- installation dans une zone rurale ou éloignée d'une grande ville ;
- une zone avec un fort chômage, ou très rurale et peu habituée à l'industrie ;
- une bonne connexion par la route, le train, ou la voie fluviale ;
- une identité paysagère forte issue de la standardisation des bâtiments ;
- la mise en place d'installations sociales et sportives de façon à garder les travailleurs et à offrir de bonnes conditions de vie.

Le résultat est un ensemble industrialo-urbain cohérent, connecté à son territoire permettant la production de chaussures et répondant à un besoin industriel. Il ne s'agit pas, contrairement aux apparences et aux discours, d'un îlot utopique créant une société idyllique, mais bien de la constitution d'une ville-usine.

Ainsi, et vis-à-vis de l'hypothèse ayant guidé ce chapitre (l'existence ou non d'un modèle de bataville homogène), les recherches permettent bien de définir un modèle théorique de bataville, mais présentant des variations et des nuances nombreuses. De plus, le développement des batavilles sur plusieurs pays, avec des contraintes différentes, mais aussi leurs tailles variées, amènent à la conclusion qu'il n'y a pas, autour d'un modèle théorique unique, d'homogénéité des batavilles.

Ces lieux de productions sont tous affectés par la Seconde Guerre mondiale et ses suites (notamment la guerre froide), de façon plus ou moins marquée, allant jusqu'au divorce pur et simple et la perte totale de la mainmise Bata dans certains cas. Mais cette perte de contrôle n'implique pas la disparition des caractéristiques urbaines ou stylistique propres aux batavilles, seulement une évolution, parfois très lente. Cette évolution post-Bata récente de ces batavilles sera vue en partie 3, au regard de celle de Bataville, la bataville française, dont le cas est présenté dans le chapitre suivant.

# CHAPITRE 4 : BATAVILLE, LA BATAVILLE FRANÇAISE SUR 60 ANS DE VIE : GENÈSE, DÉVELOPPEMENT, DÉCLIN ET FERMETURE

Le chapitre précédent a présenté la genèse idéologique des batavilles et quelques-unes des réalisations de Bata à travers le monde. Si chacune des batavilles évoquée a fait l'objet d'une ou plusieurs visites de terrain riches en informations, l'essentiel des explications est issu de chercheurs spécialistes de chacune des batavilles ou des batavilles en général, comme V. Munoz Sanz. Cependant, la bataville française a été finalement peu étudiée par les chercheurs internationaux.

Avant la recherche initiée par le Batalab, en janvier 2017, la recherche centrée sur Bataville (et non Bata seul) est principalement le fait d'un privé non institutionnel, A. Gatti. Grâce à sa fonction de syndicaliste, il a pu sauvegarder les archives de l'entreprise en 2001 et les a utilisées pour écrire son livre ; une réédition du livre sort en 2023 avec quelques modifications pour correspondre à un nouvelle édition « grand format ». Il transmet ensuite l'intégralité de ces archives au Centre des Archives Industrielles et Techniques de la Moselle (CAITM). Puis, Bataville disparait des productions scientifiques.

En 2016, l'université foraine et Notre Atelier commun, installés dans un des bâtiments de G. Gad, travaillent en immersion (selon leur propre terme) sur le territoire pour réfléchir à un avenir de Bataville. Ils produisent un document mêlant architecture et histoire. Ce travail contient plusieurs inventaires et documentations sur les bâtiments, mais reste centré avant tout sur deux logiques : l'architecture (principalement industrielle) et les projets potentiels. Ce n'est pas une étude de Bataville en fonctionnement ou même de Bataville après Bata, mais un travail programmatique et utilisable par les institutions, dont la qualité des documents, d'ailleurs utilisés dans le présent travail, est à souligner. Parallèlement à ce travail, l'autrice du document de Notre Atelier commun, C. Niel, produit son mémoire de fin d'étude en architecture avec une approche plus scientifique. Pour distinguer les deux publications dans le cadre de ce travail, alors que l'autrice est la même dans les deux cas, la source sera « Notre Atelier commun 2016 » ou « Niel 2016 ». Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une approche territoriale de Bataville.

Bataville se trouve dans la région Grand Est, à l'écart à l'ouest du Sillon lorrain (Gingembre 2018) axe majeur démographique, économique et de l'ancienne région Lorraine (figure 39).

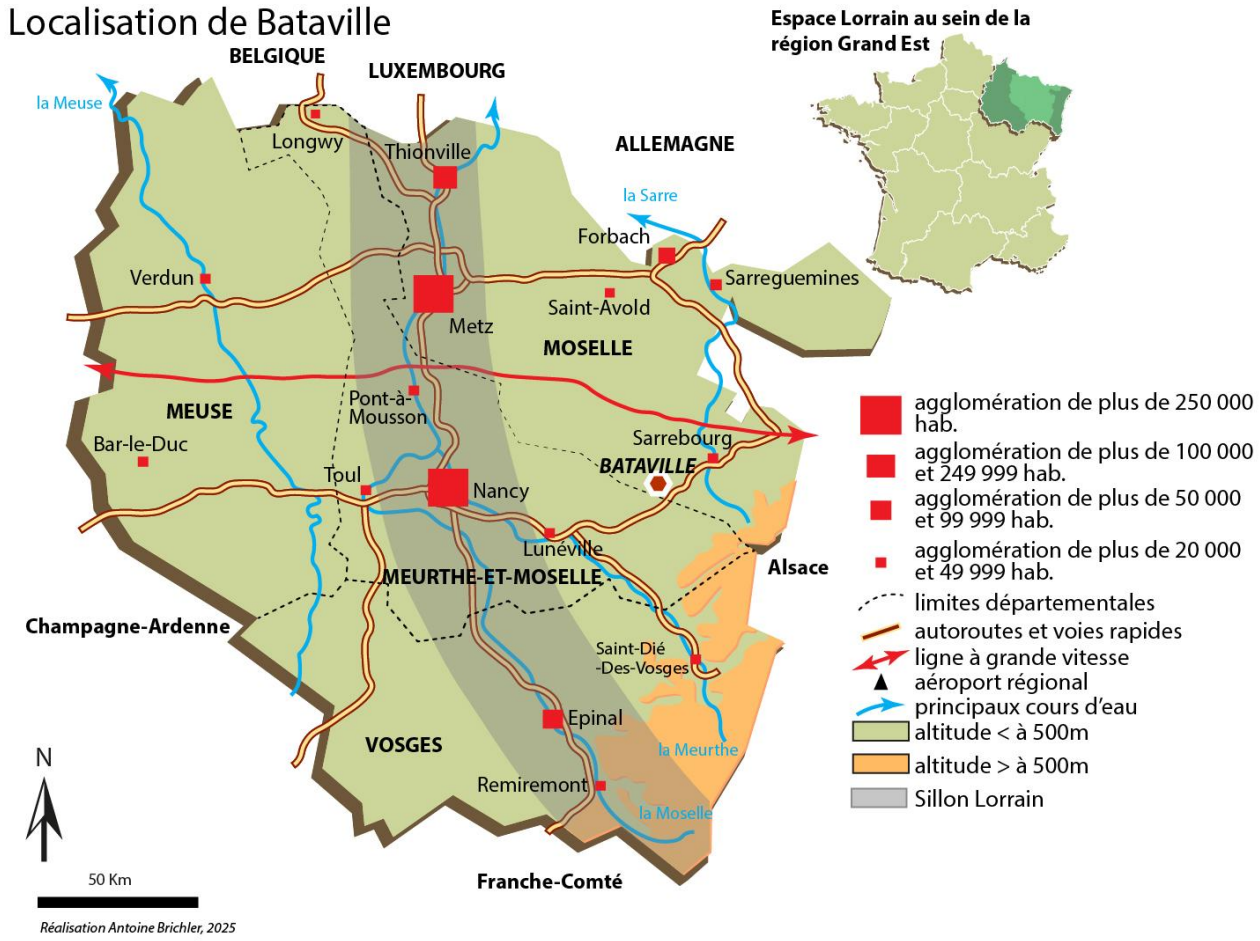


*Figure 39 - Localisation de Bataville*

Même si, au moment de l'implantation de Bata en 1932, la Lorraine est une région fortement industrielle, notamment minière et sidérurgique, la zone d'implantation de Bataville est très rurale et, en 1931, les communes de Moussey, de Réchicourt-le-Château et de Maizières-lès-Vic sont bien moins peuplées qu'aujourd'hui et sont centrées autour de petits villages qui ne sont pas en continuité ; continuité esquissée, mais non réalisée, par Bataville par la suite, du moins entre Moussey et Réchicourt-le-Château.

Afin de réaliser cette étude territoriale, ce chapitre s'articule autour de trois axes :

- Le premier est l'analyse du paysage actuel, façonné par Bata et toujours marqué par cette entreprise malgré la fermeture en 2001. Cette analyse permettra de confirmer la double nature de Bataville en tant que ville-usine et village-ouvrier …

- Le second axe est centré sur l'organisation territoriale, à diverses échelles, de Bataville au temps du fonctionnement de l'usine. Cette organisation sera observée et analysée en détail dans une logique géographique, bien au-delà des présentations rapides des autres batavilles effectuées dans le chapitre précédent.

- Enfin, le troisième axe s'intéressera au déclin puis à la fin du système Bata (avec la fermeture de l'usine) et ses conséquences territoriales immédiates.

# I] Un paysage façonné par Bata

La notion de paysage et son utilisation scientifique en géographie ont été développés dans le chapitre 1. Il s'agit ici d'appliquer, sur le terrain d'étude principal, les méthodes évoquées dans ce chapitre.

## *I.1 L'approche paysagère : le système sous les yeux*

### I.1.1 les paysages de Bataville, de l'actuel à l'ancien

Le système territorial Bata, ou géosystème industriel Bata qui a organisé et dominé le territoire, ne fonctionne plus depuis 2001. Cependant, le paysage actuel en conserve de très forts héritages et permet de reconstituer le fonctionnement territorial de l'ensemble, ainsi que d'en constater son évolution. Le paysage de Bataville en 2017 est d'abord présenté par l'ensemble photographique suivant (figures 40, 41 et 42), pris sous différents angles et de façon large. Il s'agit pour commencer de photographies aériennes obliques, prise dans le cadre du Batalab, et donc des vues larges, voire complètes, de l'ancien géosystème, ce que les photos au sol ne peuvent faire ; elles seront néanmoins utilisées en complément.




*Figure 40 - Paysage de Bataville a (L'Europe vue du ciel et Batalab, 2017)*




*Figure 41 - Paysage de Bataville b (L'Europe vue du ciel et Batalab, 2017)*




*Figure 42 - Paysage de Bataville c (L'Europe vue du ciel et Batalab, 2017)*

Le paysage observable est dominé par les 4 bâtiments iconiques de Bata, reconnaissables par leur taille, leur forme et leur couleur. Le second élément qui apparait immédiatement sur cette photo est le sentiment de ruralité : ce site industriel se trouve presque comme un intrus dans un paysage agri-rural et forestier largement dominant. Le troisième élément est une impression de deux ensembles d'habitat, un proche du stéréotype Bata (à droite de la première photo) et un second à gauche.

Cet ensemble brut de photographies est volontairement large. La vision paysagère suivante cadre sur la partie centrale et correspondant fortement au modèle Bata identifié précédemment (figure 43).



*Figure 43 - Photo aérienne de Bataville (Inventaire du patrimoine, 2010)*

Cette photo est celle utilisée par l'inventaire du patrimoine en 2014 dans le cadre de l'instruction du dossier pour le classement des bâtiments au titre des monuments historiques (plus de détails sur ce classement seront donnés au chapitre 5). La photo date de 2010.

Sans recherche complémentaire et juste avec les éléments présentés dans les chapitres précédents, il est déjà possible de lire le grand trait de ce paysage issu du système industrialo-urbain typique de Bata et d'en identifier des éléments particuliers (figure 44). Néanmoins, cette première approche paysagère à large échelle amène surtout des interrogations complémentaires. Entre la zone de récréation sportive et la cité ouvrière, certains éléments bâtis sont plus difficilement identifiables : de quelle nature sont-ils ? Existe-t-il, comme dans tout système Bata, des bâtiments à vocation sociale et économique, tels des écoles, une église, etc. ? Qu'en est-il du quartier bâti à l'ouest du système visible sur le plan large ; est-il lié au système ?

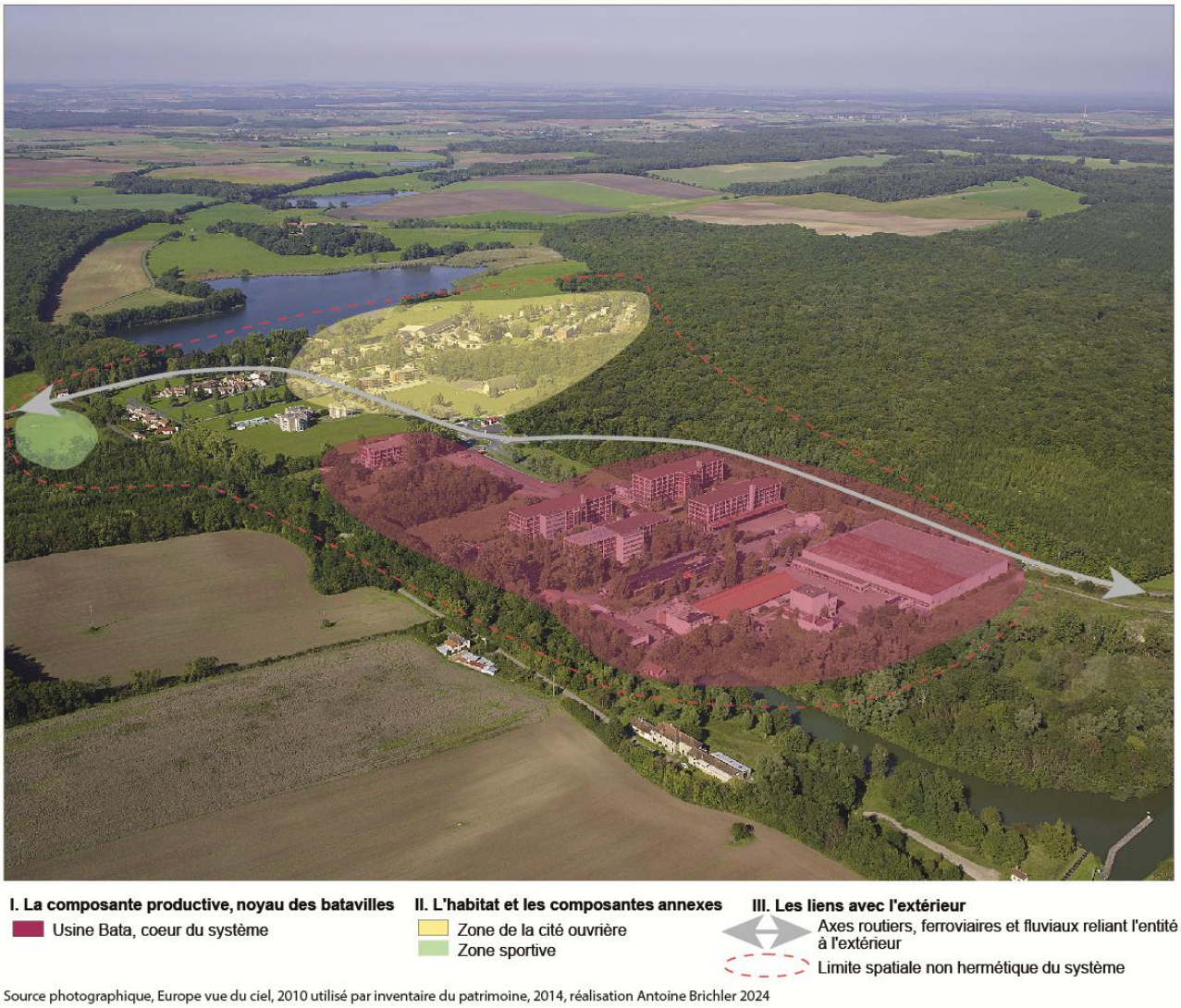


*Figure 44 - Ce que dit le paysage vu d'une photo aérienne oblique*

Cette approche permet d'entrer dans ce territoire par le visible et de pouvoir établir des hypothèses quant à la genèse de ce paysage industrialo-rural hérité. Il s'agit ensuite d'expliquer cette genèse.

### I.1.2 La mise en place d'un paysage industriel

#### *I.1.2.1 Situation et site*

La construction de Bataville s'inscrit, comme celle des autres batavilles présentées dans le chapitre précédent, dans la logique d'internalisation de Bata. La France cumule deux atouts essentiels pour Bata : un marché intérieur important et l'accès aux ressources d'un vaste empire colonial (Gatti 2004, p. 41). Le processus d'implantation de Bata en France suit la progression observée dans les autres pays avec, d'abord, l'installation de magasins (le premier en 1926 à Roubaix – Le Bot 2005, p. 35), puis la création d'une société centralisant la gestion de Bata dans le pays, la Bata Société Anonyme (SA), le 3 mars 1930 (Valentin-Smith 1937, p. 78) ; ensuite, pour fournir le marché intérieur et le réseau des magasins (250 succursales en France en 1934 – *op. cit*.), la construction d'un site productif.

Le choix du lieu d'installation est souvent présenté de façon romancée. Ainsi, A. Gatti évoque-t-il, en insistant sur le caractère enjolivé de la version (p. 51), un reportage radio de J. Campain, en 1980, qui raconte le survol du lieu d'implantation par T. Bat'a lui-même : *« un jour ensoleillé du printemps 1931, un avion civil, un monoplan bimoteur, survole avec insistance une parcelle du territoire lorrain, au sud-ouest de l'étang de Gondrexange. L'avion s'attarde au-dessus d'une zone délimitée par Maizières-lès-Vic, Moussey et Réchicourt-le-Château.* ». Citant ensuite G. L'Hôte (1983, p. 214), il présente ensuite la seconde histoire du choix du lieu d'installation, qui remonterait au 23 octobre 1931. Le lieu initialement choisi était Sarrebourg, mais la municipalité refuse. L'industriel cherche alors un autre emplacement d'implantation et choisi le site qui devient Bataville probablement en raison de la présence de voies de communication ferroviaire et fluviale et de nombreux étangs fournissant l'eau nécessaire à l'industrie du cuir. Cependant, les diverses sources ne permettent pas d'affirmer avec certitude que l'une ou l'autre version soit la bonne même s'il est très probable que l'histoire de l'avion soit romancée.

Enfin, il est courant pour Bata d'étudier plusieurs emplacements possibles avant de choisir où implanter une usine. En Yougoslavie, par exemple, Bata évalue cinq ou six sites différents, gardant parfois délibérément ses plans flous afin d'obtenir de meilleures conditions et d'éviter d'éventuelles protestations. En Suisse, Bata dissimule son intention de construire une usine à Möhlin jusqu'au dernier moment, allant même jusqu'à acheter le terrain par l'intermédiaire d'une société fantôme (archive Bata de Möhlin 841.111.1 et 841.111.2). Cette stratégie est typique de Bata : elle lui permettait non seulement d'exercer une influence sur les autorités locales, mais aussi de négocier des conditions d'installation plus favorables.

L’installation en zone rurale est classique pour les batavilles. E. Souatar (1935), docteur en droit, indique *« Bata préfère embaucher dans ses ateliers des travailleurs agricoles, estimant qu’il est plus facile de former à ses méthodes de travail des hommes n’ayant jamais travaillé en usine »* ; déclaration corroborée par les indications de V. Muñoz Sanz précédemment évoquées.

Pour le site industriel lui-même, Bata réfléchit autour de plusieurs projets. Celui de 1930 (figure 45) est le premier et montre la taille initiale envisagée par Bata, bien plus importante que la réalisation finale. Le second plan (figure 46) présente le projet de 1932 et, entre les fonds présents au CAITM et ceux issus du Státní okresní archiv Zlín (MZA, SOkA Zlín – Archives du district de l’État de Zlín), il existe au moins trois projets différents tous datés entre 1930 et 1936, certains après même le début de l’installation. La réalité de la construction ne correspond finalement pas parfaitement à l’un des projets, et les diverses sources ne permettent pas d’affirmer quel projet a servi de base principale et surtout pourquoi il est choisi. Cela est cependant assez logique, car les plans s’adaptent au lieu d’installation et aux conditions économiques et politiques fluctuantes. Ainsi, la majorité des batavilles a des plans initiaux plus vastes que la version définitive.

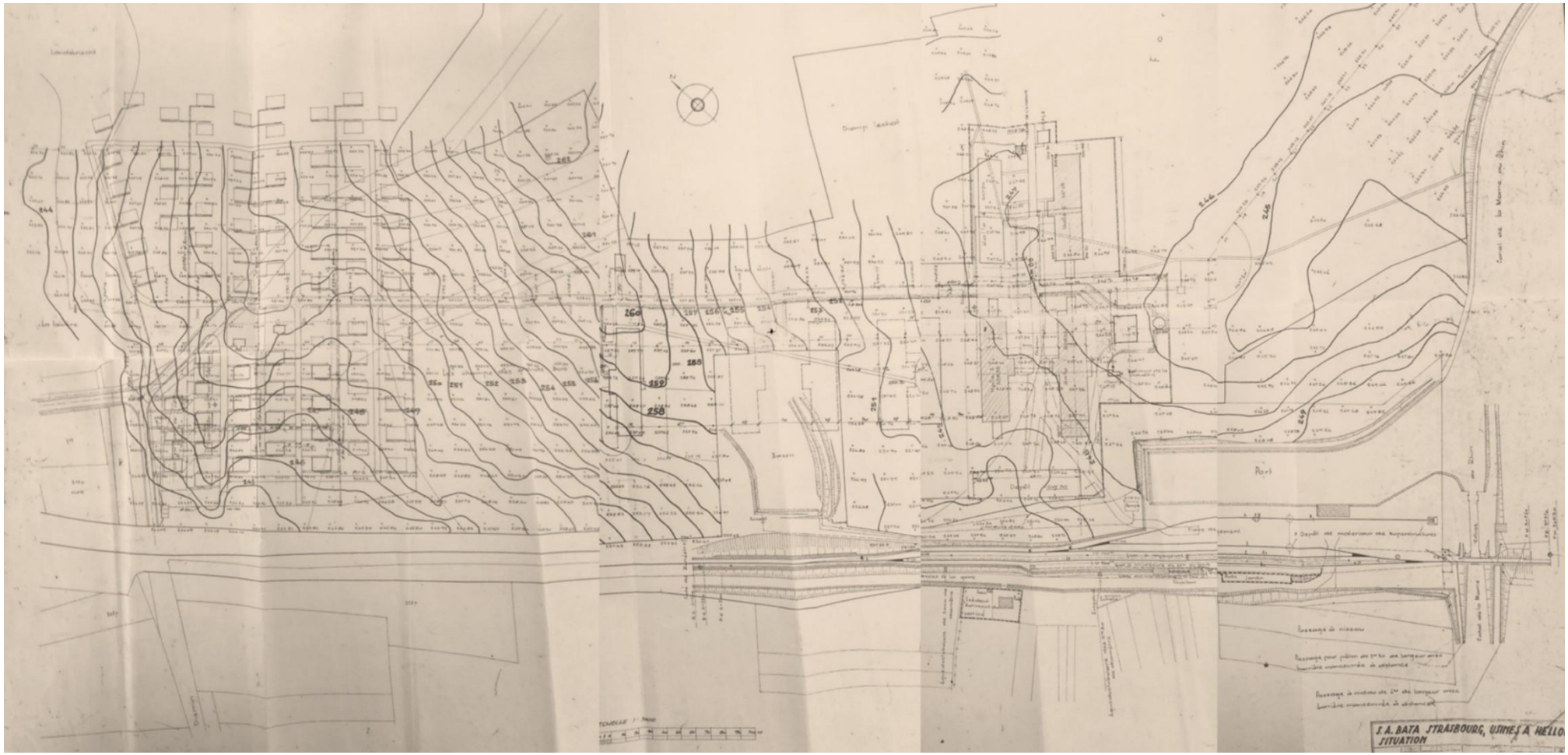


*Figure 45 - Projet Bataville plan de 1930, CAITM*

*Note pour les images panoramiques : Les déformations de cette image sont dues au logiciel de traitement de l'image permettant de passer d'une série de photo à un plan panoramique*




*Figure 46 - Projet pour Bataville plan 1932, CAITM*




*Figure 47 - Plan Bataville 1933, MZA, SOkA Zlín*

Les figures 45 et 46 présentent les mêmes types de différences par rapport à ce qu'il y a vraiment eu de construit, notamment en matière de taille. Le plan de la figure 47, le plus récent, est cependant bien plus proche, dans les grandes lignes, de la réalité du terrain et à ce qu'était Bataville avant la construction du quartier du Haut-des-Vignes. Les différences sont minimes : la forme de la succursale, une rangée de maison de plus …

#### *I.1.2.2 Une installation contestée*

Bien qu'amenant de nombreux emplois et des perspectives de développement d'un territoire rural, l'arrivée de Bata en France ne s'est pas faite sans heurts et / ou oppositions. F. Le Bot évoque une « croisade anti-Bat'a[36] », qui repose sur la crainte de la concurrence d'un grand groupe pour des entreprises françaises de la chaussure plutôt petites, voire artisanales (il existe néanmoins plusieurs groupes industriels, comme André ou Pillot) et peu mécanisées. Ainsi, plusieurs groupes de défense anti Bata sont constitués : le comité intercorporatif des industries et de la chaussure, par des fabricants ; le comité intersyndical de défense, constitué d'autres fabricants, des artisans et des détaillants et surnommé « Comité anti-Bat'a ».

Ces groupes de pression anti-Bata poussent à la promulgation de la loi Le Poullen (du nom du député É. Le Poullen qui la dépose) le 7 mars 1936. Cette loi prescrit l'interdiction de l'ouverture de toute nouvelle fabrique de chaussures, de tout magasin, rayon de vente ou organisme quelconque de réparation ou de distribution de chaussures au détail, ainsi que tout transfert ou travaux d'agrandissement, sauf autorisation (JORF, 1936). Cependant, au moment de la publication de cette loi, Bataville est déjà pleinement fonctionnelle et les chiffres[37] de décembre 1936 sont édifiants :

- 2 009 personnes sont employées ;
- L'usine comporte déjà quatre (dont deux dont la construction a commencé en février 1936) bâtiments de cinq étages, pour la production de chaussures en cuir et les bureaux, deux bâtiments de plain-pied servant à la production de chaussures en caoutchouc et trois autres bâtiments, essentiellement des entrepôts ;
- 965 habitants résident à Bataville ;

[36] F. Le Bot explique que l'utilisation de la graphie tchèque (Bat'a) par les opposants est une façon de souligner le caractère étranger de la firme.
[37] Les chiffres sont issus de Centre d'Information Bata à Zlin.

- 4 306 600 paires de chaussures sortent de l'usine en un an.

Comparativement à East Tilbury à la même période, Bataville possède plus d'employés et produit plus … pourtant il n'y a pas la loi Le Poullen au Royaume-Uni. Cette loi impacte néanmoins les projets de Bata, mais pas directement à Bataville. En effet, la commission en charge d'accepter ou non les créations ou agrandissements refuse tous les projets de Bata en Algérie (à l'époque française), qui sont d'ailleurs les seuls projets qui lui ont été soumis par Bata. De plus, la commission félicite le ministère du commerce du refus de 227 demandes lié à l'ouverture de nouveaux magasin Bata, soit 20% des refus totaux d'ouverture (Le Bot 2005).

#### *I.1.2.3 Les transformations ultérieures*

Là où, pour East Tilbury et pour Möhlin, les fonds d'archives ont permis aux chercheurs de décrire la chronologie précise du bâti de Bata, ce n'est pas le cas pour Bataville. En effet, à l'heure de la rédaction de cette partie (octobre 2024) la chronologie précise définie par l'entreprise n'a pas encore été établie en raison du destin déjà évoqué des archives. Notre Atelier Commun indique bien des dates de construction pour les bâtiments industriels, mais la source n'en est pas indiquée, ce qui introduit un doute.

Cependant, en croisant ces informations avec celles de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), qui organise entre 1930 et aujourd'hui des campagnes de photographies aériennes régulières, il est possible de retracer une progression chronologique assez précise de Bataville (figure 48).

La première photo disponible date de 1938, soit 7 ans après la décision d'installation. Elle permet de voir que la majorité du site productif en lui-même est déjà construite ainsi qu'une grande partie de la partie résidentielle, ce qui correspond globalement au plan de 1933 (cf. figure 47) qui serait donc le plus proche de la réalité. Comparativement à East Tilbury, la construction de Bataville est un peu plus longue, car un des derniers bâtiments Bata apparait sur les photos IGN entre la campagne photo de 1968 et celle de 1975, là où les archives de East Tilbury indiquent que le dernier bâtiment Bata est construit en 1963. C'est d'ailleurs la même chose en comparant avec Möhlin qui voit le dernier bâtiment Bata être construit entre 1950 et 1959.

La figure 48 permet aussi de prendre en compte les différentes destructions qui ont pu affecter Bataville qui n'est donc pas figée, même au temps de fonctionnement de l'usine. En effet, après une phase de construction et d'expansion jusqu'aux années 1970, Bataville connait de profondes transformations urbaines dans les années 1980. La Vieille Cité, à l'ouest de la route menant à l'usine et qui avait été complétée à l'est par la Nouvelle Cité est détruite et remplacée par un nouveau quartier qui n'est pas construit par Bata.

#### *I.1.2.4 propositions de chronologie*

À partir du paysage actuel, du croisement de plusieurs sources, (Information Center Bata, le périodique de l'entreprise, les photos IGN, plusieurs entretiens avec les anciens « Batamens »), il est possible de constituer la chronologie, certes partielle, suivante (figure 48).




*Figure 48 - Évolution chronologique du bâti à Bataville*




C. Niel produit de son côté les plans d'architectes de la figure 49, avec une chronologie et la taille des parcelles. Ces plans ont aussi l'avantage de montrer Bataville avant et après sa transformation des années 1980. Cependant, les sources précises de l'information ne sont pas mentionnées bien que l'autrice ait eu accès aux archives stockées sur le site.




*Figure 49 - Chronologie du bâti de Bataville selon C. Niel, 2016*

La mise en place du paysage de Bataville étudiée dans cette partie, permet d'aboutir dans la suivante à une réflexion sur le type de territoire que constitue Bataville.

## *I.2 Bataville : une ville, une commune ?*

Dans les chapitres précédents, la question du caractère urbain peu affirmé de Bataville, au croisement entre le village ouvrier et la ville-usine planifiée, a déjà été évoqué d'un point de vue plus général ; il s'agit ici de la mettre en perspective avec des éléments démographiques et territoriaux, mais cette fois à l'échelle locale

### I.2.1 Entre volonté locale et pratique nationale, une commune avortée

Bataville n'est pas une commune et l'ensemble s'étend, comme déjà précisé et vu sur les figures 8 et 47, sur 3 communes : Moussey, Réchicourt-le-Château et Maizières-lès-Vic et deux arrondissements (Château-Salins pour Maizières-lès-Vic et Sarrebourg pour les deux autres). Pourtant, de nombreuses villes-usines ont généré, depuis la fin du XIXe siècle, des communes à part entière, communes qui n'existaient pas à la Révolution (Edelblutte 2006). Dans le cas de Bataville, il existe bien des tentatives en ce sens, dans une volonté d'adapter le territoire institutionnel au territoire fonctionnel.

Ainsi, le 6 aout 1936, le préfet de Moselle reçoit un courrier (107J15, CAITM) demandant la création d'une commune autour de l'ensemble dit Bataville. Ce courrier est envoyé par P. Georgel, Conseiller Général de Foulcrey.

Les arguments avancés en faveur de cette création sont les suivants :

- Une confusion administrative, judiciaire, fiscale et communale pour les habitants.
- Malgré les versements des impôts locaux, les 3 communes ne font pas d'investissement pour soutenir l'usine et les habitants et privilégient les vieux villages. D'après les pétitionnaires, un projet de route et un autre d'adduction d'eau n'ont pas été mis en place.
- Un grand nombre d'habitants (1 100 habitants à Bataville en 1936 et 2 000 prévus en 1937 d'après l'auteur de la lettre), ce qui serait plus important que l'ensemble des trois villages chefs-lieux communaux réunis.

- Des projets de constructions d'infrastructures urbaines risquent de ne pas voir le jour dans le cadre communal actuel : un bureau de poste, une école, une église, bien que d'autres existent déjà : cinéma, caserne de pompier, bibliothèque en construction au moment du courrier.
- La commune nouvellement créée serait financièrement autonome et serait capable d'améliorer les voies d'accès, ce qui n'est pas le cas des communes actuelles.

En résumé et toujours en citant P. Georgel, « *cette nouvelle commune pourrait largement vivre de ses propres revenus sans faire appel à qui que ce soit. Elle aurait les moyens de créer de nouvelles voies de communication, d'installer l'eau rapidement, de donner à ses habitants tous les avantages au point de vue urbanisme et de bien-être social. En un mot, elle est placée pour devenir une commune modèle.* » (Georgel 1936, 107J10 CAITM).

Cette stratégie de création d'une commune est soutenue par Bata car son objectif est de pouvoir contrôler au maximum le nouveau territoire, comme à Zlín. L'étape suivante est l'éléction d'un maire issu des rangs de Bata, exactement comme T. Baťa a été maire de 1923 à 1932 à Zlín, suivi par D. Čipera de 1932 à 1945. À Borovo en Yougoslavie, T. Maksimović, lui aussi issu de Bata, a occupé le poste de maire de 1936 à 1941.

Du coté des services de l'État, l'arrivée de Bata entraine des échanges et des questions dans ce domaine. Dès le 1er septembre 1934, soit deux ans avant la demande de création communale, les services préfectoraux sont en communication avec le commandement de la Gendarmerie pour évoquer les difficultés pour eux à se renseigner sur ces « établissements Bata » (terme utilisé à l'époque pour parler de l'usine). Cela met en lumière les difficultés à contrôler ce qui se passe à l'intérieur de cet espace. La préfecture signale aussi comment l'entreprise met en place des stratégies qui gênent les contrôles, notamment au niveau des travailleurs étrangers.

Le préfet écrit ainsi en 1934 *« Il parait sans doute inopportun, en raison des longues formalités qui seraient nécessaires, d'envisager une modification territoriale des arrondissements de SARREBOURG et CHATEAU SALINS [les deux arrondissements sur lequel sont les trois communes] mais il serait peut-être possible d'obtenir une modification de la répartition des deux brigades de Gendarmerie de VIC S/ SEILLE et de RECHICOURT, de façon à placer sous le contrôle d'une seule et même brigade le territoire sur lequel s'étendent les établissements BATA »* (archives départementales de Moselle).

Un autre courrier, daté du 29 octobre 1935, présente une enquête effectuée par la préfecture à la demande du ministre de l'Intérieur. Cette enquête présente les atteintes et les risques à la sûreté que peuvent occasionner les établissements Bata selon lui. Ce courrier indique la subordination de Bataville à Zlín, le fonctionnement des ateliers, etc. De plus, le préfet présente la solution qui est mise en place pour surveiller les établissements, le regroupement en une seule zone des deux gendarmeries (demandée en 1934, accordée le 14 juin 1935). Le courrier liste l'ensemble des éléments qui, pour la préfecture, posent un problème, et demande un suivi de près de l'espace Bataville (Archives départementales de Moselle).

Cependant, cette fusion des gendarmeries est la seule modification administrative que les services de l'État autoriseront pour prendre en compte l'arrivée de Bata. De plus, la réponse, s'il y en a eu une, de la préfecture à la demande des pétitionnaires de 1936 pour la création d'une nouvelle commune, ne figure pas aux archives. La non-création de la commune de Bataville est certainement liée à un contexte peu favorable à la création de nouvelles communes dans les années 1930 (cela sera repris plus loin) et aussi au risque de renforcer Bata en la mettant au centre et au cœur d'une nouvelle commune qui lui serait complètement liée. En effet, les autorités locales, voire nationales, même avant cela en 1932, se méfient du projet Bata. Dès le 31 mai 1932, la préfecture interroge le ministère du commerce sur la possibilité d'interdire purement et simplement l'installation d'une usine étrangère sur le département de Moselle et du Bas-Rhin (seule mention d'une volonté de Bata de s'installer dans le Bas-Rhin). La réponse est néanmoins sans appel : *« J'ai [ministère du commerce] l'honneur de vous faire connaitre qu'en l'état actuel de notre législation et de nos relations internationales, le Gouvernement ne possède aucun moyen d'empêcher un industriel étranger de construire une usine sur notre territoire. »* (Archives départementales de Moselle, courrier du préfet de la Moselle à M. Le ministre du commerce de l'industrie et des postes, télégraphes et téléphones). Ainsi, les services de la préfecture ont-ils eu, dès 1932, une réaction hostile à l'encontre de Bata, puis une logique de contrôle de l'espace Bata, mais pas d'accompagnement.

Bataville est ainsi étendue sur plusieurs communes qui comportent d'autres lieux d'habitat (les vieux villages) ce qui complique les analyses démographiques à mettre en lien avec la caractérisation urbaine de l'ensemble. Le chiffre donné par le courrier des pétitionnaires évoqué plus haut avance le chiffre de 1 100 habitants en 1936 et une estimation à 2 000 habitants pour 1937. Ce chiffre n'est pas vérifiable en l'état, puisque l'on ne dispose que des chiffres par commune.

Ainsi, l'INSEE indique, sur les trois communes combinées, une population de 2 494 habitants à la même date (figure 50). Si on retire les 1 100 revendiqués par les pétitionnaires pour Bataville, restent alors 1 394 habitants sur les trois communes hors Bataville. Cette mise en relation permet quand même de comprendre, entre 1931 et 1936, la forte hausse de population liée à l'arrivée de l'usine en 1932 ainsi que le lien entre le déclin du site et la baisse de population des trois communes après les Trente Glorieuses. Néanmoins, et cela sera détaillé plus loin, les employés de l'usine Bata de Bataville ne résident pas tous à Bataville et nombre d'entre eux résident dans les vieux villages des communes de rattachement, Moussey et Réchicourt-le-Château, mais aussi dans des communes voisines, voire plus éloignées.

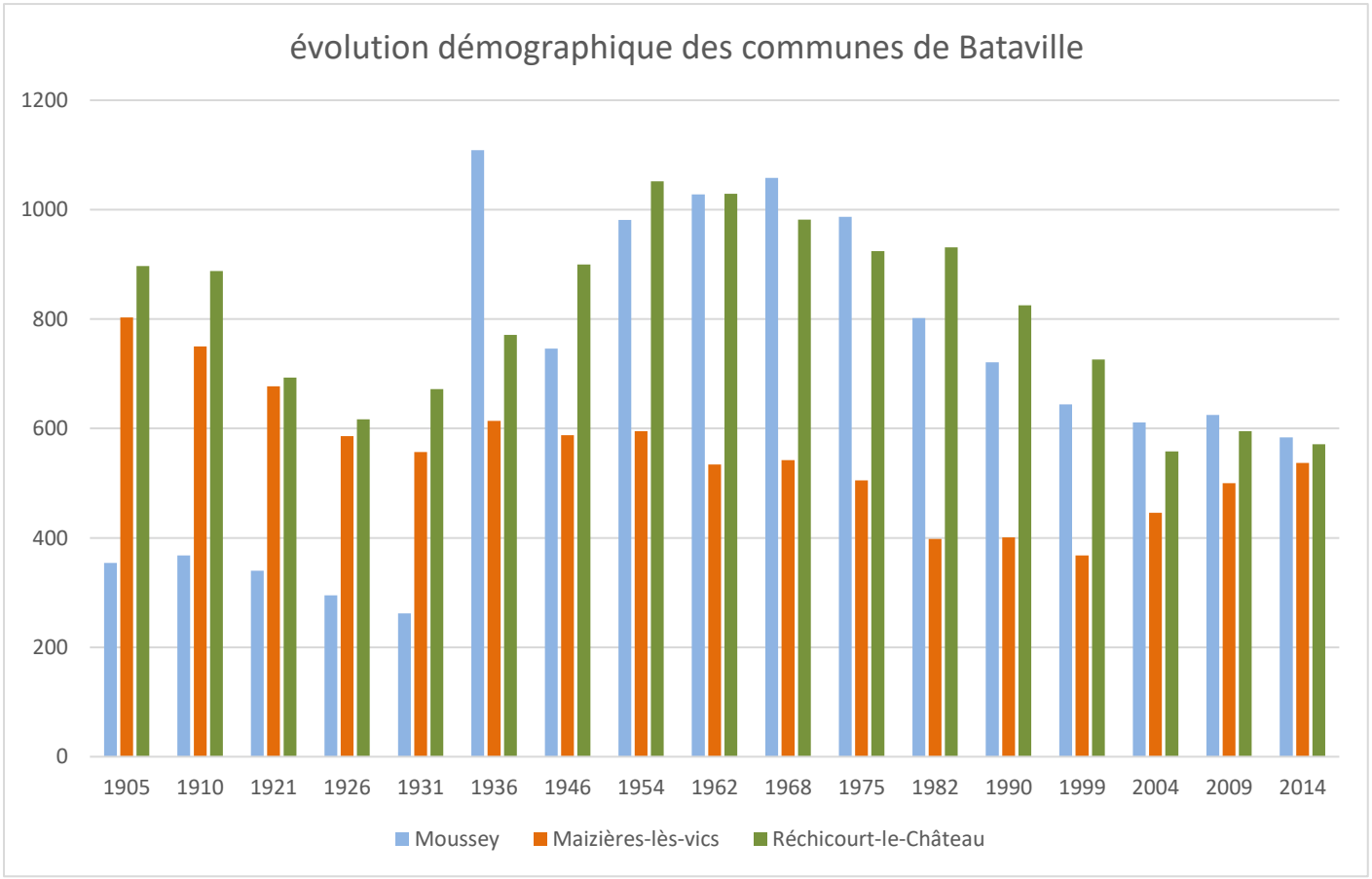


*Figure 50 - Évolution démographique des communes de Bataville*

Cependant, la documentation interne de l'entreprise et le CAITM, notamment les archives 107J121 et 107J123, permettent d'établir les tableaux 13 et 14 :

Le premier (tableau 12) est une répartition des habitants par type d'habitation ; les termes de Home II et Home IV tout comme Château ne sont pas expliqué par l'entreprise, ou si c'est le cas, cela figure dans des documents inaccessibles. La supposition la plus simple c'est qu'il s'agit d'une distinction entre maison individuelle et collective. Mais ce vocabulaire spécifique n'est pas repris ensuite et d'autres termes sont utilisés dans le langage courant de Bata, comme Bloc à 4, maison individuelle, etc. ou par quartier (le Haut-des-Vignes, partie de Cités sur Moussey et partie de Cités sur Réchicourt-le-Château). Enfin, ce tableau se combine avec le second pour mieux suivre le nombre d'habitants à Bataville.

| | Réchicourt-le-Château | Moussey | Home II | Home IV | Château | Foyer | Ferme | Haut-des-Vignes | Studios | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *1971* | 417 | 472 | 32 | 21 | 17 | 41 | 14 | 171 | n/a | 1185 |
| *1972* | 403 | 461 | 20 | 20 | 9 | 23 | 27 | 171 | 11 | 1145 |
| *1973* | 395 | 420 | 20 | 20 | 9 | 23 | 27 | 189 | 11 | 1114 |

*Tableau 13 - Évolution démographique de Bataville selon Bata*

| | Nombre de logements | Nombres de familles y habitant | Nombre d'habitants (logement accès à la propriété et groupe scolaire inclus) | Nombre de personnel habitant la cité | Maisons et internat | Nombre de logements construit durant l'année ou en construction | Nombre de logements transformés | Nombre de logement construits/transformés durant l'année | Total habitants (internat, groupe scolaire et accès au logement inclus) Bataville | Ouvriers à l'usine |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1953** | 251 | 254 | - | 368 | 300 | - | - | - | | 1758 |
| **1954** | 257 | 253 | - | 388 | 270 | 4 | 2 | 6 | 1295 | 1823 |
| **1955** | 265 | 264 | - | n/a | 224 | - | | 8 | 1293 | 1771 |
| **1956** | 264 | 262 | - | n/a | 235 | - | 1 | -1 | 1298 | 1855 |
| **1957** | **267** | **264** | **-** | **357** | **239** | **-** | **1** | **3** | **1301** | 1906 |
| **1958** | 267 | 253 | - | na | 213 | - | - | 0 | 1249 | 1834 |
| **1959** | 270 | 259 | 1073 | na | 209 | 3 | - | 3 | 1254 | 1933 |
| **1960** | 271 | 265 | 1049 | 369 | 192 | 1 | | 1 | 1241 | 1963 |
| **1961** | 272 | 268 | 1072 | 384 | 187 | - | 1 | - | 1259 | 2019 |
| **1962** | 274 | 270 | 1085 | 402 | 186 | - | 2 | 2 | 1271 | 2025 |
| **1963** | 275 | 274 | 1122 | - | 164 | - | | | 1286 | 1975 |
| **1964** | 277 | 277 | 1125 | - | 156 | 10 | - | 10 | 1281 | 1885 |
| **1965** | 282 | 278 | 1130 | - | 154 | - | - | 3 | 1284 | 2004 |
| **1966** | Manquant | | | | | 3 | - | - | 1299 | 2030 |
| **1967** | 290 | 289 | 1171 | - | - | - | - | - | - | 1924 |
| **1968** | Manquant | | | | | | | | | |
| **1969** | | | | | | | | | | |
| **1970** | | 277 | 1134 | | 107 | | | | 1241 | **2141** |

*Tableau 14 - Évolution démographique de Bataville selon Bata de 1953 à 1970*

Le tableau 13 est la restitution des données disponibles au CAITM, issues de la documentation de l'entreprise elle-même, sans possibilité de mise en parallèle avec d'autres sources infirmant ou confirmant ces chiffres ; cela entre néanmoins en cohérence avec les chiffres INSEE des recensements des communes. Des données manquent pour certaines années et il n'y a pas de données communiquées par l'entreprise pour les années 1968 et 1969, peut-être en lien avec les évènements sociaux de 1968 ?

En prenant en compte l'ensemble de ces tableaux, Bataville atteint son apogée démographique avec 1 301 habitants en 1966, loin des 2 000 avec lesquels elle pourrait être considérée – si elle était bien une commune – comme une commune urbaine par l'INSEE. Cependant, comme évoquée dans la partie I, la démographie n'est pas un indicateur suffisant pour estimer le caractère urbain d'un lieu et, entre autres, des questions de centralité, d'attractivité économique, sociale et culturelle sont à prendre en compte.

En prenant en compte ces paramètres, Bataville montre certes des capacités de centralité, mais en réalité très limitées, et uniquement liées à l'usine. Ce n'est pas Bataville qui est un centre, mais les établissements Bata à Bataville. En effet, le tableau 14 montre bien que le nombre d'ouvriers de l'usine dépasse en permanence le nombre d'habitants, qui n'est de plus pas constitué uniquement d'ouvriers.

Par exemple, en 1962, pour 2 025 ouvriers, il n'y en a que 403 qui vivent à Bataville, pour un total de 1 286 habitants. L'ensemble est plus porche du village-usine ou village ouvrier que de la ville-usine, même si le terme, par facilité et au regard de la taille de l'usine et de la célébrité de l'entreprise mondiale, a été privilégié. Cet élément démographique appuie les éléments de la conclusion de la partie 1, les termes de ville-usine et de village-ouvrier sont aussi pertinents l'un que l'autre, et le choix d'un des termes dépend à la fois de l'époque de fonctionnement et de l'utilisateur et de l'usage qu'il veut en faire.

### I.2.2 Bataville, un ensemble planifié

Bataville est un objet territorial complexe à qualifier formellement et il a été montré dans le chapitre 2 que ce qualificatif peut aussi dépendre de la période. La partie en cours s'intéressant avant tout au système industriel Bata, elle se centre sur la période 1932 à 1970, quand le qualificatif de village-ouvrier (ou village-usine) est pertinent, même si les marges entre les qualificatifs sont floues (cf. chapitre 2). En revanche, l'utilisation du qualificatif planifié, évoqué également dans le chapitre 2, est tout à fait incontestable et sera retenu pour cette période, que Bataville soit vue comme une ville-usine ou un village ouvrier.

La planification dans ce domaine implique une installation dans une zone faiblement peuplé, voire vide, une constitution rapide, la gestion par un seul planificateur (ici une seule entreprise industrielle), une gestion rationnelle de son espace, un paysage facilement identifiable (Picon 2018, Garner 1992, Morisset 2017).

À Bataville, le coté planifié s'exprime d'abord par le caractère vide d'humains du lieu et la soudaineté. L'achat des terres s'effectue en octobre 1931 et aucun habitant, ni bâtiment (si ce n'est la maison du garde-barrière du chemin de fer) n'est présent sur le site … cinq ans plus tard Bataville revendique 1 100 habitants ce qui confirme la rapidité de l'installation. La carte d'état-major de 1826 (figure 51) montre bien l'absence d'habitation à l'endroit de l'installation. Les limites communales, avec le site de Bataville qui ne s'en préoccupe pas, sont d'ailleurs déjà visibles à cette date.

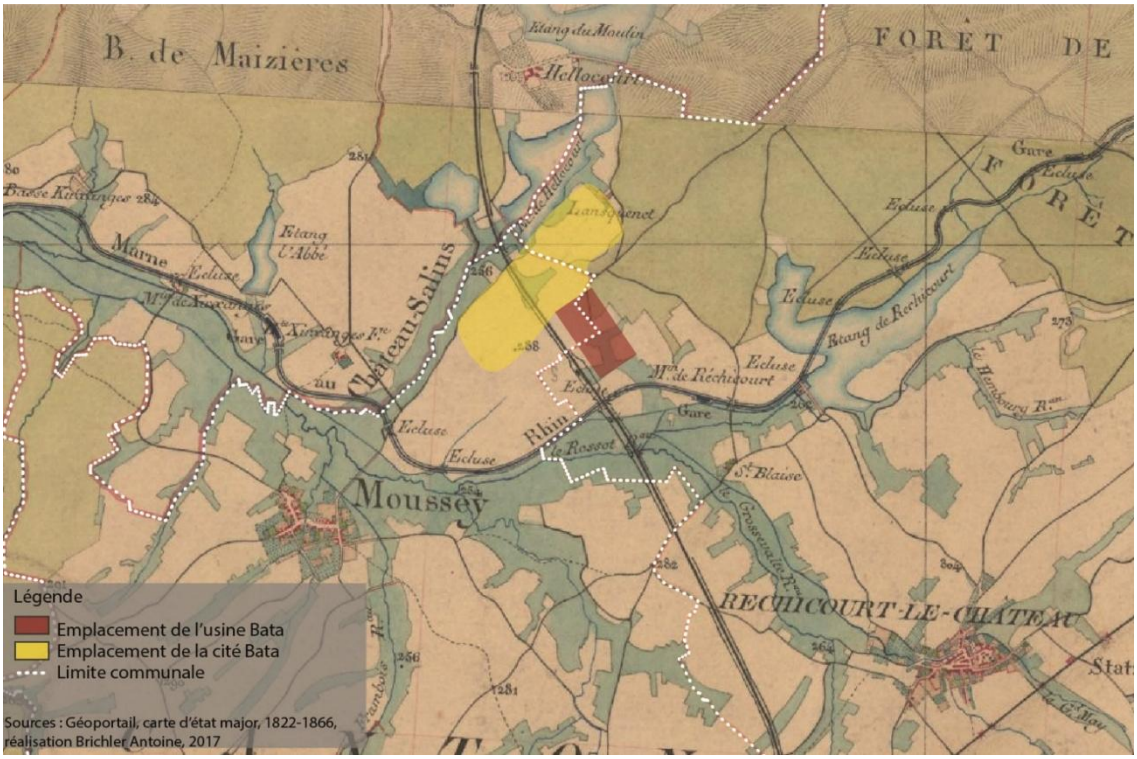


*Figure 51 - L'étendue du site de Bataville sur la carte d'état-major de 1826*

La troisième caractéristique de la planification est la gestion par une seule entreprise, impliquant donc une mono-industrialisation. Elle est évidente ici, ne serait-ce que par le nom du lieu en question. Tout est Bata à Bataville et, par exemple, l'épicerie est organisée et gérée par Bata. La très grande majorité des emplois est liée à Bata et à la production de chaussures, même s'il y a quelques fonctionnaires, notamment à la gendarmerie et dans les écoles.

Pour la caractéristique paysagère, la partie précédente ne laisse aucun doute sur la singularité industrielle du paysage, même plus de 20 ans après la fermeture de l'usine.

Enfin, pour la gestion rationnelle de l'espace, c'est-à-dire la planification à proprement parler, et malgré la disparition des archives du service des bâtiments[38], le périodique de Bataville est très révélateur sur le poids de l'industriel en matière d'aménagement du territoire et de planification urbaine.

Deux exemples, pris au début de Bataville, illustrent cette mainmise :

Le 15 mars 1935, l'entreprise présente les dernières constructions, la constitution de trois quartiers et leur localisation :

- la partie située près de la grande route, qui se compose essentiellement de maisons pour 4 familles ;
- le quartier des « célibataires » qui est au fond, au terminus des trois chemins de la cité ;
- le troisième quartier, encore en construction, composé de maisons occupées par une seule famille.

L'article se termine sur cette phrase *« ne l'oublions pas, notre cité n'est pas encore sur le point d'être terminée. »* (03-15 Bataville journal des Collaborateurs des Usines Bata en France, 1935).

[38] Ces archives étaient en général stockées directement au niveau de l'usine et n'ont pas été retrouvées après la fermeture, alors qu'on en dispose pour les batavilles suisse et britannique.

Le second exemple est en date du 5 avril 1935, le journal indique *« Notre service agricole a planté plus de deux milles arbres. »* (04-05 Bataville journal des Collaborateurs des Usines Bata en France, 1935). Au-delà des arbres plantés, cette publication montre la logique globale de cette entreprise qui, alors qu'elle produit des chaussures, possède un service agricole.

Ce type de publication dans le journal est continu durant sa parution. Par exemple, en 1960, plusieurs maisons et garages sont construits, comme les précédents, à destination des travailleurs et de leurs familles dans le style Bata (1960-01-15, Bataville, janvier 1960 n°1).

Certains éléments du système peuvent aussi être datés grâce à ce périodique. Ainsi, l'école primaire et l'école maternelle connaissent une réhabilitation et un agrandissement en 1953 ; le hall des sports est inauguré le 27 septembre 1957 (1957-09-20, Bataville, septembre 1957 n°15).

La mainmise sur la construction par l'entreprise est, un peu ironiquement, le mieux indiqué dans le numéro 24-6, quand le périodique annonce un nouveau programme d'accession à la propriété, ce qui *in fine*, détachera les nouvelles constructions de Bata. Ainsi, en mars 1961, le service de construction de l'entreprise, à la suite de la demande de la direction, prépare un programme basé sur trois maisons individuelles (1961-03-30, Bataville, mars 1961 n°6). Ce projet se distingue des précédentes constructions de logements, car, même si les maisons sont construites par l'entreprise sur un terrain appartenant à l'entreprise et suite à des démarches administratives effectuées par l'entreprise, la finalité est l'accession à la propriété (1961-04-2, Bataville, avril 1961 n°7). En effet, ces maisons ne seront construites que si une personne se fait connaitre auprès du service construction et achète la maison (sur plan) et le terrain. C'est la première trace de la fin de la maitrise foncière de Bata sur Bataville et cela s'effectue de manière très planifiée.

Ainsi, de 1931 à 1962, Bata possède l'ensemble du foncier du secteur Bataville et rien ne peut être construit sans son accord. L'organisation géométrique des rues, le zonage des installations (un secteur industriel, un secteur résidentiel, un secteur sportif) montre la rationalisation de l'espace tout en s'inscrivant dans les réflexions urbanistiques les plus modernes de l'époque (la Charte d'Athènes date de 1933). Les informations du périodique, reprises sur la figure 48 (Évolution chronologique du bâti à Bataville), montrent l'évolution planifiée du lieu et l'impact majeur de l'entreprise sur ce territoire.

Bataville présente l'ensemble des caractéristiques du qualificatif « planifié » tout en ayant une taille et un fonctionnement plus proche de celui d'un village que celui d'une ville. Ainsi est-il maintenant possible de qualifier plus précisément ce type de mélange industrialo-urbain à son apogée : Bataville est un village-ouvrier planifié – même si le qualificatif de ville-usine peut parfois être utilisé pour les raisons déjà évoquées – dont le fonctionnement est abordé dans la partie suivante.

# II] Le géosystème industriel Bata

Le terme de géosystème, défini et détaillé dans le chapitre 2, permet de mieux relier paysage et territoire à travers un raisonnement à l'échelle du système industriel, bien adapté au fonctionnement d'un tel ensemble.

## *II.1 Bataville, lieu d'industrie*

### II.1.1 le cœur du système : l'usine

Le centre du système, là où tout commence et raison même de l'existence de Bataville, est l'usine, elle-même au cœur du site industriel. La façon de nommer ce site n'est pas clairement énoncée : « Établissement Bata » par l'État français au début, puis usine Bata, puis Bata Hellocourt (l'utilisation de ce toponyme sera expliquée en II.1.3.). De son côté, Bata évoque son site de plusieurs façons : parfois Bata Hellocourt SA (Société Anonyme), mais aussi SA Bata (notamment par le périodique de l'entreprise et pour le libellé de ses courriers) mais aussi Société Anonyme Bat'a. Le libellé des courriers fait d'ailleurs référence à la troisième commune, Maizières-lès-Vic, où seule la ferme de Hellocourt est présente comme élément du système Bata.

Cette usine, comme toutes les autres, ne peut fonctionner en autarcie et doit être reliée à des fournisseurs et à des clients dans un cadre initialement et très majoritairement national, puis international. Le réseau de l'usine Bata entre d'ailleurs en contraste avec la logique idéologique du fonctionnement en autonomie des batavilles, conçues dans une logique d'autonomie sur le plan social.

Les matières premières (notamment les cuirs) sont acheminées, depuis la France ou l'étranger, via deux vecteurs, la route, et le chemin de fer. Bataville n'est pas sur un axe routier important, cependant, elle est sur la D40B qui est raccordée à la nationale 4 à 13 km qui, jusqu'à la construction de l'autoroute A4 en 1972, était l'axe routier principal permettant d'aller de Paris à Strasbourg. Dans le domaine ferroviaire, Bataville possède une gare directement adjacente à l'usine, sur la ligne Dieuze – Avricourt qui se rattache au Paris – Strasbourg à 7 km au Sud. Il y a aussi le canal de Marne au Rhin, mais les documents n'indiquent pas une utilisation de cette voie de communication pour l'acheminement de matériaux, ni même si des quais sont présents dans le petit port pourtant creusé juste à côté de la gare.

À l'origine, le bâtiment administratif (photographie A figure 52) est à la fois le centre de décision de Bataville, mais aussi le centre décisionnel de l'entreprise en France. En effet, le siège de l'entreprise pour la France y est localisé et y gère les 167 succursales présentes en France en 1935, ce qui étonne d'ailleurs la préfecture de l'époque, car Bata avait déclaré les locaux de Strasbourg comme siège social (Courrier du préfet de la Moselle 29 octobre 1935, Archives départementales de Moselle, 309M3). Ce comportement est l'un des facteurs de la méfiance entre Bata et le pouvoir français. Un problème similaire s'est également posé en Yougoslavie où le siège social de la société était officiellement situé à Zagreb, à l'époque où Bata n'y possédait que des magasins. Cependant, après la création de l'usine de Borovo, 300km plus à l'Est, à l'été 1931 et pendant deux ans, le siège social est resté officiellement à Zagreb, alors que le directeur et toutes les réunions du conseil d'administration se tenaient en réalité à Borovo, où se trouvait l'usine. De plus, l'usine a fonctionné sans autorisation pendant la seconde moitié de l'année 1931 ; ce type de pratique semble avoir été assez fréquent chez Bata qui ignorait délibérément les règles locales (Balaban 2018).

Le site industriel et donc l'usine évoluent avec le temps. À partir d'une photo aérienne récente, on peut retracer, dans une démarche géohistorique, son organisation (figure 52) telle qu'elle était au temps de son fonctionnement et même si certains bâtiments ont évolué depuis la fermeture. Par exemple, le toit du dépôt logistique a été couvert de panneaux solaires.

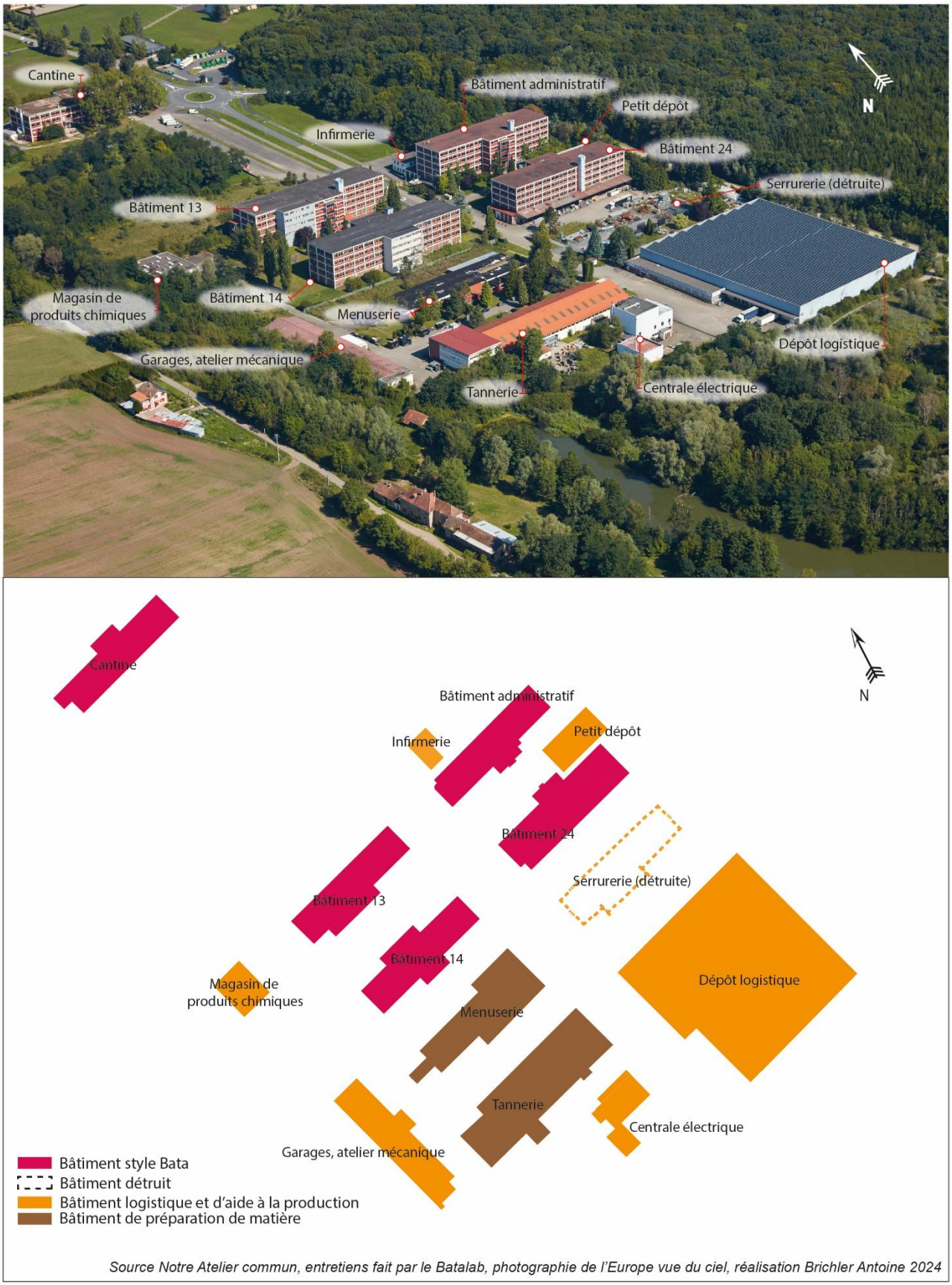


*Figure 52 - Organisation du site industriel Bata à Bataville au temps du fonctionnement*

Le site industriel est conçu pour produire des chaussures de la matière brute au produit fini, avec un contrôle complet de la production. En effet, le cuir arrive brut et est traité sur place. Les pièces en bois nécessaires sont produites sur place, permettant aux ateliers de production (bâtiments 13, 14 et 24) de se concentrer sur la fabrication. Est présent sur place de quoi assurer la maintenance à la fois des machines mais aussi des véhicules. L'intérêt pour l'entreprise est alors de limiter au maximum l'utilisation d'entreprises annexes, mais elle reste tributaire des fournisseurs de matières premières et de produits chimiques qu'elle ne fabrique pas.

En réalité, l'autonomie du processus de production n'est pas aussi forte qu'espérée : la tannerie n'est qu'en construite en 1957 (Doumergue 1964)[39] et ne fournit que 35% des cuirs nécessaires au fonctionnement de l'usine. Elle sert en fait surtout d'argument concurrentiel dans les négociations avec les fournisseurs de cuir traité qui comblent le manque (Doumergue 1964).

Cependant, Bataville n'est pas que ce site industriel. Les « Établissement Bata » selon la nomenclature de l'époque, sont aussi un géosystème qui s'étend au-delà de la seule usine et donc un ensemble social particulier qui rend d'ailleurs la production possible. Ainsi, l'étude de l'un peut difficilement se faire sans celle de l'autre.

### II.1.2 Habiter dans le système Bata

#### *II.1.2.1 L'ancienne et la nouvelle cité*

La partie non-productive du système Bataville regroupe des fonctions sociales commerciales et culturelles, mais surtout de logement.

La première cité ouvrière[40] construite, dès l'arrivée de Bata, est la Vielle Cité, rasée en 1981. Il est difficile de réaliser une typologie précise du type de bâtiment qui composait ce quartier avant sa destruction.

[39] Notre Atelier commun indique 1958, dans un bâtiment déjà présent sur les photos aériennes de 1938, mais dont on ne connait pas la fonction initiale.
[40] L'expression est utilisée indifféremment pour une maison seule ou pour tout un quartier. Il s'agit ici du quartier.

En effet, les entretiens sont insuffisamment précis à ce sujet, les photos d'archives d'une qualité insuffisante (figures 53 et 54) et les photos aériennes prises par l'IGN n'indiquent qu'une présence de bâtiments longilignes. La figure 55 est la plus claire et confirme l'information précédente : la majorité de l'ancienne cité est composée de bâtiments collectifs. Il est cependant impossible d'en distinguer précisément le type. En périphérie de ces bâtiments collectifs, se trouvent des bâtiments plus petits, probablement individuels.

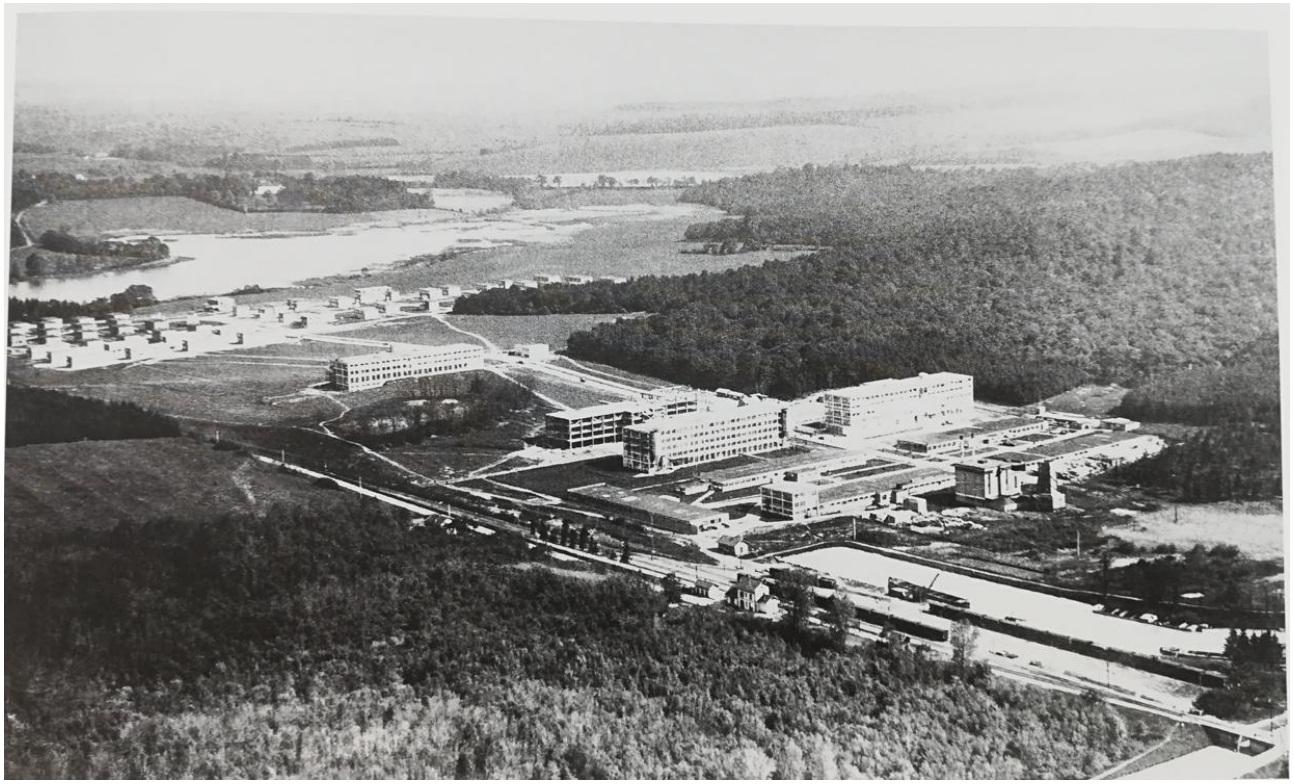

*Figure 53 - Vue aérienne Bataville entre 1932 et 1936.* *Pavel Novak, 2008, Zlinska architektura, Pozimos*



*Figure 54 - Vue aérienne de Bataville en 1960, source : Archives départementales de la Moselle, 1960*



*Figure 55 - Vue aérienne des cités vers 1954. coll. A.Gatti*

Inversement, pour la partie Nouvelle Cité, toujours présente, les informations et les détails sont nombreux. Le plan de C. Niel (figure 56) indique, selon sa propre grille d'analyse, le type de chaque bâtiment et place notamment les bâtiments dédiés aux services.

Elle fait aussi une liste des bâtiments par type selon sa méthodologie et produit le tableau 15.

| Type de bâtiment | Nombre |
|---|---|
| **Individuel** | 23 |
| **Collectif (internat, hôtel, logement collectifs)** | 10 |
| **Groupé double** | 20 |
| **Groupé quadruple** | 14 |

*Tableau 15 - Type de bâtiment présent à Bataville*

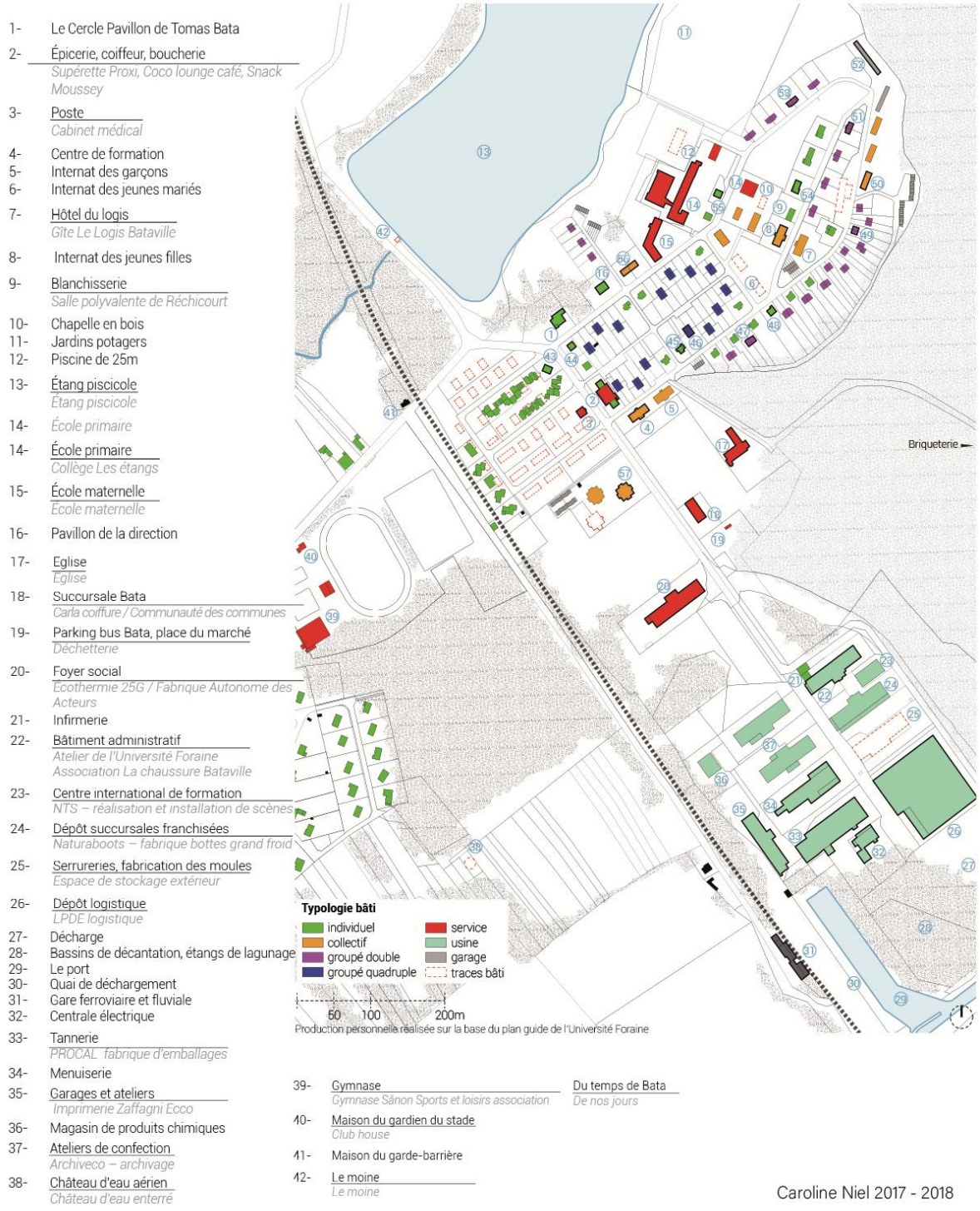


*Figure 56 - Type de bâtiment à Bataville selon C. Niel*

Dans le cadre de la planification, l'organisation et le placement des maisons n'est évidemment pas dû au hasard, mais est décidé par le service construction dès les débuts de Bataville, sous la directive directe de Zlín.

Il n'y a pas un quartier spécifique pour les maisons individuelles, majoritairement occupées par des personnels administratifs ou des cadres. Elles sont au contraire mélangées aux habitations collectives, dans un objectif déjà évoqué dans le chapitre 3 (Marek & Strobach 2013), c'est-à-dire la surveillance des ouvriers par l'entreprise jusque dans la vie privée. Un moyen d'assurer cette surveillance est que chaque ouvrier soit toujours visible par un cadre, même chez lui. Le voisinage devient un élément de surveillance. Ce système de surveillance via le placement des maisons des cadres n'est pas l'exclusivité de Bataville, mais est au contraire assez courant dans les villes-usines ou villages-usines paternalistes et Z. Doleshal, dans son ouvrage « In the kingdom of shoes » de 2021, fait une liste bien plus poussée des mécanismes de contrôle mis en place par Bata. Le jardin participe lui aussi à ce contrôle de la population et son usage n'est pas totalement libre. En effet, dès 1935 (Bataville 1935), l'entreprise encourage fortement à entretenir des plantes décoratives et met en place un concours pour valoriser cette action. De 1935 à 1938, le journal vante les mérites du jardinage décoratif et évoque le concours, apparemment annuel, avant, en 1938, d'adopter un ton plus impératif pour pousser à l'entretien des dits jardins (Bataville 1938).

C'est dans la logique Bata d'utiliser le jardin comme moyen de contrôle, via deux vecteurs :

- des mesures incitatives comme le concours du plus beau jardin ; qui concerne les fleurs et non les légumes ;

- les critiques des voisins si le dit jardin n'a pas un certain aspect (Adamski 2013).

Il n'y a, en fait, pas d'interdiction formelle sur l'utilisation de son jardin, mais une obligation d'entretien et une demande de respecter un certain aspect décoratif.

La figure 57 est issue des documents transmis par la mairie de Réchicourt-le-Château ; elle est plus précise sur le type des bâtiments, répartis en catégories utilisés actuellement pour classer les bâtiments résidentiels. Toutes les variantes de bleu montrent les logis dits individuels, c'est-à-dire un bâtiment pour une seule famille, là où la seconde catégorie (de jaune à rouge) correspond au bâti collectif occupé par plusieurs familles. La photo et le plan permettent de se représenter plus précisément la surveillance mise en place grâce au placement du logis. Ce plan permet aussi de voir la présence de garages, qui ne se sont cependant pas présents pour toutes les maisons individuelles et pour les logements collectifs. Cependant, ces garages sont rares et ne sont plus aujourd'hui adaptés à la taille des voitures modernes.

Une maison marque par sa taille : celle appelée « résidence des invités » ou « maison des invités ». Elle est la première que l'on voit en arrivant à Bataville depuis la route principale. Cette maison est la plus grande, mais elle n'est pas celle du directeur de l'entreprise. Elle est d'abord réservée à Tomaš Bat'a quand il vient visiter le site, puis utilisée pour les invités de marque. La maison du directeur, juste derrière, est quand même la seconde par la taille. Il existe aussi un hôtel pour l'accueil des personnes de passage en lien avec l'usine.




Source : Données de la Mairie de Réchicourt-le-Château, photo de l'Europe vu du ciel 2017, réalisation Brichler Antoine, 2024

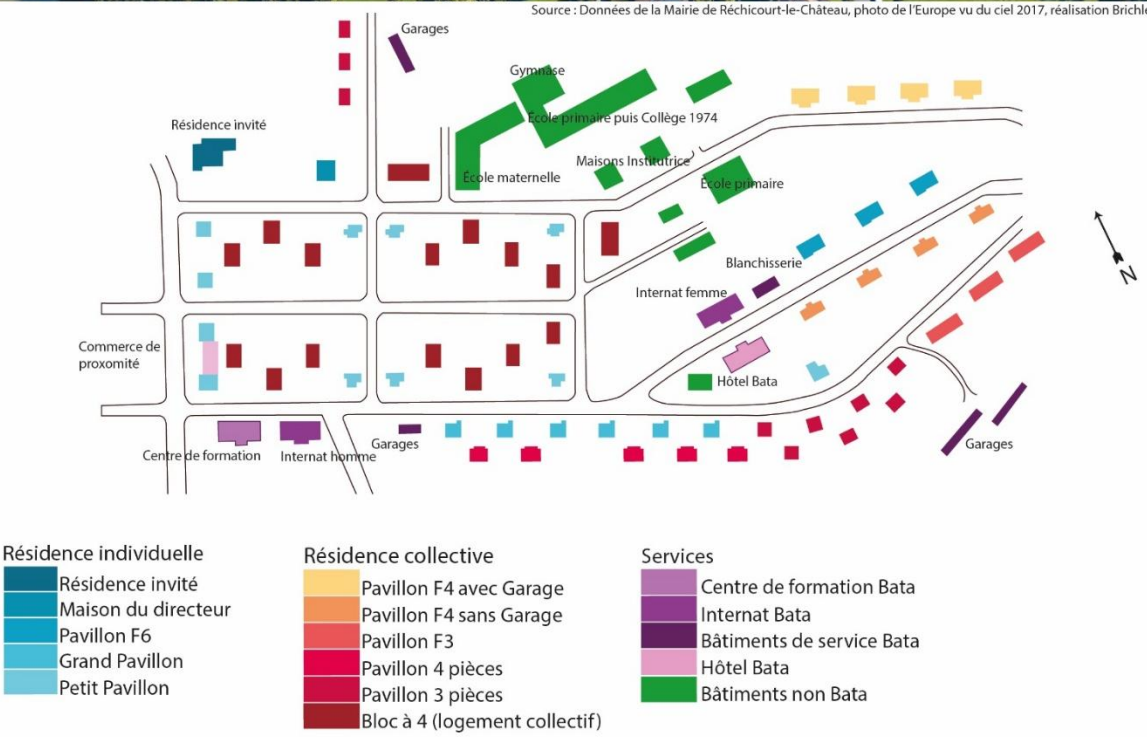


*Figure 57 - Localisation et type de bâtiments dans la Nouvelle cité Bata*

Enfin, deux maisons individuelles tranchent avec les autres, ce sont celles liées au système scolaire, permettant de fournir les logements de fonction aux instituteurs, et donc seulement indirectement liées à Bata.

### *II.1.2.2 La formation à Bataville*

L'établissement scolaire, mis en place en 1946, est composé d'une école maternelle et d'une école primaire, entièrement rénovée en 1953 (figure 58). Cet ensemble scolaire et ces deux maisons sont à la charge des communes et non de Bata. C'est d'ailleurs, au début du système, l'un des rares éléments de Bataville n'appartenant à Bata, les personnels enseignants étant fonctionnaires d'État. En 1974, l'école primaire devient un collège et un nouveau bâtiment est construit pour héberger l'école primaire (figure 59).



*Figure 58 - Photo aérienne de la nouvelle école* *Source : site de Moussey, vers 1952*

Si l'école échappe, en restant une prérogative de l'État, au contrôle direct de Bata, ce n'est pas le cas de la formation, élément important pour l'entreprise. En effet, en s'installant dans une zone rurale loin de toute ville où des formations spécifiques existent, Bata a dû former ses propres travailleurs d'où la nécessité de construire un centre de formation. Le système de formation à Bataville est ainsi constitué de trois éléments : un Centre d'Étude et de Formation (visible sur la figure 59) et deux internats, un pour les femmes et un pour les hommes.

Cependant, cette configuration n'est pas originale dans le cadre du paternalisme industriel et les entreprises ont l'habitude d'organiser en interne leurs formation. Dans le cas de Bata, la formation professionnelle est importante comme le montre la déclaration de Tomaš Bat'a en 1924 *« Je considère que les cours que vous allez suivre seront plus profitables que ceux de l'enseignement commercial officiel. »* (Cekota 1968, p. 249). Cependant, avec la loi Astier de 1919, le système de formation Bata doit être en conformité avec les normes de l'enseignement professionnel organisé et structuré par l'État (Paindorge, 2023).

Ce centre de formation est un des éléments-clés du réseau Bata : en effet, certains ouvriers étrangers salariés de Bata dans d'autres usines du groupe viennent se forment à Bataville. Ces déplacements ne sont pas rares et des ouvriers de Bataville peuvent aussi faire des stages à l'étranger, notamment à East Tilbury (Paindorge 2023, p. 130).




*Figure 59 - Aspect des bâtiments de formation Bata*

En matière d'architecture et de paysage (figure 58), l'établissement scolaire possède une certaine singularité avec son toit en pente, mais les couleurs des peintures et les fenêtres assez grandes raccordent bien la construction à l'ensemble. Inversement, le Centre d'Étude et de Formation et les deux internats (figure 59) reprennent parfaitement les codes paysagers de Bata : brique rouge, forme cubique et, ce qui étonne particulièrement en Lorraine à l'époque, les toits plats.

#### *II.1.2.3 Les commodités et services de Bataville*

En plus de tous ces éléments, le village-usine possède sur son territoire quelque activités commerciales : une boucherie, une boulangerie et une épicerie, notés « commerce de proximité » ainsi qu'un médecin. Ils sont localisés au centre du système résidentiel, directement sur la grande route. En réalité, la présence permanente d'un médecin est difficile à estimer. Le périodique « Bataville » parle d'un service médical disponible, d'un médecin qui fait des visites à domicile et publie ses coordonnés, au moins une fois par an, dans le numéro de juillet ; mais il n'existe pas d'élément pour dire si son cabinet est bien sur place. De plus pour les habitants, la présence du médecin se mélange dans la mémoire avec celle de l'infirmerie de l'entreprise. Enfin, en fonction de la période, cette information peut varier. Cela amène à une confusion et une interrogation sur l'existence ou non d'un cabinet médical sur place à l'époque.

Le sport a une place particulière dans la logique industrielle et entrepreneuriale paternaliste. De nombreux auteurs l'ont établi, notamment F. Burlot dans sa thèse « le sport en entreprise, un outil de cohésion interne » en 1997. Dès 1934, est fondé le Sporting club Bata (Monier 2023, p. 146) qui possède les traits de ce que T. Philippe en 1997 appelle un « club d'entreprise patronal ». B. Monier en rappelle les caractéristiques :

- il est fondé à l'initiative du patronat ;
- il est dirigé soit directement par les industriels, soit de façon indirecte par les cadres et ingénieurs ;
- il est fréquenté principalement par les salariés.

C’est là encore une autre façon de contrôler et surveiller le personnel ouvrier. En effet, exactement comme pour le placement des maisons des cadres, l’activité sportive « organisée » est encadrée par les cadres. La pratique sportive est glorifiée par l’entreprise, via son périodique qui suit les résultats des équipes sportives, mais présente aussi les exercices individuels que chacun peut faire. Ainsi et par exemple, le « Bataville » n°14 du 18 avril 1934 (cité par B. Monier 2023, p. 149) proclame :

*« Profitons des beaux jours pour fortifier notre corps. Un homme doit être capable de travailler beaucoup. Il ne pourra fournir un effort régulier que s’il possède une bonne santé et un corps bien développé. […] Nous conseillons à nos jeunes gens de faire chaque matin une demi-heure de culture physique. Cet entraînement […] développera harmonieusement [vos jeunes corps] et vous procurera une excellente santé. »*

Le sport est un moyen de fortifier le corps pour être plus productif, mais aussi un autre moyen d’éduquer les ouvriers, à travers divers types de pratiques sportives (Monier 2023, p. 145) :

- la pratique sportive informelle, le footing dominical, la baignade récréative, etc. ;
- une culture physique, voire une éducation physique, notamment pratiquée par les internes et instituée dans le cadre de la formation en internat ;
- les pratiques physiques de compétition.

La dernière est celle qui demande le plus d’installations et l’entreprise construit en 1948 un « terrain des sports » (Bataville n°21 du 7 octobre 1946). En 1956, c’est un hall des sports qui voit le jour[41]. Ces installations sportives sont majoritairement placées à la périphérie du système résidentiel et un seul élément est au cœur du système résidentiel, jouant un rôle symbolique pour la représentation de Bataville : la piscine.

Cette piscine est en effet une fierté pour les habitants qui ont connu l’usine fonctionnelle. Elle est très souvent évoquée dans les entretiens (Monier 2023, p. 157) C’est en effet l’une des premières piscines du département de Moselle et la première piscine découverte du département. Elle est présentée et mise en avant dans le périodique dès 1938, au moment de son inauguration. Elle a été détruite en 1998.

[41] Un gymnase est visible et identifié sur les figures, mais c’est un ajout postérieur et non une installation d’origine Bata.

Un dernier bâtiment, contrastant avec les autres en matière d'architecture, est bien visible sur les plans larges et les photographies : l'église. Elle est placée entre l'espace productif qu'est l'usine et l'espace résidentiel qu'est la cité Bata. Construite en 1962, elle remplace une ancienne structure en bois qui avait été placée, durant la guerre et suite à un accord oral entre l'entreprise et les municipalités, au centre de la cité. Dans l'idéologie Bata, une église est avant tout un lieu pour la communauté au service, comme tout le reste, de Bata, mais dans les faits, sa construction a cristallisé quelques tensions (Gatti 2004, p. 97-98) et elle finit par être financée par l'entreprise et les communes de Moussey et de Réchicourt-le-Château.

Cette église est toujours en activité et est vectrice d'une des nombreuses « légendes » de Bataville : dans le « Bataville » d'octobre 1962, la direction n'indique pas la hauteur de l'église, mais explique juste que la hauteur ne dépasse pas celle des bâtiments de fabrication. Le pas a été vite franchi pour y voir une intention de l'entreprise et l'histoire est reprise plusieurs fois par les habitants mais sans être sourcée, ni vérifiée.

#### *II.1.2.4 Le cas du Haut-des-Vignes*

Lors de la constitution du Programme d'accession à la propriété, en 1962, nait un nouveau quartier, le quartier Haut-des-Vignes. Ce quartier n'est pas inclus dans Bataville par l'inventaire du patrimoine, bien que cela en soit bien une partie. En effet, ce quartier est constitué pour les salariés de l'entreprise, via le service de construction. C'est l'entreprise qui définit à la fois le plan du quartier (figure 60), mais aussi le plan des maisons, appelées « Maisons type 6 » (figure 61 et figure 62, pavillons M6). Ces maisons sont bien présentes dans le Haut-des-Vignes, mais aussi – et c'est là un fait qui réaffirme le lien entre le quartier Haut-des-Vignes et Bataville – à l'intérieur même de la cité Bata ; enfin, une partie du quartier possède des marqueurs paysagers Bata (figure 61). La publicité pour ces maisons est faite pour la première fois dans le périodique « Bataville » de mars 1961 (n°6) et elles seront évoquées plusieurs fois ensuite. La figure 62 présente les deux grandes phases de construction du quartier Haut-des-Vignes. La première phase (en rouge) est réalisée en 1965 et présente une majorité de maisons du type 6 dessinées par Bata (sur les 36 maisons, 24 sont de ce type). Cependant, pour la phase 2 (en jaune), réalisée en 1972, plus aucune maison n'est du style Bata.

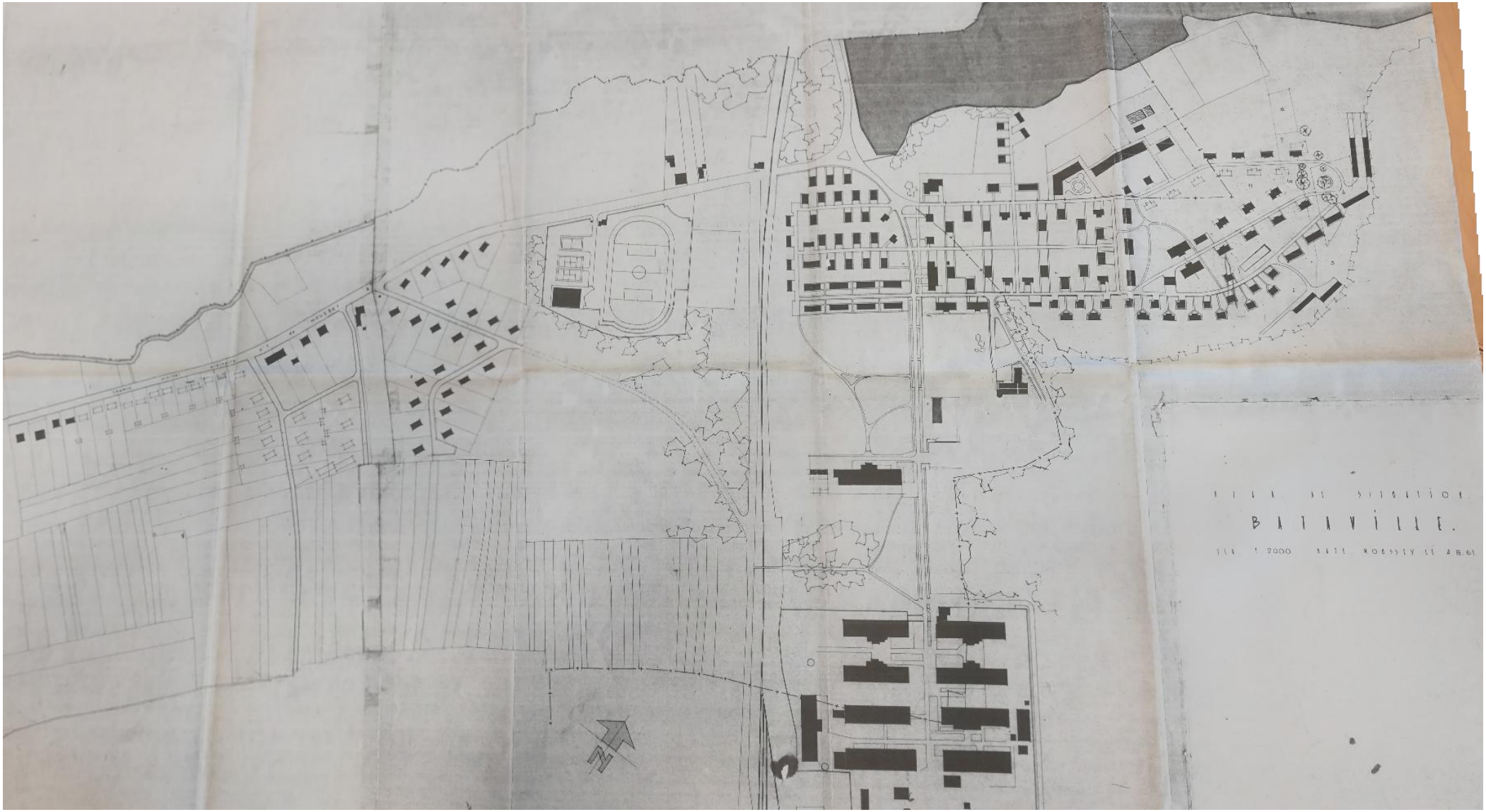


*Figure 60 - CAITM plan de Bataville avec le quartier Haut-des-Vignes, sur la gauche du stade, sd*

De plus en 1972 quand la phase 2 est lancée, l'entreprise indique par la voie de son périodique en février 1972, qu'il n'y a plus de parcelles disponibles à cet endroit, mais elle indique l'existence d'autres lotissements, plus du tout en lien avec Bata, dans les villages voisins, notamment Moussey et Réchicourt-le-Château. Ainsi et à partir de cette date, le service construction n'est plus le maître d'œuvre, ni même le propriétaire des terrains car les lotissements des villages de Moussey et Réchicourt-le-Château sont le fait de promoteurs immobiliers autres ; l'entreprise ici ne fait que communiquer les possibilités de constructions dans les alentours pour ses employés.




*Figure 61 - Les liens paysagers entre la cité Bata et le quartier Haut-des-Vignes*

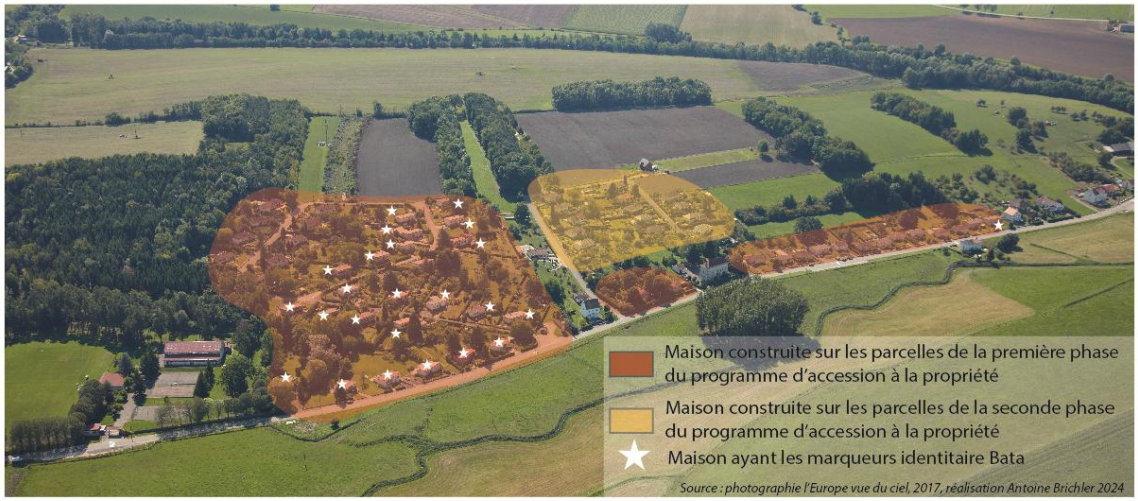


*Figure 62 - Le Haut-des-Vignes en 2017 : les constructions du plan d'accession à la propriété*

Ces paysages permettent de clore les réalisations de Bata à Bataville, dont on peut se demander s'il s'agit bien d'un géosystème industrialo-paternaliste complet ?

### II.1.3 Un géosystème industrialo-paternaliste complet ?

En comparant Bataville au modèle du géosystème paternaliste présent sur la figure 16, (partie 1, chapitre 2), mais aussi aux autres territoires de ce type, il apparait une grande similitude et ce n'est qu'à propos d'éléments annexes que des manques sont sensibles. En effet – mais c'est le cas de la grande majorité des villes ou villages-usines – Bataville reste une structure créée avant tout pour la production industrielle et il manque, par exemple, l'après activité professionnelle. L'accession au logement et même la possibilité d'être propriétaire sur place sont liées au contrat de travail ; une fois que la personne ne travaille plus à Bata, elle perd sa maison, sauf si elle a réussi à accéder à la propriété par le programme prévu à cet effet. Il n'y a aucune structure pour les retraités, comme une maison de retraite, par exemple, qui peut être présente dans d'autres entreprises paternalistes de l'époque, comme l'industriel du textile Boussac dans les Vosges. Autre manque, et bien qu'il y existe une église spécifique à Bataville, le cimetière : à Bataville, on nait, on s'éduque, on se forme, on travaille mais on quitte les lieux à la retraite.

La figure 63 présente de façon globale le géosystème Bata, en reprenant les couleurs utilisés pour représenter les autres batavilles, avec la séparation en trois ensembles structurants : l'ensemble industriel, cœur et moteur du système ; l'ensemble résidentiel complet pour fournir en ouvriers l'ensemble industriel ; et, enfin, l'ensemble social comprenant les installations sportives, différents commerces, lieux d'éducation et de formation. Sur ce plan, les logements de fonction des professeurs ont la couleur de l'ensemble résidentiel, mais un liseré noir les entoure pour les distinguer. Par ces similitudes avec les autres batavilles, cette figure 63 permet aussi de confirmer l'hypothèse que Bataville est bien une bataville parmi d'autres. Cette phrase peut ressembler à une lapalissade, mais cela devait être clairement exprimé et démontré, même si le nom du système est un indice sérieux.




*Figure 63 - Bataville : localisations et évolutions de 1932 au XXI$^{ème}$ siècle*

La figure 65 complète la précédente et présente, sur le même modèle de celles réalisées pour Batapark et Bata Factory, l'évolution du système Bata complet, y compris la partie Haut-des-Vignes. Ainsi, en 1990, date de la photo aérienne de la figure 64, le territoire Bata est toujours bien inscrit dans une certaine conformité avec le modèle, mais il entre dans sa dernière phase et montre déjà des traces de délitement : la Vieille Cité, rasée dans les années 1980 pour cause de vétusté ; la gare fermée en 1969 pour les voyageurs et en 1986 pour les marchandises. La figure 62 présente le géosystème Bata dans son ensemble et dans sa dernière version avant le début du déclin. Elle montre aussi, au Nord de l'ensemble un élément périphérique qui indique que le système économique peut aller au-delà du géosystème.

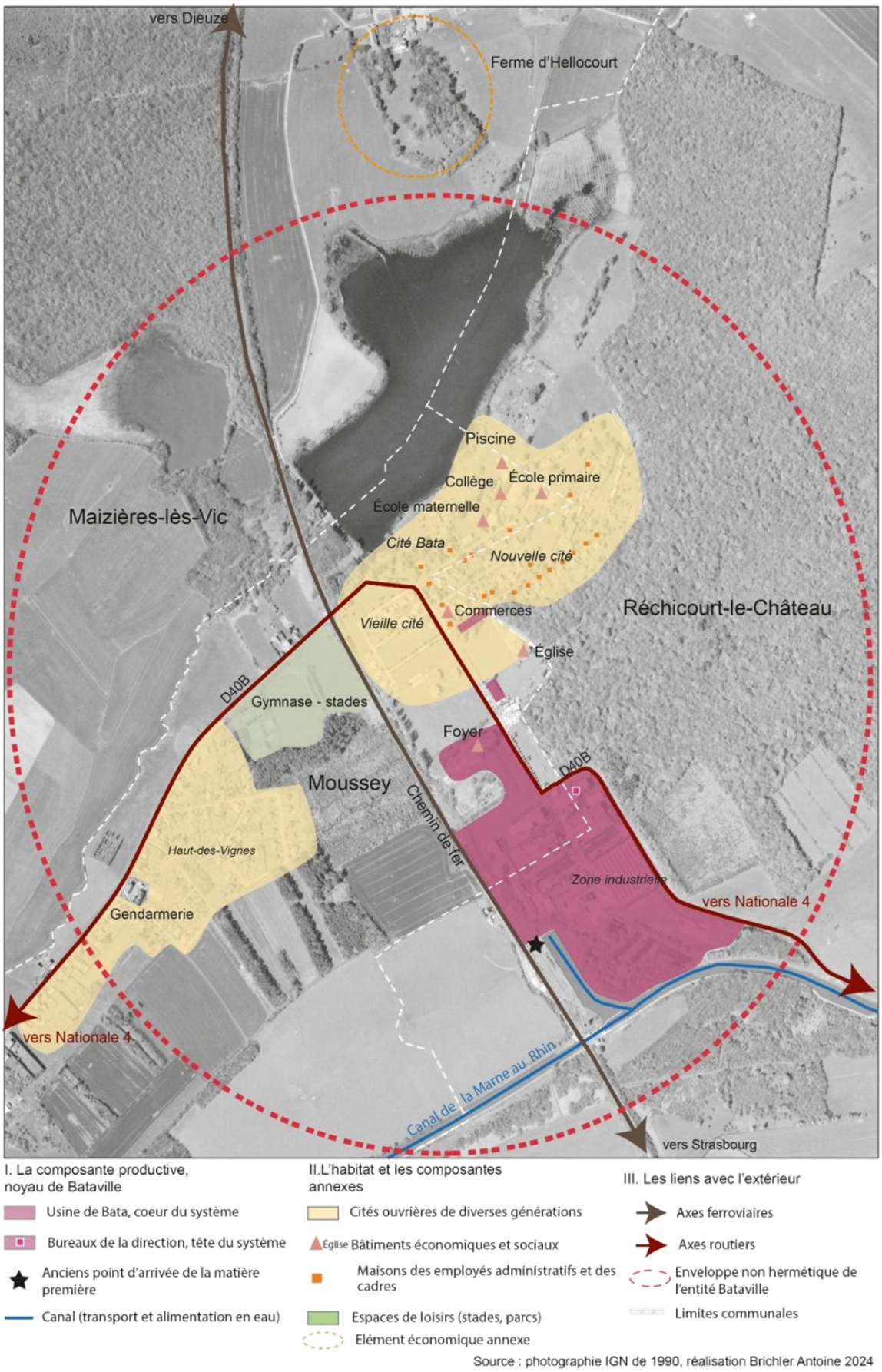


*Figure 64 - Le géosystème Bata à son apogée*




*Figure 65 - Bataville à son apogée et à travers la matrice des batavilles*

### II.1.4 la périphérie : le système Bata au-delà du géosystème

Sans même évoquer son statut de transnationale, Bata étend, localement, son système économique au-delà du géosystème et donc du territoire à proprement parler de Bataville, dans des périphéries immédiates ou plus lointaines. Cela permet d'expliquer, entre autres, comment l'usine peut employer plus d'ouvriers et d'ouvrières que d'habitants de Bataville.

Immédiatement au nord du géosystème et sur la troisième commune évoquée jusqu'ici comme concernant le territoire de Bataville (Maizières-lès-Vic), un hameau apparait (cf. figures 64 et 65), sorte de grosse ferme organisée autour d'une belle maison surnommée « le château » : Hellocourt. Ce lieu, plus proche de la grosse ferme autour d'un modeste château que du hameau sur la carte d'état-major (1820-1866), était le chef-lieu de la commune d'Hellocourt, absorbée par Maizières-lès-Vic en 1885. Le toponyme est aussi celui utilisé par Bata pour désigner, pendant un temps au moins, son usine (les établissements Bata Hellocourt, cf. partie II.1.1. de ce chapitre). En fait – et cela peut expliquer l'utilisation récurrente du nom par l'entreprise – le domaine est acheté par Bata dès son arrivée car l'entreprise cherche un point de chute à toute proximité du chantier de l'usine. La ferme sert de premier siège après l'achat par l'entreprise en 1932, de façon temporaire avant le transfert (Gatti 2004, p. 56), en 1933, dans le bâtiment de l'usine prévu à cet effet.

Cet ensemble devient, pour le système Bata et Bataville, très annexe. Cependant, le domaine est évoqué lors des entretiens effectués par le Batalab, comme étant un élément important servant à fournir l'épicerie locale et aussi la cantine en lait et en légumes, ce qui n'est cependant pas confirmé par d'autres sources, notamment écrites. La production agricole principale est liée à l'élevage (80 vaches), car la terre n'est pas adaptée aux cultures (*op. cit.,* p. 54). Cette production agricole perdure après l'arrivée de Bata qui n'a occupé les locaux que de façon éphémère, mais a conservé la possession de la ferme (et de l'activité lié), dont le rôle symbolique a été plus important que le rôle réel.

Le périodique Bataville fait vivre ce lien entre Hellocourt et Bataville : *« Voyez plutôt ces rudes travailleurs dans nos domaines de Hellocourt ; ils ne s'y amusent pas et cependant le cadre est poétique et porte à la rêverie. […] Pour tous ceux qui n'ont pas vu encore notre fabrique, l'idée de fenaison s'allie mal avec l'usine à proximité. Cela est cependant et c'est ainsi que plus d'un charme de la nature vient corriger ce que toujours une usine a d'austère. » (*Bataville, Avis et échos, Journal des collaborateurs des usines Bata en France, n°37, 12 octobre 1934, cité par Gatti 2004, p.56*).* De façon plus prosaïque, cette production agricole n'est absolument pas suffisante pour nourrir l'ensemble de Bataville, mais fournit en partie la cantine de l'entreprise (*op. cit*., p. 56). Cependant, cette fonction est régulièrement évoquée lors des entretiens effectués par le Batalab comme l'un des éléments nourrissant le mythe de l'autarcie Bata ; la ferme devenant alors la zone de production pour la nourriture, permettant de se passer de l'extérieur, ce qui était très loin d'être le cas. En 1993, le « château » d'Hellocourt est en partie détruit par l'entreprise (*op. cit.* p. 56) et, en 2003, la ferme est revendue par Bata SA.

Le domaine d'Hellocourt, même s'il se place en tant qu'élément primaire dans la construction du système au niveau chronologique, reste fonctionnellement et spatialement périphérique et permet de faire la transition avec des périphéries plus lointaines du système Bata.

D'un point de vue économique, Bata et Bataville rayonnent en effet au-delà du seul géosystème, car la majorité des employés Bata ne réside pas à Bataville. Il faut les transporter. Pour cela, un réseau de bus est mis en place par Bata. L'entreprise s'accorde avec 5 sociétés de transport (Batapress février 1984), assurant un réseau composé à cette date de 25 lignes parcourant la Moselle et la Meurthe-et-Moselle (figure 66). En plus de ce transport routier et même avec la fin de l'activité « passagers » de la gare de Bataville en 1969, le train est utilisé en combinaison avec le bus, via la gare d'Avricourt (ligne 14a).

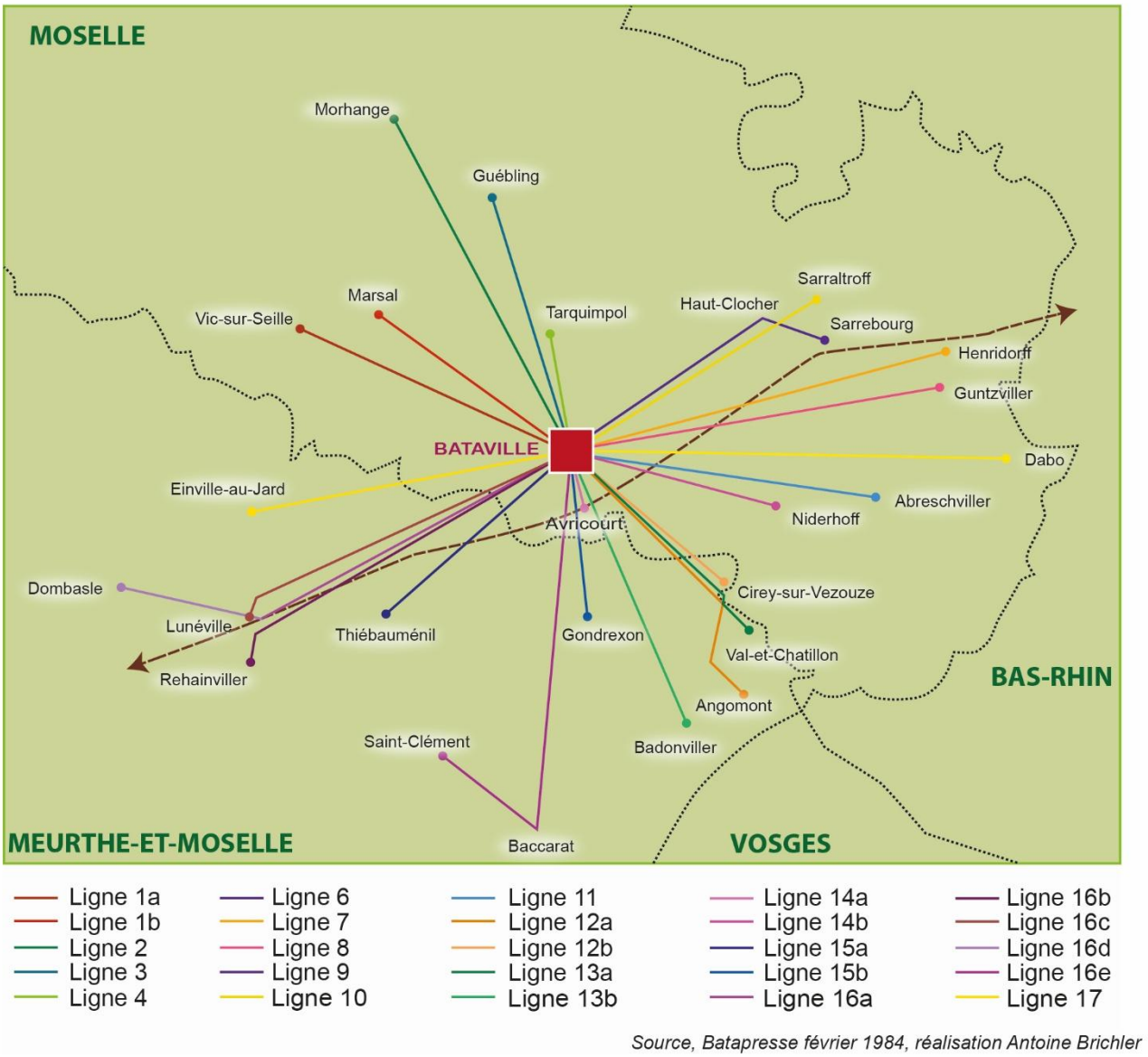


*Source, Batapresse février 1984, réalisation Antoine Brichler*

*Figure 66 - Les lignes de bus desservant Bataville en 1984 (en tiretés noirs : la voie ferrée Nancy – Strasbourg)*

Un rapport de l'entreprise, datant de 1960 et consulté au CAITM, chiffre le personnel transporté par bus et par la Société Nationale des Chemins de fer Français (SNCF) (tableaux 16 et 17).

| Transport routier | | |
|---|---|---|
| **lignes N°** | Destinations | Nombre de voyageurs |
| **1** | Vic-sur-Seille | 83 |
| **2** | Xures | 70 |
| **3A** | Abreschviller, via Bertrambois, Lafrimbolle | 56 |
| **3B** | Hartzviller, via Niderhoff, Ibigny | 63 |
| **3C** | Phalsbourg, via Arzviller, Voyer, Lorquin | 61 |
| **4A** | Cirey, via Harbouey, Blâmont, Autrepierre | 50 |
| **4B** | Cirey, via Frémonville, Foulcrey | 55 |
| **4C** | Cirey, via Blâmont, Repaix, Igney | 67 |
| **5** | Haut-Clocher, via Diane-Capelle, Kerprich-aux-Bois | 71 |
| **5 fin** | Fénétrange | 18 |
| **6** | Dabo, via Hesse, Saint Georges | 70 |
| **…** | Guéblange-lès-Dieuze, via Gélucourt, Assenon-court, Azoudange | 71 |
| **…** | Guénestroff, via Kerprich-les-Dieuze, Dieuze | 73 |
| **…** | Guébling, via Dieuze, Maizières-les-Vic | 72 |
| | **Personne transporté par Bus** | 880 |

*Tableau 16 - Transport par Bus Bata*

| Transport ferroviaire | | |
|---|---|---|
| **Lignes** | Gares desservies | Nombre de voyageurs |
| **SNCF** | Nouvel-Avricourt[42], Igney-Avricourt | 180 |
| **SNCF** | Sarrebourg, au-delà de Nouvel-Avricourt | 169 |
| **SNCF** | Lunéville, au-delà d'Igney-Avricourt | 111 |
| **SNCF** | Réchicourt-le-Château | 71 |
| | **Total personnel transporté par la SNCF** | 531 |

*Tableau 17 - Transport ferroviaire selon Bata*

En dehors des chiffres, l'intérêt de ces deux documents est de montrer la nécessité d'évaluer l'efficacité d'un réseau Bata essentiel à la bonne marche de l'entreprise. Les documents ayant permis la constitution de ces tableaux (16 – 17) n'indiquent cependant pas la périodicté (quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle) des transports.

[42] Nouvel-Avricourt est le nom du quartier de la gare sur la commune d'Avricourt en Moselle. Le quartier a été construit par les Allemands autour d'une nouvelle gare frontière rendue nécessaire par l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871.

Cependant, le titre du document étant « répartition du personnel suivant moyen de locomotion en date du 17 février 1960 », la supposition est que le chiffre correspond aux nombres de travailleurs vivant à tel endroit prennant la ligne numéroté.

Le transport des employés est toujours au cœur des préoccupations de l'entreprise, que cela soit quand le système est pleinement opérationnel en 1960 ou même plus tard, en 1984, quand le système est déjà en phase de déclin.

Le transport est d'ailleurs un terrain de bataille entre les syndicats et la direction. En effet, en 1961, les frais de transport sont remboursés aux salariés ; mais, au fil du temps, avec la hausse de ces coûts et les difficultés croissantes de l'entreprise, chaque ouvrier doit payer de plus en plus son transport et le syndicat Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) demande alors le retour au fonctionnement antérieur : le personnel payant 30 francs par mois et le reste étant payé par l'entreprise. Le résultat de ce conflit n'est pas indiqué, cependant cela montre plusieurs choses :

- l'entreprise est à l'origine du système de transport ;
- au moins à l'origine, elle participe au frais de transport de chacun de ses ouvriers tout en payant les contrats avec les compagnies de bus ;
- contrairement à une idée reçue exprimée par certains habitants, anciens de Bata, il y a bien eu des luttes sociales au sein de l'entreprise.

Enfin, au-delà du géosystème lui-même et de cet espace périphérique proche, Bata reste une entreprise mondiale connectée à bien d'autres acteurs.

## *II.2 Le système connecté*

### II.2.1 Les liens avec les communes et l'État

Comme vu précédemment, la relation entre l'État et Bataville connait un début complexe, avec une forte méfiance des autorités face à l'implantation. L'État refuse de plus de constituer une nouvelle commune et les raisons spécifiques à Bataville en ont été exprimées précédemment, mais elles s'ajoutent à un contexte national peu propice à la création de nouvelles communes.

À leur création à la Révolution, les communes correspondent aux collectes fiscales elles-mêmes calquées sur les paroisses préexistantes (Beauval et Boutouyrie, Motte 1992, cités par Edelblutte 2000) dérivées des finages, géosystèmes agricoles très anciens et au fonctionnement toujours d'actualité à la Révolution. Leur nombre est alors d'environ 44 000 communes.

Au XIX$^{ème}$ siècle, l'action de l'État est ambivalente : d'un côté il encourage, avec un succès mitigé, à la diminution du nombre de communes (Edelblutte 2000, p. 4) mais, d'un autre côté, il laisse se créer des communes industrielles, notamment lorsque le nouveau géosystème industriel fonctionne mal avec le géosystème agricole préexistant. La cohabitation entre deux géosystèmes profondément différents au sein d'une même commune génère des tensions. Cette relation tumultueuse entre les deux types de géosystèmes amène à la modification de limites communales dans l'objectif que l'industriel n'ait alors affaire qu'à une seule municipalité, ce qui est d'ailleurs l'argument évoqué par les pétitionnaires pour une commune Bataville en 1936. La création d'une nouvelle commune autour du territoire industriel ne peut en plus que favoriser l'industriel qui en devient, du fait de son poids économique local, assez facilement le maire et, dès lors, le territoire politique et le territoire industriel sont dirigé par la même personne.

De nombreuses communes sont nées ainsi, comme celle du Pont-de-Claix en Isère, créée de toutes pièces en 1873 en raison de l'installation d'une usine chimique et de son géosystème industrialo-paternaliste sur deux communes rurales et agricoles préexistantes (Edelblutte 2006). Toutefois, la construction d'un géosystème industriel au sein d'une commune agricole ne débouche pas forcément sur la création d'une nouvelle commune : il n'y a pas d'automatisme et c'est surtout lié à la volonté d'un ou des acteurs locaux, notamment de l'industriel en question.

Dans le cas de Bataville, la configuration présentée aurait pu tout à fait donner, à l'instar du Pont-de-Claix et de bien d'autres, la création d'une nouvelle commune. En effet, les établissements Bata s'installent sur trois communes qui sont exclusivement rurales et agricoles entre deux villages, celui de Moussey à 3km et celui de Réchicourt-le-Château à 5km. Plusieurs explications peuvent être données aux côtés de celles déjà évoquées plus haut. L'implantation de Bata et de son géosystème est tardive par rapport à la grande vague de création communale de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Le contexte budgétaire difficile des années 1930 n'est plus en faveur de la création et donc de la réorganisation des territoires communaux. En combinant cela au fait que Bataville n'est que la partie d'une entreprise mondiale et donc que son dirigeant et propriétaire n'est pas sur place et est étranger, cela peut expliquer la non-création communale autour de Bataville.

Pour autant Bataville possède des ancrages politiques locaux fort, notamment à Moussey (tableau 18), mais aussi Réchicourt-le-Château, car de nombreux maires sont issus de l'entreprise.

| Nom | Date | Profession | Durée de mandat |
|---|---|---|---|
| **WEILL Jean** | 19 ?? – 1935 - 19??[43] | Bata | |
| **ROYER Fernand** | 1947 à 1969 | Bata | 22 ans |
| **POIRE Roger** | 1969 à 1977 | Agriculteur | 8 ans |
| **WUNDERLICH Charles** | 1977 à 1989 | Bata | 12 ans |
| **MARCHAL Jean-Maurice** | 1989 à 2001 | Agriculteur | 12 ans |
| **LACASSE Daniel** | 2001 à 2008 | Proviseur du collège de Moussey | 7 ans |
| **LEROY Jean-Paul** | 2008 à 2020 | Ancien Bata puis entrepreneur | 12 ans |
| **MORQUE Hervé** | 2020 en cours | Entrepreneur | 4 ans (en cours) |

*Tableau 18 - La liste des maires de Moussey*

La date de début et de fin du mandat de Jean Weill est imprécise. La source est un courrier de la préfecture indiquant qu'il est le maire en 1935, mais il n'y a pas de trace de la date de son élection, ni de la date de la fin de son mandat, en raison de la Seconde guerre mondiale. Pour les autres noms, la source est le bulletin municipal de Moussey de 2014 et le ministère de l'intérieur pour l'élection de 2020.

[43] Étonnamment, les dates précises des mandats de Jean Weill sont inconnues. Il est attesté, dans le courrier avec la préfecture, qu'il est bien en poste en 1935.

Au total, si le calcul est fait à partir de 1947, soit 54 ans jusqu'à la fermeture, Moussey est dirigé par un Batamen[44] durant 34 ans. À noter que, si Jean Weill est maire de Moussey au début du système Bata, il est, d'après le rapport d'enquête de la préfecture, rarement présent sur place car occupé à Paris à une activité de lobbyste au service de Bata : *« La fonction municipale et la fonction B* [Bata] se rejoignent. M.W. Passe le plus clair de son temps à PARIS où dans certains milieux parlementaires ; son influence a d'heureux résultats pour les missions B*[Bata]. »* (Note secrète relative au fonctionnement des Usines BATA à Hellocourt, 1935, Archives départementales de Moselle).

Cette note donne d'ailleurs une autre information : pour l'État, l'entreprise Bata dépend de Moussey : *« Le Maire de Moussey dont dépend l'Usine »* (*op. cit*. 1935). Il n'est pas clairement indiqué, et alors que les nombreuses cartes et plans de l'époque montrent bien que les établissements Bata et les cités ouvrières sont quasi à égalité sur les deux communes, pourquoi l'État rattache systématiquement Bata à Moussey.

Du coté de Réchicourt-le-Château, les informations sont plus parcellaires et issues d'un seul entretien effectué le 17 mars 2017 par A. Brichler et M. Paindorge. G. Kelle, alors maire depuis mars 2001, explique qu'il y a eu avant lui deux maires Bata : A. Schwenk de 1959 à 1984 et J.-M. Pedretti, Directeur des Ressources Humaines (DRH) de Bata, de 1995 à 2001. La période d'activité d' A. Schwenk est confirmée par le journal officiel de la République.

Les maires étant presque toujours issus de l'entreprise, les relations entre les communes et les établissements Bata sont facilitées et cela peut aussi expliquer le manque de motivation pour la création d'une nouvelle commune, notamment après la Seconde guerre mondiale.

Après la Seconde guerre mondiale, les relations entre l'État et l'entreprise sont bien moins difficiles ; la méfiance envers l'investissement d'un industriel étranger et dissipée et les problématiques de défense du territoire ne sont plus aussi fortes que dans les années 1930. De plus, le système est fonctionnel et cohérent et il n'y a plus de rédaction de rapports particuliers des services de sûreté sur Bata.

Le périodique présente plusieurs visites de parlementaires, préfet, officiels de l'Armée … à Bataville, en toute bonne entente. Il n'y a plus trace, dans le périodique, dans les archives ou via les témoignages, de rapports difficiles entre les autorités et Bata.

---

[44] Terme utilisé par l'entreprise pour parler des travailleurs de l'entreprise. Il est à noté que le terme de Batawomen est quant à lui très rarement visible.

Enfin, et d'un autre point de vue, les évolutions de la question de la formation et de sa prise en main peuvent aussi servir d'exemple de cette normalisation des rapports. Comme évoqué plus haut, Bata possède en interne un centre de formation où tout nouveau travailleur doit aller se former tout en vivant en internat. C'est d'ailleurs à l'origine un point de tension exprimé par l'enquête de sureté pour la préfecture : les apprenants sont internes et les pouvoir public s'inquiète d'un embrigadement. Cependant, en 1949, ce point de tension devient un trait d'union entre l'État et Bata. En effet, le centre de formation est agréé pour décerner des diplômes d'État le 4 août 1949, en l'occurrence un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) dans les métiers de la chaussure. La formation est considérée comme étant de qualité (Paindorge 2023, p. 130). Cette qualité est illustrée par les résultats des apprenants obtenant des mentions très bien et les meilleurs élèves complètent leur formation dans la bataville britannique d'East Tilbury.

### II.2.2 Les liens avec le tissu économique local et le réseau Bata

Un des éléments-clé des batavilles est leur insertion dans les réseaux économiques. Elles sont certes déployées dans des zones spatialement isolées, mais de nombreuses connexions existent. Dans le cas de Bataville, ces connexions sont politiques et humaines, comme expliqué ci-dessus, mais il existe aussi de liens industriels et économiques entre entreprises et au sein même du groupe Bata.

Ainsi, Bataville se trouve dans une région industrielle depuis longtemps, la Lorraine (Ferras *et al.* 1990, p. 166). L'industrie lorraine est à l'origine liée aux ressources locales et plutôt rurales (sables, bois, fer, eau), mais les évolutions technologiques (par exemple l'adoption du procédé Thomas Gilchrist de déphosphoration de la fonte à la fin des années 1870 qui permet l'exploitation industrielle du minerai de fer local) et l'annexion de l'Alsace et de la partie Nord de la Lorraine donnent un coup de fouet à l'industrialisation du territoire qui voit se développer de nombreuses villes-usines entre 1870 et la Première guerre mondiale.

Les secteurs de la mine de fer et de charbon, de la sidérurgie, du textile ou encore de la verrerie et de la chimie se développent donc sur le territoire et forment un terreau favorable à l'implantation de Bata dans les années 1930

Au-delà de ces spécialités marquées en Lorraine, l'industrie du cuir et de la chaussure est elle aussi bien présente en Lorraine. Plusieurs autres entreprises sont présentes en 1976, localisées sur la figure 67 qui permet aussi de commencer à présenter la logique en réseau de l'entreprise. Le réseau de Bata existe en effet à deux échelles : l'internationale, déjà largement évoquée, et la nationale, au-delà de deux ateliers de piquetage dans des communes proches de Bataville : Fénétrange et Château-Salins.

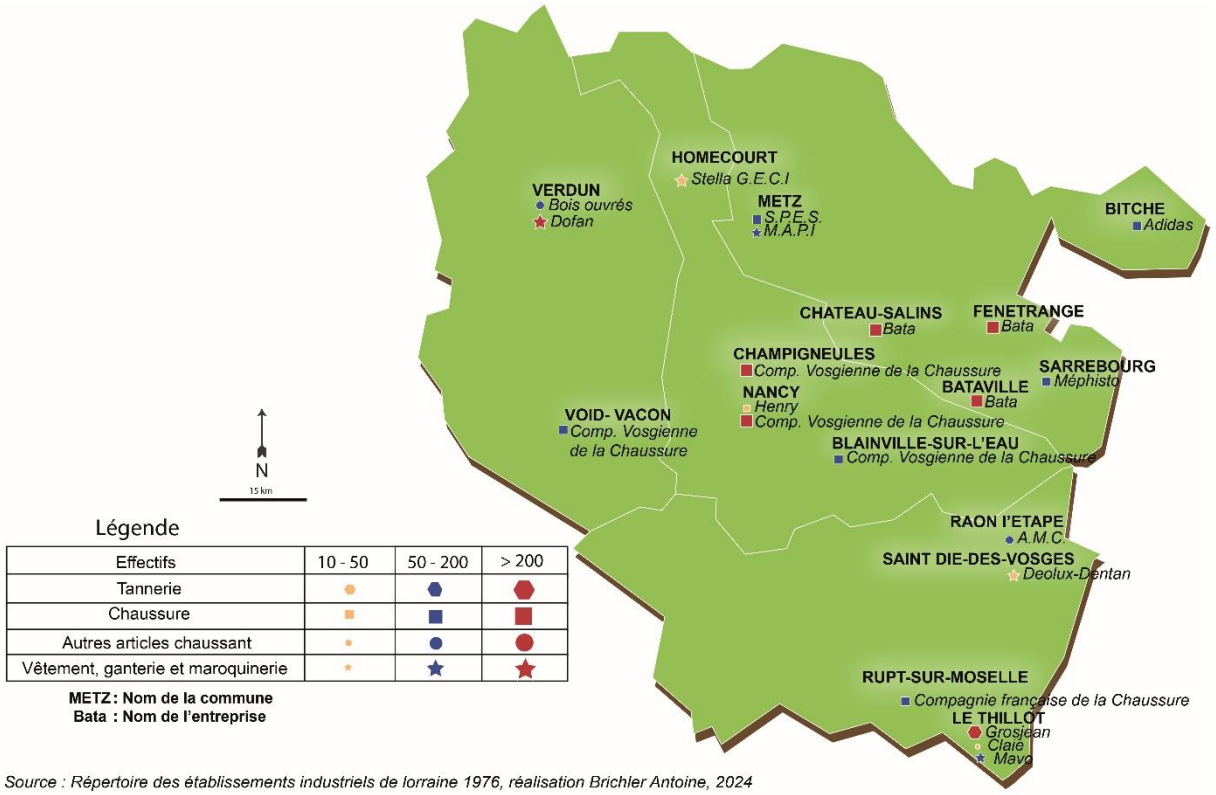


*Source : Répertoire des établissements industriels de lorraine 1976, réalisation Brichler Antoine, 2024*

*Figure 67 - Organisation de l'industrie du cuir en Lorraine*

Ainsi Bata contrôle-t-il une usine à Neuvic-sur-l'Isle en Dordogne, à environ 800km de Bataville. La raison de cet achat en 1939 (journal de l'usine Marbot en mars 1985) est liée à la Seconde guerre mondiale ; l'objectif étant de s'éloigner du front. Bata s'installe dans certains bâtiments de l'usine Marbot (du nom de son premier dirigeant, L. Marbot). Il n'est pas créé ici de bataville. Cependant, les liens perdurent bien après la guerre et l'usine Marbot est appelé « Société-sœur » par le périodique, qui à partir de 1990 lui consacre deux pages à chaque édition. De la même façon un troisième site industriel Bata voit le jour à Vernon[45] dans l'Eure ; cette usine est appelée « les Manufactures de Saint-Marcel ».

Entre ces trois usines, mais aussi à l'international, le réseau Bata fonctionne à plein. Des visites d'une usine à l'autre entre les personnels ont lieu, des formations communes sont organisées, etc. De plus, à partir de 1965, une grande convention entre les responsables, notamment marketing, est mise en place tous les ans au niveau européen : la Shoescon (Bataville n°3 1978), qui est une subdivision de l'organisation mondiale qu'est la WorldCon ; le tout contribuant à la naissance d'un groupe mondial de Batamen.

Le lien et donc le réseau entre les différents sites industriels de l'entreprise est aussi souligné par la politique de marque de l'entreprise. Initialement, Bata subdivise sa production en fonction de ses sites et chacun est structuré en entreprise quasi indépendante ayant chacune sa propre « marque »[46].

Bata possède sept sociétés pour l'Europe ; chacune possède une marque dont le nom est issu du site de production : Bata Hellocourt, Bata Neuvic, Bata Vernon, Bata Best, Bata Bordeaux[47], Bata Tilbury, Bata Möhlin. L'ensemble fait partie de la division Bata Europe Occidentale (figure 68).

[45] La date de mise en place de ce site est sujet à questionnement. La partie la plus ancienne de l'usine de Vernon, liée au caoutchouc, est de 1936, mais il n'est pas certain que ce soit lié à Bata. Cependant, Bata est bien présente à Vernon au moment de la Seconde guerre mondiale.
[46] Ce terme est celui de l'entreprise et ne correspond pas au sens juridique français.
[47] Bata Bordeaux n'est évoqué que très rarement ; aucune archive traitée ne mentionne une usine à Bordeaux et la seule source où cette marque est indiquée est le Bataville n°9 d'octobre 1972 ; d'après le Bata Information Centre, ce site est acheté en 1971 et est fermé en 1973, ce qui explique la rareté des informations et des mentions.

À partir de 1973, Bata réorganise sa politique de marques. L'entreprise décide alors d'en créer une nouvelle sans lien direct avec un site. Cette nouvelle marque s'appelle Marbot. Ce nom, récupéré de l'usine rachetée à Neuvic-sur-l'Isle, est choisi, d'après le « Bataville », *« parce que les détaillants qui nous passent commande directement ou non considèrent nos succursales comme des concurrents et sont de ce fait, réticents à la commercialisation des articles sous la griffe Bata »* (Bataville n°9 d'octobre 1972, p. 3).

Chacun des sept sites d'Europe de l'Ouest voit une partie (le reste continue à produire du « Bata » pour les succursales) de sa production spécialisée dans le cadre de cette marque (tableau 19).

| Lieu de production | Productions après la réorganisation |
|---|---|
| **Hellocourt** | Chaussure « Dames » - Mocassins |
| **Neuvic-sur-l'Isle** | Chaussure « Enfants » - nu-pieds toutes séries |
| **Vernon** | Articles toile – articles caoutchouc (mode) – après-ski – article de sport |
| **Best (Pays-Bas)** | Chaussure de sécurité – articles caoutchouc pour usage courant – Pantoufles |
| **Bordeaux** | Chaussures « Hommes » |
| **East Tilbury (Royaume-Uni)** | Articles « garçonnets » - chaussures de sport – « Monoplax » - articles caoutchouc |
| **Möhlin (Suisse)** | Articles mode « Dames » - Chaussures « hommes Polyair » -chaussures « Garçonnets » et articles caoutchouc |

*Tableau 19 - La spécialisation des sites de production dans le cadre de la marque Marbot*




*Figure 68 – Carte de la Bata Shoes Organization (BSO) regional coordinator*
*Source: Bata Information Centre, Map of Bata Shoe Organization (BSO) regional coordinators, Resource ID 21771*

*Remarques : RO signifie « bureau régional ». Les régions mentionnées dans le tableau sont le Canada, les États-Unis et les Caraïbes, l'Amérique latine (LATAM), l'Afrique occidentale (ROWA), l'Afrique australe (SARO), l'Afrique centrale (CARO), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MEBARO) qui couvre les pays d'Europe, du Maroc et de Tunisie, l'Afrique et le Moyen-Orient (MERO), l'Inde et l'Extrême-Orient (FERO). Les personnes mentionnées sont S. Cesari, F. V. Maltby, T. G. Bata, J. G. Janssen, B. Shaw, J. Mauss, E. Reimann, J. Moore, E. Etnum, S. Lintner, D. M. Marchant et N. Moubayed*

Cette réorganisation est aussi une façon de faire des économies. Ainsi, là où précédemment chaque usine produisait l'ensemble du catalogue, la spécialisation évite les doublons coûteux. Cette spécialisation permet aussi et finalement la survie de la dernière usine Bata d'Europe, puisque celle de Best, au Pays-Bas, produit toujours des chaussures militaires dérivées des chaussures de sécurité dans lesquelles elle s'était spécialisée.

Ces différents réseaux et connexions montrent que Bataville, malgré les apparences et certains discours fantasmés, ne vit pas et ne peut pas vivre en autarcie. Bien au contraire, comme toute industrie, elle est parfaitement intégrée, que cela soit au territoire local, régional ou national et au réseau Bata, principalement en Europe de l'Ouest. Néanmoins, factuellement, Bataville reste éloignée de toute forme urbaine dense et cet isolement géographique joue un rôle certain dans le déclin et la fermeture de l'usine en 2001, mais surtout dans l'après Bata.

## III] Bataville vers la chute : la fin d'un modèle emblématique du paternalisme

La crise globale de la fin du XX$^{ème}$ siècle et les changements de paradigmes économiques qui en sont issus n'ont pas épargné Bata dont la situation, comme pour toute les grandes entreprises paternalistes et fordistes, se dégrade ; le modèle, construit durant l'entre-deux-guerres et développé durant les Trente Glorieuses, ne fonctionne plus. À Bataville et comme dans toutes les villes-usines ou villages-ouvriers de l'époque, la dégradation est sensible, mais souvent minimisée et présentée comme passagère. La fermeture finale en parait d'autant plus violente.

Cette partie, qui fait la transition avec les chapitres finaux consacrés à Bataville sans l'usine, traite de cette phase de déclin aboutissant à la fermeture en 2001. Il s'agira ici d'en analyser essentiellement les conséquences territoriales, passant souvent au second plan, dans les discours et les médias, par rapport aux conséquences sociales.

## *III.1 Le déclin de Bata et de Bataville*

### III.1.1 les difficultés de l'entreprise

La fermeture de l'usine en 2001 est brutale pour les travailleurs, mais en réalité assez peu surprenante au vu des signes indiquant les difficultés de l'entreprise. À partir des travaux d'Y. Moulin et A. Kuhn en 2008, cette partie permet de relier ces difficultés aux thématiques territoriales et paysagères.

Avant même l'arrivée des difficultés économiques apparues dans les années 1970, l'entreprise doit supporter l'entretien du système paternalisme (résidentiel, social, sportif …) ce qui génère de fortes dépenses, supportables lorsque la concurrence nationale évolue dans un système comparable, mais qui ne le sont plus dans un contexte de plus en plus ouvert et mondialisé. À Bataville, loin de toute ville qui pourrait, dans certains domaines, jouer un rôle de relais, tout est à la charge de l'entreprise. Lors d'un entretien effectuée le 17 mars 2017 avec G. Kelle, maire de Réchicourt-le-Château, la question de la collecte des ordures ménagères, qui était à la charge de l'entreprise Bata pour l'ensemble des maisons où l'entreprise est propriétaire (c'est-à-dire la quasi-totalité de Bataville) a été par exemple évoquée comme étant très lourde. Par conséquent, Bataville est une charge pour Bata, avec un coût connu dont l'impact sur les finances de l'entreprise est pris en compte.

Ainsi, dès 1956, un rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale annuelle déclare clairement : *« Mais ces points à l'actif de l'économie ne peuvent faire oublier les facteurs de déséquilibre : déficit des finances publiques, disparité de nos prix avec ceux de l'étranger, accroissement des dépenses et fonctionnement excessivement coûteux de nos institutions sociales »* (cité par B. Monier 2023, p. 156, à partir du fond d'archive CAITM, 107J9, Rapports AG, 1954-1956).

Cette charge paternaliste s'ajoute à des évolutions défavorables, pour Bata, du contexte économique et, à ce titre, la décennie 1970 est charnière pour l'entreprise. Comme le reste du monde et de l'industrie, Bata subit les conséquences du premier choc pétrolier, notamment l'augmentation du prix des matières premières et de celui du Polychlorure de vinyle (PVC), matière plastique issue de l'industrie pétrolière et très utilisée dans les chaussures. S'ajoutent à ces difficultés, une hausse des coûts de transport et une concurrence internationale, dans un contexte d'ouverture des frontières, de plus en plus forte. À partir de 1973, le Batapress indique, sans trop insister – c'est l'organe de la direction – les difficultés de l'entreprise par ces mots : *« une conjoncture économico-politique très mouvementée ».* De plus, le directeur de l'usine y parle directement au personnel Bata en indiquant des difficultés croissantes.

L'entreprise réagit et réorganise sa production et sa distribution, qui avaint été séparées dès les années 1960, et crée par exemple la marque Marbot présentée précédemment. Parallèlement, le service « ventes » de Bata SA devient une entreprise autonome (Bata-Détails France). Conséquence de ce changement, les succursales Bata peuvent vendre des chaussures fabriquées ailleurs que dans les sites Bata (Kuhn & Moulin 2008, p. 37). Cependant, et de façon structurelle, Bata reste organisée pour produire et répondre à des demandes de grandes séries, et s'entête dans cette voie avec la décision du début des années 1980 de changer sa politique de sous-traitance. En effet, Bata a longtemps fabriqué en sous-traitance des petites séries pour d'autres entreprises de la chaussure, ce qu'elle n'accepte plus après (*op. cit.*, p. 38). En 1984, le bilan de l'arrêt des petites séries est une perte de marchés et un trou de 20 millions de francs.

La nomination d'un nouveau directeur amène d'autres changements : réorganisation de l'usine de Bataville, changement au niveau des ressources humaines, etc. Malheureusement, cela ne modifie pas la trajectoire générale déclinante de l'entreprise Bata en France. Dès la fin des années 1980, 270 personnes sont considérées comme étant en trop. Bien pire, en 1990, la concurrence asiatique touche Bata de plein fouet et provoque une nouvelle perte de marchés. En 1996, Bata-Hellocourt subit un premier plan social, premier séisme local : 265 postes sont concernés sur les 1 300 employés (*op. cit.*, p. 39).

Les difficultés externes à l'entreprise ne doivent pas faire oublier les problèmes internes. Bata présente une organisation du travail considérée comme moderne à ses débuts, mais qui a peu évolué et la logique reste très tayloriste avec beaucoup de cloisonnements. La mécanisation vantée dans les débuts, notamment au niveau du convoyeur, n'a pas évolué et, paradoxalement, à la fin du système, le site est considéré comme insuffisamment mécanisé. Les conditions de travail (monotonie, répétitivité des tâches) entrainent, surtout à une époque où l'on se déplace plus facilement pour aller travailler, un turn-over important de la main d'œuvre ce qui entraine des coûts de formation supplémentaires. La figure 69 et le tableau 20 (issus des tableaux disponibles aux côtes 107JL21 et 107JL23, les chiffres disponibles issus du Batapresse n°4 d'avril 1985 sont légèrement différents), courant de 1953 à 1973, montrent justement cela : tous les ans, entre 20 à 30% de l'effectif est engagé et entre 20 et 30% de l'effectif quitte l'entreprise, ce qui correspond à une tendance générale chez Bata, mais plus particulirement dans les années 1920-1930 et dans les années 1980 ; en cela le site de Bataville est atypique : il retient moins bien les salariés que les autres des années 1950 aux années 1970. L'ensemble de ces difficultés amène à la conclusion que Bata n'a pas réussi à évoluer avec le marché, à suivre ses mutations. Bata n'est pas la seule entreprise dans ce cas. D'après le Centre National du Cuir, la production française de chaussures commence à décroitre dès les années 1970. En 1985, une paire de chaussure sur deux vendue en France est produite sur le territoire ; en 2000, c'est une sur cinq. La Chine, le Vietnam, l'Indonésie et la Thaïlande produisent, à la fin de la décennie 1990, 70% de la production mondiale. Ces chiffres montrent une profonde mutation du secteur du cuir et de la chaussure, Bata n'a tout simplement pas réussi à rendre le site de production français rentable, et ce n'est pas la seule entreprise dans ce cas. Les marques et les conséquences territoriales de ces difficultés sont majeures.

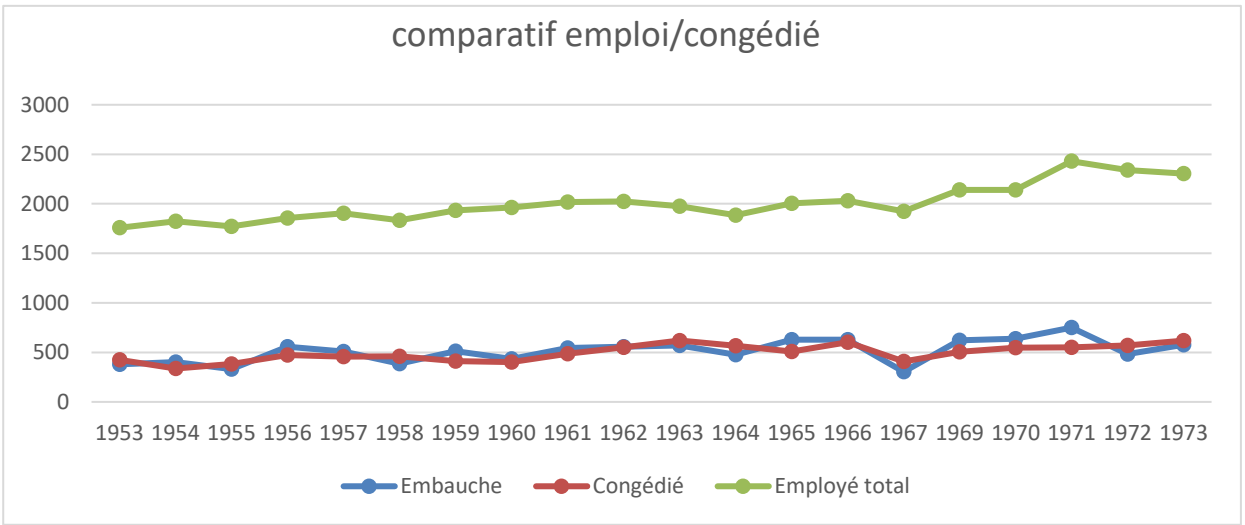


*Figure 69 - Comparatif emploi/congédié*

| | Embauche | Congédié | Employé total | % embauche comparer au total employé | % congédié comparer au total employé |
|---|---|---|---|---|---|
| *1953* | 378 | 425 | 1758 | 21,50 | 24,18 |
| *1954* | 402 | 337 | 1823 | 22,05 | 18,49 |
| *1955* | 331 | 383 | 1771 | 18,69 | 21,63 |
| *1956* | 556 | 472 | 1855 | 29,97 | 25,44 |
| *1957* | 508 | 457 | 1906 | 26,65 | 23,98 |
| *1958* | 387 | 459 | 1834 | 21,10 | 25,03 |
| *1959* | 512 | 413 | 1933 | 26,49 | 21,37 |
| *1960* | 433 | 403 | 1963 | 22,06 | 20,53 |
| *1961* | 543 | 487 | 2019 | 26,89 | 24,12 |
| *1962* | 558 | 552 | 2025 | 27,56 | 27,26 |
| *1963* | 570 | 620 | 1975 | 28,86 | 31,39 |
| *1964* | 476 | 566 | 1885 | 25,25 | 30,03 |
| *1965* | 627 | 508 | 2004 | 31,29 | 25,35 |
| *1966* | 629 | 603 | 2030 | 30,99 | 29,70 |
| *1967* | 304 | 410 | 1924 | 15,80 | 21,31 |
| *1969* | 623 | 507 | 2141 | 29,10 | 23,68 |
| *1970* | 6039 | 548 | 2141 | 29,85 | 25,60 |
| *1971* | 750 | 552 | 2430 | 30,86 | 22,72 |
| *1972* | 484 | 571 | 2342 | 20,67 | 24,38 |
| *1973* | 578 | 619 | 2305 | 25,08 | 26,85 |
| | | *Moyenne* | | 25,54 | 24,65 |

*Tableau 20 - Comparatif embauché / congédié*

### III.1.2 L'impact sur le territoire : un désengagement visible

Même si ses marques sont durablement inscrites dans le paysage, le territoire et au sein des populations, le fonctionnement de l'utopie urbaine de Tomáš Baťa ne survit pas à ces difficultés et à la fermeture de l'usine. Au moment des prémices de la crise industrielle, l'entreprise a déjà commencé son désengagement de Bataville. Le premier acte du désengagement est en fait le programme d'accession à la propriété, déjà évoqué. Par ce programme, assez commun à l'époque dans les systèmes industrialo-paternalistes, l'entreprise réussit une triple opération :

- vente de terrains, qui par conséquence amène à une réduction des impôts locaux et gain financier grâce à la vente ;
- préservation du paysage Bata, puisque le plan des maisons du quartier du Haut-des-Vignes provient de son service construction ;
- économie des frais d'entretien : les bâtiments n'appartenant pas à Bata, ce n'est plus à l'entreprise de les tenir en état.

Un autre symbole lourd de signification du retrait territorial progressif de Bata est le sort de la Vieille Cité. Détruite entre 1975 et 1976, elle laisse place à trois bâtiments collectifs qui n'ont plus rien à voir avec Bata. Les terrains sont vendus par l'entreprise et les trois bâtiments collectifs, construits dans un style différent des autres bâtiments Bata, sont construits et gérés par l'Office Public de l'Habitat de Moselle (OPHLM). Néanmoins, ces collectifs restent des éléments bien intégrés au géosystème Bataville. En effet, 80% des 32 logements construits sont destinés en priorité au personnel actif ou retraité de la société Bata (Batapress n°6 octobre 1976). Cette priorité est assurée de façon indirecte, par une commission composée des représentants de l'OPHLM et du maire de Moussey, commune sur laquelle les collectifs sont édifiés. Si, de la construction à 1977, le maire R. Poire est agriculteur, son successeur, Ch. Wunderlich travaille pour Bata.

Cependant, ces constructions ne prennent pas l'ensemble de la place laissée vacante par la destruction de la Vieille Cité. Des maisons individuelles sont construites et le style Bata est totalement effacé de cette partie de Bataville, remplacé par des pavillons sans style particulier et habituels de l'époque. Il existe d'ailleurs peu d'informations sur ce quartier dans la masse de recherche et d'études produite, notamment par des architectes, sur Bataville.

Le désengagement de Bata de Bataville peut aussi être évoqué à propos de la construction, en 1977, d'une tribune « vestiaires » pour le stade. Là encore, Bata n'est plus le maitre d'œuvre, relayé par la commune de Moussey et le département de la Moselle.

Malgré ce désengagement progressif, en 1996, seulement 5 ans avant la fermeture, le système est encore opérationnel : la boulangerie est toujours fonctionnelle, un médecin fait toujours des visites à domicile sur place, la piscine est fonctionnelle et est ouverte tous les jours, *« si les conditions climatiques sont favorables »* (Batapresse juillet 1996). De même, c'est toujours le service de sapeurs-pompiers de l'entreprise qui intervient en cas de sinistre à Bataville, avec le renfort des services incendies exterieurs si besoin.

## *III.2 Vers la fermeture de l'usine : un choc social plus que territorial*

### III.2.1 Une forte dégradation de la situation

Si les fermetures de sites industriels apparaissent le plus souvent comme brutales, c'est surtout au travers de relais médiatiques. En effet, dans la réalité, et la partie précédente l'a démontré, le déclin, et bien que le système Bataville reste fonctionnel au moins jusqu'en 1996, est sensible depuis au moins la décennie 1970.

Cependant, les difficultés s'accentuent dans la décennie 1990 et, dans le périodique qui est son organe de communication, la direction les évoque de plus en plus fréquemment. Les déclarations des années 1993 et 1994 sont particulièrement claires, autour de menaces pour l'emploi à Bataville. Il s'agit en fait surtout de rassurer les employés, puisque les messages sont toujours construits sur la même forme : une partie sur les difficultés subies par l'entreprise, les difficultés du marché, etc. (encadré 6) ; et la seconde partie sur les solutions mises en œuvre, censées redresser la situation. En 1996, lors du premier plan social qui frappe l'entreprise, le Batapress de cette année remercie alors les 44 personnes qui acceptent de quitter l'entreprise via la cessation d'activité anticipée.

Il ne s'agit pas ici de la liste exhaustive des articles liés aux difficultés de l'entreprise. En effet, plusieurs catégories d'articles évoquent les complications dans le marché de la chaussure, par exemple « l'écho de la vente » du numéro de mars 1992. Tous ces éléments montrent clairement que l'entreprise subit les difficultés du secteur et a, de plus, ses propres difficultés. Le tout est fait dans le journal de l'entreprise, distribué à ses travailleurs et donc forcément édulcoré. Au vu de cette communication, le premier plan social de 1996, conséquence de ces difficultés, est une suite logique.

À partir de 1996, le Batapress disparait. D'après un cadre de l'entreprise, qui se trouvait en être le rédacteur en chef, la direction justifie cet arrêt pour éviter une surcharge de travail de l'imprimerie de l'usine, qui réalise par ailleurs des commandes pour des sociétés extérieures. Cette disparition d'un symbole de l'entreprise est une marque de son déclin et, de plus, la fin d'une source d'informations importante pour les chercheurs.

1989 : *« Après de longs mois très difficiles, nous avons, depuis un trimestre environ, réussi à obtenir un revirement de situation. Il est parfois bon de souffrir et de se poser des questions quant à l'avenir, mais en ce qui nous concerne, je crois qu'à certains moments cela dépassait les limites de l'endurable. Dans l'épreuve, vous avez su, tous ensemble tenir tête et supporter en gardant la force morale vous permettant de réagir aux « coups » venant de tous les horizons. Par votre volonté, vous avez fait face et nous voilà presque à « la sortie du tunnel. ».* F. Rieupé, Batapresse, juin/juillet 1989.

1990 : *« Nous savons que le « business » est devenu si compliqué, si problématique, dans un environnement de plus en plus dangereux, surprenant et surtout très compétitif. ».* F. Rieupé, Batapresse, juillet 1990.

1991 : *« Le semestre écoulé a été particulièrement difficile, ceci étant dû, en partie, à des conditions météorologiques désastreuses, mais aussi à une situation d'indifférence, de méfiance du consommateur qui achète moins, à des importations toujours plus massives. ».* F. Rieupé, Batapresse, juillet 1991.

1992 : *« Nous venons de vivre un semestre extrêmement difficile, étant constamment « sur la corde raide » et je dirais même que ces dernières années ont été, pour nous, une très dure épreuve. […] Plus de 3 000 emplois disparaissent, dans l'industrie de la chaussure en France chaque année. Malgré toutes les actions entreprises, rien ne se passe au niveau des instances gouvernementales.».* F. Rieupé, Batapresse, juin/juillet 1992.

1993 : *« Aujourd'hui, plus que jamais notre industrie connait d'énormes problèmes. C'est donc avec beaucoup de conviction qu'il nous faut réagir. On ne peut plus se contenter d'habiter ici, travailler ici et se fournir en produits fabriqués là-bas. […] ».* Évoquant ensuite la qualité, le directeur enchaine sur cette déclaration : *« il est évident que tout le monde ne peut être satisfait, mais cela ne doit pas être un prétexte à la déstabilisation, en particulier par des gens de l'extérieur qui ont, eux des postes assurés jusqu'à leur retraite, ce qui n'est pas notre cas. ».* F. Rieupé, Batapresse, mai/juin/juillet 1993.

1994 : *« Je pense que 1994 sera l'année de tous les records, dans la difficulté. […] Nous ne nous laisserons pas abattre, nous poursuivrons la lutte pour que demain, nous ayons encore du travail. ».* F. Rieupé, Batapresse, juin/juillet 1994.

1995 : *« Comme je l'ai déjà signalé, 1994 a été une année extrêmement difficile, au cours de laquelle nous avons été obligés de réduire sensiblement nos marges […]. L'industrie de la chaussure française réalise, avec 265 entreprises, un chiffre d'affaires de 14,5 milliards de F., […] elle a perdu 2 000 emplois, en 1994. ».* F. Rieupé, Batapresse, mai/juin/juillet 1995.

*Encadré 6 - Les mots de la direction*

### III.2.2 Le choc final

Le plan social de 1996 (communiqué en 1997), concerne un cinquième des personnels de l'entreprise soit 237 personnes sur les 1 138 personnes employés. C'est un choc pour les travailleurs, mais à ce moment précis, cela n'impacte pas le géosystème directement.

Le bilan humain est chiffré et documenté par le cabinet Cadic-Gombert, gérant le plan social. Dans ce document, il est indiqué que les travailleurs Bata « *restent particulièrement calmes* » vis-à-vis des annonces et, cela, même si les travailleurs reprochent à l'entreprise de ne pas communiquer assez sur le plan social. En effet, contrairement aux déclarations dans le Batapress, le plan social n'est pas clairement présenté aux personnels et c'est par le biais des médias que les gens sont mis au courant, en particulier à propos du nombre de personnes concernées par ces suppressions de postes.

Un autre élément battu en brèche par ce document est celui la rémunération. Dans le mythe Bata, les travailleurs sont particulièrement bien payés. La réalité est en fait que 80% du personnel est payé au Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC), pouvant néanmoins être complété par une variable en fonction du rendement. Néanmoins, Bata donne à ses salariés 35 jours de congés payés par an, congés calqués sur les périodes de vacances scolaires, là où le minimal légal est de 30 jours de congés par an.

Le tableau 21 montre que 89% du personnels est présent dans l'entreprise depuis plus de 5 ans et 55% depuis plus de 16 ans

| Moins de 5 ans | 5 -16 ans | 16 -25 ans | 26-35 ans | + 35 ans |
|---|---|---|---|---|
| **11%** | 34% | 28% | 19% | 8% |

*Tableau 21 - Répartition de la durée dans l'entreprise des travailleurs Bata*

Cette longue période dans l'entreprise d'une part aussi importante du personnel est à mettre en lien avec un attachement à l'entreprise et à l'usine, peut-être aussi dû à la difficulté de trouver un emploi autre à Bataville en raison de l'isolement. De plus, la majorité des travailleurs n'a connu que Bata comme employeur.

Ce plan social prend en compte une des spécificités territoriales importantes de Bata à Bataville : *« les personnes qui vivent dans les cités de BATAVILLE bénéficient de tarifs très avantageux sur les loyers. Les gens qui habitent actuellement dans la cité verront leurs emplois préservés. »* (Cadic-Gombert 1997, disponible au CAITM). Cependant, et c'est écrit à la même page que la phrase citée ci-dessus, *« la suppression de ces avantages acquis risque de provoquer des protestations »*. Est-ce la peur de ces protestations qui pousse à la préservation de l'emploi des habitants de la cité ? En tout cas cette catégorie de personnel est protégée encore 5 ans.

En 2001 cependant, ce n'est plus un plan social auquel les employés doivent faire face, mais à une liquidation judiciaire. Les dettes de Bata sont trop importantes, l'usine ferme. Bata quitte Bataville, le système industriel s'effondre et provoque de grands changements territoriaux.

Pour Moussey et Réchicourt-le-Château, c'est une perte financière majeure : la taxe professionnelle passe de 96 000€ en 2001 à 5 000€ en 2006 pour Moussey et de 120 000€ à 0€ pour Réchicourt-le-Château (Kessou 2006). Néanmoins, le choc territorial a pu être atténué par la progressivité du désengagement de Bata dans ce domaine. Par exemple, et en plus des éléments vus précédemment, la gestion et l'entretien des rues et chemins ont-eux aussi été transférés aux communes dès les années 1980 (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle 2002, fond d'archives du CAITM).

Restent alors les maisons de la cité ouvrière. Les habitants de la cité Bata ne possèdent pas leurs maisons qui appartiennent à Bata. Ainsi, au moment de la liquidation judiciaire, l'entreprise mandate un notaire pour vendre les logements et, ce qui est appelé la « Nouvelle cité » (qui regroupe les bâtiments les plus anciens du système résidentiel depuis la destruction de la Vieille Cité), doit trouver un repreneur dans l'après Bata (cf. partie 3 chapitre 6).

En 2001, le géosystème Bataville lié à Bata ne fonctionne plus. L'entreprise se retire, mais les humains (tout au moins une grande majorité d'entre eux) et les bâtiments restent, ce qui pose la question de l'avenir de cet ensemble.

Le maire de Réchicourt-le-Château, G. Kelle, résume bien l'impact du traumatisme :

*« Si on me coupe les veines, c'est du sang Bata qui coulera. L'école primaire et le collège c'était Bata, mon premier cinéma c'était Bata. J'ai appris à jouer au foot chez Bata quand d'autres pratiquaient l'athlétisme Bata, j'ai nagé Bata, échangé mes premiers baisers chez Bata. [...] On s'est trouvé rudement bien ici. [...] Toute une vie de travail s'effondre et on ne sait pas ce qui nous attend. »*

En écho à cette déclaration, lors des manifestations, le type de pancarte présenté sur la figure 70 illustre l'impact du paternalisme sur la société et le territoire locaux. En effet, jusqu'à la fin, on garde un mince espoir dans la « dynastie Bata » qui a créé tout cet ensemble.




*Figure 70 - Appel à la dynastie Bata*

## *Conclusion du chapitre 4*

L'étude du géosystème Bataville et de son évolution au temps de son fonctionnement est terminée. Elle a permis de monter que Bataville est un système d'interrelation industrialo-urbaine, qualifié ici de géosystème industrialo-paternaliste. La partie résidentielle et sociale du système n'est là que pour fournir un service (résidence, mais aussi qualité de vie) à la partie productive du système qui est l'usine au sein de son site industriel. Tout est organisé et tourné vers cet objectif de production. Habiter à Bataville veut dire qu'au moins une des personnes du foyer est un travailleur ou une travailleuse de l'entreprise. Ce n'est pas une option, l'accès au logement est lié à cette condition. Ce système soumis à la logique capitaliste évolue et garder en état un tel système représente un coût important dans un contexte économique qui lui est de moins en moins favorable. De plus, le système paternaliste s'est initialement développé, ici comme ailleurs, en palliant les manques sociaux-territoriaux des États. Il s'inscrit dans une logique temporelle et politique précise. Dans les années 1960, les États se sont développés, ont progressivement pris en charge des besoins sociaux et territoriaux des populations et le besoin de paternalisme n'est plus aussi présent qu'au début des années 1930. Commence alors un désengagement progressif de l'entreprise, qui reste néanmoins encore un acteur de l'aménagement du territoire et de l'organisation de l'espace. Ce désengagement se fait par phases.

La première est assez discrète : l'entreprise garde en main le paysage, les normes et les règles, la maîtrise d'œuvre, mais les terrains, puis les maisons, ne lui appartiennent plus avec le « plan d'accession à la propriété » qui ne concerne cependant que des salariés de Bata. Dans la même logique, Bata continue les aménagements sportifs : la dernière tribune est bien décidée par l'entreprise, sur un de ses terrains, mais en collaboration avec la commune de Moussey et le département. La seconde phase est celle d'un désengagement bien plus visible, avec la destruction de la Vieille Cité et la vente du terrain où elle était construite. Ce qui la remplace est en théorie indépendant de Bata, mais un certain nombre de logements est néanmoins réservé à ses travailleurs

Cependant, ce désengagement n'est pas synonyme d'abandon car, jusqu'à la fin, le système est entretenu, notamment les maisons, et les règles d'urbanisme restent en vigueur. C'est seulement au moment où l'entreprise quitte définitivement le site en 2001 que Bataville et Bata se séparent. Cette séparation, pour le territoire et pour ses habitants, rappelle ici que, dans ce type de structure, c'est le temps économique qui a dicté sa loi au territoire, et non l'inverse.

## Conclusion de la partie 2

Cette partie 2 centrée sur Bata et ses batavilles permet de souligner deux éléments essentiels :

- Bata est une entreprise, son objectif premier est d'être rentable et de produire quelque chose qui, ensuite, doit être vendu. C'est cette logique capitalistique qui est à l'origine de l'ensemble du système Bata. Si Bata franchit les frontières du marché tchécoslovaque, c'est par volonté d'augmenter son profit. Si Bata met en place des sites de production dans plusieurs pays, c'est pour accéder à leurs marchés intérieurs en contournant les droits de douane. C'est bien la recherche du profit qui motive l'action.

- Une logique idéologique est aussi à l'œuvre derrière cette entreprise. En effet, la mise en place de systèmes aussi complets dans les années 1930 peut paraitre anachronique, car certains pays possèdent déjà des infrastructures de santé, de protection sociale et des structures politiques bien établis. En France, l'ère des grandes villes-usines est déjà révolue ; elles existent et fonctionnent encore, mais la phase principale de création est terminée. Néanmoins, T. Baťa investit quand même dans ce sens, car ces systèmes industrialo-urbains sont en fait un canevas permettant un contrôle social de la population concernée. Cela passe bien sûr par des aménités : bâtiments modernes, lieu de vie agréable, etc. Mais là encore, cela s'inscrit dans la logique d'assurer un profit à l'entreprise. Une population de travailleurs et de travailleuses dans des conditions de vie agréables n'en sera plus que motivée et assure à l'entreprise une stabilité de la production.

La première hypothèse sous-tendant cette partie concernait l'homogénéité des batavilles. Comme évoqué dans la conclusion du chapitre 3, la réponse reste ambigüe. Elles ne le sont pas car leurs structures, leurs tailles, leurs destins sont très divers, allant d'un petit quartier en périphérie d'une structure préexistante (Batapark à Möhlin) à des ensembles urbains complets comme Bata Factory à East Tilbury ou Baťovany (Partizánske), passant par l'ensemble des formes hybrides possibles. Et pourtant, d'un autre point de vue, notamment paysager, les batavilles sont homogènes : systématisation de l'aspect, avec une structure identique des bâtiments industriels et résidentiels. Plusieurs déclinaisons se retrouvent parmi ces bâtiments, mais la base est la même.

La seconde hypothèse concernait Bataville et son fonctionnement autarcique, sorte de splendide isolement, renforcé par les discours, les discussions et les premières impressions. Cette hypothèse ne tient tout simplement pas. La nature même d'une structure industrialo-urbaine empêche cela. En effet, l'industrie est forcément en lien avec l'extérieur, ne serait-ce qu'au niveau de la logique de production, avec l'arrivée de matières premières et l'envoi des produits finis. C'est la même chose pour la ressource humaine : tout le monde n'habite pas à Bataville, d'où la nécessité d'un réseau de transport. Cependant, pour les habitants de Bataville, un sentiment, non pas d'autarcie, mais d'indépendance est possible, puisque tant qu'ils sont travailleurs Bata, l'ensemble des services est disponible sur place et on peut facilement grandir, vivre et travailler à Bataville sans la quitter.

Enfin, en lien avec cette idée d'un ensemble de services disponibles sur place, la troisième hypothèse interrogeait la logique de Bataville en tant que système industrialo-urbain complet. Cette hypothèse, comme la première, peut être validée, mais seulement en partie. En effet, si les services de base sont bien là, Bataville ne présente qu'un ersatz de la bataville envisagée initialement. L'ensemble avait été réfléchi pour être urbain et plus vaste, mais il est réduit dès 1936. Reste alors une « non-commune » rurale, ayant tout de même des éléments et des fonctionnalités urbaines, comme des écoles, une piscine, un réseau de transport, des services de l'État (gendarmerie) à proximité. Pourtant, tout un pan de la vie est absent à Bataville : la phase de vie lié à la retraite et à la mort (le cimetière) sont absents du système. Bataville est un système complet pour les travailleurs de Bata, mais il ne l'est plus une fois cette qualité révolue.

Entre 1990 et 2001, les batavilles de l'ouest connaissent le divorce entre la structure sociale, territoriale et l'entreprise. C'est un divorce qui peut apparaitre comme territorialement assez progressif, avec un lent retrait de Bata dans ce domaine, mais qui est socialement très brutal, avec une perte d'emploi majeure en 1996 et surtout en 2001 à Bataville. Reste un territoire sans son moteur, avec une remise en question de l'identité locale et une question majeure : que faire des héritages, matériels, paysagers, territoriaux, mais aussi culturels et identitaires.

# Partie 3 : Du territoire industriel au territoire post-industriel : Bataville sans l'usine



*Figure 71 - La chaufferie du site industriel à Bataville (Antoine Brichler, 2024)*

## Introduction de la partie 3

Après avoir balayé, dans la première partie, l'ensemble des concepts théoriques utiles pour lire et analyser Bataville, son étude géohistorique au regard des autres batavilles a constitué la seconde. La présente troisième partie est logiquement consacrée à ce que devient le géosystème Bataville étudié dans la seconde, une fois l'usine fermée ; une fois Bata, créateur et animateur de Bataville pendant quasiment 70 ans, parti.

Cette partie, ancrée dans les évolutions récentes et actuelles du territoire d'étude, est celle qui est le plus affectée par l'interruption de ce travail pour cause de maladie entre début 2020 et décembre 2023. Cette situation a généré plusieurs hypothèses, en 2017 avant l'interruption et, en 2023, après la reprise. En 2017, soit 15 années après la fermeture et au sortir de la phase de deuil (cf. infra), une certaine effervescence règne à Bataville : l'université foraine vient de sortir son plan de redéveloppement et les acteurs du territoire semblent collaborer. Les pouvoirs publics sont présents et volontaires et organisent des comités de pilotage. Plusieurs projets sont ainsi à l'œuvre et la demande de classement patrimonial est lancée.

Le point culminant de cette effervescence est la visite commune de P. Drulák, ambassadeur de la République Tchèque en France et du premier ministre A. Babiš en juillet 2018. Cette visite fait l'objet d'une photographie (figure 72) de la presse et laisse imaginer une forme d'union entre les acteurs et de reconnaissance de l'importance de ce territoire. Au vu de cette situation et de ces éléments, l'hypothèse privilégiée alors en 2017 est celle d'un probable redéveloppement du territoire en cours, rassemblant des logiques patrimoniales et quelque activités économiques sur le site.




*Figure 72 - Une unité photographiée ?*

Cependant, après a reprise du travail de thèse et de nouvelles visites de terrain en 2024, les choses n'ont en réalité pas évolué dans le sens de l'hypothèse privilégiée en 2017. En effet, au-delà même d'un sentiment d'immobilisme, l'un des bâtiments classés (bâtiment administratif) n'est pas entretenu, la menuiserie est fermée car insalubre, les garages et ateliers sont en phase de désamiantage (voir figure 73) pour réhabilitation, alors que de 2017 à 2020 il n'existait aucun projet sur ce bâtiment.

Une nouvelle hypothèse est formulée autour de l'idée d'immobilisme ou tout au moins de difficultés nouvelles du redéveloppement du territoire. En 2024, aucun des grands projets discutés en 2017 n'est visible et une partie du site parait alors dégradée. Parallèlement à cette impression de dégradation, un bâtiment (figure 73) non évoqué dans les projets de 2017 est en cours de réhabilitation. Cette différence entre 2017 et 2024 indique un changement dans les choix effectués.




Source, photographie et montage, Antoine Brichler 2024

*Figure 73 - Réhabilitation des garages et de l'atelier de mécanique*

Dans les deux cas, que cela soit en 2017 ou en 2024, ces hypothèses sont issues de premiers regards, de premiers contacts avec le terrain ; le travail scientifique commence ensuite, avec une recherche pour valider ou non ces hypothèses et les confronter au réel et au jeu des acteurs, dans le cadre de la problématique et des questionnements énoncés en introduction générale et qui sont rappelés ici : comment la ville-usine Bata façonne Bataville et crée un territoire ? Comment ce territoire se transforme devenant un territoire anciennement industrialisé à la fermeture ; s'agit-il alors de reconversion, de recomposition ou de redéveloppement du territoire ? Quel poids de la ruralité ? Que subsiste-t-il du paysage Bata ? Si le premier questionnement a été éclairci dans la deuxième partie, il s'agit ici d'essayer de répondre aux suivants.

La partie s'articule ainsi autour de deux chapitres :

- Le chapitre 5 est une contextualisation du cas de Bataville au regard des recherches sur ces questions du devenir des territoires industriels une fois l'industrie partie : quel avenir pour ce type de territoire créé, organisé et subordonné à l'industrie, une fois celle-ci disparue ? De quelle façon le processus post-industriel s'organise-t-il ? Quelle est la place de la question patrimoniale dans ce processus ?

- Le chapitre 6 sera, au regard de la contextualisation du chapitre précédent, centré sur Bataville, avec une mise en parallèle des batavilles de l'échantillon.

# CHAPITRE 5 - RECONVERSION ET REDÉVELOPPEMENT : UNE TRANSITION TERRITORIALE

Le chapitre est organisé autour des logiques territoriales à l'œuvre sur ce type de territoire industriel une fois l'usine fermée et dans le cadre d'une transition du territoire industriel au territoire post-industriel. Cela ne signifie pas forcément que tous les établissements industriels ont disparu, mais que ceux qui sont encore là, s'il en reste, ne sont plus engagés dans un rapport au territoire aussi fort qu'au temps du paternalisme. Néanmoins, l'expression « territoire anciennement industrialisé » (TAI) sera utilisée également car elle est plus englobante et plus neutre que « post-industriel » (cela sera développé en première partie). Dans cette transition, deux termes sont souvent utilisés et associés : reconversion et redéveloppement.

La reconversion, c'est l'adaptation d'un site industriel ancien à de nouvelles fonctions, parfois simplement un changement de production opéré par l'entreprise et donc une transformation de l'outil industriel seulement. Cela peut néanmoins aller jusqu'à un changement d'activité ou de secteur d'activité, mais l'action se borne au site industriel (Larousse, 2018). En géographie ou en aménagement et urbanisme, la reconversion, notamment industrielle, désigne surtout le changement d'affectation d'un site industriel pour donner suite à la fin de l'activité industrielle initiale, ou encore le remplacement, à une échelle plus petite, d'une filière par une autre (la sidérurgie par l'automobile en Lorraine par exemple). Dans les deux cas, l'objectif théorique des politiques de reconversion est de remplacer chaque emploi perdu par un autre, mais toujours dans l'industrie (Donze, 2001). En pratique, ce sont souvent d'autres types de fonctions (commerces, services, résidences, loisirs, etc.) qui remplacent la fonction industrielle initiale du site.

Le redéveloppement se joue à une échelle plus large, il ne s'agit pas de faire une substitution des emplois, mais une transformation, une transition, d'un territoire plus large que le site industriel lui-même. Le redéveloppement désigne ainsi un processus qui affecte les humains, les entreprises, mais aussi les territoires auxquels ils appartiennent. Il fait suite en général à une crise globale qui affecte l'emploi, la démographie, mais aussi la confiance et l'identité même du territoire et de sa population (Daviet, 2006).

Passer de la reconversion industrielle au redéveloppement du territoire suit la logique générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Le territoire est traité comme une entité globale, et non comme un ensemble d'éléments séparés les uns des autres. Ce passage est aussi une évolution purement empirique, car plusieurs expériences de reconversion non pas atteint les résultats escomptés.

Ainsi, la première partie de ce chapitre posera les bases de ce qu'est un territoire anciennement industrialisé (TAI) et en quoi Bataville n'est pas seule dans ce domaine, possédant des caractéristiques communes à d'autres cas similaires qui sont tous passés par des phases reconnues de transition entre l'industriel et le post-industriel.

La seconde partie traitera ensuite d'un élément fondamental de la réussite ou non de cette transition : la question patrimoniale, longtemps négligée voire niée dans les TAI, avant d'être – inégalement – reconnue et ayant donné quelques réalisations emblématiques.

Enfin, la troisième partie soulignera, à partir d'entretiens réalisés lors des deux phases de terrain, le jeu des acteurs et des institutions en l'appliquant à Bataville.

# I] Le vocabulaire de la transition du territoire industriel au territoire anciennement industrialisé

## *I.1 Comprendre les termes*

*« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément »* (Nicolas Boileau 1636 – 1711). Cette citation souvent utilisé dans le cadre de la rédaction législative est une bonne accroche pour cette sous partie. En effet, il existe plusieurs expressions pour parler des territoires d'où l'industrie est partie et chacune véhicule des représentations et porte des nuances. Dans les parties précédentes, plusieurs expressions ont d'ailleurs été utilisées : « l'après-Bata » ; « après le divorce entre l'usine et son système » ; « post-Bata » et cela montre l'absence d'une expression unique et claire retraçant la réalité suivante : un territoire façonné pour et par l'industrie qui perd son usine fondatrice, mais continue à vivre.

### I.I.1 La multiplication des expressions désignant le phénomène

Du côté des acteurs politiques, le temps long est peu pris en compte car l'action prévaut, face à l'industrie présente ou face aux héritages industriels à traiter, et c'est le terme désindustrialisation – le phénomène – qui est utilisé ; les termes désignant les sociétés et les territoires, sur un temps long, ayant connu cette désindustrialisation, sont peu utilisés. Ainsi, il faut recourir à la recherche et plusieurs expressions, caractérisant les sociétés et territoires issus de la désindustrialisation, avant même que le terme soit utilisé, ont eu cours depuis la seconde moitié du XX$^{ème}$ siècle.

L'idée de territoire post-industriel s'est répandue à la suite des travaux de sociologues, notamment A. Touraine en 1969 et D. Bell en 1976. Si, d'un point de vue sociétal, l'industrie, depuis le dernier quart du XX$^{ème}$ siècle, joue un rôle effectivement beaucoup moins central qu'autrefois, l'expression a véhiculé une idée sous-jacente de disparition, voire d'exclusion de l'industrie du territoire.

Reprise dans les discours politiques, ancrée par l'invisibilisation récente des usines dans les hangars fonctionnalistes répétés partout, l'expression est trompeuse d'un point de vue économique (l'activité industrielle, même au plus fort de la désindustrialisation, est toujours présente sur le territoire tout en fournissant l'essentiel des biens de consommation). De plus, elle ne tient pas compte, comme à Bataville où l'usine a effectivement fermé, de tous les héritages industriels, plus ou moins visibles, plus ou moins discrets qui parsèment les territoires contemporains et font que l'industrie y est toujours visible même si plus active.

Plus récemment, en 2019, M. Gros-Balthazard, publie un article mettant au point, sur des critères quantitatifs, une typologie précise à l'échelle des bassins de vie (découpage territorial proposé par l'INSEE à partir de l'accès des habitants aux services du quotidien). Elle distingue ainsi les bassins de vie ex-industriels, tradi-industriels et néo-industriels. Le bassin de vie tradi-industriel correspond aux bassins de vie où l'industrie est présente depuis longtemps et s'y maintient : l'industrie a suffisamment marqué l'espace pour qu'il y ait une forme de tradition industrielle. Le bassin de vie ex-industriel représente des territoires où l'industrie a été présente mais a beaucoup décliné, voire a disparu. Enfin, le bassin de vie néo-industriel désigne des territoires peu industrialisés dans le passé et qui ont accueilli des établissements industriels récemment. La typologie implique de grosses bases de données quantitatives, à l'échelle nationale et s'applique difficilement à un territoire de la taille d'une commune (qui plus est sur 3 parties de communes différentes) et n'est pas opératoire au regard de la méthode d'approche par les paysages utilisée. Ainsi, bien que la trajectoire de Bataville la rattache aux bassins de vie ex-industriels, la terminologie n'a pas été retenue.

Pour toutes ces raisons, les termes de « post-industriel » (et sa variante après-industrie), bien que très répandu, ou encore la typologie de M. Gros-Balthazard, n'ont pas été retenus pour ce travail.

### I.I.2 Un choix : les territoires anciennement industrialisés plutôt que post-industriels

L'expression, « territoire anciennement industriel », est utilisée par T. Zanetti en 2018 et se trouve accolée à de territoires industriels, sans distinction particulière et ne sous-entend pas une fin de l'industrie sur ces territoires. Dans ce cas, le processus industriel est issu du passé, sur un territoire qui connait l'industrie comme moteur économique depuis une longue période de temps et qui se poursuit, sans sous-entendre, comme le faisait « post-industriel », la fin de l'industrie sur le territoire. Il reste cependant centré sur l'activité économique – « industriel » – elle-même et ne prend pas en compte tout le système industrialo-paternaliste mis en place par les industriels au cours du temps. Ainsi, et pour donner à la fois une profondeur historique et aussi une ouverture incluant les héritages inactifs (productifs ou non) de l'industrie et l'industrie encore active, l'expression « territoire anciennement industrialisé » (TAI) sera utilisée ici.

Utilisée de façon empirique par S. Edelblutte (2014 ; 2016 ; 2023), elle est précisée et clairement définie par A. Thevenin (2024) :

*« Un territoire anciennement industrialisé est un territoire institutionnel et / ou fonctionnel ayant accueilli, avant le début de la désindustrialisation, une ou plusieurs activités industrielles d'une importance suffisante pour que celles-ci aient eu un impact durable sur le territoire. Cet impact devant être à la fois infrastructurel (présence d'au moins un ancien site de production, en friche ou non) et démographique (accroissement de la population supérieure à la moyenne régionale sur les périodes d'industrialisation, soit 2% entre 1876 et 11% entre 1921 et 1968 pour la Lorraine). ».*

Cette définition est adaptée à Bataville, car elle quantifie l'impact de l'industrie via un indicateur démographique et donc quantitatif, donne une périodisation via les dates de l'industrialisation, et indique que c'est une logique liée à un territoire administratif (ici trois communes) impliquant des éléments non-chiffrés (présence industrielle active ou inactive dans le paysage). Elle a l'avantage de répondre à la problématique et aux méthodes liées à ce travail, à condition d'y ajouter quelques éléments de précision.

Le TAI est donc dans ce travail un territoire institutionnel et/ou fonctionnel ayant accueilli, avant le début de la désindustrialisation une ou plusieurs activités industrielles d'une importance suffisante pour qu'elles aient eu un impact durable sur le territoire. Cet impact doit être à la fois infrastructurel (présence d'au moins un ancien site de production, en friche ou non), démographique (accroissement de la population supérieure à la moyenne régionale sur les périodes d'industrialisation) mais aussi paysager, culturel, et social.

Les TAI, comme leur nom l'indique, ont une longue histoire industrielle et connaissent des phases de développement mais aussi de crise. Cela peut bien sûr se traduire par des fermetures d'usines, mais aussi par une profonde mutation de l'appareil productif, avec un impact sur le système social lié à ladite industrie. Cela provoque une nécessaire réorganisation territoriale, selon trois phases qui ont tendance à se chevaucher et à varier d'un TAI à un autre, voire à l'intérieur même d'un TAI, d'une ville à l'autre. Nous les présenterons de façon dynamique plutôt que successive.

## *I.2 De l'inaction au deuil*

### I.2.1 L'inaction liée au choc initial

La transition des TAI lors d'une phase de crise ne s'effectue pas selon une trajectoire linéaire ou fluide. Selon M. Grossetti *et al. : « La qualification de la situation comme reconversion industrielle se construit progressivement au cours d'un processus que l'on peut en général décomposer en trois grandes étapes : incrédulité, deuil, action. »* (1998, p. 207). À ces phases sociales, les géographes S. Edelblutte et M.-C. Doceul y accolent un phasage territorial présenté par le tableau 22 (Edelblutte 2014 dans Géoconfluence).

| Les grandes phases de la reconversion | Économie (site industriel) | Sociologie (populations) d'après Grossetti et al., 1998 | Géographie (territoire) d'après S.Edelblutte et MC Doceul 2014 |
|---|---|---|---|
| **Phase 1 : crise économique** | Fermeture du site | Incrédulité | Inaction |
| **Phase 2 : crise multiforme** | Nécessité de compenser rapidement la perte d'emploi | Deuil | Actions d'urgence (substitutions et destructions) |
| **Phase 3 : gestion de la crise** | Réflexion globale sur l'avenir du site | Action | Redéveloppement territorial |

*Tableau 22 - Les phases du deuil territorial*

Le tableau 22 présente un modèle théorique qui n'est pas un scénario absolu. La fermeture du site a pour conséquence des pertes d'emploi, de ressources pour la population et le territoire et les questionnements sur le devenir du site se font jour. Pour la population, c'est une perte de repère qui correspond à une phase d'incrédulité. Puis, on prend conscience que l'entreprise qui gérait l'ensemble de la vie quotidienne s'est arrêtée, et c'est exactement comme pour la perte d'un proche. C'est pour cette raison que, pour la phase suivante, qui consiste à avancer malgré la perte, le terme de deuil (on fait son deuil) est adapté.

Ces deux phases s'inscrivent dans un traumatisme social et territorial et ce mot traumatisme n'est pas neutre. *« Le traumatisme — mot qui dérive du grec et qui signifie à la fois une effraction et une blessure — désigne les conséquences d'un événement dont la soudaineté, l'intensité et la brutalité peuvent non seulement entraîner un choc psychique, mais aussi laisser des traces durables sur le psychisme d'un sujet, qui s'en trouve alors altéré. »* (Bokanowski 2010). La définition permet de comprendre que cette notion de traumatisme n'est pas exagérée et est bien adaptée pour parler de cette perte et de ses conséquences. Les traces durables dans la société sont protéiformes et vont du refus de voir le site industriel fermé (ce qui se traduit, dans certains cas, par sa destruction rapide), au refus d'en parler, jusqu'au contraire en parler sans arrêt, mais d'une façon altérée, des années plus tard.

Même si la crise impacte de façon variée les territoires, dans les domaines économique et social, les effets initiaux sur le territoire sont similaires. La première phase est un choc souvent brutal, provoquant un arrêt de la réflexion, un refus du réel. Au niveau social, cela provoque des manifestations pour défendre le fonctionnement de l'usine, mais ni les ouvriers, ni les élus locaux ne peuvent empêcher la fermeture du site. La décision de fermeture d'un site de production est liée au propriétaire du site, pour des raisons qui ne s'embarrassent pas des logiques territoriales locales et relèvent de logiques purement économiques et financières, à des échelles internationales.

La sortie de cet état d'incrédulité passe d'abord par le deuil, caractérisé par un rejet des héritages de la période industrielle. Elle est d'abord, selon S. Daviet en 2006, une question de volonté politique mais aussi une acceptation du fait que c'est terminé (le deuil est fait), permettant ainsi d'engager des actions coordonnées, dépassant le cadre seul de l'ancien géosystème. En effet, le géosystème industriel s'est développé, le plus souvent, à l'échelle communale ou de quelques communes ; le traitement demande une échelle plus vaste, pour agir sur le contexte territorial, à des échelons supra-communaux car les municipalités ont perdu une partie de leurs pouvoirs décisionnels et économiques en la matière.

### I.2.2 Deuil, acceptation et reconversion

La reconversion, qui s'intègre dans la phase de deuil, est une situation de transition qui relève d'un processus de construction sociale (Daviet 2006, p. 252). Dans tous les cas, l'acceptation de la reconversion passe par l'acceptation et la reconnaissance de la fermeture, car tant qu'il y a un espoir de continuer l'activité première du territoire, la reconversion ne peut s'amorcer (*op. cit*., p. 253). En effet le mécanisme humain fait que l'espoir de reprise de l'activité reste toujours fort. De plus, si les rapports de force politiques et syndicaux sont tendus et si le conflit social perdure, il peut exister un acharnement à vouloir « sauver » le site et la blessure reste ouverte plus longtemps, accentuant le deuil et retardant la reconversion.

Dans cette transition qu'est la reconversion, le deuil implique majoritairement, à l'échelle locale, beaucoup de destructions : il s'agit pour les sociétés de faire disparaitre la blessure du territoire, de faire disparaitre les symboles de l'ancienne activité. C'est à ce moment-là par exemple que l'usine textile Cuny - Boussac, construite en 1898 et fermée en 1986, est rasée au début des années 2000 à Thaon-les-Vosges (Edelblutte 2014). Cependant, l'urgence de la reconversion ne signifie pas toujours destruction et les cas de substitution d'une activité par une autre existent aussi. L'objectif des pouvoirs publics est alors de compenser rapidement la perte d'emploi en attirant d'autres activités qui s'installent dans les locaux de la précédente. Dans le cas de Thaon-les-Vosges, c'est l'installation d'un boyaudier (Viskase), dans les locaux d'une partie de l'ancienne usine textile Blanchisserie et Teinturerie de Thaon en rétraction spatiale.

De plus, il ne s'agit pas uniquement de détruire pour effacer, mais aussi de détruire pour attirer. La destruction des biens permet en effet de libérer les emplacements stratégiques de façon à attirer les activités économiques de substitution. Pour continuer sur l'exemple de Thaon-les-Vosges, l'usine Cuny - Boussac est détruite au début des années 2000 pour y mettre autre chose, en l'occurrence un quartier résidentiel et une surface commerciale (Edelblutte 2014).

Cependant, en fonction des communes, le manque de moyens peut empêcher ces destructions. C'est le cas à Chełmek (la bataville polonaise), à propos de laquelle A. Syska historienne polonaise, spécialisée dans l'histoire industrielle et la conservation architecturale, déclare *« la pauvreté est le meilleur conservateur »*[48] (Syska & Woźniakowska 2007). Cette phrase montre que certains éléments perdurent car il n'y a pas les fonds pour les détruire ; ils sont laissés en déshérence et marquent le paysage pendant longtemps. Dans d'autres cas, les pouvoirs publics ont bien la capacité financière d'agir, mais c'est l'absence de pression foncière sur le lieu qui entraine une non-action. En effet, si le bâtiment est construit à un endroit qui n'a pas une forte valeur immobilière, dans une situation géographique peu intéressante, alors les autorités publiques ne vont pas dépenser des ressources pour le détruire.

Enfin, cette logique de reconversion industrielle au sein de la phase de deuil peut être observée à une échelle plus large, par exemple celle de l'industrie d'une région entière comme la Lorraine. La région connait en effet, à la fin des années 1960 et au moment de la crise de la sidérurgie, une grande phase de reconversion avec l'installation d'usines automobiles censées relayer les pertes d'emploi de la sidérurgie. Cette reconversion à l'échelle régionale se fait d'ailleurs en deux temps :

- la première phase est liée à un « volontarisme politico-industriel » soutenu et même impulsé par le pouvoir politique ;

- cette action nationale se combine à une seconde phase d'implantation d'acteurs internationaux, attirés par les aides et la concentration naissante d'acteurs de la filière.

[48] najlepszym konserwatorem jest bieda.

Un exemple d'action de la première phase est l'implantation par Renault (via sa filiale Société de Véhicules Automobiles de Batilly - SOVAB), entre 1977 et 1979 à Batilly en Meurthe-et-Moselle, d'une usine de véhicules utilitaires, obligée par l'État alors propriétaire de l'entreprise (Bour, 1998) ; puis l'arrivée en 1997 de Mercedes avec son usine Smart à Hambach (la production démarre en 1998).

Cependant, cette reconversion venue d'en haut peut se heurter au jeu de certains acteurs et les intérêts économiques contraires et les rivalités peuvent aller à l'encontre de l'intérêt territorial. Ainsi, comme l'explique R. Bour (1998), le projet d'installation d'une usine Ford en Lorraine, avec une capacité de 1 000 voitures par jour, et la création de 5 000 emplois, avait le soutien d'une majorité d'acteurs territoriaux (associations, politiques, organisations locales diverses, entreprises sous-traitantes, etc.), mais a échoué face à l'opposition des constructeurs français déjà présents. La logique concurrentielle a pris le pas ici sur la logique territoriale.

Ces reconversions, pensées à diverses échelles, s'inscrivent dans cette phase de deuil de l'industrie passée qui se termine par l'acceptation du changement, par la transition vers de nouveaux modèles économiques et territoriaux et par la mise en place de mesure de cicatrisation. Les sociétés et les territoires concernés entrent dans une phase dite de redéveloppement.

## *I.3 De la reconversion au redéveloppement*

### I.3.1 Le redéveloppement, une recomposition du territoire et pas seulement une substitution d'activité

La différence entre reconversion et redéveloppement est liée à la taille du territoire concerné et à l'ampleur et la diveristé des actions qui sont élargis bien au-delà du ou des sites industriels. Les divers acteurs, au premier rang desquels les pouvoirs publics, centrés auparavant sur les sites industriels (anciens et nouveaux) aux échelles locales, régionales ou nationales, se préoccupent de ce qui se passe autour, de l'ancien système industrialo-paternaliste au cadre territorial de l'activité industrielle passée. Il s'agit non seulement de replacer l'ancien site industriel dans son cadre local, mais aussi de replacer l'ancienne ville-usine ou la ville industrielle dans un cadre plus large, de mieux la connecter aux activités du territoire étendu. Ainsi, dans le cas de L'Argentière-la-Bessée, étudié par J. Donze en 2001, c'est, au-delà de traiter les espaces anciennement industrialisés, avoir la maitrise foncière permettant de constituer un centre-ville répondant à la proximité du Parc National des Écrins (PNE) par le développement d'une offre de logements et de commerces pour la population attirée par le pôle d'attractivité touristique voisin. Ainsi, l'ancienne ville-usine qui, par la présence de l'usine était un pôle d'attractivité économique (dans le sens qui attire les flux de population à elle), peut devenir une ville qui n'est plus un pôle d'attractivité en tant que tel, mais qui s'intègre à un autre.

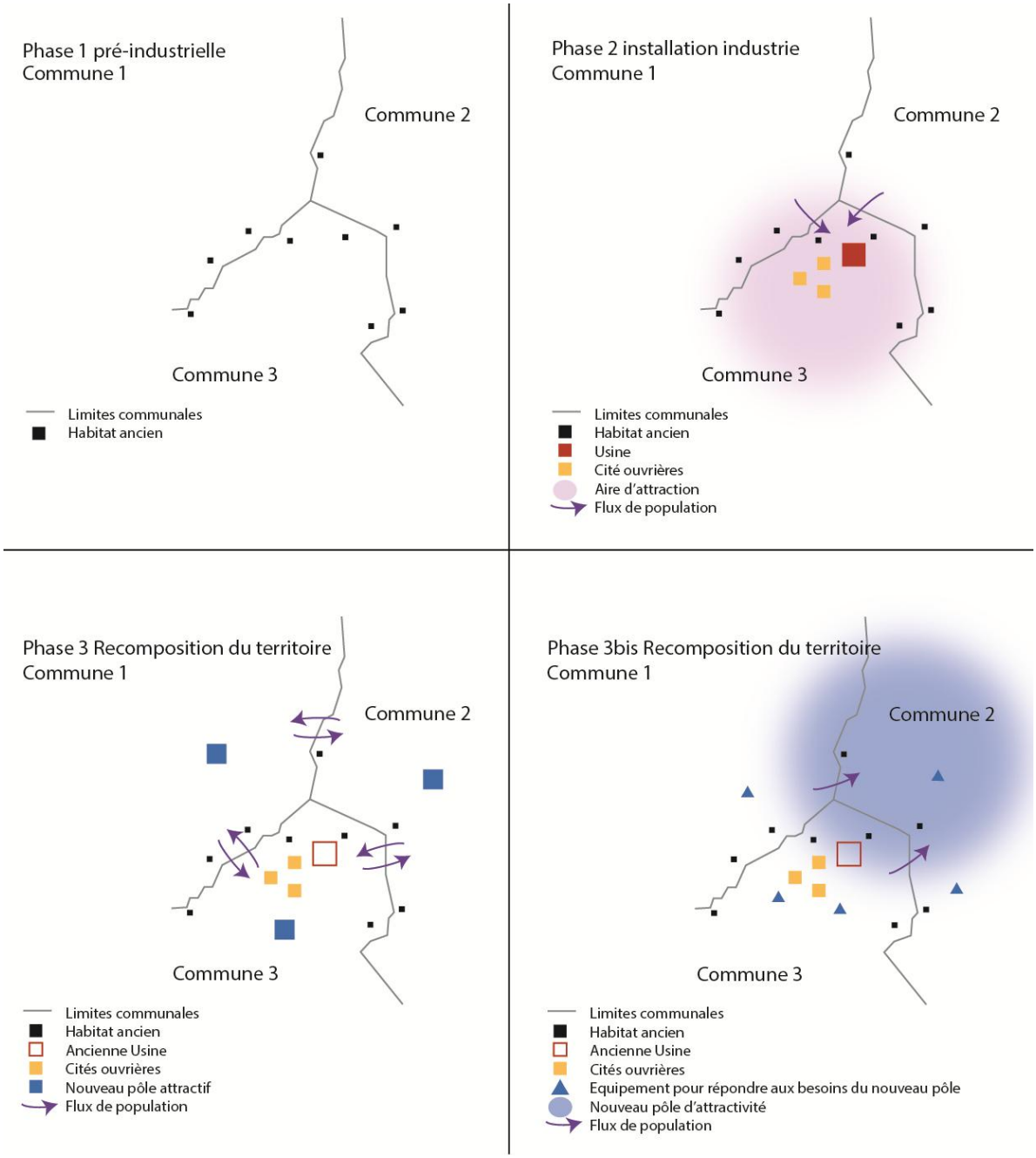


*Figure 74 - La recomposition du territoire industriel et post-industriel (Antoine Brichler, 2025)*

La figure 74 montre cette logique de recomposition, avec les phases 1 et 2 montrant l'arrivée de l'industrie dans une des communes, avec la construction de l'usine, des cités ouvrières, ce qui génère un espace polarisant pour les flux de population qui dépassent les limites de la commune.

Les phases 3 et 3bis, montrent deux recompositions territoriales possibles :

- Dans la n°3, il n'y a pas de centre polarisant plusieurs communes. Les flux de population n'ont pas de trajectoires particulières. Cependant, il y a la présence de pôles locaux à dimension communale, avec des zones d'activités de petite taille, et espaces commerciaux, etc. qui génèrent des flux.

- Dans la n°3bis, qui correspond au cas de L'Argentière-la-Bessée, la commune n'est plus une zone centrale. Cependant, la proximité d'une activité autre qui a un pouvoir d'attraction (ici le PNE), incite les pouvoirs publics à profiter de cette nouvelle centralité pour constituer des équipements urbains permettant d'accompagner l'offre du pôle. Cela peut être des transports en commun, une offre commerciale manquante, etc.

Inhérent au redéveloppement territorial, la « recomposition », selon J.-B Bouron dans Géoconfluences en 2024, est un terme qui est apparu pour parler des effets spatiaux de la mondialisation (donc des contraintes liées au temps économiques) et de la fin des régimes communistes. Il concerne alors l'ensemble des espaces, qu'ils soient ruraux ou urbains. C'est O. Dollfus en 1990 qui l'utilise en premier, puis V. Rey en 1994 qui le décrit pour la première fois.

Ce terme est associé à deux dynamiques :

- l'une de transition post-communiste et de fragmentation (ibid.) ;

- l'une de mutation d'un espace productif sous l'effet de la mondialisation, ce qui est pertinent dans ce travail.

Cette recomposition est issue de plusieurs processus qui se combinent, chacun ayant sa propre temporalité, mais elle reste facilement identifiable au sein des villes-usines et comprend aussi une dimension culturelle.

En effet, en se recomposant d'un territoire industriel à un territoire autre, il est nécessaire de prendre en compte, en vue de réussir un redéveloppement du territoire, ce facteur culturel par la reconnaissance de l'identité industrielle locale, niée lors de la phase de deuil marquée par des destructions et des substitutions en urgence.

### I.3.2 La place de la culture et de la mémoire industrielle dans le redéveloppement territorial

Un des éléments fort des villes-usines est leur culture et leur identité industrielles, se distinguant en cela des formes urbaines (faubourgs industriels) et rurales (districts) où le poids industriel était moins fort. S. Daviet en 2006, écrit ainsi, à propos des villes minières : *« le pouvoir industriel s'est longtemps substitué au pouvoir communal ou urbain traditionnel. La mine était maîtresse du sol, organisatrice des logements et des équipements, de la vie associative et culturelle, de la vie politique et syndicale, à travers l'appartenance des notabilités, comme d'une large part de la population, à la même communauté professionnelle »* (p. 250). Ce poids de la mine (ou de l'industrie) percole dans tous les aspects de la vie et cette fusion entre l'entreprise et la commune – l'économique et le politique – constitue une identité spécifique (Jonas 1985, cité par Edelblutte 2012, p. 34) autour d'une culture minière ou industrielle. Cette culture industrielle est définie par S. Daviet en 2005 comme *« l'ensemble des savoir-faire et des valeurs éthiques et esthétiques qui se tissent autour du processus de production, de l'acte productif et du produit lui-même »* (p. 84).

Avec la fermeture de la mine ou de l'usine, si le lieu de production physique peut être rapidement effacé (au moins en partie) lors de la phase de deuil, la culture qui lui était liée résiste et sortir du deuil ne peut se faire qu'en acceptant cette identité industrielle et l'histoire qui y est liée. Il s'agit ici, dans la phase de redéveloppement territorial, d'intégrer cette culture et de la valoriser autour de ses héritages matériels et immatériels, par leur éventuelle patrimonialisation. C'est un travail de mémoire qui doit être réfléchit en dépassant ce que D. Woronoff appelle en 2007 les « sauvegardes-alibi », expression reprise ensuite en 2014 par S. Edelblutte et L. Del Biondo. Une sauvegarde-alibi consiste à garder un fragment facilement identifiable du passé industriel, comme une cheminée, un wagonnet minier, une locomotive industrielle, une machine quelconque, que l'on met en exergue en la plaçant par exemple au milieu d'un rond-point. Ces fragments de mémoire sont insuffisants pour les villes-usines dont l'existence même est due à l'industrie, comme c'est le cas à Bataville.

Ce dépassement de la sauvegarde-alibi mène, dans cette optique d'intégrer la culture industrielle d'un territoire à son redéveloppement territorial, à une réflexion sur la patrimonialisation des héritages industriels dans les TAI.

# II] La question patrimoniale dans le redéveloppement d'un territoire anciennement industrialisé : un modèle pour Bataville ?

Cette partie II a deux objectifs, utiles à appliquer au cas de Bataville dans le chapitre 6 :

- présenter la notion de patrimoine de façon générale, sa genèse, son utilisation actuelle, et ses effets secondaires positifs ou non ;

- développer plus spécifiquement la notion de patrimoine industriel avec quelques exemples à différentes échelles de la constitution de ce type de patrimoine.

## *II.1 La notion de patrimoine*

La notion de patrimoine est ancienne, elle découle directement de celle des monuments historiques qui date du XIX$^{ème}$ siècle ; elle s'impose réellement à partir des années 1970.

### II.1.1 Une reconnaissance institutionnelle et scientifique

La notion, et donc le sens du terme même de patrimoine, varie en fonction de la qualité de son utilisateur. Pour un notaire par exemple et dans un sens restreint, le patrimoine est un ensemble de biens de natures diverses qui se transmettent ; cet ensemble a une valeur, notamment économique. Dans un sens plus large et pour l'UNESCO, par exemple, *« le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. »* (UNESCO 2025). Le patrimoine a ainsi une existence officielle et institutionnelle.

L'UNESCO considère deux types de patrimoine, le patrimoine culturel et le patrimoine naturel, définis par les articles 1 et 2 de la Convention Concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel (CCPPMCN) de 1972, présentés dans l'encadré 7.

*« **Article 1** Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine culturel" :*

*− les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,*

*− les ensembles: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,*

*− les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.*

***Article 2** Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine naturel" :*

*− les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,*

*− les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,*

*− les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle. »*

*Encadré 7 - Article 1 et 2 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*

De son côté la France reconnait les définitions de l'UNESCO et leur ajoute une spécificité légale en définissant le terme de patrimoine au sein du « Code du Patrimoine » qui encadre cette notion (encadré 8). Ces définitions montrent les deux logiques principales du patrimoine : c'est un bien qui se transmet et il peut être protégé

*« Le patrimoine s'entend, au sens du présent code, de l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.*

*Il s'entend également des éléments du patrimoine culturel immatériel, au sens de l'article 2 de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003 et du patrimoine linguistique, constitué de la langue française et des langues régionales. L'Etat et les collectivités territoriales concourent à l'enseignement, à la diffusion et à la promotion de ces langues. »*

*Encadré 8 - Le patrimoine selon le code du patrimoine*

Pour l'UNESCO, c'est à la charge de chaque État de définir ce qu'est un élément patrimonial et de la façon éventuelle de le protéger. Ce besoin de protection s'illustre facilement dans la thématique présente ici autour des héritages industriels. En effet, la phase de deuil, avec ses destructions et actions d'urgence, a tendance à réduire, voire à faire disparaitre, la valeur du bien, héritage qui aurait pu être patrimonialisé.

D'un point de vue moins institutionnel et plus scientifique, la notion même de patrimoine est complexe à définir. A. Álvarez Mora, en 1995, indique que le patrimoine urbain est un produit social historiquement contextualisé. S'il est un produit, c'est qu'il n'est ni donné, ni acquis, il se « fabrique » (Heinich 2009), se construit, se décide. Il est ainsi un objet politique et est utilisé comme un moyen d'affirmer une logique, voire une idéologie. De plus, le patrimoine est autant l'objet patrimonialisé, que le processus donnant le statut de patrimoine ; processus nommé par le néologisme suivant : la patrimonialisation. L. Morisset indique que le patrimoine et la patrimonialisation sont un « *écosystème* » (Morisset 2009 p. 18). La patrimonialisation est un processus qui est mis en place par des acteurs politiques, sociaux, économiques, culturels et territoriaux, ayant des intérêts parfois convergeant mais plus souvent contradictoires (Deschepper 2021)

Cette politisation du patrimoine trouve plusieurs exemples récents dans le contexte français. *« Les débats enflammés autour de la restauration de Notre-Dame de Paris, et ceux, non moins vifs, au sujet des dégradations de statues désormais contestées, l'appareil communicationnel déployé autour du « loto du patrimoine », ou encore l'entrée soudaine, à l'été 2019, d'un chapitre consacré à cette notion et ses « enjeux géopolitiques » dans les programmes scolaires – venant remplacer un chapitre initialement prévu sur « pauvreté et inégalité dans le monde. »* (Deschepper 2021).

La politisation du patrimoine est aussi liée au jeu des principaux acteurs de la patrimonialisation. En effet, la mise en place des sauvegardes patrimoniales est à la charge des institutions publiques, notamment des communes. Cependant, la reconnaissance et la définition d'un bien patrimonial est faite au niveau national, parfois sous l'impulsion d'acteurs privés ayant les capacités d'entrainer les acteurs ayant droit d'instruction. Il y a une possibilité de conflit entre le gestionnaire au quotidien du patrimoine et l'idéologie ayant entrainé la constitution d'un patrimoine.

Les pouvoirs municipaux vont alors devoir gérer, via le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce patrimoine de façon à s'intégrer à des logiques de politiques urbaines décidées au niveau national. C'est via le PLU et les autorités politiques, et non en lien direct avec une demande sociale, « sentiment » évoqué par A. Álvarez Mora en 2013, que l'objet patrimoine est inséré dans le tissu urbain. Ainsi, *« à l'heure d'établir le lien nécessaire entre l'aménagement urbain et les politiques patrimoniales, les positions qui prévalent ne sont pas l'expression dudit sentiment. Cela aboutit forcément à une conception de la conservation patrimoniale très liée à des intérêts minoritaires. »* (Álvarez Mora 2013, p. 31).

Enfin, le patrimoine est aussi une ressource et s'inscrit donc également dans une logique économique. Pour A. Álvarez Mora, « les raisons culturelles » utilisé par les acteurs pour sauvegarder et restaurer des biens ne sont que des alibis, il s'agit avant tout de constituer un ensemble de façon à obtenir une « rente foncière » (Álvarez Mora 2013, p. 33). Le point de vue est partagé par M. Gasnier, pour laquelle le patrimoine, ici industriel, doit se *« prêter à de nouveaux usages économiques, compris dans le sens d'une production de biens et de services relavant de secteurs secondaires et/ou tertiaire »* (Gasnier, 2019, p. 337). C'est pour cela que ce sont surtout des bâtiments emblématiques qui sont patrimonialisés et donc protégés, car non seulement ils peuvent être source de revenus par eux-mêmes mais, surtout, cela autorise l'effacement par destruction de tous ceux qui ne sont pas patrimonialisés, offrant ainsi de nouvelles opportunités foncières aux acteurs économiques. Pourtant, le champ du patrimoine s'est bien élargi au-delà des bâtiments – monuments – seuls. Cependant, cette vision libérale du patrimoine n'est pas la seule, une autre vision consiste à utiliser le patrimoine comme objet légitimant les réflexions sur l'identité du territoire ; le patrimoine servant alors d'élément de lien social (Poulot 2006).

### II.1.2 Du monument isolé au tout patrimoine : un risque ?

Dans cette logique de la protection de bâtiments emblématiques avant tout, le patrimoine a pu longtemps être confondu avec le monument historique, label principal de protection patrimoniale en France. Il s'agit d'une monumentalisation du passé, qui le fige à quelques objets mémoriels. Cette confusion des termes est habituelle en France jusque dans les années 1970 (Deschepper 2021).

La séparation se fait graduellement avec le développement d'une « *inflation patrimoniale* » (Géoconfluences, 2023). R. Neyret, en 2004, évoque une « *obsession patrimoniale* », dans la cadre d'un « *tout-patrimoine* ». Dans tous les cas, ces termes traduisent une extension du champ d'action du patrimoine, passant d'une logique uniquement basée sur les bâtiments (monuments) seuls à une vision beaucoup plus large en englobante du patrimoine. Cela ouvre la voie à des espaces bien plus vastes qu'un seul bâtiment (un quartier, un village, une ville entière, voire un paysage) et, aussi et surtout, à de objets autrefois écartés du champ patrimonial, comme l'industrie par exemple, dont les héritages sont justement mis à mal à ce moment-là avec la désindustrialisation.

La notion de patrimoine s'est ainsi éloignée du monument et des éléments qui, dans l'ancienne logique, n'auraient pas été patrimonialisés, peuvent maintenant l'être. Ainsi, la reconnaissance des multiples patrimoines issu de la Compagnie des Bronzes de Bruxelles[49] (notamment le site industriel de Bruxelles), illustre bien cet élargissement. Le travail est ici à la fois architectural, artistique, historique et permet la mise en place d'une reconnaissance globale de l'héritage de la Compagnie : réhabilitation des locaux à l'identique, en conservant les marques des anciennes activités, intégration au tissu urbain et culturel bruxellois, etc. Ce type de patrimonialisation est moins facile que celle concernant un bâtiment seul et ne repose pas sur un élément remarquable facilement identifiable. *« Nous ne sommes donc pas dans le cas d'une reconnaissance patrimoniale exceptionnelle »* (Puissant 2017) mais, via le travail effectué dans cette logique de l'élargissement de la notion de patrimoine, il y a bien un processus de patrimonialisation.

À force de s'étendre, le terme de patrimoine est utilisé pour tout ce qui est « ancien » (sans définition précise de ce qui est « ancien ») au risque d'en perdre ces éléments distinctifs. En effet, si tout est patrimoine, alors qu'est ce qui l'est réellement ? Qu'est ce qui doit être protégé, valorisé. Cela ne remet pas en cause la légitimité patrimoniale des nouveaux objets (patrimoine immatériel, paysage, etc.), mais ouvre plus un questionnement sur la notion même de patrimoine.

[49] La Compagnie des Bronzes de Bruxelles est une entreprise spécialisée dans le travail des métaux non ferreux installé à Bruxelles de 1854 à 1879 puis à Molenbeek ; elle ferme en 1979.

Ainsi, de plus en plus, l'identification même de ce qui est patrimoine pose question et certains chercheurs (Linossier *et al.* 2004) précisent que le patrimoine est une construction et qu'il n'existe pas en soi. Il est le fruit d'une double reconnaissance, par la société civile (par exemple une association) et par les institutions via les labels, et actions législatives qui consacrent un élément comme patrimoine.

Cette sélection introduit une distinction bienvenue entre les éléments patrimonialisés et qui sont reconnus et protégés et d'autres issus aussi du passé et qui ne sont pas patrimonialisés, que l'on peut alors qualifier d'héritages (Edelblutte 2024). L'héritage est en vrac ce qui vient du passé (pas forcément « ancien ») et certains éléments de cet héritage sont sélectionnés, reconnus, et deviennent un patrimoine. Cette distinction est particulièrement importante pour l'industrie ou beaucoup d'héritages ne sont pas labelisés (et par conséquence pas patrimonialisés) mais sont néanmoins conservés car considérés comme dignes d'intérêt et mis en valeur par d'autres acteurs non institutionnels (privés par exemple). Il existe donc, notamment dans l'industrie, un espace de transition entre l'héritage non mis en valeur, abandonné, en friches, et le patrimoine industriel reconnu.

Enfin, le patrimoine, bien que labellisé, reconnu, n'est pas exempt de tout danger ; deux exemples :

- La forte capacité d'attraction des flux touristiques d'éléments patrimoniaux vus comme une rente financière peut être vecteur de dégradation du bien patrimonial et d'une diminution de la qualité de vie des habitants. L'exemple le plus emblématique est Venise, ville patrimonialisée dans sa totalité et par plusieurs labels nationaux et internationaux, mais attirant énormément de visiteurs, ce qui pousse les pouvoirs publics à chercher à mieux gérer, voire à diminuer, l'afflux de touristes.

- Le patrimoine est une sélection parmi des héritages et ce qui est sélectionné peut-être « désélectionné ». C'est la dépatrimonialisation. Ainsi, le port marchand de Liverpool, classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 2004, a été rayé de la liste en 2021, en raison de la construction de nouveaux bâtiments à proximité, lui ayant fait perdre son authenticité. En dehors de cet exemple très visible, d'autres éléments quittent de facto la catégorie patrimoniale. En effet, certains bâtiments classés ou inscrits monuments historiques, donc patrimonialisés, sont trop onéreux à entretenir, n'attirent pas les investisseurs et finissent en ruines, ce qui rend le classement sans objet. Cela est particulièrement présent dans le champ industriel, tardivement entré dans la dynamique patrimoniale.

## *II.2 Le patrimoine industriel : un destin pour Bataville ?*

En 2012, l'UNESCO intègre le Bassin minier du Nord-Pas de Calais à la liste du patrimoine mondial, reconnaissant ainsi un « *paysage remarquable façonné par trois siècles (XVIIIe au XXe siècle) d'extraction du charbon* » (UNESCO 2012). Est alors patrimonialisé un ensemble d'éléments, du bâti (carreaux miniers, gares, logements ouvriers, logements des cadres, bâtiments de services, voies ferrées particulières, etc.). Par cet acte est aussi sauvegardé les éléments non visibles, immatériels : le danger du travail de la mine, l'histoire des catastrophes, les conditions sociales et techniques de l'exploitation des houillères (UNESCO 2012).

Ce classement s'inscrit à double titre dans l'élargissement patrimonial évoqué dans la partie précédente. En effet, il montre bien, d'une part, que le champ industriel minier est tard venu dans le patrimoine et, d'autre part, qu'il s'agit ici du classement d'un paysage, avec des éléments immatériels, et non d'un monument seul.

### II.2.1 Une notion tard venue dans le champ patrimonial

La prise en compte de l'industrie en tant que patrimoine industriel est un fait récent par rapport à l'ancienneté de la notion de patrimoine (Siméon 2014). Cette prise en compte tardive est d'abord liée à l'image négative des héritages industriels : le patrimoine industriel est un *« patrimoine à part »* (Luxembourg 2013) qui porte en lui l'image de villes en déclin, qui n'ont pu empêcher la préservation de leurs emplois. Cette image négative est en grande partie liée à la crise industrielle de la fin du XX$^{ème}$ siècle et donc à la désindustrialisation des pays occidentaux, qui ne signifie toutefois pas une disparition totale de l'industrie. En effet s'il y a bien une forte diminution des emplois industriels et de nombreuses fermetures, il subsiste une activité industrielle, certes moins visible, banalisée et diluée dans les zones d'activités périurbaines (Calenge & Edelblutte 2025) et, surtout, il existe de très nombreux héritages de l'activité industrielle passée qu'on essaie de mettre en valeur.

L'étude du patrimoine industriel n'est pour autant pas un nouveau domaine scientifique ou une nouvelle discipline, c'est un domaine transversal à plusieurs disciplines, notamment l'histoire, la géographie, l'architecture et la sociologie (Dorel-Ferré, 2007) ou une nouvelle approche historique (Woronoff 1989). L'expression initiale utilisés pour parler de cette démarche intellectuelle de prise en compte du passé industriel est celui d'archéologie industrielle qui est une traduction de l'anglais *industrial archaeology,* désignant les premiers travaux (dès les années 1950, cf. Rix 1955) qui consistaient surtout en des fouilles de vestiges industriels de la première révolution industrielle au Royaume-Uni. En Allemagne, la prise en compte de l'industrie d'un point de vue patrimonial se fait dès 1951 dans le cadre de la reconversion des friches de la Ruhr (Cenci 2018).

Le glissement sémantique d'archéologie à patrimoine n'est pas anodin, car le concept de patrimoine industriel est plus large que la seule archéologie, plus centrée sur les ruines alors que les sociétés industrielles impliquent beaucoup d'éléments matériels encore debout, voire encore fonctionnels et aussi des éléments culturels et immatériels. Cependant, et selon F. Hachez-Leroy en 2017, l'étude du patrimoine industriel n'a pu naitre que grâce à l'archéologie industrielle, qui se développe en France à partir des années 1970. Les deux notions restent complémentaires.

L'élargissement qu'a connu le patrimoine en général a aussi concerné le patrimoine industriel qui, très rapidement, ne pouvait plus se résumer à la seule découverte et préservation des ruines industrielles. Néanmoins, la mise en valeur industrialo-patrimoniale recoupe des objectifs très différents d'un pays ou territoire à l'autre. Ainsi, les pays nordiques sont dans une logique de rente financière en lien avec le patrimoine, ajoutant de nouvelles ressources historiques à leurs inventaires déjà constitués. D'autres territoires, comme la Rhénanie-Westphalie (Allemagne) ou la Catalogne (Espagne), se servent de leur histoire industrielle pour affirmer une spécificité locale (*op. cit.* 1989).

C'est du Royaume-Uni, pays de naissance de l'industrie, que vient logiquement la première prise de conscience de la nécessité de protéger les héritages industriels et donc de l'existence possible d'un patrimoine industriel. Le mouvement est intégré aux réflexions patrimoniales dès les années 1950, car suite aux bombardements allemands de la Seconde Guerre mondiale et durant la reconstruction, se sont posées les questions de quoi conserver, de quoi reconstruire, et de comment le faire. Depuis 1983, l'organisme en charge des sites industrialo-patrimoniaux pour l'Angleterre est English Heritage, *non-departmental public body*, forme particulière d'organisme public indépendant du gouvernement et spécifique au droit britannique.

Le Canada et les États-Unis suivent de près le Royaume-Uni et les réalisations industrielles entrent assez vite dans le champ du patrimoine. Ainsi, la ville textile de Lowell dans le Massachussetts obtient le statut de Parc National en 1978 ; ce statut (National Park) est une aire de protection gérée par l'agence fédérale National Park Service, dont le rôle est de préserver les lieux particuliers « *because of some outstanding scenic feature or natural phenomena* » (Sterling 1931).

Ce développement international de la réflexion et la protection des éléments industriels a pour conséquence la fondation de The International Committee for Conservation of Industrial Heritage (TICCIH) auquel adhère, entre autres associations nationales, le Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC), organisme français consacré au patrimoine industriel. Association fondée en 1978 par M. Dumas, le CILAC a pour objet de *« soutenir toutes les actions de défense, promotion et connaissances des traces de l'industrie, matérielles et immatérielles »* (site officiel du CILAC, 2024). Ce n'est pas en soi une association de gestion du patrimoine, mais une mise en réseau de chercheurs et acteurs du sujet et de leurs savoirs sur la question. Ainsi, cette association regroupant les connaissances sur la question a la capacité d'aider et de favoriser l'action politique dans le domaine, ce qui est essentiel puisque l'action de patrimonialisation est un choix politique. Cependant, l'association ne vit que par les subventions versées par le Ministère de la Culture (Dorel-Ferré 2007) et ne possède pas de lieux emblématiques qui s'impose aux autres, à l'instar de l'Ironbridge au Royaume-Uni ou du Zollverein en Allemagne (*op. cit.* 2007[50]).

Parallèlement à cette association, M. Dumas est l'auteur de la première enquête sur « les bâtiments à usage industriel aux XVII$^{ème}$ et XIX$^{ème}$ siècles en France » et écrit en 1980 « L'archéologie industrielle en France », ouvrage fondateur de la question en France. En 1983, sous l'impulsion de L. Bergeron, est mise en place la Cellule du Patrimoine Industriel, fondée, au sein de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Initialement liée au ministère de Culture, la charge est reversée aux Régions en 2024.

[50] G. Dorel-Ferré évoque deux sites importants du patrimoine industriel français qui pourraient être les éléments de référence : « *Le musée de Leewarde dans les Hauts-de-France, avec (en 2007) 130 000 visiteurs par an, mais il reste un musée de la mine uniquement lié à la mine. ».* Le second site cité est Le Creusot, première ville-usine de France, *« mais qui, en 2007, est encore à chercher sa voie dans sa gestion du patrimoine et ne s'est pas encore imposé comme le site de référence en la matière en France. ».*

Malgré ce foisonnement national et international autour du patrimoine, il n'existe pas de définition universelle du patrimoine industriel, mais plutôt un foisonnement de réflexions.

Deux grandes définitions existent, la première de 2003 lié à la charte de Nijni Taguil rédigée en 2003 par le TICCIH : « *Le patrimoine industriel comprend les vestiges de la culture industrielle qui sont de valeur historique, sociale, architecturale ou scientifique. Ces vestiges englobent : des bâtiments et des machines, des ateliers, des moulins et des usines, des mines et des sites de traitement et de raffinage, des entrepôts et des magasins, des centres de production, de transmission et d'utilisation de l'énergie, des structures et infrastructures de transport aussi bien que des lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie (habitations, lieux de culte ou d'éducation) »* (Charte de Nijni Taguil Pour Le Patrimoine Industriel, juillet 2003). Cette définition est très liée aux restes matériels et aux bâtiments. Le côté humain de ce patrimoine n'est pas encore très présent dans cette définition, ce qui est souligné par G. Dorel-Ferré, en 2007, qui présente le patrimoine industriel comme étant *« un enjeu technique, un savoir-faire, une étape dans la vie des sociétés dont nous sommes issus »* (Dorel-Ferré 2007, p. 122). Cette remarque sert de base à sa réflexion mais n'indique pas un des éléments fondateurs de la logique même du patrimoine, son côté « ressource » qui lui est intrinsèquement lié. De plus, est aussi absente de la remarque la logique paysagère, encore assez peu présente en 2007 et qui sera bien prise en compte en 2012 pour le Bassin minier du Nord-Pas-de Calais. Pour d'autres personnes, comme le président du TICCIH en 2007, E. Casanelles, le patrimoine industriel « *détermine ce qui est ancien, auquel nous accordons une valeur, ce qui est très différent de ce qui est vieux »*. Il est bien une ressource (nous accordons de la valeur), mais il possède avant tout une dimension historique. La logique technique, le savoir-faire et le coté social du patrimoine industriel ne sont pas encore mentionnés.

Les principes de Dublin pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel (2011), issus d'une réflexion conjointe entre le TICCIH et l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites, qui instruit pour l'UNESCO les classements au patrimoine mondial), présentent le patrimoine industriel ainsi : *« Au patrimoine matériel lié aux procédés et techniques de l'industrie, du génie civil, de l'architecture ou de l'urbanisme, s'ajoute un patrimoine immatériel lié aux savoir-faire, à la mémoire ou à la vie sociale des ouvriers et de leurs communautés. Le processus global d'industrialisation observé au cours des deux derniers siècles constitue une étape majeure de l'histoire humaine et son patrimoine revêt une importance significative dans le monde contemporain. »* (ICOMOS-TICCIH, 2011 cités par Gasnier 2019, p. 310).

Les principes de Dublin reconnaissent par ailleurs une fragilité spécifique au patrimoine industriel : *« Le patrimoine industriel est très vulnérable, menacé de disparaître faute de sensibilité, de connaissance, de reconnaissance ou de protection, sous l'effet d'une économie en mutation, de perceptions négatives, d'enjeux environnementaux ou de sa propre taille ou complexité. La conservation du patrimoine bâti industriel prolonge pourtant la vie utile des constructions et de l'investissement énergétique qu'elles représentent. Sa contribution à la réalisation des objectifs du développement durable local, national et international, à ses dimensions sociales, physiques ou environnementales du développement doit être reconnue. »* (ICOMOS-TICCIH, 2011 cités par Gasnier 2019, p. 347)

Ces différentes remarques ne constituent finalement pas une définition incontestable et figée du patrimoine industriel ; elles sont souvent issues de spécialistes de leur propre domaine ; chaque discipline a eu tendance à constituer sa propre définition, tout en reconnaissant que l'objet en lui-même est pluridisciplinaire, amenant cette remarque de M. Gasnier : *« l'absence de transversalité fait que chaque discipline reste contrainte par son périmètre d'étude et la méthodologie mise en œuvre. »* (Gasnier 2019, p. 319). Selon elle, l'absence d'une définition unique vient justement du fait que l'objet est considéré comme pluridisciplinaire, avec la nécessité de construire une approche partagée. Cette approche transdisciplinaire lui permet d'extraire certains éléments constitutifs du patrimoine industriel :

- une valeur historique, issue d'un continuum historique et pas seulement d'un élément ; c'est un objet qui connait des étapes et évolutions issues de l'activité humaine (production, circulation, résidence, etc.) ;
- une dimension technique, symbolisée par la conservation de machines, d'équipements de production, la structure architecturale même de l'usine qui montre une logique technique rationnelle. Cependant, les lieux architecturaux ne sont pas forcément porteurs d'une forte valeur artistique et leur valeur technique peut supplanter la valeur artistique, considérée comme très subjective ;
- un critère de représentativité architecturale ; c'est un lieu ayant des marqueurs architecturaux spécifiques lié à l'industrie ou à la mine, par exemple les chevalements miniers, les hauts-fourneaux ;
- un paysage spécifique dépassant le cadre du site même ;
- une inscription dans une logique de reconversion.

G. Dorel-Ferré en 2007 propose néanmoins cette définition *« Le patrimoine industriel est le champ de la connaissance historique qui, à travers la collecte de témoignages oraux, matériels et immatériels, associe l'étude du bâti, le milieu géographique et humain, les processus techniques de la production, les conditions de travail, les savoir-faire, les rapports sociaux, les expressions culturelles, dans le but d'entrer dans l'étude des « sociétés fabricantes » quel que soit l'espace et le temps, depuis que ces sociétés existent. Il y a patrimoine industriel lorsque ces sociétés, parce qu'elles ont produit en quantité pour un commerce lointain, nous ont transmis des installations et des moyens de fabrication de grande taille, des outils ou des machines, des produits de consommation de luxe ou de non, mais qui toujours dépassaient la simple consommation locale ».*

Plus large que celle des principes de Dublin pourtant postérieurs, la définition de G. Dorel-Ferré ajoute une logique territoriale puisque l'espace de la définition est un espace construit, délimité, ayant des logiques spécifiques, c'est bien un territoire. Cette définition apporte aussi des éléments méthodologiques et reconnait que le patrimoine industriel est issu d'un vécu.

Ainsi, le patrimoine industriel est une notion évolutive et qui s'élargit comme tous les autres patrimoines, au fil du temps. Ses définitions varient en fonction de son utilisateur (chercheur, acteur territorial, aménageur), de son pays, et de la logique même de patrimoine vu comme une ressource. Il n'y a pas de définition incontestable, plutôt un ensemble de définitions qui intègrent plus récemment le paysage industriel.

### II.2.2 Le paysage industriel dans le patrimoine industriel

De nombreux éléments constitutifs de l'industrie, bien au-delà des seuls sites industriels et donc des usines, restent orphelins de leur activité fondatrice, mais sont toujours présents, à charge alors aux territoires de les gérer. Les éléments en question sont multiples : terrils, bâtiments, gare, cité ouvrière, châteaux patronaux, etc. Tous ces éléments, aux côtés du site industriel proprement dit, forment un paysage industriel. Dans une démarche patrimoniale, cet ensemble paysager est plus tardivement pris en compte que les bâtiments seuls.

Selon F. Crouzet en 1997, *« le paysage industriel est le produit de la Révolution industrielle »* ; il est multiple et parfois très reconnaissable, comme avec les usines tubulaires de l'activité sidérurgique ou encore les cités ouvrières. Il peut cependant être plus discret, avec des installations industrielles qui s'insèrent dans un paysage autre, rural par exemple. C'est le cas de proto-industrie ou des districts industriels, où *« l'usine s'estompe dans l'écrin de verdure […] En Vimeu*[51]*, l'usine se fait discrète, intégrée au cœur même des bourgs ; elle semble s'être insérée peu à peu à une structure villageoise à vocation agricole. »* (Baron 1985, p. 319). Une des particularités du paysage industriel est aussi son évolution post-industrielle, c'est-à-dire une fois que le site industriel ferme. Restent alors présent dans le paysage des artefacts, des éléments particuliers ici et là, qui permettent de reconstituer le passé industriel (Crouzet 1997, p. 420). Ainsi, même si des « éléments significatifs » (terme employé par M. Daumas), comme l'usine, peuvent avoir été rasés, pour autant le paysage industriel peut toujours être visible. En effet, même si le géosystème industriel ne fonctionne plus, le paysage industriel subsiste : il peut rester des services, des cités ouvrières, etc. C'est ici que le paysage industriel peut être patrimonialisé et intégrer ainsi une démarche de redéveloppement territorial.

Toutes ces caractéristiques rendent le paysage industriel difficile à protéger car il s'insère dans des territoires qui ne fonctionnent plus autour de l'industrie et qui sont vivants et qui évoluent sans cesse, mais qui doivent s'appuyer sur cette identité industrielle encore prégnante pour se développer. Ainsi, l'UNESCO a mis au point la catégorie « paysages culturels évolutifs vivants » pour pouvoir inscrire des paysages (pas forcément industriels) sur la liste du patrimoine mondial. S. Edelblutte explique en 2024 que c'est dans cette catégorie que cinq paysages industriels ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial : le paysage industriel de Blaenavon (Royaume-Uni, classé en 2000) ; le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (France, 2012) ; le paysage industriel de Fray Bentos (Uruguay, 2015) ; le paysage d'ardoise du nord-ouest du Pays-de-Galles (Royaume-Uni, 2021) et le paysage minier de Roşia Montană (Roumanie, 2021). Ce classement UNESCO a des impacts immédiats et importants pour le bien inscrit, car c'est une puissante mise en lumière, avec de fortes conséquences en matière d'attrait pour des populations touristiques et donc de retour économique ; mais cela peut aussi entrainer des conflits (Hachez-Leroy 2017).

[51] District industriel toujours actif, né autour de la robinetterie et de la serrurerie, au Sud-Ouest de la Somme.

Cette appellation « paysages culturels évolutifs vivants » admet qu'un paysage évolue toujours, qu'il est vivant et qu'il peut être transformé, autorisant ainsi des modifications des héritages. Cela illustre aussi les difficultés de gestion de ces ensembles vastes qui vont bien au-delà du monument seul. Cette gestion patrimoniale relève en effet d'un certain défi, car elle demande un dialogue et des négociations permanentes entre les différents et nombreux acteurs de ces ensembles vastes et est soumis à des intérêts et représentations multiples. Ces difficultés et complexités de gestions ont d'ailleurs pu aboutir au retrait, à l'instar de celui du port marchand de Liverpool évoqué plus haut, de certains biens paysagers, classés au titre de paysage culturel évolutif vivant, de la liste du patrimoine mondial. Ainsi, Le paysage de la vallée de l'Elbe à Dresde en Allemagne a été déclassé en 2009 car de nouvelles constructions ont dénaturé, selon l'UNESCO, la nature exceptionnelle du site.

Du monument au paysage, les réalisations industrielles sont aujourd'hui pleinement inscrites dans le champ patrimonial. Pour mieux envisager et comprendre dans quelle démarche industrialo-patrimoniale Bataville peut s'inscrire, il s'agit maintenant de présenter quelques-unes de ces réalisations autour du patrimoine industriel, des plus emblématiques aux plus discrètes.

### *II.3 Des réalisations emblématiques aux réalisations vernaculaires*

L'objectif de cette partie est de présenter, au regrd de ce qui peut être fait à Bataville, les processus de patrimonialisation industrielle à l'œuvre dans quelques exemples de sites. Les exemples seront de deux types, auxquels, à divers degrés, pourrait éventuellement se rattacher Bataville :

- autour de réalisations emblématiques, comme le bassin minier du Nord-Pas-De-Calais, la Rotonde, ancien foyer social ouvrier de Thaon-les-Vosges ou encore le haut-fourneau U4 d'Uckange (figure 75).

- autour de réalisations plus discrètes sans grands monuments emblématiques.



l'U4 à Uckange, photographie Moselle TV



La Rotonde (foyer social) de Thaon-les-Vosges, photo TLV

Figure 75 - *L'U4 et la Rotonde, réalisations emblématiques*

### II.3.1 Des landmarks industrialo-patrimoniaux

Les exemples présentés dans cette partie constituent des *landmarks*, c'est-à-dire des marqueurs paysagers reconnus et identitaires de l'histoire industrielle des territoires concernés, mais à divers degrés, d'où leur choix dans cette partie. À certains égards, les bâtiments de production de Bataville, par leur architecture très spécifique à Bata, pourraient se rattacher à cette dynamique.

#### *II.2.1.1 Un patrimoine industriel « indirect » : la Rotonde de Thaon-les-Vosges*

À Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile déjà évoquée dans ce travail, le processus de patrimonialisation de l'industrie est parti d'un bâtiment spectaculaire facilement reconnaissable, la Rotonde. Il s'agit d'un élément qui n'est pas productif, mais qui est issu du système industriel. C'est en effet l'ancien foyer social des ouvriers. Son intérêt est reconnu dès 1980 via l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH), au moment où l'entreprise moteur (la Blanchisserie Teinturerie de Thaon – BTT) du géosystème industriel thaonnais décline et se désengage du paternalisme. L'architecture spectaculaire aide à la prise de conscience de la nécessité d'une protection. À ce moment-là, c'est dans la logique monumentale que s'inscrit cette protection, d'autant plus que la Rotonde n'est, au départ, pas présentée comme un patrimoine industriel et donc détachée de son origine liée à la BTT. Elle constitue cependant un point de départ pour une reconnaissance du patrimoine industriel thaonnais et permet aux élus locaux de mettre en place une logique industrialo-patrimoniale (Edelblutte 2014) qui se développe à partir des années 2000, alors que la spécificité industrielle de la ville se délite, par la fermeture de ce qui reste de la BTT et par la personnalisation des cités ouvrières revendues à leurs occupants.

L'action politique dans ce domaine commence par des éléments de communication de façon à rappeler aux habitants anciens et nouveaux le passé industriel, et la spécificité locale et de renforcer ainsi l'identité locale : *« il s'agit donc ici beaucoup plus d'une politique conduite vers les Thaonnais que vers l'extérieur. »* (Edelblutte 2014). C'est le moment où, après des destructions d'héritages industriels et avec le développement dans toute la vallée de la Moselle de nombreuses friches industrielles, l'identité locale est réintégrée au redéveloppement territorial. Au-delà de la labellisation de la Rotonde, est mis en place un circuit découverte au sein de la ville de façon à présenter le passé en montrant les éléments industriels persistants.

Par ailleurs, différents évènements sont aussi organisés, comme en 2013, une série de célébrations pour les 100 ans de la Rotonde, consacrant l'identité industrielle de la ville. Le patrimoine industriel est en conclusion reconnu à Thaon-les-Vosges et, en 2024, le site de présentation de la ville précise ceci : *« Située dans la plaine Vosgienne, au bord du canal de la Moselle, à une altitude de 310 mètres, la ville dispose d'un patrimoine hérité de la faste époque industrielle. Entre quartiers bâtis sur le modèle des cités ouvrières et maisons de maîtres, la ville possède de nombreux monuments et bâtiments faisant écho à son passé textile. »* (Site officiel de la commune, présentation de la ville, 2024).

#### *II.3.1.2 Le patrimoine industriel au grand jour : le U4 à Uckange*

À Uckange, ville-usine née de la sidérurgie principalement pendant l'époque allemande entre 1871 et 1918, c'est, comme à Thaon-les-Vosges, un élément spectaculaire, un *landmark*, qui fonde la démarche industrialo-patrimoniale ; mais, cette fois, c'est un élément clairement productif. L'industrie sidérurgique constitue un paysage simple à reconnaitre et identifier, notamment à travers les hauts-fourneaux, tours métalliques au sein d'usines tubulaires très étendues, parfois qualifiés de « cathédrales » de l'industrie (Picon 2018), ce qui les désigne fréquemment – quand ils ont survécu – comme éléments centraux pour une patrimonialisation.

Uckange voit son industrie s'arrêter au début des années 1990 et, après la phase de deuil habituelle pendant laquelle de nombreux éléments, notamment plusieurs hauts-fourneaux, sont détruits, une association, Mémoire Culturelle et Industrielle de LORraine (MECILOR), moteur de la patrimonialisation en collaboration avec le CILAC évoqué précédemment et l'équipe municipale, réussit à faire inscrire le dernier haut-fourneau encore debout, le U4, à l'ISMH en 2001.

L'U4 est considéré par certains habitants ayant connu l'usine, journalistes, artistes, etc. comme un « totem territorial » et, suite à la protection du site, la communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) récupère la maitrise foncière en 2005 et commence la dépollution (désamiantage) du site. En 2007, est ouvert au public le Parc du Haut-Fourneau mis en place autour de l'U4, mis en lumière, artialisé, par le plasticien Cl. Lévêque. Cependant, lors d'une enquête effectuée en 2009 auprès des habitants de la CAVF à laquelle appartient Uckange, seuls 36,8% des interrogés approuvent l'artialisation de l'U4, alors que 63% sont bien pour une conservation patrimoniale (enquête de J.-L. Tornatore et F. Hein en 2009, cité par Picon 2018, p. 50). Cela traduit un sentiment de confiscation de la mémoire des anciens employés et ouvriers sidérurgiques, avec une forme « d'élitisation » de cette mémoire autour d'un monument industriel devenu lieu culturel et non plus lieu de travail au moment de sa patrimonialisation (Picon 2018, p. 50). Ceci fait écho aux déclarations d'A. Álvarez Mora cité précédemment[52].

L'U4 est aujourd'hui un *« équipement culturel et patrimonial »* (U4, Dossier pédagogique, dossier de 2025) bien plus que comme un simple musée et en cela il participe au redéveloppement du territoire anciennement industrialisé. Autour du site est mis en place une programmation artistique, mais aussi un circuit touristique combinant l'U4 et une exposition permanente, gérée par MECILOR. Les visites guidées servent à raconter l'histoire du site et, par extension, celle du territoire. Ce patrimoine est mis en réseau avec deux autres éléments ; l'un, géré par l'office du tourisme du Val de Fensch, est la visite d'une cité ouvrière proche, en lien avec le site industriel ; l'autre est le Musée des Mines de Fer de Neufchef, élément muséal plus classique du patrimoine industriel et minier.

L'objectif est de constituer un patrimoine vivant, basé non seulement sur le passé, avec par exemple une expérience utilisant la réalité virtuelle permettant aux visiteurs de découvrir la vie des ouvriers du site, mais aussi sur des expositions totalement différentes, sans aucun lien avec le passé industriel. Ont été ainsi développés des évènements autour des arts du cirque et plusieurs pièces de théâtres et représentations ont eu lieu dans les locaux.

[52] *« À l'heure d'établir le lien nécessaire entre l'aménagement urbain et les politiques patrimoniales, les positions qui prévalent ne sont pas l'expression dudit sentiment. Cela aboutit forcément à une conception de la conservation patrimoniale très liée à des intérêts minoritaires. »* (Álvarez Mora 2013, p. 31).

En plus de cette programmation artistique, plusieurs autres éléments sont mis en place, à vocation de formation, d'enseignement et de recherche, avec notamment la rédaction d'un dossier pédagogique mis à disposition des enseignants des différents cycles avec, par niveau, quels éléments à enseigner, et en quoi l'U4 peut-être pertinent au regard de telle ou telle thématique. De plus, est fondé MetaFensch (arrêté publié le 12 septembre 2014), un établissement de recherche sur l'économie circulaire dans le domaine de la métallurgie. Cet établissement a pour domiciliation les anciens magasins généraux du haut-fourneau de l'U4. Là encore, pour ce projet, c'est la collaboration d'acteurs qui permet la réalisation.

Il existe trois axes principaux (figure 76) montrant un redéveloppement du territoire d'Uckange, le U4 jouant le rôle de moteur urbain (Del Biondo 2014). Ces axes communiquent entre eux ; par exemple, l'animation numérique sert pour le tourisme en se basant sur l'ancienne identité industrielle ; de même l'animation scientifique et l'axe scientifique complet sont liés au passé industriel. Dans chaque cas, c'est la coordination des acteurs locaux et supra-communaux qui a permis ces actions, même si le secteur privé a été sollicité par les pouvoirs publics et participe, notamment à MetaFensch. Le résultat de ces actions est un succès public de parc du haut-fourneau U4, avec 33 000 visiteurs en 2015. Cependant, ce succès décroit et demande à être entretenu, avec 15 000 visiteurs en 2024 (Golini, Républicain Lorrain, 2024).

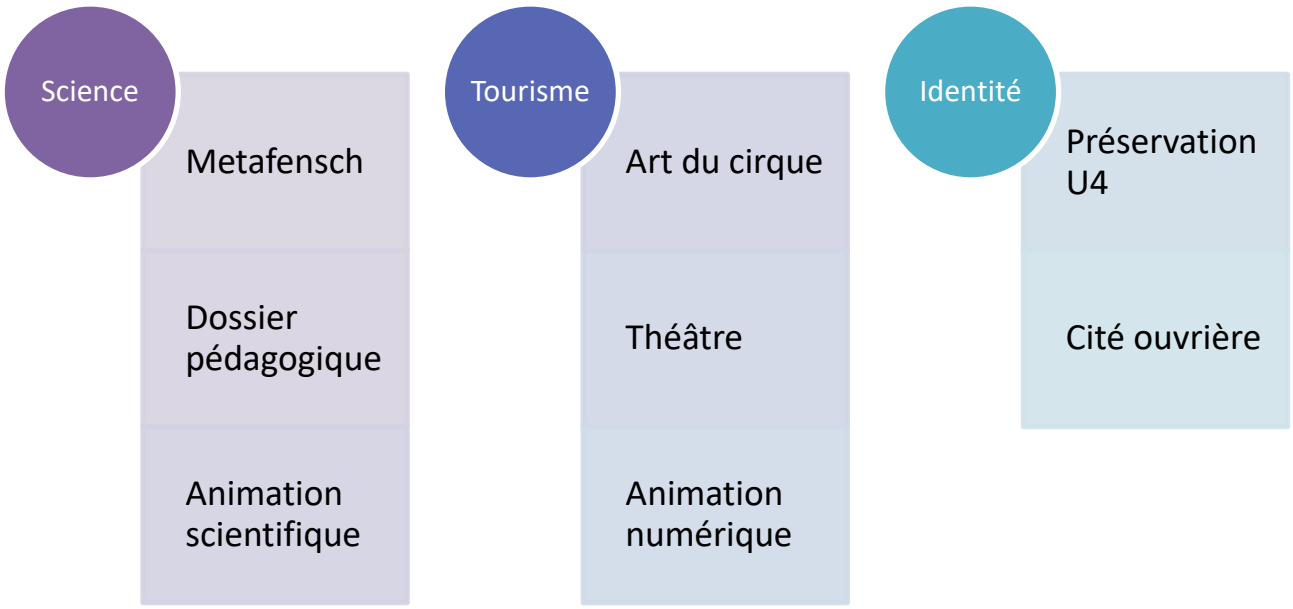


*Figure 76 - Les trois axes du redéveloppement de l'U4 (Antoine Brichler, 2025)*

Il s'agit ici d'une opération bien plus vaste qu'une préservation patrimoniale muséale ; le patrimoine industriel préservé devient une sorte de levier d'action pour des actions d'aménagement plus larges à des échelles supra-communale. L'exemple suivant élargit encore la focale.

#### *II.3.1.3 Le paysage industriel à l'UNESCO : le Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais*

À une autre échelle, la patrimonialisation du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais concerne 109 biens individuels, expression générique couvrant de nombreux éléments, spécifiquement miniers / industriels comme les fosses, les chevalements (très reconnaissables dans le paysages miniers), les terrils (où étaient stockés les résidus de l'extraction minière), mais aussi plus annexes, lié au système industriel et minier, comme les infrastructures de transports, les écoles pour les enfants des mineurs, les logements, pour les mineurs et leur famille comme pour les cadres ou ingénieurs. Il n'y a pas un seul site remarquable, mais une multitude, et un réseau de ces sites a été constitué autour de l'idée du paysage minier et industriel.

C'est donc une action globale de patrimonialisation qui concerne 3 943 hectares répartis sur l'ensemble du vaste territoire industrialo-minier. La figure 77 permet de prendre la mesure de la taille de l'ensemble patrimonialisé et de la zone tampon entre les biens et présente quelques exemples de biens inscrits.

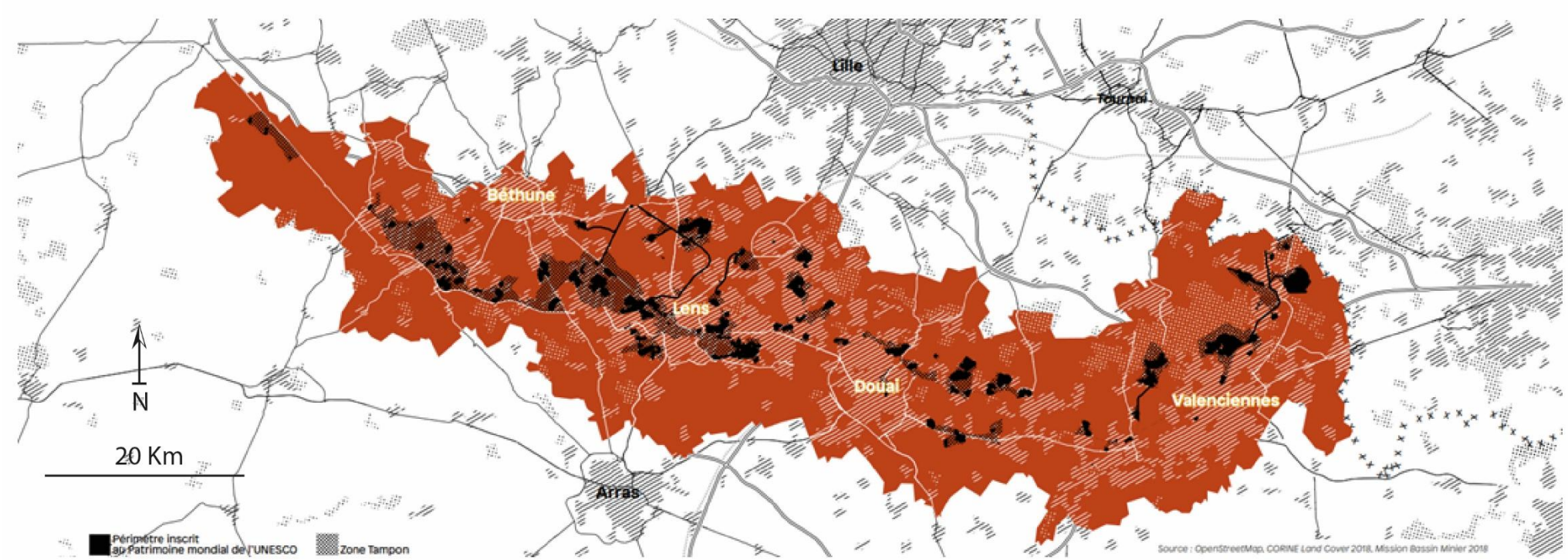




Etroite cohabitation entre tissu rural et tissu minier depuis le terril n°101 à Rouvroy et Hénin-Beaumont © Hubert Bouvet - Région Hauts-de-France



La fosse d'Arenberg à Wallers, partie ancienne © Jean-Michel ANDRÉ - Mission Bassin Minier

*Figure 77 - Périmètre et paysages du Bassin miner du Nord-Pas-de-Calais*

Cette patrimonialisation d'un paysage industriel, comme celle réalisée à Uckange, dépasse largement la logique de monumentalisation et met en relation l'histoire et la mémoire avec une logique de développement économique, afin d'éviter la « mise sous cloche ». Cependant, c'est un travail difficile et long. Ainsi, d'un point de vue technique, la Mission Bassin Minier (MBM), association veillant à la mise en œuvre du Plan de gestion du Bien, met en place toute une documentation à l'usage des acteurs exécutifs locaux (municipalités, EPCI) sur la façon d'intégrer les éléments inscrits dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Le document en question est sobrement intitulé : Plan Local d'Urbanisme et patrimoine minier inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce document permet à l'ensemble des structures de mettre en cohérence leurs PLU de façon à avoir une protection réglementaire commune.

Au-delà du côté technique et de gestion, la MBM développe une expertise en matière scientifique en proposant des cycles de conférences sur la mise en œuvre des protections, mais aussi des moyens de valorisation et d'exportation de son savoir-faire vers l'étranger, puisque ces conférences sont destinées à la fois aux acteurs nationaux et internationaux. Ainsi et par exemple, le 3 septembre 2024 la MBM organise une visite d'étude avec le ministère chinois des ressources naturelles (M. Zhuang Shaoqin). Toutes ces productions sont sources de revenus pour la MBM et la patrimonialisation est aussi une action pour l'économie.

Cependant, même si Liqiang Zhang, expert chinois sur la reconversion industrielle, évoque en 2019 une réussite totale *(« ce Bassin minier français est devenu un site du patrimoine mondial, une destination touristique et un formidable succès de reconversion économique »)*, la réalité est plus mitigée, avec une réalisation patrimoniale souvent vue comme détachée des locaux qui ne s'y retrouvent toujours pas (Mortelette 2024). Ainsi et par exemple, en 2024 (soit quand même 12 ans après l'inscription), la communauté d'agglomération Douaisis Agglo décide de mettre en place une signalétique qui a pour but de :

- *« Rendre visible l'inscription UNESCO dans le paysage local ;*
- *Informer les habitants et visiteurs sur la richesse patrimoniale du territoire ;*
- *Faciliter la compréhension des valeurs exceptionnelles du Bassin minier ;*
- *Guider le public vers les sites emblématiques »*

(Bassinminier-patrimoinemondial.org, 2024)

Cette action de signalétique illustre à la fois les espoirs mis dans ce classement et ses insuffisances, puisque, plus de 10 après, il faut encore « en informer les habitants ». Cela est dû la complexité de gestion d'un tel patrimoine, très varié et dispersé sur un vaste territoire où le deuil de la mine et de l'industrie n'était peut-être encore pas fait partout et chez tout le monde. Néanmoins, cet exemple, comme les trois précédents, est riche d'enseignements sur ce qui peut être fait ou pas fait à Bataville en matière de patrimoine industriel. Les *landmarks* y sont cependant moins évidents et d'autres modèles de mise en valeur industrialo-patrimoniale doivent ainsi être évoqués.

### II.3.2 Le patrimoine industriel sans monuments emblématiques

Les exemples précédents sont tous liés à la présence d'un ou plusieurs éléments emblématiques servant de base à la constitution d'une patrimonialisation plus globale. Cependant, le patrimoine industriel peut aussi reposer sur des éléments moins spectaculaires, plus discrets, comme les exemples suivants vont le montrer. Là aussi et à certains égards, Bataville pourrait s'inscrire dans cette dynamique.

#### *II.3.2.1 Le musée français du pétrole à Pechelbronn*

Le musée français du pétrole à Pechelbronn (Bas-Rhin), lieu de la première exploitation industrielle du pétrole née en 1770, est un exemple d'une patrimonialisation sans élément remarquable encore visible en 2024. L'histoire de l'extraction pétrolière alsacienne s'arrête le 31 décembre 1964 quand les derniers puits sont clos. La raffinerie de Merkwiller-Pechelbronn, à proximité, ferme en 1970. Ne subsiste alors dans le paysage que quelques éléments, un derrick, une pompe mais pas d'éléments ayant une forte capacitée d'attractivité par son caractère spectaculaire ou très visible. Malgré cela, dès 1967, le musée est constitué autour d'une collection initiale réalisée avec la participation de l'entreprise exploitant le site, via la donation de documents et de matériels (Musée Grand Est 2024).

C'est l'Association des Amis du Musée qui gère l'activité, avec le soutien communal et supra communal puisque c'est la Communauté des Communes Sauer-Pechelbronn qui est propriétaire des lieux. Le musée est intégré à un élément polarisant et attractif au niveau touristique : le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Ainsi, c'est ici le caractère rare et exceptionnel en France de cette exploitation pétrolière, ainsi que son impact sur l'identité locale, qui ont motivé une patrimonialisation pérenne, malgré l'absence d'éléments forts : le musée est toujours ouvert en 2025 et le patrimoine pétrolier alsacien est pour l'instant préservé.

#### *II.3.2.2 La patrimonialisation des dernières traces d'héritages patrimoniaux*

Le patrimoine est aussi et parfois seulement une capacité de transmission et de souvenir. Cela peut passer par la mise en place de simples panneaux sur un sentier racontant l'histoire du lieu. C'est le cas par exemple de la Mine de Brais (exploitation de plomb argentifère, de zinc et de pyrite), sur la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon en Ille-et-Vilaine. Les puits de mines sont exploités de 1862 à 1951 avec plusieurs ouvertures et fermetures durant la durée de vie de l'exploitation. Cependant, en 1951, la fermeture est définitive et l'ennoyage des galeries condamne l'ensemble. Le site ne connait pas une protection patrimoniale particulière, d'autant plus que les éléments de l'ancien ensemble minier sont répartis entre plusieurs propriétaires privés et les institutions locales n'ont pas la maitrise du foncier (Plateforme ouverture du patrimoine, 2024).

De plus, l'accent n'est mis que sur le site d'exploitation puisque l'inventaire du patrimoine de Bretagne, émetteur de la notice liée à cet élément, indique clairement qu'est étudié uniquement la partie « mine » de l'ensemble. Les éléments annexes comme l'atelier de fabrication, le logement patronal ou la cité ouvrière sont exclus de l'étude. L'état des bâtiments industriels est qualifié de *« ruine très avancée »* comme le montre la figure 78 et *« des vestiges rattrapés par la végétation rappellent le passé industriel du site »* (*op. cit. 2024*).

Cependant, *« un sentier de découverte, une falaise d'escalade et un joli panorama depuis un oratoire embrassent un paysage naturel et patrimonial en relief, recolonisé par les mousses et les chauves-souris. ».* Il y a une légère mise en valeur au niveau de la seule maitrise foncière qu'ont les institutions : les forêts alentours. D'où la constitution d'un sentier de randonnée, borné par une signalétique composée de 10 panneaux explicatifs détaillant le passé minier mais aussi la faune et la flore présente de nos jours (2024). Ce sentier est connecté à un autre chemin, qui rejoint un point d'observation sur la vallée et des sites d'escalades. C'est donc une patrimonialisation très partielle, sans possession directe des éléments. Une patrimonialisation périphérique.



*Figure 78 - Vestige de l'exploitation minière des mines de Brais* *Source : site d'Ille et Vilaine, mise en ligne juillet 2023*

### *Conclusion*

Les exemples sélectionnés dans cette partie sont là pour montrer la grande variété dans la constitution du patrimoine industriel, allant d'un paysage complet patrimonialisé, à la mise en place de panneaux sur un sentier servant de souvenir, et permettant d'orienter le promeneur vers d'autre activités comme l'escalade. Il y a plusieurs chemins possibles pour Bataville et le musée industriel, même si c'est un élément important de la mémoire et servant d'avatar physique de ladite mémoire, n'est pas la seule solution.

Les patrimonialisations présentées dans ces exemples peuvent correspondre à Bataville :

- le chemin de randonnée balisé est exemple pertinent en raison de la non-maitrise foncière de l'ancien site industriel ;
- la constitution d'un musée dans un des bâtiments représentatifs du site est possible vu le classement de plusieurs éléments du système ;
- une patrimonialisation plus vaste, intégrant le complexe industriel et le système résidentiel autour, touchant au paysage, serait aussi possible.

Le chapitre 6 permettra de comprendre vers quelle voie patrimoniale se dirige Bataville, et cette voie est liée au choix des acteurs en présence, en fonction de leurs ressources. En effet le patrimoine est un processus avant tout politique. Et ce sont les acteurs qui ont la capacité de mobiliser les ressources. Acteurs et ressources sont au cœur de la partie suivante.

## III] Ressources et acteurs du patrimoine industriel dans les TAI

Les notions de patrimoine et de patrimoine industriel ont été présentées dans les parties précédentes, avec quelques exemples de dynamiques industrialo-patrimoniales. Dans chaque cas, le patrimoine est vu comme une ressource au service du territoire et de ses habitants. Cette ressource est développée par des acteurs spécifiques liés au territoire où le potentiel patrimonial est développé. La compréhension du jeu des acteurs autour de la ressource patrimoniale est particulièrement importante dans des territoires isolés tels que Bataville, où les ressources sont plus faibles et où les questions patrimoniales sont encore très discutées.

### *III.1 La notion de ressource appliquée au patrimoine*

Les ressources sont le moteur qui permet la mise en place du patrimoine. S'il n'y a pas de mobilisation de ressources, le processus de patrimonialisation n'aboutit pas. Or le terme ressource est assez large et cache plusieurs sens.

Dans le langage courant, le terme « ressource » correspond aux moyens financiers, aux revenus, avec une extension aux possibilités d'action de quelqu'un et aux moyens intellectuels dont cette personne dispose (Larousse).

Cependant, le sens du mot a été élargi, notamment en sciences humaines. Ainsi, J.-B. Bouron en 2022 livre cette définition : *« Le terme « ressource » désigne la mise en valeur d'un capital, dit naturel (ressources minérales, énergétiques, ressources en eau, ressources forestières… mais aussi avantages de localisation) ou encore matériel (machines, etc.), exploité par une société donnée à un moment donné dans le but de créer des richesses. Le terme « ressource » a ensuite été étendu à des biens immatériels, les capitaux par exemple (ressources financières), ou les « ressources humaines » (capacités de travail, d'innovation, etc.). La question du mode de mise en valeur et d'utilisation des ressources est indissociable de la nature des ressources elles-mêmes. ».*

Même si le mot patrimoine n'apparait pas, cela dernier constitue une ressource à la fois matérielle (ce sont des biens) et immatérielle par la charge culturelle, voire identitaire qu'il véhicule. Il peut être exploité pour créer de la richesse, touristique, par exemple. Il est donc un élément important de l'action publique et, même si son initiateur peut être privé ou associatif par exemple, ce sont bien les institutions qui valident la patrimonialisation. Ce sont elles qui ont les capacités et les droits d'aménagement, d'action réglementaire.

Ce sont les sciences politiques qui définissent le mieux le terme de ressources dans le cadre de l'action public. Ainsi, P. Hassenteufel distingue, en 2022, sept ressources en action publique (p. 65) :

- Les ressources institutionnelles et juridiques : en ayant la capacité et la légitimité à définir les normes et les réglementation, politique, la puissance publique possède une ressource essentielle en matière de patrimonialisation.
- Les ressources matérielles : elles comprennent les moyens financiers, humains, mais aussi les biens fonciers des institutions. Ces ressources sont essentiellement collectives, mais peuvent être possédées par certains acteurs privés qui interviennent dans une action publique.
- Les ressources humaines : il s'agit des personnels des institutions, sur lesquels peut s'appuyer un acteur public. Ce sont à la fois des ressources collectives et individuelles, dans le sens où, parfois, une personne à des capacité spécifiques au sein d'une équipe permettant d'intervenir dans les processus d'action publique ; par exemple un Directeur Général des Services (DGS) ayant la capacité de mobilisation d'équipes spécifiques ou de connaissances particulières.

- Les ressources d'analyse : elles représentent les capacités à centraliser les informations et les connaissances, de manière à les traiter dans le cadre de l'action demandée. Ces ressources ont aussi la capacité de regrouper les personnes et groupes de personnes ayant cette capacité d'analyse.
- Les ressources politiques : elles concernent les acteurs ayant la capacité de parler au nom de l'intérêt général. Cette capacité est issue d'une légitimité démocratique. Néanmoins, dans certains cas, ces ressources peuvent aussi être détenues par un groupe d'intérêt tel que les associations qui jouent un rôle important dans le déclenchement des processus de patrimonialisation. Ces ressources sont considérées comme fragiles dans le sens où la légitimité est liée à une élection. La proximité d'une élection peut, en fonction des évènements, changer le sens des priorités et rendre ces ressources indisponibles. De plus, l'érosion de la confiance de la population dans les hommes et femmes politiques[53] diminue la légitimité des acteurs.
- Les ressources sociales : elles concernent spécifiquement les acteurs individuels, principalement l'accès de l'acteur à un réseau particulier.
- Les ressources temporelles : elles renvoient à la capacité qu'a un acteur de mobiliser la ressource temps dans l'élaboration de projets autour d'une action publique.

Ces ressources se combinent et un acteur peut en posséder plusieurs. L'intérêt de cette classification est d'identifier qui peut faire quoi. En effet, la capacité d'action existe quand un acteur est capable de mobiliser les ressources nécessaires pour lancer l'action. Dans le cadre français, le mieux placé pour mobiliser les ressources en question dans le cadre d'une démarche patrimoniale reste le dépositaire de la fonction exécutive locale, c'est-à-dire le maire ou le président de l'EPCI.

[53] Enquête CEVIPOF https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/etudes-enquetes/barometre-confiance-politique/

La figure 79 illustre comment le titulaire de la fonction exécutive locale peut se trouver au centre des différents types de ressource. Cependant, avoir ces ressources, ne veut pas dire avoir la capacité de les mobiliser, ou de les avoir en quantité suffisante, ou même avoir la volonté politique de les utiliser en autonomie. La ressource matérielle, notamment son volet financier, est une denrée précieuse, et tous les EPCI n'ont pas les capacités financières suffisantes. C'est à moment-là, par exemple, que la capacité de réseau peut venir en soutien. Les démarches patrimoniales sont en général couteuses et nécessitent la constitution de ces réseaux pour pallier l'insuffisance de ressources locales.

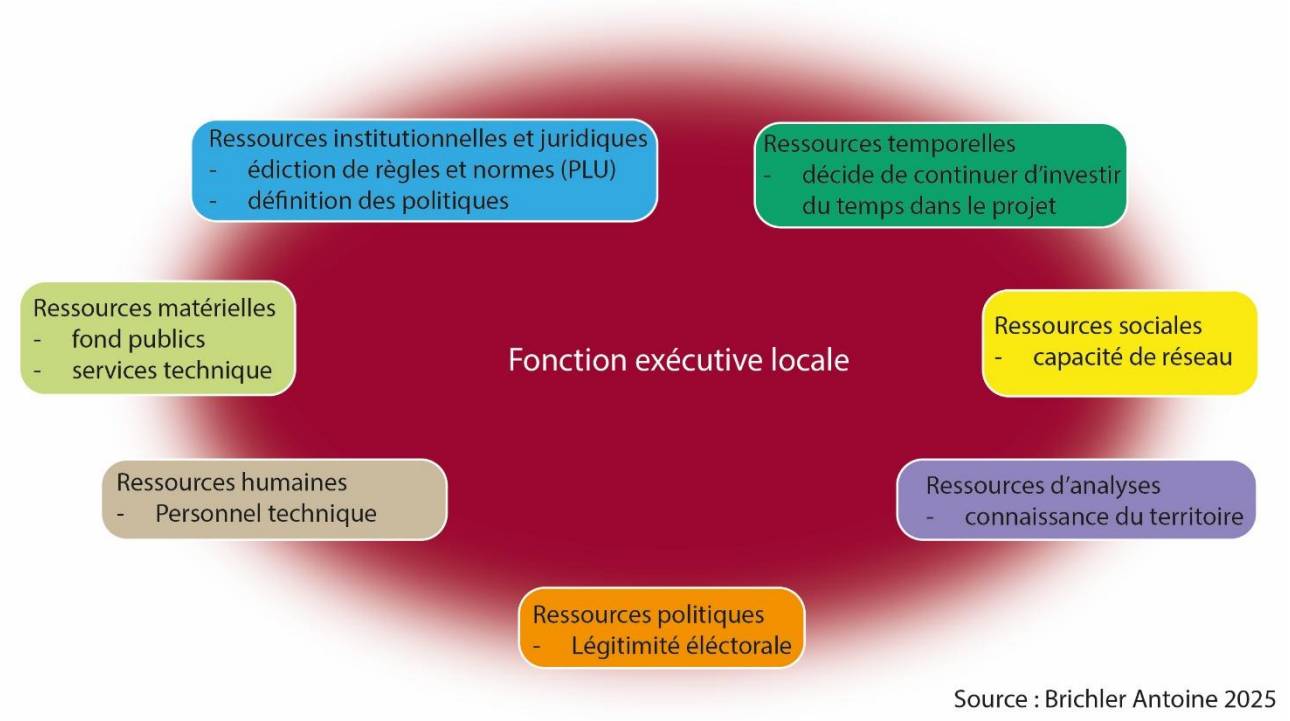


*Figure 79 - Répartition des types de ressources selon la méthodologie de P. Hassenteufel et présentation de l'acteur les ayant toutes*

## *III.2 Les acteurs de la patrimonialisation au sein de l'aménagement du territoire*

Le terme acteurs est utilisé pour désigner toute entreprise, institutions, associations, intervenant de façon diverse dans le cadre de l'aménagement du territoire. Il existe plusieurs typologies d'acteurs qui ne s'excluent pas et peuvent au contraire se combiner entre elles.

Dans le domaine du patrimoine (et donc de Bataville dans ce domaine), comme de l'aménagement en général, les acteurs peuvent être publics ou privés. Les acteurs publics sont ceux ce qui sont liés à la sphère de l'État. Au niveau juridique, cela concerne les autorités détenant un pouvoir sur des ressortissants dans un territoire délimité sur lesquels ses décisions s'imposent. Cette définition rejoint l'une des définitions du territoire puisque le territoire est un espace sur lequel une autorité applique son pouvoir législatif. Les acteurs privés correspondent aux éléments non publics et *« renvoient aux relations interindividuelles sans intervention de l'État »* (Hassenteufel 2022*.,* p.11).

Il existe aussi des acteurs intermédiaires, dans l'interstice entre le public et le privé, comme par exemple les cabinets d'urbanisme, structures privées ne travaillant qu'avec des institutions publiques, ou encore les sociétés d'économie mixte avec des participations publiques et privées.

Une autre distinction peut être faite entre acteurs collectifs et acteurs individuels. Cette distinction est directement issue de la sociologie des organisations, qui privilégie l'analyse des actions des acteurs individuels là où les sciences politiques se basent plutôt sur les acteurs collectifs, qui peuvent aussi être regroupés en plusieurs catégories :

- Les Acteurs Collectifs Organisés (ACO) sont des constructions collectives volontaires : associations, groupes d'intérêts, les ONG, fondations, partis politiques. Ce sont des individus volontaires se regroupant pour faire une action. Dans le cas de Bataville ce type d'acteur est présent, c'est La Chaussure Bataville (cf. chapitre 6).
- Les Acteurs Collectifs Institutionnels (ACI) sont l'ensemble des éléments institués, que ce soit publics (notamment les communes – pour Bataville ce sont les communes de Moussey et Réchicourt-le-Château qui sont principalement mobilisées, les EPCI – la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, les ministères) ou privés (les entreprises).
- Les groupes informels qui n'ont pas de structure identifiée au moment de l'analyse, mais peuvent, à terme, devenir des acteurs collectifs organisés ou institutionnels.

Dans le cadre de la reconversion, du redéveloppement territorial et donc de la patrimonialisation, les deux acteurs à la manœuvre sont les ACO et ACI et ce type de collaboration est habituel. Par exemple, le musée du Pétrole français est géré par une association qui est un ACO, en partenariat avec un ACI, la communauté d'agglomération, qui possède les murs. La communauté d'agglomération est à la fois un ACI et un acteur public plus spécifiquement un acteur public collectif institutionnel. Une des particularités de Bataville est justement l'articulation entre la Chaussure Bataville et les ACI.

Les deux typologies se combinent et permettent de définir clairement le terme d'acteur, avec ses qualificatifs spécifiques, qui seront utilisés dans le chapitre 6.

Le jeu de ces acteurs, en fonction des ressources disponibles et qu'ils maîtrisent, s'inscrit, au moment de la fermeture et surtout de la fin de deuil, dans une rupture qui consacre le début, ou tout au moins l'intention, d'un redéveloppement territorial dans le cadre d'un nouveau paradigme.

### *III.3 L'importance d'une rupture politique*

Le temps de deuil de l'industrie est variable, mais la phase est présente sur tous les territoires concernés. Sa durée est variable mais le passage du temps seul n'est pas suffisant ; la fin du deuil est liée à une volonté de changement et il se termine le plus souvent via une rupture politique. Celle-ci correspond à une rupture émotionnelle à l'échelle du territoire dont les habitants ont « tourné la page » de l'industrie passée.

Le système démocratique permet un changement de dirigeant et amène au pouvoir un dirigeant ou une dirigeante n'ayant pas connu / vécu la période industrielle, et n'a pas de charge affective (qu'elle soit positive ou négative) vis-à-vis de l'élément industriel ancien. Ainsi, à L'Argentière-la-Bessée, les élections municipales de 1989 ont sanctionné l'équipe municipale qui dirigeait la commune au moment de la fermeture (Donze 2001). La nouvelle équipe, dans cette idée de rupture, a mis en place, tout en acceptant le passé industriel, la recomposition du territoire et son redéveloppement, tournant la commune vers de nouvelles ressources via la mise en place d'équipements adaptés à la nouvelle polarité énoncé dans la partie I.2.2 de ce chapitre.

À Amnéville en Moselle, commune née de la sidérurgie lorraine qui s'enfonce dans la crise dès les années 1970, la rupture, derrière le maire J. Kiffer, est encore plus forte. É. Fagnoni évoque en 2004 cette rupture forte avec l'expression « méthode Kiffer ». Le maire, par son volontarisme, parvient ainsi à entrainer l'ensemble de l'équipe municipale pour investir, dès 1974, dans des projets de reconversion du territoire très éloignés de l'industrie. Il s'agit d'accepter que l'industrie n'est plus le moteur principal de la vie économique locale, et de miser sur les loisirs et le tourisme, avec un centre thermal, un zoo, puis d'autres équipements : piscine, patinoire, golf, casino, salle de spectacle, restaurants divers, piste de ski indoor, etc. installés pour partie sur un ancien crassier de la sidérurgie. La commune investit dans les terres de façon à éviter le développement de friches, la maitrise foncière étant un élément essentiel du redéveloppement territorial. Ces friches liées au crassier abandonné sont alors transformées par la construction d'infrastructures et notamment de parkings liés aux activés de loisirs et de tourisme.

En 2004, la majorité des recettes communales est issue du site thermal et touristique alors qu'avant la crise 80% des ressources financières étaient issues de l'industrie (Fagnoni 2004). C'est un cas emblématique de redéveloppement territorial avec une rupture majeure sans prise en compte de l'identité locale liée à l'industrie sidérurgique. Ce point, ainsi que la propension de J. Kiffer de ne pas s'embarrasser de règles d'urbanisme, comme le fait que la commune se retrouve finalement dans une dépendance à un seul type d'activité, soulève néanmoins de nombreuses discussions localement et régionalement quant à la validité et la pérennité du modèle de reconversion et redéveloppement territorial. Ainsi, la crise liée au SARS-CoV-2 a plongé les finances de la ville dans la tourmente au moins jusque 2022, avec des difficultés financières liées à la base de fréquentation (voire l'absence de fréquentation au moment des confinements) des sites de loisirs et de tourisme (Rimlinger, pour Le Républicain Lorrain 2022).

Dans une autre localité, déjà évoquée, Thaon-les-Vosges, la rupture s'incarne à travers son maire de 1995 à 2008, R. Dégemard. Il est l'artisan de la reconversion du territoire de sa commune, en rupture avec sa domination par l'industrie textile incarnée ici par la BTT. Il représente personnellement une rupture, n'ayant pas de liens avec la BTT. Son mandat exécutif se déroule durant le déclin de la BTT, à partir des années 1970 et sa fermeture définitive en 2003. Quand il arrive aux responsabilités, il existe déjà depuis 1983 une zone industrielle relayant partiellement le déclin de la BTT ; il l'aménage en insistant sur un développement « socio-territorial » de la commune (Doyen 1983). Il met en place des actions innovantes pour l'époque, autour du renforcement de l'attractivité de la nouvelle ZI et donc concurrençant les autres zones : mutualisation d'équipements (crèche, réfectoire, cabinet de médecin du travail, etc.), travaille sur le paysage et la sécurité, lance des actions de communication (panneaux au bord de l'autoroute, espaces achetés dans les médias locaux, etc.). Il attire ainsi, non seulement des entreprises industrielles, mais aussi des services, notamment de restauration, imposant la dénomination de Zone d'Activités (ZA) plutôt que de Zone Industrielle. Nommée Inova 3000, la ZA de Thaon-les-Vosges est la plus vaste du département des Vosges et elle emploie environ 2 000 personnes (la BTT à son apogée en employait 3 500). Elle est un jalon essentiel, autour d'une rupture majeure, du redéveloppement territorial de la commune qui intègre plus tard le passé industriel (cf. partie I.3.2).

### *Conclusion*

L'articulation entre ressources et acteurs est évidemment complexe et les deniers publiques sont mobilisés à de nombreux endroits. Pour des problématiques patrimoniales qui n'apparaissent jamais de première urgence face aux problématiques sociales, leur accès est incertain et les pouvoirs exécutifs locaux n'ont plus la capacité d'agir seuls pour de grands projets d'aménagement du territoire, d'où la nécessité d'avoir développé cette partie sur les acteurs et les ressources.

Bien que les limites entre les types d'acteurs soient très perméables (les communes – ACI – peuvent fonder des associations – ACO – par exemple), la mise en place des actions de reconversion et de redéveloppement du territoire, dans la majorité des cas, est à l'initiative d'un acteur public, collectif et institutionnel. Cet acteur peut mettre en place les actions après une rupture avec le passé industriel, avant d'intégrer, une fois le deuil complètement fait, le passé industriel dans cette dynamique de redéveloppement d'un territoire qui devient alors un TAI.

## *Conclusion du chapitre 5*

Dans ce chapitre, l'accent a été mis sur les pluralités du vocabulaire de la reconversion, du redéveloppement et du patrimoine industriel, avec des sens qui peuvent varier en fonction des utilisateurs ; et sur la pluralité des situations, puisqu'il n'existe pas une méthode de reconversion et redéveloppement, mais seulement des éléments récurrents qui sont présents dans la majorité des situations. La principale différence entre les deux étant l'échelle de l'action.

Cet élément n'est pas anodin car, dans le cas de Bataville, une échelle d'action plus large demande plus d'acteurs pour pouvoir agir et les communes n'ont pas la compétence territoriale de base pour pouvoir agir, avant même de parler des ressources et des fonctionnements de la politique locale. De plus, cette échelle plus vaste intègre forcément l'ensemble de l'ancien géosystème industriel, du site industriel aux services en passant par les cités ouvrières. Enfin, il faut une rupture. Cette rupture est arrivée tardivement pour Bataville et il faut attendre les élections municipales de 2020 pour qu'il n'y ait plus de maire issu de Bata.

Dans le cadre de ce passage de la reconversion au redéveloppement du territoire, ce chapitre a montré les éléments de base nécessaires à la reconversion d'un site industriel fermé :

- Des ressources financières pour aménager la zone et la mettre en disponibilité pour les entreprises arrivantes, et des ressources politiques pour enclencher la mise en disponibilité (remise en état des routes, connexions aux réseaux divers, communication etc.).
- Une volonté politique de maintenir une activité sur la zone.

Sans cela, et s'il n'y a pas une volonté d'en faire quelque chose, on peut vite aboutir à un abandon pur et simple avec destruction ou non des éléments bâtis.

Enfin, les éléments essentiels au passage de la reconversion industrielle au redéveloppement du territoire, forme la plus aboutie des actions post-fermeture, ont été présentés :

- Une prise en compte de l'identité locale et du patrimoine. Ce qui veut dire identifier et inventorier ce patrimoine, comprendre l'identité locale passée et réussir à l'intégrer à la nouvelle réalité.

- Une capacité de mobilisation des ressources, autres que purement financières si le terrain d'action fait partie d'un élément bien plus vaste comme par exemple une commune rurale au sein d'un EPCI étendu. Il faut en effet des connexions politiques pour pouvoir mobiliser des ressources et agir sur un point précis du territoire.
- Une volonté politique forte d'au moins un acteur local.
- Du temps pour pouvoir faire le deuil, sachant que la temporalité du deuil est très variable.

La gestion des TAI a glissé d'un besoin pratique d'action sur les anciens sites industriels à un élargissement des actions aux territoires et aux sociétés avec une intégration progressive de la logique industrialo-patrimoniale, utilisée comme levier d'action du redéveloppement et de l'aménagement du territoire.

Cependant, dans certains cas, la phase de deuil est à peine entamée après une phase d'inaction et d'incrédulité longue : le choix politique de changement n'est pas encore clairement effectué. Est-ce le cas à Bataville ? Dans quelle phase de l'après-industrie Bataville se situe-t-elle ? Quelles perspectives de redéveloppement peuvent-elles y être envisagées ?

# CHAPITRE 6 - BATAVILLE ET LES BATAVILLES, QUELLE(S) TRAJECTOIRE(S) POUR UN REDÉVELOPPEMENT EN COURS DEPUIS 25 ANS ?

Ce chapitre de l'après-Bata est, dans un premier temps, consacré à la présentation et l'étude de l'après-Bata sur le territoire de Bataville. Quels sont les acteurs de cet après, leurs projets, leurs réalisations en matière territoriale ? En 2025, l'entreprise n'est plus sur le territoire depuis 2001, soit 24 ans ; c'est une durée suffisamment longue pour que les maires ne soient plus issus de Bata. De plus, les fonctions exécutives locales sont aujourd'hui partagées entre la commune et la communauté de communes, nouvel acteur du territoire.

Cette étude de l'après-Bata a pu finalement être enrichie par l'interruption de la présente recherche entre 2020 et 2024. En effet, un premier temps de travail a été effectué en lien avec le Batalab de 2017 à 2020, en partant des actions d'urgence réalisées après la fermeture et la stupeur (phase d'inaction, d'attente) qui a suivi. Ensuite, la cassure temporelle dans l'étude suite à l'interruption des recherches, a permis d'identifier une rupture entre la période précédente et l'actuelle, avec plusieurs éléments nourrissant cette rupture, notamment un changement politique.

Enfin, l'après-Bata à Bataville doit être mise au regard des évolutions des autres batavilles présentées dans le chapitre 4, après la fermeture de leurs usines. L'importance de l'échantillon permet d'identifier plusieurs trajectoires et de repérer succès et échecs de l'après-Bata dans les batavilles, avec ainsi une utilité pour les actions à réaliser à Bataville.

## I] Les à-coups du redéveloppement à Bataville

La phase initiale est gérée, dans les deux communes concernées, par des élus qui, au moment de la fermeture, ne le sont que depuis quelque mois (fermeture en décembre 2001, élection en mars de la même année) ; l'un comme l'autre sont dans le système Bata, soit travaillant dans l'entreprise, soit lui étant indirectement lié ; le collège, dans le cas du proviseur, étant au centre de Bataville (tableaux 23 et 24).

| | | |
|---|---|---|
| **LACASSE Daniel**<br>*Lié au système Bata* | 2001 à 2008 | Proviseur du Collège de Moussey |
| **LEROY Jean-Paul** | 2008 à 2020 | Ancien Bata puis entrepreneur |
| **MORQUE Hervé**<br>*Aucun lien Bata* | Mai 2020 en cours | Entrepreneur |

*Tableau 23 - Maires post-Bata de Moussey*

| | | |
|---|---|---|
| **PEDRETTI Jean-Michel** | 1995 à 2001 | DRH Bata |
| **KELLE Gérard** | Mars 2001 à 2020 | Ancien Bata |
| **ERMANN Stéphane**<br>*Aucun lien Bata* | Mai 2020 en cours | Entrepreneur / agriculteur |

*Tableau 24 - Maires post-Bata de Réchicourt-le-Château*

Les différents élus ont la tâche d'accompagner leurs territoires respectifs dans un après-Bata qui n'a pas été anticipé et qui est un choc violent mettant en souffrance le territoire (cf. chapitre 4). Le maire de Moussey change en 2008, mais il reste un ancien Batamen et il faut attendre les élections de mai 2020 pour voir un changement majeur : l'arrivée aux responsabilités de deux équipes n'ayant pas été liées à Bata.

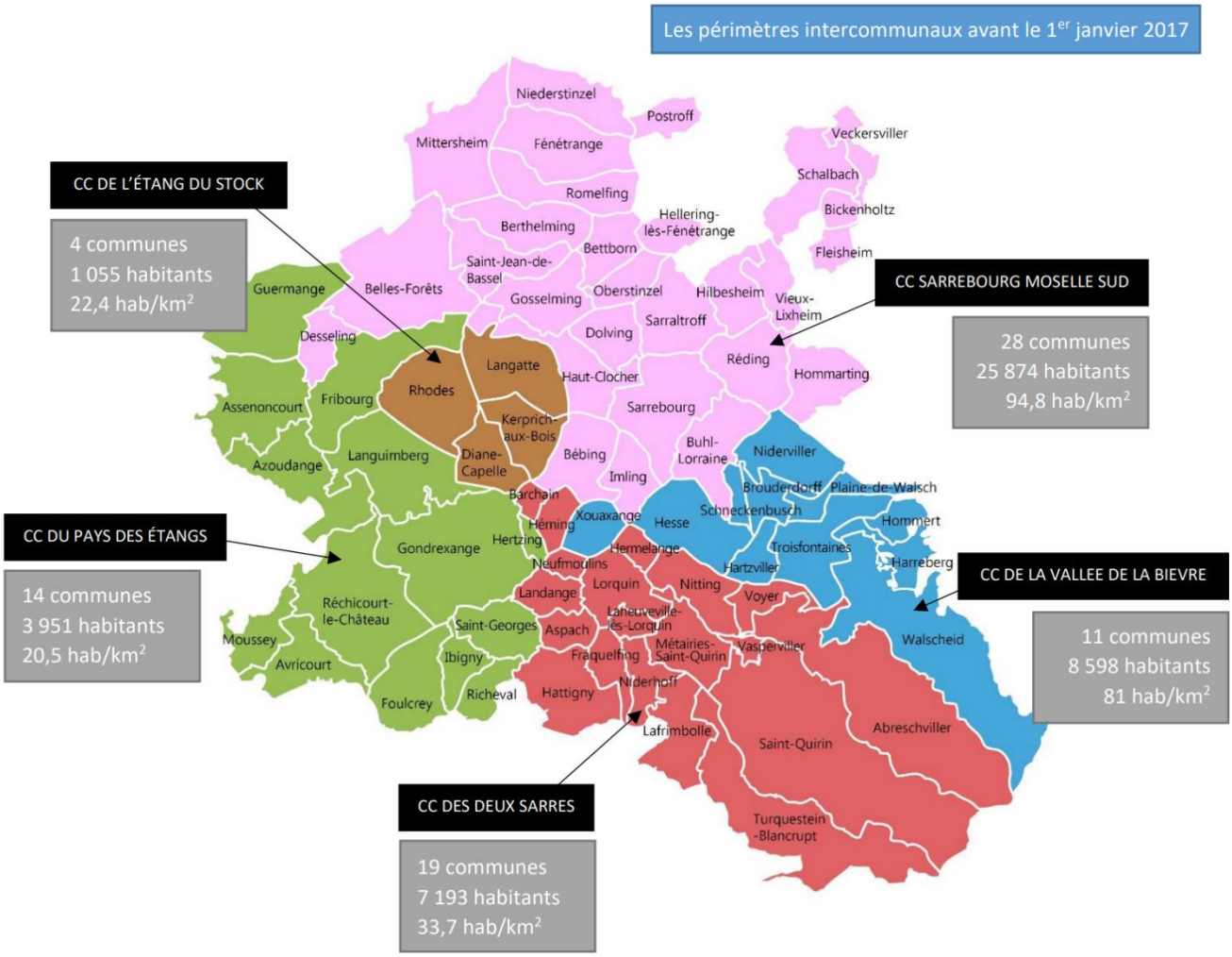


*Figure 80 - La communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud*

Compliquant encore la situation politique, l'intercommunalité, mise en place depuis 2003, regroupe initialement les deux communes de Bataville dans la Communauté de Communes du Pays des Étangs (CCPDE), qui donne une place centrale à Bataville, puisque le chef-lieu en est Moussey, avec un siège installé dans un ancien bâtiment Bata, la succursale. Suite à la loi NOTRe[54], la CCPDE est intégrée en 2017 dans la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS), bien plus vaste (figure 80).

Tous ces éléments ne favorisent pas la cohérence dans les actions de redéveloppement et, si le titre de cette partie implique que Bataville est dans une trajectoire de redéveloppement, ce n'est en réalité que par intermittence. En effet, des actions et initiatives sont effectuées dans ce sens, mais pas de façons cohérente et pérenne et beaucoup plus de façon ponctuelle.

[54] NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République. La loi est publiée le 7 août 2015 et, entre autres, vise à renforcer la décentralisation et donc les compétences des régions et des EPCI.

## *I.1 Les actions et les projets depuis la fermeture*

### I.1.1 Bataville à la fermeture : une question socio-territoriale

Le choc de la fermeture a déjà été présenté (I.2.2, chapitre 4) du point de vue socio-économique, avec son impact humain en matière d'emploi et financier au sein des communes. Il s'agit ici d'en mesurer les effets sur le territoire de Bataville qui perd son moteur industriel sans pouvoir en anticiper la perte. En effet, le plan social de 2001 est issu d'un choix de l'entreprise datant de 1999. Ce plan prévoit étape par étape le déroulement de la fermeture du site ; cependant, ni le personnel du site, ni les autorités locales ne sont mises au courant car l'entreprise Bata a mis en place une stratégie de dissimulation de sa volonté de fermeture (Gatti 2004, p. 652). Cette stratégie empêche toute anticipation pour une gestion sociale et territoriale de la fermeture.

Les travailleurs prennent connaissance du plan de fermeture du site alors appelé Hellocourt (dit Projet Gros) par un courrier anonyme, diffusé le 6 juin 2001, le même jour, quatre personnes sont engagées dans l'usine (*op. cit.*, p. 652). Le conflit social est alors inévitable ; les maires des communes manifestent avec les grévistes mais, le 14 juin, la décision de dépôt de bilan est officiellement annoncée aux populations. Arraché lors des négociations, le dépôt de bilan ne signifie pas une liquidation de l'entreprise et ouvre à une possibilité de reprise du site. Ainsi, B. Dupont, PDG de Bata SA explique : *« Bata veut que des chaussures soient fabriquées à Moussey, mais ne peut plus économiquement faire autant qu'avant […] Dans le cas d'un plan social, nous sommes prêts à faire tout notre possible pour le reclassement »* (Dupont 2001, cité par Ph. Creux dans le Républicain Lorrain). Cette petite phrase représente un espoir pour les travailleurs et, au-delà, le territoire concerné.

Le tribunal se prononce pour le projet de J.-M. Werling le 26 novembre 2001 préservant 268 salariés (sur les 830 restants) ce qui maintient une activité sur site. La nouvelle entreprise se nomme Hello SA et Bata s'engage à lui commander des chaussures sur une période de trois ans. Le dernier jour de travail au sein de l'entreprise Bata est le 21 décembre 2001. À ce moment-là, une activité industrielle est maintenue même sans Bata. Cependant, d'autres questions se posent suite au retrait de Bata, notamment autour de l'habitat en matière de propriété, d'entretien et de taxes.

En effet, les maisons appartiennent à la compagnie Bata jusqu'à son retrait. Or et en raison de ses difficultés, Bata n'a pas entretenu ses logements et les a laissés se dégrader. Concrètement, c'est l'ensemble des anciens bâtiments gérés par Bata qui sont à retravailler (voir figure 81). Le centre d'amélioration du logement de la Moselle (CALM) chiffre ces travaux à 2 548F/m². Les travaux concernent à la fois de la rénovation esthétique, le confort des habitants et une remise aux normes (chauffage, sanitaires, électricité, double vitrage) ; à noter que la carte de la figure 81 concerne uniquement les maisons qui étaient sous la gestion directe de Bata. En effet, le secteur du Haut-des-Vignes n'est pas concerné, car les habitants y étaient déjà propriétaires de leur logement (cf. chapitre 4 pour les spécificités du quartier).

La majorité des locataires est prête à acheter son logement et la question du prix se pose très vite. Une estimation des biens est mise en place lors du dépôt de bilan, avec une méthode de calcul pour estimer le prix de chaque logement : 686,02€ le mètre carré avec une réduction de 30% pour la vétusté. S'ajoute un autre critère, le nombre d'années d'ancienneté : 6,10€ par année multipliés par la surface du logement.

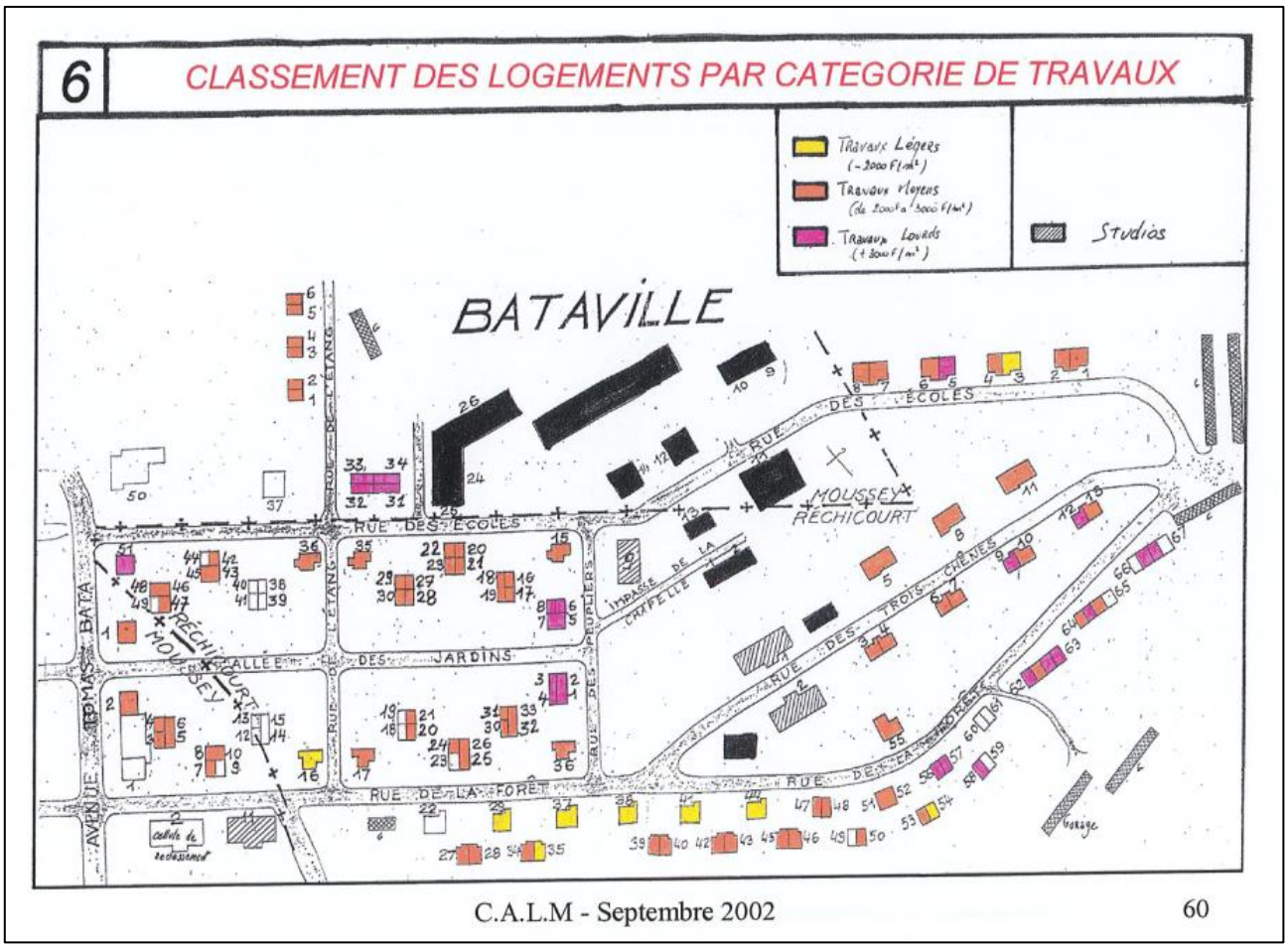


*Figure 81 - Les travaux à prévoir dans la cité Bata en septembre 2002*

Concrètement cela revient à cette formule de calcul : 686,02 multipliés par la surface, moins 30% ; à cette somme est retranché l'ancienneté. Pour un logement de 60m² habité par un ancien Bata de 10 ans ça revient à : 686,02 x 60 – 30% = 28 812,84€. À cette somme se retranche l'ancienneté (6,10 x 10 (années) x 60 (surface) = 3660€ (Marcel Gay pour l'Info du jour 30 septembre 2002 et La gazette vicoise 4 février 2003).

Ainsi, pour racheter son domicile, cet habitant doit débourser 25 512 €. Ce prix est mal perçu par les habitants interrogés par les journalistes qui contestent la méthode de calcul, soulignent la surestimation des biens mais aussi le côté insultant de la somme de 6,10€ par année d'ancienneté. Le résultat est que 68% de l'immobilier de l'entreprise est racheté, non pas par les occupants mais par des sociétés immobilières : COMIAGE (Compagnie Immobilière Auert Geisler) et Moselis. Cependant, le rachat des logements par deux compagnies immobilières a préservé l'homogénéité du bâti et *de facto* l'unité paysagère de la cité là où, dans d'autres cas, l'apparition d'une multitude de propriétaires provoque la fin de cette unité paysagère en créant des cités dépareillées (Edelblutte 2014) ou bi-goût (Mortelette 2024).

Au-delà du prix de leurs logements, les habitants, selon G. Kelle, maire de Réchicourt-le-Château[55] découvrent les taxes diverses, notamment la taxe foncière (et peut-être même la taxe d'habitation[56]) qui était auparavant payées par l'entreprise. Une habitante, J. Schmitt, 55 ans, quand elle répond aux questions de S. Paquet et d'A. Petry en 2021, explique : *« Bata, c'était comme une famille. Je me souviens même qu'il nous arrivait, les jours de Noël, de revenir faire la fête dans les locaux de l'usine. [...] l'eau, l'électricité, les poubelles, le logement … tout était pris en charge. »* (Paquet, Petry 2021, pour le Républicain Lorrain).

Les difficultés territoriales s'accroissent avec la fermeture de l'entreprise Hello SA qui est placée en liquidation judiciaire le 22 juin 2005 : les derniers 93 employés perdent leur emploi et le site ne peut, cette fois, être repris. Il subsiste pourtant un dernier lien avec Bata : le dépôt logistique.

[55] Entretien G. Kelle 2018.
[56] Si la taxe foncière est bien payée par le propriétaire, la taxe d'habitation, quand elle existait, était à la charge du locataire. À Bataville, un seul témoignage, empli d'émotion, mentionne une taxe d'habitation payée par Bata.

Géré par la société PAAM[57] investissement[58], ce dépôt sert à Bata pour stocker les chaussures qui sont ensuite envoyées aux divers magasins encore présents en France.

Cependant, un an après la fermeture de Hello SA, en 2006, Bata distribution (organisme de la société Bata en charge de l'acheminement) quitte aussi le site pour un motif d'éloignement des magasins, alors que plus aucune chaussure n'est produite sur le site : « *Le site se trouvait très loin dans l'est de la France* », assure le PDG de Bata France Distribution, J.-J. Raillard (Kessous, Le Monde, 2006).

Après ce départ en 2006, il ne reste plus que quelques entreprises très mineures à Bataville : une épicerie qui n'est ouverte que de 6h à 12h et un coiffeur. La piscine, fierté locale, est remblayée en 2005 et l'école primaire est passée de 150 élèves (partagés en 6 classes) au temps de Bata, à trois classes pour 54 élèves.

### I.1.2 Le spectre de la friche

En 2017, quand commence la recherche du groupe Batalab sur Bataville, si un véritable redéveloppement territorial n'est pas commencé, des éléments ponctuels traduisent des actions d'urgence, une reconversion industrielle à l'œuvre sur le site lui-même et quelques réflexions sur le sujet patrimonial. Bataville n'est plus alors un territoire polarisant et un terme revient souvent dans les entretiens et discussions sur le terrain avec les habitants et les responsables politiques locaux : celui de friche.

Ce terme à la connotation négative traduit en fait plusieurs réalités. Selon l'INSEE la friche *« est un espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2000m² »* (citation reprise par Géoconfluences mais aussi par la Direction départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure). Prise en l'état, cette définition ne correspond pas au site à Bataville où une activité existe dans presque tous les bâtiments (cf. plus bas).

[57] Selon l'annuaire des entreprises françaises, PAAM n'est pas un acronyme mais bien le nom de l'entreprise.
[58] L'activité principale de cette entreprise est « activités des sociétés holding », selon l'annuaire des entreprises françaises.

Une autre définition existe dans le code de l'urbanisme : *« Au sens du présent code, on entend par « friche » tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables. Les modalités d'application du présent article sont fixées par décret. »* (Article L111-26 du code de l'urbanisme). Là encore selon cette classification, le site industriel de Bataville n'est pas une friche, pour la raison déjà évoquée que les bâtiments sont occupés et entretenus.

Pourquoi ce terme qui n'est pas adapté est utilisé par les acteurs locaux ? Le terme de friche, au-delà de sa définition, est avant tout un signe du traumatisme territorial. La friche ou l'idée qu'il y a derrière est le signe que le deuil de l'industrie n'est pas encore terminé. La blessure est encore présente. Dans cette logique, la friche est un terme générique, pas clairement défini, renvoyant à l'espace laissé après la fin de l'usine. Cela peut être un terrain vague, un espace ayant encore de l'activité mais plus faible qu'avant (cas du site industriel de Bataville), un bâtiment abandonné, etc.

Dans tous les cas et même si le terme friche n'est pas adapté pour Bataville, cela montre l'état perçu du site industriel. Ainsi, les habitants et responsables politiques locaux[59], utilisent le terme de friche, ce qui illustre leur vision du site, comme étant un espace à traiter, nécessitant une action au-delà des reconversions d'urgence visibles en 2018, date de la réalisation de la figure 82. En 2014, le maire de Moussey déclare d'ailleurs *: « la finalité, c'est que le site ne finisse pas en friche »* (Gaudibert 2014 pour Vosges Matin).

Bata n'est plus un acteur du territoire depuis 16 ans et Hello SA a fermé 3 ans plus tard (cessation d'activité prononcé par le tribunal de grande instance de Metz en juin 2005, perte de 93 emplois) et c'est en fait de nombreux acteurs qui se sont emparés du site durant une période assez longue. PAAM Investissement est toujours présent et possède plusieurs bâtiments. Le dépôt est alors possédé par l'entreprise Logistique du Pays des Étangs (LPDE) qui, en 2017-2018, est en cessation d'activité. Une entreprise de gestion d'archives (Archiveco) s'est installée dans les bâtiments 13 et 14 qui sont les deux seuls bâtiments qu'Hello SA avait repris. Nouvelle Technique du Spectacle (NTS) s'est installée en 2003 et occupe le petit entrepôt possédé par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et utilise comme stockage à l'aire libre le site de l'ancienne serrurerie qui a été détruite.

[59] Notamment les entretiens avec : G. Kelle (maire de Réchicourt-le-Château 2001-2020), J.-P. Leroy (Maire de Moussey 2008-2020), S. Ermann (maire Réchicourt-le-Château 2020 – en cours), Ph. Morand (directeur général des services CCSMS), M. Thomas (adjoint au maire de Réchicourt-le-Château, ancien Batamen).

De son côté, l'entreprise Procal, fabriquant de cartons de protection pour l'entreprise Cuisinella, possède deux bâtiments, dont l'un des deux est insalubre et est le seul à correspondre, visuellement, à une friche industrielle ; l'autre est celui utilisé pour son activité. De plus, elle utilise le dépôt logistique avec une petite zone de stockage adaptée et à proximité de son bâtiment de production. Présente sur le site depuis 2002, elle emploie entre 10 et 20 personnes.

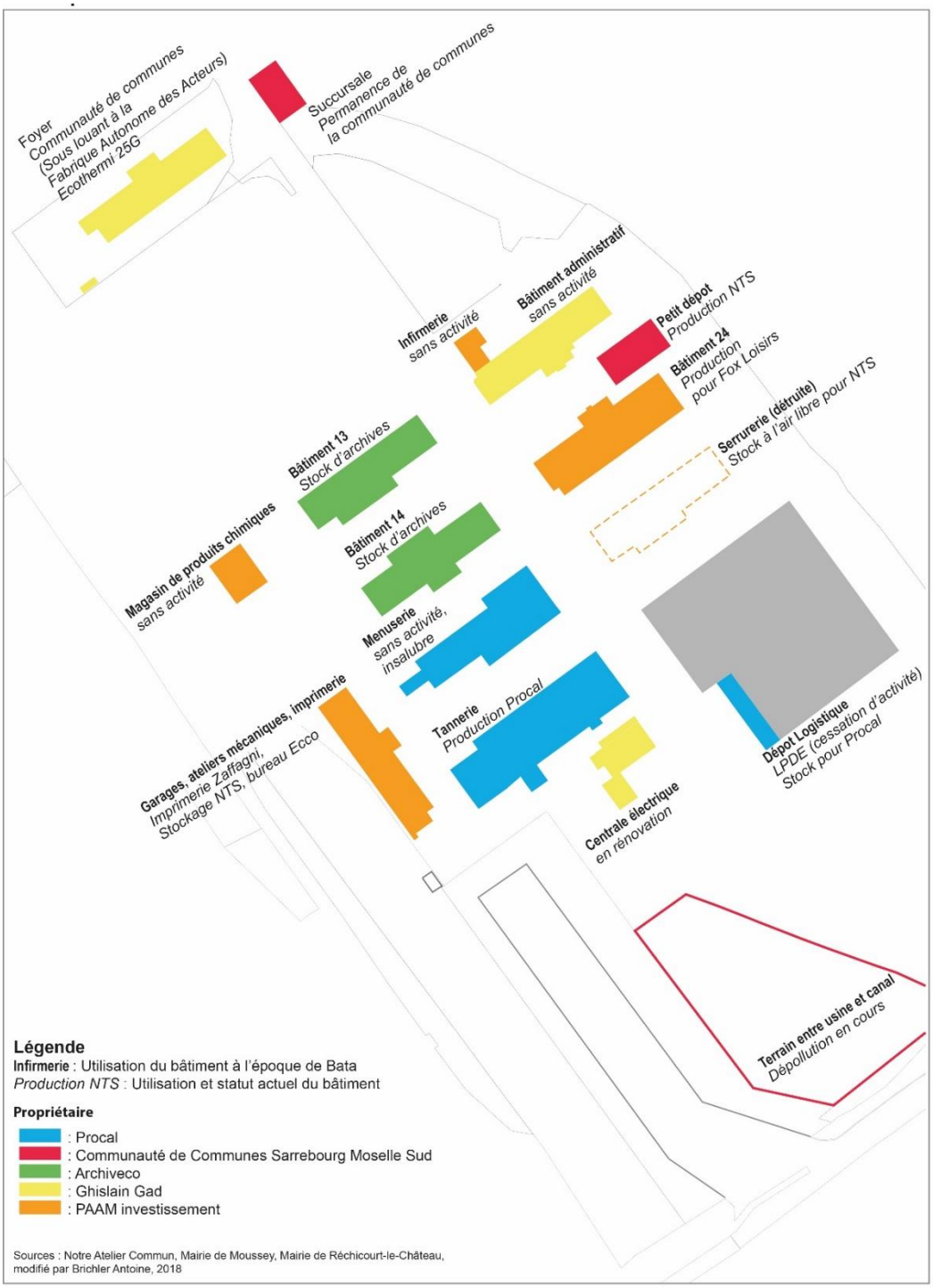


*Figure 82 - L'occupation du bâti industriel de Bataville en 2018*

Malgré la fusion, le bâtiment de la Communauté de communes du Pays des Étangs n'est pas abandonné : il est transformé en permanence d'accueil pour le public. C'est aussi le bâtiment utilisé pour les différentes réunions comme les Copil (Comité de pilotage mis en place par la CCSMS).

L'arrivée de ces entreprises, dans un processus typique de la phase d'incrédulité / inaction, est liée à des opportunités d'installation spontanées et non pas à des actions concertées et cohérentes des pouvoirs publics et collectivités locales, paralysées par le deuil. Ces différentes structures sont arrivées par elles-mêmes sur le site, alors qu'en parallèle, son intérêt patrimonial commençait à être reconnu[60].

### I.1.3 Un intérêt patrimonial et culturel sensible en 2017

Au-delà des préoccupations de réoccupation économique des bâtiments, la figure 82 montre un élément non-économique, en lien avec une logique patrimoniale et culturelle, essentielle au redéveloppement territorial (cf. chapitre 5) : la Fabrique Autonome des Acteurs (FAA)[61], installée dans un des deux bâtiments rachetés par un particulier, G. Gad, très sensibilisé à l'intérêt patrimonial du site industriel et, au-delà, de Bataville tout entière. Selon le narratif créé par G. Gad, il est le seul porteur du patrimoine local, luttant contre les communes peu intéressées par ce sujet. Ce narratif est mis en avant par les nombreuses discussions informelles avec les élus (notamment ceux de Réchicourt-le-Château) qui expriment un ressenti émotionnel négatif vis-à-vis de l'aire de protection et du PLU. La situation est en réalité bien plus complexe et pondérée que cette représentation simpliste mettant en opposition ces deux acteurs.

En 2017, l'action patrimoniale est portée localement par La Chaussure Bataville, association loi 1901 (crée le 21 avril 2010) dont le président est G. Gad, qui a acheté plusieurs bâtiments et a obtenu leur inscription au titre des monuments historiques en 2014[62].

[60] Entretiens avec G. Kelle en 2018 ; J.-P. Leroy en 2018 ; S. Ermann en 2025.
[61] Les différents acteurs cités dans ce paragraphe seront présentés plus en détail dans la partie suivante.
[62] L'inscription au titre des monuments historiques a remplacé l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) en 2005, cependant l'acronyme ISMH est parfois encore utilisé.

Cependant la commune de Réchicourt-le-Château n'est pas restée sans rien faire vis-à-vis du patrimoine et de la spécificité du bâti. Dès 2012, dans son PLU, un zonage spécifique existe pour la zone urbaine de Bataville : la zone UD (la zone d'activité est codifié UX et AUX1). Une règle de cette zone UD (de UD1 à UD7) est intéressante et montre le contrôle paysager de la zone : *« L'autorisation de construire peut-être refusée ou n'être accordée que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, ainsi qu'aux paysages naturels ou urbains. Les constructions respecteront une cohérence architecturale avec le bâti voisin et définies aux orientations d'aménagement propres à chaque secteur de zone. »* (PLU Réchicourt-le-Château 2012, p. 30). Dit autrement, toute construction au sein de la zone protégée doit être en conformité architecturale et paysagère avec le reste. S'ajoute à cela des contraintes particulières : l'interdiction d'avoir un toit en pente (sauf dans un secteur strictement délimité), les haies et clôtures ne peuvent dépasser 1 mètre. Cette règle contraignante impacte à la fois la zone habitée et la zone industrielle. Il y a bien une prise en compte de l'aspect paysager et patrimonial du caractère Bata par la commune de Réchicourt-le-Château.

Du coté de Moussey, le PLU de 2019 indique cela : *« Afin de créer un cadre harmonieux et homogène à l'ancienne cité « bataville », l'aspect de la brique ou la volumétrie des bâtiments de la cité Bata sera privilégié. »* (PLU Moussey 2016, p. 36). Cependant, la figure 82 montre, entre autres-choses, que Moussey est assez peu concerné par l'aspect Bata. En effet, les bâtiments résidentiels qui sont sur son territoire ne sont pas ceux qui ont le caractère Bata (le quartier Haut-des-Vignes étant exclu de la reconnaissance Bata).

Le PLU de 2012 de Réchicourt-le-Château ne fait pas mention d'un périmètre de protection, là ou celui de 2019 de Moussey le fait (figure 83) : il est nommé « périmètre de protection adapté des Monuments Historiques » sur les documents de Moussey.

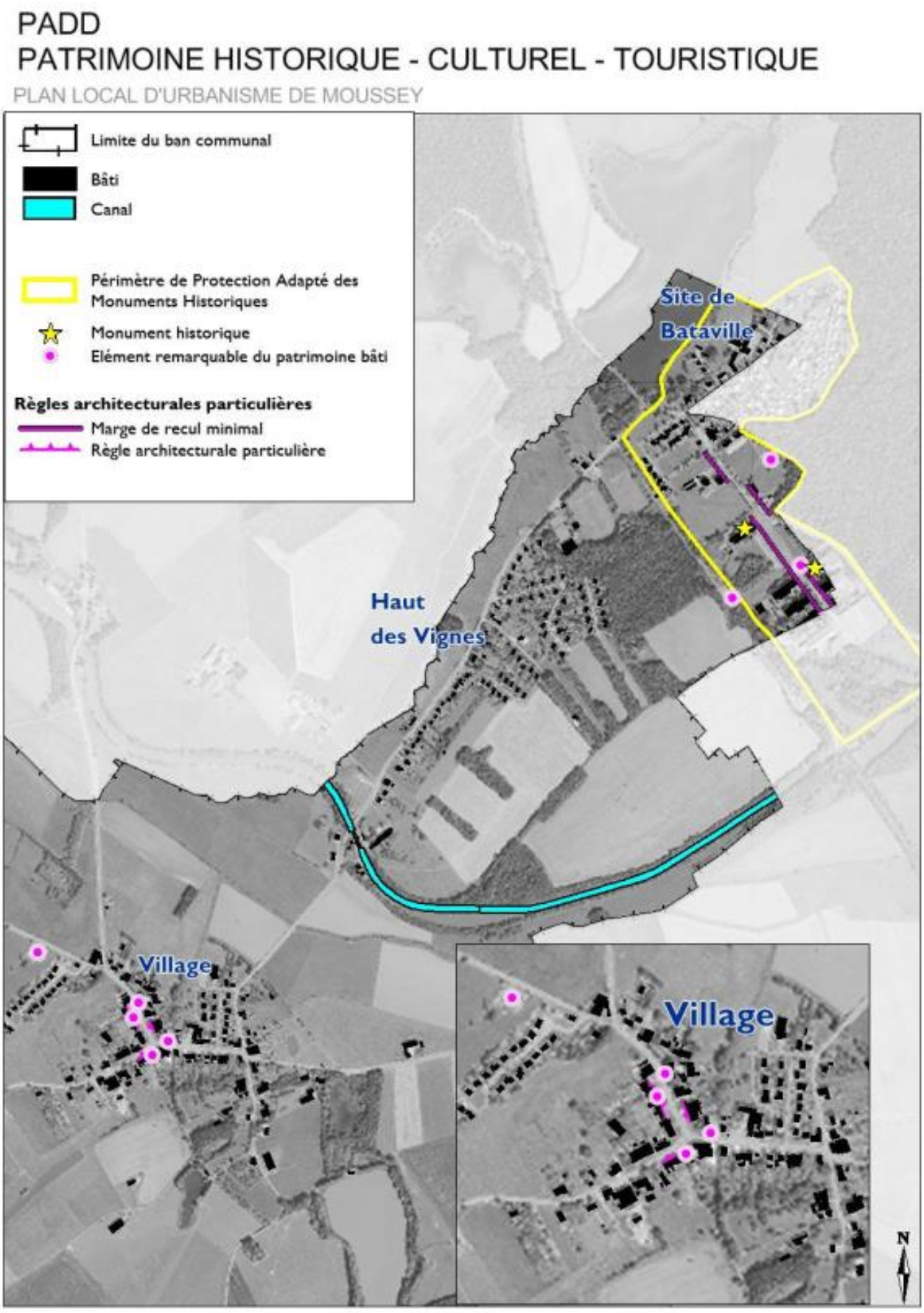


*Figure 83 - Le patrimoine selon le PLU de Moussey*

Cette aire, comme le montre la figure 84, est présente sur deux communes et est vectrice de tensions sur le territoire[63]. Ces tensions sont liées aux financements des travaux divers et à l'impact de l'aire de protection patrimoniale (encadré 8), liée à l'inscription aux monuments historiques, pour les habitants qui se sentent alors contraints et parfois dépossédés d'une partie de la jouissance de leur bien immobilier.

Le terme de Monument historique utilisé par de nombreux acteurs il est définit par l'article L621 du code du patrimoine : « *Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public sont classés comme monuments historiques en totalité ou en partie par les soins de l'autorité administrative*. » (L621 du code du patrimoine)

Une fois cette protection mise place le propriétaire est sommé de préserver le bien classé. Un bien privé ne peut être classé ainsi sans l'accord de son propriétaire (L621-6).

Au titre de l'article L621-30 défini une protection au titre des abords, le périmètre de cette protection est créé par décision de l'autorité administrative L621-31 sur la proposition de l'architecte des bâtiments de France, ou de l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme (PLU). Si il n'y a pas d'accord entre l'architecte des bâtiments de France et de l'autorité compétente en terme de PLU, alors la « *décision est prise soit par l'autorité administrative, après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, lorsque le périmètre ne dépasse pas la distance de cinq cents mètres à partir d'un monument historique, soit par décret en Conseil d'Etat, après avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, lorsque le périmètre dépasse la distance de cinq cents mètres à partir d'un monument historique. »* (L621-30 code du patrimoine)

De plus, selon l'Article L621-30 du code du patrimoine, les monuments historiques ont le caractère de servitude d'utilité publiques affectant l'utilisation des sols dans le but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

De façon plus prosaïque, cet ensemble de loi et de réglementation a un impact immédiat sur le territoire, tout travaux modifiants :

- l'état des parties extérieures des immeubles bâtis ;
- l'état des immeubles non bâtis (cour ou jardin par exemple) ;
- les éléments d'architecture et de décoration ;

Doivent être soumis pour accord à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ayant gestion du site. Ce sont ces UDAP qui occupent la fonction d'Architecte des Bâtiments de France et sans cet accord, aucun travail ne peut être effectué.

*Encadré 9 - Les aires de protection patrimoniale en France*

[63] Entretien G. Kelle 2018 ; J.-P. Leroy 2018 ; S. Ermann 2025.

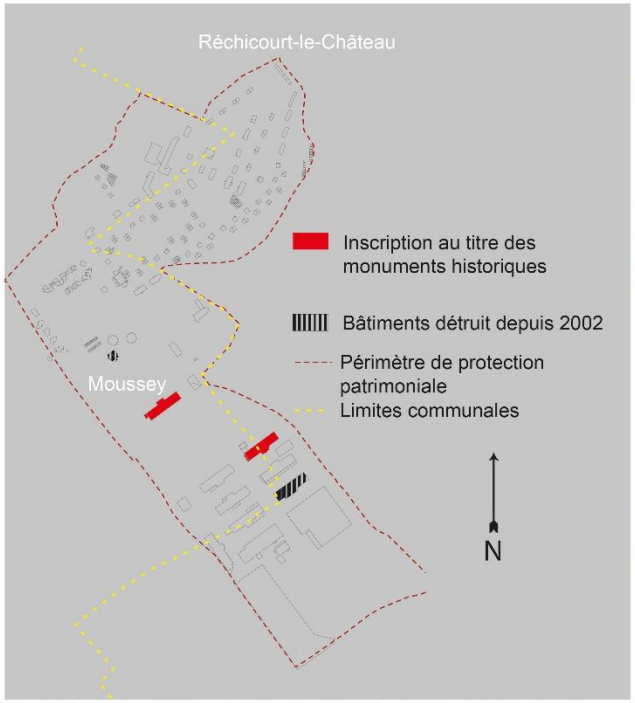


Plan de l'aire de protection de Bataville, réalisation Brichler Antoine 2025





Photo 1: Cité Bata, (aire de protection), Bataville Moussey, Brichler Antoine, 2024



Photo 2 : Foyer (inscrit), Bataville Moussey, Brichler Antoine, 2024



Photo 3 : Bâtiment administratif (inscrit), Bataville Moussey, Brichler Antoine 2024

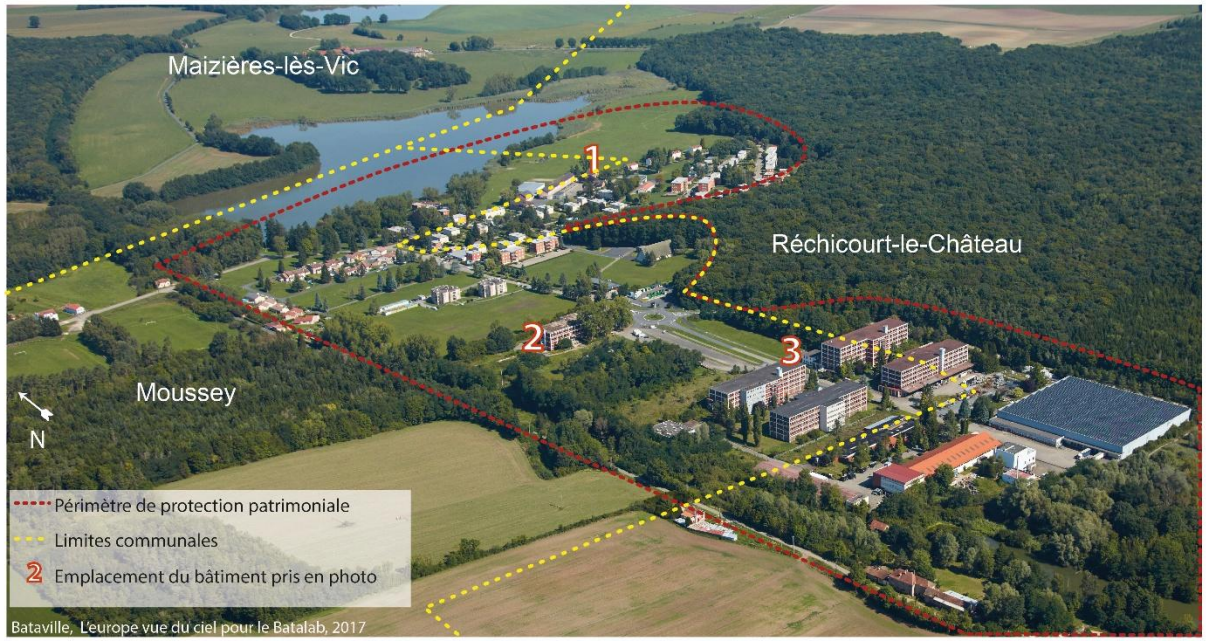


*Figure 84 - Les bâtiments du patrimoine à Bataville*

L'aire de protection est, soit dûment délimitée par les autorités administratives compétentes, soit s'applique la règle générale des 500m défini par l'Article L621-30 qui prescrit : *« en l'absence de périmètre délimité, la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble, bâti ou non bâti, visible du monument historique ou visible en même temps que lui et situé à moins de cinq cents mètres de celui-ci. »* (Code du patrimoine 2016). Dans le cas de Bataville, le tracé n'est pas celui des 500mètres c'est un périmètre dit adapté, décidé par un acteur.

Au-delà de cette prise de conscience patrimoniale locale, des actions culturelles scientifiques sont mises en place en lien avec des acteurs extérieurs qui s'intéressent au territoire de Bataville. Ainsi, l'université foraine crée pour Bataville un Plan guide qui sert de base de réflexion pour l'aménagement du territoire à cette date, notamment en matière d'action culturelle. Enfin, d'un point de vue scientifique, le groupe Batalab, de l'Université de Lorraine, s'intéresse au lieu et récolte données et documents, organise plusieurs évènements entre 2017 et 2019.

### II.1.4 La continuité des projets entre reconversion du site industriel et redéveloppement territorial

Si l'urgence impose la reconversion juste après la fermeture, les actions de redéveloppement territorial, notamment dans le champ patrimonial, interviennent finalement assez vite. Néanmoins, les deux formes d'actions (culturelles, scientifiques, patrimoniales d'un côté ; économiques, en matière d'emploi de l'autre) perdurent en parallèle tout au long de l'après-Bata. De nombreux projets, dans tous les domaines, voient ainsi le jour et le tableau 25 les récapitule en octobre 2019 (le choix du statut est issu directement de leur analyse en 2025), au moment d'une réflexion sur le devenir du territoire voulue par la CCSMS et établie par l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)[64].

[64] L'Établissement Public Foncier de Lorraine devient l'Établissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) en 2022. En fonction de la date, c'est donc soit EPFL, soit EPFGE qui est utilisé comme acronyme.

| Projet | Porteurs | Description / Objet | Avancement | Statut |
|---|---|---|---|---|
| **Journées Européennes des métiers d'art 2017** | Parc naturel Régional de Lorraine, en partenariat avec la Mission Lorraine des Métiers d'Arts et l'Association La Chaussure Bataville | Démonstration de savoir-faire, atelier « découverte métiers d'art » visites guidées pour découvrir le site | Évènement de 2017 avec 2000 participants, perte de vitesse depuis | Abandon / Point mort |
| **Prairie de phytoremédiation** | Enseignement supérieur et recherche : Le laboratoire du Dehors et le laboratoire Sols et Environnement | L'atelier de phytoremédiation avait pour vocation de faire évoluer la prairie naturellement formée entre l'usine et le canal | Pas d'adhésion du territoire, projet abandonné | Abandon / Point mort |
| **Microbrasserie** | Privé | Création d'une microbrasserie | Abandonné, difficulté d'accueil lié à un problème d'eau | Abandon / Point mort |
| **Isolation à base de produits issus de la laine locale** | Parc Naturel Régional de Lorraine | Expérimentation autour de l'usage de la laine comme isolant thermique et ou phonique | Test abandonné à Bataville, mais en projet à Réchicourt-le-Château. | Abandon / Point mort |
| **Une recherche in situ** | Chercheures issues de la faculté d'art de l'université de Strasbourg | Réflexion sur la thématique « paysage(s) et représentation(s) » | Pas de nouvelles en 2019, considéré comme sans intérêt par les acteurs interrogés | Abandon / Point mort |
| **Comment faire société ?** | Privé en partenariat avec La Chaussure Bataville | Résidences d'artistes franco-Allemands, exposition et colloque mêlant art et architecture | Abandon | Abandon / Point mort |
| **Offre de loisirs** | Gérant de la supérette Proxi et du café de Bataville | Développement d'une offre de loisirs : karting électriques bowling, laser game etc. | Abandon (manque de potentiel de développement) | Abandon / Point mort |
| **Décors modulables** | Privé : Studios Légendes d'Étangs | Showroom pour un système modulable de décors extérieurs de cinéma | Pas d'avancée | Abandon / Point mort |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Bataville Fablab** | Association | Atelier de fabrication numérique à destination des particuliers en milieu rural | Le porteur n'est plus sur place, fin de vie du projet ? | Abandon / Point mort |
| **La Fabrique Autonome des Acteurs (FAA)** | Privé (la Fabrique autonomes des acteurs) | Arts de la scènes, toutes disciplines confondues | Projet reconnu par la DRAC, mais considéré comme peut attractif et élitiste | En cours / En attente |
| **Pôle d'excellence autour des métiers du bois et de l'écodesign** | À définir | Concevoir, revisiter, fabriquer, exposer et vendre des objets en petite série à partir du bois disponible localement | Etude de faisabilité réalisé, absence de porteur de projet | En cours / En attente |
| **Optimisation de panneaux photovoltaïques** | Entreprise privé | Test d'un système d'optimisation de panneau photovoltaïque | Pas d'avancée | En cours / En attente |
| **Batalab** | Enseignement supérieur et recherche, financement ARIANE | Projet de recherche pluridisciplinaire sur le système Bata et l'après Bata | Étude sur 4 ans, rendu en octobre 2019 | Terminé |
| **Valorisation du patrimoine industriel** | Association : La chaussure Bataville | Mise en place d'actions de valorisation du patrimoine de Bataville | Projet en cours, des bénévoles aident pour des travaux, volonté d'obtenir un musée sur le travail de la chaussure | En cours / En attente |
| **Boire et manger Bata, projet photographique** | Privé | Série photographique documentaire sur les anciennes ouvrières ayant exercé à Bata | Évènement ponctuel avec la FAA | En cours / En attente |

*Tableau 25 - Les projets pour Bataville, issus du plan guide 2019*

Ce qui apparait immédiatement à la lecture du tableau, c'est l'abondance de projets sur la période après-Bata (15) et leur absence fréquente de concrétisation. De plus, lorsqu'il y a réussite et aboutissement du projet, c'est très majoritairement sur des éléments ponctuels, ou en tout cas sur une durée limitée. Ces projets évoluent en parallèle les uns des autres, et même s'il peut y avoir une cohérence entre des projets liés à la culture, aux arts du spectacle et à des actions pour promouvoir le tourisme, il existe aussi des projets économiques, industriels et artisanaux. La cohabitation entre les divers éléments est intéressante pour un redéveloppement territorial, mais la dispersion des moyens et des forces sur un aussi petit territoire est préjudiciable à la réussite des projets et le tout manque cruellement de cohérence intégrant toutes les facettes du redéveloppement et tenant compte des activités et entreprises présentes.

Le tableau permet aussi de prendre la mesure de la multiplicité des acteurs présents et intervenant sur le site, pour un temps donné ou de façon pérenne.

## *I.2 Les acteurs du redéveloppement à Bataville*

Cette multiplicité implique en effet qu'il n'y a pas d'acteur porteur d'un projet unifié, et donc pas d'action cohérente et commune. Or, comme l'indique la restitution de l'EPFL, « *un site doit obligatoirement se construire autour de plusieurs projets menés en parallèle, les alimentant ou favorisant le développement des autres* » (EPFL 2019).

Derrière les acteurs, se pose aussi la question des ressources, car un acteur peut avoir la volonté d'agir, mais ne pas en avoir les ressources. Il s'agit ici de faire ici un point sur quel acteur peut faire quoi ; mais aussi, sur quel acteur souhaite faire quoi en ne ciblant pas juste les acteurs qui ont un projet sur le territoire, qui y agissent ponctuellement, mais en identifiant aussi les acteurs présents au quotidien dans l'action territoriale. La catégorisation des acteurs ici présente est celle issue directement des éléments du chapitre 5 (III Ressources et acteurs du patrimoine industriel dans les TAI).

### I.2.1 Les acteurs collectifs institutionnels publics

Cette catégorie regroupe les communes et les EPCI, c'est-à-dire l'élément central actuel du redéveloppement du territoire, alors qu'au moment de la fermeture, les communautés de communes existaient certes bien déjà dans le paysage territorial français mais n'avaient pas encore le rôle central actuel dans l'aménagement du territoire.

En 2001, à la fermeture, ce sont les communes qui sont principalement à la manœuvre pour la gestion du territoire. Les deux municipalités rurales ont perdu la majorité de leurs budgets avec la fin de Bata. Ainsi, en matière de ressources, elles ont certes bien une connaissance de leurs territoires, la légitimité politique et une capacité de mobilisation de leurs réseaux pour avoir du support, mais la ressource matérielle est absente. Elles n'ont tout simplement pas la capacité financière de gérer un tel site.

Jusqu'en 2017, ces communes sont intégrées dans la Communauté de Communes du Pays des Étangs (CCPE) dont le chef-lieu est Moussey. Cette intercommunalité s'installe dans un ancien bâtiment Bata mais, là encore, même si elle a des capacités d'analyse de son territoire et la compétence légale d'aménagement du territoire (ressource législative), elle n'en a pas la capacité financière. Puis à la suite de la fusion de 2017, c'est la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) qui devient actrice de l'aménagement du territoire de Bataville.

D'un côté, cette fusion éloigne l'acteur principal intercommunal, dont le siège est à Sarrebourg à une trentaine de kilomètres, de Bataville (figure 85) et dilue l'ancien territoire industriel dans un vaste ensemble de 76 communes, toutes rurales (93% d'espaces naturels et agricoles).

D'un autre côté, ce nouvel EPCI possède certes les mêmes ressources en matière d'analyse, de politique et de social, mais sa capacité financière est accrue comparée à la précédente intercommunalité. Cependant, il ne peut pas agir seul ; de plus, même s'il est en capacité financière théorique, cela ne veut pas dire qu'il a la capacité de financer seul une action. Enfin, d'autres territoires de la CCSMS peuvent nécessiter un support financier en concurrence avec Bataville, dont la localisation reste marginale dans le territoire et une communauté de communes implique des arrangements politiques internes en vue d'équilibre. L'accès à la ressource matérielle dépend alors des capacités politiques de l'acteur à faire accepter la mesure aux membres de l'intercommunalité

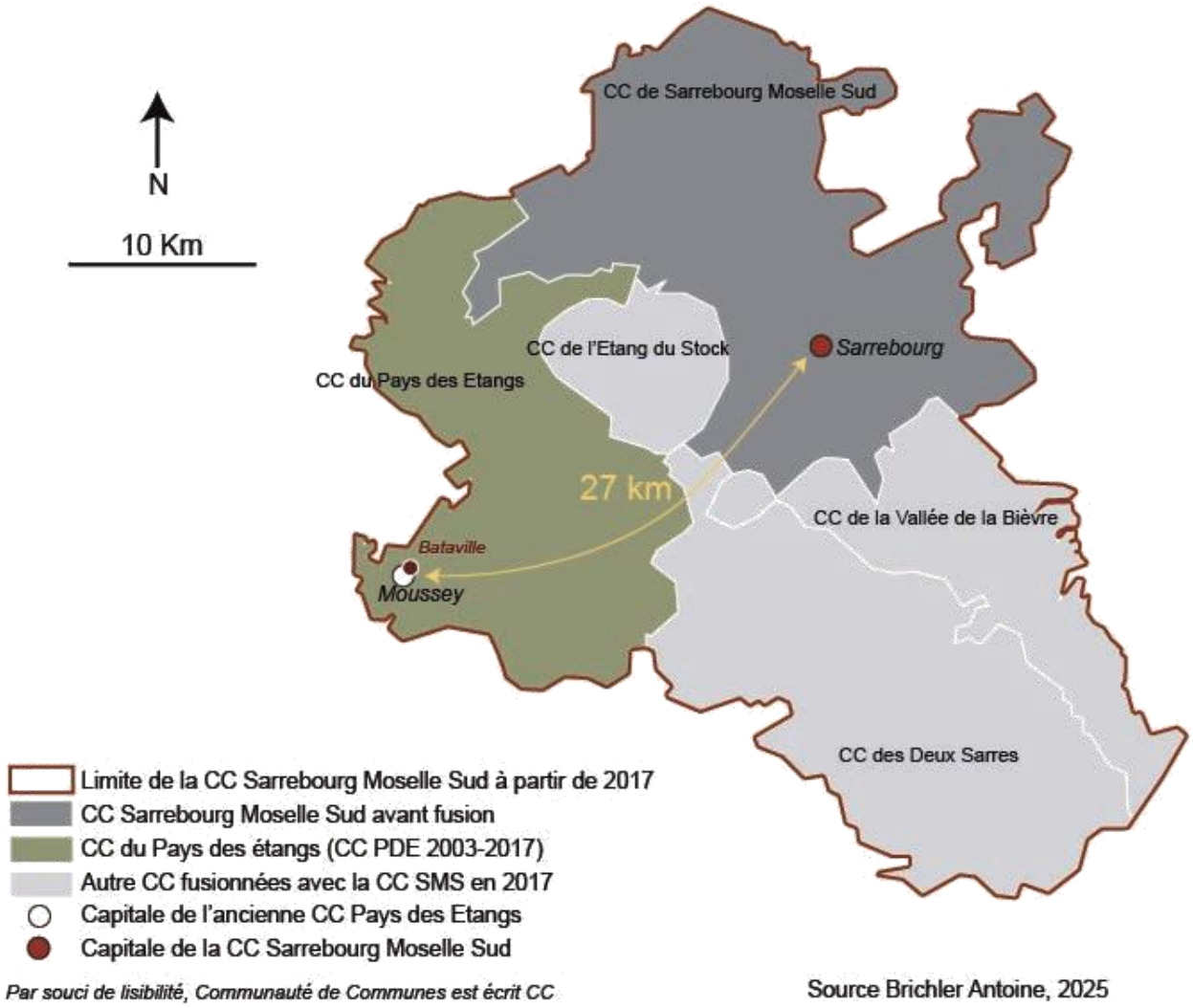


*Figure 85 - L'éloignement du centre politique*

. La CCSMS possède en exclusivité la ressource institutionnelle et juridique. En effet, c'est elle qui a les compétences[65] exclusives d'aménagement du territoire et de développement économique. Les municipalités n'ont plus ces compétences qu'elles exerçaient auparavant. Des mots même du maire de Réchicourt-le-Château, il ne reste à la charge de la commune, pour le site de Bataville, que l'éclairage public.

Toutes ces compétences amènent la CCSMS à traiter Bataville dans son projet de territoire Sarrebourg Moselle Sud 2030, édicté en 2023. L'objectif pour l'ancien site Bata (et non Bataville dans son ensemble) est décliné en deux actions :

[65] Compétence au sens de l'organisation territoriale, c'est-à-dire le droit et devoir d'agir de l'acteur.

- action 1 : création d'une unité de transformation de laine de mouton, projet qui était déjà présent sous une autre forme dans le tableau 25 ;

- action 2 : développement d'une filière cuir d'agneau.

Ce sont bien ici des projets de reconversion industrielle, il s'agit de pérenniser et de renforcer l'activité économique (artisanale voire industrielle) du site en soutenant les activités économiques présentes et en en développant d'autres. Il n'y a pas de réflexion patrimoniale, pourtant présentée par l'EPFL en 2019 dans le tableau 25[66], ni de réflexion globale à l'échelle du territoire de Bataville.

À plus petite échelle, dans cette catégorie d'acteurs, le département de Moselle et la région Grand Est n'interviennent qu'en tant que partenaire, ou en support de l'action initiée par les autres acteurs. Ils n'agissent pas directement, mais peuvent apporter un complément financier et d'expertise.

### I.2.2 Les acteurs collectifs organisés privés

Cette catégorie concerne en réalité la seule association « La Chaussure Bataville » et son président G. Gad, qui a acheté personnellement (et non au nom de l'association) les deux bâtiments déjà évoqués dès 2008, et promu leur inscription au titre des Monuments Historiques, réalisée en 2014.

L'association a pour objectif proclamé de *« relancer des activités culturelles et la sauvegarde du patrimoine de l'usine Bata »* (Facebook, association La chaussure Bataville 2025) ou *« de redynamiser et faire connaitre le site de Bataville, anciennes usines de chaussures Bata, ceci au travers de diverses actions culturelles et artistiques avec un programme d'insertion »* (Acheter responsable Grand Est.com 2025).

En matière de ressources, cet acteur possède une légitimité politique faible car elle ne représente que ses membres et donc ses propres intérêts ; elle possède néanmoins quelques ressources sociales et temporelles. En effet, c'est cet acteur qui porte le projet de constitution d'un musée sur la chaussure à Bataville. Cependant, en 2025 la place de cet acteur est en question, alors qu'il était très présent au début de ce travail :

- le site officiel de l'association, mis en avant sur le facebook de l'association http://www.lachaussure-bataville.org) n'est plus en ligne ;

[66] Projet de valorisation du patrimoine industriel, porté par l'association La Chaussure Bataville.

- un second site existe bien (https://lachaussure-bataville.e-monsite.com/), mais n'est plus actif depuis 2019 (date de la dernière photo mise en ligne) ;
- enfin, le facebook officiel n'a eu aucune mise à jour depuis le 5 aout 2020.

De plus G. Gad met en vente ses bâtiments (Entreprendre Moselle 2025) :

- le bâtiment administratif (classé MH), à un prix uniquement sur demande ;
- le bâtiment dit « le Logis » (un des anciens hôtels au sein de la cité Bata) à 265 000€ ;
- le foyer (classé MH) à 450 000€ ;
- la chaufferie à 110 000€.

C'est aussi le seul acteur local ayant refusé un entretien en 2024-2025. Là ou entre 2017 et 2019, il accepté d'échanger que cela soit de visu ou par téléphone. Il y a eu un revirement de son coté dans sa coopération pour cette recherche.

Même si cet acteur est toujours présent physiquement sur le site, il ne donne plus signe de coopération avec les autres acteurs et montre clairement une volonté de désengagement. Les projets qui lui étaient liés sont en l'état considérés comme stoppés.

### I.2.3 Les acteurs collectifs institutionnels privés

Ces acteurs sont les entreprises encore présentes sur le site. Elles font vivre le site, génèrent de l'emploi (une trentaine au maximum) entretiennent leurs bâtiments. Pour autant, et si elles sont bien l'incarnation de la reconversion industrielle (on remplace une activité par une autre sur un site donné), elles ne sont qu'un acteur indirect du redéveloppement de Bataville puisqu'elles ne se sont jamais inscrites dans des actions plus larges concernant tout le territoire. Cependant, ces entreprises n'occupent pas tous les bâtiments (figure 86) et certains sont, soit partiellement occupés (dont le foyer, un des bâtiments classés), ne soit pas occupés du tout. De plus, le bâtiment administratif est bien occupé par un résident (G. Gad lui-même), mais n'a pas d'activité économique.Ces entreprises sont en fait plus des utilisatrices du lieu que de réels acteurs. Même si cette réutilisation économique du site est celle voulue par l'aménageur principal (la CCSMS), elle apparait comme insuffisante pour enclencher un redéveloppement de tout le territoire.

Ainsi la CCSMS cherche une « *locomotive* »[67] pour lancer une action plus complète sur le territoire ; locomotive qui est toujours absente.

[67] Entretien P. Morand 2024.

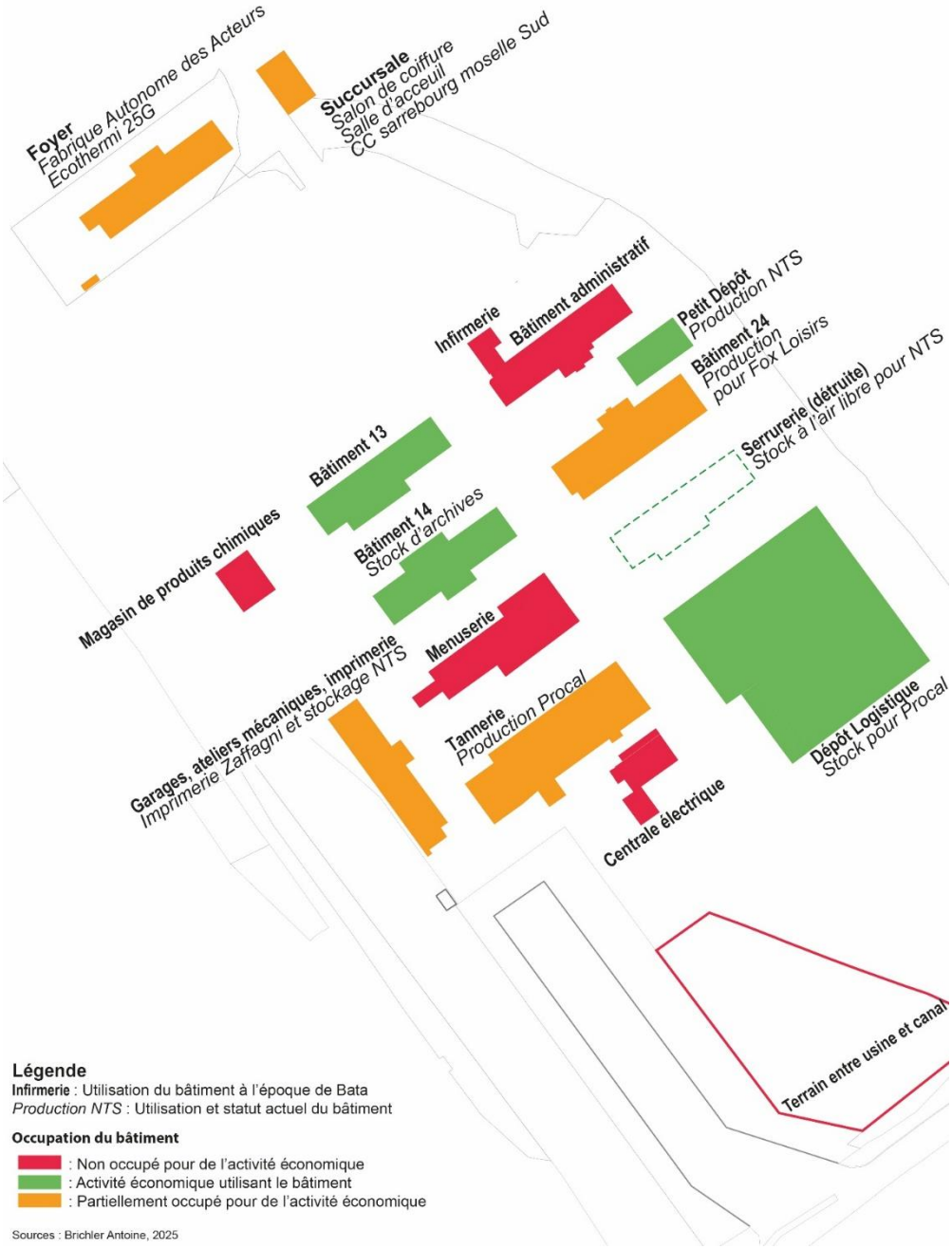


*Figure 86 - Propriétaires et activités sur le site industriel de*

### I.2.4 Les acteurs scientifiques

Bataville est un territoire ayant été l'objet de plusieurs études scientifiques, notamment celles de l'université foraine et du Batalab. Ce ne sont pas à proprement dit des acteurs du territoire, cependant, l'université foraine à mis en place un plan guide en 2016 qui est toujours utilisé en 2024. Le Batalab, à travers son activité sur site et sa création scientifique, permet le regroupement de données exploitables par les acteurs. Ainsi, les acteurs scientifiques ont mis en place des ressources d'analyse qui peuvent être exploitées par les acteurs et ils participent en cela au redéveloppement du territoire.

### *Conclusion*

La figure 87, en reliant acteurs et ressources (Chapitre 5, III.1.1) permet de synthétiser les propos précédents. Elle réaffirme la place primordiale de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS), seul acteur ayant l'ensemble des ressources. Cependant, posséder la ressource, n'est pas forcément être en capacité de la mobiliser. En effet, il existe de nombreux projets, mais pas de porteurs clairement définis (EPFL 2019), avec des acteurs qui parfois déclinent ou disparaissent. C'est le cas de La Chaussure Bataville, qui œuvrait pourtant dans le champ patrimonial, essentiel pour réussir le passage de la simple reconversion au redéveloppement territorial.

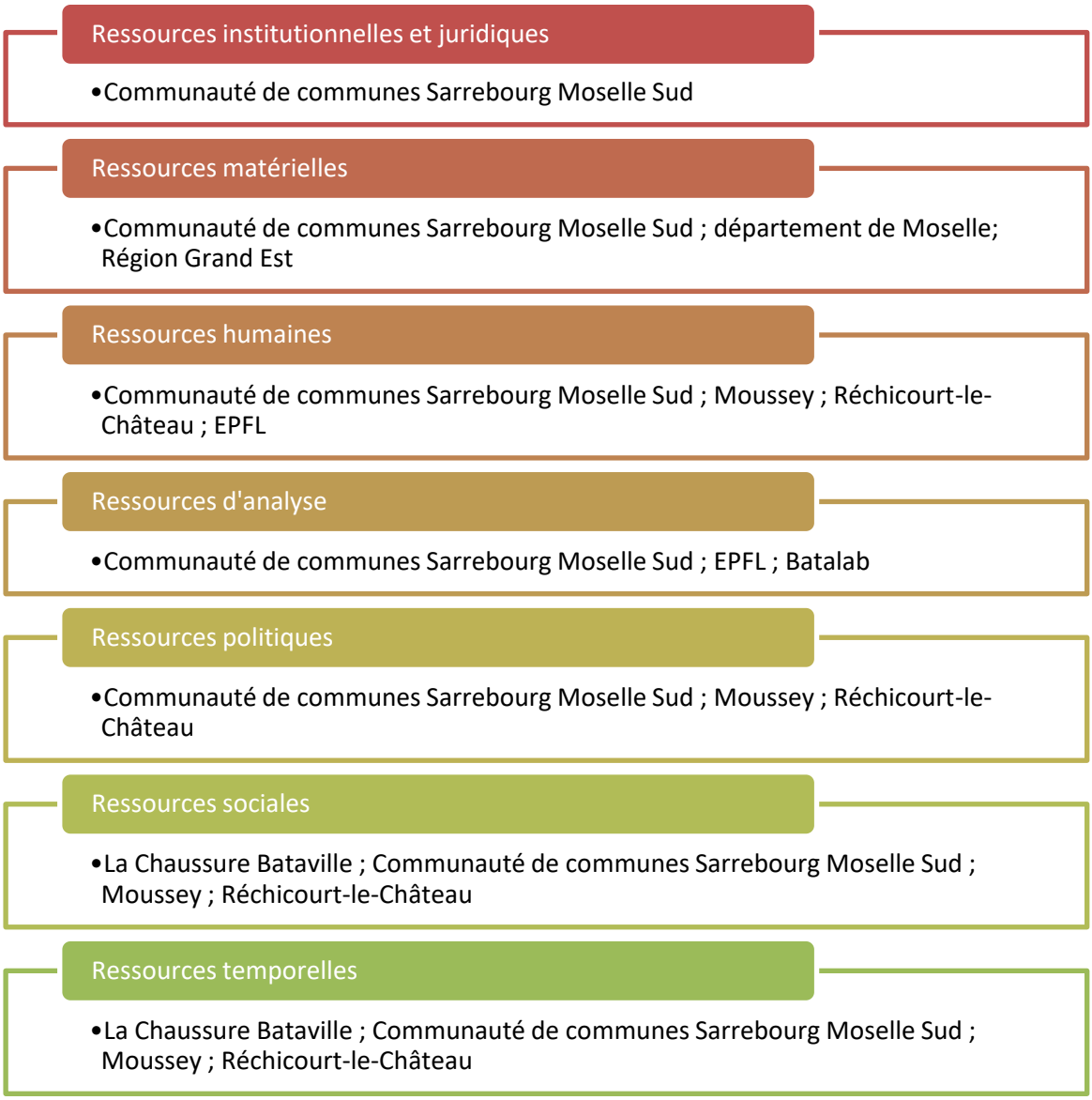


*Figure 87 - Ressources et acteurs du redéveloppement territorial à Bataville*

## *I.3 Les actions patrimoniales à Bataville*

La question patrimoniale à Bataville a déjà été évoquée plus haut d'un point de vue général (Chapitre 6, I.1.3 et autour des classements), mais quelles actions ont-elles été concrètement menées sur le site ?

### I.3.1 L'action artistique

La première date de 2014 (l'année de l'inscription au titre de Monument Historique) ; c'est la réalisation d'une sculpture, appelée Limen, de l'artiste Lani Maestro symbolisant le passage de l'usine à la cité (figure 88).



Limen, par Lani Maestro, photographie Phoebé Meyer, 2014

*Figure 88 - Limen*

Commanditée par la commune de Moussey, d'anciens salariés et l'association La Chaussure Bataville, elle est très liée à G. Gad. Elle est financée par le Parc Naturel Régional de Lorraine, via des fonds européens (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural), la fondation de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) du Grand Est. La presse locale publie deux articles :

- Le premier dans le Républicain Lorrain : « Une œuvre d'art amorce la reconversion de Bataville » (Fiorletta 2014 pour le Républicain Lorrain). Même si le titre est discutable (l'utilisation du terme reconversion pour cette action n'étant pas adapté), ce titre permet de comprendre la perception par la presse de cette œuvre.

- Le second dans Vosges Matin : « l'art s'installe à Bataville » (Gaudibert 2014 pour Vosges Matin). Il reprend d'ailleurs le terme de reconversion puisque l'œuvre est présentée dans le corps de l'article comme une étape importante pour « *la reconversion culturelle du site* ».

En 2025 cette œuvre est toujours présente, elle est citée trois fois dans le plan guide, pour son positionnement et pour son historique. Du coté institutionnel, l'œuvre existe, c'est un projet terminé qui ne nécessite pas d'action particulière.

### I.3.2 L'action de la Chaussure Bataville

*Figure 89 - Logo de l'association La Chaussure Bataville*

La Chaussure Bataville utilise un logo explicite (figure 89). Le mot Bataville s'impose encadré d'une chaussure, rappel du passé industriel du site et du logo « Monument Historique » insistant sur l'aspect patrimonial des lieux. Durant le temps de son activité (2014 – 2020), elle organise des visites du site industriel et de la cité (sur réservation). Elle a aussi mis en place une visite numérique[68] avec photos et éléments historiques en 8 étapes.

[68] https://lachaussure-bataville.e-monsite.com/pages/visite/ lien valide le 14 juillet 2025.

De plus, elle est un acteur essentiel des actions de communication et recherche par la mise à disposition de lieux pour les divers évènements et réceptions. La visite du premier ministre tchèque en juillet 2018, les colloques ou conférences du Batalab, se font systématiquement dans la cantine du foyer, bâtiment possédé par G. Gad président de l'association.

Cette mise à disposition des locaux est d'ailleurs l'une des façons de l'association pour faire vivre la culture sur le site. Par exemple, en juillet 2020 elle accueille une équipe de tournage dans la chaufferie pour réaliser le portrait d'un danseur.

En décembre 2019, toujours dans le cadre de cette politique de mise à disposition des locaux, elle propose un concours pour « gagner de l'espace » (figure 90).




*Figure 90 - Affiche recto verso présentant le concours de résidences*

Le principe est simple : les concurrents ont la possibilité de gagner des mètres carrés exploitables au sein des bâtiments possédés par l'association. Cependant, les modalités précises ne sont plus disponibles et le site lachaussure-bataville.org n'existe plus, remplacé par un autre qui ne parle pas de ce concours. La figure 90 est résiduelle car directement issue du facebook de l'association, assortis d'un article du Républicain Lorrain *« Un concours pour gagner des mètres carrés à Bataville »* (Paquet 2018, pour le Républicain Lorrain). Ce concours n'a pas permis l'installation d'activités supplémentaires sur le site. Ainsi, l'association porte avant tout des actions d'accueil de conférences, de réunions ou d'événements divers dans ses locaux.

Son projet le plus impactant pour le territoire est celui de musée. Prévu pour être installé au premier étage du bâtiment administratif, possédé par le président de l'association, ce musée a pour objectif de faire connaitre l'histoire de Bataville tout en générant un flux touristique sur le site. Ce projet est jugé de façon favorable, voire nécessaire pour les acteurs interrogés par l'EPFL (EPFL 2019). Cependant le projet doit surmonter plusieurs obstacles. Le premier est d'ordre financier ; d'après l'association, un investissement initial de 330 000€ est nécessaire, dans un bâtiment possédé par un privé, qui n'est pas le porteur du projet, même s'il dirige l'association. Le second est une attractivité considérée, par les experts du tourisme de l'EPFL, comme faible pour des touristes éloignés. Le projet ne se concrétise pas et se pose la question des objectifs de l'association au regard de sa personnalisation : cherche-t-elle à valoriser le patrimoine de Bataville ou à valoriser le patrimoine de son président ? En effet, les actions mises en place ou projetées sont systématiquement liées à ses biens et il n'y a pas de collaboration réelle entre les autres acteurs du territoire et La Chaussure Bataville. Alors qu'en 2018 les relations entre G. Gad et les acteurs locaux sont déjà tendues :*« le problème de Ghislain c'est son caractère, il est trop impulsif, c'est dommage car il veut trop aller au feu, et il est impatient, il a raison de l'être car ça n'avance pas, mais y a une façon d'être, il est fâché avec toutes les boites sur le site »*[69], elles sont neutres en 2024 et 2025. Les relations interpersonnelles entre G. Gad, la CCSMS et les communes ne sont finalement ni bonnes, ni mauvaises : elles sont inexistantes[70]. Or, cette absence de relation et de discussion est un problème quand l'un des éléments du redéveloppement est de constituer un projet cohérent et commun.

[69] Entretien J.-P. Leroy en 2018
[70] Entretiens avec S. Ermann 2025 et P. Morand 2024.

### I.3.3 la Fabrique Autonome des Acteurs

La Fabrique Autonome des Acteurs (FAA) est une association d'art et spectacle transdisciplinaire. Localisée au sein du foyer (appartenant à G. Gad), elle bénéficie du soutien financier de la CCSMS (1500€ d'aide mensuelle)[71], mais aussi de la DRAC Grand Est, du département de Moselle, et du ministère de la culture (mission recherche).

La FAA organise des festivals (en 2020, 2022 et 2024) de trois jours sur le site, avec plusieurs spectacles de différents types. En dehors de ces festivals, l'association accueille en résidence des artistes composant et exposant leurs œuvres. Enfin, et parallèlement à cette programmation publique, la FAA est actrice dans la recherche en matière d'art et ainsi soutenue par plusieurs laboratoires et universités.

Si l'action de l'association et ses productions ne sont pas toujours bien comprises par les autres acteurs qui les jugent trop élitistes (les festivals organisés sont méconnus en dehors des sphères artistiques – EPFL 2019, entretien S. Ermann 2025), elle amène néanmoins, par la présence des artistes sur le site, une forme de visibilité pour le territoire. Il s'agit, en tant qu'activité totalement nouvelle pour le site, mais avec un lien indirect avec l'ancienne activité industrielle (le lieu), d'un véritable élément marquant de la logique de redéveloppement territorial.

Les actions et projets, plus ou moins aboutis, présentés ci-dessus permettent, sans basculer dans une prospective toujours aléatoire, d'esquisser une trajectoire territoriale pour Bataville.

[71] Entretien P. Morand 2024.

## *I.4 Bataville 2025 : vers la concrétisation de projets*

### I.4.1 Le choix d'un projet

Au-delà de la multitude de projets présents en 2019 et en raison des limites financières, un seul projet est finalement porté par les acteurs principaux du territoire, celui de Mos-Laine. Il s'agit de l'installation, sur l'ancien site Bata, d'une unité de transformation de la laine produite localement. L'objectif est ainsi de permettre aux éleveurs d'ovin locaux de transformer leurs petites productions respectives de laine, essentiellement pour l'isolation.

Le projet existait déjà en 2019 (cf. tableau 25), porté par S. Ermann, éleveur lui-même, et à ce moment-là conseiller municipal de Réchicourt-le-Château. Il est soutenu par des acteurs privés, notamment le parc de Sainte-Croix[72] qui est actionnaire du projet, mais aussi par des acteurs publics, comme la CCSMS qui en possède des parts sociales. D'autres ont directement investi : le département (300 000€), la région (500 000€) et l'État (800 000€)[73].

S'il y a des acteurs prêts à financer et à investir, c'est que ce projet est considéré comme viable et porteur. En premier lieu, les éleveurs locaux sont intéressés : 90 recensés en 2022 (Duchalet 2022) et 140 en 2025. En effet, cela leur permettrait de vendre leurs laines tondues à un meilleur prix pour un traitement local. Pour les élus locaux, ce projet est aussi intéressant, car 80% des élevages ovins de Moselle sont situés sur le territoire des deux Communautés de communes de Sarrebourg Moselle Sud et du Saulnois, associées elles-mêmes au projet.

À l'origine, ce projet Mos-laine n'était pas prévu à Bataville même. En effet, de l'aveu même de son porteur, un bâtiment neuf, construit au village de Réchicourt-le-Château, aurait fait l'affaire et l'unité de transformation serait déjà en fonction : *« même si le projet, je devais le refaire demain en rétro-pédale, je reviens plus ici c'est clair … mais non, parce que l'histoire elle est belle mais à un moment donné je ne suis pas sûr que ça ne nous a pas foutu économiquement dans la merde tout ça parce que les marchés qui sont perdus ils sont perdus. Le retard qu'on a, on l'a, c'est mort.* » (*op.cit.*).

[72] Le Parc Animalier Sainte-Croix est un parc zoologique situé en Moselle à 16,5 km au Nord-Est de Bataville.
[73] Entretien S. Ermann 2025.

C’est un des principaux financeurs qui a choisi Bataville. La CCSMS cherchait en effet en 2019 une locomotive pour le redéveloppement de Bataville et voit Mos-laine jouer ce rôle. S. Ermann a finalement accepté car l’implantation à Bataville est une opportunité pour éviter le développement de la friche sur le site : *« c’était une volonté d’occuper le bâtiment » (op. cit.*). La CCSMS joue actuellement un rôle central dans l’action territoriale mise en place à Bataville.

### I.4.2 Le rôle central de la CCSMS

En 2020, la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) arrête les études sur le site car son président, R. Klein, décide de soutenir un des projets – en l’occurrence Mos-Laine – et de le mettre en place[74]. Ce choix politique est lié à une question d’équilibre territorial, autour de trois sites nécessitant l’action publique : un à Fénétrange, un à Niderviller et celui de Bataville. R. Klein réussit à faire accepter (ressource politique) au conseil communautaire l’utilisation des fonds publics pour les trois sites car chacun des maires des communes concernés accepte le financement des deux autres à condition que son site soit aidé.

Il s’agit d’accompagner le projet Mos-Laine à s’installer sur le site avec un objectif affiché du président de la CCSMS de maintenir l’activité locale en utilisant pour cela deux des bâtiments sur le site : l’ancien stockage des produits chimiques et le bâtiment ateliers - garages ; les deux appartenant à PAAM investissement. Les bâtiments sont achetés par l’Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE anciennement EPFL) sur demande de la CCSMS pour environ 100 000€ (le chiffre exact n’a pas été communiqué lors des entretiens). L’EPFGE se charge de l’action de la dépollution avant de retransférer les bâtiments à la CCSMS, c’est une des actions classiques de l’EPFGE dans ce genre de cas.

La communauté de communes se charge ensuite de l’aménagement du bâtiment pour le mettre en capacité d’accueillir l’unité de transformation/production pour Mos-laine. Les machines, personnels etc. sont à la charge de Mos-laine. L’investissement de la CCSMS est remboursé sur le temps. Il ne s’agit pas d’un don de la part de la CCSMS mais bien d’un prêt rembourser par les loyers.

[74] Entretien P. Morand 2024.

Cette reconversion d'une partie du site est issue de deux composantes : un projet considéré comme porteur par les acteurs du territoire, ayant un intérêt pour le dit projet, et une volonté politique locale de l'accompagner au sein de Bataville. Le fait de choisir un projet et de le soutenir, permet aussi à la CCSMS de mettre en place des travaux sur le site, pour réhabiliter la voirie, l'accès à l'eau, etc. En 2025 le bâtiment qui héberge Mos-laine est en travaux, la laine brute est réservée auprès des éleveurs qui attendent le site pour lancer la production de feutre.

Parallèlement à ce projet, la CCSMS a demandé à l'EPFGE une action sur l'ancienne chaufferie. En 2024, ce bâtiment est loué par l'EPFGE à une société agricole. Cependant sa destruction est planifiée pour la fin d'année 2025[75].

Enfin, un autre projet est encore balbutiant au début de 2025 : le rachat du foyer. L'objectif est d'y implanter une cantine et des salles d'activités scolaires et périscolaires, destinées à un regroupement pédagogique de plusieurs écoles locales. La CCSMS a demandé l'intervention de l'EPFGE pour ce projet, mais G. Gad, son propriétaire, accepte de vendre le bâtiment pour 800 000€ là où les évaluateurs du domaine estiment le bâtiment à 250 000€. Le prix de 800 000€ demandé est bien supérieur au prix afficher sur le site Entreprendre Moselle 2025. Le pourquoi de cette différence n'a pas de réponse à l'heure actuelle (septembre 2025).

### I.4.3 De la voie patrimoniale à une voie loisirs et tourisme

L'action patrimoniale à Bataville n'a pas donné les résultats escomptés. Il y a bien eu quelques manifestations culturelles sur place portées par la FAA, mais n'emportant pas l'engouement local d'autant plus qu'il n'y avait pas forcément de lien avec le passé Bata. Le projet de musée évoqué en 2019 n'est plus à l'ordre du jour. Enfin, l'association qui portait l'action patrimoniale ne donne plus signe de vie.

Le propriétaire des bâtiments classés cherchant à vendre, se pose la question de sa capacité à entretenir les bâtiments. C'est un des risques énoncés dans le chapitre 5, celui la disparition du patrimoine à cause du manque d'entretien, s'ajoutant aux dégradations affectant l'ancienne chaufferie et l'ancienne menuiserie.

[75] Entretien P. Morand 2024 et S. Ermann 2025.

Il existe cependant un travail sur la mémoire qui pourrait favoriser l'action patrimoniale. La carte mentale (figure 91) réalisée par les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Moussey en 2016 et publiée par Notre Atelier commun, permet d'avoir un aperçu de cette mémoire et l'impact du paysage local sur les habitants.

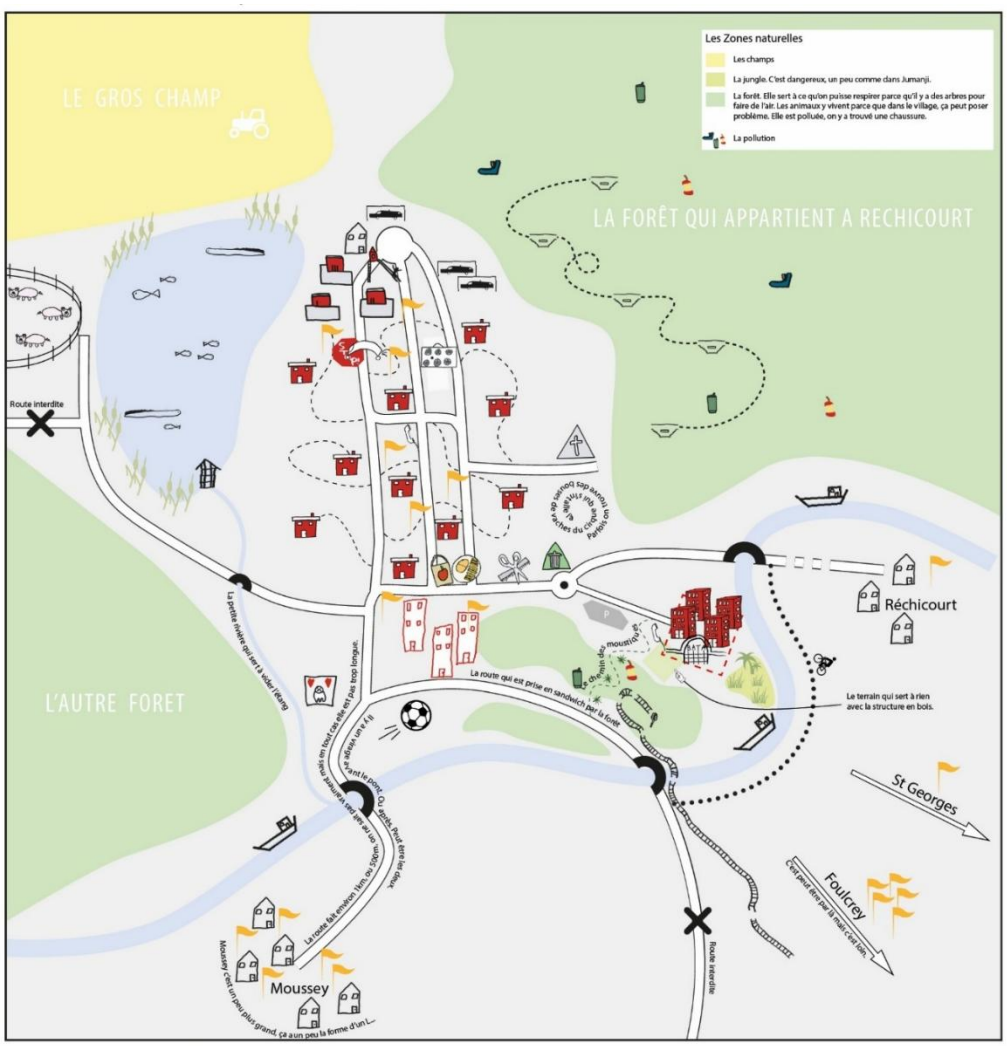


Cette carte sensible a été réalisée par les CM1-CM2 de l'école primaire de Moussey. Ils y racontent leur vision de Bataville. Un travail parallèle d'écriture a été réalisé, pour mettre des mots sur les usages d'hier et d'aujourd'hui.

- Les maisons cubes
- Les maisons avec le toit en pente
- Les immeubles
- L'école
- L'école maternelle
- Le collège. On n'y va pas vraiment, ce sera l'année prochaine. C'est là qu'il y a le gymnase et la cantine.
- Le stade
- L'usine de chaussure. Elle ne produit plus de chaussures mais elle fait encore des bottes pour Noël. Dite aussi « usine désintégrée »
- La Coop'
- Carla Coiffure
- La déchetterie
- L'église de style «rien», en forme de triangle
- L'ancienne gare
- La maison abandonnée. elle a des volets avec des coeurs. Il est intertdit d'y rentrer
- Les cabines téléphoniques. Elles marchent encore, mais plus personne ne s'en sert
- L'arrêt de bus
- Les fermes. On ne connait pas. C'est pas à Bata, c'est à Maizières
- Les bunkers pour se cacher à la guerre. Dedans il y fait noir, il faut y aller avec des lampes
- L'étang. On ne va jamais derrière. Il y en a un autre mais on ne sait pas où
- Le canal
- La petite tour de château comme un arrêt de bus. C'est un bâtiment, peut être pour pêcher
- On habite là

Source : Notre Atelier commun, 2016., Faire des pieds et des mains, un plan guide pour Bataville, L'université Foraine, p.76

*Figure 91 - Carte mentale de Bataville, 2016*

Pour les enfants interrogés, l'aspect particulier de Bataville avec les briques rouges et les touts plats reste présent, la distinction entre le style Bata et le style non-Bata est clairement faite par les enfants. Vis-à-vis de l'usine, le commentaire est lui aussi limpide : *« l'usine de chaussure, Elle ne produit plus de chaussures mais elle fait encore des bottes pour Noël ».* Le passé de l'usine est connu par la génération née en 2007-2008 et ce qui y est produit actuellement aussi. En dehors de cette mémoire enfantine, les communes de Moussey et de Réchicourt-le-Château organisent encore des repas d'anciens Bata. De plus, le travail scientifique, combiné au travail journalistique sur le site, participe à la préservation de la mémoire locale.

Cependant, d'autres voies sont maintenant explorées par la CCSMS qui souhaite mettre en place une action liée au tourisme, en s'appuyant sur des atouts locaux, telle l'écluse de Réchicourt-le-Château qui est à proximité. Cette écluse est considérée comme remarquable du fait de sa hauteur : c'est l'écluse au gabarit Freycinet[76] la plus haute de France (Voies Navigables de France, 2025). Il s'agit d'encourager les touristes pratiquant le canal ou le longeant à venir visiter Bataville. La CCSMS a installé, avec la collaboration de l'Université de Lorraine et le Batalab, un panneau présentant le site.

De plus, l'office du tourisme a mis en place un circuit de randonnée et vélo autour de Bataville avec développement de pistes cyclables. La jonction avec le tourisme fluvial est pour l'instant seulement en projet, car elle se heurte à des questions foncières puisque la zone de l'ancien port fluvial de Bataville n'appartient pas à la CCSMS. Pour remédier à cela, des discussions sont lancées avec les entreprises présentes sur le site de façon à procéder à une recomposition des parcelles qui permettrait de corriger ce problème. Enfin, un autre obstacle à l'offre touristique est le manque de service de restauration et d'hébergement sur place.

[76] Gabarit d'écluse issu de la loi Charles de Freycinet de 1879.

## *Conclusion*

La figure 92 montre les dernières évolutions du site (juin 2025) et résume les propos précédents. Les entreprises locales se maintiennent ou poursuivent leur développement : Nouvelles Techniques du Spectacle achète le grand entrepôt, une entreprise agricole va s'installer après la destruction de la chaufferie et la CCSMS met en vente la succursale.

De façon générale, la carte montre que la CCSMS s'investit dans la maitrise foncière sur le site, là où, au contraire, PAAM investissement perd peu à peu du terrain ; la première achetant des biens immobiliers et fonciers à la seconde. L'action immobilière confirme donc l'impression d'une reconversion industrielle simple (on remplace un ou des activités par une ou d'autres activités) et non d'un redéveloppement du territoire tout entier, ce dont les acteurs sont conscients.

La mémoire est certes encore présente car les anciens *batamen* et anciennes *batawomen* sont toujours en vie, les bâtiments sont toujours debouts, finalement entretenus par leur reprise et le projet Mos-Laine participe indirectement à cette préservation de la mémoire en faisant connaitre le site : les éleveurs venant à Bataville pour la future unité de production découvrent le site. Il n'y a pour le moment pas de risque de disparition de cet aspect mémoriel, mais la patrimonialisation est à clairement l'arrêt et ne dépasse toujours pas l'aire de protection déjà évoquée qui protège l'identité visuelle de Bataville et empêche qu'elle disparaisse.

Même si la Communauté de communes souhaite dans un second temps mettre en place des projets de redéveloppement du territoire en liant tourisme et Bataville, avec les panneaux d'affichage et le projet de développement touristique fluvial, il n'y a pas de projet incluant la partie résidentielle de Bataville, hormis l'obligation, pour toucher les aides à la rénovation et à l'isolation proposées par la CCSMS, de devoir respecter le paysage et l'aspect local.

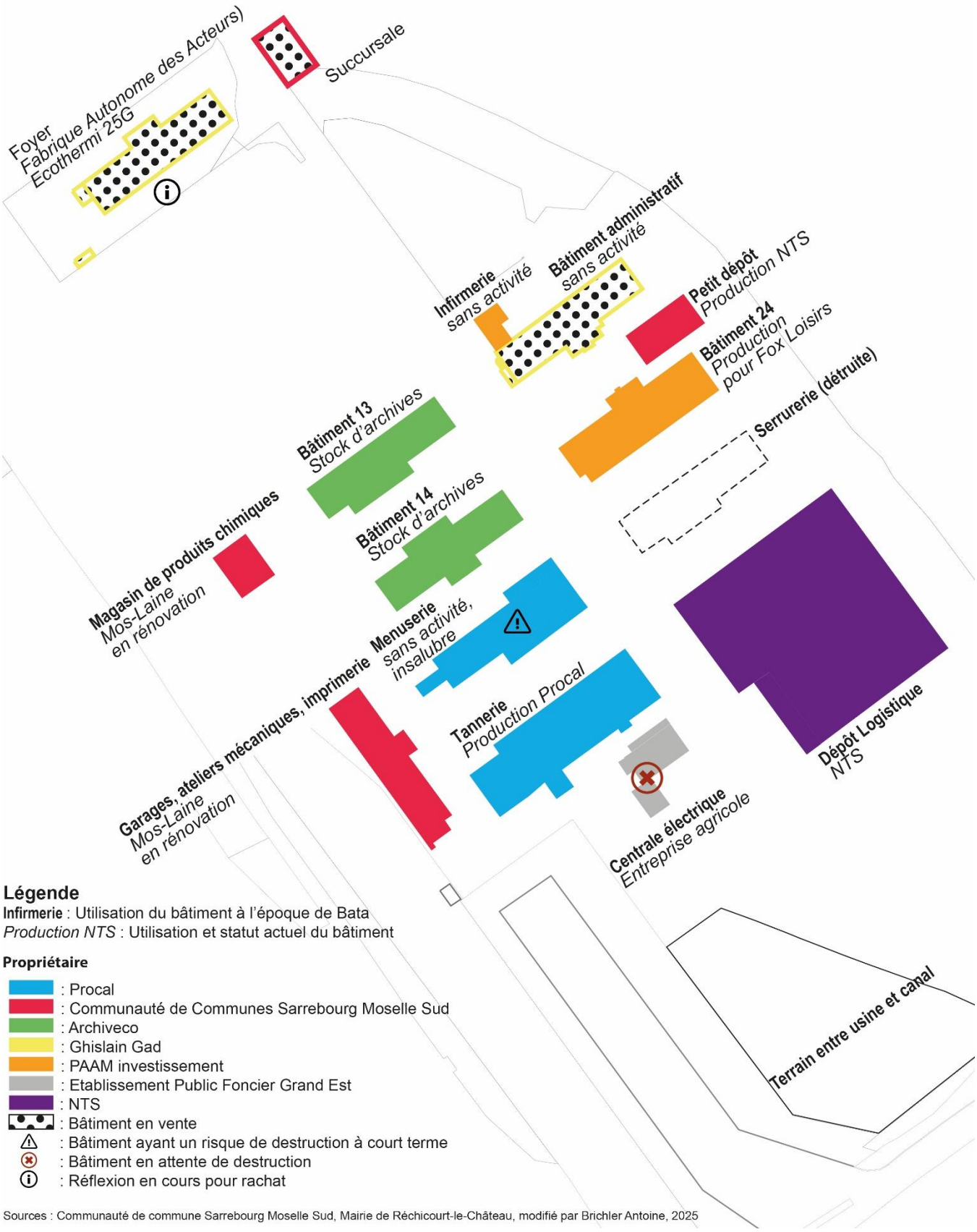


*Figure 92 - Propriétaires et activités sur le site de Bataville en 2025*

## II] Les batavilles : des trajectoires de redéveloppement variées face aux opportunités

Un des intérêts de l'analyse de Bataville après Bata est d'avoir des points de comparaison pertinents aves les autres batavilles. Deux grandes possibilités d'évolution post-bata, avec de nombreuses nuances, existent : soit la bataville conserve la dimension esthétique paysagère spécifique de de Bata, soit, au contraire, cette spécificité disparait.

Les batavilles choisies dans partie sont celles qui ont été présentées dans le chapitre 3. Il y a donc pour mémoire :

- Batapark Möhlin en Suisse (usine Bata fermée en 1990) ;
- Bata Factory, à East Tilbury au Royaume-Uni (usine Bata fermée en 2005) ;
- Batawa au Canada (usine Bata fermée en 1999) ;
- Zlín, en Tchéquie, dont Bata se retire en 1945 ;
- Partizánske en Slovaquie, dont Bata se retire en 1945 ;
- Chełmek, en Pologne, dont Bata se retire en 1939.

À ces 6 batavilles, sera ajoutée une bataville non visitée par l'auteur mais dont la destinée originale mérite d'être évoquée ici : Belcamp, aux États-Unis.

### *II.1 Des batavilles en voie de disparition ?*

Préserver l'identité Bata est un choix politique qui se fait au moment de la fermeture. Or, pour les batavilles de l'est (Zlín, Partizánske et Chełmek), le retrait de Bata est ancien et les pouvoirs alors en place, qui sont responsales de ce retrait, ne ferment pas les sites industriels et nationalisent les moyens de production. Dans les cas de Partizánske et de Chełmek, même s'il n'y a plus Bata, la fonction industrielle de production de chaussure se maintient jusqu'en 2003 pour la Pologne (elle est remplacée depuis par des activités plus diverses, liées à l'automobile et à la production métallurgie) et continue pour Partizánske.

### II.1.1 Chełmek

Du coté polonais, le site officiel de la ville mentionne le passé Bata de la commune : *« le destin de ce village tranquille a changé grâce au propriétaire d'une usine tchèque, le roi de la chaussure Tomáš Baťa, qui a commencé à y construire une usine et un lotissement en 1931. L'usine a permis à Chełmek de se développer et le nombre d'habitants a doublé en cinq ans. »*[77] (Site officiel de Chełmek, en polonais, 2024). En dehors de cette ligne sur le site de la ville, rien n'est mis en place pour évoquer Bata, ou protéger l'héritage Bata. Les 8 bâtiments iconiques Bata sont détruits (date non précisée)[78] (Balaban 2021).

Une des raisons à cela est probablement en lien avec l'histoire post-Bata immédiate. Occupé dès 1939 par les forces allemandes (impliquant donc le retrait de Bata), le site sert à la production de chaussures militaires, puis à partir d'octobre 1942 le site devient un « sub-camp » (sous-camp, ou camp secondaire) lié au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, présent à moins d'une dizaine de kilomètres (Dwork, 2002, Memorial and Museum Auschwitz-Birkenau, 2024). 150 prisonniers forment un Kommando de travail ayant pour fonction le nettoyage des étangs à proximité de l'usine, réserves d'eau nécessaires pour la production de chaussures ; presque aucun n'a survécu à cette affectation (*op. cit.* 2024). À la fin de la guerre, le pouvoir communiste agrandit l'usine et la modernise (une fois entre 1951 et 1956 et une fois en 1980). En 1989, avec la fin du pouvoir communiste, l'usine survit quelques années jusqu'en 2003, puis les biens de l'usine sont fragmentés entre plusieurs propriétaires qui maintiennent une activité industrielle, non plus lié à la chaussure, mais à l'activité mécanique (automobile), sidérurgique (Syska, Woźniakowska, 2007) et à la construction de fenêtres (Balaban 2021).

[77] « *Los spokojnej miejscowości zmienił się za sprawą czeskiego fabrykanta, króla obuwia Tomasza Baty, który w 1931 roku zaczął w niej budowę fabryki oraz osiedla mieszkaniowego. Zakład sprawił, iż Chełmek rozwinął się, a ilość mieszkańców w ciągu pięciu lat podwoiła się. ».*

[78] "All the eight Batá factory buildings built in the 1930s have already been demolished" Balaban 2021, p. 21.

Du coté des résidences, la colonie (terme parfois utilisé pour parler de la cité constituée par Bata) appartient à la commune et les appartements sont attribués à des personnes à faibles revenus qui ne vont pas transformer le bâti. C'est pour cette raison qu'A. Syska affirme, comme déjà évoqué dans le chapitre 5, que *« la pauvreté est le meilleur conservateur »*[79] de l'héritage Bata. De plus, le site industriel et la colonie sont à proximité d'une zone de protection/conservation[80], ce qui selon les autrices, préserve l'ensemble en l'état, même si cette aire de protection/conservation n'est pas lié à Bata mais à des structures plus au sud sur le territoire de la commune. M. Balaban confirme cela en 2021 indiquant que les bâtiments ne sont pas directement protégés.

La figure 93 permet de constater l'état général de la partie Bata de Chełmek. Les bâtiments résidentiels ont globalement gardé l'identité Bata ; cependant, certains bâtiments ont été repeints ou ont eu une nouvelle toiture. L'identité paysagère de la zone résidentielle n'est pas fixe et peut, malgré la déclaration de A. Syska, disparaitre puisque l'absence de protection fait que chaque propriétaire peut faire ce qu'il souhaite. Enfin, le site industriel n'a plus d'élément caractéristique de la période Bata ; son aspect est purement fonctionnel et il est identifié comme une zone d'activité industrielle, sans spécificité propre.




*Figure 93 - L'héritage Bata à Chełmek, Pologne*

[79] *"najlepszym konserwatorem jest bieda".*
[80] *"ochrony konserwatorskiej".*

Selon M. Balaban en 2021, la perception des habitants est empreinte d'un sentiment de nostalgie de la période Bata ; cette nostalgie a même un lieu pour s'exprimer, un musée de la société Bata présent sur place. *« Aujourd'hui, les gens éprouvent une admiration nostalgique pour la période Bata et il existe un musée local consacré à l'histoire de la société Bata, avec une exposition de photographies et de nombreux objets datant de cette période. »*[81] (Balaban 2021, p. 21).

### II.1.2 Partizánske

Le premier élément de l'effacement de Bata à Partizánske est symbolique. Il s'agit, en 1949, du changement de nom de Baťovany à Partizánske, évoqué au chapitre 3 II.2.4. À la sortie de la guerre, il y a une volonté claire de l'État tchécoslovaque et des pouvoirs publics locaux d'effacer le nom Bata, trop lié au capitalisme. Cela permettait aussi de rendre hommage aux partisans ayant résisté contre l'occupant allemand.

Cependant, l'usine et son système territorial ne sont pas détruits et, bien au contraire, continuent à fonctionner, mais dans l'appareil d'État. On y produit toujours des chaussures aujourd'hui avec l'entreprise Svit (Balaban 2021)[82]. La production de chaussures est d'ailleurs un élément important de la mémoire et de l'identité locale et les armoiries de la ville comportent une chaussure (figure 94). Ces armes, façonnées en 1996, combinent les armoiries de la commune de Šimonovany (les parcelles cadastrales où s'était installé Bata appartenaient à cette commune) et la chaussure représentant la production principale de la ville (Site officiel de Partizánske, Symbols (en anglais), 2025).




*Figure 94 - Logo de la ville de Partizánske*

[81] Today people have a nostaigic admiration towards the Bata period and there is a local museum dedicated to the history of the Bata company, with an exhibition of photographs and numerous items from the Bata period.
[82] En mars 2025 l'activité de l'entreprise Svit est toujours fonctionnelle.

L’ajout de la chaussure reconnait la filiation de la commune à l’industrie de la chaussure, mais pas à Bata, qui est à peine cité par le site de la commune et qui n’est rappelé dans la ville que par deux plaques sur un mur d’une des écoles de la ville, l’école secondaire professionnelle Jan Antonin Bata[83].

Au niveau paysager, la figure 95 présente le paysage actuel (2018) de Partizánske. Du côté du site industriel (première colonne), une des photos montre un espace vide correspondant à un bâtiment détruit ; les autres bâtiments sont entretenus en l’état avec l’aspect Bata. Un seul se distingue avec une nouvelle livrée liée à l’entreprise présente dans le bâtiment et qui a souhaité se démarquer des autres en ne respectant plus du tous les normes esthétiques Bata. Au niveau de la colonie, c’est-à-dire des cités ouvrières, les domiciles connaissent de nombreuses modifications, parfois intégrant les codes esthétiques Bata, parfois non, au choix du propriétaire. Il n’y a pas de norme législative spécifique pour préserver l’aspect Bata (Balaban 2021).

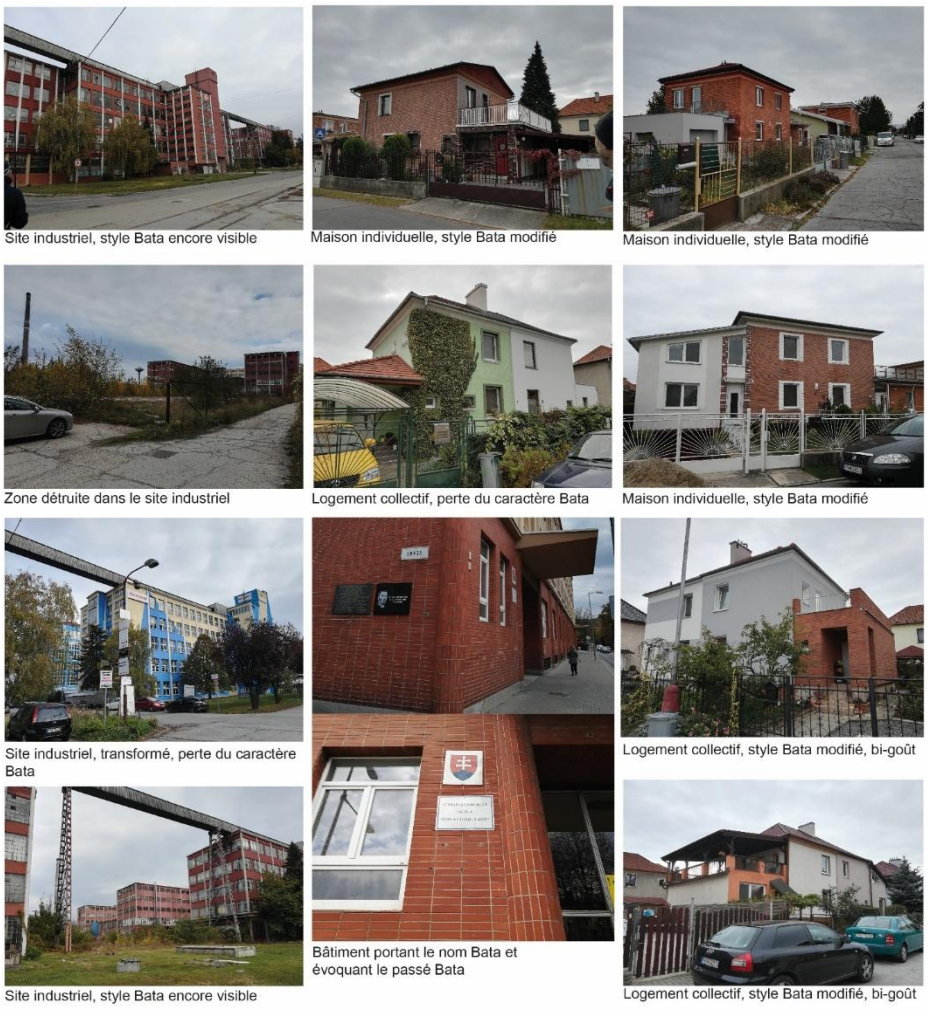


*Figure 95 - L’héritage Bata à Partizánske, Slovaquie*

[83] Stredná odborná škola Jána Antonína Baťu.

Les entretiens effectués sur place en 2018 par A. Brichler et M. Balaban indiquent que les habitants, qu'ils soient propriétaire ou locataire, n'ont pas d'affect particulier pour l'aspect Bata. Ils le connaissent parfois, ne cherchent pas à le nier, mais ne l'évoquent pas spontanément pour autant. Cependant en 2021, quand M. Balaban y retourne, la perception semble avec évolué avec des habitants indiquant cette fois un sentiment de fierté liée à cette histoire Bata. Les deux versions ne sont pas forcément contradictoires, en raison d'échantillons réduits.

Sans préservation d'aucune sorte en place, ce patrimoine et le paysage qui lui est lié est en danger de disparition et l'usage et la volonté du propriétaire des murs prévaut. L'intérêt scientifique est cependant réel et, en 2022, V. Vaňová et J. Pohaničová publient un article cherchant à présenter l'intérêt historique particulier et la spécificité architecturale du lieu. Le regain d'intérêt est confirmé, car M. Balaban, en 2021, signale une volonté des décideurs politiques de sauvegarde, voire de reconstruction avec l'aspect Bata originel (Balaban 2021).

Ces batavilles illustrent la possibilité d'un long effacement de l'identité Bata qui, sans action claire perdure néanmoins tout en se diluant ; elles montrent aussi qu'une action politique peut toujours être lancée, même tardivement comme dans le cas slovaque (d'où le point d'interrogation dans le titre de cette partie). Dans les deux cas, c'est l'absence de volonté politique qui amène à cet état de fait, avec des marqueurs identitaires encore visibles, mais soumis au bon vouloir des propriétaires.

### *II.2 Des batavilles actives et reconnues*

Contrairement aux deux premières qui sont en dilution lente, les batavilles suivantes combinent deux éléments : une activité économique encore présente et une préservation de l'aspect Bata en raison de la volonté d'un ou plusieurs acteurs.

### II.2.1 Möhlin

La bataville suisse, l'une des plus petites, est protégée officiellement avec l'inscription des bâtiments aux *Schweizerischen Inventar der Kulturgüter von Nationaler Bedeutung* (KGS, équivalent de l'inventaire du patrimoine historique). Est soumis à protection le site de Bata avec ses usines, sa cité ouvrière, son restaurant et son parc. Ainsi le système Bata complet est protégé et il n'y a pas de risque de disparition.

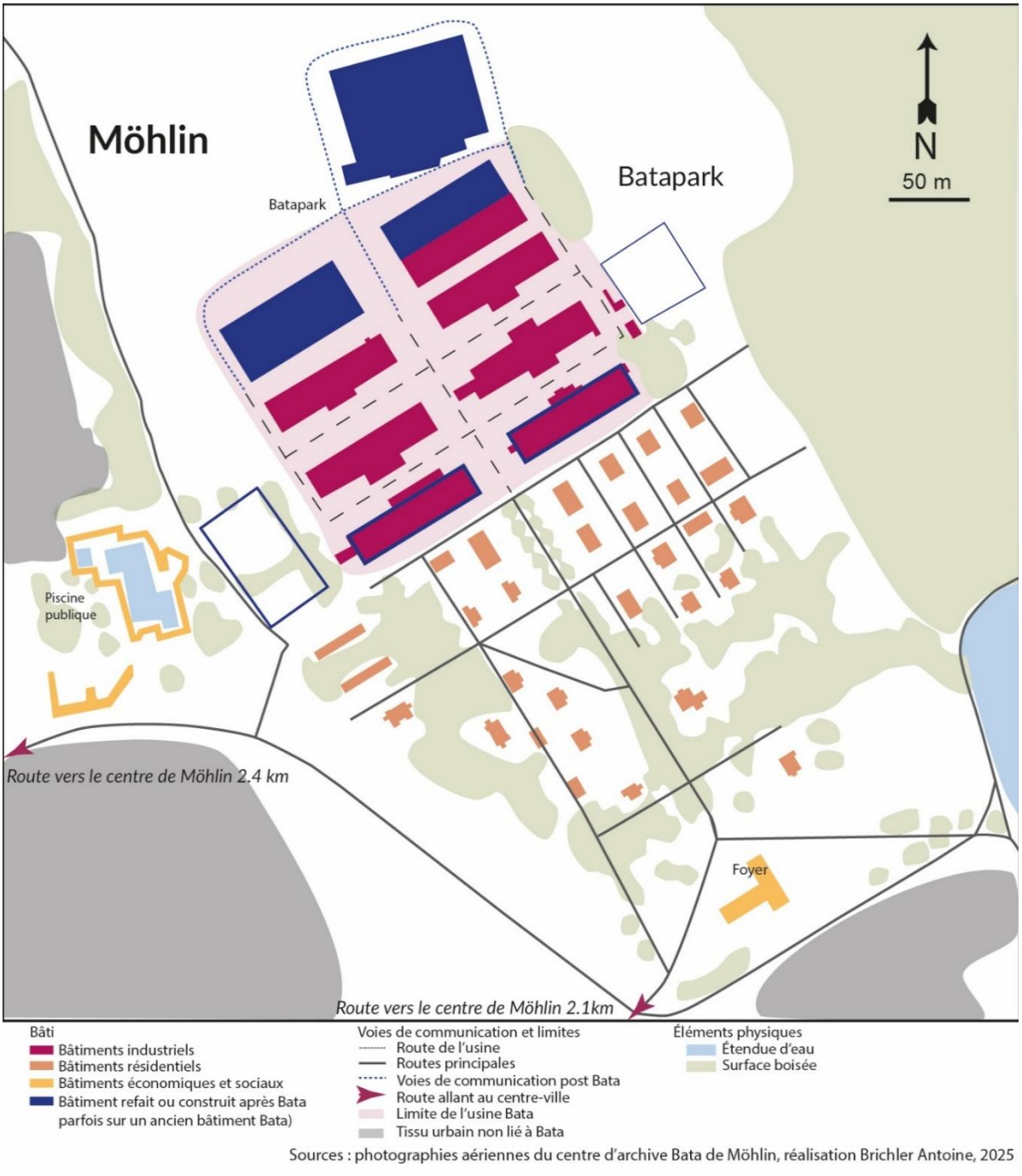


*Figure 96 - Évolution de Batapark sans Bata*

Pour autant, cette protection ne s'est pas accompagnée d'une mise sous cocon du site. En effet, l'activité économique est toujours présente et, en utilisant le site, y entraine des rénovations et des transformations. La figure 96 met en exergue ces transformations : ajouts de trois bâtiments, de nouvelles routes, transformation d'un bâtiment préexistant et réhabilitation des deux bâtiments caractéristiques de Bata.

En matière d'activité économique, le site actuel comporte encore une usine (une unité de production liée à Tesla), un garagiste, un tatoueur, un salon de beauté et des artisans divers. Toujours sur le site, les bâtiments réhabilités accueillent aussi des appartements. Dans la cité Bata, l'ancien foyer Bata, aussi appelé Bata *Club Haus* à Batapark, est maintenant un restaurant et les maisons sont entretenues par leurs propriétaires respectifs. La piscine Bata, toujours ouverte, est sous la gestion de la commune. La figure 97 montre que l'aspect visuel Bata est préservé que cela soit au niveau des maisons ou du site industriel, et cela même si l'intérieur des bâtiments est transformé comme le *Club Haus* qui est en réhabilitation au moment de la photo.

Batapark à Möhlin est ainsi un exemple de redéveloppement d'un territoire post-industriel. Le passé Bata, paysager ou identitaire, est préservé et, pour autant, l'activité économique n'est pas négligée ; elle est maintenant mixte, mélangeant de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et de l'art.



Logement collectif, style Bata préservé



Bâtiment industriel réhabilité, style Bata préservé



Logement collectif, style Bata préservé



Bâtiment industriel rénové, style Bata préservé



Logement collectif, style Bata préservé




Entrée de la piscine



Logement collectif, style Bata préservé



Le *club Haus*, bâtiment en réhabilitation

Photographies Brichler Antoine 2018

*Figure 97 - L'héritage Bata à Möhlin, Suisse*

### II.2.2 East Tilbury

Le développement de la municipalité d'East Tilbury se fait en parallèle de la partie Bata. Ainsi, une exploitation d'extraction de graviers se met en place dans les années 1960 et une zone industrielle voit aussi le jour à la même période. Du côté résidentiel, et dès les années 1970, des maisons non-Bata sont construites à proximité immédiate de la cité ou à Linford. Ce tissu urbain (visible en gris sur la figure 98) a une superficie équivalente à la surface construite de Bata et est contigu à l'ensemble Bata ; la gare fait la jonction avec Linford.

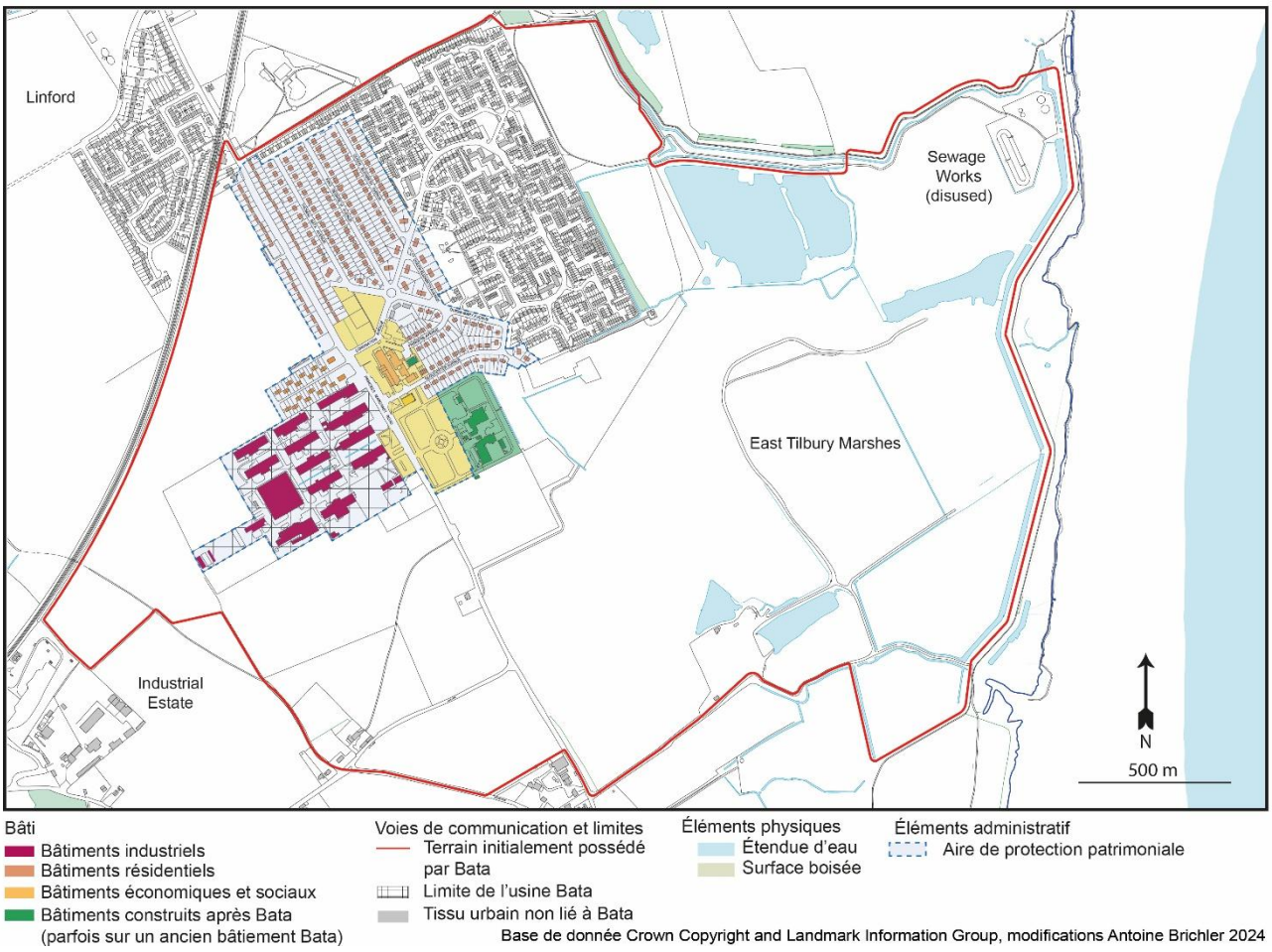


*Figure 98 - Évolution de la bataville Britannique*

Le désengagement de Bata, et même si des signes de changement sont présents à l'amont, avec la fermeture et la destruction de la piscine dès 1980, commence réellement en 1997, avec la vente d'éléments du site industriel (Smith 2007, p. 30). Parallèlement à cette vente, la quantité et le nombre de travailleurs diminue progressivement.

Cependant, les bâtiments restent bien entretenus et l'aspect visuel spécifique de Bata est préservé dès 1993 par la mise en place d'une aire de conservation[84] (*op. cit.*, p. 51). Cette protection a été mise en place en réponse à des destructions de bâtiments et c'est une prise en compte de la particularité locale.

Dès 2002, le « social club » Bata, se mue en un espace de mémoire, le « *Reminiscence Centre* », avec une bibliothèque chargée de sauvegarder différents documents et archives Bata. Ce centre se trouve être une extension d'un bâtiment Bata, construit par le conseil du comté de l'Essex[85].

En 2005, l'usine ferme, posant la question de l'avenir du site. Même si c'est un choc pour les habitants, le territoire n'est pas impacté de la même façon qu'à Bataville. En effet, East Tilbury n'est pas isolée et est bien reliée aux voies de communication à proximité de Londres. Ce n'est de plus pas un territoire en situation de mono-industrie et donc dépendante d'une seule entreprise. Enfin, la prise en compte mémorielle est mise en place avant même la fermeture de l'usine. Ainsi, le paysage Bata perdure (figure 98), même si c'est un paysage plus complexe à lire que dans d'autres batavilles, car les briques rouges caractéristiques sont parfois masqués par un revêtement blanc, présent tant sur les résidences que sur les usines dès 2005. Malgré la consultation de documents d'urbanisme, d'archives, et des entretiens sur place, la raison de l'application de ce revêtement n'a pas été établie. De plus, il existe (cf. figure 99), aux côtés des bâtiments industriels Bata classiques, des bâtiments industriels non caractéristiques du style Bata (de plain pied) mais qui en sont bien issus.

Les photos de la figure, prises en 2018, montrent ainsi que, malgré la protection législative (renouvelé en 2019 – Thurrock, 2019) mise en place, les propriétaires ont le droit de s'éloigner des canons esthétiques Bata. Malgré cela, il est possible de reconnaitre ce paysage particulier. En fonction du quartier, l'aspect original Bata est plus ou moins bien conservé.

[84] Conservation area.
[85] Essex County Council.




*Figure 99- L'héritage Bata à East Tilbury, Royaume-Uni*

Au niveau du site industriel, la figure présente des bâtiments en réhabilitation. Le site industriel est effectivement attractif et est complètement occupé. En effet, plusieurs entreprises, proposant diverses activités industrielles, artisanales et de service, en plus de quelques résidences, se trouvent sur place. East Tilbury présente un cas de redéveloppement du territoire, avec la fermeture du site Bata qui a été anticipée.

En effet, 12 ans avant la fermeture, le site est protégé et 3 ans avant la fermeture, un espace de mémoire est constitué. Quand le site ferme, il est partitionné et occupé par des activités diverses, attirées par la taille de l'ensemble et sa localisation. Pour autant, cela ne veut pas dire que, pour les habitants, cela ne fut pas difficile : les articles de presse (Burrows 2016 pour le *Guardian*) montrent la souffrance des anciens de Bata et des habitants face à la fermeture mais, d'un point de vue territorial, la cicatrisation est faite et le territoire continue à évoluer en conservant sa mémoire. Cependant ce patrimoine est actuellement menacé, selon Historic England's Heritage at Risk (HAR) « *la zone de conservation d'East Tilbury est identifiée comme étant en très mauvais état, avec un niveau de vulnérabilité moyen, avec une tendance à la détérioration, elle est donc inscrite au registre du patrimoine en péril. Nonobstant, il n'y a pas de bâtiment classé dans la zone considéré comme en péril*[86]. » (Thurrock 2019).

Ainsi, à propos de ces deux batavilles, plusieurs facteurs se sont croisés pour permettre un redéveloppement territorial : la proximité d'une commune qui s'est développé sans Bata durant la période Bata, une anticipation de la fermeture, une volonté politique de protection patrimoniale qui n'entrave pas une certaine évolution. Ce dernier facteur a manqué à Chełmek et Partizánske qui bénéficiaient de certains autres facteurs. La volonté politique de protection est essentielle pour réussir ce redéveloppement ; on peut le trouver aussi dans les cas suivants, mais après une forte éclipse.

### *II.3 Les Batavilles « renaissantes »*

Cette catégorie présente les batavilles ayant perdu, ou tout au moins renié, leur aspect Bata, ou encore ne l'ayant jamais eu complètement. Cependant, par l'action politique, publique ou privée, cet aspect Bata est de retour, au moins dans son volet paysager. Les guillemets indiquent que la renaissance peut être – exceptée Zlín – ténue.

[86] The East Tilbury (Bata Village) Conservation Area has been identified as being in 'very bad' condition with a 'medium' level of vulnerability and a deteriorating trend. It is therefore included in the Heritage at Risk Register. There are no statutory listed buildings within the Conservation Area considered to be 'at risk'.

### II.3.1 Zlín

Zlín est une bataville particulière car, comme évoqué précédemment, ce n'est pas à proprement parler une ville-usine, mais plutôt une ville industrielle (la ville existait avant l'usine), toutefois profondément transformée et agrandie par Bata. De plus, sa taille est sans commune mesure avec les autres structures industrialo-urbaines évoquées. Enfin, c'est de Zlín que toute la logique industrielle et sociale de Bata est partie. Cependant, son histoire la rapproche un temps de Partizánske et Chełmek, puisque la nationalisation mise en place par l'État tchécoslovaque après la seconde guerre mondiale a exclu Bata de la ville. Là aussi, durant la période communiste, le pouvoir en place cherche à effacer la mémoire Bata (Pokluda 2004), sans cependant détruire des bâtiments, ni de production qui sont récupérés et actifs, ni résidentiels. Ainsi, le paysage Bata reste présent, mais l'histoire et l'héritage Bata sont mis sous silence.

Après la période communiste, Thomas Bata (fils du fondateur) vient en Tchécoslovaquie, à Zlín, dès 1990. Pour le nouveau pouvoir, c'est une aubaine et car l'ancêtre de Thomas Bata, Tomáš Baťa, fait figure de symbole de réussite pour la Tchécoslovaquie pré-communiste. La municipalité remet en place les noms de rue liés à Bata et installe des panneaux explicatifs.

Le Bata skycraper, où se trouve le célèbre[87] bureau-ascenseur (figure 100 4ème photographie) de T. Baťa, devient un élément symbolique et même une attraction touristique visitable. Il a pourtant seulement été bâti en 1938-39 (alors que le premier bâiment Bata de la ville date de 1906) et n'a de plus jamais été utilisé par la famille Bata qui avait déjà émigré au Canada à ce moment-là.

Au niveau paysager, la période communiste n'a pas entrainé de destruction particulière et les bâtiments sont toujours là. L'université fondée en 2001 porte le nom de « *Univerzita Tomáše Bati ve Zlíně* » (UTB), soit Université Tomáš Baťa à Zlín.

[87] Le bureau de Tomáš Baťa est en fait un ascenseur, devant lui permettre de se déplacer à l'étage qu'il souhaitait voir directement ; cela fait partie des éléments marquants qui sont associés à la légende de Tomáš Baťa.




*Figure 100 – L'héritage Bata à Zlín, Tchéquie*

L'UTB utilise certains anciens bâtiments de l'entreprise : ainsi, les dortoirs étudiants (figure 100 2ème photographie) sont dans l'ancien foyer de l'entreprise. L'administration régionale occupe aussi certains des anciens bâtiments (figure 100 1ère photographie), notamment l'ancienne tour-siège avec le fameux ascenseur. Enfin, comme les bâtiments anciennement

industriels, les habitations sont toujours présentes et parfaitement identifiables dans le paysage urbain comme issues de l'aventure Bata (figure 100, photographies 5 et 6)

Ici, le redéveloppement du territoire est évident. En effet après une longue éclipse durant la période communiste, Zlín, à l'inverse de Chełmek et de Partizánske, retrouve son passé et son paysage spécifique désormais entretenu et reconnu. Même si le site industriel en lui-même mélange aujourd'hui de nouvelles usines, des services administratifs et des commerces, le statut de capitale régionale de Zlín, sa taille, mais aussi et surtout le poids de Bata dans son histoire, peut expliquer cette renaissance de la première des batavilles.

### II.3.2 Batawa

La dernière des batavilles construites (arrivée des premiers travailleurs en 1939) se distingue, dès l'origine, des autres. En effet, l'aspect Bata est bien moins présent que dans les autres (chapitre 3 II.2.5) car Batawa connait une genèse originale pour un paysage Bata :

- un seul bâtiment iconique clairement identifié, mais d'autres bâtiments industriels sans étage avec néanmoins une « touche » Bata reconnaissable (briques rouges) ;
- les maisons construites autour du site industriel ne le sont pas par Bata.

En 1998, avant même le retrait de Bata en 2000, la commune de Batawa est absorbée par la commune de Quinte West et en devient un quartier. Cela réduit déjà la spécificité du lien de Batawa avec Bata. Après la fermeture de l'usine Bata, la division ingénierie est rachetée par une autre entreprise qui exploite le site jusqu'aux années 2010. À la fermeture de cette entreprise, l'ensemble des bâtiments industriels Bata est rasé sauf un, l'iconique bâtiment à étages. Parallèlement, en 2005, la Batawa Development Corporation (BDC) est fondée par Sonja Bata[88]. Cette structure, sous l'égide de la municipalité, a pour mission de *« développer les 1600 acres de terrains qui appartenaient auparavant à la Bata Shoes Company »*[89] (Batawa – site de la commune 2025), impliquant une renaissance de l'héritage Bata de Batawa.

[88] Sonja Bata (1926-2018) était l'épouse de Thomas J. Bata (1914-2008), héritier de Tomáš Baťa (1876-1932), père de l'entreprise moderne et initiateur des batavilles.
[89] to develop the 1600 acres of land formerly owned by the Bata Shoe Company.

En 2018, Sonja Bata décède mais la structure perdure. Son action permet notamment la transformation du bâtiment industriel survivant en un espace résidentiel de luxe qui ouvre en 2018. De plus, des panneaux sont installés pour raconter l'histoire du lieu. La figure 101 résume ce qu'il reste du paysage Bata à Batawa : le bâtiment industriel iconique, réhabilité, est aisément reconnaissable, ainsi que les bâtiments sociaux, remis à neuf. La dernière photo de la figure présente ce qu'est Batawa maintenant : une partie de commune centrée sur les activités sportives de plein air, avec notamment l'élément phare mis en avant : une piste de ski.

Ici, la mémoire n'est pas seulement entretenue par les pouvoir publics locaux, mais l'est aussi *via* la recherche avec la publication de plusieurs articles scientifiques sur Batawa, notamment : L. Morisset 2023, L. Morisset 2019, A. Barrons & N. File 2006. Ainsi, au niveau territorial, Batawa présente une forme de redéveloppement où l'histoire n'est pas oubliée, autour d'éléments paysagers Bata qui restent identifiables, même s'il n'y pas de protection législative particulière, ce qui peut constituer un risque. Batawa est ainsi passé d'un petit site industrialo-urbain un temps oublié et négligé à une zone centrée sur le tourisme et les activités de plein air tenant compte de son passé industriel.



Photo aérienne Batawa, photographe inconnu, postérieure à 2018, issue du Batawa Development corporation

Note : le BDC ne date pas cette photo, mais comme le bâtiment iconique est réhabilité, elle est postérieure à 2018



Photo aérienne du bâtiment iconique de Bata, photographe inconnu, 2020, Batastory.net



Bâtiment industriel réhabilité

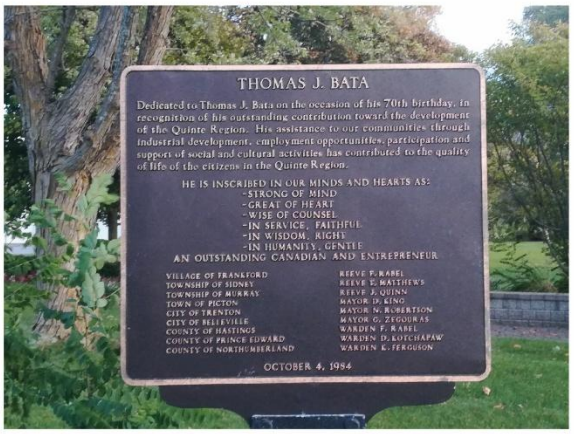


Plaque commémorative dédiée à Thomas J. Bata



Bâtiment social Bata réhabilité




Panneau de signalisation d'entrée à Batawa

Photographie Brichler Antoine 2018, réalisation 2025

*Figure 101 - L'héritage Bata à Batawa, Canada*

### II.3.3 Belcamp

Belcamp (États-Unis, état du Maryland) est un cas très spécifique qui ne fait pas partie de l'échantillon initial, et donc n'est pas présenté dans le chapitre 3, car elle n'a pas été visitée par l'auteur. Cependant, son destin post-Bata est unique en son genre et mérite d'être présenté ici. Son histoire industrielle et son fonctionnement sont assez similaires aux autres batavilles. Construite en 1930 à 49 km au Nord-Est de Baltimore, elle possède les marqueurs paysager de Bata (figure 102), tant d'un point de vue productif que d'un point de vue résidentiel.



Vue aérienne de Belcamp, USA, 1956, auteur inconnu



Carte postale de l'entreprise Bata, USA, 1961, Bata

*Figure 102 - Vues aériennes de Belcamp*

Son activité décroit en 1980 et elle ferme en 2005. Aucune forme de protection patrimoniale n'est mise en place. L'ensemble du système Bata (résidentiel et industriel) est totalement rasé. La première photo de la figure 103 est une photo de la destruction du dernier bâtiment et il ne reste finalement que le nom d'un boulevard (boulevard Bata), où était le site industriel, pour rappeler l'ancienne Bataville.



Destruction d'un des bâtiments de l'usine Bata, Mike Knauer 2005



Bâtiments de style Bata à Belcamp, Google Street View, 2022




Club Bata à Belcamp, Google Street View, 2019

*Figure 103 - L'héritage Bata à Belcamp, États-Unis*

Dans les années qui suivent la destruction, un complexe immobilier mélangeant activités industrielles, de commerces et de services est construit à la place de l'ancienne usine. Ce complexe reprend le code esthétique générique de la construction Bata (notamment les briques rouges et les larges ouvertures) et un bâtiment (dernière photo de la figure 102) reprend même le nom de « Bata club ».

Ainsi, si à Belcamp, le redéveloppement post-Bata est terminé depuis longtemps, favorisé par l'excellente situation de la ville entre Baltimore et Philadelphie, la mémoire Bata n'y a joué un rôle que secondaire, comme une redécouverte de cette histoire au moment de la construction du complexe. Il ne s'agit pas d'une sauvegarde de l'héritage Bata telle qu'on peut la voir à Möhlin ou à East Tilbury, mais d'une forme originale de réutilisation d'un patrimoine devenu immatériel (la mémoire) pour donner une identité originale à ce nouveau complexe immobilier.

### *Conclusion*

Les différentes batavilles ont suivi des trajectoires post-bata variées qui peuvent être mises au regard des évolutions étudiées à Bataville. Une place assurée de l'héritage Bata dans ces trajectoires est signe d'un redéveloppement territorial harmonieux.

Les batavilles de l'Est de l'Europe (exceptée Zlín) illustrent ce qui arrive quand l'héritage n'est pas reconnu (et donc préservé), sans qu'il y ait pour autant de destructions majeures. Le paysage Bata est toujours présent uniquement car il n'y a pas de projet de destruction et de transformation globale, mais il périclite et se dilue lentement dans un paysage urbain plus classique. Dans les deux cas analysés, l'usage industriel prévaut sur la logique mémorielle et, pour les résidences, l'aspect est soumis au bon vouloir du propriétaire. S'il en a les moyens, il peut le modifier, parfois en gardant l'esthétique Bata, parfois non. S'il n'en a pas les moyens, l'aspect Bata est préservé de facto, sans qu'il ait une volonté affirmée pour cela. L'action de patrimonialisation n'a pas encore eu lieu, la mémoire n'est pas devenue une ressource, économique, culturelle, identitaire ou autre. Après Bata, il n'y a eu ici qu'une reconversion industrielle du site de production, une activité économique se substituant à une autre, sans réflexion globale sur le territoire.

Les exemples d'East Tilbury et Möhlin montrent au contraire de véritables redéveloppements territoriaux plus que de simples reconversions industrielles. Dans les deux cas, l'urbanisme Bata est préservé à différents degrés (les lois de protections patrimoniales sont différentes entre chaque pays et sont plus ou moins contraignantes). Les deux sites industriels présentent des activités économiques variées, mélangeant industrie et services, dans des bâtiments réhabilités, et parfois dans des bâtiments ajoutés après la fermeture de Bata. La colonie Bata perdure plus ou moins : à East Tilbury avec des modifications de peinture parfois ; à Möhlin, l'ensemble reste dans son écrin. Dans les deux cas une action de préservation de la mémoire est en place à divers degrés.

Les trois dernières batavilles présentent une forme de renaissance (parfois ténue et très indirecte) et sont plus spécifiques. Après une longue période sans Bata, et même si l'aspect Bata s'était maintenu durant la période communiste, Zlín connaît un fort retour de la mémoire Bata à la fin du communisme. Les pouvoirs publics se sont, dès 1989, appuyés sur cet héritage Bata pour tourner la page communiste et la « mère des batavilles » a patrimonialisé et valorisé cet héritage. Après beaucoup de destructions, Batawa présente un lieu où la mémoire est indiquée avec un bâtiment emblématique préservé et réhabilité en logements et bureaux, mais la trace Bata y était, dès l'origine, plus faible qu'ailleurs. Enfin, Belcamp fait figure d'exception avec un système totalement détruit, laissant place à une reconstruction totalement autre, mais intégrant un aspect Bata.

## Conclusion du chapitre 6

Le chapitre 6 a été consacré aux évolutions post-Bata des batavilles et principalement de la bataville française. Pour Bataville, c'est un processus sur un temps long puisque l'usine a fermé ses portes en 2001, laissant un territoire sous le choc. Un choc économique et social, qui a encore des effets plus de 20 ans après. En effet, les finances des communes concernées ne sont jamais revenues à leur niveau antérieur. L'effet polarisant, au moins d'un point de vue économique et social, de Bataville, n'a jamais été reconstitué. Il semble enfin que les décisions en matière de politique locale s'éloignent de plus en plus de Bataville, avec la fusion de la Communauté de communes du Pays des Étangs dans la Communauté de communes de Sarrebourg Moselle-Sud.

Cependant, après plus de 15 ans d'hésitations et de projets divers ayant des intérêts parfois contraires, un projet est enfin choisi, accompagné, et doit servir de locomotive pour une reconversion solide et pérenne du site. Les pouvoirs publics ont accompagné un porteur de projet qui pouvait s'installer ailleurs qu'à Bataville et cela montre une volonté de maintenir[90] et de développer le site, en impulsant une dynamique forte, au-delà du site, sur tout Bataville, avec un effet structurant pour la CCSMS.

Le phénomène de patrimonialisation reste cependant embryonnaire et n'est pas au cœur de l'action politique. Néanmoins, plusieurs bâtiments sont officiellement protégés, ce qui implique une aire de protection englobant la cité, et a donc un impact fort sur le paysage local, sans ralentir l'action de reconversion industrielle.

Les batavilles ont chacune leur propre trajectoire post-Bata, illustrant les différents possibles, autour de quatre éléments géographiques essentiels :

- L'accessibilité : Bataville est de loin la plus enclavée et souffre de cet isolement.

- La taille de la commune d'accueil et le poids de Bata en son sein. Bataville est une grande bataville mais appartient à trois communes rurales, là où Batapark à Möhlin est certes petite, mais intégrée à une commune urbaine importante, qui au moment de la fin de Bata, a les moyens de parer aux difficultés immédiates. Au Royaume-Uni, East Tilbury, commune à part entière, double de taille durant la période Bata et voit se développer une croissance économique liée à son poids local, en dehors de Bata.

[90] En effet, si le site n'a jamais été une friche et n'a jamais été un lieu sans activités économiques, ces dernières restaient néanmoins réduites.

- La localisation : East Tilbury par exemple est proche de Londres et lui est reliée par un système de transport performant, ce qui la rend attractive pour les acteurs économiques.

- La patrimonialisation : la mise en place de la patrimonialisation permet de préserver le paysage de Bata ; elle est très variable d'une bataville à l'autre. Cependant, l'absence de protection ne veut pas dire que le paysage disparait immédiatement, surtout lorsque les bâtiments en question sont réutilisés, et ce délai laisse la possibilité aux acteurs locaux d'agir.

Enfin, il n'existe pas encore d'action commune sur l'avenir de ces différentes batavilles, même si des projets autour d'une mise en réseau de l'ensemble existent. En 2018, le centre d'information Bata à Zlín a mené une réflexion sur cette idée avec l'idée d'une reconnaissance de la particularité patrimoniale de Bata et des batavilles, jusqu'au niveau de l'UNESCO. Le projet est cependant actuellement à l'arrêt.

## Conclusion de la partie 3

La dernière partie a permis d'insister sur la place centrale de l'action politique dans le redéveloppement d'un territoire anciennement industrialisé et notamment dans la mise en valeur patrimoniale. C'est le choix des acteurs politiques qui reste le moteur du redéveloppement et cette volonté politique répond à des besoins. Ainsi, pour qu'un acteur politique s'intéresse au patrimoine, il faut que ce dernier constitue une ressource, aussi bien matérielle que culturelle. Dans tous les cas, un retour sur investissement est attendu. C'est aussi un des éléments de distinction entre héritage et patrimoine. Le processus de patrimonialisation permet de sauvegarder un héritage, mais à la condition d'une mise en valeur réussie pour que la patrimonialisation perdure. L'héritage, non patrimonialisé donc, est en danger de destruction, mais peut aussi perdurer longtemps sans action spécifique, seulement par désintérêt ou mieux par une action privée spécifique, mais qui reste le plus souvent ponctuelle (entretien d'une maison, récupération d'un bâtiment industriel, etc.). Bataville, présente finalement un peu tous ces éléments dans sa trajectoire territoriale post-Bata.

L'acteur politique souhaite pour s'investir un gain pour son territoire : le maintien d'une activité économique locale, la création d'une ressource économique (tourisme), une image meilleure. Cet acteur possède la ressource temporelle, il a la capacité à prendre le temps de choisir un projet : la CCSMS ne s'est pas précipitée sur le premier projet disponible. Ce délai permet aussi de prendre le temps de réfléchir à ce qui est souhaité par l'acteur politique pour le territoire. Une fois le projet (à la fois le projet économique mais aussi le projet pour le territoire global), l'action publique peut être lancée. Certains éléments sont essentiels pour faciliter l'action :

- La possession de la maitrise foncière. Le fait de posséder le terrain facilite une action homogène au moins à l'échelle globale du site industriel. Si l'autorité publique ne la possède pas, cela peut ralentir l'action, voire empêcher le redéveloppement du territoire.
- La capacité de centraliser des ressources suffisantes, qu'elles soient matérielles ou autres. Si l'acteur n'a pas cette capacité, alors l'absence de ressources sonnera le glas du projet avant même qu'il ait commencé.
- L'approbation des autres acteurs locaux : un projet fédérateur est plus facilement acceptable pour les populations et facilite la centralisation des ressources politiques et sociales.

- La mémoire doit avoir été prise en compte dans l'aménagement décidé.
- La situation géographique du territoire à redévelopper. Un ensemble connecté à une grande agglomération, ou sur un territoire avec des ressources économiques autres, facilite l'action.

Le questionnement initial de ce travail porte sur l'hypothèse d'un redéveloppement du territoire de Bataville. Au terme de cette partie 3, il est maintenant clair que ce redéveloppement est encore loin d'être acquis et seulement balbutiant. Malgré les photographies de l'introduction de la partie qui présentaient un aéropage d'acteurs sur le site, il n'y a pas eu l'union nécessaire à la mise œuvre d'un projet fédérateur. Seul le site industriel fait l'objet d'attention du principal décideur local, en partenariat avec un acteur privé. La décision politique est bien de continuer à maintenir une activité économique sur le site, mais elle ne s'étend pas à tout le territoire de Bataville.

Les raisons en sont multiples, ont été abordées au cours de développement, et sont résumées ici :

- L'absence de maitrise foncière, même si la CCSMS augmente son poids sur le site, il n'y a pas de maitrise globale, et pas de volonté de l'avoir
- La CCSMS, en association avec Mos-laine, centralise les ressources pour le projet de reconversion industrielle, mais il n'y a pas eu d'entente ou de capacité pour faire plus.
- Les acteurs locaux divers, qu'ils soient associatifs ou privé, ont chacun eu des projets différents, mais aucun n'avait les capacités matérielles de leurs ambitions. Un choix politique a été finalement fait par la CCSMS, ne nécessitant pas l'accord de toutes les parties, et reste centré sur un bâtiment dont la CCSMS s'est portée acquéreur.
- Même si une protection a été mise en place, s'imposant d'ailleurs à l'aménagement décidé qui devra prendre en compte la réglementation paysagère, le deuil de la période Bata ne semble pas tout à fait terminé car il n'y toujours pas de lieu de mémoire sur le site.
- Une situation géographique très problématique. Bataville est éloignée des grands centres urbains et mal raccordée aux voies rapides locales.

La combinaison de ces éléments a finalement empêché toute action globale à l'échelle de Bataville, puisque, pour la cité Bata, il n'y a eu aucune réflexion particulière ; elle est seulement englobée dans l'aire de protection des bâtiments protégés. La CCSMS décide d'agir conformément à sa volonté politique affirmée du maintien sur site d'une activité économique, mais ne va pas au-delà. La réalité du terrain, l'absence de ressources, l'absence d'un projet englobant unifiant les volontés, amènent à cette conclusion en demi-teinte. Des actions ponctuelles sont effectuées, il y a une prise de conscience de l'intérêt patrimonial de Bataville, mais finalement peu de réflexions globales mis à part celles des chercheurs. Enfin, il n'est pas possible de déterminer s'il y a eu une volonté politique de faire plus mais minorée par les réalités du terrain, ou si la volonté politique était dès le début d'être dans la reconversion du site industriel seul. Cependant, le projet lié au foyer (constitution d'une cantine et d'un lieu pour les activités périscolaires) peut être vu comme une première étape dans un redéveloppement du territoire, certes partiel.

Pour les autres batavilles, les mêmes questions se sont finalement posées, et les acteurs ont décidé d'agir ou non. À Chełmek et Partizánske il n'y a pas de volonté patrimoniale et pas de besoin d'action particulière au niveau du site industriel : il a été occupé spontanément par des privés. La question d'un redéveloppement du territoire ne se pose tout simplement pas ; il n'est pas vu par les autorités compétentes comme nécessaire et il n'y a pas de volonté politique de faire autrement. Le territoire est vivant et fonctionnel selon les besoins locaux et il n'est pas question de la mise en place d'un redéveloppement.

Du côté britannique et suisse, la situation géographique, la présence d'une grande agglomération proche et les ressources locales diverses ont accompagné le redéveloppement du territoire. La situation géographique est un atout. Les pouvoirs publics accompagnent la transition, avec mise en place de lieu de mémoire et de normes urbanistiques pour préserver l'aspect paysager. Le territoire possède une attractivité en soi, l'action est d'accompagner la transition, pas de la faire. L'équation amenant à l'action de l'acteur politique n'est pas la même que pour Bataville ou les batavilles de l'Est et la façon d'agir est donc différente.

Dans le cadre des batavilles renaissantes, les trois exemples sont totalement différents entre eux (avec un sens différent au mot « renaissance » d'ailleurs). Il n'y a pas de ligne directrice qui se distingue, ou une catégorisation d'action. L'action publique pour Zlín est avant tout une action à la fois idéologique d'utilisation du fondateur de Bata comme symbole de sortie du communisme et pragmatique d'utilisation de locaux disponibles en ville. Coté canadien, le paysage Bata a toujours été peu présent hors la partie industrielle et l'action s'est limitée à un bâtiment, magnifiquement réhabilité, et le reste n'a pas eu d'attention particulière. Enfin, Belcamp est un exemple hors norme de renaissance un peu factice après une destruction totale ; la littérature scientifique ou non sur cette bataville étant faible, les tenants et aboutissants de cette décision ne sont pas connus et des séjours de terrain seraient nécessaires pour mieux la comprendre.

## *Conclusion générale*

Ce travail qui se conclut a commencé en réalité par une question personnelle et simple, lors de la première visite de l'auteur au temps du Batalab : « quel est ce lieu particulier, marqué par ces briques rouges bien peu répandues dans les TAI lorrains ? ». Cette question initiale, en se combinant avec l'étrangeté du paysage Bata qui surgit au détour d'un virage dans la campagne lorraine et avec la toponymie singulière associant un nom de marque connu avec le suffixe -ville, a finalement fondé et structuré l'ensemble de la suite. L'offre de stage qui a initié cette recherche a amené en plus la question de Bataville sans Bata, de la ville-usine sans l'usine. Ces primo-découvertes sont la base de la problématisation.

Cette conclusion s'articulera autour de schémas résumant à chaque fois le processus scientifique mis en place initialement, puis par partie.

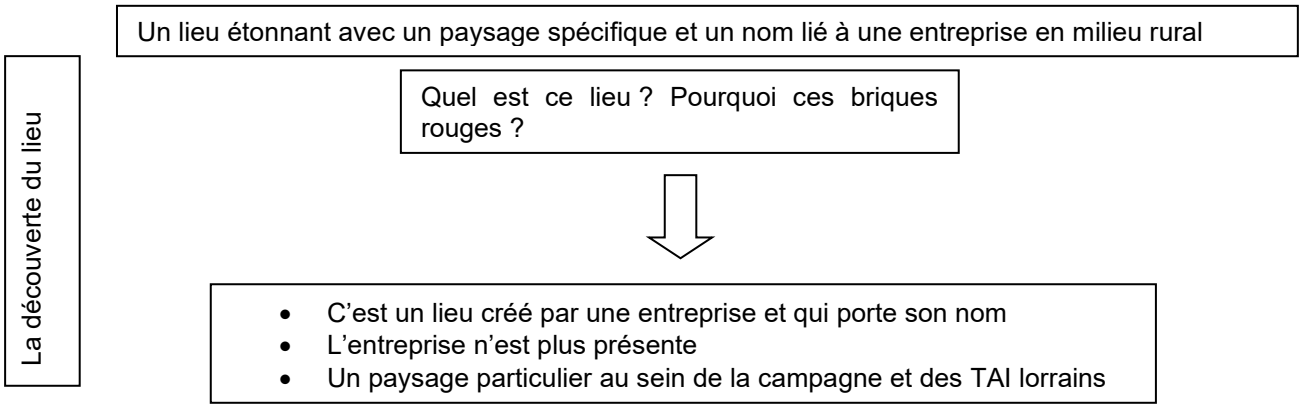


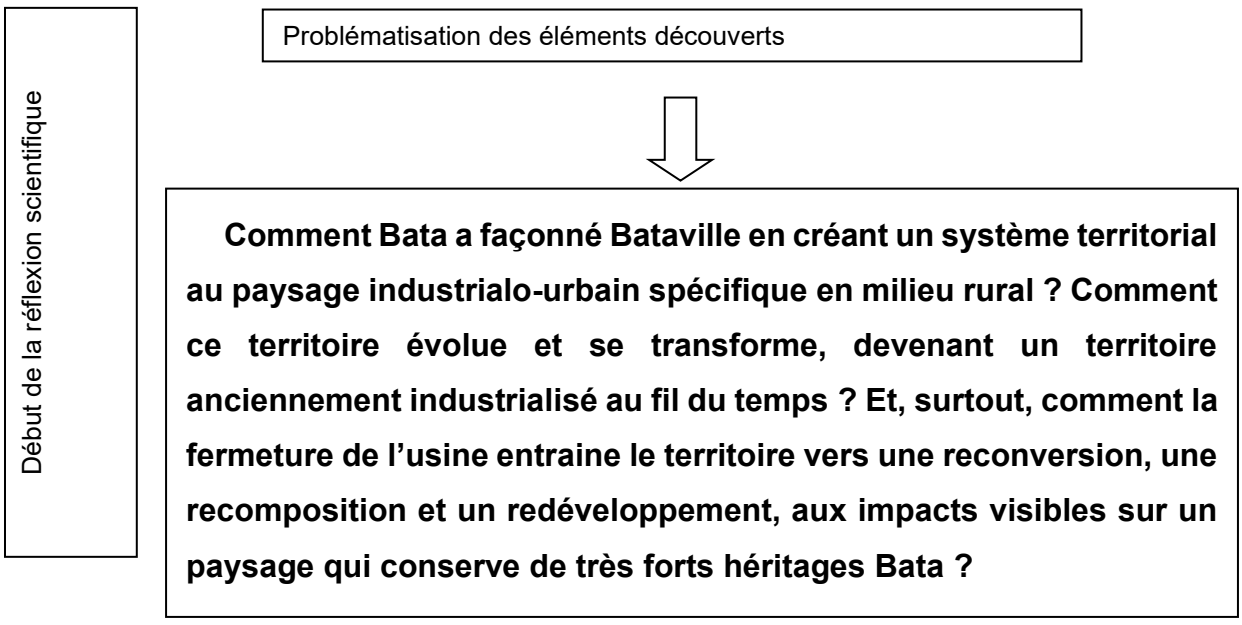

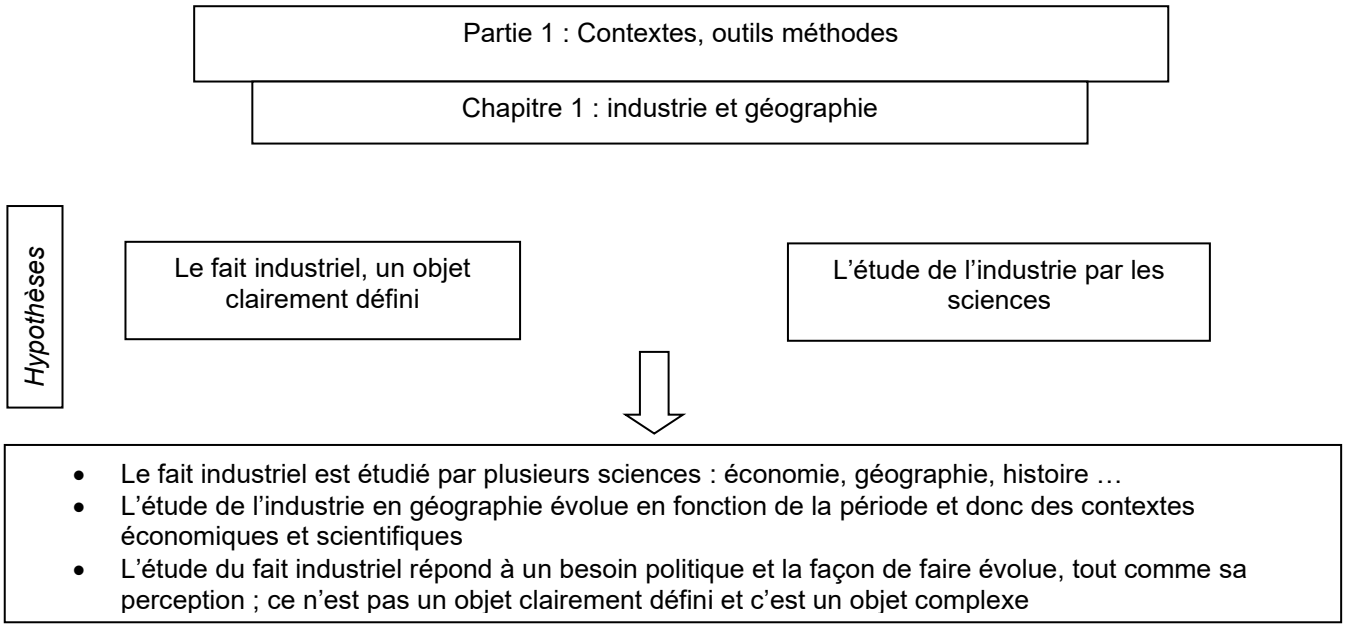


Le rôle de la **partie 1** est de travailler sur les concepts, notions, outils et méthodes utilisés pour répondre aux questionnements initiaux.

Dans le ***chapitre 1***, cela consiste d'abord à préciser des termes (industrie, rural, paysage, etc.) qui sont utilisés dans le langage courant mais qui, en géographie, ont leurs propres réalités et définitions.

Le chapitre est articulé sur la notion du fait industriel, de l'industrie, et de comment les sciences les ont prises en charge. Le mot industrie est chargé de sous-entendus avec, derrière le mot, les notions d'emploi et la production de richesse pour les États et les acteurs économiques, d'où le fait que ce terme soit très utilisé. Le dictionnaire est plus lapidaire, limitant l'industrie à l'action économique de production et transformation de biens. Au niveau des perceptions de l'industrie, le tableau 1 du chapitre 1 en rappelle la dimension économique mais aussi sociale.

Du coté des sciences, ces éléments à la fois matériels et perçus font aussi l'objet d'une réflexion. Au début les géographes, tout comme les économistes, se sont surtout intéressés à l'industrie selon une logique quantitative. Mesurer, quantifier la production, déterminer les facteurs de localisation, comprendre et, le cas échéant, aider à l'installation de nouvelles industries : l'industrie à l'époque est surtout étudiée et vue via un prisme économique. Puis, à la fin du XX$^{ème}$ siècle et surtout au XXI$^{ème}$ siècle, l'étude de l'industrie s'élargit, intégrant des éléments culturels, sociaux, territoriaux, permettant d'enfin avoir une définition englobante de l'industrie : *« l'industrie se définit par rapport à un produit, mais aussi des valeurs véhiculées et des histoires, générant une territorialité de l'entreprise se rattachant à l'espace vécu. »* (Daviet 2005, cité par Fache 2006, p. 98).

Le ***chapitre 2*** établit clairement que l'industrie ne se limite pas aux espaces urbains. L'industrie est née en milieu rural sous la forme de la proto-industrie et elle y est toujours présente, avec un poids important en matière d'emploi. Cependant, elle génère un urbanisme et donc une urbanité. Elle fait évoluer certaines communes du rural vers l'urbain.

Partie 1 : Contextes, outils, méthodes

Chapitre 2 : De l'industriel à l'urbain, un chemin non exclusif mais dominant

*Hypothèses*

| L'industrie lié l'urbain | L'espace rural et l'industrie | Bataville, ville-usine |
|---|---|---|



- L'industrie est un des facteurs ayant favorisé l'urbanité, mais la naissance de l'industrie, suite à la proto-industrie, s'est faite en milieu rural. L'industrie crée ensuite des villes mais est toujours présente dans le milieu rural
- Le milieu rural est bien plus complexe que sa définition simple : « c'est ce qui n'est pas urbain »
- Bataville est un village ouvrier mais aussi, en fonction des époques et des regards, une ville-usine

Deux grandes trajectoires industrialo-urbaines existent : l'industrie est l'acteur principal constituant une ville (cas des villes-usines) ; l'industrie se greffe à une ville préexistante (cas des villes industrielles). Il existe de nombreuses nuances dans ces systèmes industrialo-urbains, en fonction de leur genèse (un seul créateur pour les *company town),* de leur plus ou moins forte planification (cf. tableau 8 pour les nombreuses nuances).

Au sein de ces nombreuses créations liées à l'industrie, Bataville est un objet hybride. Dans sa genèse, c'est une ville-usine planifiée ; dans sa forme finale – à son apogée en 1972 – c'est plus un village-ouvrier planifié. Mais, et même si Bataville n'est pas une ville au niveau démographique, c'est un ensemble qui a été pensé et conçu comme une ville et qui présente des logiques polarisantes urbaines, tout en mythifiant une forme d'autonomie fonctionnelle. La qualification de ville-usine se justifie donc autant que celle de village ouvrier.

Découlant de ces réflexions initiales, **la partie 2** permet de répondre à une question finalement présente dès la première visite : qu'est-ce qu'une bataville ?

Le ***chapitre 3*** est structuré autour de deux hypothèses : l'existence d'un modèle de bataville et l'autonomie fonctionnelle de ces ensembles.

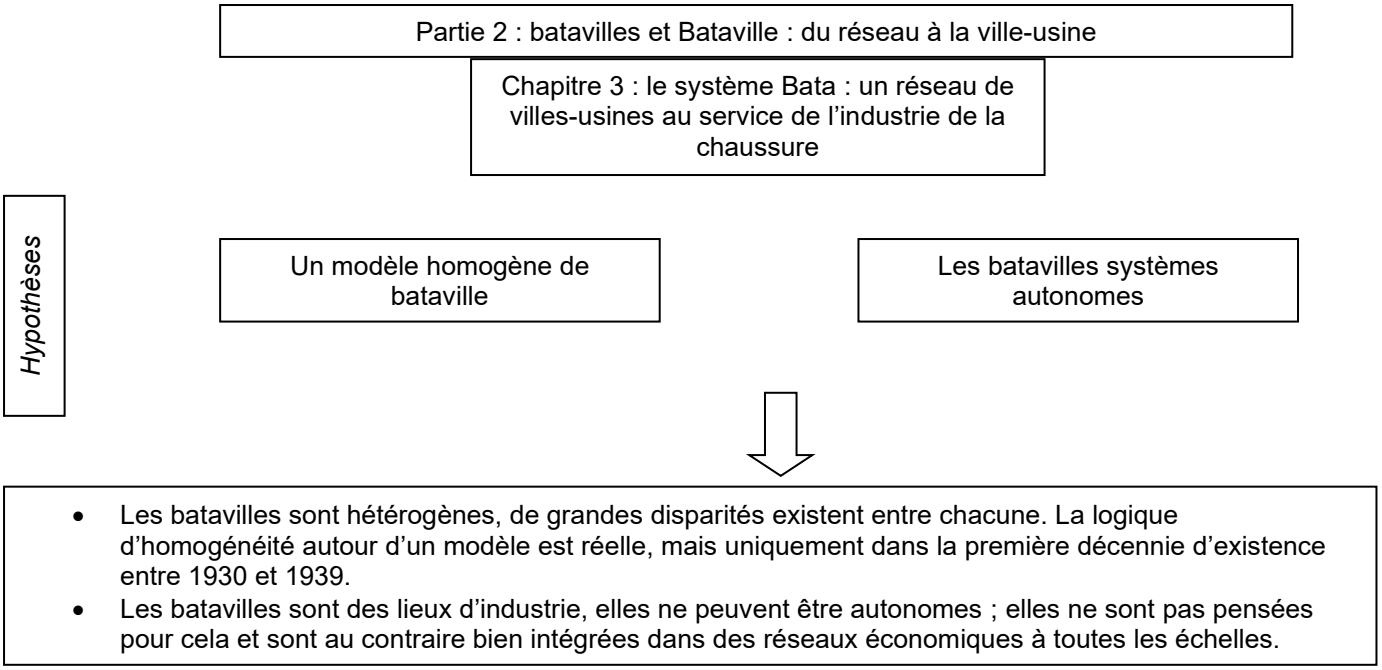


La conception des batavilles est bien réalisée selon un modèle pensé à Zlín. L'aspect paysager est peut-être l'élément le mieux respecté de ce modèle : les caractéristiques des bâtiments Bata et de leur organisation ont été largement présentées et sont des marqueurs identitaires clairs. On les retrouve dans chacune des batavilles et même à Batawa, bataville la plus récente et la moins proche du modèle. Cependant, les batavilles connaissant des chemins de vie très différents : leurs contextes géopolitiques, leurs histoires, leurs tailles, leurs survies … dépendent de facteurs extérieurs très nombreux. Cela a pour résultat de gros écarts avec le modèle homogène initial de la bataville, mais elles partagent toutes, même après le retrait de Bata, des caractéristiques communes qui ont permis de déterminer un modèle théorique de la bataville.

Dans les premiers discours consultés, les termes d' « autonome », d' « indépendant », de « système complet » revenaient fréquemment à propos des batavilles. Or les usines Bata, comme toute usine, ont besoin de produits entrants et produisent des biens destinés à être vendus au-delà du système productif lui-même. Bataville – et c'est aussi le cas des autres batavilles – est encore moins autonome que le site industriel ; tous les ouvriers et les ouvrières n'y vivent pas. Ensuite, au sein de l'entreprise Bata, les batavilles sont pensées pour être en réseau, échanger entre elles. Il y a une triple connexion, à leurs espaces géographiques immédiats, aux marchés et mais aussi au sein de l'entreprise.

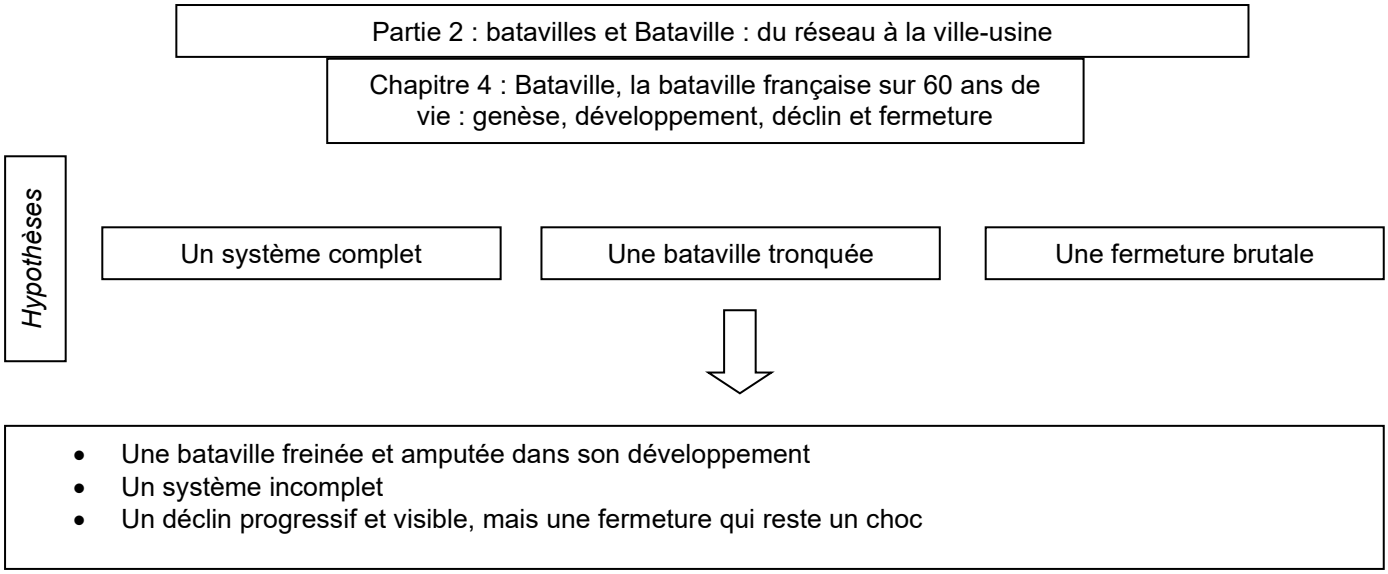


Le ***chapitre 4*** se rapproche de Bataville, la bataville française, en étudie le fonctionnement territorial et en retrace particulièrement le déclin avant de terminer sur le retrait de Bata.

Le système industrialo-urbain envisagé par Bata à l'origine (les plans prévus de l'entreprise décrivent une véritable ville) est amputé dès 1936 par une loi française, la loi Le Poullen. À la suite de cette loi, son développement est transformé et elle n'atteint jamais la taille voulue par l'entreprise. De plus le législateur français refuse la création d'une commune nouvelle, ce qui aurait pu paraître pertinent à de nombreux points de vue.

Cependant, Bataville voit le jour et exerce un pouvoir de polarisation important, constituant un système-vie presque complet. Le « presque » est important car le système, autour de l'activité industrielle comprend bien un espace de résidence, un espace de loisirs, a favorisé l'installation d'une école, et même d'une église, il manque certains éléments, notamment liés à l'après-vie professionnelle : maison de retraite, cimetière. Le système-vie est en effet organisé par et pour l'usine, dans la droite ligne du paternalisme industriel du XIX$^{ème}$ siècle.

Une hypothèse directement issue des premières visites et constatations sur le site est le côté brutal de la fermeture. En réalité, comme pour beaucoup de sites industrialo-paternalistes, le déclin est sensible dès la fin des Trente Glorieuses et Bata se retire progressivement des éléments non-productifs du système bien avant la fermeture. Dès les années 1970, la direction de l'entreprise évoque les difficultés de l'entreprise ; parallèlement à ces difficultés, l'entreprise lance un plan d'accès à la propriété. Dans les années 1980, avec la rénovation (et donc la disparition) de la Vieille Cité, le déclin de la mainmise de Bata sur Bataville continue. Ces éléments identifiables n'ont pas été perçus par la population locale comme l'annonce d'une future fermeture, d'où le ressenti d'un choc économique et social qui se double d'un séisme territorial.

Le cas de Bataville n'est pas unique, d'autres Territoires anciennement industrialisés (TAI) de France et du monde connaissent la même évolution et c'est cet après-industrie (et ici après-Bata) qui est traité dans la **partie 3.**

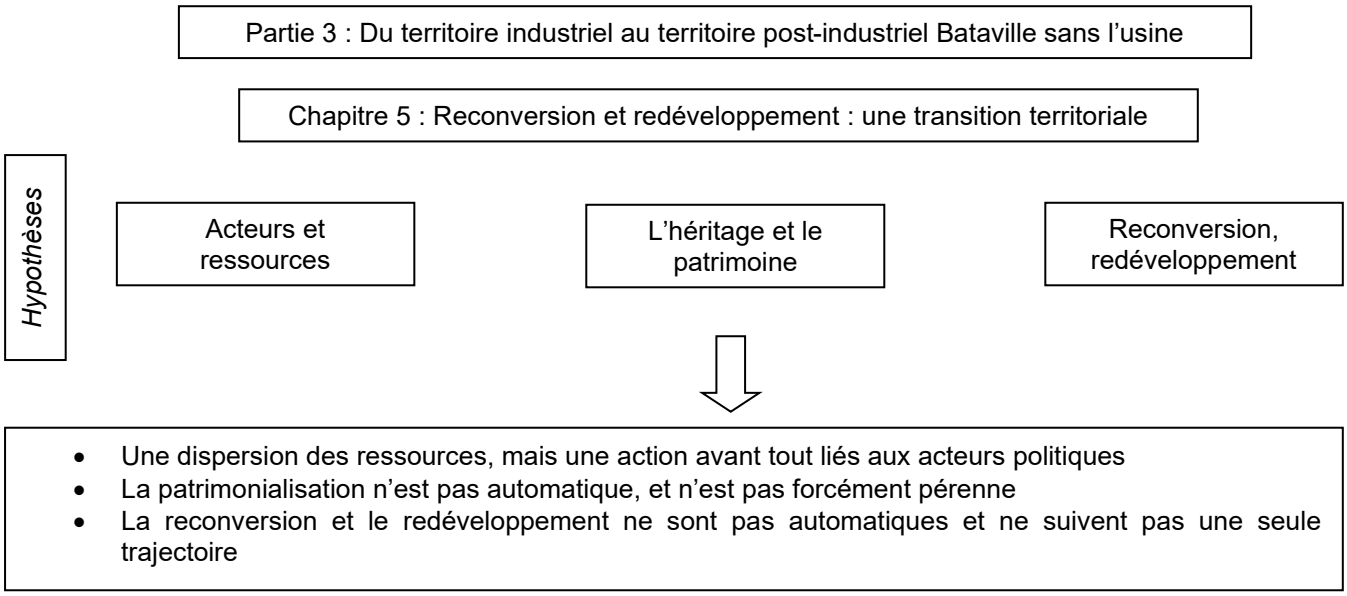


Le ***chapitre 5*** est consacré, d'un point de vue plus général, au passage, une fois l'activité initiale arrêtée, de ces TAI d'un territoire pensé, dédié à une activité industrielle vers un redéveloppement dans le cadre d'une transition d'un modèle territorial à un autre qui reste souvent à imaginer. Le phasage de cette transition est marqué par la nécessité d'un deuil de l'industrie fondatrice du TAI ; elle se traduit par des substitutions et surtout par de nombreuses destructions des héritages industriels. Ces derniers sont en effet perçus comme des blessures sans cesse ravivées et les décideurs peuvent chercher à les effacer, soit de façon active, en remplaçant les bâtiments par d'autres, détruisant alors des éléments de l'héritage, soit juste en le détruisant et en laissant une friche nue.

Ces destructions ne sont pas automatiques : plusieurs éléments peuvent les empêcher, comme le manque de ressources (ce qui est le cas à Bataville) ou encore un début de prise de conscience des possibilités de patrimonialisation. C'est en effet durant ce deuil et face aux destructions que se dessine la possibilité d'une action patrimoniale. Cependant, cette patrimonialisation passe par une acceptation de la fin de l'industrie ayant fait naitre le territoire. Pour cela, un détachement émotionnel entre le décideur politique et le passé industriel est un atout. Ce détachement peut être le résultat d'un changement de majorité politique, avec l'élection d'une personne n'ayant pas connu l'entreprise-mère, ou l'éloignement des décideurs politiques (au sein d'une vaste Communauté de communes, par exemple) n'ayant ainsi pas de liens affectifs avec le passé industriel.

Le patrimoine n’est pas uniquement bâti et/ou matériel, mais s’inscrit aussi une logique culturelle bien plus large. Le processus de patrimonialisation peut entrainer des tensions et il découle d’une volonté de sauvegarde mais, aussi et surtout, de développement économique. C’est un choix qui peut entrainer des contraintes pour le territoire, ces contraintes sont diverses, autant sur l’aspect matériel de l’espace, mais aussi avec le risque d’une confiscation de la mémoire du lieu. De plus, la mise en patrimoine par une protection peut être remise en cause, ne serait-ce que par l’absence d’entretien du bien (volontaire ou non par manque de moyens) et sa disparition finale. Enfin, la patrimonialisation, au sein d’une reconversion ou d’un redéveloppement, est un choix politique de l’acteur ayant la capacité d’agir : en France la commune ou, plus fréquemment, l’EPCI, en l’occurrence l’intercommunalité. Cet acteur centralise les différentes ressources (les ressources politiques, de réseau, et financières) et les compétences encadrant l’action publique.

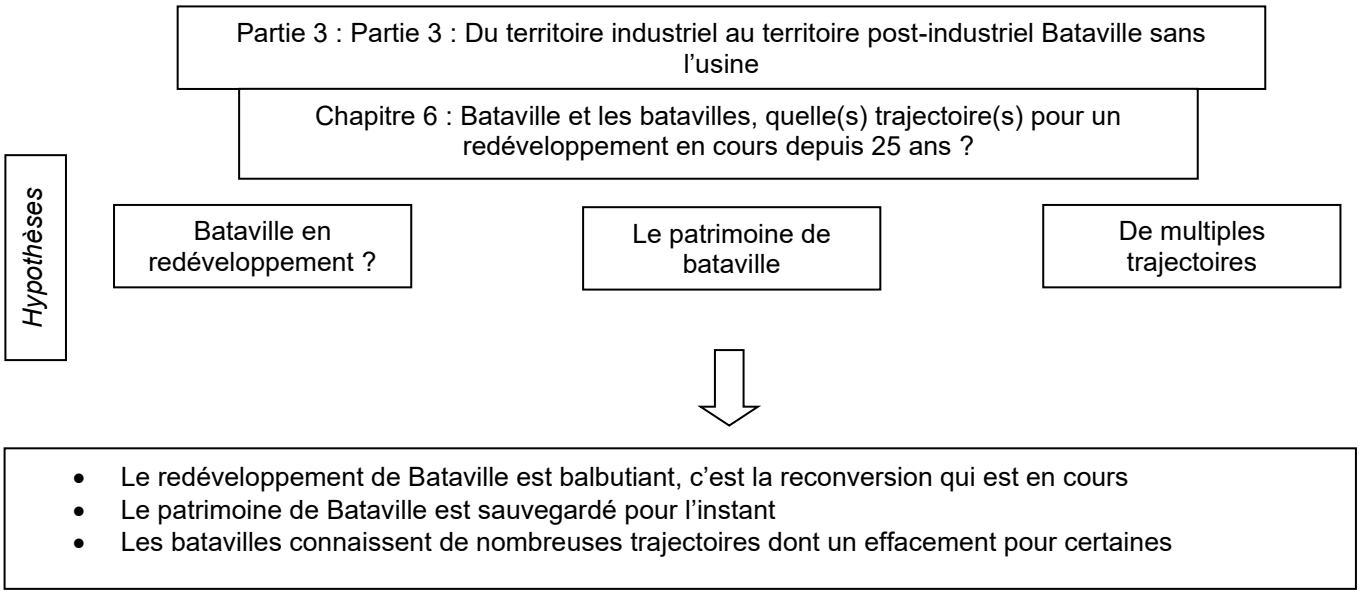


La date du divorce entre Bata et Bataville est le 21 décembre 2001 ; la cessation finale de toute activité liée de près ou de loin à Bata est juin 2003 avec la fin de Hello SA. Pour les acteurs locaux, le travail de l'après-Bata à Bataville, objet du **chapitre 6,** commence à ce moment-là. Le choc humain est important mais le spectre de la friche est directement évité puisqu'il y a rapidement une substitution par occupation directe des bâtiments par d'autres activités, avec certes beaucoup moins d'emplois. Cependant, ce terme « friche » et les représentations qu'il porte restent présents dans l'esprit local. Pour le territoire, c'est le début d'une transition, mais ni les communes locales de Moussey et de Réchicourt-le-Château, ni la première Communauté de communes (CC du Pays des Étangs), n'ont la compétence et la capacité économique d'agir. Il faut attendre 2017, avec la création de la CCSMS, pour avoir une structure combinant l'éloignement émotionnel et une capacité d'action suffisante.

En 2019 au moment des premières analyses, le redéveloppement semble entamé. Les acteurs locaux, qu'ils soient associatifs ou politiques arrivent à discuter, un ensemble de projet existe. Fin 2023, les analyses montrent cependant une autre trajectoire : la collaboration nécessaire entre les tenants de la logique du patrimoine et les décideurs politiques n'est plus présente.

La Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud soutient alors, pour des raisons politiques, une action de reconversion économique (Mos-Laine) sur l'ancien site industriel, illustrant le rôle déterminant du décideur politique.

Cependant, plusieurs points noirs persistent :

- la CCSMS ne possède pas tout le bâti et notamment les bâtiments classés au titre des monuments historiques ;
- la quasi-disparition de l'association La Chaussure Bataville provoque un vide du point de vue de la logique patrimoniale.

La question de la possession du bâti est un frein, pas un blocage, puisqu'à travers des structures comme l'EPFG, la CCSMS arrive à prendre possession de certains locaux et à les réaménager. Le point difficile est donc au niveau des bâtiments classés, puisque le projet de cantine scolaire nécessite une entente avec le propriétaire des lieux, G. Gad, président de l'association La Chaussure Bataville.

Du coté international, les différentes batavilles étudiées permettent de mettre la trajectoire de Bataville en perspective. Alors qu'à Partizánske et à Chełmek, où l'industrie est fonctionnelle, l'aspect Bata s'estompe, il demeure présent à Möhlin, East Tilbury et aussi à Zlín, où le patrimoine Bata est intégré au sein d'un redéveloppement du territoire réel.

Ces exemples de villes-usines ou villages ouvriers Bata sont utiles pour discuter des trajectoires possibles pour Bataville, qui s'inscrit actuellement entre le binôme Partizánske / Chełmek et le binôme Möhlin / East Tilbury. Ce placement hybride est à relier aux entreprises privées installés sur l'ancien site industriel Bataville sans l'action des pouvoirs publics (Archiveco, NTS, PAAM investissement), comme à Partizánske et à Chełmek, mais aussi à la protection patrimoniale englobante, comme à Möhlin ou à East Tilbury.

Ce rapide résumé amène dorénavant à répondre plus explicitement aux questionnements initiaux, reformulés ici au prisme du travail de thèse :

**Comment la ville-usine Bata façonne Bataville et crée un territoire ? Comment ce territoire se transforme, devenant un territoire anciennement industrialisé à la fermeture ; s'agit-il alors de reconversion, de recomposition ou de redéveloppement du territoire ? Quel poids de la ruralité ? Que subsiste-t-il du paysage Bata ?**

Autour de son usine, Bata a construit un territoire fonctionnel, ville-usine ou village ouvrier, Bataville. Ce territoire répond aux impératifs économiques et idéologiques de l'entreprise. Pour fonctionner pleinement, l'entreprise met en place un réseau de transport, des habitations, des commerces, un lieu de culte, favorise l'installation d'établissements scolaires et paye la construction d'équipements sportifs ; le tout inséré autant dans le tissu social lorrain que dans les tissus économiques local et européen (avec les autres batavilles).

La transition vers un territoire anciennement industrialisé s'est faite par étape, suivant l'agenda dicté autant par les ressources que par la volonté politique. C'est le croisement des deux qui permet l'action. Actuellement Bataville, est plus dans le cadre d'une reconversion que d'un redéveloppement. La CCSMS met en place des actions pour s'assurer de l'occupation des bâtiments par des activités économiques : aide à l'installation de Mos-laine au niveau des garages et ateliers, actions sur la chaufferie. Le reste des bâtiments du site est occupé par des propriétaires identifiés.

Le redéveloppement du territoire est, en revanche, embryonnaire, présent par de actions plus modestes : le soutien constant des pouvoirs publics à la Fabrique Autonome des Acteurs qui organise des festivals sur le site (même si la production artistique est mal comprise par les habitants) ; le classement MH des deux bâtiments ; la production intellectuelle et scientifique sur Bataville. Cependant, pour le moment, il n'existe toujours pas d'espace dédié à la mémoire : le projet de musée porté à l'origine par l'association La Chaussure Bataville n'est pas suivi et l'association n'est plus présente.

La ruralité a un impact fort sur Bataville et limite les possibilités d'actions. Les bâtiments de Bata ne sont pas adaptés à la forme de l'industrie en milieu rural, qui est majoritairement basé sur des petites entreprises nécessitant de petits bâtiments. De plus Bataville n'est desservie que par des petites routes, pas bien adaptées aux camions et la route principale (en l'occurrence une nationale à la mise à 2x2 voies inachevée) est à 15km.

En matière paysagère, Bata reste cependant bien présente. L'aire de protection patrimoniale, même si elle n'intègre pas le quartier Haut-des-Vignes, préserve une grande partie de l'ensemble d'évolutions trop radicales, en obligeant au respect de ce paysage Bata.

Quel avenir après 2025 ? L'aboutissement concret des projets mis en œuvre serait déjà une étape essentielle. Pour la CCSMS, le projet Mos-Laine avance ; la concrétisation du projet de cantine scolaire au foyer serait une première prise en main d'un bâtiment classé par les pouvoirs publics. Au temps du développement des mobilités cyclistes et du tourisme vert, l'idée sur l'offre touristique du territoire en lien avec le canal et ses écluses, peut faire de Bataville une étape originale sur des parcours cyclables. Reste l'inconnue de G. Gad et de ses intentions de revente des bâtiments classés aux monuments historiques. Les prix de vente sont soit inconnu (le bâtiment administratif), soit très élevé (le foyer) par rapport au marché. S'il ne vend pas, lui reste-t-il la capacité financière d'entretenir les bâtiments ? L'avenir patrimonial de Bataville se joue aussi ici.

Avec ces éléments et en 2025, avoir une vision claire du futur de Bataville est difficile. D'un côté, la loi Climat et résilience n° 2023-630 du 20 juillet 2023 et son dispositif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, peut amener un regain d'intérêt pour les espaces peu occupés de Bataville (ancien site industriel ou partie résidentielle). Il s'agit en effet d'un espace vaste déjà – peu densément – artificialisé et qui pourrait donc accueillir activités et résidences sur un temps long.

D'un autre côté, trop d'éléments sont encore incertains, le dernier est lié aux élections municipales (avec un impact sur la direction de la CCSMS) qui auront lieu en 2026. La CCSMS a une action actuelle favorisant l'occupation des bâtiments, aidant certains projets. S'il y a un changement de majorité politique, quelle conséquence cela peut-il avoir ? Une poursuite des projets en cours ou une remise en cause ?

Enfin, le destin de cet exceptionnel ensemble qu'est Bataville peut être relié à celui d'autres villes-usines / villes d'entreprise / *company towns* nées autour de grandes entreprises transnationales, sur des modèles proches de celui des batavilles parfois même avant l'aventure Bata. La Lorraine connait par exemple, à quelques dizaines de kilomètres de Bataville, l'existence d'une autre ville-usine intégrée dans un vaste réseau de villes-usines présentes un peu partout en Europe (et même parfois au-delà).

Il s’agit de Dombasle-sur-Meurthe, née autour de l’usine chimique (soudière) Solvay bien plus développée et vaste que Bataville. Comme pour Bata, et à partir de son siège belge, Solvay a développé un modèle et un réseau de villes-usines répétés dans plusieurs pays et le systématisme de ces réalisations, comme leur destins variés (certaines, comme celle de Dombasle-sur-Meurthe, sont toujours en fonction, d’autres non), sont facilement observables. Ce travail sur Bataville est donc aussi un élément de plus apporté, au sein de la recherche francophone, à l’étude, largement développée dans le monde anglo-saxon, de ces villes-usines planifiées.

# Bibliographie


Acheter responsable Grand est.com, 2025, « La chaussure bataville ». *acheter-responsable-Grand-Est.* [en Ligne] https://www.acheter-responsable-grandest.com/fr/la-chaussure-bataville_-c.html, consulté le 24 février 2025

Adamski T., 2013, “Baťa’s Zlín – space for the individual collective?”. In : Ševeček O. et Jemelka M. (dir.), *Company Towns of the Bat’a Concern History – Cases - Architecture* edition Franz Steiner Verlag, Epub.

Adorno T., Horkheimer M., 1944-1947, *Dialectique de la raison*. Paris, Gallimard, rééd. 1983.

Agnew H. L., 2004, *The Czechs and the Lands of the Bohemian Crown,* Stanford, CA, Hoover Institution Press, Stanford University.

Alessandro C., Levy D. et Regnier T., 2021, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations ». In : Couleaud N., Lenseigne F., et Moreau G., (coord), *La France et ses territoires*, INSEE [En ligne] https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030#

Álvarez Mora A., 2013, « Le concept de patrimoine bâti, alibi des modèles urbains soumis à la rente foncière en Europe », *Espaces et sociétés*, n° 152-153(1), p. 19-33. https://doi.org/10.3917/esp.152.0019.

Arnould E., 1989, « La population des espaces de faible densité en Lorraine », *Revue Géographique de l’Est*, vol. 29, n°1, p. 3-21.

Aswad E., Suzanne M., 2003, *Endicott-Johnson, Images of America*, Portsmouth, Charleston, Chicago and San Francisco, Arcadia Publishing.

Aubert F., 2016, « L’industrie rurale entre déterminants urbains et dynamiques territoriales », *Pour*, 229, p. 53-61. DOI : https://doi.org/10.3917/pour.229.0053

Bailly A., Béguin H. et Scariati R., 2016, « Chapitre 8. La Localisation Industrielle ». In : Bailly A., Béguin H. et Scariati R. (éd.), *Introduction à la géographie humaine*, 9e éd., Armand Colin, p. 141-162. DOI : https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/arco.baill.2016.01.0141

Balaban M., 2018, *Podnikání firmy Baťa v Jugoslávii*, Zlín, 125 p.

Balaban M., 2021, “The Industrial Heritage of Four Bata Company Towns in the Visegrad Group Countries”. In : Mérai D., Sido Z., Szemzo H. et Kulikov V. (dir), *From Burden to Resource: Uses of industrial Heritage in East-Central Europe*, Archaeolingua, Budapest, p. 18-23.

Balaban M., Herman J. & Pokluda Z., 2022, *Bata across continents*, Zlín, 295 p.

Balaban M., Perutka L., Paye S., Savić D. & Herman J., 2023, “The Social Welfare System in Bata Company Towns (1920s–1950s): Between Transnational Vision and Local Settings”, *International Review of Social History*, 68 (1), p. 13-40.

Balaban M., Savić D. & Herman J., 2021, “Protests against the Bata company: Contribution to the study of anti-industrial processes in the Kingdom of Serbs, Croats and Slovenes/Yugoslavia”, *Istorija,* 20 Veka, p. 53-76.

Baron G., 1985, « Le Vimeu industriel : une étude de « pays », *Hommes et Terres du Nord*, 4, p. 317-326.

Barrons A. et File N., 2006, "A History of Batawa" (Histoire de Batawa) ». In : *Travail de cours pour le programme d'administration des affaires*. Belleville, ON : Loyalist College.

Bassin Minier, 2024, « La signalétique un outil essentiel à la valorisation et de transmission », *Bassin minier du Nord-Pas de Calais*. [en Ligne] https://bassinminier-patrimoinemondial.org/la-signaletique-un-outil-essentiel-de-valorisation-et-de-transmission/

Bat’a T., 1992. *Knowledge in action: the Bata system of management* (1st English ed), IOS Press.

Bata heritage center, 2007*, “History” in Bata Reminiscence and Resource Centre*. [En ligne] http://www.batamemories.org.uk/MAIN/ENG/00-EN-Pages/01-History.html (Retrieved May 2015).

Bata information centre, 2024, « France », *Bata’s world*. [En ligne] http://world.tomasbata.org/europe/france/

Baťa T.*,* 1990, *Úvahy a projevy,* (réflexions, discours de Tomáš Baťa), première édition 1932, Praha: Institut řízení.

Batadata, 1935-03-15, *Bataville Journal des Collaborateurs des Usines Bata en France Mars 1935 n11*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/bat-adata/item/829, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1935-04-05, *Bataville Journal des Collaborateurs des Usines Bata en France Avril 1935 n14*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/832, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1935-04-26, *Bataville Journal des Collaborateurs des Usines Bata en France Avril 1935 n17*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/835, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1935-05-17, *Bataville Journal des Collaborateurs des Usines Bata en France Mai 1935 n20*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/838, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1938-06-15, *Bataville Journal des Collaborateurs des Usines Bata en France Juin 1938 n23-24*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/1442, accès le 08 novembre 2024.

Batadata, 1953-02-13, *Bataville Février 1953 n3*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/1174, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1953-02-13, *Bataville Février 1953 n3*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/1174 , accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1957-09-20, *Bataville Septembre 1957 n15*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/1037 , accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1960-01-15, *Bataville Janvier 1960 n1*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/912, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1961-03-30, *Bataville Mars 1961 n6*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/938, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1961-04-21, *Bataville Avril 1961 n7*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/939, accès le 21 octobre 2024.

Batadata, 1962-10-12, *Bataville Octobre 1962 n15*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/882 , accès le 08 novembre 2024.

Batadata, 1977-06, *Bataville Juin/Juillet 1977*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/612, accès le 21 novembre 2024.

Batadata, 1977-06, *Bataville Juin/Juillet 1977*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/612, accès le 21 novembre 2024.

Batadata, 1979-07, *Bataville Juillet 1979*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/627, accès le 21 novembre 2024.

Batadata, 1979-07, *Bataville Juillet 1979*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/627, accès le 21 novembre 2024.

Batadata, 1989-06, *Batapresse Juin/Juillet 1989*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/710, accès le 17 novembre 2024.

Batadata, 1990-07, *Batapresse Juillet 1990*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/717, accès le 17 novembre 2024.

Batadata, 1991-07, *Batapresse Juillet 1991*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/725, accès le 16 novembre 2024.

Batadata, 1992-06, *Batapresse Juin/Juillet 1992*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/731, accès le 16 novembre 2024.

Batadata, 1993-05, *Batapresse Mai/Juin/Juillet 1993*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/736, accès le 17 novembre 2024.

Batadata, 1994-05, *Batapresse Juin/Juillet 1994*. https://batadata-s.ahp-numerique.fr/s/batadata/item/740, accès le 17 novembre 2024.

Batastory.net, 2025, *Kanadská Batawa v novém hávu.* [En ligne] https://batastory.net/cs/abs/kanadska-batawa-v-novem-havu

Batawa, 2025, *Batawa Development Corporation*. [en Ligne] https://batawa.ca/batawa-development-corporation-c11.php

Beau C., Moine J-M., 1990, « Les Schneider au Creusot : un modèle paternaliste en réponse aux impératifs du libéralisme et à la montée du mouvement socialiste ». In : *Actes du congrès international d'histoire économique de Louvain*.

Becattini G., 1979, « Dal settore industriale al distretto industriale : alla ricerca dell'unità d'indagine della economia industriale », *Revista di economia e politica industriale*.

Becattini G., 1992, « Le district marshallien, une notion socio-économique ». In : Benko G., Lipietz A. (dir.), *Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux, les nouveaux paradigmes en géographie économique*. Paris, Presses universitaires de presse, coll. Économie en liberté, p. 35-55.

Bednář P., 2022, “Industrial culture and the company town: from Bata’s Fordist to creative city”, Colloque: *Challenges and urban heritage of the Bata's Company Towns in the 21st century,* UQAM, 1er septembre.

Benko G., 2008, « La Géographie Économique : Un Siècle D'histoire », *Annales de géographie*, 664(6), 23-49. DOI : https://doi.org/10.3917/ag.64.0023 .

Benko G., Dunford M., et Lipietz A., 1996, « Les districts industriels revisités ». In : Pecqueur B., *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L’Harmattan, coll. Géographies en liberté, 246 p.

Beroutchachvili N., Bertrand G., 1978, « Le géosystème ou « système territorial naturel », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 49, fascicule 2, Géosystème et aménagement. p. 167-180.

Bertrand C., Bertrand G., 2014, « La nature-artefact : entre anthropisation et artialisation, l'expérience du système GTP (Géosystème-Territoire-Paysage) », *L'Information géographique*, 78(3), p. 10-25. https://doi.org/10.3917/lig.783.0010.

Bokanowski T., 2010, « Du traumatisme au trauma : Les déclinaisons cliniques du traumatisme en psychanalyse », *Psychologie clinique et projective*, n° 16(1), p. 9-27. https://doi.org/10.3917/pcp.016.0009.

Bost F., Messaoudi D., 2017, « La désindustrialisation : quelles réalités dans le cas français ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol.57 / 1-2 | 2017. DOI : https://doi.org/10.4000/rge.6333

Bouba-Olga O., 2021, « Qu’est-ce que le « rural » ? Analyse des zonages de l'Insee en vigueur depuis 2020 », *Géoconfluences*, mai 2021. [En ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/grille-densite-zonage-aires-urbaines-definition-rural

Bour R., 1998, « Automobile, symbole de la reconversion économique Lorraine, académie nationale de Metz », *core.ac.uk*. [En ligne] https://core.ac.uk/outputs/15511808/?utm_source=pdf&utm_medium=banner&utm_campaign=pdf-decoration-v1, consulté le 10/09/2024.

Bouron J.-B., 2022, « Ressource », *Géoconfluences.* [en Ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-critique-des-ressources/articles/decharges-isdnd-en-france consulté janvier 2025.

Bourquin L., 2017 « Introduction. La troisième révolution industrielle ». In *:* Bourquin Laurent (dir.) *Europe 3.0 : le grand réveil* Paris, L'Harmattan, coll. L'esprit économique, p. 11-24. [En ligne] https://www.cairn.info/europe-trois-point-zero-le-grand-reveil--9782343124612-page-11.htm

Bras C. et Bourgeat S., 2023, « inflation patrimoniale, surpatrimonialisation », *Géoconfluences.* [En ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/inflation-patrimoniale

Bras C. et Bourgeat S., 2024, « Dépatrimonialisation », *Géoconfluences.* [En ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/geoconfluences/glossaire/depatrimonialisation

Briffaud S. 2014, « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIXe-XXe siècles) », *L'Information géographique* 78(3), p. 42-79. DOI : https://doi.org/10.3917/lig.783.0042.

Brunet R., Dollfus O., 1990, *Mondes nouveaux. Géographie universelle.* Paris/Montpellier, Hachette/ Reclus, 550 p.

Bruyelle P., Dezert B., 1983, « Les relations entre la ville et l'industrie : formes anciennes et formes nouvelles », *Hommes et Terres du Nord*, n°1, p. 7-12. DOI : https://doi.org/10.3406/htn.1983.1848

Burlot F., 1997, *Le sport en entreprise, un outil de cohésion interne. Enjeux identitaires et mécanismes idéologiques*, thèse de doctorat en Staps, université Paris 11, Paris.

Burrows T., 2016, “The town that Bata built: a modernist marvel on the marshes of Essex”, The *Guardian*. [en Ligne] https://www.theguardian.com/artanddesign/2016/sep/08/essex-architecture-weekend-east-tilbury-bata-shoe-factory

Calenge P., Edelblutte S., 2024, « Le paysage des zones d’activités économiques du Sillon Lorrain entre banalité et tentatives de débanalisation ? », *Passerelle SHS*, 3 | 2025.

Caliste L., Carnino G., 2022, « Qu’est-ce que l’industrie ? », *Artefact*, 17 [En ligne] http://journals.openedition.org/artefact/13273

Carnoye L., Petitimbert R., 2022, « Services écosystémiques », *Développement durable et territoires,* Vol. 13, n°3. [En ligne] http://journals.openedition.org/developpementdurable/21976

Carroué L., 2015, « De l’industrie au système productif : approches épistémologiques et conceptuelles », *Bulletin de l’association de géographes français*. 92-4, p. 452-465.

Cekota A., 1944, *The Battle of Home ; Some Problems of Industrial Community*, Toronto: Macmillan Co. of Canada Ltd.

Cekota A., 1968, *Bata Créateur génial*, Paris, SA des chaussures Bata.

Cenci J., 2018, “From factory to symbol: Identity and resilience in the reuse of abandoned industrial sites of Belgium”, *Historic Environment: Policy and Practice, 9*(2), p. 158-174.

Český statistický úřad, 2006, *Historický lexikon obcí České republiky 1869–2005*, vol. I, Prague, Český statistický úřad, p. 700-701.

Claval P., 2016, « Le tourment culturel en géographie », *Géographie et cultures*, 93-94. DOI : https://doi.org/10.4000/gc.3855

Cosgrove D., 2007, *Geographical imagination and the authority of images*, Stuttgart, Franz Steiner, 102 p.

Crouzet F., 1997, « Naissance du paysage industriel », *Histoire, économie et société*, 16/3, p. 419-438. [en Ligne] https://www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_1997_num_16_3_1955

Cuche D., 2001, *La notion de culture dans les sciences sociales.* Paris, La Découverte.

D’Angio R., 1997, « Au secours le paysage revient », *L'information géographique*. volume 61, n°3, p. 122-128.

Daumas J., 2007, « Districts industriels : du concept à l'histoire : Les termes du débat. », *Revue économique*, 58, p. 131-152. https://doi.org/10.3917/reco.581.0131

Daviet S., 2005, *Industrie, culture, territoire*, Paris, L’Harmattan, 208 p.

Daviet S., 2006, « L’évolution du concept de reconversion : de la substitution d’activité au redéveloppement des territoires ». In : Daumalin X. et Mioche P. (dir), *Territoires européens du charbon*, coll. Le temps d’histoire, Presses universitaires de Provence, p.243-255. [En ligne] https://hal.science/hal-03171460/document

Daviet, S., 2007, « Economie et culture : regards croisés de la géographie », *Géographie, économie, société*, 9, p. 3-18. https://doi.org/10.3166/ges.9.3-18

Del Biondo L. et Edelblutte S., 2016, « Le paysage des anciennes villes-usines européennes : un nouveau patrimoine entre négation, alibi, reconnaissance et complexité des jeux d’acteurs », *Annales de géographie*, 711(5), p. 466-489. https://doi.org/10.3917/ag.711.0466.

Del Biondo L., 2014, *Les stratégies de recomposition urbaine soutenable des anciens territoires industrialo-urbains : étude du territoire franco-luxembourgeois de la haute vallée de l'Alzette et apports d'exemples européens*, Thèse de doctorat, Géographie, Université de Lorraine. [En ligne] https://theses.hal.science/tel-01751765v1

Département d'Ille et Vilaine, 2023, *Les mines de Brais*. [en Ligne] https://www.ille-et-vilaine.fr/les-mines-de-brais

Deschepper J., 2021, « Notion en débat. Le patrimoine », *Géoconfluences*. [En ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/patrimoine

Deshaies M., 2008, « Les paysages des bassins houillers en Europe : entre héritage et renouveau », *Géoconfluences.* [En ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient3.htm

Deslandes M., 2023, « Bata fait son retour en France, via le e-commerce », *Fashion Network*. [En ligne] https://fr.fashionnetwork.com/news/Bata-fait-son-retour-en-france-via-le-e-commerce,1480029.html

Devinat P., 1930, "working conditions in a Rationalised Undertaking: The Bata system and its social consequences", *International labour* Review, XXI, p. 45-69.

Doleshal Z. A., 2021, *In the Kingdom of Shoes: Bata Zlĭn, Globalization, 1894 – 1945,* Toronto: University of Toronto Press.

Dollfus O., 1990, « chapitre 19 : Les recompositions du Monde ». In : Brunet R. et Dollfuss O. (dir), *Mondes Nouveaux,* Coll. Géographie Universelle.

Donze J., 1996, « L'impact des risques technologiques sur l'urbanisation : les communes de Pont-de-Claix et de Saint-Fons », *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 71 – n° 1, p. 45-55.

Donze J., 2001, « L'Argentière-la-Bessée, de la reconversion au redéveloppement », *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, p. 39-45.

Dorel-Ferré G., 2007, « Le patrimoine Industriel », *Historiens & Géographes*, numéro 398, sous la direction de Gracia Dorel-Ferré. [en Ligne] http://www.patrimoineindustriel-apic.com/bibliotheque/APHG%20-%20Historiens%20&%20Geographes/HG398-2-identifier%20inventorier%20classer%20-%20G%20Dorel-Ferre.pdf

Doumergue Y., 1964, « Un bel exemple d'implantation industrielle en milieu rural : l'usine Bata de Moussey-Bataville (Moselle) », *L'information géographique*, 28(3). p. 125-130.

Doyen J.-P., 1983, « Les villes-usines de la moyenne Moselle », *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, p. 52-71.

Duchalet M., 2022, « Environnement », *Le républicain Lorrain.* https://mos-laine.fr/le-rl-cite-mos-laine/

Dumont G.-F. (dir.), 2022, *Populations, peuplement et territoires en France. Capes-Agrégation Histoire-Géographie*, Paris, coll. Horizon Armand Colin, 576 p. https://doi.org/10.3917/arco.dumon.2022.01aa

Dwork D. van Pelt R.J., 2002, *Holocaust: A History*, W.W.Norton & Company, Inc., p. 480.

Edelblutte S., 1998, « Genèse et mutation d'un géosystème industriel, l'exemple de Neuves-Maisons, Côte de Moselle », *Revue Géographique de l'Est*, tome 38, n°1-2, p. 31-49. DOI : https://doi.org/10.3406/rgest.1998.2481

Edelblutte S**.**, 2000, « Réflexion sur les modifications du maillage communal français depuis 1790 », *Revue Géographique de l'Est*, tome 40, n°4. DOI: https://doi.org/10.4000/rge.4039

Edelblutte S., 2003, « Géohistoire des paysages industriels d'une vallée vosgienne », *Revue Géographique de l'Est*, tome 43, n°3. DOI : https://doi.org/10.4000/rge.2360

Edelblutte S., 2006, « Géohistoire de l'adaptation de la maille communale à l'organisation spatiale. L'exemple des villes usines ». In : Bleton-Ruget A., Commerçon N. & Gonod Ph. (dir.), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, p. 239-252.

Edelblutte S., 2009, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et renouveaux*, Paris, éditions Ellipses, 272 p.

Edelblutte S., 2014, « Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine ». *Géoconfluences*. [en ligne] https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/reconversion-industrielle-ou-redeveloppement-territorial-lexemple-de-thaon-les-vosges-ancienne-ville-usine-textile-lorraine

Edelblutte S., 2018, « Espace rural et industrie : des liens anciens, forts et essentiels ». In : Ricard D., Woessner R. (dir.), *Les espaces ruraux en France*. Atlande, p.229-248. [En ligne] https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02879660

Edelblutte S., 2018, « Ville-usine, ville industrielle, ville d'entreprise…Introduction à des approches croisées du fait industrialo-urbain », *Revue Géographique de l'Est* [Online], tome. 58, n°3-4. DOI: https://doi.org/10.4000/rge.9332

Edelblutte S., 2023, « Territoires industriels :de la dynamique peuplante au repoussoir ? ». *Bulletin de l'association de géographes français*, 100-2, p. 200-218.

Edelblutte S., 2024, « Le paysage industriel : un défi patrimonial ? ». *e-Phaïstos*, XII-2. DOI: https://doi.org/10.4000/12rzd

Edelblutte S., 2025, « Urbanisation et industrie : les villes-usines non planifiées, un angle mort patrimonial ? Réflexion à partir d'exemples français ». In : Passilly J. & Morisset L.K. (dir.*), Industrial heritage reloaded - Le patrimione industriel rechargé,* Actes du colloque TICCIH 2022, Montréal, Patrimonium publishers, p. 411-422.

Edelblutte S.**,** Legrand J., 2012, « Patrimoine et culture industriels en milieu rural : quelles spécificités ? », *Revue Géographique de l'Est*, tome 53, N°3-4. [En ligne] http://rge.revues.org/3683

Ehrenbold T., 2012, *Batapark Mohlin Bata Schuhe fur die Welt geschichten aus der Schweiz*, collection Hier und jetzt, Verglag für Kultur und Geschichte, Baden.

Elman Zarecor K., 2013, "Zlín and the Invention of the Panel Building". In : Ševeček O. et Jemelka M. (dir), *Compagny Towns of the Bat'a Concern History – Cases - Architecture*, edition Franz Steiner Verlag, Epub.

Entreprendre Moselle, 2025, « Site Industriel Bataville à vendre – Moussey » sur le site *entreprendre moselle*. [en Ligne] https://www.entreprendre.mosl.fr/locaux_dactivites/batiments-a-vendre-a-moussey-ancien-site-industriel-bataville/ consulté le 24 février 2025)

Établissement foncier lorrain, 2019, *étude technique et programmatique du site de l'ancienne usine Bata / Moussey – Bataville*, Présentation pour la communauté de commune Sarrebourg Moselle Sud.

Ewald F., 1986, *L'état providence*, Paris, Grasset, 610 p.

Fache J. & Daviet S., 2006, « Industrie, culture, territoire », *Norois*, 200, p. 97-100.

Fagnoni É., 2004, « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? », *Mondes en développement*, n° 125(1), p. 51-66. DOI : https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/med.125.0051.

Fiorletta C., 2014, « une œuvre d'art amorce la reconversion de Bataville », *Le républicain Lorrain*, 22/04/2014. [En ligne], https://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2014/04/22/une-oeuvre-d-art-amorce-la-reconversion-de-bataville consulté le 2/07/2025

Fouquin M., Hugot J. & Jean S., 2016, « une brève histoire des mondialisations commerciales », *L'économie mondiale 2017*, Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, p. 22-37.

Gasnier M., 2019, « Réflexion épistémologique sur le patrimoine industriel : de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité », *Revue d'histoire des sciences*, Tome 72(2), p. 309-347. DOI : https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/rhs.722.0309 .

Gatti A., 2004, *Chausser les hommes qui vont pieds nus, Bata-hellocourt, 1931-2001, enquête sur la mémoire industrielle et sociale*, Éditions Serpenoise, 720 p.

Gaudibert B., 2014, « L'art s'installe à Bataville », *Vosges Matin*, 27/04/2014. [En ligne] https://www.vosgesmatin.fr/actualite/2014/04/27/l-art-s-installe-a-bataville, consulté le 2/7/2025.

Geneau de Lamarliere I., Staszak J.-F., 2001, *Géographies anglo-saxonnes tendances contemporaines,* Paris, Belin, Mappemonde, 313 p.

Géoconfluences, 2023, *Géographie*, œuvre collective, mise à jour octobre 2023. [En ligne]: https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/geographie#:~:text=La%20géographie%20est%20une%20science,et%20de%20ses%20buts%20initiaux.

George P., 1965, *Géographie de la Population*, Presses Universitaires de France, collection Que sais-je, 128 p.

Gingembre J., 2018, « Le Sillon Lorrain : quelle recomposition territoriale dans un espace multipolaire ? », *Carnets de géographes,* [En ligne] DOI : https://doi.org/10.4000/cdg.1375

Godin J., 1988, « Godin et le Familistère de Guise à l'épreuve de l'histoire ». In : *Actes de colloque de Guise du 21 mai 1988*, Presses universitaires de Reims, 1989, 196 p.

Golini D., 2024, « Parc u4 à Uckange 15 000 visiteurs en 2024 et des idées pour

renouveler le public », *Le Républicain Lorrain*. [en Ligne] https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2024/11/29/parc-u4-a-uckange-15-000-visiteurs-en-2024-et-des-idees-pour-renouveler-le-public

Grandclement A., 2009, « District industriel et identité des entreprises », *L'Espace géographique*, 38, p. 97-109. https://doi.org/10.3917/eg.382.0097

Grataloup C., 2015. *Introduction à la Géohistoire*, Armand Colin, Paris. https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/arco.aloup.2015.01.

Grevsmühl S. V., 2014, *La Terre vue d'en haut : L'invention de l'environnement global*, Paris, Seuil, 380 p.

Gros-Balthazard M., 2019, « À la découverte des territoires néo-industriels français », *Géoconfluences*. [En ligne] http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/territoires-neoindustriels

Grossetti M., Beslay C., Salles D., Taulelle F. & Guillaume R., 1998, *La construction des politiques publiques locales. Le cas des reconversions industrielles*, L'Harmattan, 220 p.

Gueslin A., 1992. « Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIXe siècle début du XXe siècle) », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, *7* (1), p. 201-211. https://doi.org/10.3406/genes.1992.1117

Guglielmo R., 2008, « Pierre George, promoteur de la géographie industrielle », *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 146, p. 255-259.

Guillaume R., 2008, « Des systèmes productifs locaux aux pôles de compétitivité : approches conceptuelles et figures territoriales du développement », *Géographie Économie Société*, 3, p. 295-309. D.O.I. https://doi.org/10.3166/ges.10.295-309.

Hachez-Leroy F., 2017, « Un défi d'avenir : le patrimoine industriel », *Entreprises et histoire*, 2017/2, n° 87, p.5-13.

Hacking I., 2002-2003, « Des styles de raisonnement scientifique », *Philosophie et histoire des concepts scientifiques*, Cours du Collège de France.

Harna J., 2009, "The Czech Lands During the First World War (1914-1918)". In : Pánek J, Oldřich T (eds.), *A History of the Czech Lands,* Prague, Karolinum Press.

Hassenteufel P., 2021. Sociologie politique de l'action publique, 3ème éd, Armand Colin. [en Ligne] https://shs-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/sociologie-politique-de-l-action-publique--9782200624767?lang=fr.

Haviar T., 2012, "Baťovská architektúra na Slovensku" (L'architecture de Baťa en Slovaquie), Matica slovenská, Martin, Slovaquie (en slovaque).

Heinich N., 2009, *La fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère* ». Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 286 p.

Hommel T., 2006, « Paternalisme et RSE : continuités et discontinuités de deux modes d'organisation industrielle », *Entreprises et histoire*, 2006/4 (n° 45), p. 20-38. DOI : https://doi.org/10.3917/eh.045.0020

Humain-Lamoure A.-L. & Laporte A., 2022, « Chapitre 1. La Ville, Un Objet Complexe à Appréhender ». In : Humain-Lamoure A.-L. & Laporte A. (dir.), *Introduction à la géographie urbaine* – 2ème éd.. Armand Colin, p.I11-26.

Humain-Lamoure A.-L. & Laporte A., 2022, *Introduction à la géographie urbaine,* 2ème éd., Armand Colin. https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/arco.humai.2022.01.

Humbert A., 2001, "The Aerial Field", *Geographical Review,* Vol. 91, No. 1/2, Doing Fieldwork (Jan. - Apr., 2001), p. 273-284.

Humbert A., Courtot R. & Renard C., 2013, « Les paysages lus du ciel. De l'intérêt de la photographie aérienne oblique », *Méditerranée*, 120, p. 111-126.

Humbert A., 1994, « Géographie historique ou la dérive des systèmes géographiques », *Hérodote*, n° 74/75, p. 95-111.

Humbert A., 1996, *Patrimoine lorrain*, Coll., Identité lorraine ; paysages et patrimoine, Nancy, Universités de Metz et de Nancy2, p. 6-7.

Immohub, 2024, *Parc d'activités Les Souhesmes*, *Région Grand Est*. [En ligne] https://immo-hub.org/parcs-d-activites/parc-dactivites-les-souhesmes

Institut Paris région, 2000, *L'industrie dans la ville, contribution à la réflexion sur la mixité « industrie-ville » en première couronne*. [En ligne] https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_775/L_industrie_en_ville.pdf

Jackson J. B., 2003, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles Actes Sud (traduction de *Discovering the vernacular landscape*, 1re éd. Américaine : 1983).

Jacquot L., Monier B., Paindorge M., Paye S (dir.), 2023, *Bataville (1931-2001), ville-*

*usine de la chaussure*, Grenoble, Presses universitaire de Grenoble, 384 p.

Journal Officiel de la République française (JORF), 1936, *Loi tendant à protéger l'industrie et le commerce en détail de la chaussure*, 24 mars 1936. [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=0RV37XPqp4UtncZJG8hJ

Kessou M., 2006, « À Bataville, plus un pas avec Bata », *Le Monde*, modification 2007 [En ligne] https://www.lemonde.fr/societe/article/2006/12/29/bataville-dit-adieu-a-la-celebre-marque-de-chaussures_850322_3224.html, consulté le 23/11/2024.

Kubů E., 2002, "Die Bata-Gefahr: Antibaťovská propaganda a bojkotové akce v Německu na přelomu 20. a 30. let 20. Století". In : Pocta Janu J., *Předsedovi Matice moravské, profesoru Masarykovy univerzity věnují k sedmdesátinám jeho přátelé a žáci*., p. 527-539.

Kuhn A., Moulin Y., 2008, « Bata : l'impossible mutation L'échec d'une stratégie de montée en gamme », *Annales des Mines*, Gérer et comprendre, n° 92(2), p. 35-43.

Kunic, 1937, « La cité-jardin et son appropriation », *Plan pour une ville industrielle idéale*, Moravský zemský archiv v Brně, Státní okresní archiv Zlín, fond Baťa, a.s., Zlín, signe XV, inv. c. 126, fol. 36.

L'Hôte G., 1983, « Bataville au baptême de la guerre », *Les Cahiers Lorrains*, Moselle et Mosellans dans la Seconde Guerre mondiale, 4e trimestre, Editions Serpenoise, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine. [En ligne] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1293681k/f8.item# consulté le 7 octobre 2024.

La chaussure Bataville, 2019, *concours de résidence de mai à septembre 2019*, [En ligne] https://www.facebook.com/photo/?fbid=2257434784504599&set=ms.c.eJw9ztkNRFEIAtCOJoK49d~%3BY5N3t9wQRMkquaoUpZn78INtdYaB0IVHtCp2EB7IOIh7EBh7oNKCsWw96QeWBwepA3o7hTuAkcmy~%3BtTtsuED9AL1g~_BLfDiD4B0alLK0~-.bps.a.2257434654504612, consulté le 2/07/2025.

Le Blanc G., 2012, « Les espaces de la dynamique industrielle - état des lieux et problématiques ». *Territoires 2040*, n° 3, p. 78-99.

Le Bot F., 2005, « La « famille » du cuir contre Bata : malthusianisme, corporatisme, xénophobie et antisémitisme dans le monde de la chaussure en France, 1930-1950 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°52-4, p. 131-151. DOI : https://doi.org/10.3917/rhmc.524.0131

Lefebvre H, 1974, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, Sociologie de la connaissance marxisme et anthropologie, n° 31-32, p. 15-32.

Legifrance, 2024, « Article L318-8, Section 4 : zone d'activité économique », *Article L318-8-1 à L318-8-2*. [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074075/LEGISCTA000043968262/

Legifrance, 2025, « Article 621-1 », *code du patrimoine* [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006144118/#LEGISCTA000006144118 consulté le 2/07/2025.

Legifrance, 2025, « Article 621-30 », *code du patrimoine* [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032860394 consulté le 2/07/2025.

Legifrance, 2025, « Article 621-31 », *code du patrimoine* [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037667568 consulté le 2/07/2025

Legifrance, 2025, « Article 621-6 », *code du patrimoine* [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032860428 consulté le 2/07/2025

Légifrance, 2025, « article L1 du code du patrimoine », *Code du patrimoine,* Version en vigueur depuis le 24 mai 2021. [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043530076

Legifrance, 2025, *Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.* [En ligne] https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341 consulté le 2/07/2025.

Légifrance, 2025, *Loi relative à l'organisation de l'enseignement technique industriel et commercial (dite Loi Astier du 25 juillet 1919)*. [En ligne] https://www.education.gouv.fr/loi-relative-l-organisation-de-l-enseignement-technique-industriel-et-commercial-dite-loi-astier-du-5627

Lehár B., 1963, "The Economic Expansion of the Bata Concern in Czechoslovakia and Abroad, (1929-1938)", *Historical Sciences in Czechoslovakia*, n° 5., p.147-88.

Leresche N., 2018, « Image du globe/image de soi : la pratique du selfie comme s(t)imulation géographique », *Annales de géographie*, 719, p. 59-77. https://doi.org/10.3917/ag.719.0059

Lescure M., 2002, « Introduction Générale ». In : Eck J-F. & Lescure M. (dir.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale (xvii^e^-xx^e^ siècle)*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, p. 7-12.

Levy J. & Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin. 1032 p.

Linossier R., Russeil S., Verhage, R. & Zepf, M., 2004, « Effacer, conserver, transformer, valoriser. Le renouvellement urbain face à la patrimonialisation », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 97, p. 23-26. DOI https://doi.org/10.3406/aru.2004.2573.

Luginbühl Y., 2007, « Pour un paysage du paysage », *Économie rurale*, 297-298, p. 23-37.

Luxembourg C., 2008, *Villes en transition : les avatars de l'industrie dans les villes françaises petites et moyennes (Blagnac, Bourges, Gennevilliers, Le Creusot, Valenciennes)*, Thèse de doctorat, Université de Nanterre - Paris X.

Luxembourg C., 2013, « Patrimonialiser, revitaliser, habiter l'industrie en ville : Une question politique et sociale vivante plus qu'une simple question de renouveau urbain », *Revue Géographique de l'Est*, 53 (3-4).

Luxembourg C., 2014, *Métamorphoses des villes industrielles : Vivre la ville désindustrialisée*, Paris, L'Harmattan.

Manzagol Cl., 1980, *Logique de l'espace industriel*, Paris, Presses Universitaires de France, 248 p.

Marek M., Strobach V., 2013, "Identity, discipline and order in the bata concern". In : Ševeček O. & Jemelka M. (dir.), *Company Towns of the Bat'a Concern History – Cases – Architecture,* edition Franz Steiner Verlag, Epub.

Memorial and Museum Auschwitz-Birkenau, 2024, « Chelmek Camp », in *Auschwitz Sub-camps*, [en Ligne] https://www.auschwitz.org/en/history/auschwitz-sub-camps/chelmek/ consulté le 10/11/2024.

Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, 2024, *Tout savoir sur les pôles de compétitivité*, [En ligne] https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite mise à jour du 07/02/2024 consulté le 25/04/2024.

Ministère de la culture, 2025, *Les unités départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)*. [En ligne] https://www.culture.gouv.fr/fr/regions/les-unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-udap consulté le 2/07/2025.

Ministère de la culture*, 2025, Réaliser des travaux dans un site patrimonial remarquable*. [En ligne] https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/monuments-sites/interventions-demarches/travaux-sur-un-objet-un-immeuble-un-espace/realiser-des-travaux-dans-un-site-patrimonial-remarquable consulté le 2/07/2025.

Mitchell W.J.T., 2002, *Landscape and Power*, University of Chicago Press, second edition (première edition 1994), 376 p.

Mora Á., 1995, *Conservación del patrimonio. Restauración arquitectónica y recomposición elitista de los espacios urbanos históricos*, Valladolid, universidad de Valladolid.

Moravčíková H., 2003, "Baťovany - Partizánske : Vzorné priemyselné mesto na Slovensku", *Architektúra & Urbanizmus*, Vol. 37(3-4).

Moravský zemský archiv v Brně, (ČR-MZA – Brno) [Archives régionales de Moravie à Brno], Státní okresní archiv ve Zlíně, (SOkA Zlín) [Archives départementales à Zlín]. fond Baťa, a. s., Zlín (Baťa), en particulier sign. II, II/1 - II/5 et II/9 - II/11.

Moreau C., Barnaud C. & Mathevet R., 2019, « L'évolution des paysages de référence, un angle mort dans la gouvernance des paysages ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 10, n°2 | Juillet. [En ligne] http://journals.openedition.org/developpementdurable/14341

Morisset L., 2017, « Les « villes de compagnie » du Canada. Un patrimoine urbain pour le vivre ensemble de notre siècle.», *Entreprises et histoire*, 87, p. 39-50. https://doi.org/10.3917/eh.087.0039

Morisset L.K., 2019, « L'homme interchangeable » au pays des villes de compagnie. L'épopée de Batawa (Canada) ou comment l'urbanité de Bat'a est devenue américaine », *Colloque Travailler, vivre et penser Bata ?,* Batalab, Nancy – 6 novembre 2019.

Morisset, L. K., 2023, « Batawa en Canada, une urbanité « à l'américaine » ». In Jacquot L., Monier B., Paindorge M. & Paye S. (dir.), *Bataville (1931-2001) Ville-usine de la chaussure,* Presses universitaires de Grenoble, p. 65-83.

Mortelette C., 2024, « Le bassin minier, paysage culturel évolutif vivant. Le paradoxe temporel derrière l'apparente uniformité spatiale ? », *Temporalités*, 39 | 2024.

Mortelette C., 2024, « Protéger un paysage culturel évolutif vivant. Enjeux et contraintes dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, patrimoine mondial de l'Unesco », *Bulletin de l'association de géographes français* [Online], 101-2-3. DOI https://doi.org/10.4000/13ae6

Muños-Sanz V., 2015, *Networked Utopia en Red, Arquitectura y Urbanismo de las Ciudades Satélite de la Bata Shoes Compagny, 1930 al Presente*, Tesis Doctoral, Escuela Tecnica Superior de Arquitectura de Madrid.

Muños-Sanz, V., 2016, "Beyond the Company: Intended and Unintended Legacies of Modern Industrial Urban Planning and Design. The Case of the Bata Shoe Company Satellite Towns (1929-2015)". In : *International Planning History Society Proceedings*, 17th IPHS Conference, History-urbanism-Resilience, Carola Hein (ed.), Tu Delft 17-21 July 2016, V.03 p.029, Tu Delft Open.

Muñoz Sanz V., 2020, "Urbanism as Myth and Ceremony", *Articulo - Journal of Urban Research*, 21. [En ligne] http://journals.openedition.org/articulo/4735

Musée du pétrole français, sd, « historique », *Musée du pétrole.* [en Ligne] https://www.musee-du-petrole.com/historique/ consulté le 02/2025

Musée Grand Est, 2025, *Musée Français du pétrole – Merkwiller Pechelbronn (67).* [en Ligne] https://www.museesgrandest.org/les-musees/musee-francais-du-petrole/ consulté le 02/2025

Nacé Ch. & Nacé J.-R., 2008, « L'Ardèche, terre de patrimoine industriel ? », *Historiens et Géographes*, n°401, 2008, p. 277-284.

Nesta L., 2010, « Désindustrialisation ou mutation industrielle ? », *Economie et statistique*, Vol. 438-440, p. 297-301.

Neyret R., 2004, « Du monument isolé au "tout patrimoine" », *Géocarrefour*, vol. 79/3, p. 231-237.

Niel C., 2016, *Un ensemble urbain remarquable ou une usine abandonnée ? Vivre à Bataville de nos jours,* Mémoire de fin d'étude ENQACF, dirigé par Nicolas Detry et Yvon Cottier.

Notre atelier commun, 2016, *L'université foraine de Bataville Faire des pieds et des mains*, Plan guide pour Bataville, 147 p.

Olwig K. R. & Mitchell D., 2009, *Justice, Power and the Political Landscape*. Londres, Routledge.

Olwig K. R., 1996, "Recovering the Substantive Nature of Landscape", *Annals of the Association of American Geographers,* 86 (4), p. 630-653.

Olwig K. R., 2002, *Landscape, Nature and the Body Politic*. Madison, University of Visconsin Press.

Ondřej Š., 2005, "Zrození Baťovy průmyslové metropole. Továrna, městský prostor a společnost ve Zlíně v letech 1900-1938", *České Budějovice et Ostrava*, Veduta et Ostravská univerzita, p. 235-236.

Paindorge M., 2023, « former et éduquer la main d'œuvre ». In : Jacquot L., Monier B., Paindorge M. & Paye S. (dir), *Bataville (1931 - 2001). Ville-usine de la chaussure*., Presses universitaires de Grenoble, p. 118-139.

Paquet S. & Petry A., 2021, « 20 ans de la disparition de Bata en Moselle : l'héritage du colosse de la chaussure et de son utopique cité-usine », *Le Républicain Lorrain*, publié le 12 décembre 2021, mis à jour le 18 mars 2022. [En ligne] https://www.republicain-lorrain.fr/economie/2021/12/12/20-ans-de-la-disparition-de-bata-en-moselle-l-heritage-du-colosse-de-la-chaussure-et-de-son-utopique-cite-usine

Paquet S., 2018, « Un concours pour gagner des mètres carrés à Bataville », *Le Républicain Lorrain*, 27/12/2018. [en Ligne] *https://www.facebook.com/photo?fbid=2226810920900319&set=pcb.2226811014233643*

Pelčák P., Šlapeta L. & Šlapeta V., 2003, *Architectural work*, Muzeum umění Olomouc, 253 p.

Perreur J., 2002, « Chapitre 1 la Localisation Industrielle : Les Approches des Économistes ». In : Cliquet G. & Josselin J. (dir.), *Stratégies de localisation des entreprises commerciales et industrielles. De nouvelles perspectives,* De Boeck Supérieur, p. 19-37. DOI : https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/dbu.clique.2002.01.0019.

Philippe T., 1997, *Industrialisation et dynamique sociale de développement des activités physiques. Étude comparative de quatre communes du département du Nord: Anzin, Caudry, Denain, Saint-Amand-les-Eaux, 1901-1980,* thèse de doctorat en Staps, Université Paris 11.

Picon M., 2020, « Villes-usines et *company towns* en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord : caractéristiques, synthèse, potentiel postindustriel », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 58/3-4, mis en ligne le 23 juillet 2020. DOI : https://doi.org/10.4000/rge.9316

Picon M., 2018, « L'Orne et la Fensh : deux anciennes vallées industrielles lorraines, deux redéveloppements territoriaux ». In : Morvan S. (Dir), *Regards croisés sur les territoires industriels*, La documentation française. [en Ligne] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/regardscroisesterritoiresindustriels.pdf

Pokluda Z., Balaban M. & Herman J., 2023, « Bata, une expérience d'entrepreneuriat mondial ». In : Jacquot L., Monier B., Paindorge M. & Paye S. (dir), *Bataville (1931-2001). Ville-usine de la chaussure,* Presses universitairex de Grenoble, p. 37-62.

Pokluda, Z., 2004. *Ze Zlína do světa - příběh Tomáše Bati*, Zlín, Nadace Tomáše Bati.

Poulot, D., 2006. « 5. La raison patrimoniale occidentale ». In : *Une histoire du patrimoine en Occident (XVIIIe-XXIe siècle) » Du monument aux valeurs*. Presses Universitaires de France, p. 153-181.

Porter M., 1998, *On competition, Boston, Harvard Business Review Books*. DOI : 10.1108/bl.2000.17013aae.003

Puissant J., 2017, « Patrimoines multiples : Autour de l'exemple de la Cie des Bronzes de Bruxelles ». *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers*, XLIX(1), p. 371-393. https://doi.org/10.3917/brux.049.0371.

Regnauld H., Lefort I. & Retaillé D., 2014, « Paysage et Esthétisation des Processus Spatiaux », *L'Information géographique*, 78(3), p. 6-9. DOI : https://doi.org/10.3917/lig.783.0006

Renard-Grandmontagne C., 2004, *Les zones d'activités : espaces pionniers à la périphérie des agglomérations, le cas lorrain*, thèse de doctorat, centre d'études et de recherches sur les paysages, Université Nancy 2.

Rey V. (dir), 1994, *Transition, fragmentation, recomposition : La Tchéco-Slovaquie en 1992,* Nouvelle édition. Lyon : ENS Éditions, 1994. [En ligne] https://books.openedition.org/enseditions/25720

Ricketts S., 1993, “Batawa: An Experiment in International Standardization”, *The Society for the Study of Architecture in Canada,* vol 18, issues 3-4. [En ligne] https://dalspace.library.dal.ca/bitstream/handle/10222/71276/vol18_3_4_80_87.pdf?sequence=1&isAllowed=y consulté le 11 décembre 2023

Rimlinger, A., 2002, « Covid et Dotation en baisse : les caisses de la Ville sont vides », *Le Républicain Lorrain.* [en Ligne] https://www.republicain-lorrain.fr/economie/2022/03/12/covid-et-dotations-en-baisse-les-caisses-de-la-ville-sont-vides, Consulté le 15/01/2025.

Roullier, C., 2011, « Le monde rural : quelques données de cadrage », *Informations sociales*, 164, p. 6-9. DOI : https://doi.org/10.3917/inso.164.0006

Roustan M., 2004, « La désindustrialisation du territoire : mythe ou réalité ? », *Rapport d'information à l’Assemblée nationale,* n°1625 (XII$^{e}$ législature), 219 p.

RTBF actus, 2021, *L’Unesco retire le port de Liverpool de la liste du patrimoine mondial.* [en Ligne] https://www.rtbf.be/article/l-unesco-retire-le-port-de-liverpool-de-la-liste-du-patrimoine-mondial-10808630

Rumsey M. A., 2010, *The Origin and Development of the Bata Factory and Estate and Social Examination of the Community*, East Tilbury, Bata Reminiscence and Resource Centre.

Ševeček O. & Jemelka M., 2013, *Company Towns of the Bat’a Concern History – Cases – Architecture*, edition Franz Steiner Verlag, Epub.

Siméon O., 2014, « Quel patrimoine industriel pour quelle vision de l'histoire ? Le cas de la Grande-Bretagne », *L'Homme & la Société*, n° 192(2), p. 15-30. DOI : https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/lhs.192.0015.

Šlapeta, V., 1990, “Bata a maecenas of modern architecture", *Conference Proceedings: First International DOCOMOMO Conference*, 12-15 September 1990 (Eindhoven, The Netherlands: Scientific Edition, 1991), 112 p.

Smith J., 2007, “East Tilbury, Thurrock, Essex, Historic area appraisal”, *English Heritage.*

Smith J., 2008, “ “Work Collectively and Live Individually”, The Bata Housing Estate at East Tilbury”, *Twentieth Century Architecture*, n° 9, p. 51-68.

Souatar E., 1935, « méthodes et résultats des établissements Bata ». *Revues des Études coopératives*, n° 55, p. 218-226.

Sterling R., 1931, "Difference Between a National Park and a National Monument", *The National Parks Portfolio.*

Suma S., 2020, « Bataville : identité confuse d'un héritage d'urbanisme industriel autoritaire », *Projets de paysage.* [En ligne], 22. DOI : https://doi.org/10.4000/paysage.7853

Syska A., Woźniakowska A., 2007, *Polski wątek Tomáša Bati* [w:] *Techné Ostrava 2007*, Ostrava, s. 9. [En ligne] https://moksir.chelmek.pl/images/pdf/dziedzictwo-baty-polski-watek-tomasa-bati.pdf, consulté le 10/09/2024.

Thaon-les-Vosges, 2024, « Présentation de la ville », *Site officiel de la commune*. [en Ligne] https://thaonlesvosges.fr/ville-au-quotidien/bienvenue/presentation-de-la-ville/

Thrift N., 2004, « Les géographies de l'économie culturelle, une boîte de Pandore », *Géographie et cultures,* n° 49, p. 23-41.

Thurrock, 2019, *Character Appraisal and Management Plan East Tilbury (Bata Village)*, Historic Environment team, place Services, Essex County Council.

Tornatore J.-L., Hein F., 2009, *Enquête par questionnaire sur la réception de la mise en lumière du haut fourneau d'Uckange*.

UNESCO, 1972, « article 1 » *Convention Concernant la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel.*

Valentin-Smith V., 1937, *Une réussite industrielle : Zlin*, Librairie technique et économique, Paris, 184 p.

Valette E**.**, 2005, « Intégration environnementale de l'éolien et régulation locale des conflits : l'action des collectivités territoriales dans l'Aude (France) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 6-3 | Décembre. [En ligne] http://journals.openedition.org/vertigo/3693

Vaňová V. & Pohaničová J., 2022, "Baťovany – (re)visions of a modern town: Searching for identity", *Architecture Papers of the Faculty of Architecture and Design STU*, 2, vol. 27.

Vergnolle-Mainar C., 2007, « Géosystème », *hypergeo.* https://hypergeo.eu/geosysteme/

Verley P., 2003, « Repères Chronologiques ». In : Verley P., *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine : Tome 2 : L'industrialisation 1830-1914,* La Découverte, p. 109-115. [En ligne] https://shs-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/nouvelle-histoire-economique-de-la-france-contempo--9782707138927-page-109?lang=fr.

Vidal de la Blache P., 1911, « Les genres de vie dans la géographie humaine », *Annales de Géographie*, t. 20, n°112, p. 289-304. [En ligne] www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1911_num_20_112_7312

Ville de Partizánske, 2023, « History », *Partizánske official website,* [en Ligne] https://eng.partizanske.sk/history.phtml?id5=10989, consulté le 6 décembre 2023.

Voies navigables de France, 2025, « La grande écluse de Réchicourt », *Patrimoine : sites remarquables*. [en ligne] https://www.vnf.fr/vnf/points-d-interetss/le-grande-ecluse-de-rechicourt/ consulté le 2/07/2025.

William I., 1947, George F. Johnson and his industrial democracy, New York, Huntington.

Woronoff D., 1989, « L'archéologie industrielle en France : un nouveau chantier », *Histoire, économie et société*, p. 447-458.

Woronoff D., 1998, *Histoire de l'industrie en France du XVIè siècle à nos jours*. Éditions du seuil, 1ère édition 1994, Le Point.

Woronoff D., 2007, « Quel bilan pour une nouvelle discipline ? », *Historiens et Géographes*, n° 398, p. 132-136.

Xhauflair V. & Pichault F., 2012, « Comment forger l'avenir après deux siècles de sidérurgie ? Les apports d'une gouvernance réflexive des restructurations », *La Revue de l'IRES*, 1/2012 (n° 72), p. 65-90.

Zahra T., 2024*, Against the world, Anti-Globalism and Mass Politcs Between the world wars*, Editions W.W., Norton & Company, reprint, 400 p.

Zanetti T., 2018, « La pollution des sols dans les territoires (post)industriels : la résilience entre norme institutionnelle et cadre de lutte socio-environnementale », *Géocarrefour*, 92/2. Online since 29 December 2018.

Zeitlin J., 1992, « Industrial districts and local economic regeneration: overview and comment ». In : Pyke F. & Sengenberger W. (eds), *Industrial districts and local economic regeneration,* Genève, International Institute for Labour Studies, p. 279-294.

# Tables des figures

Figure 1 - Bataville en France 11
Figure 2 - Presse à coller la tige sur le semelage chez Bata à Bataville 18
Figure 3 - L' industrie dans le moteur de recherche Google catégorie « images » 28/04/2025 27
Figure 4 - Progression de l'industrie en Europe 1800 à 1900 36
Figure 5 - Logo du label Puy Mary, source site officiel Puy Mary 56
Figure 6 - Schématisation du Géosystème-Territoire-Paysage sur Bataville 66
Figure 7 - Différents angles de prise de vue 70
Figure 8 - Le territoire fonctionnel de Bataville, les trois communes et leurs limites 86
Figure 9 - Le zonage rural 91
Figure 10 - Recherche du mot « moulin » dans un moteur de recherche (Google images) 96
Figure 11 - Représentation du poids des secteurs d'emploi en milieu rural (en pourcentage du nombre d'emploi total), source INSEE 101
Figure 12 - Représentation du poids des secteurs d'emploi dans les espaces urbains (en pourcentage du nombre d'emploi total), source INSEE 102
Figure 13 - Les territoires d'industries, source : Cartographie ANCT 10/2023 104
Figure 14 - Photo aérienne de Les Souhesmes-Rampont, 2002 Humbert 106
Figure 15 - Parc d'activité de Les Souhesmes-Rampont en 2024 107
Figure 16 - Le modèle de la ville-usine par S.Edelblutte, 2014 119
Figure 17 - La place des batavilles dans les trois modèles dominants de formes industrialo-urbaines héritées 127
Figure 18 - Les caractéristiques de la ville-usine de Bataville en 1960 129
Figure 19 – Autel dressé à Hellocourt pour le vingtième anniversaire de la mort de T. Bata 133
Figure 20 - La Tchéquie actuelle dans l'Empire austro-hongrois et son découpage contemporain 136
Figure 21 - Les grandes périodes de Bata 139
Figure 22 - Les batavilles construites dans les années 1930 et 1940 et les réseaux liés (chemin de fer, naval, aérien) mis en place par Bata. 143
Figure 23 - Les filières bata dans le monde 146
Figure 24 - L'implantation de l'entreprise Bata en 1978 dans le monde 147
Figure 25 - Bata en chiffre, 1978 149
Figure 26 - Bata en 2024 par Bata 150
Figure 27 - Les bâtiments industriels Bata 157
Figure 28 - Les résidences Bata 161
Figure 29 - Un modèle théorique des batavilles 162
Figure 30 - Site de la future bataville suisse, 1931 165
Figure 31 - Batapark Möhlin : localisations et évolutions de 1932 à 1960 167
Figure 32 - Batapark à travers la matrice des batavilles 168
Figure 33 - L'aire protégée actuelle de la bataville d'East Tilbury sur une carte de 1870 169
Figure 34 - East Tilbury : localisations et évolutions de 1933 aux années 1960 171
Figure 35 - Batafactory à travers la matrice des batavilles 173
Figure 36 - Bat'ovany, plan de développement urbain de J. Voženílek, 1946 177
Figure 37 - bâtiment de l'usine de Chelmeck, années 1930 179
Figure 38 - La bataville canadienne, Batawa et son inscription dans le modèle Bata 184
Figure 39 - Localisation de Bataville 187
Figure 40 - Paysage de Bataville a (L'Europe vue du ciel et Batalab, 2017) 189
Figure 41 - Paysage de Bataville b (L'Europe vue du ciel et Batalab, 2017) 190
Figure 42 - Paysage de Bataville c (L'Europe vue du ciel et Batalab, 2017) 191
Figure 43 - Photo aérienne de Bataville (Inventaire du patrimoine, 2010) 192
Figure 44 - Ce que dit le paysage vu d'une photo aérienne oblique 193
Figure 45 - Projet Bataville plan de 1930, CAITM 196
Figure 46 - Projet pour Bataville plan 1932, CAITM 197
Figure 47 - Plan Bataville 1933, MZA, SOkA Zlín 198
Figure 48 - Évolution chronologique du bâti à Bataville 202
Figure 49 - Chronologie du bâti de Bataville selon C. Niel, 2016 204
Figure 50 - Évolution démographique des communes de Bataville 208
Figure 51 - L'étendue du site de Bataville sur la carte d'état-major de 1826 212
Figure 52 - Organisation du site industriel Bata à Bataville au temps du fonctionnement 217
Figure 53 - Vue aérienne Bataville entre 1932 et 1936. 219
Figure 54 - Vue aérienne de Bataville en 1960, source : Archives départementales de la Moselle, 1960 220
Figure 55 - Vue aérienne des cités vers 1954, coll. A.Gatti 220

Figure 56 - Type de bâtiment à Bataville selon C. Niel 222
Figure 57 - Localisation et type de bâtiments dans la Nouvelle cité Bata 224
Figure 58 - Photo aérienne de la nouvelle école 225
Figure 59 - Aspect des bâtiments de formation Bata 226
Figure 60 - CAITM plan de Bataville avec le quartier Haut-des-Vignes, sur la gauche du stade, sd 230
Figure 61 - Les liens paysagers entre la cité Bata et le quartier Haut-des-Vignes 231
Figure 62 - Le Haut-des-Vignes en 2017 : les constructions du plan d'accession à la propriété 231
Figure 63 - Bataville : localisations et évolutions de 1932 au XXI$^{ème}$ siècle 233
Figure 64 - Le géosystème Bata à son apogée 235
Figure 65 - Bataville à son apogée et à travers la matrice des batavilles 236
Figure 66 - Les lignes de bus desservant Bataville en 1984 239
Figure 67 - Organisation de l'industrie du cuir en Lorraine 246
Figure 68 – Carte de la Bata Shoes Organization (BSO) regional coordinator 249
Figure 69 - Comparatif emploi/congédié 253
Figure 70 - Appel à la dynastie Bata 260
Figure 71 - La chaufferie du site industriel à Bataville 264
Figure 72 - Une unité photographiée ? 266
Figure 73 - Rénovation des garages et de l’atelier de mécanique 267
Figure 74 - La recomposition du territoire industriel et post-industriel 279
Figure 75 - L'U4 et la Rotonde, réalisations emblématiques 296
Figure 76 - Les trois axes du redéveloppement de l'U4 300
Figure 77 - Périmètre et paysages du Bassin miner du Nord-Pas-de-Calais 302
Figure 78 - Vestige de l'exploitation minière des mines de Brais 306
Figure 79 - Répartition des types de ressources selon la méthodologie de P. Hassenteufel et présentation de l’acteur les ayant toutes 310
Figure 80 - La communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud 319
Figure 81 - Les travaux à prévoir dans la cité Bata en septembre 2002 321
Figure 82 - L'occupation du bâti industriel de Bataville en 2018 325
Figure 83 - Le patrimoine selon le PLU de Moussey 328
Figure 84 - Les bâtiments du patrimoine à Bataville 330
Figure 85 - L'éloignement du centre politique 336
Figure 86 - Propriétaires et activités sur le site industriel de Bataville, 2024 339
Figure 87 - Ressources et acteurs du redéveloppement territorial à Bataville 340
Figure 88 - Limen 341
Figure 89 - Logo de l'association La chaussure 342
Figure 90 - Affiche recto verso présentant le concours de résidences 343
Figure 91 - Carte mentale de Bataville, 2016 349
Figure 92 - Propriétaires et activités sur le site de Bataville en 2025 352
Figure 93 - L’héritage Bata à Chełmek, Pologne 355
Figure 94 - Logo de la ville de Partizánske 356
Figure 95 - L’héritage Bata à Partizánske, Slovaquie 357
Figure 96 - Évolution de Batapark sans Bata 359
Figure 97 - L’héritage Bata à Möhlin, Suisse 361
Figure 98 - Évolution de la bataville Britannique 362
Figure 99- L’héritage Bata à East Tilbury, Royaume-Uni 364
Figure 100 – L’héritage Bata à Zlín, Tchéquie 367
Figure 101 - L’héritage Bata à Batawa, Canada 370
Figure 102 - Vues aériennes de Belcamp 371
Figure 103 - L’héritage Bata à Belcamp, États-Unis 372

# Tables des tableaux

Tableau 1 - Réponses au questionnaire 26
Tableau 2 - Puissance en chevaux vapeur France 37
Tableau 3 - Sources d'énergie en France 40
Tableau 4 - Participant au Batalab 75
Tableau 5 - Les batavilles visitées 82
Tableau 6 - Répartition des communes par types d'espace, source INSEE 93
Tableau 7 - Répartition des emplois selon les secteurs d'activité par type d'espace 101
Tableau 8 - Résumé des différents concepts de ville-usine / ville industrielle 125
Tableau 9 - Liste non exhaustive des batavilles 142
Tableau 10 : La croissance de Bata jusqu'en 1992 149
Tableau 11 - Nombre d'employés à East Tilbury, source tomasbata.org 172
Tableau 12 - Usine de Chełmek ; nombre d'employés et production (chiffres au 31 décembre sauf en 1938 au 30 juin) 180
Tableau 13 - Évolution démographique de Bataville selon Bata 209
Tableau 14 - Évolution démographique de Bataville selon Bata de 1953 à 1970 210
Tableau 15 - Type de bâtiment présent à Bataville 221
Tableau 16 - Transport par Bus Bata 240
Tableau 17 - Transport ferroviaire selon Bata 240
Tableau 18 - La liste des maires de Moussey 243
Tableau 19 - La spécialisation des sites de production dans le cadre de la marque Marbot 248
Tableau 20 - Comparatif embauché / congédié 254
Tableau 21 - Répartition de la durée dans l'entreprise des travailleurs Bata 258
Tableau 22 - Les phases du deuil territorial 273
Tableau 23 - Maires post-Bata de Moussey 318
Tableau 24 - Maires post-Bata de Réchicourt-le-Château 318
Tableau 25 - Les projets pour Bataville, issus du plan guide 2019 333

# Tables des encadrés

Encadré 1 - Définition de l'ouvrier selon l'INSEE 25
Encadré 2 - Esthétisme et paysage 57
Encadré 3 - Le Batalab 75
Encadré 4 - Définition INSEE 111
Encadré 5 - Principe généraux de la charte d'Athènes 116
Encadré 6 - Les mots de la direction 257
Encadré 7 - Article 1 et 2 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 283
Encadré 8 - Le patrimoine selon le code du patrimoine 283
Encadré 9 - Les aires de protection patrimoniale en France 329

# Tables des matières


***REMERCIEMENTS*** ***3***
***AVERTISSEMENT AU LECTEUR ET A LA LECTRICE*** ***5***
Sommaire 6
***INTRODUCTION GENERALE*** ***7***
***PARTIE 1 : CONTEXTES, OUTILS, METHODES*** ***18***
***CHAPITRE 1 : INDUSTRIE ET GEOGRAPHIE*** ***20***
***INTRODUCTION DU CHAPITRE 1*** ***20***
***I] LE FAIT INDUSTRIEL*** ***21***
*I.1 Définitions classiques et perceptions* *21*
I.1.1 La définition du dictionnaire 21
I.1.2 Un acteur essentiel de l'industrie, l'ouvrier ou l'ouvrière 23
I.1.3 Les perceptions de l'industrie 24
I.I.4 L'industrie et les chercheurs 29
*I.2 Retour sur l'histoire industrielle* *33*
I.2.1 La première révolution industrielle européenne 34
I.2.2 Les évolutions industrielles : la seconde industrialisation 38
I.2.3 Crise et réorganisations industrielles 40
***CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE DU CHAPITRE 1*** ***44***
***II] INDUSTRIE ET GEOGRAPHIE : APPROCHES ET METHODES*** ***44***
*II.1 L'industrie, un objet initialement lié à la géographie économique* *45*
II.1.1 Genèse de la géographie industrielle et économique 45
II.1.2 Structuration de la géographie économique et industrielle scientifique 46
*II.2 Un tournant méthodologique s'ouvrant vers des approches multiples* *48*
II.2.1 Les raisons de l'évolution 48
II.2.2 L'industrie et son lien avec la culture 49
II.2.3 La géohistoire pour voir l'industrie sur un territoire 51
***III] GEOHISTOIRE, PAYSAGES, TERRAINS ET ENTRETIENS : COMMENT APPREHENDER LE TERRITOIRE DE BATAVILLE SUR UN TEMPS LONG ?*** ***52***
*III.1 Une entrée par les paysages* *53*
III.1.1 Une notion polysémique et complexe 53
III.1.2 Pertinence de l'utilisation du paysage pour l'approche géographique d'un territoire 62
III.1.3 Paysage, moyens d'observation et limites 69
*III.2 Bataville et les batavilles à travers le terrain et les données* *74*
III.2.1 Les sources humaines 74
III.2.2 Les ensembles documentaires 77
III.2.3 La récupération des données et des sources 81
*III.3 Bataville : un territoire, mais de quel type ?* *84*
III.3.1 Espace, lieu, territoire… de nombreux termes pour parler d'une logique spatiale et humaine liée à l'industrie 84
III.3.2 Bataville, territoire social et fonctionnel 87
***CONCLUSION DU CHAPITRE 1*** ***88***
***CHAPITRE 2 : DE L'INDUSTRIEL À L'URBAIN, UN CHEMIN NON EXCLUSIF MAIS DOMINANT*** ***89***
***I] L'INDUSTRIE EN MILIEU RURAL : UNE IMPORTANCE SOUS-ESTIMEE DANS LE PASSE COMME AUJOURD'HUI*** ***89***
*I.1 Une proto-industrie essentiellement rurale* *90*
I.1.1 La notion d'espace rural 90
I.1.2 La relation entre espace rural et industrie 95
*I.2 Le développement ancien de districts industriels ruraux* *98*
I.2.1 Définition du district industriel 98
1.2.2 Le district industriel rural : caractéristiques territoriales et paysagères 100
*I.3 Quelle industrie rurale aujourd'hui ?* *101*
I.3.1 L'industrie dans l'espace rural, un poids toujours très fort 101
I.3.2 Des formes industrielles renouvelées 105
***II] L'INDUSTRIE ET LA VILLE, DEFINITIONS ET LIENS*** ***110***
*II 1 Quelques éléments sur la définition de la ville* *111*
*II 2 La ville attire l'industrie dans ses faubourgs* *113*
*II 3 Une ville toujours plus attractive pour l'industrie* *115*

***III] La ville-usine, un objet hybride*** ***118***
*III 1 Une définition et des indicateurs simples* *118*
*III 2 Les nuances et les limites du concept de ville-usine* *123*
III.2.1 La ville-usine non planifiée 123
III.2.2 La ville-usine planifiée 123
III.2.3 Ville-usine et village ouvrier 126
*III 3 Bataville, ville-usine, village ouvrier ?* *128*
III.3.1 La genèse d'une ville-usine planifiée 128
III.3.2 Bataville, un village ouvrier ? 129
III.3.3 Bataville, hybridité entre industrie, ville et village 130
***Conclusion du chapitre 2*** ***131***
***Conclusion de la partie 1*** ***132***
***Partie 2 : batavilles et Bataville : du reseau a la ville-usine*** ***133***
***Introduction de la partie 2*** ***134***
***CHAPITRE 3 : LE SYSTÈME BATA : UN RÉSEAU DE VILLES-USINES AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE*** ***135***
***I] Une transnationale issue d'une entreprise paternaliste*** ***139***
*I.1 la compagnie Bata au moment de la création des villes-usines : une entreprise paternaliste* *140*
I.1.1 Bata à Zlín 140
I.1.2 Le développement de villes-usines à l'international 141
*I.2 Bata à son apogée les années 1970* *145*
*I.3 Bata en 2024 : une transnationale* *150*
***II] De l'ideologie et de la politique au fonctionnement des batavilles*** ***152***
*II.1 Un lieu fait par l'économie, mais de fortes préoccupations sociales* *152*
II.1.1 L'idéologie et l'usine : la pensée politique et sa transcription industrielle et spatiale 152
II.1.2 Un lieu de travail 154
II.2.1 Zlín, la première des batavilles 156
*II.2 Le fonctionnement des différentes batavilles de l'échantillon* *163*
II.2.1 Batapark Möhlin 164
II.2.2 Bata Factory à East Tilbury 169
II.2.4 Partizánske et Chełmek, des exemples de batavilles compromises 175
II.2.5 Batawa, ville Bata du Canada 181
***Conclusion du chapitre 3*** ***184***
***CHAPITRE 4 : BATAVILLE, LA BATAVILLE FRANÇAISE SUR 60 ANS DE VIE : GENÈSE, DÉVELOPPEMENT, DÉCLIN ET FERMETURE*** ***186***
***I] Un paysage façonne par Bata*** ***188***
*I.1 L'approche paysagère : le système sous les yeux* *188*
I.1.1 les paysages de Bataville, de l'actuel à l'ancien 188
I.1.2 La mise en place d'un paysage industriel 194
*I.2 Bataville : une ville, une commune ?* *205*
I.2.1 Entre volonté locale et pratique nationale, une commune avortée 205
I.2.2 Bataville, un ensemble planifié 212
***II] Le geosysteme industriel Bata*** ***215***
*II.1 Bataville, lieu d'industrie* *215*
II.1.1 le cœur du système : l'usine 215
II.1.2 Habiter dans le système Bata 218
II.1.3 Un géosystème industrialo-paternaliste complet ? 232
II.1.4 la périphérie : le système Bata au-delà du géosystème 237
***II.2 Le système connecté*** *241*
**II.2.1 Les liens avec les communes et l'État** 241
**II.2.2 Les liens avec le tissu économique local et le réseau Bata** 245
***III] Bataville vers la chute : la fin d'un modele emblematique du paternalisme*** ***250***
***III.1 Le déclin de Bata et de Bataville*** *251*
**III.1.1 les difficultés de l'entreprise** 251
III.1.2 L'impact sur le territoire : un désengagement visible 254
***III.2 Vers la fermeture de l'usine : un choc social plus que territorial*** *256*
**III.2.1 Une forte dégradation de la situation** 256
III.2.2 Le choc final 258

***Conclusion du chapitre 4*** ***261***
***Conclusion de la partie 2*** ***262***
***Partie 3 : Du territoire industriel au territoire post-industriel : Bataville sans l'usine*** ***264***
***Introduction de la partie 3*** ***265***
***CHAPITRE 5 - RECONVERSION ET REDÉVELOPPEMENT : UNE TRANSITION TERRITORIALE*** ***268***
***I] Le vocabulaire de la transition du territoire industriel au territoire anciennement industrialise*** ***270***
*I.1 Comprendre les termes* *270*
I.I.1 La multiplication des expressions désignant le phénomène 270
I.I.2 Un choix : les territoires anciennement industrialisés plutôt que post-industriels 272
*I.2 De l'inaction au deuil* *273*
I.2.1 L'inaction liée au choc initial 273
I.2.2 Deuil, acceptation et reconversion 275
*I.3 De la reconversion au redéveloppement* *278*
I.3.1 Le redéveloppement, une recomposition du territoire et pas seulement une substitution d'activité 278
I.3.2 La place de la culture et de la mémoire industrielle dans le redéveloppement territorial 281
***II] La question patrimoniale dans le redeveloppement d'un territoire anciennement industrialise : un modele pour Bataville ?*** ***282***
*II.1 La notion de patrimoine* *282*
II.1.1 Une reconnaissance institutionnelle et scientifique 282
II.1.2 Du monument isolé au tout patrimoine : un risque ? 285
*II.2 Le patrimoine industriel : un destin pour Bataville ?* *288*
II.2.1 Une notion tard venue dans le champ patrimonial 288
II.2.2 Le paysage industriel dans le patrimoine industriel 293
*II.3 Des réalisations emblématiques aux réalisations vernaculaires* *295*
II.3.1 Des landmarks industrialo-patrimoniaux 296
II.3.2 Le patrimoine industriel sans monuments emblématiques 304
***III] Ressources et acteurs du patrimoine industriel dans les TAI*** ***307***
*III.1 La notion de ressource appliquée au patrimoine* *307*
*III.2 Les acteurs de la patrimonialisation au sein de l'aménagement du territoire* *310*
*III.3 L'importance d'une rupture politique* *312*
***Conclusion du chapitre 5*** ***315***
***CHAPITRE 6 - BATAVILLE ET LES BATAVILLES, QUELLE(S) TRAJECTOIRE(S) POUR UN REDÉVELOPPEMENT EN COURS DEPUIS 25 ANS ?*** ***317***
***I] Les a-coups du redeveloppement a Bataville*** ***318***
*I.1 Les actions et les projets depuis la fermeture* *320*
I.1.1 Bataville à la fermeture : une question socio-territoriale 320
I.1.2 Le spectre de la friche 323
I.1.3 Un intérêt patrimonial et culturel sensible en 2017 326
II.1.4 La continuité des projets entre reconversion du site industriel et redéveloppement territorial 331
*I.2 Les acteurs du redéveloppement à Bataville* *334*
I.2.1 Les acteurs collectifs institutionnels publics 335
I.2.2 Les acteurs collectifs organisés privés 337
I.2.3 Les acteurs collectifs institutionnels privés 338
I.2.4 Les acteurs scientifiques 339
*I.3 Les actions patrimoniales à Bataville* *341*
I.3.1 L'action artistique 341
I.3.2 L'action de la Chaussure Bataville 342
I.3.3 la Fabrique Autonome des Acteurs 345
*I.4 Bataville 2025 : vers la concrétisation de projets* *346*
I.4.1 Le choix d'un projet 346
I.4.2 Le rôle central de la CCSMS 347
I.4.3 De la voie patrimoniale à une voie loisirs et tourisme 348
***Conclusion*** ***351***
***II] Les batavilles : des trajectoires de redeveloppement variees face aux opportunites*** ***353***
*II.1 Des batavilles en voie de disparition ?* *353*
II.1.1 Chełmek 354
II.1.2 Partizánske 356
*II.2 Des batavilles actives et reconnues* *358*

II.2.1 Möhlin 359
II.2.2 East Tilbury 362
*II.3 Les Batavilles « renaissantes »* *365*
II.3.1 Zlín 366
II.3.2 Batawa 368
II.3.3 Belcamp 371
***CONCLUSION DU CHAPITRE 6*** ***375***
***CONCLUSION DE LA PARTIE 3*** ***377***
***CONCLUSION GENERALE*** ***381***
***BIBLIOGRAPHIE*** ***395***
***TABLES DES FIGURES*** ***418***
***TABLES DES TABLEAUX*** ***420***
***TABLES DES ENCADRES*** ***420***
***TABLES DES MATIERES*** ***421***
***RESUME*** ***425***
***ABSTRACT*** ***426***

# Résumé

Bata est une entreprise fabriquant des chaussures qui a construit, à travers le monde, plusieurs villes-usines durant l'entre-deux-guerres, dans un grand systématisme, autour de bâtiments (de production, d'habitation, de services…) conçus sur le même modèle dans la ville-mère de ces villes-usines, Zlín, aujourd'hui en Tchéquie. Un paysage Bata, systématiquement répété et très reconnaissable, se constitue donc à partir de ces villes-usines, dans de nombreux pays. L'une de ces villes-usines Bata est construite en France, plus spécifiquement en Moselle, c'est Bataville.

Ce travail de géographie, s'inscrivant dans une approche par le paysage et le territoire, a pour objectif d'étudier et de comprendre ce lieu singulier dans une géohistoire menant, de sa fondation et son développement autour de l'usine, aux réflexions récentes et actuelles sur sa reconversion et son redéveloppement après la fermure de l'usine en 2001.

Cette évolution de Bataville est remise en perspective avec celle d'autres villes-usines Bata (Batapark à Möhlin en Suisse ; Bata Factory à East Tilbury au Royaume-Uni ; Bat'ovany, renommé Partizánske après la Seconde Guerre mondiale, en Slovaquie ; Chełmek en Pologne ; Batawa, en Ontario au Canada ; Zlín, point de départ de l'aventure Bata, en Tchéquie).

L'ensemble du travail s'inscrit donc dans la thématique, majeure en géographie comme en aménagement du territoire depuis la désindustrialisation, du traitement des territoires créés par l'industrie une fois celle-ci partie.

# Abstract

Bata is a shoe manufacturing company that built several factory towns around the world between the two world wars, in a highly systematic manner, around buildings (production, housing, services, etc.) designed on the same model as in the parent town of these factory towns, Zlín, now in the Czech Republic. A Bata landscape, systematically repeated and highly recognizable, was thus created from these factory towns in many countries. One of these Bata factory towns was built in France, more specifically in Moselle, and is called Bataville.

This geographical study, which takes a landscape and territory approach, aims to examine and understand this unique place in a geo-history that traces its foundation and development around the factory to recent and current reflections on its conversion and redevelopment after the factory closed in 2001.

This evolution of Bataville is put into perspective with that of other Bata factory towns (Batapark in Möhlin, Switzerland; Bata Factory in East Tilbury, United Kingdom; Bat'ovany, renamed Partizánske after World War II, in Slovakia; Chełmek in Poland; Batawa in Ontario, Canada; and Zlín, the starting point of the Bata adventure, in the Czech Republic).

The entire project therefore falls within the theme, which has been a major one in geography and land use planning since deindustrialization, of dealing with the territories created by industry once it has left.